



HAL
open science

Acteurs, gouvernance et dynamiques de projet dans la concurrence des territoires en tourisme.: etude autour du programme sportif "Pyrenees: laboratoire de l'olympisme" 1988-1994 et des Jeux pyreneens de l'aventure 1993

André Suchet

► **To cite this version:**

André Suchet. Acteurs, gouvernance et dynamiques de projet dans la concurrence des territoires en tourisme.: etude autour du programme sportif "Pyrenees: laboratoire de l'olympisme" 1988-1994 et des Jeux pyreneens de l'aventure 1993. Géographie. Université de Grenoble, 2012. Français. NNT : 2012GRENH038 . tel-01558922

HAL Id: tel-01558922

<https://theses.hal.science/tel-01558922>

Submitted on 10 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Géographie**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

André SUCHET

Thèse dirigée par **John TUPPEN** et
codirigée par **Dominique JORAND**

préparée au sein du **Laboratoire PACTE (UMR 5194)**
dans l'**École Doctorale SHPT (ED 454)**

Acteurs, gouvernance et dynamiques de projet dans la concurrence des territoires en tourisme. Étude autour du programme sportif "*Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*" 1988-1994 et des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

Thèse soutenue publiquement le **26 novembre 2012**,
devant le jury composé de :

Mr. Guy DI MÉO

Professeur à l'université de Bordeaux 3 (Rapporteur)

Mr. Dominique JORAND

Maître de conférences à l'université de Grenoble (Codirecteur)

Mr. Michel RASPAUD

Professeur à l'université de Grenoble (Président)

Mr. Vitelio TENA PIAZUELO

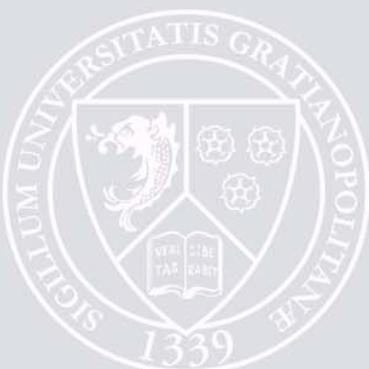
Professeur à l'université de Saragosse (Examineur)

Mr. Thierry TERRET

Professeur à l'université de Lyon (Rapporteur)

Mr. John TUPPEN

Professeur à l'université de Grenoble, rôle (Directeur)



Acteurs, gouvernance et dynamiques de projet dans la concurrence des territoires en tourisme

Étude autour du programme sportif *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* 1988-1994 et des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

Université de Grenoble
Institut de géographie alpine

Thèse de doctorat en géographie
présentée et soutenue publiquement par

André SUCHET

le 26 novembre 2012

Mention très honorable,
avec les félicitations du jury décernées à l'unanimité

**Acteurs, gouvernance et dynamiques de projet dans
la concurrence des territoires en tourisme**

Étude autour du programme sportif *Pyrénées : Laboratoire de
l'Olympisme* 1988-1994 et des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

Thèse préparée au sein du laboratoire PACTE (UMR 5194 entre l'université de
Grenoble, le CNRS et la FNSP) dans l'école doctorale SHPT (ED 454)

Sous la direction de **John TUPPEN**
et la codirection de **Dominique JORAND**

Devant un jury composé de :

Guy DI MÉO, Professeur à l'université de Bordeaux 3, rapporteur.

Dominique JORAND, Maître de conférences à l'université de Grenoble, co-directeur.

Michel RASPAUD, Professeur à l'université de Grenoble, président.

Vitelio TENA PIAZUELO, Professeur à l'université de Saragosse, examinateur.

Thierry TERRET, Professeur à l'université de Lyon 1, rapporteur.

John TUPPEN, Professeur à l'université de Grenoble, directeur de thèse.

Document de thèse en géographie humaine rédigé par André Suchet. – Version du 10 décembre 2012. – Coordonnées: email. a.suchet@wanadoo.fr, tel. 00 33 603 69 72 04. Université de Grenoble (PRES composé de l'université Joseph Fourier-Grenoble 1, Université Pierre-Mendès-France-Grenoble 2, l'université Stendhal-Grenoble 3, l'université de Savoie, Grenoble INP et l'Institut d'études politiques de Grenoble). Laboratoire PACTE (UMR 5194 entre l'université de Grenoble, le CNRS et la FNSP). Localisation : Institut de géographie alpine/UFR de géographie, 14 bis av. Marie Reynoard, 38 100 Grenoble.

Sommaire

Introduction générale

1. *Les Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* justification, délimitation et définition de l'objet d'étude
2. Implications et questionnements géographiques
3. Cadrage de recherche et problématique
4. Méthodologie

Première partie : Tourisme, sport et montagne, géographie-historique d'une concurrence de territoires entre les Alpes et les Pyrénées (1741-1990)

*De la concurrence des stations à celle des territoires dans le champ du tourisme
Le concept de diachronie d'un produit touristique*

1. **Tourisme et sports de montagne: fabrication et conservation d'une hiérarchie des territoires en faveur des Alpes du Nord**
2. **Les Pyrénées en ce temps-là... Tourisme, pèlerinage et dynamiques sportives en Pyrénées**
3. **Vers une possible redistribution des hiérarchies territoriales dans le champ du sport et du tourisme en France (années 1970-1990)**
Bilan et conclusion de la première partie

Seconde partie : Étude du programme « Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme » (1988-1994)

1. **L'aventure olympique des Pyrénées : archéologie d'un programme singulier**
2. **Les premières actions du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme***
3. **Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993**

Gouvernance, organisation et acteurs

4. **Épilogue**

Discussion finale et conclusion générale : Acteurs, territoire(s), stéréotypes territoriaux et dynamiques de projet

1. **Discussion sur quatre facteurs possibles pour expliquer les difficultés en Pyrénées françaises**
2. **Conclusion générale**

Liste des sources

Bibliographie

Table des matières

Annexes

Sigles et acronymes

ADEPFO : Association de développement des Pyrénées par la formation.

AJPA : Association Jeux Pyrénéens de l'Aventure.

AMA : Agence mondiale antidopage.

ANPE : Agence nationale pour l'emploi.

BMX : Bicycle motocross.

CAF : Club alpin français.

CERSO : Centre d'études et de recherche sur le sport et l'olympisme.

CIDAP : Comité inter-régional pour le développement des Pyrénées.

CIO : Comité international olympique.

CNO : Comité national olympique.

CNOSF : Comité national olympique et sportif français.

COF : Comité olympique français.

COJPA : Comité d'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.

COM : Comité Olympique marocain.

DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale¹.

DDTTE : Direction départementale du travail et de l'emploi.

ENSA : École nationale de ski et d'alpinisme.

FFC : Fédération française de cyclisme.

FFCK : Fédération française de canoë-kayak.

FFME : fédération française de la montagne et de l'escalade.

FFS : Fédération française de spéléologie.

FFVL : Fédération française de vol libre.

FIDAR : Fond interministériel développement agricole et rural.

FSE : Fond social Européen.

GEIE : Groupement européen d'intérêt économique.

INA : Institut national de l'audiovisuel.

ISA : Fédération internationale de surf.

MOPU: Ministerio de obras públicas y urbanismo.

ONF : Office national des forêts.

ONG : organisation non gouvernementale.

PNR : Parc naturel régional.

SAE : Structure artificielle d'escalade.

SARL : Société à responsabilité limitée.

TAS : Tribunal arbitral du sport.

UIAA : Union internationale des associations d'alpinisme.

VTT : Vélo tout terrain.

¹ Sur la période d'étude.

Remerciements

Les remerciements... une page de la thèse à laquelle j'ai si souvent pensée lors de ces années, à la fois parce qu'elle signifiait l'achèvement de ce travail et constituait une sorte de perspective tant attendue, mais surtout par envie de montrer ma gratitude à toutes les personnes qui m'ont accompagné.

Je remercie le professeur John Tuppen, directeur de l'Institut de géographie alpine pour avoir dirigé cette thèse. Depuis les heures passées en anglais pour des articles dans le bureau du 4^{ème} étage, jusqu'aux multiples relectures des parties de thèse ces deux dernières années, vous m'avez toujours suivi, conseillé ou corrigé avec attention et bienveillance. Votre disponibilité malgré le nombre impressionnant de responsabilités que vous occupez à travers le monde force l'admiration. Londres Bruxelles, Bogota, New-York... Je me suis souvent dit que je n'arriverais jamais à tenir une seule semaine votre emploi du temps quotidien ! Merci, merci vraiment, et j'espère travailler avec vous sur d'autres projets !

Je remercie Dominique Jorand, maître de conférences en sociologie du sport, pour m'avoir codirigé dans les méandres de cette recherche, et plus généralement de la recherche, notamment dans le passage d'un étudiant passionné à un jeune chercheur actif. Merci de votre réalisme !

Plus largement, cette thèse a bénéficié d'un cadrage en comité de thèse composé de John Tuppen, Dominique Jorand, Michel Raspaud et Anne-Laure Amilhat-Szary que je remercie pour les échanges autour de mon travail. J'espère sincèrement que cette collaboration se poursuivra bien après la soutenance de cette thèse.

Je remercie les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail, messieurs les professeurs Guy Di Méo, Michel Raspaud, Vitelio Tena Piazuolo et Thierry Terret.

Parmi eux, mes remerciements vont au professeur Michel Raspaud pour m'avoir reçu et guidé depuis mon arrivée à Grenoble en master. M'avoir fait apprécier Grenoble n'était pas tâche facile, cela est pourtant bien le cas désormais. Durant mes études en master, les enseignements du professeur Thierry Terret m'ont beaucoup marqué, sachez combien vos cours ont suscité chez moi un intérêt pour l'histoire.

À l'IGA, au sein duquel j'ai enseigné en qualité de vacataire, puis d'ATER, je remercie Laure Charleux pour sa formation à l'enseignement, ainsi que Rachid Nedjai, Frédérique Jacob, Franck Giazzi, Élise Beck, Christine Chaubet, Annie-Pierre Garcia, Alain Morel, Soane Talalua et feu Camille Marquet. Sur les autres sites, à l'Institut d'urbanisme de Grenoble, à l'IUP tourisme de Valence ou à l'UFR-STAPS de Clermont-Ferrand, je remercie notamment Gabriel Jourdan, Bertrand Donzé, Cécile Agosta, Manel Kabouche, Kamila Tabaka, Aurelie Doury.

Au laboratoire PACTE, Denise Khan, Aurélie Giacomini et Catalina Esparza, Nathalie Leardini & Brigitte Palamini. Les ingénieurs et techniciens tant sollicités « en urgence »,

Sami Dkhil, Thomas Chaumartin, Thierry Morturier, un grand merci ! A l'école doctorale SHPT Valérie Perret. Au quotidien, l'équipe des doctorants du « deuxième étage » (et quelques-uns du troisième), Anthony Tchékémian pour ta gentillesse, Laurent Gagnol, Cécile Lieval, Sébastien Leroux, Veronika Görtz, Laetitia Rouvière, Yzat, Aurélien Esposito-Fava, Nicolas Canova, Caroline Brand, Guillaume Vergnaud, Thomas Leysens, Elflay, Olga Batescu... et à ceux qui commencent maintenant Aurélien Calmettes, Lauranne Jacob...

Je souhaite également adresser mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué scientifiquement à ce travail au cours de rencontres universitaires, notamment : Pierre-Olaf Schut dont les conseils ont été importants au début de cette recherche, Michel Siffre pour ses encouragements, Marc Boyer pour ses recommandations sur « les particularités du tourisme en Pyrénées », Pierre-Yves Péchoux de la société de géographie de Toulouse pour ses lettres manuscrites de correction à mes premiers articles, Henri Chamussy pour les rendez-vous documentaires dans votre appartement qui recèle autant de richesses que les archives départementales de l'Isère !

Ce travail n'aurait pas été possible sans toutes les personnes qui m'ont accordé le temps d'un entretien ou d'une visite de terrain. Il s'agit de tous les acteurs mentionnés au cours de la thèse, en particulier ceux que j'ai longuement sollicités, Jacques Marion, Patrice de Bellefon, Maurice Duchêne, Guy Quer, Joseph Ribas. Remerciements à la fédération de spéléologie pour m'avoir sollicité plusieurs fois pour des contrats de recherche annexes à ce travail de thèse. En particulier, Éric Alexis, directeur technique national de la Fédération.

Je remercie également très vivement les services documentaires de l'université de Grenoble, SICD1 et SICD2 pour les « intimes », que j'ai fortement sollicités pendant ces années. Remerciements aux bibliothécaires de l'ENSA à Chamonix, à Jacques Ulrich de la bibliothèque et centre d'archives du CAF Grenoble-Isère, aux archivistes de Tarbes, de Huesca et du centre d'études olympiques du CIO pour leur accueil à Lausanne au mois de juin 2010.

À tous mes amis grenoblois ou néo-grenoblois, pour leur soutien et parfois leur aide très active Pierre Péroncel, Marlon Saenz Farret, Romain Sury, Kévin Derouaisne, Ali Slim mystérieusement O'Maley, Yamen El Touati, Ioan qui a presque réussi à me faire comprendre la physique quantique, Alexis Gonon et l'équipe des soirées jeux de société, Guillaume Chauvel, Vincent Rzepecki pour ton voisinage devenu amitié, à tous ceux du 3^{ème} étage qui ne traversent pas le couloir uniquement pour prendre le tramway avec un air pressé, cette année ou toutes les précédentes... et Madame Anne ! Greg quelque part dans les Rocheuses canadiennes, la coloc, Nono & coll. Boum, Gé, Ralf... À l'équipe du resto U, Cyril, Luc, Philippe, Joie Qui Meuh... et M^{lle}. Nathalie Coste, aux soirées Campus, au Club Rock, Alix & coll. tout spécialement Flora (Soleil), aux aventures en montagne... j'espère garder le contact aussi longtemps que possible même si nos itinéraires géographiques nous séparent !

Enfin, c'est à ma famille, et à ma mère qui me soutient, que je pense, et à laquelle je dois bien plus qu'un remerciement.

Où l'on détermine les parties du jeu à étudier mais surtout ce que l'on cherche à comprendre à partir de cette affaire

Introduction générale

« L'observation scientifique est toujours une observation polémique ; elle confirme ou infirme une thèse antérieure, un schéma préalable, un plan d'observation; elle montre en démontrant ; elle hiérarchise les apparences ; elle reconstruit le réel après avoir reconstruit ses schémas ».

Gaston Bachelard, *Le nouvel esprit scientifique*, 1934.

CE TRAVAIL DE RECHERCHE VISE À COMPRENDRE les dynamiques du sport et du tourisme dans la concurrence des territoires de nature et de montagne à partir du cas du programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme*. Ce programme, élaboré au tournant des années 1980, débouche notamment sur l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en 1993. Pour la première fois, un grand projet international rassemblait les nouvelles activités sportives telles que l'escalade, le vol libre, le canyoning ou le skateboard autour du drapeau olympique. L'ambition de ce programme était de jouer un rôle majeur dans la concurrence des territoires de nature et de montagne en France (les Pyrénées vis-à-vis des Alpes) et d'initier un développement transfrontalier de la chaîne (entre la France et l'Espagne).

En histoire, plusieurs études importantes ont traité d'un événement sportif particulier : les Jeux Olympiques de 1900 (Cartier, 2010; Drevon, 2000), ceux de 1924 (Terret, 2008c), les Jeux Interalliés 1919 (Terret, 2002), les Jeux féminins (Drevon, 2005; Rosol, 2008). En sociologie ou en économie, différents événements récents ont également bénéficié de recherches approfondies : la coupe du monde de football 1998 (Dauncey & Hare, 1999), les Jeux Olympiques d'hiver 1992 (Andreff, 1991; Kukawka, Préau, Servoin & Vivian, 1991; Dailly, Kukawka, Préau, Servoin & Vivian, 1992) ou plus récemment l'organisation des Gay Games (Krane & Waldron, 2000; Symons, 2010), mais un tel objet peut surprendre la géographie. Pourtant, ce travail reste très classique –trop pourrait-on dire– puisque il respecte indirectement le triptyque « Où ? Pourquoi ? Comment ? ». Un triptyque hérité de l'École française de géographie mais non-complètement dépassé selon l'auteur *Du bonheur d'être géographe* si l'on souhaite conserver l'unité de la démarche géographique (Bonnamour, 2000, 2009). Disciplinairement, il s'agit donc d'une thèse de géographie sociale, c'est-à-dire préoccupée de l'imbrication entre rapports sociaux et rapports spatiaux (notamment pour étudier l'organisation des événements et le jeu des acteurs), empruntant aussi à une géographie culturelle (pour aborder le renouvellement des activités sportives et touristiques), puis un travail de géographie politique voire de géopolitique mais sans intention radicale (dans l'étude des enjeux transfrontaliers et des ambitions internationales, notamment du mouvement Olympique). Enfin l'ensemble constitue un essai de géographie historique, dans la mesure où les faits traités se situent dans le passé².

Au-delà de cette unité d'ensemble géographique, chaque partie de ce travail de thèse mobilise les outils de plusieurs autres disciplines universitaires suivant une démarche pluridisciplinaire, voire interdisciplinaire (Rhein, 2003; Darbellay & Paulsen, 2008; Darbellay & Stock, 2012). Il s'agit de l'histoire, de la sociologie et de la psychologie, puis –sur des points particuliers– des sciences politiques et des sciences de gestion. Ce travail est pluridisciplinaire, même interdisciplinaire, lorsqu'un apport de la sociologie modifie le cadre de pensée géographique, ou lorsque la géographie permet de lier des concepts de sociologie ou de sciences politiques habituellement opposés par leur école de pensée (holisme/individualisme, structure/action, espace/territoire...). Par exemple, la notion de champ du tourisme de mon-

² Il s'agit là d'une définition de la géographie historique (*cf. infra*), et non de l'histoire qui n'est pas réductible à l'étude du passé (Soulet, 2009; Ruano-Borbalan, 1999).

tagne permet de lier certains acquis de Bourdieu (1992, 1979) avec l'analyse des organisations locales d'une vallée (au sens de Crozier & Friedberg, 1977). Il s'agit de théoriser la concurrence des destinations. Autre exemple, la notion d'acteur territorialisé (Gumuchian, Grasset, Lajarge & Roux, 2003) permet d'appréhender la temporalité du territoire et ses contraintes autant que l'intentionnalité des acteurs. Enfin, ce travail de thèse n'a aucune ambition transdisciplinaire ou métadisciplinaire (de Béchillon, 1997; Morin, 1994) qui effacerait les frontières entre géographie, histoire, sociologie et psychologie (Tableau 1).

Dans ce cadre, l'objet même de cette étude –le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* et l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 au sein des dynamiques du tourisme et de la concurrence des territoires– n'est plus seulement géographique, ni seulement historique ou sociologique, « il est co-construit dans et par le processus interdisciplinaire sur la base des compétences existantes, tout en étant irréductible à l'un ou l'autre des points de vue disciplinaires concernés » (Darbellay & Paulsen, 2008, p. 4).

Métadisciplinarité	Travail de recherche, à partir d'une écologisation des disciplines, c'est-à-dire en dépassant la segmentation tout en conservant les disciplines.
Transdisciplinarité*	Processus de connaissance qui va au-delà des frontières disciplinaires. Affranchissement, reconfiguration ou disparition des partages disciplinaires dans une perspective systémique, globale et intégrée. Appréhender le sujet dans sa complexité globale.
Interdisciplinarité	Mettre en intégration dynamique deux ou plusieurs disciplines pour décrire, analyser et comprendre un objet donné. Collaboration et intégration théorique entre les disciplines. Enrichissement théorique mutuel entre spécialités et disciplines. Il peut s'agir d'opérations de transfert ou d'emprunts de concept ou de méthodes entre disciplines, voire la création de nouveaux champs de recherche par couplage de deux ou plusieurs disciplines, par exemple la géographie historique.
Pluridisciplinarité (ou multidisciplinarité)	Un objet d'étude donné est abordé de manière successive ou juxtaposé par deux ou plusieurs points de vue disciplinaires sans véritable intégration entre ces bases disciplinaires. Chaque contribution conserve la spécificité des concepts et méthodes de sa discipline. But commun, travail par addition des apports ou division en sous-problèmes. Utiliser la complémentarité des disciplines pour la résolution d'un problème.

Tableau 1 : Définitions épistémologiques des pratiques de recherche entre plusieurs disciplines (adapté de Darbellay & Paulsen, 2008; Morin, 1994 pour métadisciplinarité)

* À l'inverse des positions de Béchillon (1997) ou Piaget (1974), plusieurs auteurs, notamment au plan international, considèrent transdisciplinaire « un processus de recherche qui intègre dans sa propre réalisation les acteurs politiques, sociaux, économiques et citoyens, les acteurs externes au domaine scientifique sont amenés à participer activement à la co-construction des connaissances » (Hirsch Hadorn et coll., 2008; Klein, 1990). Un certain nombre de géographes du tourisme mobilisent cette intention, mais ce n'est pas la définition que nous accordons à transdisciplinarité. Ces questions de posture de recherche concernent plutôt selon nous les notions de recherche-action, de recherche appliquée ou impliquée.

1. *Les Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* justification, délimitation et définition de l'objet d'étude

L'objet de cette recherche est un programme de développement au sens pratique et professionnel des sciences de gestion c'est-à-dire à dire « un ensemble d'opérations spécifiques et interdépendantes nécessaires à l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs prévus dans l'accomplissement d'une stratégie globale de développement » (adapté de Muller, 2005, p. 8). Le dictionnaire de l'AFITEP (2000, pp. 134-135) énonce également l'idée d'un « plan d'action précisé par l'ensemble des documents constituant le plan de management ou plan directeur ». C'est le sens donné par les acteurs à l'ensemble du travail mené sous l'initiative de Jacques Marion, Maurice Dubarry, José-Luis Sierra, Maurice Duchêne ou encore Juan Carlos Crespo entre 1988 et 1993. Par suite, la présente recherche mobilise le concept plus théorique de projet en s'écartant des sciences de gestion³. *Les Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* correspondent effectivement à un projet économique, sportif, touristique et finalement surtout à un projet de territoire (cf. chapitre 1.6. de la seconde partie), c'est-à-dire une stratégie territoriale construite et animée par des acteurs multiples (Lajarge, 1999, 2002; Vanier, 1995; Corneloup, Mao & Bourdeau, 2007). Pour autant, il ne s'agit pas d'une forme d'intercommunalité, d'un parc naturel ou d'une eurorégion, mais d'un projet de territoire thématique et transfrontalier entre la France, l'Espagne et l'Andorre.

Ce programme de *Laboratoire de l'Olympisme* est à l'origine d'un certain nombre de réalisations en Pyrénées (parrainages de compétitions sportives de nature, financement d'opérations de promotion et de protection de l'environnement... puis surtout l'organisation transfrontalière des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en 1993), mais reste pourtant inachevé : d'autres olympiades pyrénéennes de l'aventure étaient prévues en 1995 puis tous les deux ans. L'ensemble aurait dû passer du statut d'invention à celui d'innovation⁴. Pour le dire simplement, il s'agit d'analyser le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*, au centre duquel se trouvaient notamment, mais pas seulement, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. La présente recherche ne se réduit pas à l'étude des Jeux pyrénéens de l'Aventure.

Cette approche s'éloigne ainsi des études vraiment centrées sur l'événement en lui-même, qu'il s'agisse d'une Coupe du monde ou d'une olympiade. Il ne s'agit pas pour autant

³ Les sciences de gestion attribuent en fait également un sens pratique et professionnel au vocable de projet, mais l'on s'en écarte en faveur de la définition historique, sociologique et géographique du mot.

Pour information : En sciences de gestion, la notion de projet correspond à un partitionnement transversal des tâches au sein de l'entreprise pour satisfaire un objectif ponctuel. Il existe souvent différents projets au sein d'un programme (projet de conception, projet de construction de l'ouvrage de production, projet de lancement marketing, projets d'innovations parallèles...). Le management par projet étant particulièrement répandu au sein du capitalisme international contemporain dans le domaine industriel et dans le domaine des services (Garel, 2003; Lewis, 2007; et Boltanski & Chiapello, 1999 pour une sociologie critique de ce fonctionnement par projet).

⁴ Rappelons avec la sociologie et l'histoire des sciences la différence entre invention et innovation. Un plan, un programme, une découverte, une création, une maquette ou un prototype... sont une invention. La commercialisation, la diffusion de cette invention en fait une innovation, c'est-à-dire une invention socialement appropriée (Alter, 2000; von Hippel, 1994; Schumpeter, 1935). Enfin l'ambition d'une invention peut être innovante. Dans notre cas, le programme de développement touristique et sportif *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme* est une invention –et non une innovation– mais une invention innovante dans ses ambitions et ses implications.

d'une lecture concurrente, mais simplement plus adaptée au sujet, dans la mesure où il existe un écart important entre l'invention du programme *Pyénées : Laboratoire de l'Olympisme* et sa réalisation de terrain. En ce sens, il s'agit d'un travail relativement proche du livre de Young (1996) intitulé *The Modern Olympics: A Struggle for Revival* qui retrace l'attrait envers l'idée olympique depuis les fouilles du site d'Olympie en Grèce, les différents projets formulés, les conditions du succès coubertinien, les manœuvres du *French'baron*, puis tous les méandres de sa réalisation, depuis le discours en Sorbonne de 1894, jusqu'à l'organisation athénienne des premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne en 1896. D'ailleurs une partie de ce travail retrace la vie du créateur des *Pyénées : Laboratoire de l'Olympisme*, Jacques Marion. Comme dans l'ouvrage de Young (1996) le texte détaille les multiples acteurs de l'organisation. Mais dans notre cas, plusieurs projets ne sont pas en concurrence, il s'agit plutôt d'une concurrence interne entre acteurs dans la conduite du projet.

Un projet pour objet

En histoire, il est peu commun de s'intéresser à un projet. Par exemple, les études de Foucault furent sujettes à de vives critiques chez les historiens l'accusant notamment d'avoir travaillé sur des plans de construction jamais réalisés. Pour beaucoup d'auteurs, l'histoire doit être l'histoire d'événements matériels. Les écrits non publiés ou les projets inachevés nous semblent pourtant d'un grand intérêt pour comprendre ce que les sociologues nomment subcultures. Si par définition, l'histoire doit être un récit véridique, c'est-à-dire une recension du réel, à la différence d'un roman qui est un récit de fiction (Ricoeur, 2001; Veyne, 1996), selon nous, les faits dont il est question peuvent être de multiple nature. Il s'agit encore de s'écarter d'une grande histoire qui présente uniquement les visions ou les réalisations dominantes d'une époque. Un enjeu académique d'autant plus important au moment de contribuer à une histoire culturelle (Ory, 2004; Poirrier, 2008; Rioux & Sirinelli, 1997), contrairement à l'histoire économique ou à l'histoire des mentalités ayant tendance à résumer la société en quelques principaux groupes homogènes.

En sociologie, les études relatives à un plan, un programme ou un scénario sont à peine plus nombreuses. Par exemple, la sociologie des risques travaille en relation aux accidents recensés (ce qui pose notamment des problèmes éthiques et juridiques), alors que les professionnels-experts dans l'industrie travaillent et améliorent la sécurité grâce à l'étude des presque-accidents, c'est-à-dire le récit des fois « où ce n'est pas passé loin ». L'histoire et la sociologie-historique des sciences n'ont pas eu cette crainte. Un nombre considérable d'auteurs détaillent tous les projets fous de Léonard de Vinci ou d'autres fascinants philosophes et savants des siècles passés. Les brouillons inachevés de Louis Pasteur ont été l'objet de plusieurs ouvrages. On pense également à la superbe étude de Latour (1992) sur le prototype abandonné de métro parisien Aramis. Plus proche de nous, l'histoire de la géographie se plaît à mettre à jour différents projets non-mis-en-œuvre d'Élisée Reclus, par exemple son plan de construction d'un globe terrestre géant à l'Exposition universelle de 1900 à Paris

(Alavoine-Muller, 2003). Selon ces auteurs, les inventions du passé permettent aussi d'observer ce à quoi rêve une époque.

La géographie et les recherches en aménagement semblent plus attentives aux études de projet. Pour les aménageurs, le projet est au fondement d'une transformation de l'espace. En France par exemple, Vlès (1996a) étudie le projet de stations touristiques. Après un grand nombre d'études simplement managériales, descriptives ou statistiques du tourisme, Vlès est l'un des premiers à s'intéresser à l'élaboration de « l'outil de production de l'industrie touristique ». Puis, sous sa direction, Escadafal (1997) s'intéresse plus précisément à l'articulation du marketing et de l'aménagement dans les projets de stations touristiques. Dans l'action régionale des pouvoirs publics initiée, encadrée ou étudiée par des géographes, la notion de projet de territoire est devenue essentielle (Chappoz, 1999; Lajarge, 2000a; Marchal & Duchesne, 2006; Debarbieux & Lardon, 2003; Corneloup, 2007), notamment ces tentatives de territorialités intentionnelles que sont les parcs naturels, l'intercommunalité, les pays, les eurodistricts, les eurorégions... Pour Lajarge (2000b) depuis les années 1990, « il y a du projet partout, pour tout et par tous ».

Sur un autre plan, avec la notion théorisée de ressource territoriale, les auteurs s'accordent à dire qu'une spécificité locale n'est pas directement ressource, mais qu'elle s'active par le projet pour faire territoire (Gumuchian & Pecqueur, 2007). À travers l'étude des ressources territoriales, le projet serait au même fondement du territoire. Auteurs de l'un des chapitres de l'ouvrage collectif cité *supra*, Lajarge & Roux (2007) formulent l'idée d'un système Ressource/Projet/Territoire. D'autres contributions évaluent les stratégies d'acteurs dans la mise en place d'un projet, ou dans la conservation d'une ressource territoriale (voir Mao, 2007 à propos de Chamonix-Mont-Blanc). Sur l'ensemble de l'ouvrage, les différentes études traitent de parcs, de pays ou d'intercommunalités à vocation d'institutionnalisation territoriale ou de projets plus éphémères proches d'une territorialité. Telle est le cas du projet *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*. Autre proposition théorique, Debarbieux (2004), auteur d'un travail plus distant du débat entre territoire(s), territorialités ou spatialité, envisage la question d'un effet géographique. Selon cet auteur s'accomplit une sorte de prophétie auto-réalisatrice géographique. Une approche qui permet de cumuler le plus grand nombre d'apports en géographie. Or le projet se trouve là encore au centre de l'effet. Bien que différentes, ces deux œuvres théoriques admettent le projet au fondement des relations humaines à l'espace.

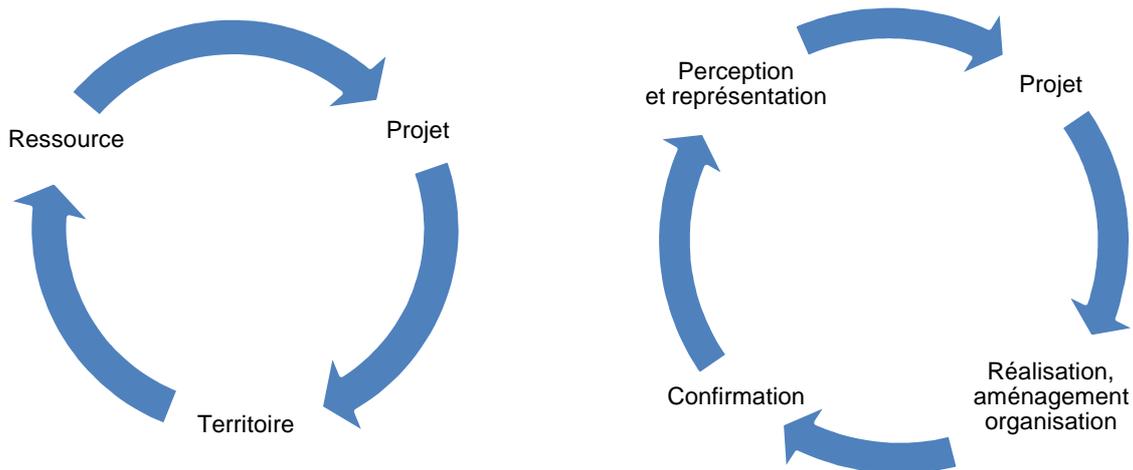


Figure 1 : La notion de projet au sein du système Ressource/Projet/Territoire (Lajarge & Roux, 2007) et du mécanisme d'effet géographique (Debarbieux, 2004).

Autrement dit, le projet constitue bien une notion centrale dans la recherche en géographie sociale et une entrée privilégiée pour étudier les relations nouées entre une société et son espace ou plus largement pour appréhender l'imbrication du social et du spatial dans le temps. De plus, les *Pyrénées : laboratoire de l'olympisme* affichent clairement une intention territoriale, un projet de territoire pour l'espace pyrénéen dans le champ du tourisme. Autant d'aspects à étudier.

Un ensemble de faits passés

« Il est à souhaiter que les géographes se libèrent du complexe qu'ils entretiennent vis-à-vis de l'histoire. [...] Le passé n'appartient à personne. Les géographes ont le droit et le devoir de l'investir, tout comme l'espace gagne à être éclairé par les historiens ». (Pitte, 1997, p. 134).

L'ensemble des faits de cette étude se situe dans le passé. Le programme *Pyrénées: Laboratoire de l'olympisme* est actif entre 1988 et 1994. Cette relative ancienneté des faits permet d'en mesurer toutes les conséquences. Effectivement, on peut formuler quelques limites à l'égard des *assessments before the end*. On pense notamment au travail de l'équipe investie du bilan des Jeux Olympiques d'hiver 1992 qui publie son étude... la même année ! (Dailly et coll., 1992). Sur le même sujet, on pense également au rapport collectif dirigé par Andreff (1991) à propos « des effets d'entraînement » induits par les Jeux ...presque un an avant le déroulement des épreuves olympiques. Indépendamment de la grande qualité du travail de ces auteurs dont la majorité des observations s'avèrent exactes (voir à ce sujet Terret, 2008a), il n'est guère possible de se contenter de ces bilans d'avant les Jeux (selon la formule de Chifflet & Raspaud, 1991).

Plus largement, si les historiens restent partagés sur l'utilité de l'histoire pour « comprendre le présent » (Ricoeur, 2001; Veyne, 1996; Prost, 1996; et pour une synthèse des positions voir Ruano-Borbalan, 1999), l'étude du passé se justifie en soi. Les philosophes et les penseurs des différentes époques ont montré comment l'histoire participe à l'éducation de l'homme, et par là même à son humanité. Comme le formule Valéry (1950, p. 139) « l'histoire, je le crains, ne nous permet guère de prévoir, mais, associée à l'indépendance d'esprit, elle peut nous aider à mieux voir ». À condition de ne pas séparer la valeur de l'histoire de la conscience de celui qui s'en sert ou qui l'a produit, l'histoire peut être un moyen, un instrument de notre liberté.

Quant au choix de l'objet, il n'existe pas de critère de sélection pour l'historien « si l'on veut demander, à quoi *doit* s'intéresser l'historien, alors toute réponse devient impossible : conviendra-t-on de réserver le noble nom d'histoire à un incident diplomatique et de le refuser à l'histoire des jeux ou des sports ? Il est impossible de fixer une échelle d'importance [...] Il est impossible de décider qu'un fait est historique et qu'un autre est une anecdote digne d'oubli » (Veyne, 1996, p. 45 et 37). L'histoire n'est plus l'*Histoire de France*, mais l'histoire des attitudes, des loisirs, de l'enfance, l'histoire des imaginaires, de la vie privée, des pratiques illicites, de la sexualité, des maladies, des religions, l'histoire des mythes, de la folie, des œuvres de fiction.... L'historiographie récente prône « la multiplication des objets dans leur singularité » (Dosse, 2005). Ainsi, l'étude du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* peut satisfaire aux critères de l'historiographie, mais il convient d'en présenter aussi la géographicit  (Besse, 2009), c'est-à-dire ce qui relève dans l'objet spécifiquement de la géographie et l'activité propre du géographe.

2. Implications et questionnements géographiques

Le projet *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* qui nous préoccupe permet d'aborder un certain nombre de questionnements dans la recherche en géographie du sport et du tourisme : premièrement la question des relations entre sport et tourisme qui sont au fondement spatial d'une économie mondiale et d'un fait de civilisation ; deuxièmement, la question des relations entre compétitions sportives ou olympiques –signe de normalisation et de limitation des espaces– et la logique floue des nouvelles pratiques sportives comme le surf ou le vol libre ; troisièmement la question des logiques territoriales entre acteurs des deux grandes chaînes montagneuses de France que sont les Alpes occidentales et les Pyrénées dans leur versant septentrional ; quatrièmement, les Pyrénées sont un massif partagé entre trois pays, et dans les cas des compétitions sportives étudiées, l'organisation de terrain témoigne à la fois des différences de fonctionnement entre la France et l'Espagne, des relations internationales en 1990 et d'un moment important de la construction européenne.

Une étude entre sport, tourisme et loisir

Les pratiques sportives, au sens large, représentent l'un des plus grands secteurs mondiaux d'activité. Au début des années 1990 qui nous préoccupent, environ la moitié des Européens pratiquent une activité sportive dans l'année, et un tiers de manière régulière et intensive⁵. Les Jeux Olympiques deviennent un moment planétaire suivi par 15 à 20 milliards de téléspectateurs cumulés, soit, en non-cumulés, presque un tiers de la population mondiale. Le sponsoring atteint un marché de 16 milliards de dollars, la vente de matériel et d'articles de sport 12,5 milliards de dollars, à laquelle il faut ajouter les services liés au sport puis la rémunération des travailleurs directement ou indirectement concernés (Sobry, 2003, p. 83). En 1990, les financements publics de la France en faveur du sport sont aussi importants, avec 7,5 milliards de francs engagés par l'État, et 24,5 milliards venus des collectivités territoriales, notamment depuis la décentralisation bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence transférée. En fait, plus de la moitié des sommes allouées par département concerne de grands événements sportifs supports de communication (Andreff & Nys, 2002). En tourisme, toujours sur la période qui nous préoccupe, l'OMT chiffre à 612 millions le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 1997, soit cinq fois plus que trente ans auparavant. De 11,6 milliards de dollars en 1965, les recettes au titre du tourisme international sont passées à 443 milliards de dollars en 1997. Selon le World Travel and Tourism Council (WTTC), en 1995 le tourisme représentait 10,1 % du PIB mondial, employant 212,2 millions de personnes, soit 11 % de l'emploi mondial. Un poids socio-économique qui n'a cessé de croître depuis (Cacomo, 2007; Lanquar, 1994). Enfin, plus précisément, les activités d'aventure (rafting, skateboard, escalade, spéléologie, plongée sous marine...) rassembleraient 63,4 millions de voyageurs entre 1995 et 2000⁶.

Anthropologiquement, tourisme et sport concernent les mêmes populations des pays développés, à un moment d'accomplissement des civilisations (Elias & Dunning, 1994; Diquet & Evrard, 2008; Caillat, 1996; Leite & Graburn, 2010). Plusieurs études très approfondies attribuent au sport le statut de religion contemporaine avec des homologues de célébration, de croyances et de pratique. Dans le même temps, l'œuvre référence de MacCannell (1976) donne le tourisme en pèlerinage contemporain vers des lieux d'attraction rituels. À travers le monde, les sites touristiques représenteraient un espace sacralisé. Autre point de convergence, dans un article argumentant l'interpénétration entre l'intimité du sport et l'intérieur même du domicile à travers tous les espaces qui soient, Debarbieux (2000) affirme: « le sport participe de la transformation des rapports entre sphère publique et sphère privée ». Or, en étudiant le tourisme international, les auteurs d'un numéro thématique récent de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* en arrivent justement aux mêmes conclusions (Réau, 2007).

⁵ Henri Giscard d'Estaing, 2001, Le sport en tant qu'élément du tourisme de loisirs, dans OMT & CIO, *Sport & Tourisme. 1^{ère} Conférence Mondiale*. p. 97.

⁶ Travel industry association of America, cité par OMT & CIO, 2001, *Sport & Tourisme. 1^{ère} Conférence Mondiale*. p. 125

Enfin, les loisirs au sens du temps libre passé en activités récréatives (Sue, 1993; Dumazedier, 1974; Rojek, Shaw & Veal, 2006), et notamment les loisirs sportifs, c'est-à-dire les pratiques des personnes qui vivent et habitent en Pyrénées ne sont jamais mentionnées dans les dossiers que l'on a pu étudier dans le cadre de cette thèse. Cela, vraisemblablement, parce qu'aux yeux des acteurs, les loisirs apportent moins de retombées directes (hébergement, transport, dépenses sur sites...), que le tourisme. Pour autant, en France ou en Espagne⁷, un développement sportif susceptible de représenter une offre pour le tourisme de montagne et de nature constitue indissociablement une offre de loisir.

Dès lors, quels sont les axes porteurs de l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 ? Quels objectifs sportifs et quel modèle de tourisme sont-ils pensés au tournant des années 1980 dans les Pyrénées ? Quels sont les mécanismes d'organisation mis-en-œuvre au début des années 1990 entre tourisme et sport ? Quels en sont les enjeux historiques, sociologiques, économiques et surtout géographiques ? À la suite d'une littérature déjà très fournie (Cazes, 1992; Dewailly & Flament, 1993; Errais, Mathieu & Praicheux, 1990; Pigeassou, 2004; MIT, 2002, 2005; Knafou & Violier, 2000; Baron-Yellès, 1999; Augustin, Bourdeau & Ravenel, 2008; Bourdeau, Corneloup & Mao, 2002; Bessy, 2008), le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* représente un cas d'étude heuristique pour observer encore des liens entre tourisme, loisir et sport.

Olympisme et nouvelles pratiques sportives

Les Jeux Olympiques ou les grandes compétitions de football, tennis et rugby, illustrent une célébration du sport moderne réglementé, institutionnalisé et indissociablement organisé en compétitions, c'est-à-dire « une mise en limite de l'activité physique » (Gay, 1997). Un modèle né en Angleterre au moment de la révolution industrielle. Selon une quasi-totalité d'auteurs en histoire, géographie et sociologie du sport (Loret, 1995; Lacroix & Bessy, 1994; Augustin, 1994; Defrance, 1987; Pociello, 1995; Parlebas, 1999; N. Midol, 1993; Vigarello, 1986; Bourdeau, Corneloup & Mao, 2002; Keerle, 2004), les années 1970 et 1980 marquent l'émergence et la diffusion de nouvelles formes d'activités qui s'éloignent de ce modèle sportif de compétition : glisses urbaines avec skateboard, BMX, roller... ou pratiques de nature surf, funboard, deltaplane, parapente, escalade, canyoning, benji, et différentes courses hors stade. Autant d'activités qui renouvellent fortement le domaine des pratiques physiques. Selon Loret (1995), ou Lacroix (1984) ou Midol (1993), il s'agit d'une contre-culture sportive qui s'oppose au sport éducatif, olympique et fédéral. Ce renouvellement est aussi spatial. À l'inverse des lieux du sport moderne (stades, gymnases, piscines...), les nouvelles pratiques investissent de multiples espaces. Transgressifs, anti-règles, hors limites, hors balisages... les auteurs en géographie ou ethnographie du sport observent un franchissement matériel mais aussi symbolique des limites et des frontières. D'autres études, notamment à la suite d'une

⁷ Ce n'est pas forcément le cas dans un pays en voie de développement où les infrastructures sportives (golfs, tennis, bases nautiques, centres équestres, pistes de VTT...) ne s'adressent qu'à une fréquentation internationale en séjour.

apostrophe de Passeron (1987) sous le titre *Attention aux excès de vitesse*, relativise le poids des affirmations promettant un renversement du monde sportif. Augustin (2003a, p. 328) note par exemple « le désir de pratiquer librement en dehors des contraintes et des encadrements rigides participe à une vision différente, mais complémentaire de l'institution sportive ». Différentes études défendent, contestent ou approuvent ainsi une intelligibilité binaire des dynamiques sportives.

Le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* met en tension ces deux versants du champ des pratiques corporelles, à travers une tentative de fusion. Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure, unique compétition olympique jamais organisée des nouvelles pratiques d'aventure et de nature, représentent ainsi un objet privilégié pour interroger cet aspect de l'histoire et de la géographie culturelle des activités physiques. Comment s'agencent l'aventure sportive en nature et l'organisation du mouvement olympique ? Quel peut en être le dénominateur commun ?

Une géographie des Alpes aux Pyrénées

Entre les reliefs volcaniques du Massif Central, les vallonnements dénommés montagnes par contraste paysager, les hautes altitudes de l'Himalaya, les roches désertiques du Hoggar, ou encore les différents étages de montagnes tropicales... le nombre de différences est considérable (Bordessoule, 2002; Messerli & Ives, 1997; Löffler & Stadelbauer, 2008; Godde, Price & Zimmerman, 2000). En fait, la qualification d'une aire géographique en espace de montagne dépend de la perception humaine, c'est-à-dire notamment de considérations paysagères, patrimoniales, géopolitiques ou même économiques. Sans pour autant fixer une impossible définition (Debarbieux, 2003, 2001; Lacoste, 2002), on admettra ainsi les montagnes comme une forme terrestre de relief saillant socialement et culturellement considéré comme tel, ce que formule Sacareau (2003, p. 14) en affirmant que les montagnes sont « un territoire particulier des sociétés humaines, produit par le jeu des différents acteurs en fonction de leur représentation et de leur stratégie ».

Le point de départ de ce travail de thèse repose sur une étude des dynamiques du tourisme en Pyrénées, au regard de l'historicité de la situation dans les Alpes, c'est-à-dire une géographie historique des deux systèmes montagneux majeurs de l'espace français dans le champ du tourisme. Autrement dit, il ne s'agit pas de considérer les Alpes en montagnes de référence⁸, ni d'établir une comparaison symétrique entre les deux chaînes. Il ne s'agit pas non plus de s'écarter du modèle alpin pour comprendre les « vraies » Pyrénées, mais de traiter comment les dynamiques du tourisme en Pyrénées imitent, concurrencent, ou se détachent du modèle Alpin. Une fois débarrassé de toute idée de déterminisme physique au profit d'un constructivisme affirmé, il devient possible d'interroger la fabrication des hiérarchies territoriales. Le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* qui s'inscrit délibérément au cœur d'un jeu de concurrence entre destinations touristiques Pyrénées/Alpes semble un objet

⁸ Il convient tout particulièrement ici de se prévaloir « d'alpinocentrisme ». Sachant que l'emprise du modèle alpin dans l'histoire de la géographie est importante. Selon Debarbieux et Rudaz (2010, p. 41) « les signes du statut prototypal des Alpes dans l'organisation de la connaissance relative aux montagnes sont nombreux ».

d'étude privilégié à ce sujet. Quelle est l'influence du modèle alpin en Pyrénées ? Quels sont les initiatives et le sentiment de concurrence entre les deux massifs ? Par suite, quelles ont été les opportunités de positionnement de l'espace pyrénéen dans le(s) champ(s) du tourisme ? Enfin, lorsque l'aménagement des Pyrénées françaises a reproduit le modèle alpin, quelles en sont les raisons ? Quelles sont les logiques territoriales, politiques et structurelles du développement en Pyrénées, Et bien au-delà comment fonctionne le territoire pyrénéen ?

Une contribution à l'étude des relations frontalières entre la France et l'Espagne au début de la construction européenne

Lancés au départ sans intention autre que nationale, mais finalement organisés conjointement par la France et l'Espagne au printemps 1993, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure permettent d'interroger la coopération transfrontalière entre ces deux pays de l'Union européenne et la situation géopolitique en Pyrénées.

Fortifiée par endroits au moment de la guerre civile espagnole, puis fermée par décision française de 1946 pour isoler le régime franquiste, la frontière pyrénéenne⁹ se pare de barrières, de fils de fer barbelés entrecoupés de postes de garde. Si la douane française se relâche un peu ensuite, le franquisme contribue à opacifier la frontière (Clúa Méndez, 2007; Di Febo & Juliá Díaz, 2005; Palard, 1997; Larguier, 2005; Velasco-Graciet, 1998). Jusqu'au début des années 1990, les douaniers contrôlent l'identité des personnes, limitent la quantité de marchandises ou de biens transportés, fouillent et amènent parfois en détention les contrevenants. Mais l'Europe, et notamment l'accord de Schengen apporte une donne nouvelle.

Imaginée par quelques précurseurs dès 1920, l'Europe débute officiellement avec le traité de Rome en 1957 qui ouvre la Communauté économique européenne (CEE), puis évolue en marché unique européen : l'Acte unique européen entré en vigueur pour 1987. Cet Acte unique européen fait entrer l'Espagne dans la CEE progressivement nommée Communauté européenne. Les changements viennent ensuite de l'Est, avec les révolutions démocratiques de 1989 en Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie, RDA, Pologne et Roumanie. Ces pays, anciennement communistes, se tournent vers la Communauté européenne en quête d'une aide économique ou politique. Les accords de protection se multiplient, néanmoins l'adhésion des pays concernés à une Europe commune reste discutée, mais en toute fin de l'année 1990, les changements de personnes favorisent l'ouverture politique. La CEE devient l'Europe des douze. En 1991, des représentants de chaque pays européen réunis à Maastricht négocient un traité d'Union européenne. Le traité définitif est signé le 7 février 1992, puis ratifié progressivement par les douze pays la Communauté européenne dont la France et l'Espagne (Bitsch, 2003; Lequesne & Doutriaux, 1995). L'accord, puis la convention d'application de Schengen sur la libre circulation des personnes sont ratifiés par l'Allemagne, le Benelux et la France en juin 1990, par l'Italie en novembre 1990 et par l'Espagne ainsi que le Portugal en juin 1991. Différents programmes de soutien aux coopérations entre les pays membres se mettent en

⁹ Ce travail de thèse ne porte pas sur des zones situées en Andorre et la question des frontières de cette principauté pyrénéenne qui n'appartient pas à l'Union européenne n'est pas développée ici.

place, notamment le FEDER et les INTERREG (Dressler-Holohan, 1992; Harguindéguy, 2007; Poli, 1995; Dupeyron, 2005). L'Union européenne existe depuis le 1^{er} novembre 1993, date d'entrée en vigueur du traité de Maastricht. Dans l'histoire des Pays de l'UE au tournant des années 1980 et 1990, certains faits marquent les esprits, en particulier la chute du mur de Berlin qui séparait la RFA de la RDA. Conjointement les années 1990 correspondent à la mise en place des eurorégions (Gaubard, 2002; Goldsmith, 1993), l'eurorégion Catalogne¹⁰ date précisément de 1991. Elle comprend Barcelone et Perpignan, mais aussi le département des Hautes-Pyrénées en France, alors que, réciproquement, la province de Huesca n'entre pas dans l'eurorégion. La zone appartient seulement à un programme de coopération, le réseau C-6 qui regroupe également depuis 1991 les villes de Toulouse, Montpellier, Barcelone, Palma de Majorque, Saragosse et Valence (Morata, 1995). La notion de coopération transfrontalière, qu'il ne faut pas confondre avec les mesures actuelles de coopération territoriale (Levrat, 2006), date de cette période.

Selon la Conférence européenne des régions de montagne « la montagne joue un rôle essentiel à l'échelle du continent européen »¹¹, elle représente 650 000 km² soit 28 % du territoire de l'UE après le traité de Maastricht. Certains affirment que « la Communauté européenne a été la première à jeter les bases d'une politique de la montagne »¹². Pourtant, le dilemme entre principe d'égalité et politique en zones particulières d'intervention ne facilite pas la mesure communautaire destinée aux milieux naturels d'altitude. Comme le titre un programme de la fin des années 1990 dans les Alpes intitulé *l'Homme et la pente*, un ensemble de contraintes partagées (relief, climat, ressources...) suggère les zones de montagne en espaces privilégiés d'une coopération transfrontalière. L'intention politique porte l'idée de passer d'un « massif barrière » à un « massif interface » (Hussy, 1997; Zwahlen & Bailly, 1996) entre deux pays de l'Union. Indépendamment de la Convention alpine signée en 1991 pour l'Arc Alpin, entre la 2nde Conférence européenne des régions de montagne organisée en 1988 et la 3^{ème} du même nom en 1994 se trouve rédigé le projet de Charte européenne des régions de montagne. À ce sujet, plusieurs textes citent justement l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 en tant qu'initiative communautaire de zone-montagne exemplaire¹³.

Un grand nombre d'ouvrages traitent de l'histoire des idées politiques en Europe, ou de l'histoire des institutions, des traités et des orientations de développement économique (Laude, 2004; Lequesne & Doutriaux, 1995 entre autres ouvrages de synthèse sur les années 1980 et 1990), mais relativement peu d'études concernent les coulisses de la construction européenne, le devenir des subventions, la réalité de terrain des collaborations affichées. D'ailleurs, le suivi des aides attribuées est rendu difficile en raison des structures administra-

¹⁰ Élargie depuis sous le nom d'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée.

¹¹ *Actes de la 3e Conférence européenne des régions de montagne*, 1995, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe. p. 7.

¹² Jacques Blanc, président du Comité des régions de l'UE, texte d'intervention publié dans les *Actes de la 3e Conférence européenne des régions de montagne*, *op. cit.*, p. 25.

¹³ Yves Dupin, secrétaire général de la Communauté de travail des Pyrénées, texte d'intervention publié dans les *Actes de la 3e Conférence européenne des régions de montagne*, *op. cit.*, p. 151. Bureau de représentation en France de la Commission européenne, 1994, *Les Régions françaises dans l'Union européenne*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.

tives locales et des projets qui peuvent solliciter une aide de l'Europe par différentes voies (Poli, 1995, p. 467; Sousse, 2006), il convient donc particulièrement de se tourner vers une géographie de terrain et une démarche qualitative en étude de cas.

Considérant ces textes qui donnent les Jeux Pyrénéens de l'Aventure en exemplarité d'initiative communautaire entre la France et l'Espagne¹⁴, et considérant plus largement le sport comme un reflet pertinent des relations internationales et des configurations politiques (Levermore & Budd, 2004; Augustin & Gillon, 2004; Errais, Mathieu & Praicheux, 1990), de quelles coopérations transfrontalières ces Jeux témoignent-ils réellement, sur le terrain ? À la suite de Nordman (1998) ou Sahlins (1989) qui réhabilitent les études locales pour appréhender la formation des États, quels peuvent être les apports de cette étude à la recherche sur le thème des frontières ? Quelles sont les modalités d'organisation communes des compétitions ? Quels sont les différents échanges politiques, sociaux et culturels entre les vallées sur le plan du sport et du tourisme en Pyrénées au début de la construction européenne ?

3. Cadrage de recherche et problématique

Une contribution à la géographie sociale

Ce travail de thèse souhaite participer à une géographie sociale (dans le sens de Di Méo & Buléon, 2005; et plus largement Fournier, 2001; Séchet & Veschambre, 2006; Hérin & Muller, 1998), c'est-à-dire préoccupée de l'imbrication des rapports sociaux et des rapports spatiaux. Sur ce point, il est fortement réducteur de définir l'approche critique en géographie française par l'œuvre géopolitique de Lacoste (1976) dans la mesure où l'origine d'une géographie sociale en France repose tout autant sur le marxisme. On pense à Reynaud (1981) et à tous les auteurs de la revue *Espace-Temps* dans ses débuts. Malgré l'effacement perceptible des cadres marxistes, l'étude des hommes dans leur espace telle que défendue par Noin (1983), Frémont et coll. (1984) puis maintenant Di Méo & Buléon (2005) est indissociablement critique.

Parmi les différentes problématiques de la géographie sociale, ce travail se focalise moins sur la construction d'un territoire (bien que la question soit abordée, notamment à travers la notion de destination en tant que « territoire qui se projette », tel que le formule Hazebroucq, 2009), ou sur l'activation d'une ressource particulière (la chaîne des Pyrénées, son littoral occidental), que sur le jeu des acteurs, c'est-à-dire la phase d'action. L'école grenobloise, dans ses travaux récents, apporte un certain nombre d'outils à ce sujet (Gumuchian et coll., 2003; Lajarge, 2008b, 2009; Vanier, 2009) et l'un des derniers volumes édité en Bretagne à la suite de l'école d'été de géographie sociale s'intitule *Territoires en action et dans*

¹⁴ Yves Dupin, secrétaire général de la Communauté de travail des Pyrénées, texte d'intervention publié dans les *Actes de la 3e Conférence européenne des régions de montagne*, p. 151. Ou également le texte du rapport du Bureau de représentation en France de la Commission européenne, 1994, *Les Régions françaises dans l'UE*. Luxembourg : Office des publications officielles des CE.

l'action (Dodier, Rouyer & Séchet, 2007). À Toulouse également, un numéro thématique de revue pose la question des acteurs et de l'intentionnalité en géographie (Cavaillé & Milian, 2008). Ces dernières études empruntent souvent à la sociologie. En suivant les recommandations de ces auteurs, l'une des parties de ce travail de thèse mobilise la sociologie des organisations et le concept d'acteur territorialisé pour étudier les possibilités d'un projet en particulier : *Les Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*. Une autre partie interroge cette intentionnalité à travers un ensemble de concepts adaptés de la psychologie sociale. Il s'agit d'étudier géographiquement le rôle des stéréotypes dans l'action. Un apport original dans la théorisation des rapports sociaux et des rapports spatiaux.

Deuxièmement, pour aborder le renouvellement des activités sportives et touristiques impliquées, notamment ces pratiques d'aventure et de nature parfois qualifiées de contre-culturelles, ce travail emprunte aussi à une géographie culturelle francophone (Bonnemaison, 2000; Sauter, 1981; Claval, 1981, 2003). Il s'agit de mobiliser notamment le travail de Loret (1995), Bessy (1995), Lacroix (1984, 1995) ou Bourdeau & Mao (2002). Une partie expose les apports mais aussi les limites de ces auteurs souvent issus de la sociologie ou de l'ethnologie. Malgré la concurrence entre géographie sociale et culturelle, notamment lorsque Di Méo & Buléon (p. 7) insistent à dire que « le courant très actif des géographes culturels n'en défend pas moins aujourd'hui, dans les rangs de la géographie française, une approche qui se différencie sensiblement de notre point de vue », il semble possible de concilier certains apports de l'approche culturelle avec une lecture sociale de l'existence territoriale. Il s'agit de participer à une géographie sociale, qui autorise aussi l'observation culturelle, à condition de se tenir éloigné des approches strictement culturalistes ou post-modernes.

Troisièmement, ce travail de thèse souhaite contribuer à une géographie politique dans l'étude des échanges transfrontaliers ou des configurations locales, mais aussi indirectement à une géopolitique du sport et du tourisme. À partir de références théoriques (Grange, 1987; Rosière, 2007; Bouquet & Velasco-Graciet, 2007; Paasi, 2011; Amilhat-Szary & Fourny, 2006; Brunet-Jailly, 2010) et thématiques (Errais et coll., 1990; Arnaud & Wahl, 1994; Augustin & Gillon, 2004; Gillon, 2011; Giband & Holz, 2007), il s'agit de traiter les ambitions internationales des parties en présence, depuis le porteur de projet à ses débuts jusqu'au mouvement Olympique durant l'organisation des Jeux. Le financement des compétitions semble un indicateur pertinent à ce sujet. Dans ce cadre, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure peuvent traduire l'état des relations internationales entre la France et l'Espagne, c'est-à-dire un terrain d'étude privilégié pour appréhender le début de la construction Européenne en Pyrénées.

Enfin, l'ensemble constitue un essai de géographie historique, c'est-à-dire l'application d'un cadre théorique et d'une problématisation de géographe pour étudier le passé. Comme le précise Staszak (2003b, p. 465), auteur de cette notice dans le *Dictionnaire de la géographie*, la géographie historique est « une géographie rétrospective, qui étudie l'espace à un (ou plusieurs) moment(s) du passé; c'est l'objet qui est spécifique, la méthodologie aussi, mais non la méthode »¹⁵. Cette définition remonte en fait à Dion (1949), et les auteurs récents, notamment

¹⁵ Dans sa notice, Staszak (2003, p. 465) mentionne également le sens d'une géographie dont l'attitude « consiste à mettre l'accent sur la dimension historique du monde actuel ». À l'extrême, dans un séminaire de recherche à l'université de Metz, dont l'intitulé appelait « une géographie historique », plusieurs auteurs répondent en étu-

au plan international, estiment que « la géographie historique est bien plus qu'une géographie humaine rétrospective : elle étudie de manière générale les géographies du passé et ne conçoit la géographie du temps présent que comme l'une des géographies parmi d'autres » (Baker, 2005, p. 25; et aussi Boulanger & Trochet, 2005; Baker, 2003). Pour le dire simplement, ces auteurs affirment une intention épistémologique et une ambition élargie dans l'étude des spatialités humaines en différentes sociétés ou en différentes époques. Comme si la géographie historique n'était pas une branche de la géographie, mais l'inverse. Ces derniers argumentent notamment combien « la géographie du proche et du présent est éphémère » et comment « elle est rapidement éclipsée dans et par l'histoire »¹⁶. Dans tous les cas, la géographie historique se partage entre les courants de la discipline. À la suite de Dion (1949, 1969) encore issue de l'école vidalienne, il existe une géographie historique économique, notamment dans la recherche en science régionale (Bailly & Paelinck, 1988; Benko & Strohmayer, 1995), une étude géo-historique des évolutions du milieu proche de la géographie physique (Jacob-Rousseau, 2010; Antoine, Desailly & Peltier, 2009), une géographie historique de sensibilité culturelle (Planhol, 1994; Pitte, 1995), une géographie historique issue de l'analyse spatiale orthographiée spécifiquement géohistoire (Grataloup, 1996, 2003), ou encore une géographie historique d'assise géopolitique ou radicale (Lacoste & Giblin, 1998; Lacoste, 1995). Dans notre cas, il s'agit donc principalement d'un travail de géographie historique d'assise théorique sociale.

Postulat constructiviste, plan de thèse, problématique et hypothèses

En suivant les auteurs de géographie et de sociologie déjà cités, ce travail de thèse adopte un postulat général constructiviste vis-à-vis des objets ou des phénomènes observés. C'est le principe de « construction sociale de la réalité » (Berger & Luckmann, 1986). Autrement dit, sans pour autant s'engager dans une épistémologie constructiviste qui remet en cause la définition des connaissances produites, on s'accorde à l'idée que le monde tel qu'on le perçoit n'est pas tant une donnée physique immuable et inchangée qu'une construction sociale résultant des activités matérielles ou immatérielles de la société humaine (Watzlawick, 1988; Le Moigne, 2001-2003). Dans le même temps il s'agit d'éloigner le déterminisme physique ou le possibilisme, car dans une certaine mesure en géographie plus qu'en sociologie ou en histoire le postulat positiviste –qui considère les objets en tant que réalité imposée– pousse vers un certain déterminisme physique.

En tourisme, pour le dire simplement, on ne peut évaluer le succès du mont Blanc à sa hauteur ou à une situation au cœur de l'Europe (Carte 1). Ainsi que l'énoncent Sacareau et Vacher (2001, p. 7) en introduction d'un volume consacré aux *processus, périodisations, et variations régionales dans la mise en tourisme des lieux et des espaces*, tout espace peut devenir touristique, mais l'opinion que tout espace peut devenir touristique à tout moment est

diant le développement du tourisme patrimonial et la visite de monuments, comme si l'étude des usages présents d'un objet ancien pouvait être qualifiée de géographie historique. Un point de vue non partagé.

¹⁶ Cette formulation se retrouve sous la plume de différents auteurs en France et à l'étranger, elle viendrait de George (1992).

fausse. Un certain nombre de facteurs plus ou moins favorables et concordants sont activement nécessaires. L'existence d'une matérialité spatiale, ou espace concret, ne doit pas être rejetée, mais plusieurs autres niveaux d'analyse méritent d'être envisagés. En tout cas, l'idée d'une « vocation touristique » de la Mer de Glace et du mont Blanc ou du Cirque de Gavarnie et du mont Canigou en Pyrénées est une idée largement dépassée en géographie¹⁷. Tous les géographes ont abandonné le déterminisme physique, pour affirmer qu'un paysage n'existe pas en dehors des représentations humaines (Briffaud, 1994; Sgard, 2011, 1997; Berque, 1994), qu'une nature de roche ou de fluide est un gisement naturel seulement de par les besoins de la société présente et de son organisation (Claval, 2003; Bailly & Béguin, 2001; Lévy, 2003b) ou encore qu'une particularité locale doit être activée par un projet pour constituer une ressource territoriale (Gumuchian & Pecqueur, 2007; Lajarge & Roux, 2007; Lévy, 2003b). Influencé notamment par Raffestin (1986), et selon les mots de Chadefaud (1988, p. 15) :

« Nous avons écarté une ancienne démarche de la géographie régionale qui emprunte au déterminisme physique, ou tout au moins à son succédané : le possibilisme. Elle considère qu'en eux-mêmes, certains paysages naturels (en l'occurrence une montagne, un littoral, un lac, une forêt...) ou humanisés (château, ruine, monument...) peuvent être porteurs de cette activité productrice qu'est le tourisme. Le tourisme s'est installé et développé là *parce qu'il y a quelque chose à voir* (panorama, grotte, curiosité naturelle ou historique...), ou *parce qu'il y a quelque chose à faire* (baignade, escalade...). *Tout naturellement* ces substrats ont déterminé cet acte humain. *C'était inéluctable !*

Disons-le tout net, nous avons inversé le raisonnement. [...] Un produit touristique ne saurait s'identifier à la prétendue *valeur naturelle* d'un paysage, d'un littoral, d'un champ de neige, d'un espace rural, d'un monument classé ou d'un centre ville ancien. Il ne s'agit là que de paysages ou de lieux que l'homme ignore, exploite, délaisse ou réutilise en fonction de ses besoins sociaux. Ces aspirations issues de la société globale du moment impulsent, selon la logique des modes de production et à partir des potentialités de l'espace concret des produits, des marchandises ou des biens ».

Plus récemment, à la suite de ses recherches sur la mise en place du PNR des monts d'Ardèche et du PNR de Chartreuse, Lajarge (2008a, pp. 74-75), déclare non sans humour :

« J'ai vu l'orogénèse alpine en Ardèche, la poussée des montagnes en Ardèche. Cela a duré trois ans et demi à peu près, et ont a fait naître des montagnes en Ardèche, et je vous assure que maintenant il y a des montagnes en Ardèche. D'ailleurs, il y a même un Parc des monts d'Ardèche qui permet de labéliser leur orogénèse alpine personnelle. Pourquoi alpine ? Parce que cela ne relève pas du tout d'une orogénèse de type Massif Central [...]. Effectivement on a fabriqué des montagnes en Ardèche et par contre on a rasé des montagnes en Chartreuse : c'est un creux maintenant, ce qui leur pose un problème, parce que étant à côté d'une ville qui se pense comme une montagne, ils ne font plus que recevoir ce qui coule de la ville. Donc effectivement, la matérialité est un construit social, je ne dis pas que le point culminant de l'Ardèche n'est pas plus haut que la vallée du Rhône, ou que les sommets de Chartreuse ne dépassent pas du centre ville de Grenoble, enfin si bien sûr, je ne parle pas de topographie mais je parle des représentations que l'on se fait de ces matérialités là ».

¹⁷ Violier (2001) propose une intéressante revue de la littérature parmi les auteurs plus ou moins coupables de déterminisme en géographie du tourisme depuis les années 1960 en France.

À partir de cette entrée constructiviste et des questionnements posés en introduction, la problématique de ce travail est double :

Premièrement –au regard des dynamiques du sport et du tourisme depuis les premiers voyageurs dans le massif du Mont-Blanc jusqu’au cas du programme *Pyrénées: Laboratoire de l’Olympisme* au début des années 1990–, ce travail observe un certain nombre de difficultés des Pyrénées dans la concurrence des territoires de nature et de montagne en France. À partir de ce constat, on cherche à savoir quelles peuvent en être les raisons. Or, en ayant écarté toute idée de déterminisme physique au profit d’un constructivisme affirmé, il s’agit de se concentrer sur les acteurs et sur leurs dynamiques de projet. Autrement dit, les difficultés de positionnement ou de repositionnement des Pyrénées françaises dans la hiérarchie des territoires de nature et de montagne doivent se comprendre comme une difficulté des acteurs à y faire aboutir des projets porteurs, à saisir les opportunités de l’évolution des pratiques de loisir, de sport et de tourisme dans le temps et dans l’espace. Le cas du projet de *Laboratoire de l’Olympisme* en Pyrénées qui se termine prématurément semble à la fois une remarquable occasion manquée pour ce territoire, mais aussi une remarquable illustration des mécanismes par lesquels d’autres projets ont pu être manqués en Pyrénées.

Dès lors, deuxièmement, quels sont les facteurs qui entravent les dynamiques territoriales de projet des acteurs en Pyrénées dans ces domaines du sport et du tourisme ?

- Première hypothèse : *Les Pyrénées: Laboratoire de l’Olympisme* était un projet parfaitement réfléchi mais en quelque sorte imposé au(x) territoire(s) déjà existant(s). (hypothèse spécifique au cas d’étude).
- Seconde hypothèse : Incapacité des acteurs à s’entendre pour mener à terme une action collective de grande envergure en Pyrénées et dilution des moyens par conflits entre acteurs du même territoire. (hypothèse plus générale).
- Troisième hypothèse : Un déficit des Pyrénées en polarités urbaines et grands axes de transport ou de communication susceptibles de former une offre et une demande porteuses sur l’ensemble de la zone. (hypothèse générale).
- Quatrième hypothèse : à partir d’une théorisation inédite de géographie des stéréotypes territoriaux, on peut considérer que les acteurs des Pyrénées souffrent d’un effet de menace du stéréotype négatif de leur territoire. (hypothèse générale et transposable).

Enfin, au cours de la thèse, différentes hypothèses secondaires sur un point particulier sont annoncées puis validées ou invalidées afin de poursuivre la démonstration d’ensemble. À partir du présent cadrage théorique, la présentation détaillée des concepts mobilisés dans chacune des parties précède la section concernée.

Après cette introduction thématique, théorique et méthodologique, la thèse comporte deux grandes parties et une discussion finale suivie de la conclusion générale.

Zonage d'étude et périodisation

À un premier niveau, ce travail de thèse a pour objet le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* avec l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en France et en Espagne, ce qui détermine deux terrains d'étude autour de la frontière en Pyrénées. Suivant cet aspect, la thèse correspond à une double monographie, c'est-à-dire « l'étude complète et détaillée, sous tous ses aspects [...], du fonctionnement d'une entité humaine et sociale : une organisation, une entreprise, un service, un quartier, un village » (Mucchielli, 2009), en l'occurrence une organisation.

Pour autant, il ne s'agit pas d'un exposé symétrique dans le cadre d'une approche comparative entre les deux terrains au sens conventionnel (Dogan & Pélassy, 1990; Vigour, 2005 pour une synthèse des principes de l'approche comparative en sciences sociales). Il s'agit davantage d'observer les usages de la frontière qui sépare politiquement les deux versants de la chaîne des Pyrénées.

Plus encore, à un second niveau, l'objet d'étude devient la concurrence des territoires dans le domaine du sport et du tourisme de montagne en France, c'est-à-dire *in fine* l'ensemble des mécanismes par lesquels s'active cette concurrence des hiérarchies territoriales entre les Alpes, les Pyrénées ou encore le Massif Central. La problématique porte spécifiquement sur cette dimension du sujet. Autrement dit, l'enjeu ne porte pas tant sur la gouvernance de ces terrains d'étude, que sur les mécanismes par lesquels cette gouvernance illustre les dynamiques de projet dans la concurrence de territoire. Sur ce point, le zonage d'étude correspond plutôt à l'hexagone français, avec une attention portée sur les reliefs.

Dans ce cadre, la thèse considère les grands toponymes que sont: Alpes occidentales du Nord et Alpes occidentales du Sud approximativement situées en France, les Alpes orientales en Suisse, en Allemagne et en Autriche, tout comme les Pyrénées orientales, centrales et occidentales en France ou en Espagne, ou encore le Massif Central, le Jura et les Vosges. Il ne s'agit pas pourtant d'accorder à ce découpage une validité physique ni de feindre les enjeux de ce découpage (Meyzenq, 1984; Fourny & Sgard, 2007), mais justement de mobiliser pour le comprendre un découpage très largement admis parmi les acteurs. Il va sans dire qu'en eux-mêmes ces découpages ne sont en rien une donnée naturelle, tout comme le fait de définir un massif du Mont-Blanc, un massif du Canigou, la chaîne des Pyrénées ou l'Arc alpin en tant qu'unité cohérente est incontestablement une construction sociale par sélection et regroupement de certains reliefs plutôt que d'autres dans l'espace concret des matérialités terrestres. Les recherches de Pujol (1994) sur l'invention du Massif Central, tout comme celles de Sgard (1997, 2001) relatives au Vercors en constituent de superbes démonstrations.

Dans le même sens, la périodisation de ce travail –c'est-à-dire la délimitation d'une période d'étude– est double. D'une part, l'étude des dynamiques du sport et du tourisme en

France depuis leur commencement nécessite une temporalité assez longue : années 1740-2000. D'autre part l'étude détaillée du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* avec l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en France et en Espagne porte sur une temporalité très courte : les années 1980 et 1990.

Conformément aux acquis de la recherche en histoire ce sujet (Arnaud, 1998; M. Boyer, 1996), les barrières ou les étapes de ces deux périodisations ne sont pas définies par un événement politique ou militaire, c'est-à-dire extérieur au domaine concerné, mais par un fait marquant du sport ou du tourisme. Il s'agit par exemple de la découverte de la Mer de Glace en 1741, de l'organisation des premiers Jeux Olympiques d'hiver en 1924 ou de l'organisation de Jeux Pyrénéens de l'Aventure en 1993.

Posture de recherche

Récemment, Bussi (2006) revendique comme posture de recherche en géographie sociale et en géopolitique « la réponse à une demande sociale ». Dans le même sens, plusieurs auteurs traitent du sport ou du tourisme afin de s'inscrire dans des problématiques professionnelles de développement, voire pour anticipation, et en tout cas « pour agir » (Vlès, 1996a, 1996b; Escadafal, 1997; Hillairet, 1992; Desbordes & Falgoux, 2007; R. A. Smith, 1992; Ritchie & Goeldner, 1994). Parfois ces auteurs établissent en fin d'article une liste de « recommandations à l'intention des responsables locaux ». Certaines études sont intégralement réalisées en tant que « aide à la décision » pour un organisme financeur. Les connaissances acquises procèdent d'un apport technique ou pratique. Entre l'intention de recherche universitaire finalisée, la notion de recherche appliquée et la situation de recherche-action, différents registres d'implication existent pour un chercheur en sciences humaines et sociales. Il peut s'agir de répondre à une problématique de terrain, d'engager une situation d'innovation, voire même de participer directement aux dynamiques sociales, économiques et territoriales en cours.

Bien au contraire, Lacoste (1976) diffuse en France une approche délibérément critique. La géographie radicale et la géopolitique des colonnes de la revue *Hérodote* procèdent d'un intérêt émancipateur. Dans le cas du tourisme, on pense au travail controversé de Hoerner (2007, 2008) qui développe parfois une approche radicale de ce « méfait ». En sociologie, s'il existe une recherche financée par des contrats auprès d'entreprises ou d'organismes privés, différents auteurs préfèrent conserver une intention critique et s'opposent même parfois fortement envers cette « compromission ». Selon Bourdieu (1984), la sociologie est un moyen de « dévoiler ce qui est censuré ». Il existe le MAUSS (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales), dont la revue se trouve l'une des plus diffusées du champ. Enfin, les auteurs héritiers du marxisme considèrent la recherche sociale en tant que matériel destiné à « motiver le renversement de l'ordre établi ». En sport, il faut citer l'œuvre de Brohm (1992, 2006) et les auteurs de la revue *Quel Corps ?*.

Notre positionnement est intermédiaire. Il s'agit d'analyser le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*, afin d'étudier la gouvernance et les implications géographiques d'un projet touristique et sportif innovant au début des années 1990. Il ne s'agit pas de ré-

pondre à la demande sociale d'un organisme financeur et ce travail de thèse ne comporte aucune visée normative. Le point de vue adopté reste éloigné d'une prescription, d'une aide à la décision ou d'une mission de conseil. Pour autant l'intention n'est pas d'établir une critique radicale, politisée ou idéologisée. Il s'agit de produire une connaissance originale sur l'objet et une contribution théorique à la recherche en sciences humaines et sociales destinées à l'éducation, l'apprentissage et la formation.

4. Méthodologie

Conformément au cadre d'étude annoncé, et de par la nature de notre objet, ce travail de thèse utilise une méthodologie qualitative de géographie historique et sociale. En suivant les principes de la recherche à ce sujet (Grawitz, 2001; Paillé & Mucchielli, 2012; Olivier de Sardan, 2008; Hamel, 1998), les analyses reposent sur un traitement de sources écrites, de sources orales et de sources audiovisuelles.

La pluridisciplinarité du travail porte également au plan méthodologique, dans la mesure où il s'agit d'articuler la démarche géographique renouvelée du terrain (Collignon & Retaille, 2010; Ghorra-Gobin & Moriniaux, 2007) avec les méthodes de l'historiographie pour assurer un recul suffisant (Soulet, 2009; Ruano-Borbalan, 1999). Cette préoccupation se traduit notamment par la séparation fondamentale entre les sources (qui sont le matériel étudié) et les références (qui sont les outils de réflexion sur ce matériel à étudier ou le résultat d'études antérieures).

Recueil des données

Avant même le début de l'inscription administrative en thèse de doctorat, une pré-enquête a été réalisée durant l'été 2007 afin d'évaluer le contenu du sujet, de débiter la collecte d'informations et de rédiger le projet de thèse dont ce manuscrit est l'aboutissement. La pré-enquête a été réalisée au sein de la fédération de spéléologie FFS impliquée assez tôt dans le projet *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme*, et dans la vallée d'Aure qui hébergeait une partie des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. Il s'agit d'une visite des sites sportifs (BMX, roller, canyoning, vol libre) et de plusieurs entretiens exploratoires avec d'anciens responsables de la Coupe de France de descente de canyon 1992 puis de l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. Localement, une rencontre avec des personnes de la municipalité de Saint-Lary-Soulan a été possible en marge d'un conseil municipal ayant justement pour ordre du jour principal le tourisme et les stations de ski en Pyrénées. Enfin, toujours dans le cadre de la pré-enquête, un premier inventaire des acteurs et des faits a été réalisé par lecture simple des articles consacrés aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 dans des supports presse ou magazine facilement accessibles (*Libération*, *L'Équipe*, *Sport et Vie*).

Le recueil des données en lui-même a été réalisé en trois phases durant les années 2008, 2009 et 2010 en France, en Espagne et en Suisse, auxquelles il faut ajouter quatre déplacements spécifiques à Toulouse et Paris pour s'entretenir avec des personnes qu'il n'était pas possible de rencontrer à un autre moment.

Les sources orales se composent d'entretiens semi-directifs avec des acteurs publics ou privés impliqués dans le projet *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* et/ou dans l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 en France et en Espagne. La géographie sociale et la sociologie des organisations ne fixent pas le nombre d'acteurs à rencontrer. La liste des ac-

teurs pertinents n'est pas un inventaire *a priori*, mais résulte plutôt des entretiens exploratoires puis augmente par effet *boule de neige* au fur et à mesure de la recherche. Au final, 23 entretiens semi-directifs ont été réalisés (Liste et qualités des acteurs rencontrés en **Annexe 1**). Parfois, une correspondance écrite, électronique ou téléphonique s'établissait avec les personnes après la rencontre afin de préciser ou d'ajouter encore certaines informations. Conjointement, dans le cadre des phases de terrain, diverses rencontres plus ou moins brèves ont eu lieu en vallée d'Aure et dans le haut du Sobrarbe. Il s'agissait de spectateurs ayant assisté aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993, d'anciens bénévoles au sein de l'organisation et de commerçants locaux en activité depuis la fin des années 1980. Dans le même sens (et en lien avec nos études antérieures Suchet & Jorand, 2007, 2009; Suchet, Jorand & Raspaud, 2011; Suchet & Raspaud, 2010b), nous avons rencontré une dizaine de passionnés fortement engagés dans l'activité canyoning depuis les années 1980 puis organisé un entretien collectif avec deux groupes de pratiquants actifs sur cette période en BMX et en skateboard. Ces témoignages apportent un point de vue extérieur. Enfin, nous avons réalisé aussi trois entretiens complémentaires longs avec des acteurs sans implications directe dans le programme ou dans l'organisation des Jeux 1993 mais dont la connaissance approfondie et une longue expérience du domaine pouvaient être intéressantes (**Annexe 2**). Cela constitue 12 entretiens semi-directifs supplémentaires.

Les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits (presque intégralement). Le guide d'entretien se composait d'indicateurs relatifs au contenu du projet *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* et à l'ambition de ces Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 ; au rapport qu'entretient la personne avec les Pyrénées, puis à l'identification des acteurs pertinents, à la position de ces derniers, à l'existence d'un système d'action formel et informel, aux sources de pouvoir, aux différents conflits *versus* collaborations entre individus ou entre groupes, aux stratégies mises en œuvre, puis aux objectifs des acteurs et des organisations. Plus largement, le guide d'entretien se terminait par des indicateurs sur la gouvernance des grands projets dans le domaine du sport et du tourisme en Pyrénées, comparativement à celle dans les Alpes du Nord, les Alpes du Sud ou le Massif Central (**Annexe 3**). Sur cette base, la composition des guides d'entretien était volontairement adaptée pour chacun des acteurs ou des groupes d'acteurs rencontrés.

Les sources écrites se composent de l'ensemble des archives du programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme*, depuis les premières actions culturelles ou environnementales, jusqu'à l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 avec le mouvement Olympique international. Les documents sont issus de France et d'Espagne, mais aussi d'autres pays lorsque cela était possible.

- Articles de presse ou de magazines publiés sur le sujet dans la presse quotidienne régionale (*La Dépêche du Midi*, *La Nouvelle République des Pyrénées*¹⁸, *La Croix du*

¹⁸ Pour certains supports (la revue fédérale *Spelunca* entre 1980 et 1995, la presse quotidienne régionale *La Dépêche du Midi* et *La Nouvelle République des Pyrénées* entre 1992 et 1993), notre méthode de recueil des données se caractérise par un dépouillement systématique des articles relatifs au programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* et à l'organisation des activités de nature en Pyrénées.

Midi, La Semaine des Pyrénées, Diario del Alto Aragón, Heraldo de Aragón), la presse quotidienne ou hebdomadaire nationale (*Libération, Le Monde, L'Humanité, El Día, Frankfurter Allgemeine Zeitung, Détective, Le Soir Bruxelles*), la presse sportive ou les magazines de tourisme et de nature (*L'Équipe, Sport et Vie, Gymnasium Magazine, Grands Espaces*), la presse jeunesse (*Wapiti, Le journal des enfants*), les revues professionnelles, sportives fédérales ou institutionnelles (*Slalom, B-Side, Spelunca, Fédézine, Le Magazine fédéral du skateboard, Objectif Pyrénées, Stratégie, Communication, Parapente Mag, VTT magazine, Vélo Vert, La Lettre de l'économie du sport*).

- Documents internes à l'organisation du programme et des compétitions sportives (rapports techniques, organigrammes, contrats de travail, audit de communication 1992, audit financier 1992, rapports comptables, documents de bilan rédigés après les Jeux). Documents supports de commercialisation du projet (communiqués de presse, flyers, encarts promotionnels reproduits sur différents supports, plaquettes, pochettes, affiches). Il s'agit aussi du livre d'or des compétitions FFS, une archive originale très riche en prises de position sur le vif.
- Documents d'archives sur la vallée d'Aure et le Sobrarbe espagnol ont été consultés à la mairie de Saint-Lary-Soulan et aux Archives historiques provinciales de Huesca.
- Documents sur la situation du mouvement olympique au moment des faits. Archives du CIO. Nous avons pu également accéder aux lettres échangées entre les personnes en charge de la compétition sur le terrain, les organisateurs des Jeux et les responsables du mouvement olympique.

Les sources audiovisuelles, souvent délaissées au profit des sources écrites, nous ont semblé d'une importance majeure pour appréhender la fabrication des représentations collectives au cours des années 1980 et 1990. Durant cette période, qui précède l'informatisation des ménages en France ou en Espagne, la télévision représente l'un des plus puissants moyens de diffusion des informations au quotidien. Les nombreuses recherches en sociologie ou en histoire des médias en attestent. Comme le précise Bourdieu (1996) : « la télévision a une sorte de monopole *de fait* sur la formation des cerveaux d'une partie très importante de la population ». Or, en dehors de quelques rares auteurs (Raoulx, 2006), la télévision reste une zone d'ombre de la recherche en géographie francophone¹⁹. Pourtant si l'on considère la construction d'un territoire en tant que travail nécessairement collectif et cognitif (Lajarge, 2008a; Gumuchian et coll., 2003; Di Méo, 1991, 2004)–, les images télévisées sont à la fois un médiateur particulièrement efficace et un diffuseur de cette méditation territoriale. Dans le cas du programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* et concernant l'organisation des activités de tourisme en montagne, les archives audiovisuelles se composent surtout d'émissions documentaires, de reportages et de sujets du journal télévisé de 20h ou de 13h sur les chaînes TF1, Antenne 2 (qui devient France 2 en septembre 1992), France 3 et France 3 Sud.

¹⁹ Et ce n'est pas le cas en géographie anglophone préoccupée de cette source et de cet objet depuis le début des années 1990 (voir notamment Earl & Pasternack, 1991; Adams, 1992, 2009; Christophers, 2009).

Par contre, il n'a malheureusement pas été possible de retrouver les sources radiophoniques, dont la majorité provenait apparemment de radio Monte-Carlo RMC sur le strict plan sportif des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. D'ailleurs, en soi même, la notion d'archive radiophonique semble délicate dans la mesure où malgré certaines tentatives²⁰ les chaînes de radio ne conservent pas toutes un enregistrement intégral de leur activité.

Les sources numériques, enfin, sont quasiment inexistantes sur le sujet qui nous préoccupe. Très ponctuellement, des informations émanent des sites internet de fédérations sportives (FFS, FFME, FFVL), de forums ou de sites web (www.skipass.com/, www.descente-canyon.com/forums/, www.pyrenees-team.com/forumteam/, www.camptocamp.org/forums/), puis d'un blog d'information en politique sportive apparenté à *MediaPart* qui traite du CIO (mediapart.fr/blog/francis-distinguin). Par contre, autre archive numérique, le contenu minitel du 3615/PYRENEES/JPA n'a malheureusement pas pu être étudié. D'ailleurs, les études réalisées à partir de cette source très caractéristique des années 1990 manquent énormément.

La liste complète des sources écrites (avec les lieux de consultation) précède la bibliographie en fin de thèse.

Traitement des données

Le traitement de ces données a commencé par un temps de prise d'informations. Il s'agissait de reconstituer les dates et les faits. Cette première phase respecte les principes de l'historiographie (Soulet, 2009; Ruano-Borbalan, 1999), et notamment de l'historiographie du sport et du tourisme (Terret, 2007; M. Boyer, 1996, 2002). Le niveau de validité d'une information repose sur la règle de concordance des sources. L'étude respecte l'ordre chronologique. La présentation des faits évite soigneusement l'anachronisme. Par exemple, tout comme on ne doit pas traduire en dollars US les sommes dépensées en louis d'or sous l'Ancien régime, les chiffres de financement des activités ne sont pas convertis en Euro pour éviter l'anachronisme, même de très courte durée²¹. Il faut admettre ces sommes dans le contexte économique de la France des années 1980 et 1990, c'est-à-dire en période de moindre coût de la vie mais aussi de liquidité plus importante des administrations publiques malgré la fin des temps de forte croissance économique (Tuppen, 1988, 1991a; Bournay & Pionnier, 2007; Mermet, 1993)²².

²⁰ Notamment les sites internet <http://100ansderadio.free.fr/>, celui de l'EPEA <http://archives.gip-epra.fr/> et dans une moindre mesure l'INA.

²¹ Dans certaines publications antérieures du travail de thèse, nous avons fait l'erreur d'apposer une conversion des sommes en Euros entre parenthèses à la suite des sommes en francs ou en pécétas (Suchet & Jorand, 2008, 2012; Suchet, Jorand & Tuppen, 2010).

²² Il faut se rappeler qu'au milieu des années 1990, les prémices d'une monnaie d'échange unique se chiffrent en écus ! (pour *European currency unit*). Un des articles consultés au sujet du soutien de l'Union Européenne en faveur des projets transfrontaliers utilise cette monnaie !

La seconde phase du traitement des données repose sur une étude transversale catégorielle à partir des thèmes de l'analyse stratégique ainsi que le recommande Gumuchian et coll. (2003). Comme le guide d'entretien des sources orales, la grille d'analyse concernait l'identification des acteurs pertinents, la position de ces derniers, l'existence d'un système d'action formel et informel, les sources de pouvoir, les différents conflits *versus* collaborations entre individus ou entre groupes, les stratégies mises en œuvre, puis les objectifs des acteurs et des organisations. Plus largement, la grille d'analyse se terminait tout comme le guide d'entretien par des indicateurs sur la gouvernance des grands projets dans le domaine du sport et du tourisme en Pyrénées, comparativement à d'autres zones de montagne. Plus encore, dans le cadre d'une géographie sociale (Di Méo, 1998; Séchet & Veschambre, 2006)²³, un dispositif d'indicateurs porte sur les représentations des Pyrénées *versus* des Alpes du Nord et comparativement des Alpes du Sud ou du Massif Central, la prise en compte de l'espace, les intentions territoriales, la définition vécue et revendiquée des Pyrénées, et pour certains acteurs rencontrés: le contenu de leur projet de territoire. La procédure de catégorisation était ouverte afin de prendre en compte les différentes positions méconnues au départ de l'étude (Bardin, 2003).

Dans ce cadre, trois versions de la grille d'analyse ont été élaborées, une version adaptée à l'analyse des sources écrites, une version destinée à l'analyse des retranscriptions d'entretiens et une grille d'étude des sources audiovisuelles. L'étude des photographies présentes dans les sources écrites respecte la méthode descriptive thématique simple de messages visuels à procédure de catégorisation ouverte (Cocula & Peyrouet, 1986; Cayla, 2002). De plus, en raison de la grande disparité dans la nature et le contenu de ces sources (Bardin, 2003; Jacob-Rousseau, 2009; Cayla, 2002) certaines adaptations sont à chaque fois nécessaires. Les sources écrites ont ainsi bénéficié d'une seconde analyse longitudinale de chaque document. Concernant les entretiens, il a été possible de classer les arguments puis de les comparer et l'auteur des propos n'a jamais été séparé du texte. En complément une analyse manuelle (sur le logiciel Microsoft Word) des occurrences a été réalisée sur neuf entretiens. Enfin, l'effort de mobiliser des sources audiovisuelles nécessite un certain nombre de techniques et de méthodes spécifiques (Hiroux, 2009; Jost, 2004). Sans pouvoir mettre en place tous les dispositifs parfois complexes qui existent pour l'étude des séquences son et images, on a tenté deux études de la narration iconographique puis trois courtes décompositions du montage : taille du plan, point de vue et mouvements de la caméra, dynamique des personnages ou des objets, composition de l'image, éclairage son (indépendamment du message vocal). Autant de perspectives méthodologiques pour la géographie.

²³ Par contre, ne s'agissant pas d'étudier un territoire effectif en activité, son architecture, son appropriation quotidienne et collective, mais plutôt un projet de territoire inachevé puis les conditions d'une projection territoriale en Pyrénées, ce travail délaisse la méthode d'analyse par modélisation d'une formation-socio spatiale telle que recommande Di Méo (1998), ou du moins ne porte que sur les fragments de superstructure formulés au départ du projet des acteurs. La superstructure d'une formation-socio spatiale étant les idées, les images, la mémoire et les représentations sociales, tandis que l'infrastructure regroupe l'économie, l'aménagement et tout ce que le travail de l'homme produit dans l'espace (Di Méo, 1998, pp. 154-156).

« Où l'on aperçoit le jeu de chacune des parties et le moment de redistribution des cartes »

Première partie : Tourisme, sport et montagne, géographie-historique d'une concurrence de territoires entre les Alpes et les Pyrénées (1741-1990)

« La géographie n'est autre chose que l'histoire dans l'espace, de même que l'histoire est la géographie dans le temps ».

Élisée Reclus, *L'Homme et la Terre*, 1905.

« La structure de l'espace social se manifeste ainsi, dans les contextes les plus divers, sous la forme d'oppositions spatiales [au sens géographique], l'espace habité, ou approprié, fonctionnant comme une sorte de symbolisation spontanée de l'espace social. Il n'y a pas d'espace, dans une société hiérarchisée, qui ne soit pas hiérarchisé et qui n'exprime les hiérarchies et les distances sociales, sous une forme plus ou moins déformée et surtout masquée par l'effet de naturalisation qu'entraîne l'inscription durable des réalités sociales dans le monde naturel : des différences produites par la logique historique peuvent ainsi sembler surgies de la nature des choses ; il suffit de penser à l'idée de *frontière dite naturelle* ».

Pierre Bourdieu, Effets de lieu, texte reproduit dans
Annuaire du collège de France 1995-1996.

COMME PRÉCISÉ DANS L'INTRODUCTION, la géographie-historique doit suivre un canevas d'analyse, un cadre théorique. Cette première partie repose ainsi sur deux concepts géographiques : celui de diachronie du produit touristique (thermalisme, ascensionnisme, sports d'hiver, tourisme vert...), et celui de concurrence des destinations au sein d'un champ du tourisme ou des différents sous-champs constitués autour de chacun des produits (thermalisme, ascensionnisme...).

De la concurrence des stations à celle des territoires dans le champ du tourisme

Pour schématiser l'effet de concurrence entre les destinations touristiques et sportives à partir de leur produit d'appel (le ski, le thermalisme, les activités de montagne...), plusieurs études universitaires mobilisent la notion de champ, référée plus ou moins complètement à l'approche théorique de Bourdieu (1984, 1992) en sociologie. On pense surtout au travail développé récemment au sein de l'Institut universitaire Kurt Böch de Sion en Suisse (Clivaz, Nahrath & Stock, 2011), mais aussi à différentes études antérieures de Bourdeau (2000), Passavant (2002), Dienot & Theiller, (1992), Hallé (2008). À la suite de ces études parfois hésitantes, le groupe d'auteurs de Sion formalise parfaitement le concept de champ d'un lieu géographique mis en tourisme. « Nous appelons champ touristique cette configuration où la reconnaissance d'intérêts spécifiques permet aux acteurs des stations touristiques de mobiliser et de jouer leur capital [...] afin de se positionner avec leurs avantages concurrentiels dans ce jeu à la fois marchand et non marchand. [...] L'existence d'un champ touristique, où les agents seraient constitués par les acteurs des stations touristiques (voire par les stations en tant qu'acteurs collectifs) » (Clivaz et coll., 2011, pp. 278-279). Bien qu'il s'agisse d'un modèle annoncé comme encore provisoire, cette publication de l'Institut universitaire Kurt Böch ainsi que le programme collectif dont elle est tirée, représentent, selon nous, une avancée majeure dans la recherche en tourisme.

Tout l'intérêt du travail des auteurs de cet institut universitaire réside dans la démonstration de l'existence d'un champ spatialisé que représente la concurrence des stations entre elles. Dans une optique interdisciplinaire qui ne signifie pas pour autant la disparation des rattachements disciplinaires (Tableau 1), le concept de champ passe ainsi de la sociologie à la géographie. Comme le précisent Clivaz et coll. (2011, p. 279), il s'agit de « la transposition [des concepts de Bourdieu] à des lieux géographiques ». Par suite, ces auteurs focalisent leur raisonnement sur cette dimension spatiale et utilisent le vocable de champ touristique (plutôt que celui de champ du tourisme).

Si l'apport essentiel des auteurs de Sion est de formaliser la dimension spatiale du champ économiquement, socialement, politiquement et symboliquement constitué du tourisme, séparer la concurrence des faits dans l'espace de celle des faits dans la société ne nous semble pas vraiment satisfaisant. Considérant l'influence du non-spatial sur le spatial, et inversement par effet de rétroaction (Chadefaud, 1988), voire même la concurrence entre objets spatiaux et non-spatiaux (la limitation du temps disponible impose un choix entre la lecture, la

télévision, les voyages ou le travail), on gardera l'idée d'un ensemble lié, sous-partagé et relié à d'autres ensembles (le sport, les loisirs, le travail...). Ainsi, plutôt que de se réduire formellement à ce champ touristique spatialisé que pointent Clivaz et coll. (2011), on considérera l'ensemble du jeu de concurrence entre lieux, mais aussi entre acteurs ou entre institutions du tourisme. On utilisera donc les vocables de champ du tourisme, de champ du sport ou de champ touristique et sportif, de champ des destinations ou encore de sous-champ des stations de ski selon la centration du raisonnement sur l'un ou l'autre des aspects et des périmètres que l'on souhaite appréhender.

Par contre, sur le plan méthodologique, la crainte que manifestent Clivaz et coll. (2011, p. 279) au sujet de la difficulté d'analyse induite par une délimitation floue du tourisme et des sous-champs de ce méta-secteur ne nous semble pas un obstacle dans la mesure où les autres domaines étudiés par Bourdieu, le champ littéraire, le champ religieux, le champ universitaire... sont eux-mêmes variablement délimités. Effectivement Bourdieu (1992) estime que « les limites du champ sont elles-mêmes un objet de lutte au sein du champ » dans la mesure où la définition de ceux qui appartiennent ou non au champ pose justement la question « de la définition légitime de la pratique » ou de « la bonne manière de pratiquer ». Autant de préoccupations fondamentales des occupants du champ.

Théoriquement, rappelons que Bourdieu (1984, 1992) affirme la présence de champs, au sens de milieux spécifiques, résultant du processus historique de différenciation que connaissent les sociétés contemporaines et caractérisés par certaines propriétés. Bourdieu (1992, p. 73) note ainsi que « le cosmos social est constitué de l'ensemble de ces microcosmes sociaux relativement autonomes ». Mais tout groupe de personnes ne constitue pas forcément un champ. Conformément à l'intention d'une géographie sociale préoccupée des rapports de domination (Di Méo & Buléon, 2005), le concept de champ formulé par Bourdieu est un espace de lutte, « un réseau ou une configuration de relations objectives entre des positions ». Ces positions sont définies objectivement dans leur existence et dans les déterminations qu'elles imposent à leurs occupants dans la distribution des différents capitaux en jeu dans le champ. Autrement dit, un champ se définit principalement par :

- La présence de capitaux spécifiques ou non. L'argent, le capital social (les relations entre personnes), les diplômes et certificats sont des capitaux non spécifiques, c'est-à-dire actifs dans l'ensemble de la société. Le nombre de lits d'une vallée en Haute-Savoie est un capital spécifique au tourisme. De même, un champion du monde de patinage artistique, représente pour une destination de montagne un capital très spécifique pour atteindre notamment la clientèle féminine ou sénior. Autant d'aspects que les auteurs de l'Institut universitaire Kurt Böch tentent de formaliser par le concept intégratif de capital touristique (Darbellay, Clivaz, Nahrath & Stock, 2011). Si l'on adopte sans réserve leur développement du concept de champ touristique (Clivaz et coll., 2011), cette seconde formalisation paraît stimulante mais encore délicate à utiliser. La suite de cette thèse conserve donc le pluriel des multiples capitaux. Dans tous les cas, le ou les

capitaux sont à la fois un moyen et une fin. Les chaînes hôtelières disposent d'un certain nombre de lits afin de loger un maximum de personnes, mais à partir des bénéfices, il s'agit encore d'augmenter la capacité d'hébergement. De même, l'accumulation de devises étrangères en station de ski est une fin, mais elle est aussi un moyen de croissance par capacité d'investissement puis un moyen de dominer le champ international des sports d'hiver.

- La présence d'une certaine croyance en la valeur des capitaux, en l'importance du domaine et plus largement la présence d'un intérêt au jeu du champ : ce que Bourdieu nomme en latin l'*illusio*. Pour le dire très simplement « les individus doivent y croire ». Par exemple, certaines nations d'Asie centrale ou d'Afrique du Nord ne souhaitent pas s'engager dans une mise en tourisme à laquelle ils attribuent des valeurs négatives (occidentalisation, capitalisme, perte des traditions...), et restent à l'écart du champ, alors même que d'autres États proches pensent leur avenir dans le tourisme. Ces derniers témoignent d'un *illusio* en faveur du tourisme et de ses capitaux (voyagistes engagés sur la destination, nombre d'arrivées sur le sol, devises étrangères...).
- La présence d'une lutte interne pour sa domination. Une concurrence objective qui passe par une concurrence subjective pour l'imposition des règles de hiérarchisation, c'est-à-dire, tout à la fois les limites du champ (les concurrents admis) et la valeur des capitaux. Dans un champ, les personnes investissent des stratégies de conservation (maintenir la structure du champ) ou des stratégies de subversion (réorganiser le champ à son avantage). Dans les divers champs sportifs, cette lutte correspond à une lutte pour la définition légitime de la pratique (Bourdieu, 1987; Clément, 1994). Ainsi, durant les années 1980 en escalade, les partisans de la compétition tentent d'imposer l'escalade sportive contre les tenants d'un ascensionnisme cafiste. Chacun des partis rivalise d'arguments pour imposer sa définition légitime de l'activité (Gloria & Raspaud, 2006). Il en est de même en spéléologie (Suchet & Raspaud, 2010b) et en bien d'autres activités (Pociello, 1995, 1980). En tourisme, parmi les stations de ski chacune tente d'imposer la longueur de piste, la qualité environnementale, le nombre de remontées mécaniques ou autres critères avantageux pour s'afficher « plus grande station de ski », « plus grand domaine skiable d'Europe », « plus belle station »... Effectivement, nul meilleur moyen n'existe pour être classé premier que de formuler soi-même les critères du classement et les candidats autorisés à concourir.

Il en est exactement de la situation des destinations en tourisme. Les stations, les sites pittoresques aménagés ou les zones urbanisées sont en concurrence, et cherchent à se positionner au sein d'un champ touristique et/ou sportif (Clivaz et coll., 2011). Villégiature de repos, ascensionnisme et séjours en montagne, sports d'hiver, thermalisme, climatisme, thalasso-thérapie, tourisme balnéaire, tourisme d'aventure... sont autant de catégories subjectives différenciées au cours du temps (Knafou & Violier, 2000; Dewailly & Flament, 1993; M. Boyer, 1996; Debarbieux, 1995b; Bataillou & Schéou, 2007), c'est-à-dire autant de champs ou

de sous-champs dans lesquels une station, une vallée ou toute autre destination tente d'imposer sa prééminence (Figure 2).

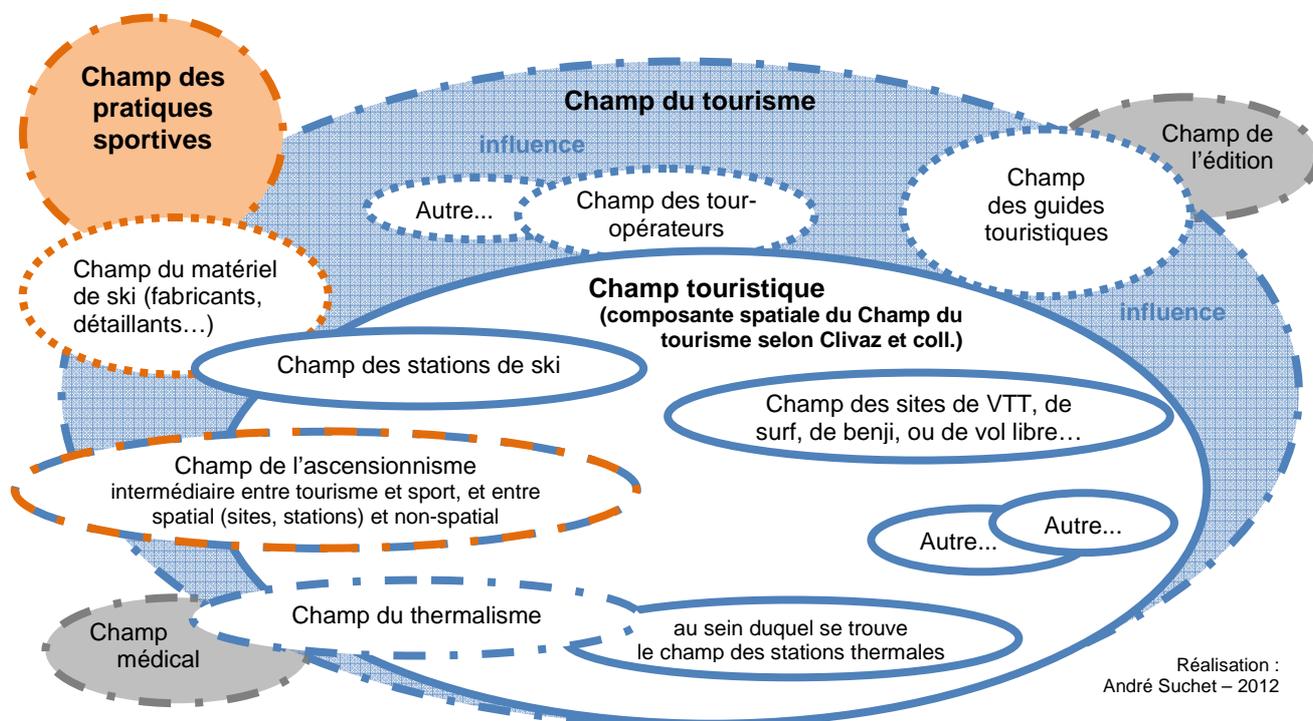


Figure 2. Quelques-uns des champs et des sous-champs du sport et du tourisme.

Légende : Bleu : champs du tourisme. Orange : champs du sport. Gris : champs annexes. Contours en trait plein : champs spatialisés (ex. la concurrence entre stations de ski). Traits en pointillés : champs peu ou pas spatialisés (ex. les grands tour-opérateurs cotés en bourse qui implantent des *resorts* à travers le monde). Les contours en traits discontinus ou bicolores désignent une situation intermédiaire.

Les rapports entre sport et loisir ou entre tourisme et loisir ne sont pas détaillés ici (Voir à ce sujet Sue, 1993; R. Brunet, 1997; Terret, 2003b).

De plus, les auteurs de l'Institut universitaire Kurt Böch se préoccupent du cas de la concurrence des stations, mais leur démarche peut s'élargir, selon nous, à une destination ou à tout autre espace socialement approprié par un groupe d'acteurs dont il est le support identitaire, économique et politique, c'est-à-dire une formation territoriale. Pour le dire simplement, on accorde validité au principe de champ à d'autres échelles géographiques. Conceptuellement, même si le vocable de territoire n'est pas sollicité au fur et à mesure de cette recherche au profit d'un vocabulaire spécifique au tourisme (sites, stations, destinations...), ces dénominations correspondent à autant de lieux, de territoires de projet ou de « territoires qui se projettent » (Hazebroucq, 2009; Marchal & Duchesne, 2006). Sans pour autant formuler de stricte correspondance entre site et lieu ou entre destination touristique et territoire, les dénominations par objets géographiques recourent les concepts fondamentaux de lieu ou de territoire au sens de la géographie sociale (Di Méo, 2001a; Berdoulay, 1997; et Giraut, 2008 pour

une revue de la littérature à ce sujet). Autrement dit, dans le champ du tourisme, la concurrence se trouve entre les stations, entre les destinations tout comme entre les territoires.

Enfin, concernant l'objet de ces champs, ou sous-champ du tourisme (thermalisme, tourisme sportif...), maintenir fixée une catégorie à travers le temps relève potentiellement de l'anachronisme. Les premiers voyageurs britanniques au mont Blanc ne font pas du sport de nature, ni du tourisme d'aventure et l'ensemble des vacanciers de cet été ne sont point en villégiature. Il convient : soit de changer de catégories selon les termes en usage à chaque période (de la villégiature d'autrefois aux vacances d'aujourd'hui), soit d'élaborer conceptuellement une catégorie d'analyse permettant l'abstraction. C'est-à-dire une catégorisation savante n'ayant pas d'usage commun durant l'une ou l'autre des époques. C'est le cas du concept de tourisme sportif pour étudier aussi bien l'ascensionnisme classique que les sports de nature ou le tourisme d'aventure à l'étranger (Weed, 2008, 2007; Pigeassou, 2004; Sobry, 2004). Autre exemple, le concept de tourisme de santé permet d'étudier le thermalisme, tout comme les voyages de remise en forme ou maintenant les centres de thalassothérapie (Lanquar, 1989; Reisman, 2010). Plutôt que d'utiliser l'un ou l'autre de ces concepts, l'ensemble de ce travail retiendra la première solution. Les destinations des Pyrénées seront envisagées parmi le champ des séjours climatiques de la Belle Époque et du thermalisme. Dans le même sens, il s'agit d'étudier Chamonix au sein du champ de l'ascensionnisme, des sports d'hiver et du tourisme de montagne.

Le concept de diachronie d'un produit touristique

En géographie quasiment tous les auteurs, quelle que soit leur génération ou leur ancrage théorique s'accordent à dire que les activités touristiques sont soumises à des cycles de vaste amplitude : une phase initiale correspondant à la naissance et à l'essor de l'activité, une phase de pleine croissance avec un développement soutenu, enfin, une phase de maturité marquée par le ralentissement, la stagnation, voire le déclin de l'activité. En France et au plan international, deux auteurs de référence offrent un modèle théorique d'apparence similaire²⁴, mais pour autant clairement différent : la notion de cycle de vie des destinations touristiques (Butler, 1980) et le principe de diachronie du produit touristique (Chadefaud, 1988). Les deux auteurs géographes, qui ne se citent pas entre eux, affirment s'inspirer de certaines recherches quantitatives en économie.

Dans le premier cas, l'objet d'étude de Butler (1980, 1990) est la destination, c'est-à-dire un espace donné quantifié par une fréquentation touristique. À la suite d'un texte de Christaller (1963) en géographie puis d'un article de Plog (1974) en psychologie-sociale, une certaine littérature quantitative nord-américaine auquel Butler contribue repose sur l'idée

²⁴ Plusieurs des études disponibles à ce sujet mélangent abusivement l'une et l'autre de ces approches ou même confondent avec le cycle des bénéfices sur investissements au sein d'une entreprise, c'est le cas du manuel de Lazato-Giotart & Balfet (2004, pp. 337-344) qui tentent d'illustrer la théorie de Butler (1980) à partir du chiffre d'affaire de la multinationale Club Méditerranée, puis de la fréquentation des stations thermales en France ou encore du nombre d'arrivées dans un pays entier : la Suisse !

d'une sorte de seuil de saturation dans la fréquentation d'un espace (Shelby & Heberlein, 1984; Gramanna, 1982; Butler, 2006b; Martin & Uysal, 1990; Graefe, Vaske & Kuss, 1984; Coccossis & Mexa, 2004). Ces multiples travaux ont formalisé la notion de capacité de charge ou capacité de support (*carrying capacity*) décomposée généralement en trois : la capacité de charge biophysique (*ecological capacity*), c'est-à-dire l'impact de l'activité sur son environnement, la capacité de charge sociale et psycho-sociale (*social-psychological carrying capacity*), et la capacité de charge des équipements, c'est-à-dire la capacité d'accueil des aires aménagées (*facility capacity*) ou la capacité physique d'une rivière, d'un rocher ou autre espace naturel (*physical capacity*). Il peut s'agir d'un rocher d'escalade, d'une forêt ou d'un espace plus large. Ces auteurs tentent de modéliser l'évolution d'une destination touristique ou d'un site de loisir.

Le modèle de Butler (1980), de même que l'ensemble de cette approche en cycle de vie et capacité de charge d'un espace, mérite plusieurs niveaux de critiques. Au départ, certains auteurs discutent seulement la méthodologie ou le choix des formulations de Butler, puis différentes variations de la tendance générale ont été trouvées (Cooper & Jackson, 1989; Hovinen, 1982; Twining-Ward & Baum, 1998). Contrairement aux destinations déjà anciennes d'Europe du Nord, Baum (1998) estime qu'en Inde, en Chine ou au Brésil « la période de développement d'une destination est susceptible d'avoir été beaucoup plus rapide. Avec la brusque émergence d'un tourisme intérieur liée à une hausse du niveau de vie, la mondialisation qui rétrécit la planète et l'investissement délocalisé de multinationales, ces lieux pourraient avoir sauté une ou plusieurs étapes dans le cycle ». À travers ces recherches, il s'agit seulement d'appliquer le modèle (entre autres Berry, 2001; Douglas, 1997; Cooper, 1992; et l'ensemble des études de cas rassemblées par Butler, 2006a), d'en ajuster ou d'en améliorer le fonctionnement théorique (Getz, 1992; Haywood, 1992; Cooper, 1994), puis d'envisager les implications opérationnelles en management du tourisme ou en aménagement des zones fréquentées (Haywood, 1986; Getz, 1986; Agarwal, 1994; Cooper, 1992). Les deux volumes d'un ouvrage récent dirigé par Butler lui-même tentent de faire état de ces recherches (Butler, 2006a, 2006b).

Envers cette approche, l'une des premières et plus virulentes critiques vient de l'équipe MIT en France²⁵. À partir du travail de thèse de Deprest (1997)²⁶, l'équipe de Knafou estime « qu'il n'a jamais été apporté de preuve que, parvenue à un seuil de saturation, la fréquentation d'un lieu mettait en péril l'avenir du lieu en question » puis accuse une transposition abusive d'un raisonnement de sciences exactes dans les sciences sociales (MIT, 2002, p. 282). C'est aussi le point de vue d'un article récent des *Annals of the Association of American Geographers*. L'auteur retrace l'origine du concept de capacité de charge, depuis

²⁵ MIT pour Mobilités, itinéraires, tourisms, est un laboratoire de l'Université Paris 7, puis désormais un réseau informel constitué autour de Rémy Knafou et de ses anciens étudiants aujourd'hui enseignants-chercheurs. Il s'agit de l'un des plus actifs groupes de recherche en géographie du tourisme francophone.

²⁶ Le document de thèse de Deprest (1997) apporte l'essentiel du matériel repris dans l'ouvrage collectif à ce sujet, mais son travail comporte au moment de la publication certaines approximations, notamment sur l'œuvre de Chadeaud. L'ouvrage collectif de l'équipe MIT (2002) résume et corrige son propos.

les méthodes du transport maritime jusqu'à ses usages dans le monde académique, puis affirme que « la capacité de charge a été conçue comme une modélisation idéale, numérique et statique, autant d'aspects appropriés dans le cas d'un objet ou d'un système mécanique, mais de plus en plus intenable au fur et à mesure que le concept a été mobilisé dans l'étude de systèmes à plus grande échelle, ou à plus grande variabilité » (Sayre, 2008, p. 120). En fait, le point de départ des multiples études de *carrying capacity* n'est pas faux, il existe effectivement un impact lourd de certaines activités touristiques sur le milieu (construire une station de ski participe à la déforestation et à la transformation du milieu naturel tout comme l'eau de Miami Beach ou de Long Beach est assurément polluée). De même, la fréquentation massive d'un site en modifie les usages (les inventeurs du lieu laissent place à d'autres groupes, ce qui correspond souvent à un élargissement vers des classes populaires). On observe souvent une internationalisation et/ou un vieillissement des publics d'un site, autrement dit, le type de visiteurs change au fur et à mesure des années. Pour autant, cela ne diminue aucunement le nombre de personnes. La transformation d'un site n'induit pas son déclin. Par exemple, l'étude de Smith (1992) offre involontairement une contre-démonstration de la théorie énoncée par Butler et du postulat d'un seuil de saturation. L'auteur analyse le cycle de vie de différentes plages en Asie et en Australie. Il montre la transformation de zones sauvages, en stations balnéaires puis en villes de bord de mer très touristiques. Certes, « l'environnement se dégrade », les mutations du lieu sont importantes, mais il est impensable d'affirmer que ces plages devenues de grandes zones urbanisées subissent un déclin. Enfin, deux parmi les trois exemples cités par Butler (1980, pp. 8-9) lui-même dans son premier article comme étant parvenus en phase de stagnation –la Costa Brava en Espagne–, ou en phase de déclin –Miami Beach aux États-Unis–, accueillent chaque année plus encore de touristes²⁷ qu'au moment de l'étude.

Une autre critique possible, sur laquelle repose la suite de ce travail de thèse, vise l'objet mis en cycle de vie par Butler (1980). Son objet d'étude est la destination, c'est-à-dire un espace donné. Or, on s'accordera plutôt avec l'équipe MIT (2002, p. 282) pour penser « que la durée du succès d'un lieu provient de sa capacité à s'adapter aux changements ». Par exemple, dans le cas de Font-Romeu, « la plus belle station climatique d'Europe », l'invention du lieu en Pyrénées orientales au tout début du XX^{ème} siècle destine la clientèle à un séjour d'héliotropisme mondain : tennis, golf et promenades en forêt autour du Grand Hôtel. Plus tard, les brochures proposent également le thermalisme en lien avec Vernet-les-Bains relativement proche (Baudet, 2002; Bartczak & Rage, 2002). De nos jours, Font-Romeu est une station de ski, et le marché du climatisme tel que pensé à la Belle Époque n'existe plus. Peut-on affirmer un déclin de la destination ? Non. Pourtant, une activité initiale a bien suivi une phase de croissance, de maturation et de déclin, tandis qu'une autre est aujourd'hui en phase de maturation. Raisonner par unité spatiale demeure assez peu concluant, il convient d'étudier

²⁷ Pour des chiffres de fréquentation et une étude récente de Benidorm en Costa Brava consulter l'équipe MIT (2005, pp. 199-212). Il en est de même au sujet de Miami Beach étudié dans la littérature Nord Américaine. Par contre, la troisième *tourist area* citée dans l'article, Firth of Clyde en Écosse, mériterait une étude de cas précise afin de déterminer ce qu'il en est.

l'activité du lieu. D'ailleurs les recherches en économie ayant inspiré Butler (1980) concernaient des biens de consommation et pas une région. Pour le dire simplement, la notion de cycle de vie est adaptée à un produit dont la demande évolue selon les besoins de la société (Schumpeter, 1935; Vandaele, 1985; Grisel, 2004), mais non à l'étude d'un partitionnement de l'espace.

Bien sûr, Butler (2000, 2006b) affirme sa « prise en compte des effets de gestion », en particulier la reconversion ou la transformation des activités du site et affirme que « les liens entre ce modèle d'évolution des destinations et le cycle de vie des produits touristiques sont évidents ». Pour cette raison, Butler « n'exclut pas que la destination puisse connaître un nouveau départ ». C'est la phase de rajeunissement ou de redémarrage de la destination à partir d'un nouveau produit ou d'une attraction nouvelle. Mais cela revient en fait à traiter les cycles de vies de produits différents. D'ailleurs, les plus pertinentes études liées à Butler (1980) s'éloignent en fait de son modèle pour s'intéresser plutôt à une activité qu'à un espace. C'est le cas de Tuppen (2002, 2000) à propos des sports d'hiver. Dans son article intitulé *Recent developments in alpine tourism: a life-cycle approach*, Tuppen (2002) évalue la stagnation du tourisme hivernal à partir des chiffres du Tyrol autrichien, de la Suisse alémanique et des Alpes du Nord en France. Il s'agit d'une étude des arrivées internationales mais aussi du taux de départs en vacances à la neige dans les pays qui se partagent l'Arc Alpin, puis de l'organisation des stations. Finalement, l'article traite autant des vacances au ski en tant que produit, que de l'évolution de la fréquentation sur une destination en particulier.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'œuvre de Chadeffaud (1988) qui s'intéresse directement au produit touristique, plutôt qu'à la destination, semble plus pertinente. Le travail de cet auteur, décédé peu avant de soutenir sa thèse d'État publiée à titre posthume²⁸, est assurément moins diffusé au plan international, mais offre un cadre théorique très largement reconnu en géographie francophone (Kayser, 1990; Reynaud, 1990; Di Méo, 1990; Augustin, 1990; Reynaud, 1991; Cazes, 1990; Racine, 1988; et voir aussi la position de l'équipe MIT, 2002; de Dewailly, 2006; ou de Hoerner, 2008; en accord sur la qualité de ce travail malgré leur divergences au sein de la recherche en tourisme).

²⁸ Au sujet de Michel Chadeffaud et de sa personnalité voir notamment certaines contributions à caractère de témoignage dans l'ouvrage *Autour de l'œuvre de Michel Chadeffaud* dirigé par Di Méo & Piolle (1990) à la suite d'un colloque en sa mémoire.

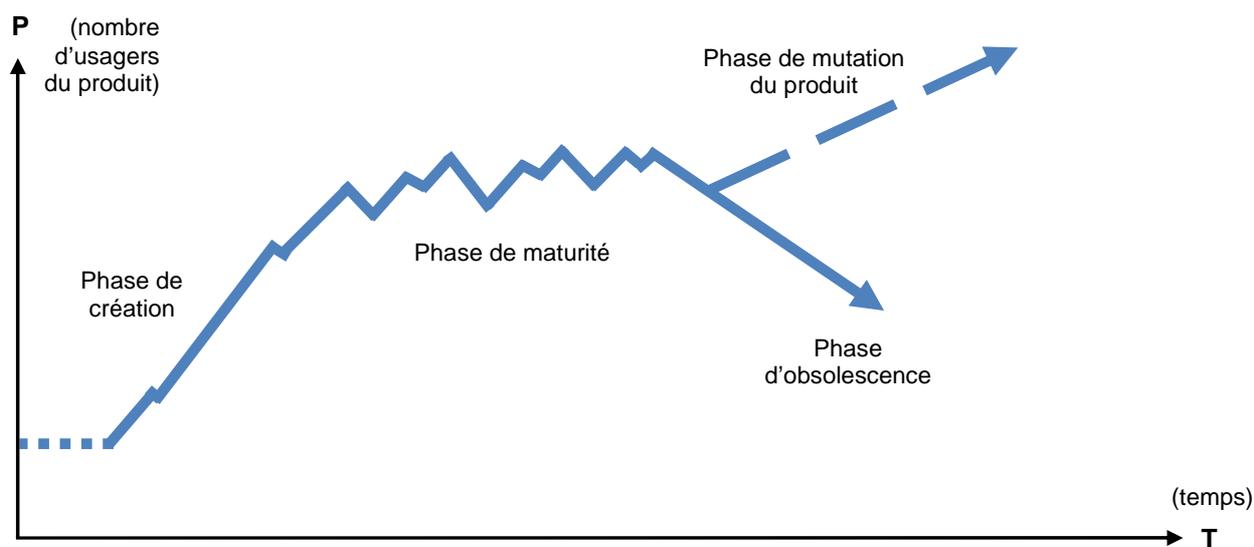


Figure 3. Le modèle théorique de diachronie d'un produit touristique (Chadefaud, 1988).

Le produit touristique est un système spatialisé d'offre composé de trois éléments plus ou moins articulés entre eux : l'hébergement, le transport et les loisirs (Chadefaud, 1988). Il peut s'agir du thermalisme, du climatisme, de l'ascensionnisme, ou maintenant du tourisme vert, de la thalassothérapie, du tourisme d'aventure... Selon le modèle théorique établi par Chadefaud (1988, pp. 20-21) et visible ci-dessus (Figure 3), l'évolution du nombre d'utilisateurs (visiteurs, vacanciers, curistes, ascensionnistes) d'un produit touristique se décompose en trois grands moments :

- La phase de création du produit : période initiale de lancement et de localisation dans l'espace d'une offre. L'offre de départ, essentiellement immatérielle (croyances, représentations, récits, discours...) engendre la formation d'une offre matérielle (hébergement, équipement, aménagement...). Chadefaud nomme cela le mythe du produit en référence au travail de Barthes (1970). Par exemple, les croyances en faveur du bienfait des eaux en Pyrénées et la représentation qui en est diffusée développent l'économie thermale.
- La phase de maturité du produit : période marquée par une accumulation d'investissements matériels restituant une offre d'hébergement, de transport et de loisirs importante. La fréquentation est au plus grand nombre. C'est le passage du mythe à l'espace dans la théorie de Chadefaud.

Réfutant l'idée accordant la prééminence du matériel sur l'immatériel, cette approche donne priorité au sens attribué à l'espace, c'est-à-dire à l'effet d'élaboration et de rayonnement territorial du lieu au travers du produit touristique attaché momentanément à ce lieu (depuis Chadefaud voir notamment à ce sujet Gagnon, 2007; MIT, 2002, 2005; Bartczak & Rage, 2002; Bourdeau, 2003; Bourdeau & Mao, 2002; Gumuchian, 2005; Debarbieux, 1995b). Les structures matérielles du tourisme (hôtels, magasins,

routes, équipements, sites aménagés...) sont dès lors une conséquence et non une cause de la fréquentation. Le tourisme en Égypte, l'attrait du Kenya ou celui des « paradis » insulaires de Polynésie ne se justifie pas au nombre de services, de transports ou d'hébergements disponibles²⁹, mais à l'imaginaire de ces destinations. À ce titre, l'ascensionnisme n'est pas l'un des services d'animation parmi d'autres en vallée de Chamonix³⁰, mais il s'agit de l'activité structurante sur laquelle repose le mythe fondateur de la destination. Cela ne signifie pas pour autant que tous les séjournants s'engagent en altitude, mais cela signifie que l'ascensionnisme et ses images fournissent à la destination son indissociable capital symbolique, c'est-à-dire le moteur de son attractivité. Il en est de même potentiellement du surf sur la côte océanique, ou également de l'escalade, canyoning, parapente, deltaplane en Pyrénées.

- La phase d'obsolescence du produit : période d'inadéquation entre l'offre et la demande (mutation de besoins, situation économique, mythe concurrent...). Par exemple, toujours selon Chadeaud, le climatisme et le thermalisme tombent sous l'effet conjoncturel voiture/train, crise de 1929 et remise en cause médicale mais surtout par la concurrence des bains de mer dont les bienfaits commencent à se diffuser durant l'entre-deux-guerres.

Durant les premiers temps d'un produit touristique, l'attractivité se fait par logique de distinction au sens de Bourdieu (1979). Le thermalisme fut un rendez-vous mondain envié du plus grand nombre avant de tomber au rang de séjour vieillot. Il en est de même de l'alpinisme classique en perte de vitesse alors qu'inversement l'escalade rocheuse et l'ensemble des nouvelles pratiques de nature en montagne remportent un franc succès. Enfin, sur l'ensemble de ces trois phases, Chadeaud (1988, p. 20) insiste à dire la possibilité de brusques fluctuations seulement conjoncturelles (Figure 3).

Les produits que sont le climatisme, le thermalisme, le tourisme de montagne, les bains de mer, la thalassothérapie ou le tourisme d'aventure sont le plus souvent issus d'une destination (l'ascensionnisme à Chamonix, le thermalisme dans les Pyrénées...) qui bénéficie alors d'une position centrale dans le sous-champ qu'elle a constitué. Durant cette première partie, il s'agit donc tout autant d'étudier les stratégies de valorisation des Pyrénées ou des Alpes en tourisme –c'est-à-dire la concurrence territoriale entre destinations au sein du champ

²⁹ L'approche inverse, ici rejetée, évalue rationnellement l'attractivité d'une destination au nombre de lits, à la hauteur de neige, à la cotation moyenne des voies d'escalade du site, à la température de l'eau ou à la qualité des services offerts durant le séjour. Il s'agit souvent d'auteurs en sciences de gestion sur des modèles de raisonnement quantitatif à échelle de temps immédiat (entre autres Woodside & Lysonski, 1989; Riddington, Sinclair & Milne, 2000; Siomkos, Vasiliadis & Lathiras, 2006). Le travail de Mouthino & Curry (1992) en arrive même à formuler une équation mathématique permettant d'obtenir le nombre de touristes attendu en fonction du nombre de plages par le nombre d'hôtel ainsi que la racine carrée ou le logarithme de quelques autres variables !

³⁰ On s'écarte ici des études en marketing pour lesquelles le poids des activités sportives dans les motivations de départ en vacance se quantifie à quelques pourcentages. Contre les études en Aquitaine citées par Escadafal (2002) qui accordent au surf seulement 1,9 à 20,2 % (selon la zone) des motifs de séjour, on considère que l'imaginaire du surf sur la côte Landaise autour Lacanau ou Hossegor compose indissociablement le territoire, c'est-à-dire l'attrait mental de cette destination pour la quasi-totalité des personnes (même lorsque elles ne s'intéressent pas de fait au surf ou au sport).

(Clivaz et coll., 2011; et par référence à Bourdieu, 1992)–, que les formes de catégorisation d’usage –c’est-à-dire la délimitation en sous-champs que sont les produits touristiques (Chadefaud, 1988)– ayant bénéficiées à l’une ou l’autre des zones étudiées.

1. Tourisme et sports de montagne: fabrication et conservation d'une hiérarchie des territoires en faveur des Alpes du Nord

1.1. L'invention du mont Blanc et l'imposition de l'alpinisme comme pratique légitime en montagne

On attribue majoritairement aux Britanniques l'invention du tourisme, en référence au Grand Tour que les jeunes de la haute société du pays réalisaient en Europe continentale ou parfois jusqu'au Moyen-Orient durant les XVIIIe et XIXe siècles (M. Boyer, 1996, 2004; Towner, 1985). Un Grand Tour qui traversait le plus souvent les Alpes (Carte 1). Une des premières dates importantes dans l'histoire du tourisme de montagne est 1741, c'est-à-dire la découverte par William Windham et Richard Pococke de ce qu'ils nomment la Mer de Glace au-dessus de Chamonix. Leur correspondance reproduite dans la presse anglaise retient l'attention de la jeunesse bourgeoise. Un savant genevois, Horace-Bénédict de Saussure, propose une prime au premier qui gravirait le mont Blanc. Le 8 août 1786, le cristallier et guide Jacques Balmat et Michel Paccard, médecin à Chamonix, parviennent pour la première fois au sommet. Le récit de l'ascension faite l'année suivante par de Saussure se diffuse parmi les milieux académiques en Europe³¹. C'est le début d'un engouement pour le Massif du Mont-Blanc, *le Mont-Blanc à la mode*³². Pendant l'ère victorienne, un mélange de culture impériale en faveur de l'exploration, l'ambition d'une nouvelle classe bourgeoise n'ayant pas de fonction dans les colonies, et le succès d'un spectacle mis en scène par Albert Smith à Londres font le succès du tourisme dans les Alpes (Hansen, 1991, 2000). Avec, de surcroît, les riches familles helvétiques à visiter, les stations de Saint Moritz, Zermatt puis Davos et Grindelwald deviennent progressivement un passage obligé du Grand Tour (Debarbieux, 1995b; Towner, 1985; Raspaud, 1998). Le mécanisme de distinction joue (Bourdieu, 1979), et un produit touristique se constitue (au sens de Chadeffaud, 1988). Les multiples courriers envoyés, quelques gravures de sommets enneigés, un ensemble de représentations, de croyances et de motivations se diffuse. L'histoire mémorielle de l'alpinisme devient le mythe fondateur de ce produit. Le massif du Mont-Blanc et les Alpes du Nord en tant que destination inventent le tourisme de montagne en Europe ; un tourisme délibérément tourné vers l'ascensionnisme à la différence du thermalisme en Pyrénées françaises, ou de la visite architecturale et artistique dans les villes d'Italie.

³¹ Horace Bénédict de Saussure, *Premières ascensions au mont Blanc*. Paris, La Découverte, 1979 (correspondant à la réédition d'une partie de *Voyages dans les Alpes*, 8 tomes, Neuchâtel, Imprimerie Louis Fauche-Borel, 1780-1796).

³² Albert Smith, *Le Mont-Blanc à la mode*. Chamonix, Guérin, 1999. Première édition en langue anglaise en 1852. Et voir aussi Leslie Stephen, *Le Terrain de jeu de l'Europe*. Neuchâtel, Victor Attinger, 1934. Première édition en langue anglaise en 1852, sous le titre *The Playground of Europe*, Londres, 1871. Ainsi le recueil de lettres de montagne du XIX^{ème} siècle édité et introduit par Philippe Joutard, *L'invention du mont Blanc*, Paris, Gallimard/Julliard, 1986.



Carte 1. L'Arc Alpin en Europe (extrait de la carte de Shepherd, édition 1911).

Sur cette reproduction d'une carte de géographie physique classique parmi les plus diffusées au monde durant le XIX^{ème} siècle, on peut visualiser l'Arc alpin et la chaîne des Pyrénées. Le sommet altimétrique de l'Europe se trouve au mont Elbrouz dans le Caucase (5 642 mètres). Parmi les zones d'altitude on note aussi les Scandes ou monts Scandinaves, la haute ligne de l'Oural et l'Altaï, les Carpates et la Sierra Nevada. L'Afrique du Nord s'élève avant la Méditerranée pour former les trois parties de l'Atlas, tandis que l'Asie Mineure se poursuit en Plateau Iranien avant les surélévations majeures d'Asie centrale et notamment les sommets d'Himalaya. (Atlas de William R. Shepherd, édition 1911).

Dans les faits, ces jeunes membres de la haute société en séjour à Chamonix ou en Suisse ne s'engagent pas tous en haute altitude, et restent aussi admirer le paysage enneigé depuis le point de vue du Montenvers ou la promenade du glacier des Bossons, mais toujours à partir de représentations et de motivations liées à l'ascensionnisme. Certaines tentatives se situent également dans le massif des Écrins en Oisans (Mestre & Tailland, 2002), mais l'image de cet espace reste toujours dans l'ombre des hauteurs chamoniardes. Au Sud, malgré son rôle dans la découverte des montagnes en raison de l'itinéraire de passage entre la France vers l'Italie (M. Boyer, 1977), le Mont-Cenis ne bénéficie d'aucune ascension remarquable. Inversement, la première ascension du mont Viso en 1861 par les britanniques William Matthews et Frederick Jacomb, sous la conduite des deux guides chamoniards Croz soulève un retentissement considérable (Raspaud, 2006). Mais cela ne bénéficie pas aux Alpes du Sud françaises. L'ascensionnisme dans ce massif frontalier demeure lié la haute société turinoise au point de constituer « l'acte fondateur de l'alpinisme italien » (Zuanon, 2003). En Dauphiné, autour de la ville de Grenoble, l'activité se développe également avec des guides (Bourdeau, 1988). Les courses restent néanmoins d'un niveau plus modeste, en tout cas sur l'échelle de notoriété. Dans les Alpes du Sud, ou en d'autres zones de montagne les renseignements sont très peu nombreux, pour ne pas dire inexistant : une concentration de l'offre en courses de montagne se met en place au bénéfice des premiers massifs. Albert Mummery,

Edward Whymper, Charles Hudson... il est des alpinistes de renom qui ouvrent des sommets (Hoibian, 2000; Tailland, 2001). Une très grande majorité d'entre eux sont britanniques, quelques-uns austro-allemands, suisses, italiens ou aussi américains... Sur la période 1850-1865, les sommets alpins « tombent un à un ». Les derniers grands sommets vierges des Alpes sont gravés en 1865 –Whymper atteint le Cervin– et en 1877 –Boileau de Castelnau avec les Gaspard père et fils réalisent l'ascension de la Meije–. Les faces nord sont gravées plus tardivement, dans les années 1930, notamment celles du Cervin en 1931, de l'Eiger en 1938 et des Grandes Jorasses avec la pointe Walker en 1938.

Tout comme la concurrence sociale mise à jour par Bourdieu (1979, 1984) induit une imposition de la définition légitime d'une pratique, c'est-à-dire aussi la valeur des capitaux en jeu et les critères du classement, les Anglais vont offrir à Chamonix une position avantageuse au milieu du XVIII^{ème} siècle. « Désormais les Britanniques avaient fait bien plus qu'atteindre des sommets : ils avaient établi la norme de ce que devait être l'ascension de sommets » (Mestre, 2000, p. 37). Le modèle alpin d'ascension se compose de reliefs sommitaux acérés, de neige, de lignes rocheuses en altitude... Dans un article récent, Briffaud (2010, p. 129) montre la nature stéréotypée de nos représentations collectives des reliefs de l'espace. « Les sommets de nos montagnes sont devenus pointus. Demandez donc à un enfant de vous dessiner une chaîne de montagnes. Elle aura inmanquablement l'air d'une échine de dinosaure, toute hérissée de pointes aiguës ». Parmi les nombreuses configurations tectoniques et géomorphologiques du paysage en montagne, cirques glaciers, vallonnements boisés, affleurements ruiniformes, canyons, cascades, plateaux, volcans, « le sommet acéré a triomphé, et, avec lui, le sommet abstrait, quasi conceptuel, réduit à un point perché sur cette pointe. [...] plutôt qu'un lieu, un nom et une altitude ». Ainsi, « l'alpinisme consiste, au fond, à conquérir et à s'approprier un signe », une abstraction socialement construite de l'espace. Pour le dire simplement, les Drus, les Grandes Jorasses, l'Aiguille Verte en France ou le Cervin ou l'Eiger en Suisse sont l'objet archétypal de l'ascensionnisme inventé dans les Alpes du Nord. Une situation qui donne mécaniquement avantage à ce territoire.

L'histoire du vocabulaire français³³, témoigne de cette évolution des hiérarchies territoriales. Au XVIII^{ème} siècle, le vocable alpinisme n'existe pas et l'activité se nomme ascensionnisme, équivalent du terme anglais *mountaineering*. Géographiquement, ascensionnisme est assez neutre. Le mot alpinisme daterait 1877 (Tetet, 1991, 1985) puis entre en usage durant la fin du XIX^{ème} siècle avec la multiplication des ouvrages sur les Alpes du Nord. La diffusion du mot se fait aussi à travers les composés ou l'usage non-substantif : alpiniste,

³³ Linguistes, ethnologues et géographes sont habitués à travailler sur la dénomination des lieux (Guillorel, 2008; Debarbieux, 1997; Giraut & Houssay-Holzschuch, 2008). La toponymie est la science des noms de lieux. Mais il peut être aussi intéressant d'interroger la dénomination des pratiques, ce que l'on pourrait appeler la praxeonymie (du grec *praxis*, l'action, l'activité ; et *onoma*, le nom). Notamment, il semble que dans bien des cas, le nom d'une activité sportive soit descriptif de l'action (en anglais football signifie balle au pied, judo, 柔道 en japonais, se traduirait par la voie de la souple...), soit une indication géographique (boxe anglaise, boxe française, football américain, badminton, télémark...).

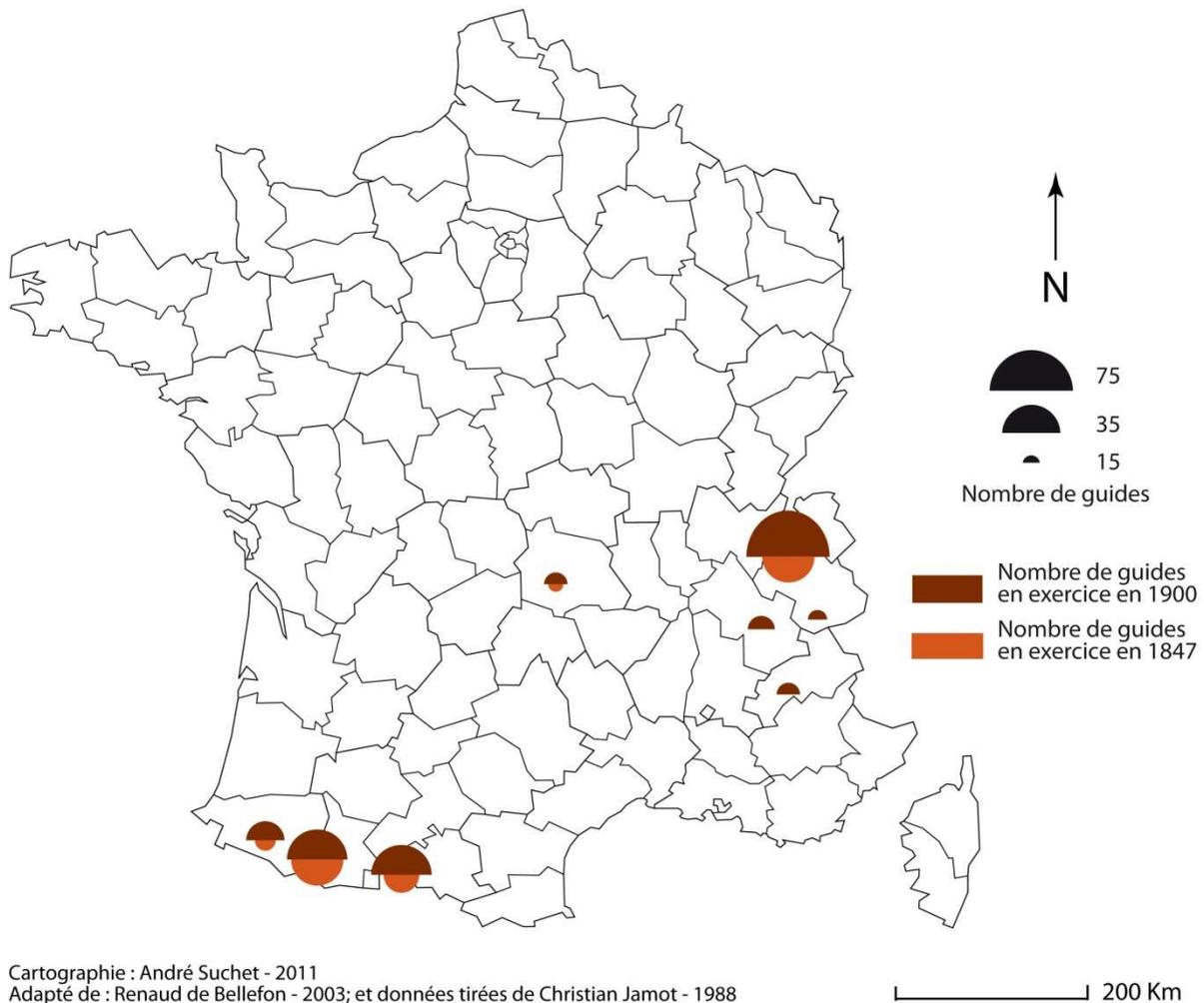
technique alpine, alpiniser, ceinture alpine. Ce vocabulaire engage une « hégémonie alpine »³⁴ entérinée progressivement dans les dictionnaires. Le mot alpinisme apparaît dans le *Nouveau Larousse Illustré* de 1898 avec cette définition : « Sport des ascensions en montagne ». Puis dans les années 1980 « ascensionnisme » devient inusité, jusqu'à parfois même disparaître du *Petit Larousse* ou porter la mention « vieilli ». Une évolution du vocabulaire d'usage en faveur de la pratique territoriale légitime de l'espace.

1.2. Le système Chamonix : Stratégie d'appropriation du mont Blanc, concentration de l'offre et constitution d'un capital symbolique de la destination

Au début du XVIII^{ème} siècle, alors que l'activité touristique d'ascensionnisme ne fait que quantitativement débiter, sur proposition de l'administration royale du Piémont –la Savoie n'est pas encore française–, s'organise une Compagnie des guides en 1821. Le nombre de guides inscrits est limité. Ces derniers travaillent en tour de rôle. En 1823 la compagnie dresse un règlement. Porteurs, guides de seconde classe, guides de première classe, l'encadrement des voyageurs s'organise progressivement (Simond, 1983). Dans son ouvrage, Debarbieux (1990) souligne l'importance du contrôle que s'impose la société chamoniarde avec notamment le registre des guides destiné à recevoir les plaintes des voyageurs. Premièrement, il s'agit tout autant de protéger les guides contre les exigences parfois mortelles des étrangers qui veulent atteindre le sommet à tout prix, que les voyageurs des abus de quelques villageois « malpropres, malpolis ou bien malhonnêtes ». C'est l'affaire des relations entre le « manchou » et l'autochtone (Bourdeau, 1991b; Bellefon de, 2003b). Deuxièmement, il semble que dès l'origine, une volonté d'entretenir la satisfaction des riches clientèles soit présente en vallée de Chamonix, et plus largement une intention de constituer un capital symbolique de la destination chamoniarde.

En fait, la présence de guides ne différencie pas tellement Chamonix des autres vallées. Fin XVIII^{ème} siècle, porteurs et guides se trouvent même en plus grand nombre autour des stations thermales ou climatiques des Pyrénées (Carte 2). Effectivement, les curistes de Cauterets, Eaux Bonnes, Luchon, Bagnères-de-Bigorre... engagent souvent des villageois durant le séjour pour se rendre au dessus de la station (Bellefon de, 2003b, p. 156). Mais la difficulté des courses, les motivations et la définition subjective de l'activité sont différentes. Les courses réalisées autour de Chamonix sont vécues et socialement représentées en tant qu'ascensionnisme en montagne, tandis que les courses réalisées en Pyrénées sont racontées sous l'intitulé de voyage pittoresque ou d'excursion remarquable. Géographiquement, l'espace vécu diffère (au sens de Frémont, 1999), l'un constitue la montagne, l'autre demeure les eaux des Pyrénées.

³⁴ www.pyrenees-pireneus.com/pyreneisme%20ou%20alpinisme.htm, consulté le 5 mars 2011. Et voir à ce sujet le débat « Questions d'étymologies » du forum AlpiListe, *L'Alpe*, n° 6, p. 106.



Carte 2. Estimation du nombre de guides dans les montagnes françaises en 1847 et 1900 : pas de différence entre les Alpes et les Pyrénées mais de fortes inégalités entre massifs.

Cette représentation cartographique des données collectées par De Bellefon (2003b) et Jamot (1988) permet de visualiser une estimation du nombre de guides dans les montagnes françaises en 1847 et 1900. Premièrement, l'augmentation du nombre de guides entre 1847 et 1900 atteint 260%, c'est-à-dire une estimation de 110 puis 290 guides en activité. Deuxièmement, dans les deux cas, les effectifs se concentrent dans les Alpes du Nord, notamment la vallée de Chamonix, dans les Pyrénées centrales et occidentales autour des stations thermales. Ce nombre important de guides en Pyrénées se justifie par la quantité de stations thermales d'où les curistes partent en promenade ou en visite (Bagnères-de-Bigorre, Luchon, Eaux-Bonnes, Barège, Capvern. En Pyrénées orientales, Vernet-les-Bains, Ax-les-Thermes, Amélie-les-Bains, Le Boulou...), comparativement aux Alpes du Nord qui comportent moins de centres fréquentés (Chamonix, Megève, Bourg-d'Oisans, ...). Il s'agit d'accompagner les curistes vers des points de vue remarquables, notamment autour du cirque de Gavarnie, ou aussi de guider les ascensions des pyrénéistes dont les itinéraires dépassent largement la zone proche des stations thermales. En 1900 quelques-uns se trouvent également à Grenoble et à Briançon. En tout cas, les données de 1847 autant que celles de 1900, donnent un nombre de guides en activité plus important dans les Pyrénées que dans les Alpes.

Un autre paramètre en faveur des Alpes du Nord dans le champ du tourisme de montagne vient de la situation géopolitique : en 1860 la France obtient le rattachement de la Savoie disputé depuis le XV^{ème} siècle³⁵. Par suite, durant l'année 1860, Napoléon III et son épouse, l'impératrice Eugénie, réalisent un voyage en Savoie pour témoigner de l'importance

³⁵ Traité de Turin du 24 mars 1860 par lequel le duché de Savoie est accordé à la France.

nationale de s'approprier cette nouvelle portion acquise du territoire français (M. Boyer, 2009, pp. 73-77 et 311; Debarbieux, 1990). Le passage du couple impérial à Chamonix, la traversée de la Mer de Glace et l'ensemble des aménagements ou des services qui se développent dans la vallée attirent l'attention. En comparaison à d'autres vallées des Alpes du Sud, du Massif Central ou des Pyrénées, l'aménagement, l'organisation et le logement des voyageurs à Chamonix deviennent au centre des préoccupations de la France. Dans le même temps cette « sollicitude, parfois pesante des services publics pour la vallée savoyarde » (Debarbieux, 1990, p. 10) engendre aussi une réaction de localisation. Dans le fonctionnement de la Compagnie des guides, un des premiers règlements stipule qu'il faut être né à Chamonix, de parents Chamoniards pour exercer. La stratégie de ces acteurs du territoire ainsi constitué (au sens de Gumuchian et coll., 2003) perdure très tardivement avec la première entrée d'un non-chamoniard en 1930 seulement, il s'agit de Roger Frison-Roche.

Outre l'aspect protectionniste socio-économiquement, ce regroupement professionnel introduit un modèle de relation client-guide et d'organisation qui deviendra la marque de l'alpinisme classique (Bourdeau, 1991b; Mestre, 1996; Léséleuc de, 1993). Une invention chamoniarde selon laquelle le guide « n'est pas un simple valet ». Au départ, effectivement, les premiers touristes « engagent souvent le premier venu affirmant connaître la montagne et changent de guide à chaque vallée, voire pour chaque petit coin de vallée. Ils prennent ici le domestique de leur logeur, là ils le remplacent par le berger puis le chasseur rencontré sur les hauteurs » (Bellefon de, 2003b, p. 147). Un modèle qui persiste tardivement dans d'autres vallées. Même en dehors de la France, Loux (1988, p. 158) rapporte « à l'époque, les guides suisses étaient beaucoup plus valets de chambre que les guides de Chamonix ». La compagnie de Chamonix impose un équilibre dans la position du guide, clairement différencié du porteur ou du valet. Ainsi, « le porteur devait cirer pareillement les chaussures des clients ascensionnistes et du guide ». Même s'il s'agissait davantage d'une activité technique indispensable pour rendre les chaussures de cuir imperméables dans la neige, « ces astreintes participaient de l'affirmation de la différence de statut entre le porteur et le guide. Cela permet de faire admettre par les touristes qui séjournent temporairement dans la vallée que le travail de guide est un métier spécialisé [...] excluant toute réquisition pour des tâches subalternes » (Hoibian, 2000, p. 167). Plus tard, durant le XIX^{ème} siècle, la remise du certificat devient une cérémonie (Loux, 1982, 1988). En vallées de Chamonix, il est un ensemble d'habitudes ritualisées qui constituent autant de signes partagés de respect qui viennent informer l'étranger du prestige accordé au statut de guide. Dans tous les cas, « les questions d'argent se règlent dans la vallée », une fois engagée en altitude la compétence technique du guide lui assure une position avantageuse. Encore un moyen de renforcer l'existence d'un capital symbolique du territoire en vallée de Chamonix. Par la suite, quasiment tous les autres regroupements professionnels calqueront ce fonctionnement, notamment la compagnie « concurrente » des guides de Saint Gervais en 1864 puis une dizaine d'autres dans les Alpes et une demi-douzaine en Pyrénées sur la période 1850-1875. Pourtant d'autres modèles auraient pu voir le jour, mais à chaque fois la référence reste chamoniarde, parfois même explicitement dans les textes. La figure du

guide de Chamonix –reproduite dans la presse, la promotion de vêtements ou de matériel– devenant un capital pour la destination.

À l'échelle des Alpes du Nord, la Compagnie des guides de Chamonix met en œuvre une parfaite appropriation socio-professionnelle du massif du Mont-Blanc, c'est-à-dire à la fois économique, culturelle et symbolique. Le sommet n'est pourtant pas sur la commune et d'autres guides, en particulier ceux de Saint Gervais tentent la course. Mais localement, comme le racontent Whymper et bien d'autres alpinistes, il est presque impossible de s'affranchir des convenances locales³⁶. Par exemple, en 1903, un niçois écrit au maire de Chamonix afin de se plaindre d'un guide auquel il aurait refusé de faire appel pour traverser le glacier des Bossons, et qui, en repréailles, aurait détruit à coups de piolet les marches taillées dans la glace qui permettaient d'y accéder³⁷. D'autres fois, les villageois empêchent d'atteindre une auberge ou de puiser de l'eau à une fontaine. Debarbieux (1988, 1990) établit clairement à ce sujet une « stratégie d'appropriation territoriale ». Dans l'organisation de la compagnie, bien étudiée par Simond (1983), tout est prévu pour dissuader, presque interdire l'alpinisme sans guide ou le recours à des guides non-chamoniards. L'histoire des noms du lieu, la toponymie, reflète cette évolution. La commune de Chamonix s'accapare le toponyme du sommet. Comme l'étudie bien Gauchon (2001), dès la Belle Époque les affiches rapprochent le nom de la commune de celui du prestigieux sommet, puis à partir de 1921 la mairie de Chamonix obtient des autorités françaises la transformation de son nom pour devenir Chamonix-Mont-Blanc.

En vallée de Chamonix, la production du lieu comprend aussi des conflits locaux. Effectivement, jusqu'aux années 1980 les intérêts de la municipalité se confondent avec ceux de la Compagnie des guides. Mais progressivement les propriétaires d'hôtels ou de grands restaurants deviennent un contre-pouvoir dans la commune. Ils sont riches et de bonne tenue –en comparaison les guides sont cultivateurs ou cristalliers–, mais au départ trop peu nombreux et divisés par effet de concurrence entre les établissements. Démographiquement, les hôteliers et restaurateurs sont 9 en 1860, 59 en 1919 et 74 en 1934 (Debarbieux, 1990). Entre 1910 et 1914 les trois grands palaces de Chamonix sont inaugurés, le Savoy, le Magestic, et le Chamonix-Palace. Ainsi, à la fin du XIX^{ème} siècle leur importance politique locale augmente. L'équilibre de la composition du conseil municipal se modifie peu à peu, parfois au prix de quelques conflits entre les personnes. Enfin, pour la première fois en 1919, un hôtelier sera maire de Chamonix, Jean Lavaivre.

Néanmoins, au lieu de nuire au système alpin-chamoniard, cette mutation permet des aménagements lourds jusque-là refusés. Les guides et cultivateurs, dans l'ensemble encore très pauvres, maintiennent figée leur organisation, préoccupés de petits avantages. On accuse les guides chamoniards d'incompétence, de négliger les voyageurs et de reproduire uniquement les mêmes promenades (Debarbieux, 1990), bref l'incapacité de s'adapter aux évolu-

³⁶ Edward Whymper, *Escalades dans les Alpes de 1860 à 1869*, Genève, Éditions Slatkine, 1978, p. 359-362, édition originale de 1875.

³⁷ Témoignage rapporté par Debarbieux (1990, p. 32) à partir des archives de la Compagnie des guides en mairie de Chamonix.

tions du tourisme en montagne. En 1892, la dissolution –tant regrettée dans la vallée– de la Compagnie des guides par l’État³⁸ participe pourtant clairement à la prospérité de Chamonix. Effectivement, fin XIX^{ème} siècles, la Compagnie fige une routine qui profite à ses membres mais « étouffe les germes de progrès »³⁹.

Ainsi, durant cette même année 1892, l’administration départementale et régionale soutient un projet ferroviaire d’ingénieurs et de financiers internationaux contre l’avis des cultivateurs et des guides de Chamonix. Zone de frontière, espace entouré de villes peuplées, la Savoie nouvellement acquise devient le terrain d’expérimentation des moyens modernes de transport en montagne (Madesclaire, 1987; Debarbieux, 1990; Sacareau, 2003). Dans son ouvrage, Debarbieux (1990) retrace les concurrences d’ingénieurs entre différents projets de téléphériques (transport par câble) ou de funiculaires (transport par rail). En 1909, la commune inaugure avec succès le chemin de Fer du Montanvers. Les hôteliers de Chamonix lancent plusieurs idées nouvelles. En 1914, quelques semaines avant la Première Guerre mondiale, est inauguré le tramway à crémaillère pour le glacier de Bionnassay, couramment nommé Tramway du mont Blanc. Imaginé fin XIX^{ème} siècle, le projet devait à l’origine transporter des voyageurs au sommet du Mont Blanc ! Au plan de l’aménagement scientifique, les ambitions ne sont pas en reste. Entre 1890 et 1900, deux astronomes de renom, Joseph Vallot et Jules Janssen, rivalisent « pour disposer de l’observatoire le plus remarquable à proximité du mont Blanc » (Debarbieux, 1990, p. 32). L’observatoire Janssen, dressé à 4 807 mètres, l’emporte par l’altitude, mais le bâtiment ne reste que peu de temps. Il est détruit par l’écoulement des glaces au bout de quelques années. L’observatoire Vallot, situé à 4 300 mètres d’altitude est encore actif de nos jours. « Le nouveau Chamonix des hôteliers » selon la formule de Debarbieux, permet d’attirer des investissements importants et d’assurer le capital financier de la destination. La petite commune passe de 24 000 visiteurs en 1892 à 170 000 en 1907.

1.3. Le Club Alpin Français géographiquement presque neutre

Pour retracer l’évolution des hiérarchies territoriales au sein du champ de l’ascensionnisme et du tourisme en montagne, il convient de préciser le rôle d’une institution nationale de l’ascensionnisme : le Club alpin français (CAF) fondé en 1874 à Paris.

Le CAF, réplique du modèle britannique de l’Alpine club, comporte dans son intitulé le mot *Alpes*. Il aurait pu prendre un autre intitulé⁴⁰, mais cette composition reflète la prise de référence britannique, toujours sur le principe de primauté et surtout de capital symbolique d’une organisation devenant modèle pour les autres. D’ailleurs à la suite de l’Alpine club fondé en 1857, se constitue le Club alpin autrichien en 1862, le Club alpin suisse et le Club alpin

³⁸ Dissolution définitive par arrêté préfectoral, notamment en raison du système de monopole et des modalités de recrutement inconvenantes aux lois de la République. Dans les faits, les guides se regroupent ensuite suivant la légalité en Syndicat des guides, un syndicat qui reprendra symboliquement quelques années plus tard le nom de Compagnie des guides (Debarbieux, 1990; Bellefon de, 1995, 2003).

³⁹ Selon un article de *L’Abeille de Chamonix*, n° 18, 1862, cité par Debarbieux (1990, p. 60).

⁴⁰ Pour exemples fictifs : Société française d’ascensionnisme, Club français de la montagne, Union des sociétés françaises d’excursionnisme.

italien en 1863, le Club alpin allemand en 1869 par dissension parmi les autrichiens avant que ce ne soit un organisme commun sous le nom de Club alpin allemand-autrichien en 1873 (Hoibian, 2008). Le Club alpin français arrive donc à la suite en 1874. Malgré cet intitulé, la devise⁴¹ et l'ensemble des règlements ou des textes fondateurs ne donne aucun privilège aux Alpes en comparaison aux Pyrénées, aux Vosges et au Jura ou à d'autres chaînes de montagnes dans les colonies françaises.

« Le Club alpin français est le lien entre toutes les personnes que leurs goûts ou leurs études attirent vers les montagnes. Il a pour but de faciliter et de propager la connaissance exacte des montagnes de la France et des pays limitrophes »⁴².

Le Club se présente en société savante et organise un nombre important de conférences et de publications en géologie, géographie, botanique, glaciologie et autres domaines scientifiques de l'époque⁴³. Élaboré en suivant l'exemple britannique, le CAF s'ouvre néanmoins largement à un grand nombre d'adhérents. À l'inverse des modalités très sélectives de l'Alpine Club composé d'environ 500 membres, l'organisation française passe de 800 adhérents en 1875, à 5 300 en 1885, puis 6 200 en 1900 et 7 800 en 1914. Le schéma d'organisation est différent : une grande majorité des personnes adhèrent, mais seulement quelques-unes dirigent le Club à Paris. Un pouvoir central parisien avec des organes locaux : les Sections du Club alpin. Chacune des Sections fonctionne localement comme un club quasiment indépendant. Au contraire du travail de Lejeune (1988), qui partant du cadre théorique d'une histoire des mentalités aboutissait à l'idée d'un groupe homogène, la sociologie-historique de Hoibian (2000) montre les clivages et les différences au sein du Club Alpin français. Durant son étude, cet auteur détermine, premièrement, une fraction parisienne favorable à un « excursionnisme cultivé », deuxièmement, les défenseurs d'un alpinisme technique de difficulté, et troisièmement, les participants d'un ascensionnisme familial plus souvent issu des « classes moins favorisées ». En fait, il semble que tous les courants du champ de l'ascensionnisme soient présents dès le départ au sein du CAF.

Au plan géographique, en dehors de Paris, des Alpes du Nord ou des Pyrénées, il existe des Sections du CAF en Auvergne, dans les Vosges, le Jura, les Alpes du Sud. Des Sections s'ouvrent également dans les colonies françaises, et l'ascensionnisme se développe dans le Haut-Atlas, notamment le massif du mont Toubkal autour duquel plusieurs refuges du CAF sont construits. En métropole, le courant biréniste ou pyrénéiste avec Russell, Wallon, Lequeutre et particulièrement Schrader signent plusieurs articles dès le premier numéro des *Annaire du Club alpin français*. (cf. chapitre 2.4. de cette partie). Les sections des Pyrénées sont particulièrement actives, notamment la Section du Canigou. Lorsqu'un article dévalue trop vigoureusement le massif de la Maladeta en Pyrénées, la rédaction parisienne des *Annaires* rappelle « chaque chaîne de montagne a son genre de beauté particulière [...] l'effet produit à cet alpiniste suisse par la Maladeta est certainement similaire à celui produit par le

⁴¹ « *Excelsior* » ou ensuite « Pour la Patrie, Par la Montagne ».

⁴² Article 1 des statuts 1874 du CAF. Paris.

⁴³ Commission des travaux scientifiques du Club alpin français, sous la direction du Colonel Léon Maury, *L'œuvre scientifique du Club alpin français (1874 -1922)*. Paris : Club alpin français, 1936.

mont Blanc à un alpiniste de retour de l'Himalaya »⁴⁴. D'autre fois la revue annuelle se fait support d'un débat entre *birénistes* et défenseurs d'une focalisation alpine, la dernière réplique du débat exprimant « les travaux des *birénistes* sont d'ores et déjà un grand titre d'honneur et de renom scientifique pour notre club »⁴⁵. Une étude de Berger-Verdenal (1995, p. 76) détaille : « Durant plus de dix ans, de 1874 à 1884, plus d'une centaine de pages, sur quatre à cinq cents de la rubrique *Courses et ascensions* seront consacrées aux Pyrénées, sans compter les cartes, panoramas et illustrations. [...] La proportion, deux tiers, de cartes pyrénéennes par rapport aux autres régions montagneuses est encore plus révélatrice de l'effort accompli par le Club alpin ». Ni structurellement défenseur des activités régionales, ni défavorable envers l'un ou l'autre des massifs de montagne en France, l'institution parisienne semble avoir fait preuve d'une certaine neutralité et reflète les tendances ou les débats de l'époque.

Le fonctionnement national affiche une démocratie volontariste. Jusqu'en 1910, l'assemblée générale de l'organisation comportait la direction parisienne et un représentant par section. Le système de vote permet une voie par représentant, c'est-à-dire autant pour l'Auvergne, le Morvan, les Ardennes, que pour Chamonix, ou que pour Lyon, Chambéry et Grenoble. Après 1910, la révision des statuts donne représentativité propositionnelle au nombre d'adhérents, ce qui favorise les centres urbains Lyon, Marseille, Bordeaux et toujours la direction parisienne. Au sein du CAF, la section de Chamonix reste en infériorité de voix vis-à-vis de la Corse, du Haut-Atlas ou de la section de Provence. Plusieurs des présidents du CAF sont pyrénéistes, en particulier Franz Schrader dans les années 1900 et Jean Escarra dans les années 1930. Autant de faits qui témoignent d'une certaine neutralité dans la concurrence des hiérarchies territoriales au sein du champ de l'ascensionnisme et du tourisme en montagne.

À l'inverse de favoriser l'une ou l'autre des vallées d'un massif de montagne en Europe et en Afrique, le Club alpin s'engage dans une politique nationale d'accès à la montagne. Chalets, refuges, sentiers... la direction parisienne engage une intention éducative puis patriotique. Une politique définie par Corneloup (1993) comme un centralisme Jacobin dans le champ de l'ascensionnisme. Cette ambition nationale et coloniale d'aménagement, situe le CAF sans comparaison possible avec la Société Ramond⁴⁶ ou la Société des touristes du Dauphiné⁴⁷ dont les intentions restent localisées. À travers la France, l'aménagement cafiste de la montagne porte sur l'entretien des chemins et surtout la construction et la gestion de refuges⁴⁸.

⁴⁴ *Annuaire du CAF*, première année, 1874, p. 95. Le massif situé en Espagne se nomme alors *Montes Malditos*, qui se traduit à l'époque par monts maudits.

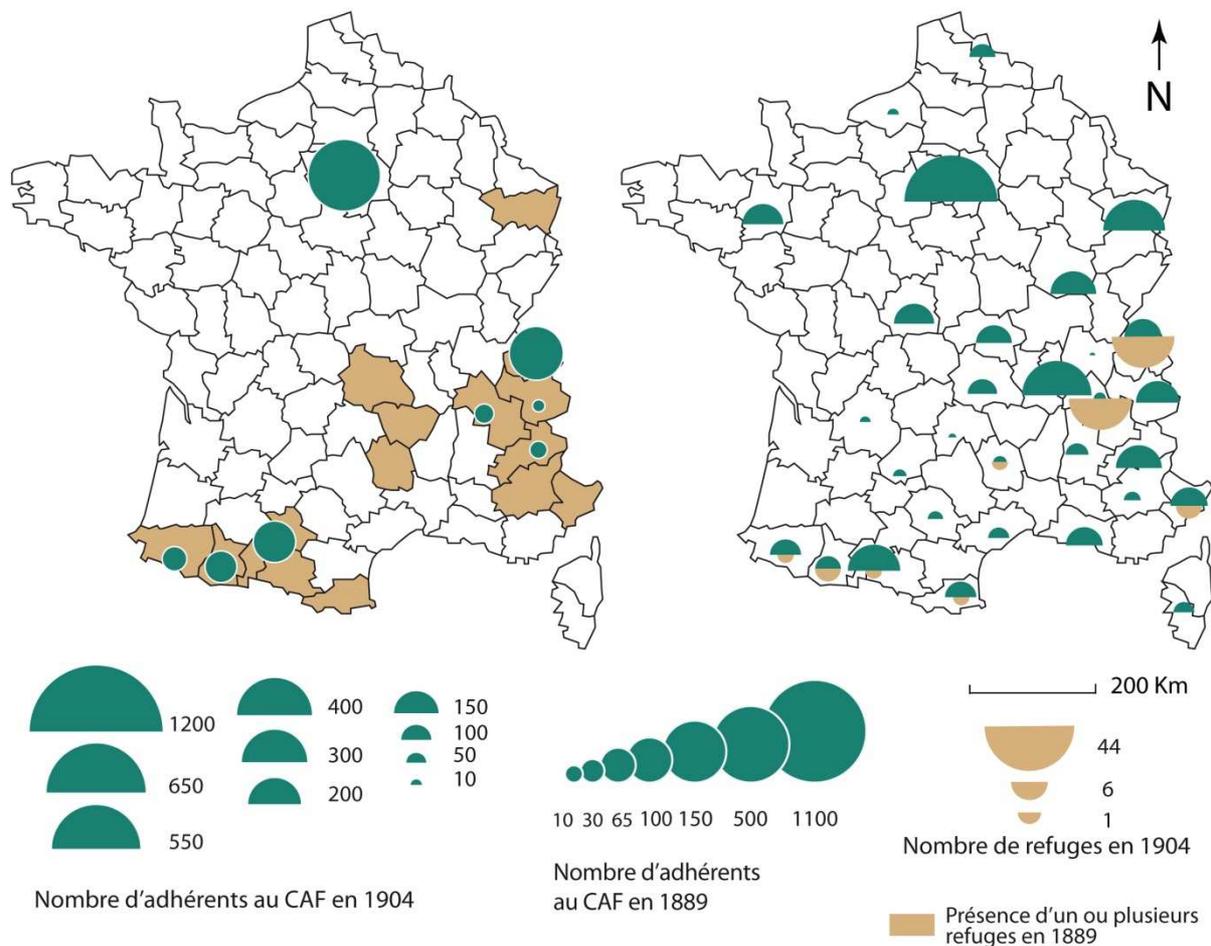
⁴⁵ Ferdinand Prudent, Le CAF dans les Pyrénées espagnoles. *Annuaire du CAF*, huitième année, 1881, p. 393. Et voir aussi la compilation rééditée de l'œuvre du CAF en Pyrénées coordonnée par Joseph Ribas, *Pyrénées - Les grandes heures du Club Alpin Français*. Toulouse : Sirius, 1983-1988, 4 tomes. La période couverte par le tome 1 est 1874-1879, le tome 2 : 1879-1891, le tome 3, 1892-1903, et le tome 4 : 1905-1925.

⁴⁶ La société Ramond en Pyrénées date de 1865. Les fondateurs souhaitent favoriser le pyrénéisme et la recherche académique en Pyrénées. Elle est à l'origine la création de l'observatoire du Pic-du-midi de Bigorre. www.ramond-societe.com/historique.htm

⁴⁷ La Société des touristes du Dauphiné date de 1875. L'intention des fondateurs est plus récréative. La Société favorise les séjours de découverte en montagne, notamment autour de Grenoble. www.std-montagne.fr/

⁴⁸ Jean-François Lyon-Caen, Refuges d'altitude, 200 ans de construction. *La Montagne et Alpinisme*, 1998, n°3, p. 12-19.

Il s'agit de permettre une nuitée sur les itinéraires de passage en montagne. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le CAF précède l'État dans son intérêt en faveur de la montagne.



Traitement et cartographie : André Suchet - 2011
 Source : Manuel d'alpinisme du CAF - 1904; Annuaire du CAF 1904; Annuaire du CAF 1889; Société Ramond - 1911; STD - nd; et données tirées de Christian Jamot - 1988

Carte 3. La construction de refuges de montagne en France entre politique nationale d'aménagement par le CAF et jeu de l'offre et de la demande selon les massifs.

La carte de 1889 porte sur la présence ou non de refuges dans chaque département (absence d'informations plus précises), celle de 1904 en donne la quantité. Sur les deux cartes figure le nombre d'adhérents au CAF également par département. Le nombre de refuges et d'adhérents par département comporte un effet d'offre et de la demande. Les foyers émetteurs, de Paris, Lyon ou même Toulouse, correspondent aux refuges des Pyrénées centrales ou des Alpes du Nord. Un continuum Nord-est/Sud-ouest est visible mais sans déséquilibre brutal. Dans tous les cas, l'aménagement cafiste porte sur l'ensemble de l'espace français.

Le CAF soutient également l'ensemble du tourisme international en France, aussi bien dans les Alpes que dans d'autres massifs de montagne. Par exemple, en marge de la semaine olympique de Chamonix 1924, le Club alpin programme « deux voyages de propagande, l'un dans les Alpes, l'autre dans les Pyrénées par trains spéciaux qui emmèneront 220 personnes : officiels, représentants de la presse étrangère, champions olympiques... [...] Ce tour de France touristique doit contribuer à promouvoir les stations de sports d'hiver et à renforcer

l'image de la France » (Arnaud & Terret, 1993, p. 78). Faute d'un nombre suffisant de participants, un seul des deux voyages est effectivement organisé à partir de Grenoble, mais ce circuit alpin est modifié afin de traverser les Pyrénées, notamment Font-Romeu et Superbagnères-Luchon.

Au-delà d'une motivation scientifique en montagne, les intentions du Club alpin sont éducatives avec les caravanes scolaires dans les années 1870 puis autour de 1900. Il s'agit de voyages pédestres de collégiens ou de lycéens en vacances sous l'encadrement de chaque section locale, aussi bien en Pyrénées que dans les Alpes ou simplement autour de Paris. Dans le contexte de fin XIX^{ème} siècle, la défaite de 1870 et la crainte médicale de dégénérescence des enfants (Vigarello, 1978; Lejeune, 1988; Hoibian, 2000), la politique cafiste affiche clairement des intentions hygiénistes et patriotiques. En 1903, la devise première de club *Excelsior* (signifiant « plus en haut » en latin) devient « Pour la Patrie, Par la Montagne ». Il s'agit de prévenir la jeunesse des villes « d'un manque d'exercice du corps » sans pour autant atteindre le militarisme des bataillons scolaires. Conjointement, le Club alpin se préoccupe aussi clairement de défendre la découverte des montagnes contre l'implantation des sports modernes qui attire la jeunesse du XIX^{ème} siècle. Même lorsque l'USFSA est dirigée par le fils de l'un des fondateurs du CAF, la rivalité entre ces deux organismes joue. La direction parisienne du Club alpin s'inquiète fortement de la concurrence du football, du rugby ou du tennis.

« Les caravanes scolaires du CAF pourraient avoir plus de succès si nos jeunes gens n'avaient comme distractions dominicales d'autres sports, plus violents à coup sûr, peut-être aussi moins hygiéniques et évidemment moins 'intellectuels'. Souhaitons qu'ils sachent partager leurs plaisirs sportifs en passant du football à l'alpinisme »⁴⁹.

« En 1900, le total général des membres du club dépassait 6200, en 1903, il était de 5908 et il descendait... [...] La cause est dans le développement des sports [...] Il faudrait lutter avec énergie dans la concurrence des sports »⁵⁰.

Rapport de force entre sections, débat politique entre élitisme ou plus large ouverture, pluralité des groupes (alpinisme scientifique, rochassiers fondateurs du Groupe de haute montagne GHM, romantisme cultivé, travaux des *birénistes* en Pyrénées, voyages dans d'autres parties du monde...), travaux en faveur des Pyrénées, aménagement de refuges sur l'ensemble de la France et de ses colonies, visite organisée en marge des Jeux Olympiques décentrés de l'axe Grenoble-Chamonix... autant d'informations qui réfutent l'hypothèse d'une politique déséquilibrée en faveur des Alpes du Nord ou d'une vallée en particulier.

1.4. Chamonix 1924 invente les Jeux Olympiques d'hiver

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il s'agit déjà pour Chamonix de concurrencer Megève dont les pentes douces et bien ensoleillées attirent de plus en plus les grandes fortunes. Lancé par madame de Rothschild à partir d'un village sous le mont d'Arbois, Megève

⁴⁹ *Bulletin de la section du Canigou*, 1911, p. 279.

⁵⁰ Achille Escudié, Chronique du Club alpin français, *Annuaire du CAF*, 1904. p. 561.

bénéficie d'un ensoleillement diffus mais aussi d'un relief qui permet de conserver longtemps la neige⁵¹. En vallée de Chamonix, la hauteur des pentes rocheuses devient très coûteuse en équipement (ponts, tunnels, contournements...). Les reliefs abrupts sont faiblement adaptés au ski tel qu'il existe encore, à savoir un ski de fond dont l'intérêt porte sur la distance. En fait, la réussite internationale de Chamonix à l'entre-deux-guerres tient beaucoup à un événement sportif. Chamonix invente les Jeux Olympiques d'hiver, c'est-à-dire « la compétition de référence mondiale des disciplines hivernales, le rendez-vous majeur » (Adami, 2005, p. 689).

Depuis 1907, la Semaine internationale des sports d'hiver est un ensemble de compétitions sportives qui se tient chaque année en France. La première édition se déroule à l'initiative de Briançon, puis l'organisation tourne entre les massifs de montagne, par exemple l'édition 1909 se tient à Morez dans le Jura, l'édition 1910 à Cauterets en Pyrénées, l'édition 1911 au Lioran dans le Massif Central, l'édition 1913 à Gérardmer dans les Vosges. Chamonix organise également plusieurs fois cette Semaine internationale des sports d'hiver, mais ce projet d'ambition nationale avantage plutôt Briançon, les Alpes du Sud ou d'autres massifs. D'autant qu'à partir de 1904 l'armée française établit à Briançon une École militaire de ski. Autant d'initiatives qui viennent concurrencer le monopole des Alpes du Nord. En prenant modèle de cette Semaine internationale, la commune de Chamonix propose d'organiser des Jeux Olympiques d'hiver comme il existe des Jeux Olympiques en été. L'idée viendrait localement de Jules Couppet, président du comité des sports d'hiver de la ville (Arnaud & Terret, 1993, p. 55). Effectivement, contrairement à ce qu'avancent certains auteurs (par exemple Mugnier, 1992), Pierre de Coubertin n'a jamais envisagé d'Olympiades hivernales et encore moins demandé à Chamonix de les organiser. Il semble même que Pierre de Coubertin soit initialement opposé à des Jeux Olympiques d'hiver⁵². Évidemment, cela ne signifie pas pour autant que la question d'épreuves hivernales n'a jamais été discutée au CIO avant 1924. La proposition de Chamonix relance certaines discussions antérieures du CIO. Le patinage est déjà dans la liste des sports olympiques, une épreuve de patinage artistique est organisée aux Jeux de Londres 1908 et aux Jeux d'Anvers 1920. Pour les Jeux de Stockholm 1912, la possibilité d'une partie de compétitions olympiques hivernales est débattue (Edgeworth, 1994; Naville, 2001). Mais au-delà de ces précédents, Chamonix invente les Jeux Olympiques d'hiver en tant que semaine de la compétition sportive et olympique hivernale.

⁵¹ Pascal Arvin-Berod, Pierre-Yves Bouillé, *Megève: du village à la station*. Servoz : Edimontagne, 1999.

⁵² Pour la raison qu'une olympiade hivernale favoriserait les rentiers et les riches désœuvrés, « les oisifs et les hommes de loisirs », alors que suivant le baron, les activités sportives doivent toujours se mêler avec le travail et les études (Léziart, 1989, p. 57).



Planche documentaire 1. Affiches lithographiques de la Grande semaine internationale des sports d'hiver de Chamonix 1924 renommée ensuite 1^{er} Jeux Olympiques d'hiver.

Source : Archives de l'ENSA/municipalité de Chamonix-Mont-Blanc.

Le projet de Chamonix 1924 se décide « lors d'une conversation informelle en janvier 1923 entre le Dr. Agnel, président du Syndicat d'initiative de Chamonix, Jean Lavaivre, hôtelier et maire de Chamonix, et le secrétaire général du Comité Olympique Français Frantz Reichel » (Arnaud & Terret, 1993). Les intentions chamoniardes obtiennent l'accord du COF, qui porte le dossier auprès du CIO encore présidé par le baron Pierre de Coubertin. Au CIO, le baron devient finalement favorable au projet qui diffuse l'Olympisme. Mais la création de Jeux Olympiques d'hiver est fortement contestée par les pays scandinaves qui organisent depuis 1901 des Jeux Nordiques. Équivalent des Jeux Olympiques pour les disciplines de neige, ces Jeux Nordiques sont élevés en gloire historique des nations scandinaves et participent à une affirmation identitaire dans le cadre d'un vaste mouvement patriotique (Goksoyr, Von der Lippe & Mo, 1996; Arlt, 2001). Or ces Jeux Nordiques sont organisés à l'initiative d'un militaire suédois, Viktor Gustav Black, qui se trouve être membre du CIO. Ainsi, l'opposition Scandinave ne permet pas au CIO d'approuver le déploiement d'une olympiade hivernale. En prenant modèle de la Semaine internationale qui existe déjà en France, Chamonix organise une Grande semaine internationale des sports d'hiver, présentée comme « donnée à l'occasion de la 8^{ème} Olympiade » (Planche documentaire 1).



Document 1. La patinoire Olympique de Chamonix en 1924.

La patinoire est entourée d'une piste de vitesse et de tribunes, dont certaines parties couvertes. Source : Photographie tirée du rapport officiel, CIO, *Les Jeux de la VIII^{ème} Olympiade. Paris 1924.*

Dans un volume intitulé explicitement *Les premiers Jeux d'hiver de 1924 : La grande bataille de Chamonix*, Pallière (1991) montre comment la commune s'organise pour porter l'événement et en faire un moteur du développement et de l'aménagement. L'ouvrage permet aussi de reconstituer l'organisation des Jeux. Un document d'archives dactylographié en annexe précise les conditions générales et les engagements financiers. Par exemple la publicité doit recevoir l'agrément du COF qui prélève ensuite 50% des recettes. « En 1923, Chamonix est bien loin de posséder les infrastructures sportives nécessaires au Jeux d'hiver » (Arnaud & Terret, 1993, p. 59), mais la ville s'engage dans les aménagements sans retenue. Au poste de secrétaire des jeux, c'est-à-dire un poste central dans l'organisation de l'événement se trouve un jeune homme ambitieux, Roger Frison-Roche. Né à Paris, il s'installe à Chamonix en 1923 pour occuper la fonction de secrétaire du syndicat d'initiative. Profitant de sa position ambivalente entre attachement montagnard et culture citadine, il développe un certain nombre de services à même de répondre aux attentes des clientèles urbaines. Entre le maire de Chamonix, Jean Lavaivre, hôtelier dans sa commune, le secrétaire général du COF qui coordonne aussi l'ensemble des Jeux d'été à Paris, Frantz Reichel (Terret, 2008c), le docteur Agnel président du Syndicat d'initiative et les responsables des comités sportifs ou des fédérations, la

préparation de cette olympiade hivernale en 1924, mobilise un ensemble d'acteurs au sens de la géographie sociale (Gumuchian et coll., 2003) et de la sociologie des organisations (Crozier & Friedberg, 1977; Friedberg, 1997). Chamonix bénéficie du soutien de Gaston Vidal, sous-secrétaire d'État notamment à l'éducation physique mais aussi membre du comité d'organisation. En janvier 1923, lorsque s'ouvrent les compétitions, « le consensus semble parfait », selon Debarbieux (1990, p. 109), « les Chamoniards, menés par leur municipalité et les hôteliers, ont déployé des efforts considérables pour que cette manifestation soit un succès total ».

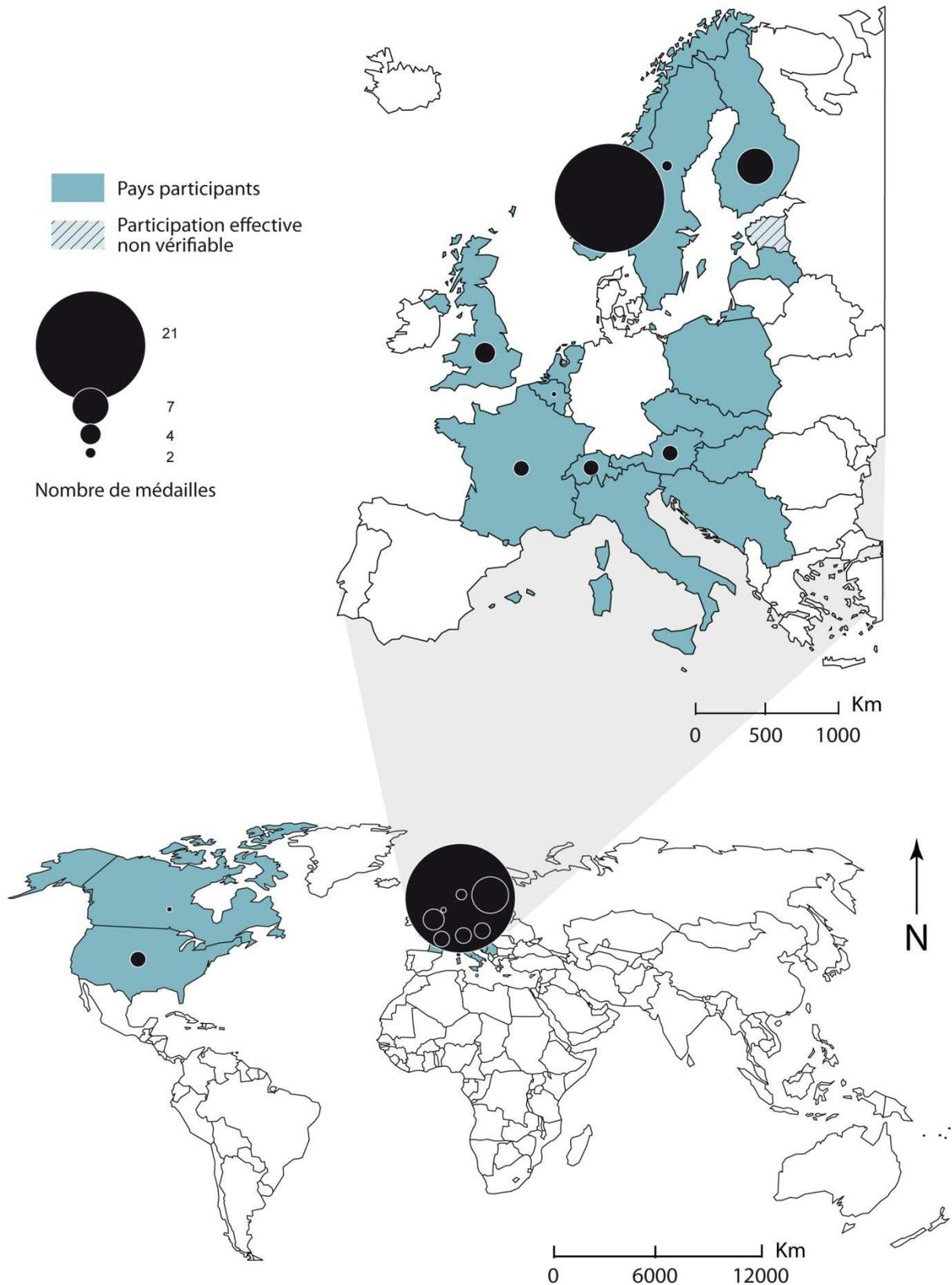
La Grande semaine internationale des sports d'hiver se déroule à Chamonix-Mont-Blanc du 25 janvier au 5 février 1924. L'organisation des compétitions est située sous le patronage olympique, suivant la même formulation et les mêmes accords⁵³ que les Jeux Pyrénéens de l'Aventure qui nous préoccupent 70 ans plus tard. Patinage de course, concours de figure, ski et saut à ski, course militaire à ski devenue biathlon, hockey sur glace, curling, bobsleigh, le programme comporte 19 épreuves sur 8 activités. En ce début des années 1920, les épreuves de ski suivent la méthode scandinave, ce que l'on nomme ski de fond, et il n'est pas encore d'épreuves de descente. Les initiatives d'Arnold Lunn qui fonde ou encourage différents organismes et compétitions de ski alpin à la même époque restent encore méconnues du mouvement Olympique (Holt, 1994). Le bobsleigh, constitué alors de deux luges reliées, et les sports de glace (patinage de figures, patinage de vitesse, hockey, curling) occupent une place importante durant les Jeux. Le choix iconographique des deux affiches officielles en atteste (Planche documentaire 1).

Au final, le bilan sportif des Jeux bénéficie évidemment aux Scandinaves (Carte 4), surtout à la Norvège qui retire 5 médailles d'or, 9 d'argent, et 7 de bronze, soit 21 médailles. La Finlande (7 médailles, dont 3 en or), la Grande-Bretagne (4 médailles, dont 1 en or), ou l'Autriche (3 médailles, dont 2 en or) dépassent les USA (3 médailles, une seule en or) ou le Canada (une médaille en or). La France, organisatrice des Jeux, ne retire que trois médailles de bronze. Enfin, les pays de l'Est, Lettonie, Pologne, Estonie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie repartent en majorité sans médaille. En dehors des épreuves, un prix d'alpinisme du CIO est attribué pour la tentative d'ascension au sommet de l'Everest en 1922, il s'agit de la mission britannique dirigée par Charles Granville Bruce, Edward Struth et composée notamment de George Mallory⁵⁴. Au-delà des résultats en nombre de médailles, plusieurs réunions importantes se tiennent entre les protagonistes de la semaine olympique (Arnaud & Terret, 1993). Les dirigeants sportifs français jouent de l'opportunité olympique pour favoriser les Alpes occidentales du Nord, envers les pays scandinaves en ski, et l'Écosse ou les Pays-Bas en patinage et en curling. Pour le ski, Terret (2008b, p. 75) note ainsi comment « les Français provoquent pendant la semaine olympique, à l'hôtel Majestic, un congrès destiné à fonder la Fédération internationale de ski en remplacement de la Commission internationale de ski fief des scandinaves ».

⁵³ Un livret du CIO à ce sujet détaille clairement les accords d'un patronage dont les principes n'ont pas changé depuis Pierre de Coubertin. CIO, 1998, *Guide des distinctions décernées par le Comité international olympique*. Lausanne : CIO, p. 5.

⁵⁴ Disparu à l'Everest l'été suivant, mission 1924.

S'il ne s'agit officiellement que d'une Grande semaine internationale des sports d'hiver « donnée à l'occasion de la 8^{ème} Olympiade », la presse annonce déjà « l'ouverture des Jeux d'hiver » (Terret, 2008b), les premiers Jeux Olympiques d'hiver de l'histoire.



Cartographie : André Suchet - 2011 - Données tirées de : Thierry Terret - 2008

Carte 4. Participation et récompenses des pays lors des compétitions de Chamonix 1924.

L'Allemagne et la Russie ne peuvent être présentes pour des raisons politiques et militaires. La participation se réduit géographiquement à l'Europe et à l'Amérique du Nord. La réussite sportive des scandinaves, notamment norvégiens, témoigne de la situation des activités hivernales à cette époque (Terret, 2008b; Pallière, 1991).

Sur le plan aménagiste (Essex & Chalkley, 2002; Sebastiani, 2004; Madesclaire, 1987), la construction d'une patinoire, d'un tremplin, et l'organisation d'un centre urbain positionne définitivement la commune en destination internationale majeure de la Belle Époque. « Cet événement propulsa Chamonix vers une nouvelle ère, et la publicité cinématographique faite dans les différents pays européens et outre-Atlantique [...], lui permit d'acquérir, dès 1924, une stature internationale et une reconnaissance en tant que berceau des premiers Jeux Olympiques d'hiver de l'histoire » (N. Costa, 2009, p. 170). Au plan géographique, la semaine olympique de Chamonix fixe déjà un modèle territorial spécifique d'organisation d'une olympiade hivernale : Il s'agit d'imposer la définition de sports d'hiver comme étant les activités de neige et de glace (et non pas les activités praticables durant la saison froide telles que l'escrime, la natation, la boxe... ainsi que l'estiment l'USFSA dans les années 1900 ou le comité d'organisation des Jeux de Londres en 1908). Il s'agit aussi d'établir une station d'altitude en ville hôte (par opposition à un centre urbain) et de concevoir une organisation formalisée des compétitions (programme, calendrier, cérémonies...). Autant d'aspects de l'attachement nord-alpin au mouvement olympique qu'une étude récente de Arvin-Bérod & Grangé (2009) tente de conceptualiser sous l'intitulé : alptitude ou alptitude olympique⁵⁵.

Le bilan économique affiche une dépense estimée à 3,5 millions de francs, dont 1,5 million issu du COF alimenté par des subventions de l'État⁵⁶ et presque 2 millions assurés par la commune de Chamonix. En particulier le coût de la patinoire s'élève à 1,1 million de francs (Document 1) et celui de la piste de bobsleigh 115 800 francs. Les sommes sont considérables pour l'époque. Les recettes ne dépassent pas 120 000 francs (Arnaud, 1991). Mais au final, bien que l'organisation accuse un important déficit financier, l'ensemble du bilan est très positif. La consécration olympique de Chamonix-Mont-Blanc parachève l'accumulation du capital symbolique amassé par la destination depuis l'invention de l'alpinisme.

1.5. Le ski et autres sports d'hiver : une évolution de l'espace légitime de pratique

L'origine du ski n'est en rien liée aux Alpes, encore moins aux Alpes occidentales du Nord. La découverte d'un ski vieux de presque 2 500 ans av. JC puis des gravures de différentes périodes laisse penser qu'il s'agit d'un moyen de locomotion traditionnel dans les Hautes Terres Scandinaves, dans l'Oural et en Altaï (Carte 1). L'activité disparaît quasiment des deux derniers foyers, mais perdure en Oural (Adami, 2005; Allen, 2007). Localement, au début du XIX^{ème} siècle, des militaires scandinaves progressent à skis et organisent même des concours. Mais l'activité a beaucoup de mal à se diffuser en dehors des communautés norvégiennes ou suédoises, elle reste entachée d'une signification populaire. Importé dans les bagages des immigrants scandinaves au Nouveau Monde dès 1840, le ski est utilisé pendant la ruée vers l'or

⁵⁵ La formulation envisagée par ces deux auteurs reste néanmoins assez floue, et semble limitée dans ses qualités heuristiques.

⁵⁶ Les études à ce sujet restent contradictoires, notamment Pallière (1991, pp. 60-61) affirme « le COF n'a finalement contribué au financement des Jeux qu'à hauteur de 25 000 francs [...] Le financement des Jeux a été entièrement, ou presque, supporté par les habitants de Chamonix ».

pour traverser les Rocheuses. Il s'agit d'un moyen de locomotion pour de grandes distances enneigées mais peu accidentées. La technique est proche de ce que l'on nomme ensuite ski de fond.

« Le ski fait son apparition aux États-Unis dès 1840. [...] Quelques courses de descente sont organisées entre les mineurs d'origine scandinave, le plus souvent sous forme de paris. » « En Amérique du Nord, toutefois, l'usage du ski reste l'apanage des immigrants scandinaves et se diffuse peu en direction des autres communautés. Sa pratique est considérée comme dangereuse, une affaire de spécialistes 'funambules' ».

« De même, le ski se diffuse dans les colonies 'blanches' de l'hémisphère Sud suivant un modèle semblable d'émigration des populations scandinaves. Des Norvégiens introduisent le ski en 1855 en Australie, et deux ans plus tard en Nouvelle-Zélande. En Amérique du Sud, des skieurs scandinaves transportent pendant l'hiver le courrier entre le Chili et l'Argentine à travers la cordillère des Andes. [...] Dans la plupart des pays, l'introduction du ski par les Norvégiens ne correspond toutefois pas à une réelle diffusion ». (Adami, 2005, pp. 265, 268 et 269)

En Europe, l'importation du ski date de 1840 puis surtout des années 1880. En dehors des Norvégiens ou des Suédois, il s'agit de personnalités alpines, médecins, enseignants, écrivains, qui tentent l'exercice scandinave et s'intriguent du principe. Par exemple en Autriche, un enseignant installé au sud-ouest de Vienne, Mathias Zdarsky, fait venir des skis de Norvège et développe l'activité autour de Lilienfeld. Il raccourcit ses skis et creuse une rainure dans la semelle puis diffuse une sorte de manuel technique⁵⁷. En fait Mathias Zdarsky initie le passage d'un ski de fond selon la technique nordique à un ski de descente. En 1905 il organisa une démonstration-compétition, avec des tenants de l'école norvégienne et démontre sa supériorité technique. Sa motivation fondamentale n'est pas sportive, et reste encore plutôt hygiéniste. En Suisse, le ski se développe également par de nombreux échanges avec des Scandinaves (Adami, 2005; Allen, 2007). Au dessus de Saint-Moritz, un hôtelier, Johannes Badrutt, propose l'activité dans l'intention de conserver une clientèle en hiver (Arnaud & Terret, 1996, p. 161). En Italie, le ski est introduit par un Suisse passionné de montagne, Adolf Kind. Ingénieur à Turin, Adolf Kind explique la technique à ses collègues et amis, dont certains seront à l'origine du Ski Club italien. En France, l'un des premiers qui utilise des skis est Henry Duhamel, bourgeois parisien installé autour de Grenoble. Il tient une paire de skis du stand Norvégien et Suédois de l'Exposition universelle 1878 à Paris. Après une période de balbutiements techniques, ses premières descentes dans les années 1880 et 1890 attirent les journalistes. Plutôt qu'un long déplacement dans la neige, l'exercice hivernal devient motivé par la descente de courtes pentes.

À la différence des autres régions du monde, l'implantation du ski en Europe est à l'initiative des milieux favorisés, parfois même de la grande bourgeoisie. L'activité nordique plus ou moins transformée se diffuse par effet de distinction sociale au sens de Bourdieu (1979). A Saint-Moritz, Davos, Chamonix le patinage et le ski représentent les « plaisirs d'hiver » des Années Folles. Les hôteliers favorisent cette évolution en faveur du ski, c'est le

⁵⁷ Mathias Zdarsky, *Lilienfelder Skilauf Technik*, 1896, traduit et diffusé sur plusieurs dizaines d'éditions.

début des séjours d'hiver. En fait, conjointement, Drouet (2004) affirme le rôle déterminant de l'armée⁵⁸. Il est donc probable que les deux mécanismes de diffusion aient joué.

Au début des années 1920, une fédération française de ski se constitue au sein du CAF (Arnaud & Terret, 1996; Allen, 2003). Au départ, cette fédération nationale de ski est constituée de la fédération régionale des skieurs des Vosges, de celle des Pyrénées et de celle du Jura. Comme l'exprime Arnaud & Terret (1993, p. 81) « On remarque qu'il n'y a aucune fédération alpine : le ski reste à l'époque l'apanage des moyennes montagnes, là où le profil se prête aux courses de fond héritées du modèle scandinave ». Il faut attendre Chamonix 1924 pour que la fédération prenne un statut autonome du CAF et que d'autres fédérations régionales, notamment les regroupements alpins, s'ajoutent à l'organisation nationale. Au cours des années 1930, sur un plan technique, les personnes transforment notablement l'activité. Alors même qu'il s'agissait d'un moyen de transport sur de longues distances enneigées mais de faible dénivelé⁵⁹, c'est-à-dire une activité relativement inadaptée au relief accidenté des Alpes occidentales du Nord, le ski devient un moyen de descendre de courtes pentes. Cette évolution des pratiques de ski en France, en Autriche et en Suisse soulève d'ailleurs un certain nombre de débats. Au sein de la Fédération française de ski (FFS) les structures techniques mises en place pour préparer les skieurs à des compétitions nationales ou internationales témoignent vite d'une impossibilité de concilier les différentes formes d'entraînement, et les activités se séparent. Conjointement, le saut à ski reste une épreuve de compétition phare mais dont la pratique est rare. L'activité d'origine continue d'exister sous l'intitulé ski de fond, ou ski nordique, mais se trouve immédiatement reléguée au second plan⁶⁰. Le ski de descente se constitue indépendamment. Désormais, l'activité se diffuse à travers un modèle social, économique et technique particulier intermédiaire entre sport, tourisme et loisir sous le nom de ski alpin.

L'histoire du vocabulaire français restitue cette évolution des hiérarchies territoriales puisque, le ski devenu ski de montagne ou ski de descente dans les années 1930, se nomme désormais ski alpin pour le grand public (voir à ce sujet l'étude lexicographique de Jacquemin & Tetet, 1990). Sur la même période, le développement du ski-alpinisme et de son vocabulaire technique renforce encore cet effet (Tetet, 1991; Allen, 2009). La haute montagne alpine et les pentes raides se retrouvent encore terrain de référence. Par exemple, l'activité se rediffuse suivant ce modèle dans les Amériques et en Nouvelle-Zélande (Allen, 2007; Adami, 2005) qui avaient pourtant connu l'outil un demi-siècle auparavant.

⁵⁸ À la suite de Arnaud et Terret (1996, pp. 162-163), Drouet (2004) démontre que l'armée aurait œuvré en collaboration avec le CAF à une stratégie de propagande en faveur du ski afin de diffuser ce nouveau moyen de transport dans les populations montagnardes afin de préparer un avantage militaire pour le contrôle de l'espace alpin frontalier.

⁵⁹ En fait, depuis les années 1860, dans la province de Télémark en Norvège, dont la topographie est accidentée (Carte 1), des skieurs ont inventé un virage particulier qui permet de descendre des pentes raides ou de sauter, le virage Télémark (Allen, 2007; Goksoyr, Von der Lippe & Mo, 1996, pp. 188-190). Mais cette technique, développée ensuite sous le nom de ski télémark, ne se diffuse que tardivement, et n'influence pas les premières descentes en Autriche, en Suisse ou en France.

⁶⁰ Il faudra quasiment attendre le milieu des années 1970 pour que l'activité nordique redémarre (Terret, 1991; Arnaud & Terret, 1996).

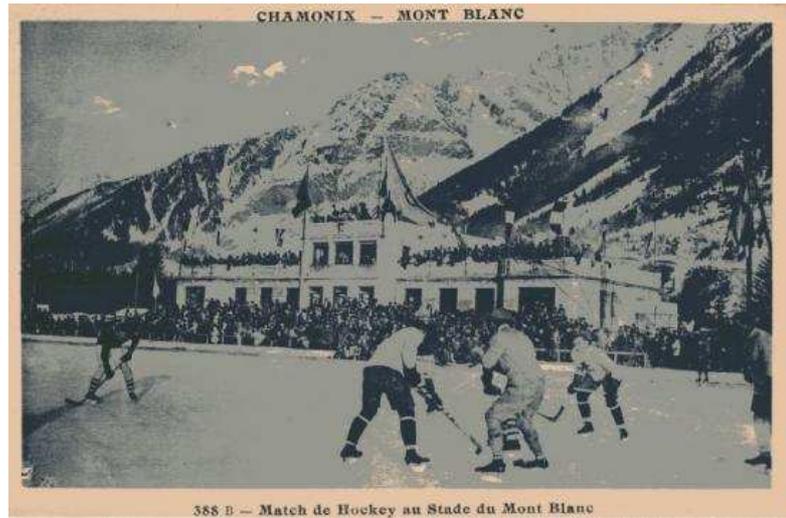
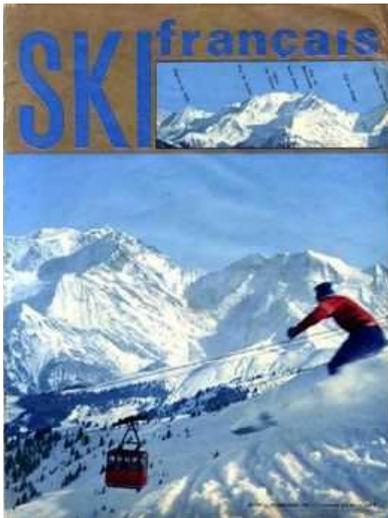


Planche documentaire 2. L'avènement du modèle alpin de descente en ski et la réussite des Alpes du Nord en hockey sur glace.

Document de gauche : La couverture du magazine *Ski français* à la fin années 1960 illustre l'évidente réussite du modèle alpin de descente en ski. Par opposition à l'activité importée de Scandinavie qui permettait de longs parcours faiblement accidentés, les partisans du ski alpin affichent le nom des sommets et leur altitude. Document de droite : La foule assiste à un match de hockey sur glace au stade Olympique de Chamonix durant les Jeux d'hiver 1924. C'est le début d'une forte implantation des sports de glace dans les Alpes du Nord. Sources : Archives de l'éditeur Coultet versées aux archives de la ville de Chamonix-Mont-Blanc, années 1920-1939. *Ski français*, n° 177, 1969. Bibliothèque et archives de l'ENSA.

Indépendamment et antérieurement à l'implantation du ski, d'autres activités hivernales existent. Dans les Vosges, le Jura et l'ensemble des Alpes occidentales, la luge et le traîneau sont les moyens traditionnels de déplacement dans la neige. Depuis le XV^{ème} siècle, ces engins sont largement utilisés à des fins de transport durant l'hiver, ou aussi parfois simplement à l'occasion de jeux entre villageois. Le bobsleigh en est une variante développée ensuite dans les Rocheuses américaines (Morales, 2007; Adami, 2005). Sinon, au plan international, le patinage chaussé de lames en fer et les jeux de crosse sur glace existent depuis le XII^{ème} siècle. Les premiers foyers se trouvent en Suède, en Norvège puis aux Pays-Bas et en Angleterre, un peu en Chine. L'activité se développe ensuite fortement au Canada, notamment les jeux de crosse qui deviennent le hockey sur glace. Le hockey n'est pas une activité d'altitude. Il se pratique sur les nombreuses étendues d'eau gelée des centres urbains froids, notamment autour de la côte Est canadienne. De même, le curling apparaît au tout début du XVI^{ème} siècle à partir des vastes surfaces d'eau gelée en Pays-Bas, en Belgique et en Écosse autour de Glasgow (Adami, 2005), c'est-à-dire en dehors de tout relief de montagne. Ainsi, fin XIX^{ème} siècle, lorsque le ski s'implante en Europe, il existe déjà les premières patinoires aménagées⁶¹. Le patinage est une activité structurée en fédération et inscrite sur la liste des disciplines olympiques. Une épreuve de patinage est notamment organisée aux Jeux de Londres 1908 et à ceux d'Anvers 1920. Une situation peu favorable au tourisme dans les Alpes du Nord.

⁶¹ La construction de patinoires artificielles en zone urbaine date des années 1860 au Canada, des années 1880 en Angleterre et la première patinoire française est inaugurée en 1894 à Paris (1996, pp. 159-160).

Mais au travers de la semaine Olympique de Chamonix 1924 puis de Saint-Moritz 1928, le patinage, le curling et le hockey développés en plaine deviennent assimilés à des activités de montagne. Le modèle des activités hivernales en stations d'altitude écarte la concurrence des plaines lacustres ou des centres urbains. Les Alpes du Nord imposent un monopole de l'espace légitime de pratique. Les seuls clubs de curling en France se trouvent alors à Pralognan-la-Vanoise, Megève et Chamonix⁶². Plus encore, le hockey sur glace devient pour les 50 années suivantes « une pratique traditionnellement et culturellement implantée dans les Alpes » et marquée par « une hégémonie sportive des équipes alpines en compétition » (Delorme, 2007). Le mouvement s'accroît après la Seconde Guerre mondiale, tandis que la luge ou le traineau restent attachés à des significations populaires ou utilitaires (transport du bois, déplacement de matériaux...). Une inversion des hiérarchies territoriales en faveur des reliefs alpins.

Au final, non seulement les sports d'hiver se changent en disciplines alpines, mais partout dans le monde, le ski alpin tel que développé par et pour ce territoire s'impose, bien au-delà du patinage ou de toutes les autres activités précitées.

1.6. La diffusion d'un modèle par monopole de la formation à l'ENSA ou la reproduction des hiérarchies territoriales par une institution alpine⁶³

Roger Frison-Roche, né en 1906 à Paris, guide, alpiniste, écrivain, semble avoir joué un rôle déterminant dans le positionnement des Alpes du Nord au sein des hiérarchies territoriales de la montagne en France. Premier guide non-chamoniard de la Compagnie, Roger Frison-Roche doit justifier de son attachement à la vallée de Chamonix. Il rappelle avec insistance les origines de ses parents, vieille famille du Beaufort, sa connaissance du patois savoyard et le fait qu'il vive et travaille en vallée de Chamonix depuis l'âge de 17 ans⁶⁴. Localement, il est accusé d'avoir « ouvert la porte » de la Compagnie des guides et favorisé un examen des compétences plutôt qu'un passage « en famille » du diplôme, ce que regrettent les anciens (Loux, 1988; Bellefon de, 2003b, pp. 63-65). Pourtant, l'action de Frison-Roche et autour de lui

⁶² L'un des sites internet donnant l'histoire du curling en France affirme ainsi : « La France préserve la tradition du curling de par ses fiefs ancestraux de Megève et Chamonix ». www.rouen-olympic-club.com/spip.php?article90

⁶³ Sur le plan théorique, ce chapitre s'accorde au concept d'institution alpine (le CAF étudié deux chapitres auparavant étant une institution mais justement pas une institution alpine dans le sens où il s'agit d'un organe national qui ne manifeste pas vraiment de parti pris alpin). Pour être parfaitement juste, on devrait même écrire : institution nord-alpine. À ce titre, on donne raison à certains propos de Belden (1994) lorsqu'il affirme que « la bonne manière de pratiquer ne va pas de soi », qu'elle est le produit du discours dominant des écoles, des syndicats de guide, des clubs et des livres ou des magazines de montagne qui imposent certains canons d'ascension au détriment d'autres. Pour autant cette étude s'écarte de l'axe de traitement marxiste utilisé par Belden pour définir l'ENSA et d'autres organismes en tant qu'appareils idéologiques d'État (au sens de Althusser).

⁶⁴ Voir en particulier son autobiographie: Roger Frison-Roche, *Le Versant du soleil*, Paris, Flammarion, 1981.

Édouard Frendo⁶⁵, ainsi que Armand Charlet⁶⁶ semble déterminante pour le maintien du monopole nord-alpin au cours des années 1945-1960. Ces derniers délaissent le modèle très critiqué –pour ne pas dire dépassé– du monopole local pour engager une stratégie de diffusion du modèle alpin à travers une école : l'ENSA.

À l'instigation de Roger Frison-Roche et d'Armand Charlet⁶⁷, le premier stage de préparation au métier de guide a lieu durant l'été 1936, à Chamonix. Il s'agit d'anticiper les initiatives concurrentes qui s'élaborent en d'autres vallées. En ski, depuis l'hiver 1932-1933, la récente Fédération française FFS organise des formations destinées aux moniteurs de ski sur différents sites, notamment Val d'Isère et Saint Gervais. Durant la fin des années 1930, sous l'impulsion d'Édouard Frendo, ces formations s'organisent en École Supérieure de la fédération et se rapprochent de Chamonix. Après la défaite militaire de 1940, sous l'occupation, le régime de Vichy, qui développe une forte politique de la montagne (Travers, 2001) accorde une reconnaissance officielle d'État à ces formations. Comme en atteste ouvertement le site internet de l'école « le Commissariat aux sports de Vichy, qui déjà soutenait et finançait l'École Fédérale, fonde l'ENSA en 1943 ». Le directeur est un militaire⁶⁸, mais René Beckert et toujours Édouard Frendo constituent les cadres porteurs de l'école. En 1949, peu après la libération, l'ENSA fusionne avec un autre établissement vichyssois de la formation montagne⁶⁹ et s'agrandit notablement. L'ENSA des années 1950 se fixe au centre de Chamonix dans le prestigieux hôtel des Allobroges.

Par le fait de la première loi française relative à l'exercice professionnel en montagne, loi du 29 juillet 1943⁷⁰ abrogée au titre de la libération en 1945, puis ensuite loi du 18 février 1948⁷¹, les diplômes de moniteur de ski, de guide de montagne (équivalent à un accompagnateur moyenne montagne jusqu'en 1962), puis d'aspirant guide et de guide de haute montagne sont délivrés par l'ENSA. Géographiquement, la formation du professionnel de la montagne n'est donc pas centralisée à Paris, ou répartie entre différents centres de formation proches des zones de montagne, mais se trouve fixée à l'ENSA au centre de Chamonix-Mont-Blanc. Autrement dit, aucun moyen d'exercer en montagne n'existe sans passer par l'établissement Chamoniard. Considérée comme étant « le temple français de l'ascensionnisme » et dans le même temps « le Conservatoire du ski français », l'école formalise son enseignement en

⁶⁵ Également non-chamoniard, Édouard Frendo, né en 1910 à Sfax en Tunisie alors protectorat français, devient membre de la Compagnie des guides quelques années après Roger Frison-Roche. Il est aussi à l'origine d'une entreprise de matériel de montagne www.frendo.fr/historique/historique/frame-historique.html

⁶⁶ Natif de Chamonix en 1900 au sein d'une vieille famille de la vallée.

⁶⁷ A. Guitini, Naissance d'une école : histoire de l'ENSA. *Ski et Alpinisme*, 1984, pp. 12-13.

⁶⁸ Selon l'historique qu'annonce l'ENSA sur son site : www.ensa-chamonix.net/index.php?option=com_content&view=article&id=266&Itemid=92 Si l'école doit au régime de Vichy, faut-il rappeler que individuellement beaucoup des alpinistes précités sont résistants, en particulier Roger Frison-Roche qui s'engage dans les Forces françaises de l'intérieur,

⁶⁹ Au début des années 1940, conjointement à l'ENSA, le régime de Vichy avait constitué au Fayet sur la commune de Saint Gervais une école de montagne spécialisée, fondée au début des années 1940 afin de participer à la formation montagne des professeurs d'éducation physique et des cadres en exercice au sein des collectivités. Cette école spécialisée de l'État, dont le nom a changé plusieurs fois reste connue sous le nom de Collège national d'alpinisme et de ski, ou simplement Collège du Fayet (Travers, 2001, pp. 143-144).

⁷⁰ Voir à ce sujet Travers (2001, p. 145).

⁷¹ Décret d'application de février 1950.

« doctrine »⁷². Ainsi que le précise de Bellefon (2003b, p. 87) dans son étude des guides « Roger Canac de l'Oisans, Patrice de Bellefon des Pyrénées, Max Liotier, René Desmaison [...] et les autres, même quand ils affirment des aspirations régionales, partagent d'abord une même culture. Une culture alpinistique et professionnelle qui se dit essentiellement par la référence régulière à l'ENSA et à son enseignement ». Comme l'évalue Costa (2007) « l'ENSA formate tout un ensemble de valeurs et de représentations ». Or le discours de l'ENSA n'est pas neutre, ni socialement, ni culturellement, ni spatialement.

En ski, dès le milieu des années 1930, dans le cadre de la politique du Front populaire qui nationalise les écoles de ski naissantes (Ory, 1994, p. 743), la fédération tente d'unifier les méthodes d'enseignement professées dans les diverses stations de sports d'hiver en France à partir des techniques alpines. En 1937, Chamonix organise les Championnats du monde de ski. À domicile, l'équipe de France accumule les médailles. Durant les années 1950 puis 1960, l'ENSA rejette l'école autrichienne avec le chasse neige, tandis que le Stem et le Christiania de Émile Allais sont magnifiés, c'est-à-dire la méthode française (T. Costa, 2007; Travers, 2001, pp. 234-236). De plus, au sein même de l'espace national, l'établissement chamoniard n'hésite pas aussi à brocarder le ski de Briançon et des Alpes du Sud. Ainsi, le fait peu glorieux d'utiliser un arbre pour s'arrêter, devient connu sous le nom d'arrêt Briançon. Pyrénées, Vosges ou Massif Central... il va sans dire que les skieurs des autres massifs sont dévalués. L'ENSA présente dans ses livrets de formation un ensemble d'illustrations (photographies de skieurs sur une piste dont le nom est mentionné en légende, plan des pistes donné en exemple, paysage de station...) toujours référées à l'espace des Alpes du Nord et d'ailleurs souvent à l'espace adoué des olympiades hivernales, notamment les Jeux de Grenoble 1968.

En ascensionnisme devenant alpinisme, il en est de même. Le nom des techniques et des méthodes⁷³, le nom des appareils et des marques⁷⁴, rappellent à chaque fois les Alpes françaises du Nord et sinon des influences autrichiennes, suisses ou italiennes. Les contenus d'enseignement des stages à l'ENSA sont un canal de retransmission géographiquement inégalitaire des pratiques de terrain en montagne. Certains nœuds en usage dans les Pyrénées restent marginalisés ou disparaissent⁷⁵, tandis que les manœuvres de corde et les nœuds inventés par des guides en vallée de Chamonix ou rapportés de Suisse et d'Autriche par des alpi-

⁷² Site internet de l'ENSA, utilisé sans guillemets dans la page, www.ensa-chamonix.net/index.php?option=com_content&view=article&id=266&Itemid=92

⁷³ Style alpin, cordée ou technique alpine, progression en Dülfer, tyrolienne... tandis que d'autres méthodes sont marginalisées, notamment le rappel australien (consistant à descendre dans le vide face à la paroi) ou aussi la théoulienne (une manœuvre utile pour descendre sur corde tendue développée dans les Alpes du Sud vraisemblablement autour du massif de l'Esterel).

⁷⁴ Plaquette d'assurance New Alp, poignée Jumar, lame chamoniarde (pour un piton-lame en acier doux, alors même qu'il s'agit d'un matériel adopté dans les Pyrénées avant sa diffusion dans les Alpes du Nord qui refusait l'usage des pitons), ou aussi les marques Grivel-Mont-Blanc, Alp design, Simond Chamonix, Alp'tech, Charlet Moser, Cham 3S, jusqu'à parfois aussi des marques nord-américaines telles que Lowe Alpine ouverte par Greg Lowe en 1967 dans le Colorado.

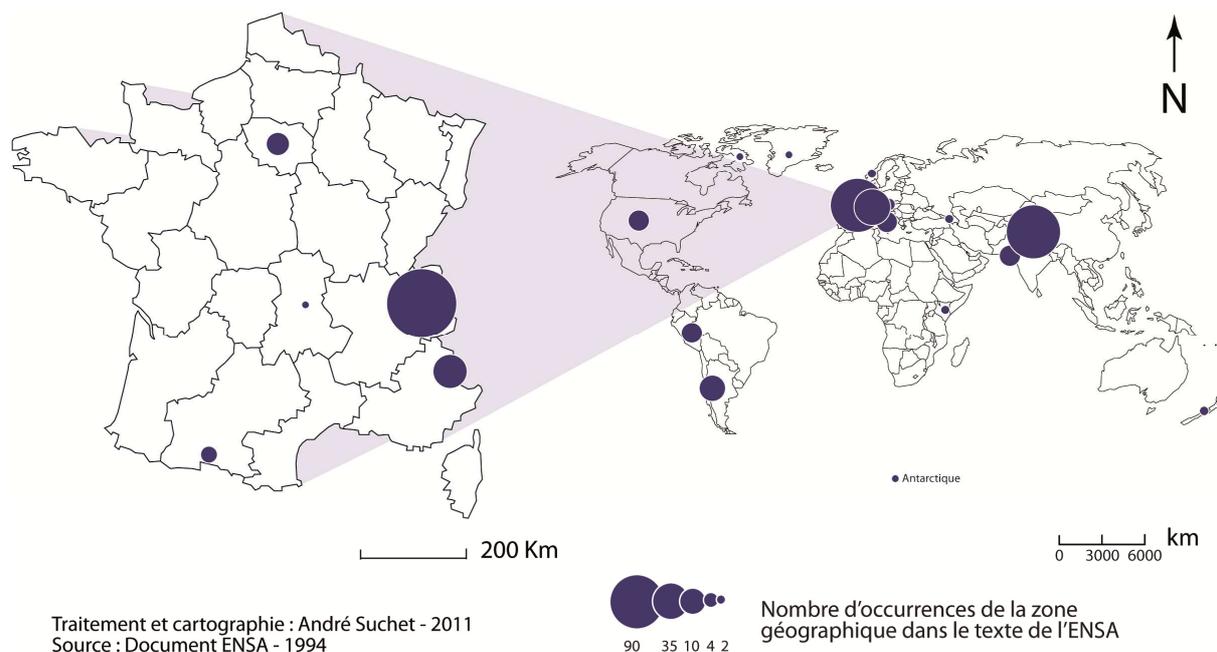
⁷⁵ Le nœud pyrénéen particulièrement efficace en raboutage ou en amarrage naturel s'est diffusé en pêche mais reste quasiment inconnu en montagne. Le diabolon pyrénéen (variante du nœud valdôtain) est un nœud autobloquant bi-directionnel dont l'usage disparaît au bénéfice du nœud de Machard ou de Prusik.

nistes de renom sont immédiatement discutés dans les stages de l'ENSA⁷⁶. La diffusion des techniques et des pédagogies de l'activité par les guides formés à l'ENSA assure la diffusion du modèle et des références alpines dans le champ de l'ascensionnisme, c'est-à-dire de l'hégémonie d'un territoire sur l'ensemble des autres (une affaire de géographie sociale au sens de Di Méo & Buléon, 2005). Les livrets de formation insistent même sur l'origine alpine des auteurs : « Guide à Chamonix », « Né à Grenoble » ou encore « Alpiniste et auteur de nombreuses escalades dans le massif du Mont-Blanc ». Parfois la mention de « Chamonix » fait office de qualification ou de diplôme. La présentation officielle de l'ENSA ne mentionne pas un apprentissage technique, sécuritaire, pédagogique ou l'acquisition de compétence en gestion de groupes et animation sportive mais annonce littéralement, et sans guillemets, un « apprentissage alpin »⁷⁷. Plus encore, les contenus d'enseignement en histoire de l'ascensionnisme formalisent une « histoire officielle de l'alpinisme » ensuite diffusée au grand public par Frison-Roche lui-même lors de conférences ou de livres⁷⁸, une histoire « officielle » qui favorise largement les Alpes du Nord dans le champ de l'ascensionnisme. Les premières ascensions mentionnées se situent dans le massif du Mont-Blanc, puis parfois autour de la Meije dans le massif des Écrins, mais quasiment jamais de référence à l'ascension du mont Viso, au massif du Mont-Cenis ou à l'escalade autour du Pelat. Une étude cartographique des lieux mentionnés dans un ouvrage intitulé *Histoire de l'Alpinisme*, publié par l'ENSA à destination des stagiaires au début des années 1990 (Carte 5) permet de visualiser le déséquilibre spatial de cette historiographie.

⁷⁶ Le nœud de Machard (inventé par un alpiniste français de ce nom, vraisemblablement Maurice Machard) ou de Prusik (en référence à Karl Prusik, alpiniste et président du Club alpin autrichien), le nœud Dufour (inventé par Guy Dufour, guide et professeur à l'ENSA, nœud auto-éjectable très connu alors que faiblement utile et particulièrement dangereux).

⁷⁷ Texte utilisé par l'ENSA sur différents supports de promotion et notamment le site internet de l'école www.ensa-chamonix.net

⁷⁸ Notamment Roger Frison-Roche et Sylvain Jouty, *Histoire de l'alpinisme*, Paris, Arthaud, 1996.



Carte 5. La diffusion par l'ENSA d'une « l'histoire » de l'ascensionnisme en faveur des Alpes puis de l'Himalaya et des Andes.

Carte en cercles proportionnels des zones géographiques mentionnées dans le livre *Histoire de l'alpinisme* rédigé et diffusé par l'ENSA à destination des stagiaires et futurs guides de haute montagne en France (analyse menée sur l'édition 1994; de nombreuses rééditions ou retirages existent du même contenu). L'ouvrage, à valeur de manuel, présente une liste par dates de « faits remarquables », sur le modèle d'une histoire bataille de la plus mauvaise facture. Le traitement cartographique de ce document permet de visualiser un déséquilibre édifiant. Les rochers de Fontainebleau dépassent légèrement les Pyrénées en nombre d'occurrences, comme si l'importance des reliefs et des ascensions en régions parisiennes surpassait le pyrénéisme. Il en est de même pour le Massif Central. Le déséquilibre est aussi entre les Alpes du Sud et du Nord, entre les Alpes Orientales et Occidentales. Une étude statistique par année permet de visualiser sous la forme d'un diagramme en bâton à quatre modalités (Alpes, Himalaya, Andes, autres zones) trois vagues dans le temps: l'ascensionnisme alpin, la découverte des sommets en Himalaya puis la diversification des zones d'ascension à travers le monde.

Qualitativement, les mêmes constats s'imposent. La formation du guide à l'ENSA impose une histoire légitime au groupe professionnel, mais aussi à l'ensemble des activités en montagne. Par exemple, le guide Jean-Louis Lechêne entré à l'ENSA tout début 1970, interviewé pour une émission de radio sur l'histoire des activités de montagne raconte :

« L'exploration des montagnes remonte à... environ 1741, c'est là que Saussure est parti au pied de l'Aiguille du Midi. Et c'est là que les premières ascensions ont commencé, notamment celles du Buet qui a été vaincu en 1770 par les frères Deluc. Puis il y a eu aussi, en premier temps, les Anglais qui sont venus voir la Mer de Glace, – ça, ce sont des histoires que j'avais étudiées –, en 1741 où M. Windham et ses compagnons sont venus pour la première fois à la Mer de Glace, là où on arrive maintenant par le train.

Puis ensuite, il y a eu l'ascension du Mont-Blanc. C'était en 1786, par Jacques Balmat et Paccard. C'était une époque où... les gens étaient superstitieux. Ils pensaient que la montagne était habitée par des démons... »⁷⁹.

⁷⁹ Jean-Louis Lechêne, archives radiophoniques de l'émission de Jacques Chancel du 3 mars 1976, citées par De Bellefon (2003, p. 88).

Cette « histoire » de l'ascensionnisme racontée par un guide reproduit une hiérarchie sociale évidente : l'exploration des montagnes daterait du riche savant genevois Horace-Bénédict de Saussure, tandis que les gens de peu sont qualifiés de « superstitieux » et pensent la montagne « habitée de démons ». Géographiquement, alors même qu'il s'agit d'un guide de Cauterets, en exercice dans les Pyrénées, son récit traite de l'histoire des premières ascensions dans les Alpes. Les seuls endroits qu'il mentionne sont: l'Aiguille du Midi, la Mer de Glace, le mont Blanc. Dans son discours, le Vignemale, Gavarnie, la brèche de Roland ou le couloir de Gaube n'existent pas. En allant plus loin dans une perspective critique, mais toujours au sein de la géographie sociale telle que définie par Di Méo & Buléon (2005), se reproduit ici le mécanisme par lequel des écoliers africains répétaient en classe « nos ancêtres les gaulois » durant la période coloniale⁸⁰. L'ancêtre d'un guide en Vallée d'Ossau n'est pas plus Jacques Balmat, que les gaulois sont ancêtres d'un petit sénégalais avant l'indépendance. Dans les deux cas se joue une acculturation territoriale, c'est-à-dire à dire une imposition du territoire légitime de référence.

L'ENSA, par laquelle tous les professionnels de la montagne en France passent, se compose d'un corps professoral localisé à Chamonix et d'un certain nombre d'intervenants conférenciers. Indépendamment de ces intervenants issus du corps universitaire, des corps de l'administration publique ou de l'étranger, les « grandes familles chamoniardes »⁸¹ sont nettement sur-représentées parmi les professeurs. Chalet, Ravel, Devouassoud, Bouchard, Cachat, Trappier, Tairraz, Payot, Simond... sont des noms de famille que l'on retrouve sur plusieurs générations de professeurs à l'ENSA et d'inscrits à la compagnie des guides de Chamonix. L'établissement des années 1950 à fin 1970 s'articule autour de Roger Frison-Roche en « maître » et atteste incontestablement d'un effet de reproduction. Dans son étude historique des guides, De Bellefon (2003b, p. 23 puis 88) montre l'existence d'une « mémoire professionnelle commune » avec des références géographiques partagées : noms de parois, de sommets, d'itinéraires... mais aussi anecdotes et souvenirs quasiment toujours situés dans les Alpes du Nord et notamment le massif du Mont-Blanc. « Le mont Blanc, la face nord des Jorasses, de la Walker, celle de l'Eiger [...] Qu'ils y soient ou non allés, qu'ils s'en trouvent ou non capables, ces éléments sont, pour tous, des lieux de mémoire ». Humainement, les différentes promotions de guides racontent la figure de Roger Frison-Roche ou d'autres professeurs à l'ENSA.

Ce chapitre détaille le cas de l'ENSA, mais dans les faits d'autres institutions alpines pourraient faire l'objet d'une étude comparable, en particulier l'École militaire de haute-montagne et les quartiers de chasseurs alpins, voire même l'Institut de géographie alpine au temps de Raoul Blanchard puis de Paul et Germaine Veyret.

⁸⁰ Il ne s'agit pas ici de discuter cette partie de l'histoire coloniale tombée dans le sens commun (au prix d'une simplification et sans doute de certaines erreurs). Cette formule est ici transposée à un niveau d'entendement théorique. Sinon, voir précisément à ce sujet les recherches faites en histoire de l'éducation et en l'histoire de l'empire colonial français.

⁸¹ Philippe Vouillon, 2010, Chamonix en héritage. *Alpes magazine*, numéro spécial, 76-84

Les chasseurs alpins se composent de différents bataillons, et d'une infanterie alpine, organisée en régiments. Les troupes de montagne, surnommées Diabes bleus, datent de 1888 et sont encore en activité⁸². Installée à Chamonix depuis 1932, l'École militaire de haute montagne est aussi en situation de monopole pour la formation militaire en altitude. Si les quartiers de chasseurs alpins sont répartis sur l'ensemble des zones frontalières avec l'Italie dans le cadre d'une défense militaire, c'est-à-dire à Grenoble, Albertville, Barcelonnette, Nice, Grasse, Menton, la formation reste assurée en Vallée de Chamonix. L'École militaire de haute montagne se trouve d'ailleurs liée à l'ENSA dans ses contenus d'enseignement, ses manœuvres de corde et son panel d'intervenants civils puisque Édouard Frendo devient conseiller technique à l'École Militaire de Haute-Montagne⁸³ et que diverses expéditions à l'étranger se font sous la conduite Roger Frison-Roche⁸⁴. Les chasseurs alpins disposent également parmi eux de grandes figures militaires, le général Victor Goybet, le capitaine Raymond Coche, le général Antoine Béthouart. Autant de personnalités influentes en faveur des références alpines et d'une hiérarchie des territoires défavorable aux Pyrénées, au Massif Central ou à d'autres massifs de montagne.

Avant la professionnalisation des armées en France⁸⁵, tous les hommes d'une classe d'âge intéressés par la montagne passent jusqu'à 16 mois parmi les chasseurs alpins dans le cadre du service national obligatoire⁸⁶. Or, à travers la formation militaire se joue encore l'imposition culturelle d'une hiérarchie territoriale. La formation militaire des appelés, dispensée par des cadres eux-mêmes formés à l'EMHM en vallée de Chamonix, n'est pas neutre. Par effet démultiplicateur, la centration et les références alpines de l'École militaire se répercutent à des générations presque entières d'appelés. De plus, le capital symbolique des chasseurs alpins (Léon, 1997) renforce ensuite le poids du discours de cette institution alpine. Au cours des années 1950-1980, les brigades ou les régiments de chasseurs alpins diffusent à un nombre considérable de jeunes gens l'idée d'une supériorité des Alpes du Nord et du modèle alpin d'ascensionnisme et d'aménagement. Les illustrations de cette influence sont nombreuses en politique, en économie ou en société. Dans le cas d'anciens appelés anonymes, cela participe à sédimenter un ensemble de représentations socialement partagées :

« Ha, la montagne, je connais... Moi j'ai fait les chasseurs alpins. [...] On était à Grenoble, [...] mais on a été à Chamonix aussi... on avait fait du combat de nuit au mont Blanc... pour se cacher dans la neige, il fallait... »⁸⁷.

⁸² Loi du 24 décembre 1888 portant création des troupes de montagne. Voir à ce sujet, Capitaine Marc de Buttet, *Les alpins: étude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre*. Thonon-les-Bains, édition Masson, 1894. Jean Mabire, *Chasseurs alpins, Des Vosges aux Djebels, 1914-1964*. Paris, Presses de la Cité, 1989.

⁸³ www.frendo.fr/historique/historique/frame-historique.html

⁸⁴ Notamment la mission Coche dans le Hoggar en 1935 qui met à jour les sites rupestres de Mertoutek et atteint le sommet du Garet El Djenoun.

⁸⁵ Loi n° 97-1019 du 8 novembre 1997 portant réforme du Service national. Les armées se composent désormais uniquement de militaires de carrière.

⁸⁶ Dans la majorité des cas, l'affectation dans une division correspond à un choix, c'est ainsi que très logiquement les appelés du contingent qui s'intéressent de près ou de loin à la montagne demandent les bataillons de chasseurs alpins.

⁸⁷ Témoignage spontané d'un retraité en vacances dans les Pyrénées orientales, entretien 2005. Plusieurs autres témoignages similaires ont été entendus. Dans tous les cas, se retrouvent autant de références alpines « Gre-

D'autres fois, cela touche une personnalité importante et induit un certain nombre d'effets de retour. Le cas des premiers Jeux Olympiques d'hiver en est une parfaite illustration :

Au moment d'organiser les olympiades hivernales de 1924, « Les chamoniards avaient surtout, de leur côté, un membre même du gouvernement, au fauteuil de sous-secrétaire d'État chargé, entre autres, de l'éducation physique, Gaston Vidal. Quoique né à Saint-Etienne en 1888, il fut, en la conjoncture, l'homme providentiel. Il avait fait son service aux chasseurs alpins, au poste des Chapieux, près de Bourg-Saint-Maurice, où il avait été initié aux sports qu'il continuait de pratiquer, et qu'il servait comme dirigeant. Les marches militaires et les manœuvres l'avaient souvent mené à Chamonix, dont la candidature devint ainsi son affaire dès qu'elle eut été déposée, le 29 décembre 1921 » (Pallièrre, 1991, p. 29).

Dans le cas de l'Institut de géographie alpine, vis-à-vis duquel nous sommes assurément mal situés pour envisager une étude critique, le rayonnement de Raoul Blanchard puis de Paul et Germaine Veyret assurant l'édition de la *Revue de géographie alpine* participe à imposer les Alpes du Nord dans les milieux académiques. L'institut de géographie alpine est à l'origine d'un modèle d'étude des montagnes du monde fortement référencé à la haute montagne nord-alpine. Jusqu'à l'éclatement de l'école grenobloise au début des années 1980, suivant les mêmes mécanismes qu'à l'ENSA ou parmi les chasseurs alpins, les recherches soutenues à l'Institut et les contenus d'enseignement diffusent à des générations d'étudiants ou de personnalités du monde industriel et politique une « connaissance alpinocentrée »⁸⁸. Il a existé aussi un lien entre Raoul Blanchard et la formation des militaires à Chamonix. Entre mémoire et histoire, les recherches de Fourny & Sgard (2007), Veitl (1994) attestent de cette ambition grenobloise. L'emprise du modèle alpin dans l'histoire de la géographie est importante. Selon Debarbieux et Rudaz (2010, p. 41) « les signes du statut prototypal des Alpes dans l'organisation de la connaissance relative aux montagnes sont nombreux ». Ces auteurs montrent ainsi comment Jules Blache, élève favori de Raoul Blanchard, ou Paul et Germaine Veyret développent une géographie des montagnes du monde imprégnée d'images et de références alpines.

Sur le plan théorique, ces données illustrent comment la culture technique, scientifique, ou géographique peut contenir et véhiculer un rapport de domination et un système de hiérarchie territoriale au sens de Di Méo & Buléon (2005). Suivant cet aspect, la géographie culturelle francophone (Bonnemaison, 2000; Claval, 2003) ne s'oppose aucunement à l'étude sociale défendue par Di Méo & Buléon (2005). Pour le dire formellement, les cultures portent en elles les composantes sociales des identités collectives. Les inégalités tribales, la violence admise entre individus, ou la domination des hommes sur les femmes sont incontestablement un contenu social de la culture des peuples à un moment donné. Il n'existe pas de culture neutre ou de phénomène socialement isolé. Les dimensions sociales et spatiales des relations inter-individuelles, au premier rang desquelles figurent les rapports de domination, sont même

noble », « Chamonix... », le « mont Blanc », comme si l'environnement montagnard en France se réduisait aux Alpes du Nord.

⁸⁸ Selon la formule de Rougier, Wackermann & Mottet (2001), lui-même ancien élève de l'Institut de géographie alpine. Et voir à ce sujet Frolova (2001), et sinon Broc (1994-1995, 2010).

au fondement d'une culture. La hiérarchie des territoires sportifs et touristiques en montagne en est une illustration. Autant d'aspects pour l'édification d'une « géographie cognitive et critique, à la fois sociale et culturelle » (Di Méo, 2008, p. 47; et voir à ce sujet Werlen, 2003; Gumuchian, 2005)

À l'ENSA en vallée de Chamonix, à l'Institut de géographie alpine ou à l'EMHM et durant la formation militaire des chasseurs alpins, il s'agit de situations organisées d'enseignement. Effectivement, l'éducation ou la formation demeurent le moyen idéal pour assurer la transmission d'une culture et de son contenu. La reproduction des inégalités par l'école est un phénomène déjà bien connu en sociologie de l'éducation (Bourdieu & Passeron, 1970). Il en est de même parmi les zones de montagne. Autrement-dit, l'ENSA dans le champ de l'ascensionnisme, l'EMHM et l'ensemble des troupes de chasseurs alpins dans le champ militaire ou l'Institut de géographie alpine dans celui des études académiques sont autant d'institutions alpines qui ont participé à élaborer puis à maintenir en France, et même en Europe, une hiérarchie territoriale en faveur des Alpes du Nord, du massif du Mont-Blanc et de la haute vallée de Chamonix.

1.7. Les Trente Glorieuses ou le règne du ski alpin

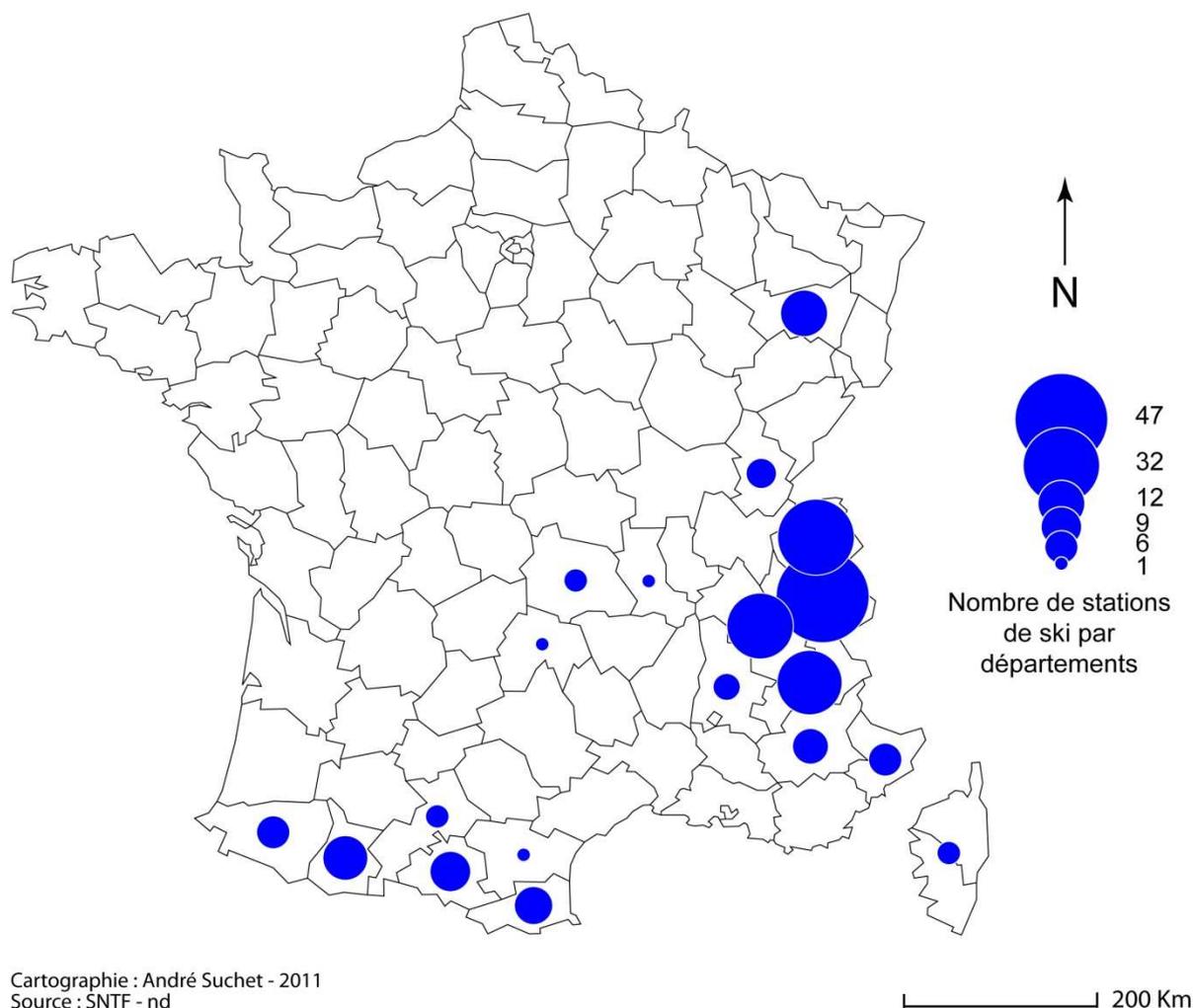
Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France connaît une période de prospérité économique, sociale et politique connue sous le nom de Trente Glorieuses (Fourastié, 1985). Tandis que les zones rurales agricoles accusent un dépeuplement, le pays repose sur l'industrie et sur l'importance nouvelle du secteur tertiaire, dont le tourisme devient « un secteur clef » (Tuppen, 1991b). Les vacances en famille se déroulent à la mer, à la campagne mais aussi en montagne (MIT, 2005, 2002; Dewailly & Flament, 1993; Réau, 2011; Gauchon, 2002). Indépendamment des effets dans l'économie nationale, les sports d'hiver se constituent en attribut de la modernité dans la civilisation des loisirs française (Guérin & Gumuchian, 1978; Chevallier, 1996; et plus largement Bourdieu, 1979; Dumazedier, 1962). Le ski des années 1960 et 1970 est un indicateur d'ascension sociale. Or cette réussite du modèle de séjour à la neige n'est pas neutre, ni socialement, ni culturellement, ni spatialement : encore une fois il est au bénéfice de quelques vallées des Alpes du Nord.

L'aménagement des stations de ski en France est un modèle bien connu, notamment grâce aux études de Préau (1982), Knafou (1978), Guérin & Gumuchian (1978) ou encore récemment Wozniak (2006). Sans répéter longuement le contenu de ces recherches, ce chapitre offre quelques éléments de rappel ou de synthèse afin d'alimenter la démonstration de cette partie du travail de thèse.

À la suite des stations-village, dites de première génération⁸⁹ comme Chamonix, Megève, Pralognan-la-Vanoise, Abondance, Saint-Gervais, la Clusaz ou Morzine, et des stations

⁸⁹ La catégorisation des stations en trois puis quatre générations est issue des professionnels du tourisme. Elle est souvent attribuée à tort à Knafou (1978) qui en rapporte le contenu dans l'introduction de son ouvrage, mais en référence pourtant bien l'usage aux architectes et urbanistes. Remarque : on doit par contre à cet auteur une intéressante typologie en ce qui concerne l'emprise au sol des domaines skiables.

de seconde génération qui partent également d'une commune mais cherchent à urbaniser en altitude pour assurer l'enneigement des pistes, les années 1960 marquent la construction en haute-altitude de stations nouvelles, dessinées dans une perspective fonctionnaliste : les stations de troisième génération. Ce modèle d'aménagement à la française intitulé stations intégrées repose sur un plan groupé qui permet le retour « skis aux pieds » dans les appartements et sépare les arrivées de pistes des voitures. Les activités que sont la luge, le traîneau, le mushing, les disciplines de glace ou encore les raquettes à neige qui peuvent bénéficier à d'autres massifs sont fortement marginalisées. La station se focalise sur le ski alpin. Conjointement, la possibilité d'une vie urbaine est assurée par des ascenseurs, une galerie marchande, des garderies, une piscine ou encore la discothèque. Knafou (1978, pp. 58-67) détaille bien l'occupation au sol de ces stations composées des pistes qui tombent sur un front de neige, avec la grenouillère, le ou les bâtiments d'habitat et enfin les zones de parking à l'arrière. La Plagne, Les Menuires, Avoriaz, les Arcs, Superdévoluy, Le Corbier, Isola 2000, Val Thorens, Flaine... quasiment toutes sont situées dans la partie Nord des Alpes françaises, et notamment en vallée de la Tarentaise, ou en vallée des Belleville. Cette planification repose sur un promoteur, maître d'œuvre unique, afin d'assurer une cohérence d'architecture, de financement, de conception, de réalisation, de promotion puis de fonctionnement. Les années 1960 et 1970 sont l'apogée de ce ski-roi, avant la prise en compte des vacanciers non-skieurs, la forte montée des critiques, les préoccupations paysagères et la mise en évidence des limites incontestables de ce modèle (voir à ce sujet Bourdeau, 2007; Knafou, 1991b; Tuppen, 2000; Barbier, 1993; Deprest & Duhamel, 1994). La fin des années 1970 marque ainsi un certain adoucissement des ambitions d'aménagement montagne, c'est le passage vers une quatrième génération de stations.



Carte 6. La construction de stations de ski en France : concentration nord-alpine et « couverture secondaire » homogène des Pyrénées.

Au-delà d'une économie, d'une architecture ou d'une organisation, la doctrine neige des stations de troisième génération en France constitue un système d'offre de représentation de l'espace montagne particulier. Publiés la même année, les ouvrages de Knafou (1978) et Guérin & Gumuchian (1978) se complètent. Knafou détaille les méthodes d'aménagement et de fonctionnement des stations, tandis que Guérin & Gumuchian montrent qualitativement le mythe fondateur du produit touristique (tout comme Chadefaud, 1988 a su le mettre en évidence pour le thermalisme ou le climatisme). Les auteurs formulent le concept de « mythologie des sports d'hiver » et montrent l'imposition de modernité auquel participe le ski dans les Alpes au moment des Trente Glorieuses. Au plan géographique, ces images de ski en altitude dans les domaines de Superdévoluy, La Plagne, les Menuires, Avoriaz, Val Thorens relayées par les intentions marchandes des investisseurs produisent une cohorte de représentations formées par et pour les Alpes françaises du Nord. De même, cet effet de centration et de concentration au bénéfice de quelques destinations (Carte 6) se transmet à tous les niveaux de l'activité (circuits de compétitions, marques de vêtements, accumulation des savoir-faire, matériel de référence...).

Enfin, sur la même période, les acteurs et les institutions de cette hégémonie nord-alpine tentent d'investir d'autres secteurs. Dans les années 1950, la descente de rivière en montagne sur des canoës utilise la notion de modèle alpin (Marsac, 2009, p. 328), puis un Groupe de Haute rivière « calquée sur l'organisation du groupe de Haute Montagne » se constitue. En spéléologie, lors des premières démarches de formations professionnelles (Schut, 2007a; Suchet & Raspaud, 2008b) se retrouve encore la référence aux « prestigieux guides de Chamonix ». Les auteurs de manuels techniques issus de Grenoble ou de Chambéry introduisent même le vocabulaire de spéléologie alpine⁹⁰ ou d'alpinisme souterrain⁹¹. Ces tentatives dans d'autres activités restent néanmoins sans suite.

⁹⁰ Jean-Claude Dobrilla, Georges Marbach, *Techniques de la spéléologie alpine*, Levallois-Perret, LP Imprimerie, 1973.

⁹¹ Anonyme, Alpinisme souterrain, *Le Chasseur Français*, n° 631, septembre 1949. Et sur internet <http://perso.numericable.fr/cf40/cles/sports.htm> ; <http://gypaeteb.jimdo.com/alpinisme/alpinisme-souterrain/>

2. Les Pyrénées en ce temps-là... Tourisme, pèlerinage et dynamiques sportives en Pyrénées

« Les Pyrénées, c'est d'abord un ensemble montagneux qui, du col de la Perche à l'est au col de Roncevaux à l'ouest, forme sur près de 300 kilomètres une muraille massive entre la France et l'Espagne dont nombre de pics approchent ou dépassent les 3 000 mètres. Cet ensemble de paysages variés avec des crêtes, des glaciers, des lacs et des vallées forme autant de petites unités régionales compartimentées. Vers l'ouest et vers l'est, la chaîne s'abaisse et se fragmente pour faciliter les passages. Les historiens et les géographes ont décrit la diversité et la qualité de la vie humaine de ces organisations : une vie rurale et pastorale autour des villes et des villages que de nouvelles activités industrielles liées à l'hydroélectricité sont venues bouleverser avant que le tourisme de masse y trouve d'autres attraits » (Augustin, 2003b, p. 5).

Dans cet extrait d'une introduction à l'ouvrage collectif *Les Pyrénées entre deux mondes*, Augustin (2003b) rassemble tous les éléments d'une monographie régionale sur le massif des Pyrénées⁹². Son paragraphe résume parfaitement les transformations de cet espace au sud de la France, frontière avec l'Espagne, et contenant la principauté d'Andorre.

Subordonnées à l'ensemble alpin dans le champ de l'ascensionnisme puis du ski, c'est-à-dire du tourisme de montagne, les Pyrénées ont investi d'autres secteurs, d'autres sous-champs (suivant la conceptualisation annoncée au début de cette partie, et en référence à Clivaz et coll., 2011, dont le travail cite Bourdieu, 1992), notamment le climatisme et le thermalisme. Bagnères-de-Bigorre, Luchon, Pau, Font-Romeu, Vernet-les-Bains, Ax-les-Thermes, Amélie-les-Bains sont des hauts lieux du tourisme international de la Belle Époque. Indépendamment du tourisme balnéaire sur le littoral océanique et méditerranéen, se développent ensuite les sports d'hiver à Superbagnères, Barège ou Font-Romeu puis Saint-Lary, Piau-Engaly ou La Mongie. Mais le champ du tourisme en stations de ski est de nouveau à l'initiative des Alpes du Nord. Les Pyrénées ne font que transposer un modèle avec infériorité. Inversement, l'apparition miraculeuse de la Vierge Marie et l'organisation d'un centre mondial de pèlerinage à Lourdes, c'est-à-dire un positionnement hors du tourisme, dans champ religieux (strictement au sens de Bourdieu, 1992) impose à nouveau les Pyrénées dans un rayonnement international. Enfin, sous le nom de pyrénéisme, l'ascensionnisme en Pyrénées demeure une démarche intermédiaire entre volonté identitaire et importation des références alpines.

Il s'agit d'étudier ainsi les stratégies de valorisation ou de subordination des Pyrénées vis-à-vis de l'ensemble alpin, autant que les formes de catégorisation d'usage ayant bénéficiées à l'une ou l'autre des zones étudiées, c'est-à-dire l'imposition d'une définition légitime d'une pratique sportive, touristique ou religieuse.

⁹² Sur le passage du système agro-pastoral à l'économie pyrénéenne des années 1990 ainsi que l'évolution des formes d'habitat ou des rapport à l'espace en Pyrénées voir notamment les études de Despin (1998, 2003), Soulet (1987b, 1987a), Roura-Pascual & coll. (2005) ou aussi Etchelecou (1991, 1993).

2.1. Les Pyrénées grande destination privilégiée du climatisme et du thermalisme en France (années 1850-1930)

L'usage des eaux en Pyrénées remonte aux Romains, certaines sources sont aussi en usage sous la Renaissance, mais l'organisation moderne des stations thermales date du début XIX^{ème} siècle. La fréquentation touristique des stations thermales et climatiques en Pyrénées se développe dès 1810 puis devient très importante pour l'époque à partir de l'avancée du chemin de fer dans les années 1850-1860. D'ailleurs, la promotion du thermalisme se fait par le biais de la Compagnie des Chemins de fer du Midi, devenue Paris-Orléans-Midi ou celle de Paris-Lyon-Méditerranée (Planche documentaire 3), et même dans certains cas, la société des chemins de fer possède et organise l'ensemble du produit touristique : transport, hébergement, activité (Bouneau, 1994; Duloum, 1967; Chadefaud, 1988). Dans les années 1900, les stations des Pyrénées sont des hauts lieux du tourisme mondain (Bartczak & Rage, 2002; Baudet, 2007, 2002; Chadefaud, 1988; Cazes, 1964; Penez, 2004, 2001). En Pyrénées occidentales, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, Eaux-Bonnes, Barège, Capvern. En Pyrénées orientales, Vernet-les-Bains, Ax-les-Thermes, Amélie-les-Bains, Le Boulou. Dans tous les cas, l'idée d'un bienfait du lieu, ce que Chadefaud (1988) nomme le mythe fondateur du produit touristique, précède l'aménagement de l'espace.

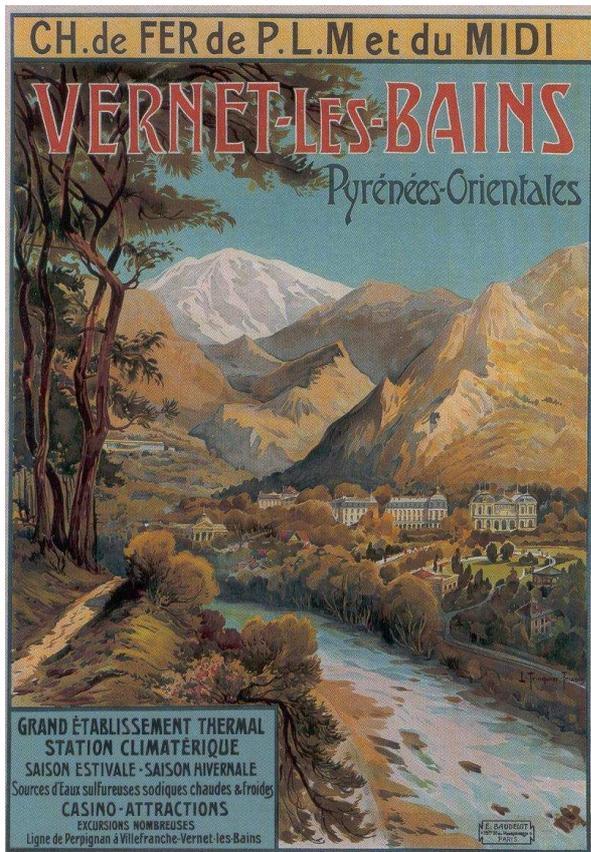


Planche documentaire 3. Affiches lithographiques en faveur de l'établissement thermal de Vernet-les-Bains et du climatisme à Pau (année 1905 et années 1920).

Source : Archives municipales de Vernet-les-Bains et bibliothèque municipale de Pau.

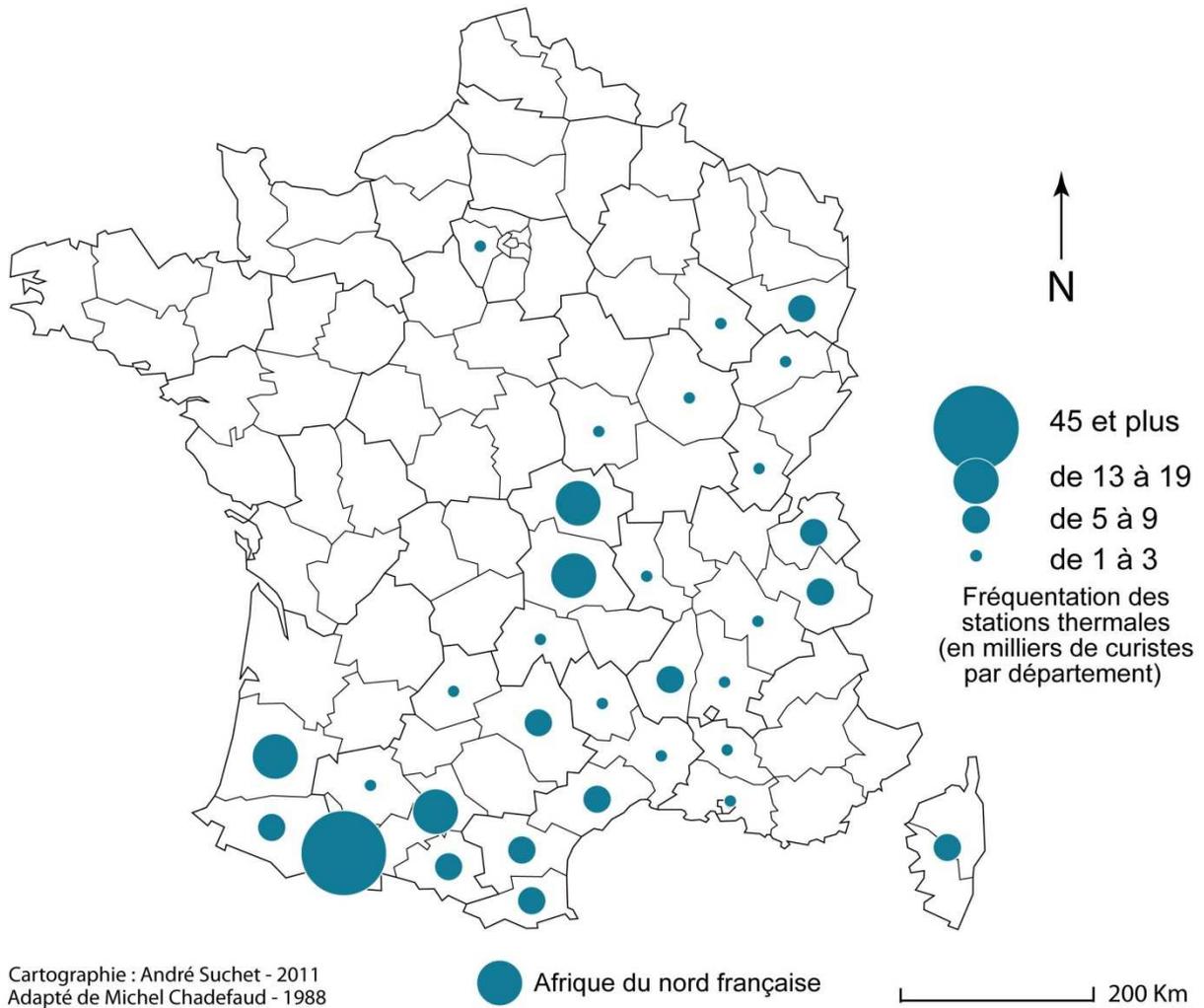
Dans l'histoire de Vernet-les-Bains, que nous avons étudié (Suchet & Tuppen, 2009), un médecin de Montpellier remarque les vertus thérapeutiques de l'eau en 1754 et les premiers aménagements débutent à partir des thermes publics (Vigneau, 1978; Pagès, 2004). Après la révolution une autre source est découverte puis le thermalisme se développe dans la station à partir de 1800. Les aménagements concernent la rive droite du torrent le Cady. Non loin, s'ouvrent Molitg-les-Bains et Amélie-les-Bains. En 1833, trois autres sources d'eau sulfureuse sont découvertes en rive gauche du Cady par un habitant, monsieur Mercader. Conjointement à l'exploitation métallurgique dans la vallée avec les mines du Canigou⁹³, la construction de l'établissement dénommé les thermes Mercader, et plusieurs bâtiments imposants permettent de recevoir les curistes en nombre important. Une affiche de l'époque reproduit l'ensemble (Planche documentaire 3). Malheureusement, très peu des bâtiments de la Belle Époque sont parvenus jusqu'à nous⁹⁴. Parmi les curistes, le séjour du fils du pacha d'Égypte et de Constantinople, le prince Ibrahim Pacha en 1846, puis l'écrivain britannique prix Nobel de littérature Rudyard Kipling séjourne à plusieurs reprises dans la station, notamment à l'hiver 1910 et 1911. La prospérité mondaine de la destination, attire les investissements. Les thermes deviennent propriété d'un banquier de Lisbonne puis la direction est confiée à un allemand « précurseur de la mise en marché moderne ». Pendant la Belle Époque, l'aristocratie française et espagnole fréquente Vernet-les-Bains en été, la clientèle britannique en hiver.

Il en est quasiment de même à Barège, Capvern, Bagnères-de-Bigorre, ou encore Ax-les-Thermes, Molitg-les-Bains et Le Boulou sur lesquelles les recherches en histoire abondent. On peut citer l'une des premières études universitaires de Cazes (1964) à propos du tourisme à Luchon. Il montre l'effet de l'arrivée du train en 1873, puis la construction du casino en 1880 avec les visites de l'Impératrice Eugénie, Alphonse de Lamartine, Louis Napoléon Bonaparte, Edmond Rostand, Gustave Flaubert, Guy de Maupassant. Ce que l'auteur nomme l'apogée du thermalisme, correspond à l'apogée des Pyrénées dans le champ touristique (au sens général de Clivaz et coll., 2011). À l'inverse du ski ou de l'ascensionnisme fortement dominé par les Alpes Nord, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, Pau, Vernet-les-Bains s'imposent par le choix d'une offre différente. À l'époque, au sein du vaste champ de concurrence des destinations, les Pyrénées font référence pour le thermalisme ou le climatisme. Par effet inverse du mécanisme par lequel « les Pyrénées copient les Alpes », les stations thermales du Dauphiné ou de Savoie imitent parfois les aménagements pyrénéens⁹⁵.

⁹³ Carole Puig, Fabrice Covato, David Maso, *Vernet-les-Bains au cœur du Canigou*. Vernet-les-Bains: Publication de la mairie de Vernet-les-Bains, 2007.

⁹⁴ En 1940 une crue, dénommée depuis en catalogne l'Aiguat, emporte les thermes et les hôtels de Vernet-les-Bains. La crue modifie le cours du torrent à un point tel qu'il n'est plus possible de retrouver actuellement les murs ou même parfois l'emplacement des bâtiments. Une crue comparable avait été observée en 1710, d'où la construction du vieux village en hauteur loin du Cady.

⁹⁵ En 1870, les hôteliers de Challes-les-Eaux utilisent l'organisation inventée dans les Pyrénées pour transporter les curistes de la gare jusqu'aux hôtels avec notamment la même « rotation des bouilloires ». À Salins-les-Thermes et Uriage-les-Bains, ou même Évian, la conception des promenades autour des thermes semble aussi avoir bénéficié du précédent pyrénéen et Massif Central.



Carte 7. Les Pyrénées au centre de l'économie thermique française devant le Massif Central et l'ensemble alpin au début de « l'âge d'or du thermalisme » (années 1880).

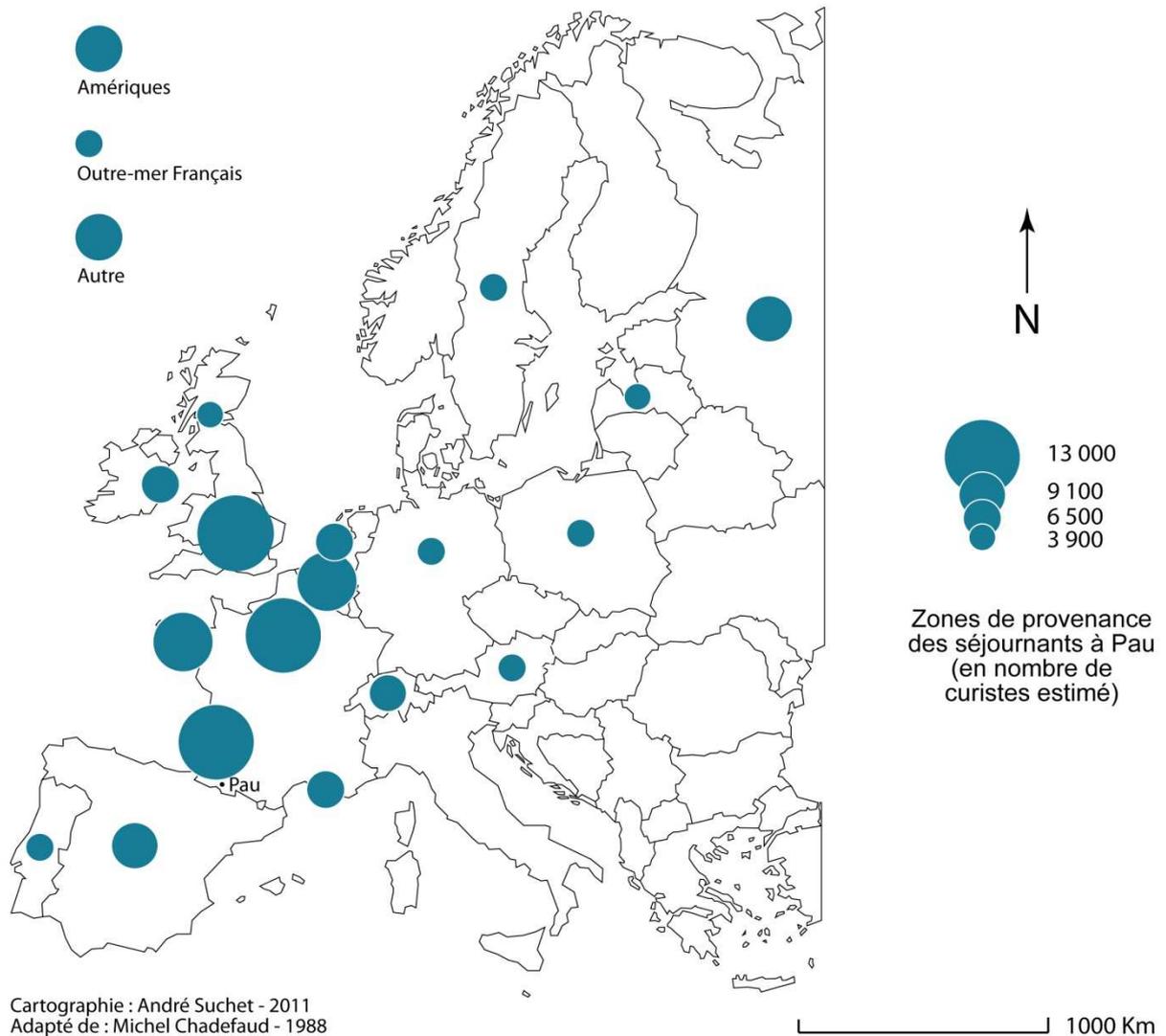
À l'économie thermique des eaux, s'ajoute aussi la mise en place de stations climatiques. Chadeffaud (1988) montre bien la construction du climatisme à Pau. Il est au départ un certain « mythe du climatisme » dans la ville. L'air ambiant de cette commune serait curatif et sédatif. L'idée repose en partie sur un « dérapage scientifique » d'un professeur de physique du Collège universitaire de Pau et se diffuse à travers les ouvrages promotionnels d'un médecin anglais installé dans la ville, Alexander Tylor. Chadeffaud (1988) étudie comment un consensus local se met progressivement en place sous la mise en relation de trois pouvoirs locaux en interrelations : un groupe de pression médical, le lobby des hôteliers ou autres services touristiques (vraisemblablement le premier syndicat d'initiative de France aurait vu le jour à Pau en 1858) et la municipalité. Dès 1858, à la suite de publications remettant en cause la validité curative du climat palois, « plusieurs conseils de guerre se tinrent en comité restreints, pour organiser la contre-offensive » et notamment publier des articles contraires ou camoufler les chiffres de la température dans le Bulletin météorologique de Paris. Pau se constitue à

l'époque en « capitale du climatisme »⁹⁶. Dans les années 1910 « la plus belle station climatique d'Europe »⁹⁷ est inaugurée en Pyrénées Orientales : Font-Romeu. L'invention de Font-Romeu, dont la commune même n'existait pas, repose sur l'idée d'un site ensoleillé et une valorisation inédite de l'espace naturel et paysager (Bartczak & Rage, 2002). Encore une fois, le mythe fondateur précède l'urbanisation et se diffuse par effet de distinction sociale (au sens de Bourdieu, 1979). Tout comme à Chamonix dans les Alpes du Nord, aucune « vocation touristique », ou « vocation climatique » ne définit les lieux. Il s'agit bien d'une stratégie des acteurs des territoires au sens de la géographie sociale (Di Méo & Buléon, 2005; Gumuchian et coll., 2003).

À la suite de Pau ou Font-Romeu, dont l'activité repose sur la qualité prétendue de l'air, la majorité des stations thermales vont ajouter mention d'un bienfait climatique sur leur affiche de promotion (Planche documentaire 3). Un nombre important de curistes passent l'hiver dans les stations du midi de la France. Le rayonnement de ces destinations pyrénéennes est alors international. Les curistes viennent en majorité d'Europe du Nord (Carte 8). Le climatisme est un tourisme hivernal.

⁹⁶ Selon la formule diffusée à l'époque.

⁹⁷ Également selon la formule diffusée à l'époque.



Carte 8. Le climatisme en Pyrénées durant les années 1860 : une attractivité européenne.

Cette cartographie issue des travaux de Chadeffaud (1988) à partir du cas de Pau et de la zone proche met en évidence l’attractivité internationale des Pyrénées au moment du climatisme. Toujours selon Chadeffaud (1988), il en est de même des données concernant le thermalisme non représenté sur cette carte. La grande majorité des curistes vient d’Europe du Nord, on ne compte aucun Italien et relativement peu d’Espagnols alors même qu’il s’agit du pays voisin. Le travail de Chadeffaud porte sur les Pyrénées centrales et occidentales, mais on peut estimer qu’il en est de même pour les stations des Pyrénées orientales (Penez, 2004; Suchet & Tuppen, 2009).

Avec autant de stations réputées, les nombreuses vallées de la chaîne pyrénéenne sont fréquentées bien au-delà des reliefs alpins. Au XIX^{ème} siècle « les Pyrénées sont de plus en plus à la mode : le thermalisme, les chemins de fer et les multiples séjours de la famille impériale, tout concourt à faire des Pyrénées l’endroit où il faut aller et être vu » (Berger-Verdenal, 1995). Étant à l’origine du produit touristique au sens de Chadeffaud (1988), et par là même du sous-champ ainsi défini (au sens de Bourdieu, 1992; Clivaz et coll., 2011), la hiérarchie des stations de thermalisme et de climatisme est en faveur des Pyrénées. Les guides ou les ouvrages relatifs aux Alpes jalourent même cette renommée : « Le Dauphiné est la plus belle partie de la France : il l’emporte de beaucoup sur le Jura et les Pyrénées [...]. Si cette grande

et belle province est beaucoup moins connue et visitée que les Pyrénées c'est, il faut dire, de la faute à ses habitants »⁹⁸. Grands hôtels, jardins, vie mondaine, cure et loisirs... les Pyrénées sont alors le modèle de référence pour ce tourisme.

Durant le séjour à Bagnères-de-Luchon, Eaux-Bonnes, Bagnères-de-Bigorre, Vernet-les-Bains ou Ax-les-Thermes, l'essentiel des personnes en villégiature reste dans les hôtels et les ensembles aménagés. En 1867, Hyppolite Taine⁹⁹ évoque des « touristes sédentaires. Ils regardent les montagnes de leur fenêtre ; leurs excursions consistent à passer de leur chambre au jardin anglais, du jardin anglais à la promenade ». Dans le même sens, quelques années plus tard, Henri Béraldi décrit « des hommes pour qui les Pyrénées signifient exclusivement casino ou grande douche ». Dans les Pyrénées orientales, à propos du Grand Hôtel de Font-Romeu, Bartczak & Rage (2002) analysent « un transatlantique dans les sapins ». Une station, réduite à l'unique construction du Grand Hôtel dont le fonctionnement parfaitement autonome avec ses salles des fêtes, ses bars, son casino et l'ensemble de ses équipements extérieurs, tennis, golf, patinoire... fait penser à un paquebot des mers.

Pour autant, la part de curistes en altitude n'est pas nulle. La fréquentation des stations thermales suffit à donner un nombre de guides en activité dans les Pyrénées équivalent ou supérieur à celui des Alpes (Carte 2). Quantitativement, le résultat se justifie par un calcul mathématique, puisqu'il est davantage de stations thermales que de stations d'alpinisme à la Belle Époque. Par exemple de formalisation d'une approximation : $3G \times 15L > 12G \times 3L$ (avec G pour guide, L pour lieux). Dans son étude du thermalisme et des villes thermales en France, Jamot (1988) détaille les promenades, anciennes ou récentes, des séjournants à Dax. Les curistes des Pyrénées occidentales vont du cirque de Gavarnie au lac de Gaube ou sur les pentes du Pic du Midi de Bigorre. De même, l'étude rédigée par Delaplace (2001) insiste sur l'ascensionnisme des curistes en Pyrénées orientales. Mais sa démonstration n'est pas totalement convaincante puisqu'il retrace un cas ou des séjournants à Vernet-les-Bains de 1854 ne font que regarder l'escalade d'une cordée au sommet du Canigou composée, non pas de curistes, mais de pyrénéistes du CAF et de la bonne société perpignanaise.

En résumé, il ne faut pas surestimer le nombre de curistes s'écartant des zones urbanisées ni le réduire à l'inexistant. Mais, au-delà des évaluations chiffrées entre les Alpes et les Pyrénées, l'expérience vécue diffère, c'est-à-dire la difficulté des courses, l'effort consenti, mais surtout les motivations et la définition subjective de l'activité¹⁰⁰. Les courses réalisées autour de Chamonix sont vécues et socialement considérées en tant qu'ascensionnisme en montagne, tandis que les courses réalisées en Pyrénées sont reconnues seulement sous l'intitulé de voyage pittoresque ou d'excursion remarquable. Qu'il s'agisse de remonter au Cirque de Gavarnie ou d'atteindre un lac en altitude, la motivation du séjour reste les eaux de cure ou les bienfaits d'une héliothérapie. Géographiquement, l'espace vécu diffère (au sens de Frémont, 1999), dans un cas les récits traitent des sommets de montagne, dans l'autre des val-

⁹⁸ Adolphe Joanne, *Itinéraire du Dauphiné Isère*. Paris : Hachette et Cie, 1862. Selon lui, les habitants du Dauphiné ne sont pas suffisamment accueillant ni organisé pour le tourisme.

⁹⁹ Hyppolite-Adolphe Taine, 1855, *Voyage aux eaux des Pyrénées*. Paris, Hachette. p. 290.

¹⁰⁰ Alinéa déjà présenté à l'insertion de la Carte 2.

lées et des eaux. Autrement dit, l'ascensionnisme en Pyrénées correspond à un mouvement distinct du thermalisme et du climatisme, un mouvement particulier connu sous le nom de pyrénéisme (*cf.* chapitre 2.4.).

Dans l'organisation de ce tourisme thermal ou climatique, d'autres aspects sont déterminants pour l'aménagement de l'espace. Rivalités locales, oppositions de personnes ou de familles, difficultés politiques... nombreuses sont les études en histoire régionale qui traitent des « conflits séculaires qui opposent les sociétés montagnardes des Pyrénées » aussi bien dans le domaine des eaux et forêts, de l'économie agricole ou de la gestion foncière (M. Brunet, Brunet & Pailhès, 1995; Soulet, 1987a, 1987b). Il en est de même en tourisme. Selon la formule Chadefaud (1988, p. 559), « les conflits entre divers acteurs de l'aménagement pyrénéen sont chroniques ». La commune et station thermale de Capvern en est un cas illustratif.

« Le 26 décembre 1872, Capvern concède ses sources minérales pour une période de 50 années à Mr. Souberbielle, ancien banquier demeurant à Bagnères-de-Bigorre. [...] En 1874, Souberbielle fonde, en vertu de l'article 24 du cahier des charges la Société des eaux minérales de Capvern, au capital social de 1 200 000 francs, à laquelle il fait apport de la concession : en d'autres termes, il cède ses droits à une société dont il devient le gérant.

Très vite la commune et le concessionnaire se heurtent à propos du cahier des charges, ce qui n'empêche point Souberbielle de faire exécuter 635 000 francs de travaux pour le compte de la commune entre 1874 et 1879, mais piètre gestionnaire, l'ancien banquier épuise la société, la couvre de charges écrasantes, et l'accule à prononcer elle-même sa dissolution le 15 décembre 1879. La revente du droit au bail échoue, faute d'acquéreur : il faut dire que ni le liquidateur de la société, ni le maire de Capvern, ni Souberbielle n'acceptèrent de descendre au dessous de la mise à prix : 800 000 francs. [...].

À partir de 1881, le syndic de faillite sous la responsabilité de Mr. Broca exploite la concession des sources minérales au profit des créanciers en état d'union. Bien sûr, le conseil municipal de Capvern proteste et refuse de reconnaître les pouvoirs du syndic. [...] Alors les créanciers démarrent les travaux et l'on assiste à un étonnant spectacle : Broca, l'administrateur de faillite se transforme en directeur de travaux ! En 1883-1884, le Grand établissement de Capvern est édifié. [...].

Après cet effort, l'Union des créanciers demande encore une fois au conseil municipal l'autorisation de revente du droit au bail. Nouveau refus. Celui-là est impulsé par Mr. Souberbielle lui-même [...] À tous vents il déclare qu'il va payer ses créanciers et reprendre la concession des sources minérales. Car la prospérité le guette : son fils va se marier avec la veuve d'un riche banquier américain ! [...].

Les procès se succèdent. En juillet 1886, le syndic dirigé par Broca assigne la commune « pour voir dire que les créanciers ont le droit de faire procéder à la vente aux enchères publiques de la concession des sources, malgré la résistance de la commune et sans être tenus à lui demander une autorisation. [...] Mr. Broca disparaît de la scène en 1887, Mr. Souberbielle meurt peu de temps après »¹⁰¹.

L'histoire des multiples démêlés de cette commune n'est pas terminée pour autant, et d'autres cas aussi édifiants sont présents tout le long des documents d'archives sur le département des Hautes-Pyrénées ou celui des Pyrénées-Orientales.

¹⁰¹ Extrait d'un document conservé aux archives départementales des Hautes-Pyrénées, série 5M 112 et 113 rapporté par Chadefaud (1988, pp. 557-559).

Jusqu'en 1913, les affaires marchent très bien pour la Compagnie du Midi et celle de Paris-Lyon-Méditerranée. Mais après la guerre de 1914-1918, malgré une reprise active, l'automobile fait perdre au train sa position économique en lui supprimant l'exclusivité du voyage. Et plus encore, « dans ces années 1930, les affaires se compliquent » (Chadefaud, 1988; Soulet, 1981). Localement, la multiplicité des stations étouffe le marché : presque quarante destinations thermales, dont certaines tout juste voisines, pas forcément bien équipées. La concurrence acharnée entre sources au sein d'un massif commun ou d'une vallée et la dispersion des moyens ne permet pas de valorisation commune. Sur la fin des Années Folles, les étrangers viennent moins nombreux en Pyrénées. Des notes internes au conseil d'administration 1934 de la Compagnie du Midi ainsi que les notices municipales de Bannières-de-Bigorre accusent la crise internationale de 1929. Mais conjointement, il faut savoir le discrédit que subissent le thermalisme, les cures d'héliothérapie et l'ensemble du climatisme dans la presse et les revues médicales. Si chacune des joutes académiques ou journalistiques de l'époque ne doit être tenue directement responsable d'une baisse de la fréquentation sur une ou l'autre des stations en Pyrénées, il faut reconnaître la montée en importance de la chimiothérapie anglo-saxonne. À partir des années 1930, les méthodes médicales commencent à « reléguer le vieux thermalisme au rang de remède marginal ». La plaisanterie qui se diffuse à l'époque résume bien la perte de crédibilité de cette médecine : « les eaux minérales ont fait plus de maris trompés qu'elles n'ont guéri de malades »¹⁰². À la suite d'une intense période de maturation, l'âge d'or des séjours en cure s'achève, et advient ce que Chadefaud (1988) nomme la phase d'obsolescence du produit touristique.

En fait, les possibilités qui s'offrent pour donner suite aux bienfaits de l'air en Pyrénées concernent les tuberculeux, ce que rejettent en force les municipalités. Dans le même temps, il faudrait aussi étudier l'évolution diachronique du produit balnéaire, avec les stations de Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Hossegor sur le littoral océanique, ou Banyuls et Collioure en Pyrénées méditerranéennes. Les zones de piémont valorisent aussi la gastronomie, les vins ou la visite des forteresses médiévales. Autant d'aspects du tourisme dont les destinations pyrénéennes peuvent attendre un avantage, c'est-à-dire autant de sous-champs à investir dans le jeu des hiérarchies territoriales.

2.2. Les stations de ski en Pyrénées : un aménagement par imitation du modèle alpin de tourisme en montagne

L'histoire du ski dans les Pyrénées débute dans les années 1900. Un jeune homme de Pau utilise des skis à peaux de phoque. À la même époque, un petit groupe d'amis s'exerce au

¹⁰² Dr. R. Deguiral, *Réflexions sur le thermalisme pyrénéen*, *Annales de la Fédération Pyrénéenne d'économie montagnarde*, 1935, tome 4. Une formulation andro-centrée dans la mesure, ou les récits de l'époque montre l'inverse, c'est-à-dire des curistes hommes, notamment des militaires, accompagnés de maitresses. Autrement dit, les eaux minérales ont certainement fait plus de femmes trompées que l'inverse.

Gourzy et à la Coume d'Aas¹⁰³. Quelques autres, dont Louis Robach, puis Henri Sallenave, se lancent vers différents sommets des Pyrénées à ski : l'Aneto en avril 1904, l'observatoire du Pic du Midi en janvier 1905, le Mont-Perdu en juin 1906. L'historique de ces ascensions laisse cependant déjà transparaître la référence alpine :

« L'année 1904 débute dans les Alpes par un exploit sensationnel: l'ascension du Mont-Blanc à skis le 22 janvier. Dans les Pyrénées, Louis Falisse écrit à Louis Robach quelques jours plus tard '*Robach ! On vient de faire la première du Mont-Blanc, je compte sur vous pour la première du Néthou*'. Le rendez-vous est pris. Le 04 avril 1904, Aubry, Robach, Falisse, Maurice Heid et le docteur Basset de Toulouse partent de Luchon à 2 heures du matin. 12 heures plus tard ils arrivent skis aux pieds au port de Venasque [...] le 05 avril 1904 à 10 heures, Aubry, Robach, Falisse et Heid sont les premiers skieurs à atteindre le sommet de l'Aneto »¹⁰⁴.

L'importation du ski en Pyrénées est à l'initiative des classes urbaines aisées de Pau, Toulouse et Bordeaux, notamment des membres du CAF (Morales, 2003). À partir de 1908, des compétitions de ski sont organisées chaque année dans les Pyrénées, notamment le concours international de 1909 qui rassemble les activités hivernales et permet l'échange de méthodes et de matériel avec des skieurs norvégiens venus en Pyrénées. La Semaine internationale de sports d'hiver, organisée à travers la France depuis l'initiative de Briançon en 1907 –qu'il ne faut pas confondre avec la Grande semaine constitutive des premiers Jeux Olympiques d'hiver à Chamonix en 1924– se déroule plusieurs fois en Pyrénées. Les résultats en compétitions nationales ou internationales deviennent même un enjeu pour les skieurs pyrénéens qui cherchent à égaler ou à devancer la concurrence d'autres massifs.

La mise en place de petits aménagements pour remonter une pente ou suivre un itinéraire enneigé donne naissance aux stations de ski pyrénéennes de première génération à partir du début XX^{ème} (Chadefaud, 1988; Soulet, 1981; Sorbé, 2008). Il s'agit de villes thermales qui ajoutent à leur vocation initiale la possibilité des sports d'hiver. C'est le cas de Bagnères-de-Luchon qui met en place dès 1912 un train à crémaillère jusqu'au plateau à 1800 m. Les curistes peuvent descendre en luge ou en ski¹⁰⁵. En 1921, la fréquentation motive la construction d'un hôtel directement sur le plateau en altitude, c'est le début de Superbagnères. La commune offre désormais un double produit, station thermale et station de ski. Suivant la même démarche, la station thermale de Barèges met en place un Funiculaire en 1930 desservant les pistes de ski du Lienz puis de l'Ayré. En amont des Eaux-Bonnes¹⁰⁶, la commune d'Aragouet ouvre le premier télésiège des Pyrénées en 1932 au niveau des estives enneigées de Gourette à 1400 m. Dans les années 1920 et 1930, la station climatique de Font-Romeu développe une piste de bobsleigh, une patinoire, et affiche la possibilité de descendre en ski (Baudet, 2002). À Superbagnères, Barège ou Font-Romeu, l'essentiel des aménagements et des

¹⁰³ Marcellin Bérot, *L'épopée du ski aux Pyrénées*. Toulouse: Milan, 1991. Louis Le Bondidier, Les débuts du ski aux Pyrénées, *Le Ski*, octobre 1951, pp. 337-352. Jacques Longué, Du ski des pionniers aux stations actuelles, *L'Essor de la Bigorre*, décembre 1972, p. 34.

¹⁰⁴ www.pyrenees-passion.info/histoire_ski.php, et Marcellin Bérot, *L'épopée du ski aux Pyrénées*. Toulouse : Milan, 1991.

¹⁰⁵ Ce paragraphe doit à Jim Sorbé pour les échanges que nous avons eus à ce sujet.

¹⁰⁶ René Arippe, *Gourette d'hier à aujourd'hui*, Pau, Librairie Marrimpouey, 1996.

remontées mécaniques se développe après 1930 pour tenter de prendre le relais du thermalisme et du climatisme en crise, mais cette fois l'initiative du modèle n'est pas en faveur des Pyrénées. Pointe rocheuse, relief enneigé... les affiches en faveur du ski transposent directement les images alpines, jusqu'à parfois des situations édifiantes (Document 2).



Document 2. Affiche lithographique de 1937 au bénéfice du téléphérique d'Artouste.

Dans les années 1930, les stations thermales tentent d'ajouter la possibilité d'une remontée mécanique pour atteindre un point de vue remarquable ou une descente en luge et en ski. Ce que l'on peut nommer des stations pyrénéennes de première génération. L'iconographie de cette affiche montre le téléphérique d'Artouste. Cette impressionnante installation, qui n'existe plus de nos jours, était située entre les communes de Laruns et Sallent de Gállego, c'est-à-dire au dessus des Eaux-Bonnes. Le décor de montagne imite autant que possible le paysage des Alpes du Nord en France et en Suisse, jusqu'à transformer imperceptiblement le Pic du Midi d'Ossau en représentation du Cervin, l'un des archétypes alpins.

Source : Bibliothèque municipale de Pau.

Durant les années 1960 et 1970, alors que l'aménagement fordiste atteint son paroxysme dans les Alpes du Nord sous

l'intitulé des stations de troisième génération ; les communes des Pyrénées se lancent dans la même démarche (Sorbé, 2008; Chadefaud & Dalla Rosa, 1978; Aventur, 1984). Les stations de ski pyrénéennes majeures datent de ces années. Alors que les destinations alpines naissent de logiques définies par l'État puis d'importants opérateurs privés, la mise en place des stations de ski dans les vallées pyrénéennes se rapproche du concept d'auto-développement qui sera mis en valeur dans le rapport de la commission parlementaire préparatoire à la loi montagne de 1985¹⁰⁷. Ce dernier défend un développement pour et par les montagnards avant de l'ouvrir aux autres populations¹⁰⁸. L'aménagement des stations se fait à l'initiative des collectivités locales (Chadefaud, 1980; Chadefaud & Dalla Rosa, 1978), autour d'un élu « qui tire le plus souvent sa potentialité d'intervention d'un cumul de fonctions » ou d'un mouvement identitaire local. De nombreuses communes montagnardes développent ainsi de véritables stations intégrées. Mais l'urbanisation pyrénéenne en altitude reste liée à un village d'appartenance en contrebas, parfois au moyen d'un téléphérique. Dans les Pyrénées-

¹⁰⁷ Loi n°85-30 du 9 janvier 1985 dite loi Montagne.

¹⁰⁸ Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur la situation de l'agriculture et de l'économie rurale dans les zones de montagne et défavorisées. Paris : Assemblée nationale. Commission composée de René Souchon, Jean Brocard, André Tourné, Pierre Raynal, Robert de Caumont, Louis Besson.

Atlantiques, Arette développe La Pierre-Saint-Martin à partir de 1961. La commune des Eaux-Bonnes, dont quelques éléments d'activité hivernale remontaient aux années 1930, fait construire les immeubles de Gourette. Il en va de même pour La Mongie en Hautes-Pyrénées, sous l'impulsion des communes de la vallée de Bagnères¹⁰⁹. Les communes de la vallée du Couserans développent Guzet, celles de la vallée d'Ax urbanisent le plateau du même nom. Dans les Pyrénées-Orientales, la commune d'Err aménage le Puigmal en 1974, un des plus hauts domaines skiables des Pyrénées.

Par contre, Chadefaud (1980, pp. 148-149) montre aussi les innombrables conflits qui naissent entre collectivités, entre vallées d'un massif ou entre deux zones administrées par le même syndicat intercommunal. Les tensions locales portent aussi bien sur la création que le développement ou la gestion des stations de ski. Parfois « une multitude de heurts d'origine foncière, politique ou tenant à des difficultés de gestion font basculer l'ensemble dans les mains d'organismes privés. Mais rien n'est résolu pour autant et le conflit se déplace entre le délégataire de service public et les élus qui manifestent ensuite : *rendez-nous la station !* ». Saint-Lary et Piau-Engaly en vallée d'Aure sont une illustration de ce mouvement dans les Hautes-Pyrénées.

Historiquement, les communes de Saint-Lary et Soulan¹¹⁰ se tournent vers le tourisme au début des années 1950 pour compenser le déclin d'une économie minière et montagnarde. L'impulsion vient du maire de la commune, Vincent Mir, dans une situation où « la municipalité orchestre tout » (Chadefaud, 1980, p. 147). La mise en service du premier téléphérique date de 1957, puis l'urbanisation au plat d'Adet commence en 1964, c'est-à-dire 8 000 lits situés en altitude au-dessus de la commune. Avec un domaine skiable étendu à un millier d'hectares en 1992, Saint-Lary est l'une des trois stations pyrénéenne de seconde génération¹¹¹ qui dépasse les 300 000 journées-ski à partir de 1975. Modèle de prospérité en Pyrénées, la station traverse néanmoins à la fin des années 1980 une période de difficulté économique¹¹² suite à un endettement sur investissement durant laquelle les conflits entre acteurs ne manquent pas de perturber le fonctionnement.

Si l'on remonte la vallée d'Aure, Piau-Engaly est une station d'altitude urbanisée par la municipalité d'Aragnouet, grâce aux revenus liés aux lourdes infrastructures EDF présentes sur la commune (lacs du massif du Néouvielle, dont Cap-de-Long, la plus importante retenue des Pyrénées, la centrale d'Eget...). L'urbanisation intégrée considérée moderniste permet une circulation sans voiture et les remontées mécaniques assurent un débit-skieur important sur l'ensemble du domaine (Moreux & Touzaa, 1987). C'est l'une des rares stations pyrénéennes vraiment conçue en troisième génération.

Il est aussi des projets restés vains. En 1967, un ingénieur des Ponts et chaussées en Pyrénées étudie les possibilités d'une station de ski aux aiguilles d'Ansabère dans la vallée d'Aspe. La carte d'aménagements planifie notamment une longue remontée mécanique joi-

¹⁰⁹ Marcellin Berot, *Verte et blanche, La Mongie*, Tarbes, Société pyrénéenne d'éditions et d'imprimerie, 1975.

¹¹⁰ Les communes se réunissent en 1963 pour former la ville de Saint-Lary-Soulan, toutefois la station de ski ne conserve que le nom de Saint-Lary.

¹¹¹ Commune de Saint-Lary-Soulan, *Plan d'occupation des sols, Rapport de présentation*, 1992. p. 3.

¹¹² Anonyme, Saint-Lary se serre la ceinture, *News Montagne*, n° 11, décembre 1989, pp. 54-57.

gnant le plateau d'Ansabère au pied du Spigolo, l'un des itinéraires majeurs du pyrénéisme¹¹³. La taille du projet dépasse la commune de Lescun. Les financements sont demandés au département et à des investisseurs privés notamment la famille Dassault. Resté sans suite, le dossier se trouve relancé au début des années 1980, mais cette fois l'attachement local envers cet environnement écarte définitivement l'idée d'un aménagement au plateau d'Ansabère.

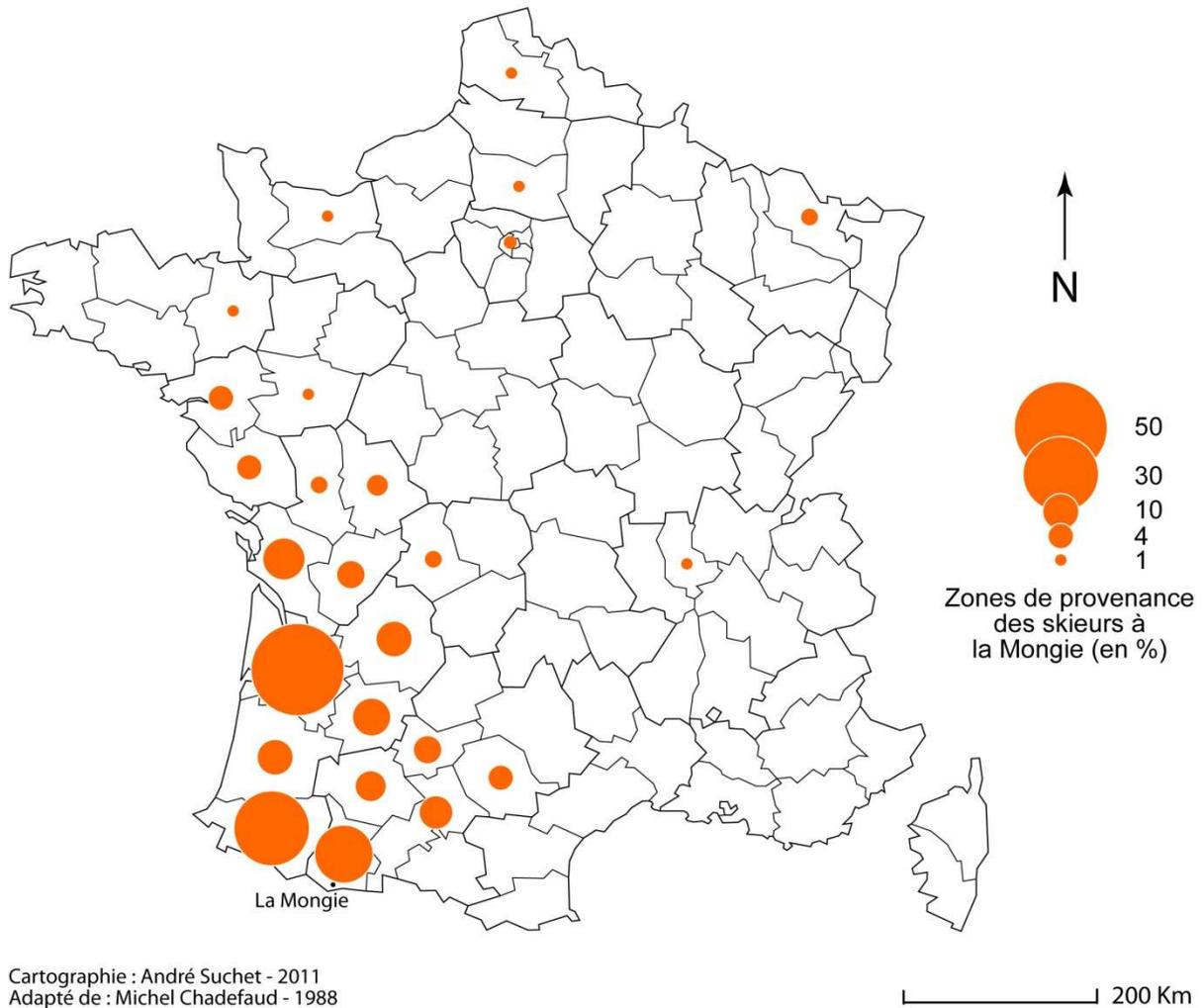


Planche documentaire 4. Photographies de l'urbanisation en altitude des stations de Saint-Lary et de La Mongie.

Dans les années 1960 et 1970, inspirées par le modèle alpin de troisième génération, les communes des Pyrénées développent l'urbanisation en altitude. L'initiative reste néanmoins souvent attachée à des villages d'appartenance en contrebas, parfois au moyen d'un téléphérique. Le financement est issu des collectivités territoriales. Ce sont les stations pyrénéennes de seconde génération. Auteur des photographies: anonyme, années 1980. Sources : Archives privées de Patrice de Bellefon.

Développées en lien à une bourgade de la vallée pour faire du ski le moteur d'un développement économique dans une perspective de démocratisation et avec pour maîtres d'ouvrage les élus politiques, les stations des Pyrénées se trouvent majoritairement en seconde génération dans les documents d'urbanisme, alors qu'elles suivent, avec un certain retard, les principes de la troisième génération alpine. L'urbanisation visible en est une preuve (Planche documentaire 4). Il s'agit d'ailleurs parfois des mêmes architectes que dans les Alpes. Despin (2000, p. 101) évalue « Comme un écho un peu lointain et atténué, les Pyrénées ont répété, à une échelle moindre, les expériences et les innovations alpines. Les chalets et les immeubles de type alpin construits dans les vallées touristiques et aux abords des pistes de ski témoignent physiquement dans le paysage de cette période où les Pyrénées se sont dépersonnalisées en important les canons du modèle de référence ». Dans tous les cas, la fréquentation n'est plus aucunement internationale, si ce n'est quelques frontaliers (Chadefaud & Dalla Rosa, 1979; Chadefaud, 1988). Le marketing des stations pyrénéennes étudié par Sanchez (1976) en reste à une échelle nationale et surtout régionale. À l'inverse du rayonnement à l'échelle européenne des stations thermales et du climatisme de la Belle Époque (Carte 8), le ski en Pyrénées n'attire que les vacanciers d'un bassin limité au grand Sud-ouest français (Carte 9).

¹¹³ Ivan et Boris Thomas, *Ansabère, un siècle de conquêtes*. Oloron-Sainte-Marie : Monhélios, 2010, p. 257-259.



Carte 9. Le ski en Pyrénées au début des années 1970 : une attractivité limitée au grand Sud-ouest français.

Carte établie par recouplement d'estimations issues de Chadeffaud (1988, p. 948) ou de Chadeffaud & Dalla Rosa (1979) concernant la fréquentation du ski en Pyrénées occidentales. En 1970, la fréquentation espagnole des domaines skiabiles en Pyrénées françaises est encore faible, elle augmente à partir de l'ouverture des frontières en Europe et de l'augmentation du niveau de vie des classes moyennes espagnoles dans les années 1990. Sources et méthodologie utilisées par cet auteur : comptages routiers (ratio d'attraction touristique en nombre de voitures ramené à la base de 1 000), hiver 1970-1971 ; adresses postales de la résidence principale des acquéreurs d'un logement secondaire à La Mongie, non daté (années 1970). Les données routières concernent l'ensemble des stations de ski des trois départements: Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne.

2.3. Lourdes un matin de février 1858 ou l'invention d'un lieu de pèlerinage mondial en Pyrénées

Situé en dehors de la notion même de tourisme, au même titre que les chasseurs alpins en vallée de Chamonix (*cf.* chapitre 1.6.), le pèlerinage de Lourdes constitue néanmoins l'une des dynamiques majeures du territoire en Pyrénées. Sans qu'il soit possible d'y consacrer un long chapitre, quelques éléments peuvent cerner le sujet.

Ville fortifiée à l'époque médiévale, Lourdes est devenue le second pèlerinage chrétien le plus important dans le monde après le Vatican¹¹⁴. Chaque année, des personnes visitent la grotte où, en 1858, une jeune fille de quatorze ans, Bernadette Soubirous devenue sainte Bernadette, aurait vu la Vierge Marie. Depuis cette date, les eaux de la source qui s'échappent de la grotte sont réputées avoir miraculeusement soigné des infirmes ou des malades. Pèlerinage de quelques milliers de personnes en 1860, Lourdes attire de nos jours 6 millions de fidèles annuellement, et presque 8 millions sur l'année 2008 venus de quasiment tous les pays du monde chrétien pour le 150^{ème} anniversaire des apparitions¹¹⁵. Il faut dire que la montagne occupe une place importante dans la religion des sociétés (Debarbieux, 1995b, pp. 10-14; Saccareau, 2003), et qu'avant d'être une marchandise thermale, l'eau pouvait guérir parce que d'origine divine. Sous l'Ancien régime, la guérison par les eaux était considérée miraculeuse (Chadefaud, 1988, p. 139; Penez, 2004). D'ailleurs, pour certains érudits une certaine forme de filiation populaire vivrait en Pyrénées autour des eaux et d'une motivation de santé.

Ce n'est pas l'hypothèse centrale de Chadefaud (1981) qui montre dans une démonstration implacablement laïque, que le pèlerinage de Lourdes doit surtout au rôle des acteurs (au sens de la géographie sociale de Gumuchian et coll., 2003; Lajarge, 2008b). Comme le retrace cet auteur, au 15^{ème} anniversaire des apparitions, 20 000 personnes se présentent à la grotte, mais à partir de l'arrivée du chemin de fer, puis de l'inauguration relayée dans la presse nationale de la crypte en lieu de la futur Basilique, environ 60 000 personnes assistent à la bénédiction. Pourtant « Lourdes n'est, dans l'histoire de la France, ni une exception, ni une nouveauté »¹¹⁶, bien d'autres apparitions sont recensées en Europe depuis la fin du Moyen Âge¹¹⁷ mais aucune d'elles ne dépasse une renommée locale. En fait, Chadefaud (1981) estime la réussite de Lourdes en comparaison avec d'autres lieux comparables, par une double inscription de ce fait miraculeux en Pyrénées. Premièrement, les apparitions de Lourdes se situent dans l'entourage de chemins utilisés pour d'autres pèlerinages qui mobilisent déjà l'épiscopat : Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne, le sanctuaire de Bétharram encore actif, ainsi que Notre-Dame d'Héas fréquenté au XVIII^{ème} siècle. Deuxièmement, les compagnies ferroviaires, les hôteliers, les restaurateurs, les marchands... sont autant de personnes qui relayent par intérêt le message de cette jeune Bernadette, et organisent rapidement la possibilité d'un pèlerinage national puis international. Les aménagements du thermalisme et du climatisme, notamment l'hébergement et les moyens de transport, trouvent là une reconversion facile une fois passé l'âge d'or de ce tourisme en Pyrénées.

En résumé, on peut dire qu'à l'inverse de l'activité ski et de l'urbanisme des stations en Pyrénées qui en reste à l'imitation des Alpes du Nord et presque mécaniquement à un

¹¹⁴ www.lexpress.fr/diaporama/diapo-photo/actualite/societe/lourdes-150-ans-de-miracles_501206.html?p=3 et Anonyme, Lourdes fête les 150 ans des apparitions de la Vierge, *L'Express*, 11 février 2008. D'autres sources situent Lourdes en troisième position après la basilique Notre-Dame de Guadalupe à Mexico.

¹¹⁵ http://eucharistiemisericor.free.fr/index.php?page=table_jubile_lourdes, Les chiffres sont différents selon d'autres sites Internet.

¹¹⁶ Joris-Karl Huysmans, *Les foules de Lourdes*, Paris, Stock, 1906.

¹¹⁷ Une liste assez longue est trouvable sur internet, dont seize reconnus par l'Église au même titre que Lourdes, en particulier Pontmain au dessus de Rennes en Bretagne, Notre-Dame de Garaison près de Lannemezan en Pyrénées, Notre-Dame du Laus proche de Gap dans les Alpes ou encore Notre-Dame de La Salette au sud de Grenoble.

rayonnement régional d'infériorité, le positionnement hors du tourisme que représente le pèlerinage à Lourdes impose à nouveau les Pyrénées au devant d'un rayonnement international.

2.4. Le pyrénéisme : un mouvement d'ascensionnisme particulier mais resté dans l'ombre de l'hégémonie alpine

Conjointement à l'apogée de l'ascensionnisme dans les Alpes du Nord, les Pyrénées sont le théâtre d'un certain nombre de réalisations sous l'intitulé de pyrénéisme. Au-delà d'une fantaisie de vocabulaire, il s'agit pour certains d'une « véritable notion de vie ». Ce chapitre de la thèse envisage de saisir ladite notion dans ses différentes périodes, depuis l'invention du pyrénéisme –c'est-à-dire de Louis Ramond de Carbonnières à Franz Schrader pour le dire sommairement– jusqu'au pyrénéisme de difficulté –c'est-à-dire notamment les escalades d'Henri Brulle et des frères Raviers–. Sur ce point, notre étude se différencie de celle rédigée par Briffaud (1994, p. 22) qui annonce au début de sa thèse ne pas s'intéresser à la définition par laquelle les pyrénéistes se reconnaissent, ni à la possibilité d'une variation de cette notion selon les époques, mais vouloir en donner lui-même une définition assez large et permanente¹¹⁸.

2.4.1. L'invention du pyrénéisme : ascensionnisme et motivations géographiques de Louis Ramond de Carbonnières à la Pléiade des Pyrénées

Selon Henri Béraldi, collectionneur et bibliophile au début du siècle dernier, le pyrénéisme correspondrait à l'œuvre de Louis Ramond de Carbonnières (1755-1827) puis de Vincent de Chausenque (1782-1868) et enfin celle des sept personnalités qu'il nomme la Pléiade des Pyrénées¹¹⁹ : Henry Russell, Alphonse Lequeutre, Paul Edouard Wallon, Franz Schrader, Maurice Gourdon, Aymar de Saint-Saud et Ferdinand Prudent (actifs sur la période 1860-1900). Principalement à partir de l'œuvre rédigée par Henri Béraldi, puis des sources premières qu'il a sélectionnées¹²⁰, il s'agit de mettre en évidence les principes fondateurs de cette notion de Pyrénéisme à ses débuts.

¹¹⁸ Cet auteur annonce ainsi: « le mot pyrénéiste est souvent employé pour désigner les alpinistes pyrénéens de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Nous l'emploierons ici dans un sens plus large, pour nommer tous ceux qui ont perçu la montagne pyrénéenne comme un espace de découverte, sans nécessairement privilégier la pratique des ascensions » (Briffaud, 1994, p. 22).

¹¹⁹ En référence au mythe des sept filles du géant Atlas, le nom de Pléiade a été donné à plusieurs groupes de poètes, d'écrivains ou de personnalités du monde depuis l'Antiquité.

¹²⁰ Les 7 volumes de *Cent ans aux Pyrénées* et les autres ouvrages publiés dans la série *Notes d'un bibliophile*, particulièrement *Le Sommet des Pyrénées* en 3 volumes. L'ensemble des ouvrages d'Henri Béraldi est publié à Lille, imprimerie Danel. Les autres sources sont des articles ou des ouvrages publiés par les pyrénéistes que retient Béraldi. Au total, trente et un textes ont été consultés. Étude approfondie des personnes sélectionnées par Henri Béraldi pour définir le pyrénéisme, étude de leur trajectoire et de leurs travaux (Suchet, 2009).

Une pratique d'ascensionnisme en Pyrénées

Le pyrénéisme dépasse largement le tourisme en station, même lorsque les curistes s'aventuraient autour du cirque de Gavarnie ou sur les pentes d'un point de vue remarquable. Les activités dénommées pyrénéisme sont délibérément tournées vers l'ascension de sommets, parfois suivant des itinéraires de neige ou de rocher. Il s'agit d'une pratique à situer dans le champ de l'ascensionnisme. Les récits de courses sont explicites. Par exemple, Ramond raconte sa première ascension du Mont-Perdu Perdu en 1802 avec le détail des difficultés pour marcher dans les pentes d'éboulis, puis les risques de chute plusieurs centaines de mètres en contrebas. De plus, preuve d'une différenciation avec la villégiature et les mondانيتés, le pyrénéisme est ponctué d'affaires internes au champ (Hoibian, 1999, 2000; au sens de Bourdieu, 1992), par exemple lorsque Ramond se sentira doublé par ses guides Rondo le fils et Henry Laurens.

« Arrivé à Gèdre je m'assurai de mon ami Rondo (le fils), l'un des hommes les plus lestes et les plus aventureux du pays. Les mauvais pas du Marboré sont ses grands chemins. Il n'y a pas un montagnard aussi familier avec les neiges de toutes les saisons »¹²¹. Au lendemain du 6 aout 1802, « Stupeur de Ramond entendant Laurens lui crier avec l'accent : *Nous venons du Momm-Perdu*. Il refuse d'abord de le croire. – Mais le glacier ? – *Il est facile, il est tout plénier*. – Déception immense de Ramond : le Mont-Perdu était facile ! Et il en a manqué la conquête. Douleur ? Colère peut-être, contre ses guides qui ont pris la cime sans lui ? »¹²². Des le 9 aout, Ramond prend la direction du sommet.

« A deux cents mètres du sommet, Ramond pense échouer. La grande crevasse transversale n'a plus de pont de neige. Elle a treize mètres de profondeur »¹²³ mais « Nous égalisâmes à peu près les deux bords en tassant la neige de notre côté, et ainsi, toujours attachés, nous franchîmes un à un le précipice »¹²⁴. Ils atteignent tous le sommet vers 1 h du matin.

Il ne faut pas masquer les risques des courses. « Les Pyrénées avaient tué bien des traversants. Le port de Gavarnie, par exemple, était un lieu de catastrophe »¹²⁵. En 1822, les notes rédigées par Vincent de Chausenque pendant sa première au sommet de la pointe rocheuse qui porte depuis son nom¹²⁶ témoignent d'une progression relativement difficile, et en 1870, Henry Russel, de la Pléiade des Pyrénées, raconte l'engagement d'une course dans le massif du Mont-Perdu avec des passages d'escalade rocheuse exposés. En 1865, une Société Ramond est fondée à Bagnères-de-Bigorre suivant le modèle de l'Alpine Club sous l'impulsion de Henry Russell, son père et son frère. La Société Ramond est la première société de montagne en France, 8 ans avant la création du Club alpin français. Les pyrénéistes font appel aux services d'un guide. Les guides sont encore des cultivateurs locaux parmi les plus nécessiteux et dont l'activité touristique n'est ni structurée ni permanente (Bellefon de, 1995a, 2003b).

¹²¹ Ramond de Carbonnières, 1801, *Voyages au Mont-Perdu*. Paris, Belin. Début de la seconde partie de l'ouvrage.

¹²² Henri Béraldi, 1925, *Le Sommet des Pyrénées. Notes d'un bibliophile. III Du mont perdu au Néthou*. Lille, imprimerie Danel. p. 10.

¹²³ Henri Béraldi, 1925, p. 13.

¹²⁴ Ramond de Carbonnières, 1802, cité par Béraldi, 1925, p. 13. Sommet du mont Perdu, 3 355 m.

¹²⁵ Henri Béraldi, 1925, p. 202.

¹²⁶ Pointe de Chausenque, massif du Vignemale, 3204 m.

« Nous sommes déjà à 2 700 mètres au moins. Longeant à droite, en montant au SO sur une croupe de neige molle, l'arête qui mène au haut du pic mystérieux, nous nous arrêtons net devant une brèche au dessus de laquelle toute ascension semble interdite à un bipède. [...] je me décide alors à faire le demi-tour du Balaïtous par le nord, aussi haut que possible, et à y remonter par l'ouest, [...]. Longue descente au NO, en glissade sur la neige. Enfin, une brèche se présente dans l'arête formant la rive gauche du glacier (hauteur, environ 2 300 m). [...] Nous sommes ici à l'ouest du pic. Le couloir au NNE [...]. Déjà les trois quarts des dangers sont vaincus : nous ne sommes plus qu'à cent mètres du sommet ».

« Nous nous décidons alors à grimper dans la gouttière de droite, c'est-à-dire à escalader la paroi orientale du Balaïtous, dont on ne voit jamais le sommet. Avant d'aborder le roc la neige se redresse à un angle alarmant, mais sur la ligne de chute il n'y a pas de *bergschrund*. Dans la cheminée où nos trois corps superposés forment une colonne humaine, ou plutôt une échelle, Salletes ôte ses souliers, et nous grimpons à pic comme des reptiles collés à une paroi [...] en regardant toujours en l'air, jamais en bas, où s'ouvre le vide »¹²⁷.

Sur un plan d'une histoire des techniques, la progression est difficile, mais sans manœuvre de corde ou de matériel, si ce n'est parfois tirer ou aider un peu. L'endurance et l'agilité restent essentielles. Dans tous les cas les pyrénéistes usent de guides et de porteurs.

Si l'écriture est importante avec la formule très connue de Béraldi « ascensionner, sentir, écrire », l'écriture doit être fondée, Il ne s'agit pas de considérer une œuvre littéraire et romanesque. À propos de l'ascension du pic d'Aneto, 3404m d'altitude, Béraldi note par exemple « Quand on vous raconte qu'on est parti pour la première ascension du Néthou (ancienne orthographe du pic d'Aneto) en commençant par laisser les crampons et les bâtons ferrés, il faut laisser le récit... [...] il y a des récits inexacts »¹²⁸.

Une motivation géographique plutôt que seulement littéraire ou mondaine

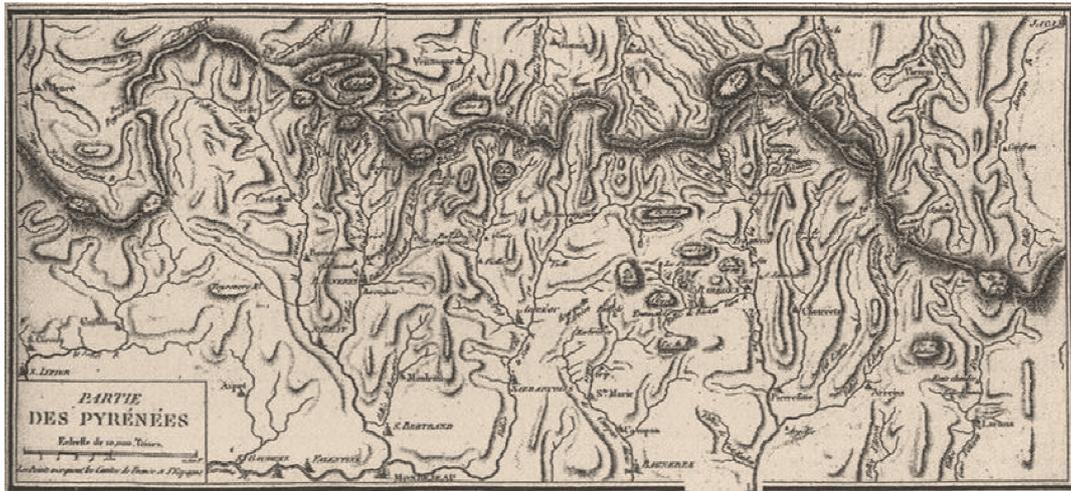
Romantisme importé des Alpes de Rousseau, science, appartenance militaire, voyage d'aventure, villégiature mondaine... plusieurs aspects composent le pyrénéisme, mais selon notre hypothèse, l'intention première de cette construction béraldienne demeure la recherche scientifique et la publication de résultats pour apporter contribution à la science géographique telle que développée en France avant le paradigme vidalien.

Ramond de Carbonnières, Vincent de Chausenque puis Franz Schrader, Maurice Gourdon, et Ferdinand Prudent de la Pléiade des Pyrénées rassemblent des résultats conséquents et sont engagés dans une logique de publication. Leurs articles sont acceptés dans l'*Annuaire du Club Alpin Français*, dans le *Bulletin de la Société Ramon* et dans les revues scientifiques de l'époque, la *Revue des Pyrénées et de la France Méridionale*, le *Journal des Mines*, les *Annales du Museum*, *La Géographie*, le *Bulletin des sciences*, la *Revue de Comminges*... Par exemple, en 1802, au sommet du mont Perdu par un « furieux vent d'Espagne », Ramond utilise un matériel de relevé barométrique et thermométrique. Puis par trigonométrie

¹²⁷ Comte Henry Russell, 2009, *Souvenirs d'un montagnard*. Oloron-Sainte-Marie, Monhélios. pp. 34-35. Réédition de la seconde édition, revue et corrigée publiée en 1908 à Pau, imprimerie Vignancour.

¹²⁸ Béraldi, Henri, 1898, *Cent ans aux Pyrénées. Ramond, La Littérature pyrénéiste de l'Empire et de la Restauration. Les Officiers géodésiens*. Lille, imprimerie Danel. p. 173. En France le pic a été connu jusqu'au début du XXe siècle sous une forme Néthou.

son évaluation donne le sommet à 3364 mètres au dessus du niveau de la mer. Ramond valorise la réussite ascensionniste par l'écriture d'un article académique dans le *Journal des Mines* et sous une autre version dans les *Annales du Museum* (les pratiques scientifiques n'ont pas tellement changé !). Antérieurement, il apprend la géologie et la cartographie afin de pouvoir dresser en 1789 une carte des Pyrénées centrales (Document 3). Certes Ramond de Carbonnières débute avec le naturalisme¹²⁹ qui est une voie d'accès logique à l'étude de la montagne sous l'Ancien régime, mais la géologie et les descriptions de terrain avec réalisation de cartes¹³⁰ définissent clairement une contribution à la science géographique de l'époque.



Document 3. Carte des Pyrénées centrales dressée par Louis Ramond de Carbonnières, 1789.

Enfin, le pyrénéisme, en tant que pratique académique de la science géographique, s'expose aux concurrences entre savants. Une affaire d'ascensionniste entre Ramond et ses guides était présentée en début du chapitre. Une affaire scientifique entre Ramond et Philippe-Isidore Picot de Lapeyrouse¹³¹ peut également être rapportée.

Au matin du 12 août 1797, Ramond, accompagné de Lapeyrouse qu'il a invité, progresse sur la neige dans le massif du mont Perdu. Pendant la progression, les guides sont autour et ils discutent de l'itinéraire avec des contrebandiers qui connaissent le terrain. « La neige est d'abord molle et facile. Mais bientôt elle durcit, Lapeyrouse ne peut plus avancer : mauvaises jambes [...]. Ramond dira lui avoir fait essayer des crampons. Inutile. Lapeyrouse doit renoncer. [...] Il s'assoit sur un rocher et –très mortifié– regarde la colonne, monter, lentement. [...] Incident : le contrebandier qui les accompagne a glissé de quatre-vingts mètres ; on le recueille ». Parvenu à un sommet proche du mont Perdu « Les ascensionnistes vivent la plus belle minute ». Les constatations commencent. On donne quelques coups de marteau pour extraire des fossiles « Tout le monde s'y met –excepté donc Lapeyrouse resté en bas– et s'acharne : dix fossiles, vingt, coquilles, polypiers, madrépores. Le calcaire est farci de fossiles ».

Pendant la descente « Que pensent Lapeyrouse et Ramond pendant la nuit d'orage qu'ils subissent [...] Lapeyrouse, le maître, le tout puissant, pense tout naturellement dans sa

¹²⁹ Il réalise un travail important avec la constitution d'un herbier reconnu et la mise à jour de plusieurs espèces végétales. Une plante porte aujourd'hui son nom, la *Ramondia pyrenaica* (Mayoux, 1995).

¹³⁰ Ramond de Carbo, MDCC. LXXIX, *Observations faites dans les Pyrénées*. Paris, Belin.

¹³¹ Avocat puis naturaliste toulousain, à l'origine de la création du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse.

superbe, qu'il lui appartient le droit d'absorber les résultats de l'expédition, et que rentré à Toulouse, il écrira un mémoire pour l'Institut. Ramon pense que Lapeyrouse va repartir : on en sera débarrassé ; enfin seul ! – que lui Ramond remontera à Tuquerouye pour aller reconnaître le déversoir du lac Marboré, et que sur le magnifique ensemble de ses découvertes il écrira un mémoire pour l'Institut »¹³².

« Août 1798. Vraisemblablement une déception terrible. [...] Le Mont-Perdu, pour l'Institut, est usé, déjà traité en détail par le mémoire de Lapeyrouse. Ramond est bientôt certain que son mémoire tant travaillé, sur lequel il a tant compté, ne sera pas imprimé dans le Journal des Mines! *Dies irae*, de nouveau. Ramond doit être furieux et voir brusquement les choses comme elles sont : il est dupé, il ne sera pas imprimé parce que Lapeyrouse l'a été ; Lapeyrouse l'a devancé, lui a bel et bien volé ses idées et ses découvertes [...] et pire : Lapeyrouse a antidaté son rapport... »¹³³.

« Ramond a décidé de reprendre ses deux mémoires à l'Institut, qui n'ont pas été imprimés, de les fondre en un grand mémoire géologique, relevé par une narration pittoresque. Puisque l'occasion s'offre, il y introduira : au début un pamphlet contre Lapeyrouse, à la fin un hymne d'admiration pour Bonaparte »¹³⁴.

Le livre s'intitule *Voyage au mont Perdu*¹³⁵. Le retour de Dolomieu qui lui est favorable, l'enchaînement des faits amène une lecture devant Bonaparte à l'Institut national le 19 floréal an 11, puis finalement la publication tant espérée dans le *Journal des Mines*¹³⁶.

La définition que donne Béraldi lui-même du pyrénéisme peut tromper « ascensionner, sentir, écrire ». Pourtant « écrire » ne signifie pas forcément mise en récit littéraire ou poétique et encore moins œuvre romanesque. La description géographique pré-vidalienne se compose d'écriture. *geo graphein* signifie écrire la terre. La formule de Pléiade des Pyrénées lancée par Henri Béraldi semble également inscrire les sept pyrénéistes dans le champ littéraire ou poétique. Effectivement, en référence au mythe des sept filles du géant Atlas, le nom de Pléiade a été donné à plusieurs groupes de poètes ou d'écrivains depuis l'Antiquité. Pourtant, dans la mythologie grecque, le géant Atlas se trouve condamné par Zeus à soutenir la voûte céleste et il est généralement représenté portant le globe terrestre, à tel point qu'on nomme un recueil de cartes de même échelle un Atlas. Autrement dit, nommer des géographes du nom des sept filles du géant Atlas demeure cohérent.

Autre fausse évidence, dans l'introduction de son ouvrage de 1908, Russell affirme son intention romantique – son écriture atteste d'ailleurs de grandes compétences littéraires et artistiques –, pourtant sur la première page de couverture, sous le titre *Souvenir d'un Montagnard*, se trouve noté « Seconde édition, revue et corrigée par le Comte Henry Russell. Chevalier de la Légion d'Honneur. Membre des sociétés Géographique et Géologique de France »¹³⁷. Il n'est mentionné à aucun endroit l'appartenance à un cercle littéraire ou à une société romantique. Les descriptions détaillées du paysage sont orientées avec points cardinaux et intermédiaires jusqu'à une subdivision de 16 points (Nord-Nord-ouest) et comportent

¹³² Béraldi, Henri, 1924. pp. 82-84 puis 88.

¹³³ Béraldi, Henri, 1924. p. 147. Publication de Lapeyrouse : Philippe Picot de Lapeyrouse, 15 fructidor an 5, Voyage au Mont Perdu, et observation sur la nature des crêtes les plus élevées des Pyrénées. *Journal des Mines*. vol. 7, n° 37, pp. 39-66.

¹³⁴ Béraldi, Henri, 1924. p. 186.

¹³⁵ Ramond de Carbonnières, 1801, *Voyages au Mont-Perdu*. Paris, Belin.

¹³⁶ Ramond de Carbonnières, 1801, *Voyages au Mont-Perdu*. *Journal des Mines*. vol. XIV, n° 83, pp. 321-350.

¹³⁷ Henry Russel, 1908.

l'altitude des sommets avec parfois la référence sur l'origine du relevé. En dépit des analyses de Chadefaud (1988), de Bellefon (2000) ou encore Briffaud (1994), les textes que nous avons consultés¹³⁸ ne peuvent guère être considérés en tant qu'ouvrages romantiques uniquement inspirés par la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau dans les Alpes. À ce titre Broc (1969, 1994-1995) apporte un point de vue intéressant, il reconnaît la dimension géographique de ces pyrénéistes tout en les accusant d'importer un ensemble de perceptions de l'espace issu des Alpes.

Au sein de la Pléiade des Pyrénées, entre Paul Edouard Wallon, Henry Russell, Alphonse Lequeutre, Maurice Gourdon, Aymar de Saint-Saud et Ferdinand Prudent, la personnalité de Franz Schrader s'impose. Il reste d'ailleurs le plus connu des pyrénéistes. Né à Bordeaux en 1844, Franz Schrader est engagé comme géographe par la Librairie Hachette en 1877. Promu ensuite directeur de la cartographie, Franz Schrader dispense également des cours de géographie à l'école d'anthropologie de Paris et devient l'auteur de très nombreux manuels scolaires de géographie¹³⁹. Bien qu'il soit toujours tenu à l'écart des vidaliens de l'école française de géographie qui dominent alors l'université, il est incontestablement reconnu en tant que géographe (Berger-Verdenal, 1995; Rodes, 1999)¹⁴⁰. Dans le champ de l'ascensionnisme, Franz Schrader est membre, vice-président puis président du Club alpin français ainsi que secrétaire de rédaction de *l'Annuaire du Club Alpin Français*, ce qui étaye incontestablement la position pyrénéiste au sein du Club. Il est aussi un acteur influent dans le champ du tourisme de par sa contribution aux *Guides Joanne* de la Librairie Hachette qui se transforment à partir de 1919, en *Guides bleus*.

¹³⁸ Alphonse Lequeutre, 1875. Le col de la cascade de Gavarnie et le cylindre du Marboré. *Annuaire du Club Alpin Français*. vol. 2, pp. 380-394. Maurice Gourdon, 1889, Contribution à la géologie des Pyrénées Françaises et Espagnoles. *Revue des Pyrénées et de la France Méridionale*. vol. 1, pp. 231-245. Maurice Gourdon, 1890, *Les Hautes montagnes du Comminges*. Saint-Gaudens, Abadie. Baron Aymar de Saint-Saud, 1876, De Gavarnie à Huesca par le Barranco de Louseras ou de Santa-Maria. *Bulletin de la section du Sud-Ouest du Club Alpin Français*. n°2, pp. 9-21. Ferdinand Prudent, 1877, Opérations géodésiques (frontière des Pyrénées). Note sur des opérations géodésiques peu connues, exécutées de 1784 à 1795 sur la frontière des Pyrénées par les ingénieurs-géographes des camps et armées. *Annuaire du Club Alpin Français*. vol. 4, pp. 417-422.

¹³⁹ Franz Schrader, Henri Lemonnier, *Éléments de géographie. Cours élémentaire*, Paris: Hachette, 1881. Franz Schrader, Henri Lemonnier, *Éléments de géographie. Cours moyen*, Paris : Hachette, 1883. Franz Schrader, Henri Lemonnier, *Éléments de géographie. Cours supérieur*. Paris, Hachette, 1883 ; auxquels il faut compter de nombreuses rééditions, et d'autres manuels en collaboration avec Louis Gallouédec jusqu'à constituer une collection « Schrader et Gallouédec ».

¹⁴⁰ Mort à Paris en 1924, il est décoré à titre posthume de la Grande médaille d'or de la Société géographique de Paris en 1928.



Document 4. Franz Schrader, personnage central du pyrénéisme de la Pléiade dont l'œuvre se situe indéniablement au service de la géographie.

Photographie prise autour de 1890.
Sources : Archives du CAF de Grenoble-Isère.

En fait, les œuvres de Franz Schrader, et sa conférence de 1897 qui lance le mouvement des peintres de montagnes (Saulé-Sorbé, 2000b, 2000c), se trouvent également désignées comme preuve d'une motivation romantique. Néanmoins, la peinture, le croquis, les plans sont aussi à l'usage du géographe. Jusqu'à l'usage répandu des photographies autour de 1880, représenter par le dessin ou la peinture un paysage permet d'en rapporter l'image. En fait, il est plus juste d'affirmer l'existence de « certaines relations entre art et science à propos du paysage » (Berdoulay & Saulé-Sorbé, 1993) et Franz Schrader témoigne précisément d'une recherche de complémentarité.

Enfin, autour des membres de la Pléiade, et notamment sous la direction du commandant Ferdinand Prudent, se trouve l'ensemble moins connu des officiers géodésiens qui sont à l'origine des relevés de terrain et de la cartographie (Puyo, 2007). L'œuvre des pyrénéistes concerne aussi les versants sud en Espagne et les nombreuses Sierras pour lesquelles il s'agit de cartographier des zones presque inconnues de la géographie savante ou militaire du XVIII^{ème} siècle (Suchet, 2010c). Conjointement à la Pléiade, un autre géographe s'intéresse aux Pyrénées, Élisée Reclus, cousin germain de Franz Schrader. Néanmoins les deux géographes ne se rencontrent pas. Élisée Reclus s'intéresse aux hommes pour comprendre leur rapport à l'environnement naturel et à l'État (Sarrazin, 2004; Giblin, 2005; Sourp, Vergnolle Mainar & Cazenave-Piarrot, 2007), tandis que le pyrénéisme serait plutôt l'ancêtre d'une géographie physique (Broc, 2010; Berdoulay & Saulé-Sorbé, 1993). Tout cela, en marge de l'École Française de géographie dont c'est le début.

Mouvement identitaire ou importation alpine ?

La question d'une définition du pyrénéisme comme mouvement identitaire ou inversement en tant qu'importation alpine pose débat. La position de Chadefaud (1988, pp. 267-268) dénonce l'importation d'un ensemble de « représentations déterritorialisées » et précise « leurs écrits ne sont souvent que déguisements. Car ils plaquèrent sur les Pyrénées, avec parfois un certain talent, des signes venus du centre, empruntés à cet autre territoire où était né le goût de la

montagne : les Alpes de Rousseau », une découverte faite « au prisme des Alpes » (rejoint par Bellefon de, 2000; Broc, 2010; ou plus largement Briffaud, 1994). Inversement, la position de Saulé-Sorbé (2000a, p. 688) affirme le pyrénéisme en « expérience physique de la montagne inséparable de l'élaboration culturelle, [...] à la fois expérience de la montagne, manière d'être à la montagne, culture par et sur la montagne ». Le pyrénéisme serait « une forme de militantisme » et correspondrait à une « revendication identitaire régionale ». Les résultats de ces études s'opposent nettement.

En fait, selon nous, ces définitions contraires du pyrénéisme comportent une faiblesse qui permet justement de concilier les apports de ces points de vue : les motivations ne sont pas différenciées de la réalité du rapport effectif à l'espace pyrénéen, or il faut toujours séparer l'intention des faits. Ainsi, le pyrénéisme constitue selon notre position, un mouvement particulier d'ascensionnisme motivé par la découverte géographique des hauteurs pyrénéennes, dans une intention identitaire forte (en accord avec Saulé-Sorbé, 2000a) mais victime de l'emprise alpine dans sa réalisation (tel que l'estime Chadefaud, 1988; Bellefon de, 2000; Broc, 2010; Briffaud, 1994). Ce que l'on pourrait justifier en disant que n'ayant pas d'outils intellectuels autres que ceux élaborés dans les Alpes pour penser l'espace, les pyrénéistes n'ont pas su interpréter autrement leur activité. Ce rapport de domination territorial au sens de la géographie sociale (Di Méo & Buléon, 2005) ne va pas de soi, il résulte des efforts consentis dans les Alpes du Nord par les acteurs de ce territoire. D'ailleurs, lorsque les Pyrénées lancent une initiative porteuse, les institutions alpines s'y opposent ouvertement. Par exemple, lorsque les pyrénéistes –Beraldi en premier lieu– introduisent le modèle des courses hivernales, qui deviendra de nos jours une part très importante de l'activité en montagne, les tenants de l'ascensionnisme alpin répondent « Plus d'ascensions en hiver ! Réagissons contre ce funeste engouement, et nous aurons atteint notre but si ces quelques réflexions peuvent empêcher un touriste d'aller compromettre dans de vaines fanfaronnades, des forces et une vie qui peuvent être mieux employées »¹⁴¹. Encore une fois, se joue l'imposition d'une méthode légitime de pratique (Bourdieu, 1987; Clément, 1994).

Enfin, dans tous les cas, ce pyrénéisme a souffert d'un déficit de notoriété. L'ascensionnisme se diffuse internationalement au travers de l'alpinisme, de ses images, de ses méthodes et de ses personnalités. Le rayonnement de l'activité pyrénéenne en reste au plan régional. Au final, le pyrénéisme doit se considérer comme une intention identitaire avérée mais pour autant subordonnée dans sa construction et dans sa diffusion.

2.4.2. Le pyrénéisme de difficulté, un second mouvement d'ascensionnisme identitaire en Pyrénées

À la suite de ce premier mouvement d'ascensionnisme correspondant à l'invention du pyrénéisme, un second pyrénéisme se définit autour d'un engagement physique plus marqué et d'un éloignement des motivations géographiques : ce que la majorité des récits à ce sujet nomme le pyrénéisme de difficulté. Les protagonistes en sont : Henri Brulle entouré notam-

¹⁴¹ Henri Ferrand, *Variétés alpines*, Grenoble, Baratier et Dardelet Imprimeurs-Libraires, 1880, p. 7.

ment de Jean Bazillac et du guide Célestin Passet, puis différents groupes d'une nouvelle génération venue de Pau et Toulouse, et enfin, l'ascensionnisme des frères Ravier.

Henri Brulle « le père du pyrénéisme de difficulté »¹⁴²

Henri Brulle naît à Libourne, près de Bordeaux, en 1854. À l'âge de 16 ans, il obtient le baccalauréat de lettres et celui de sciences puis étudie le droit. À l'âge de 20 ans, c'est-à-dire en 1874, Henri Brulle entreprend sa première ascension dans les Pyrénées, le sommet du Vignemale, avec Aymar de Saint-Saud, Paul de Lafitte et deux guides. Par suite, il se lie d'amitié avec un banquier rencontré à Cauterets, Jean Bazillac. Les deux hommes effectuent de très nombreuses ascensions, notamment l'escalade du Vignemale par le Clot de la Hount en 1879. « Une célèbre première qui ouvre l'ère du Pyrénéisme de difficulté »¹⁴³. Durant les années 1880, Henri Brulle et Jean Bazillac accompagnés le plus souvent de Célestin Passet pour guide¹⁴⁴, atteignent une vingtaine de hauts pics situés entre la Maladeta et le massif de Gavarnie, puis une quinzaine d'autres autour du Vignemale ou du Canigou¹⁴⁵. La cordée, surnommée plus tard « les frères siamois du casse-cou »¹⁴⁶ vise tous les 3 000m connus des Pyrénées, ou des chemins d'accès particulièrement difficiles. Première ascension du Comolo Forno, première du Hourgade puis face Nord du Grand Astazou et première hivernale au Mont Perdu. Le 7 août 1889, Henri Brulle, Jean Bazillac, Célestin Passet, Roger De Monts et François Bernat-Salles réalisent l'escalade sur glace du Couloir de Gaube au Vignemale. « C'est à l'époque le plus grand exploit jamais réalisé dans les Pyrénées. Malgré bien des tentatives, la course n'est répétée que 44 ans plus tard »¹⁴⁷.

À peine deux ans après sa fondation à Paris, Aymar de Saint-Saud, Franz Schrader et quelques autres dont Henri Brulle, ouvrent la Section Sud-Ouest du CAF en 1876. Puis en 1885, Henri Brulle est admis à l'Alpine Club sur présentation de Henry Russell. Il faut dire que, bien qu'assurément figure du pyrénéisme dont il se considérait, Brulle séjourne à plusieurs reprises dans les Alpes. Entouré de Jean Bazillac et de Célestin Passet, il réalise la cinquième ascension de la Meije en 1883, puis le sommet du Grand paradis, le Cervin, la Dent Blanche et la quatrième ascension des Drus. Plus tard, il atteint aussi les grands sommets des Alpes suisses, autrichiennes et italiennes : la Jungfrau, le Mönch, le Finsteraarhorn, le Grossglockner, la Pala di san Martino, la Cima della Madonna. Dans les Pyrénées, Henri Brulle, reste motivé par la difficulté : première ascension de la face nord du Taillon en 1895, de la Tour du Marboré par le nord en 1905, du Pic de Baticielle en 1911. Puis, affecté par le décès de son fils unique au front en 1918, et de son épouse en 1928, il se consacre au mont Blanc

¹⁴² La formulation circule sur internet, notamment sur la fiche biographique que lui consacre le site www.pyrenees-passion.info/henri_brulle.php. Plusieurs des informations du paragraphe en sont issues.

¹⁴³ www.pyrenees-passion.info/henri_brulle.php Voir aussi la chronologie établie par Florence Garès, dir. *La conquête des sommets. L'aventure du pyrénéisme 1802-2011*. Pyrénées magazine. hors-série, avril 2011.

¹⁴⁴ Antonin Nicol, *Les grands guides des Pyrénées*. Oloron-Sainte-Marie, Monhélios.

¹⁴⁵ Henri Brulle, *Ascensions Alpes Pyrénées et autres lieux. Recueil de textes*. Monein, Éditions Pyrémone, 2006.

¹⁴⁶ L'expression vient de Henri Beraldi.

¹⁴⁷ www.escalibourne.fr/pages/henri-brulle et Robert Ollivier, *Pyrénées 1876-1976. Les Grandes heures du pyrénéisme*. Bordeaux Publication de la Section Sud-Ouest du CAF, 1976.

qu'il tente de gravir chaque année¹⁴⁸. Il atteindra quatre fois son sommet, et décède à l'hôpital de Chamonix en 1936, lors d'une tentative d'ascension à 82 ans. Selon ses carnets tenus à jour, il est l'auteur de 274 ascensions, dont 88 premières.

Le pyrénéisme de Brulle s'intéresse à l'ascension en soi, par des voies nouvelles, plus difficiles. Ni botaniste, ni géologue ou naturaliste, il n'a pas de justification scientifique. A la différence de l'invention première du pyrénéisme avec Louis Ramond de Carbonnières puis autour de la Pléiade des Pyrénées, l'ascension mobilise du matériel et des techniques. Les seuls bâtons ferrés ne suffisent pas. La corde devient en usage ainsi que le piolet court. En 1889, à un moment où l'ouverture de sommets vierges s'achève, Henri Brulle lance « vieux pays, courses nouvelles ». Il se propose, « lorsque possible, de doubler l'accès au sommet par une voie difficile. Révolution ! Car cela heurtait la philosophie des ascensions de cette époque; Russel, par exemple, gardien de l'éthique primitive du pyrénéisme, ne voyait dans les escaladeurs que des *contorsionnistes* dénaturant l'idéal romantique. [...] Brulle ouvre une nouvelle page du pyrénéisme, qu'il condense dans une devise latine, proclamée sur l'ex-libris de sa bibliothèque, ce demi-vers tiré de l'*Énéide* de Virgile "*In utrumque paratus*". "Prêt des deux côtés", c'est-à-dire prêt à ascensionner du côté facile et surtout du côté difficile »¹⁴⁹.

Sur le plan d'une histoire des techniques (Robène & Léziart, 2006; Terret et coll., 1996), Brulle est un précurseur de ce qui deviendra à l'échelle internationale le style alpin, c'est-à-dire une ascension rapide et légère, par opposition au style expédition avec des campements d'altitude successifs, reliés par cordes fixes, alimentés en matériel et nourriture (voir à ce sujet Raspaud, 2001, 2002). La vulnérabilité induite par la quantité réduite de ressources étant compensée par la vitesse de progression qui permet de bénéficier de chaque fenêtre météorologique favorable. Effectivement, dans les années 1880, venu des Pyrénées et donc habitué à un engagement de faible durée, Brulle se trouve dans les Alpes en situation comparable aux alpinistes en Himalaya. Entre autres, il réalise la première ascension en un seul jour de la Meije. Il est un des premiers à estimer que la vitesse est un gage possible de sécurité¹⁵⁰. Par contre, dans le débat relatif aux points d'ancrage qui commence à partager le champ des pratiques ascensionnistes à la fin de sa vie, Henry Brulle dénigre l'usage des pitons.

De la « jeune génération » à la création du Groupe Pyrénéiste de Haute-Montagne

Durant l'entre-deux-guerres, le pyrénéisme s'éloigne encore d'une recherche littéraire, avec de nouveaux itinéraires rocheux, l'ascension des faces nord, un pyrénéisme hivernal, des escalades en solitaire. Au départ, il s'agit de Jean Arlaud (1896-1938), médecin d'origine savoyarde installé à Toulouse. Il s'implique en faveur du ski dans les Pyrénées. Investi dans la Fédération pyrénéenne de ski, Jean Arlaud fonde en 1920 le Groupe des jeunes (GDJ) pour un

¹⁴⁸ Henri Brulle, *Souvenirs*. Toulouse, ouvrage imprimé, 1930.

¹⁴⁹ Jean-François Labourie, Rainier Munsch, Jean & Pierre Ravier. *60 ans de Pyrénéisme*. Pau, Éditions du Pin à Crochets, 2006, p. 140.

¹⁵⁰ Henri Brulle, *Ascensions Alpes Pyrénées et autres lieux. Recueil de textes*. Éditions Pyrémonte, 2006.

pyrénéisme technique, prioritairement sans guide. Le groupe basé à Toulouse est particulièrement actif durant les années 1920-1935 autour du Vignemale¹⁵¹. Auteur de nombreuses premières, Dent d'Orlu, pointe de Chaussenque par l'aiguille des glaciers, Jean Arlaud acquiert une notoriété nationale en tant que médecin de la première expédition française en Himalaya, en 1936, au Karakorum¹⁵². Au cours des années 1920, d'autres initiatives émergent à Pau entre jeunes passionnés de montagne. En particulier, la constitution secrète du Kroquants-club, dissous par un drame en 1923 puis reconstitué ensuite sous le nom du Clan des Chats Noirs¹⁵³, dont les chaises des membres décédés en montagne restent autour de la table mais voilées de crêpe noir.

Dans les années 1930, deux ascensionnistes, également originaires de Pau, vont s'illustrer en pyrénéisme de difficulté : Robert Ollivier (1911-1997) et François Cazalet (1912-2004). À la suite de plusieurs réalisations importantes, ils décident « la création d'un groupe de montagne auquel serait assigné un triple but : réunir les meilleurs grimpeurs des Pyrénées, faciliter la formation de fortes cordées et promouvoir ce faisant le pyrénéisme au rang de l'alpinisme national puis international. Ce but, d'après eux, n'était pas suivi avec suffisamment de rigueur par le GDJ fondé par Arlaud »¹⁵⁴. Selon Robert Ollivier, le groupe GDJ étouffé par la personnalité d'Arlaud, ne souffrant pas de concurrence, favorisait peu les initiatives. Sur le terrain, transparait aussi une rivalité entre Toulouse et Pau. Robert Ollivier, François Cazalet, entourés de quelques autres fondent le Groupe pyrénéiste de haute montagne (GPHM) en 1933. Le groupe organise des ascensions, notamment autour du pic du Midi d'Ossau puis permet l'édition des premiers guides d'escalade en Pyrénées. Le GPHM témoigne dans son intitulé d'une référence évidente au Groupe de haute montagne (GHM) issu du CAF à Paris¹⁵⁵, mais adopte une position contraire dans le champ des pratiques ascensionnistes en France, notamment quant à l'adoption du piton en franchissement rocheux¹⁵⁶.

Sur le plan d'une histoire des techniques, le piton vient d'un guide tyrolien au début des années 1910, relayé ensuite par Hans Dülfer à Munich. Selon cette méthode, la sécurité du grimpeur de tête est assurée, par un passage de la corde dans des pitons mousquetonnés au fur et à mesure de l'escalade, ce qui empêche une chute au sol. Les pitons peuvent même faciliter la progression en y ajoutant un étrier ou parfois une échelle réduite. Contre cette école des Alpes orientales, les alpinistes du mont Blanc refusent cette méthode. « Pour eux planter un piton est un sacrilège [...]. Ce rejet va caractériser l'alpinisme français de l'entre-deux-

¹⁵¹ Jean-Victor Parant, *Jean Arlaud et le Groupe des Jeunes (1913-1964) Un âge d'or du pyrénéisme toulousain*. Mercuès, Imprimerie Publi-Offset, 1991.

¹⁵² Jean Arlaud, *Carnets de Jean Arlaud*. Paris : Champion-Slatkine, 1986, 2 tomes. Georges Gaubert, *Jean Arlaud, un grand pyrénéiste*. Toulouse, Privat, 1939.

¹⁵³ Ivan et Boris Thomas, *Ansabère, un siècle de conquêtes*. Oloron-Sainte-Marie, Monhélios, 2010. Ainsi que <http://aiguillesdansabere.free.fr/html/Ascensions/Main1923calamecarrive.htm>

¹⁵⁴ Ivan et Boris Thomas, *Ansabère, un siècle de conquêtes*. Oloron-Sainte-Marie, Monhélios, 2010. Ainsi que <http://aiguillesdansabere.free.fr/html/pyreneistes/Cazalet/Cazalet.htm> et Robert Ollivier, Comment fut fondé le GPHM. *Revue Altitude*, n° 38, 1963.

¹⁵⁵ Le GHM a été fondé à Paris en 1919 par des membres du CAF favorables à la difficulté rocheuse ou à la haute montagne. En 1930, Le GHM, destiné à une élite au plan technique, se sépare du Club alpin français, tout en conservant un accord de collaboration avec lui (Hoibian, 2000, pp. 132-146).

¹⁵⁶ Robert Ollivier, Escalade artificielle et sentiment montagnard, *La Montagne*, n° 343, 1949, pp 9-15.

guerres. Le grand guide chamoniard Armand Charlet ignore le piton en 1928 lorsqu'il gravit l'Isolée des Aiguilles du Diable »¹⁵⁷. Le GHM partage le tabou du piton. Rares sont les défenseurs de cet usage dans les Alpes occidentales. Une situation qui permet la réussite des alpinistes allemands en Europe, ces derniers devançant ainsi plusieurs fois les Français dans le massif du Mont-Blanc¹⁵⁸.

À l'inverse, le pyrénéisme des années 1930 s'accorde à l'école des Alpes orientales en faveur du piton, et parvient dans ces conditions à un niveau de difficulté d'ascension comparable ou supérieur à celui des cordées alpines. Le GPHM approuve l'emploi du piton et à Pau les jeunes ascensionnistes apprennent son usage. Un ouvrage-source évalue « à la fin des années 1930, certaines cordées pyrénéennes sont plus performantes et audacieuses sur le rocher que les cordées chamoniardes »¹⁵⁹. En France, plutôt que pyrénéisme de difficulté, les personnes écrivent à l'époque « pyrénéisme d'avant-garde », puisque mobilisant une méthode et un matériel refusé dans les Alpes.

Rassurée par cette technique d'encordement, la concurrence au sein de cette jeune génération motive des ascensions toujours plus difficiles. Robert Ollivier et François Cazalet organisent l'ascension du très difficile couloir de Gaube au Vignemale, jamais répétée depuis Henri Brulle, et connue pour avoir repoussé Jean Arlaud du GDJ. Au milieu de l'été 1933, l'équipée réussit enfin le couloir, mais en fait, deux jours plus tôt, Henri Barrio (1912-1969), un autre pyrénéiste local enlève cette ascension convoitée. Robert Ollivier raconte à ce sujet « Ce 15 juillet 1933, à notre descente du sommet, si François avait rencontré Barrio sur le glacier du Vignemale, [...] un pugilat n'eut pas manqué d'éclater »¹⁶⁰. Comme une signature, les hommes du GPHM retrouvent un piolet de Barrio en haut du couloir. Il en est de même sur la face Nord de la Pique Longue, au Capéran de Sesques, « Barrio utilisait des pitons particuliers qui valaient toutes les signatures : des pitons à tête carrée qu'il se faisait faire à Saint Cricq. [...] chaque fois ces pitons étaient retrouvés, preuve du passage de Henri Barrio... Cazalet disait, médusé, *ici aussi il est venu !* »¹⁶¹. Antérieurement, lorsque Jean Arlaud du GDJ pense réaliser la deuxième ascension de la grande aiguille d'Ansabère durant l'été 1927, il retrouve au sommet le fanion du Clan des Chats Noirs¹⁶². Principalement durant les années 1930, Robert Ollivier du GPHM, devient l'auteur de 48 premières et de autant d'autres ascensions difficiles. Une émulation et une situation de domination technique très favorable à un pyrénéisme de niveau international. Mais en 1939, la guerre éloigne cette génération de leurs escalades en montagne pour devoir partir au front, puis certains d'entre eux s'engagent dans la résistance.

¹⁵⁷ Jean-François Labourie, Rainier Munsch, *Jean & Pierre Ravier. 60 ans de Pyrénéisme*. Pau, Éditions du Pin à Crochets, 2006, p. 59.

¹⁵⁸ Roger Frison-Roche, Sylvain Jouty, *Histoire de l'Alpinisme*. Paris : Arthaud, 1996.

¹⁵⁹ Jean-François Labourie, Rainier Munsch, *Jean & Pierre Ravier. 60 ans de Pyrénéisme*. Pau, Éditions du Pin à Crochets, 2006, p. 61.

¹⁶⁰ Récits extraits de la revue *Pyrénées*, n° 225, 2006.

¹⁶¹ Robert Ollivier dans la revue *Altitude*, n° 69, et voir aussi le récit de François Cazalet, *Mes souvenirs de guerre. (La montagne. Les années de guerre)*. Édition à compte d'auteur, 2003.

¹⁶² Ivan et Boris Thomas, *Ansabère, un siècle de conquêtes*. Oloron-Sainte-Marie, Monhélios, 2010.

Les frères Raviers : « chefs de file » du pyrénéisme de difficulté

Le pyrénéisme d'après-guerre s'identifie en grande partie à la personnalité double de Jean et Pierre Ravier, deux frères jumeaux. Nés à Paris en 1933 de parents d'origine gasconne, Jean et Pierre ne sont pas très motivés par l'école et surtout réfractaires à la discipline scolaire. Installés à Bordeaux, puis dans un village des Pyrénées proche de Lannemezan en raison de la guerre, ils découvrent la montagne lors d'une randonnée en 1946. Les deux frères jumeaux deviennent des lecteurs assidus de livres de montagne, en particulier ceux de Rober Ollivier puis tentent quelques escalades autour de l'Arbizon. Adolescents, Jean et Pierre Ravier se lancent rapidement dans des courses difficiles. À l'âge de dix-huit ans, ils gravissent la face Nord du Petit pic d'Ossau et le couloir de Gaube au Vignemale. Dès lors « chefs de file du pyrénéisme d'avant-garde », ils s'investissent en faveur d'ouvertures importantes. La liste de leurs réalisations est immense.

Leur conception de l'activité, peu marquée d'influences extérieures, comporte « une philosophie d'ascension, qui sera le fil rouge de leur œuvre pyrénéiste »¹⁶³. Selon leur carnet de courses, les frères Ravier sont auteurs de presque 530 ascensions, dont 220 premières. Ils marquent leur génération par l'ouverture de la face Est du Pic Belloc, de l'éperon Nord du Petit pic d'Ossau, de la face Nord de la Tour du Marboré, mais surtout des Aiguillettes d'Ansabère, du Dièdre jaune de la face Nord du Vignemale, de la face Nord du Grand pic d'Ossau, ou encore de la Pointe Jean Santé au Pic du Midi (années 1950 à 1970). Ils s'engagent aussi dans des premières hivernales, avec l'ouverture de la face Nord du Mont-Perdu en mars 1966 et de la face Est du Soum de Goury en novembre 1975. Jean et Pierre grimpent souvent à deux, mais s'encordent aussi avec d'autres compagnons de course, notamment Paul Bouchet, André Armengaud, Raymond Despiou, Jacques Soubis, Marcel Bernos, et quelquefois le guide Patrice de Bellefon, autre grande figure du pyrénéisme.

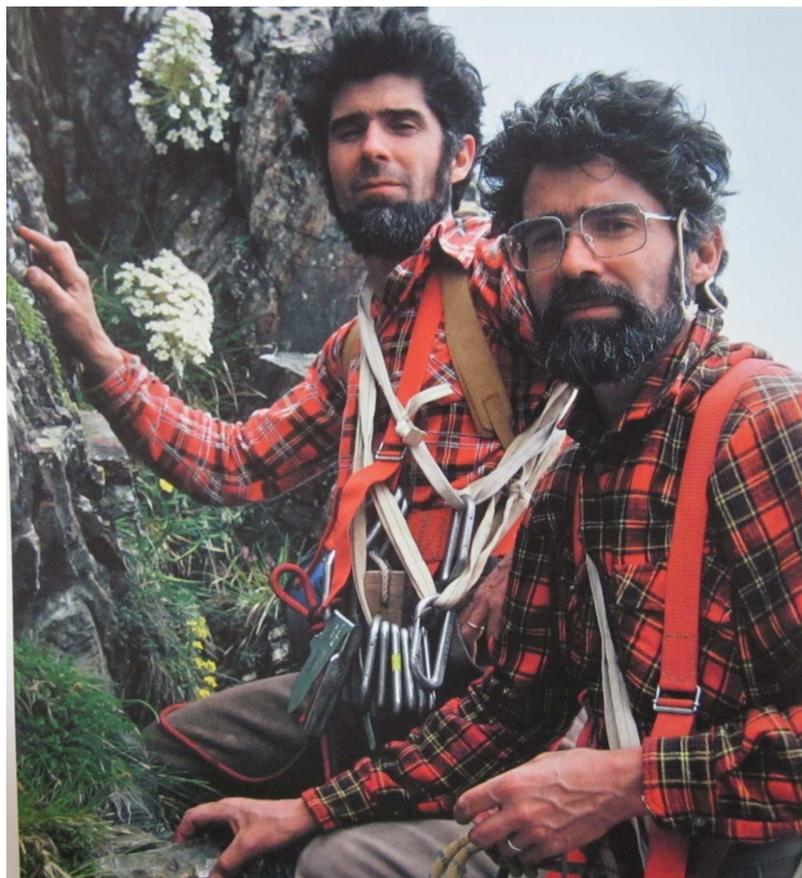
Jean Ravier participe aussi à quelques réalisations de haute altitude dans le Caucase et en Himalaya. La plus notable reste l'expédition française au Jannu en 1962. La dernière cordée qui atteint le sommet se compose de Lionel Terray, Jean Ravier et du sirdar Wongdi. A son retour, Jean épouse une institutrice qui avait vu les couvertures de journaux. La même année, son frère rencontre sa femme qu'il emmène en montagne. Les deux frères tiennent un vieux magasin de pièces détachées pour automobile dans Bordeaux. L'intérieur du magasin est devenu « un temple du pyrénéisme, tapissé de photographies »¹⁶⁴. Tous les jours de libre, ils partent en voiture vers les Pyrénées.

¹⁶³ Jean-François Labourie, Rainier Munsch, *Jean & Pierre Ravier. 60 ans de Pyrénéisme*. Pau, Éditions du Pin à Crochets, 2006, p. 11. Et voir aussi Joseph Ribas, Jean et Pierre Ravier à la crête du pyrénéisme, *Pyrénées*, n° 229, 2007, pp. 7-14.

¹⁶⁴ Jean-François Labourie, Rainier Munsch, *Jean & Pierre Ravier. 60 ans de Pyrénéisme*. Pau, Éditions du Pin à Crochets, 2006, p. 39.

Document 5. Jean et Pierre Ravier dans les années 1960.

Photographie: Collection privée de la famille Ravier et des éditions du Pin à Crochets.



Investis dans le GPHM jusqu'à en assurer la présidence, les frères Ravier multiplient les articles, photographies ou comptes-rendus de voies d'escalade. Avec presque 160 textes publiés, ils sont de nombreuses fois auteurs dans la revue *Pyrénées*¹⁶⁵, dans le

*Bulletin de la section du Sud-Ouest du CAF*¹⁶⁶, et surtout dans le périodique du GPHM intitulé *Altitude*. Leur condition gémellaire, la beauté des lignes et la difficulté des courses réalisées soulèvent l'admiration autour d'eux. Plusieurs reportages de presse ou de télévision leur sont consacrés. Les deux frères, relativement médiatisés, notamment dans les revues de montagne en France et en Espagne, assurent une aura importante au pyrénéisme de l'époque.

À l'inverse du cadre militaire des officiers géodésiens (Puyo, 2007; Suchet, 2010c) ou du nationalisme affiché par le CAF dans sa devise « Pour la Patrie, Par la Montagne » (voir à ce sujet Hoibian, 2000; Drouet, 2005), le pyrénéisme des frères Ravier fut marqué par un rejet de l'ordre formel et même par un militantisme pour la paix, symbolisé notamment par l'escalade urbaine illégale des flèches de la cathédrale de Bordeaux en mai 1960 afin d'y faire flotter une bannière géante « Assez de haine, de sang et d'égoïsme aveugle. La violence appelle la violence. Nous sommes tous responsables. Arrêtons la guerre d'Algérie ». La seule filiation qu'ils ont acceptée, voire même revendiquée, c'est l'histoire du pyrénéisme, notamment Henri Brulle. Tournés vers de nouvelles courses en Espagne à partir des années 1970,

¹⁶⁵ Notamment : Jean Ravier, Le Couloir de l'Y, n° 138, 1984, pp. 152-159. Jean Ravier, La face Nord de la Tour du Marboré 1956, n° 170, pp. 297-306, 1992. Jean et Pierre Ravier, Pyrénéisme d'aujourd'hui, n° 38, 1959, pp. 115-120. Jean et Pierre Ravier, Hommage à Robert Ollivier. L'égal des Ramond, Russell, Schrader..., n° 192, 1997, pp. 325-327.

¹⁶⁶ Notamment : Jean Ravier, André Fournier, Cirque d'Espingo. La face Est du Spijeoles. Voie du Grand Dièdre, n° 78, 1952, pp.3-4. Jean et Pierre Ravier, Chroniques Pyrénéennes, n°105, 1958, pp. 81-83. Jean Ravier, Bilan du pyrénéisme de difficulté, n° 109, 1959, pp. 69-79.

dans les versants Sud moins connus, ils gardent une apparence à contre temps au moment des premiers grimpeurs fun en chaussons d'escalade et couleurs fluo.

3. Vers une possible redistribution des hiérarchies territoriales dans le champ du sport et du tourisme en France (années 1970-1990)

Sans pour autant se départir d'une lecture sociale des faits, cette partie de la thèse admet momentanément une focalisation culturelle (au sens de Claval, 2003; Staszak, 2003a), et notamment géoculturelle (Bourdeau & Mao, 2002) pour étudier le mouvement qui s'invite dans le champ du sport et du tourisme en France à partir de la fin des années 1970 et durant les trois décennies suivantes. Un renouvellement culturel des pratiques dont les conséquences géographiques sont justement sociales puisqu'en modifiant les rapports entre territoires, et leur fabrication même, se joue la possibilité d'une nouvelle hiérarchie décentrée de la domination nord-alpine.

3.1. Surf, escalade, vol libre, canyoning, BMX, skateboard... Un renouvellement sportif et territorial des pratiques

La presque-totalité des auteurs en histoire, sociologie, démographie, ethnologie ou géographie (notamment Loret, 1995, 1987; Pociello, 1995, 1987a; Defrance, 1998, 1987; Loret & Waser, 2001; Travaillot, 2003; Vigarello, 1986; Parlebas, 1999; Bessy & Hillairet, 2002; Augustin, 1987, 1994; Bourdeau, Corneloup & Mao, 2002; Boutroy, 2007; Keerle, 2004)¹⁶⁷ s'accorde à situer depuis la fin des années 1970 l'émergence de nouvelles formes d'engagement corporel en France. Indépendamment du sport de compétition auquel participe le mouvement olympique, ou de l'ascensionnisme et de la navigation hauturière, ces auteurs identifient une importante diversification, modification et multiplication des activités physiques, parfois mise en relation avec les changements de la société française durant ces années. Une période que Mendras (1988) nomme *seconde révolution française*. Tout comme l'arrivée des sports de compétition britanniques en 1900 (football, rugby, tennis...), avait perturbé le champ des activités corporelles établi autour des gymnastiques militaires ou de la méthode suédoise, ces nouvelles activités que sont le surf, l'escalade, le canyoning, le BMX, le skateboard, perturbent les années 1970.

Pour appréhender la réalité sociale et culturelle de ces nouvelles activités, une première approche consiste à différencier trois grands domaines. La synthèse formulée par Travaillot (2003) détermine ainsi :

- Premièrement, le développement des pratiques libres d'inspiration alternative (étudié notamment par Loret, 1995; Lacroix, 1984; Pociello, 1987a; Rinehart & Sydnor, 2003; Wheaton, 2004; Loret & Waser, 2001). Ces nouvelles activités se développent en espace naturel mais aussi en espace urbain. Il s'agit du surf, du vol

¹⁶⁷ On regrettera par contre la focalisation des géographes du sport anglophones (Rooney & Pillsbury, 1993; Bale, 2003) qui restent focalisés sur le sport professionnel ou universitaire et passent quasiment sous silence aussi bien le surf que l'escalade ou le BMX.

libre, de l'escalade, du funboard, du benji, du mountain bike francisé ensuite sous le nom de VTT, du skateboard, du BMX, du roller, du rafting ou du canyoning.

- Deuxièmement, « l'essor des pratiques d'entretien du corps » (Travaillot, 1998; Bessy, 1990) avec une augmentation presque exponentielle des espaces privés de fitness au tournant des années 1970 et 1980. Gymnase-club, Lady Fitness Moving... C'est la période de diffusion de la fameuse émission télévisée Gym Tonic animée par Véronique et Davina. Cette tendance concerne majoritairement les femmes.

La multiplication des courses hors stade qui se produit à la même période est à situer entre les deux précédentes tendances. D'une part, les rassemblements tels que le marathon du Médoc participent à un rituel festif et transgressif des règles de la course (Bessy, 1994; Defrance, 1985); d'autre part, les courses d'endurance et la pratique régulière du jogging correspondent à une pratique d'entretien du corps, majoritairement pour les hommes cette fois.

- Enfin, les études urbaines montrent l'apparition des sports de rue (Duret & Augustini, 1995; Chantelat, Fodimbi & Camy, 1998), c'est-à-dire la pratique auto-organisée en dehors des structures sportives et en modifiant les règles d'activités initialement sport de compétition. Selon Travaillot (2003), cette troisième tendance se dessine en France plus tardivement, et s'intensifie notamment sous l'impulsion de la victoire américaine de basket 1992 aux Jeux Olympiques de Barcelone avec la Dream Team. On pense au street-basket dans les *playground* et aux matchs de football improvisés dans les quartiers au pied des tours.

Une seconde approche est de nature épistémologique. Il s'agit de séparer les connaissances produites en fonction du cadre théorique de référence. Différents auteurs (Soulé & Corneloup, 2007; Soulé, 2006; Bourdeau, Corneloup, Mao & Boutroy, 2004), dont nous-mêmes (Suchet, 2011a), ont tenté d'offrir un panorama des études faites sur l'un ou l'autre de ces domaines par axe théorique utilisé.

Ainsi, on peut regrouper les études culturelles, parfois même à tentation culturaliste, de Loret (1995), Midol & Midol (1987) ou Maurice (1987) qui insistent sur l'intention contestataire et contre-culturelle des nouvelles activités. Loret (1995, p. 96) détaille la transformation du rapport à soi, à son corps, à son image, mais aussi aux autres et à l'environnement. Il dresse le portrait du surfeur comme figure de la marginalité sportive mais aussi économique, juridique, sociale, sexuelle, estimant « qu'il s'agit plus d'un système de valeurs que d'une technique ». La littérature internationale en *cultural studies*, (Wheaton & Beal, 2003; Rinehart & Sydnor, 2003; Wheaton, 2004) développe à ce sujet l'idée de communautés sportives alternatives, de conduites déviantes et de mouvance libertaire. Les auteurs utilisent les notions de *sub-culture*, *counterculture*, *insiders*, *pretenders* ou encore *outsiders*.

Dans une perspective théorique issue du structuralisme constructiviste et critique, Pociello (1979, 1981) adapte l'espace des positions sociales de Bourdieu (1979) sous la forme d'un espace des sports. Les activités sportives de nature sont liées à un volume de capital important, mais déséquilibré, le capital culturel étant prédominant sur le capital économique. Par

suite, l'équipe universitaire de Pociello (notamment composée par DeFrance, 1987; Lapiere, 1981; Jorand, 2000a; Hillairet, 1992) montre que les nouvelles activités sont liées à une écologisation et une forte technologisation qui visent plus à « maîtriser qu'à produire l'énergie nécessaire à leur réalisation ». Mountain bike ou VTT, surf, skateboard, deltaplane et autres engins, il s'agit d'une conduite basée sur les réflexes (Pociello, 1981). Ce qui répond effectivement aux dispositions socialement acquises par les fractions intellectuelles, et leur permet de se distinguer (au sens de Bourdieu, 1979), du sport ouvrier corporel et besogneux ou des sports motorisés en vogue parmi les couches fortunées mais dépourvues de capital culturel.

Autre dispositif théorique mobilisé dans l'étude des évolutions sportives : la post-modernité et les méthodes sensibles. Pour Maffesoli, théoricien controversé de la post-modernité, le social se construit depuis les années 1975 sur la fragmentation des grands récits, la chute des rites sociaux (mariage, conscription,...) et le rejet des figures hiérarchiques (l'église, l'État, le père,...). Les motivations sportives mises en évidence par ces auteurs portent sur la recherche d'ambiance, d'esthétisme, d'expériences de vie, de ressentis, d'excès, de fêtes, d'effervescences collectives inégalement contrôlées. Le travail de Corneloup (1993) sur l'escalade s'inscrit théoriquement et littérairement dans ce cadre théorique lorsque il écrit : « l'émergence d'une certaine baroquisation des pratiques d'escalade, où c'est dans la dissimulation, le néo-tribalisme, le localisme, la marginalité, l'aventure souterraine, les contre-pouvoirs, le flou, la perte, que se dessine une poésie de l'escalade »

Pratiques fun, aventures sportives et sports de nature

Une troisième approche est de nature chronologique. Envers le biais d'anachronisme trop souvent aperçu dans la littérature à ce sujet¹⁶⁸, il s'agit de tracer les contours de trois périodes au sein du renouvellement des dynamiques sportives ayant marqué le dernier tiers du XX^{ème} siècle. Ce que l'on pourrait nommer trois tendances ou trois mouvances: la glisse des années fun¹⁶⁹, c'est-à-dire les années 1970-1980, l'aventure des années 1990 et les sports de nature pour l'an 2000. Dans le même temps, il faut considérer l'évolution politique, sociale et culturelle de la société française. On utilisera dans cette intention les *Francoscopies* de Mermet ainsi que les rapports du CRÉDOC. Sur un plan théorique, la notion de période permet de travailler sur des échelles de temps plus courtes que celle de génération ; et la notion de mouvance que le dictionnaire Larousse 2010 définit par « domaine dans lequel s'exerce une influence [qui peut être littéraire, idéologique, culturelle] » permet de bien saisir à la fois le

¹⁶⁸ Un certain nombre d'auteurs mélangent abusivement les vocables : sports de nature, APPN, sports extrêmes, pratiques fun, ou nature-aventure pour désigner les activités physiques ayant renouvelé le paysage sportif depuis les années 1970. Plus encore, d'autres auteurs contrarient l'une de ces notions élaborée pour décrire les années 1970 ou 1980 à partir d'observations actuelles, c'est-à-dire relatives aux années 2010. Un certain nombre des critiques formulées à l'encontre du travail de Loret (1995) ou de Maurice (1987) tombent dans cet anachronisme. Il s'agit là manifestement d'une erreur.

¹⁶⁹ *Fun* est à l'origine un mot anglais traduisible par : amusement, plaisanterie, drôle. Mais dans ce texte, fun n'est volontairement pas noté en italique dans la mesure où cette dénomination d'une mouvance propre aux années 1970 ou 1980 en France nous semble détachée de son sens anglais littéral. La traduction : sport pour plaisanter, sport drôle, n'a quasiment pas de sens. Le fun serait plutôt une philosophie, un style, bref une culture sportive.

centre et les contours de ces trois mouvements dans l'évolution du sport, des loisirs et du tourisme. Enfin, pour aller plus loin, à partir des recherches en sciences politiques et en histoire de l'aménagement du territoire, il est possible d'établir une correspondance entre ces dynamiques sportives et la succession dans le temps des trois grands paradigmes d'aménagement de l'espace que sont l'intérêt général jusqu'aux années 1980, le développement local très mobilisé durant la décennie 1990, et maintenant le développement durable, environ depuis les années 2000.

Les années 1970 et 1980, marquent la « révolution du sport des années fun » selon la formule de Loret (1995), c'est-à-dire l'émergence contre-culturelle d'une mouvance libertaire, d'inspiration californienne et soixante-huitarde vénérant la glisse (Lacroix, 1984; Lacroix & Bessy, 1994). Effectivement, l'origine de cette alternative sportive est liée au surf sur les plages de Californie et aux écrivains de la *beat generation*. Pociello (1979, 1981) précède Loret sur ce point et utilise même directement le vocable de pratiques californiennes. C'est la période *peace and love* à travers le monde, la révolution sexuelle et l'influence hippie. Le fun est à la fois une culture de la route et de la glisse. La dimension transgressive de cette nouvelle culture sportive se trouve également contenue dans la société française avec pour symbole les manifestations de Mai 68 tout autant attribuables au contexte social et politique français qu'à la situation internationale. Les *Francoscopies* de Mermet (1985) nomment ces années 1975-1984 les Dix Paresseuses en référence au confort, à la stabilité et au déni de toutes difficultés. Maurice (1987) et Vigarello (1981) soulignent également l'affirmation écologique de ces pratiques. Ce « retour à la nature » est contemporain des premiers mouvements écologiques puis des contestations du nucléaire industriel ou militaire. Le travail de Midol (1992, 1993) en socio-anthropologie étudie la dimension corporelle de ces pratiques fun avec les courbes induites par la glisse et la jouissance organique. C'est la figure du fanatique de surf, de l'extase relâchée, des douceurs du corps ou de la transe pour atteindre un plaisir absolu.

La mouvance fun est contemporaine de l'aménagement français au nom de l'intérêt général et de la DATAR toute puissante (Baudelle, 2000; Merlin, 2007); une logique d'intérêt public à laquelle se heurtent les motivations ludiques, pacifiques et la territorialité floue des premiers surfeurs, grimpeurs ou amateurs de funboard. Dans le champ sportif, Loret (1995) a bien saisi à ce sujet la rupture entre cet imaginaire tricolore des fédérations sportives nationales ou de certaines marques et le *just for the fun* des adeptes d'un jeu de glisse ou de vertige en combinaison fluo. Le fun se caractérise par un rejet marqué de la compétition.

À l'esprit contestataire des années 1970, la fin des années 1980 et surtout la décennie 1990 ajoutent un parfum d'aventure. La mouvance nature/aventure correspond à la multiplication des raids en autonomie, des expéditions et des petites entreprises de loisir. Entre utopie managériale et vide juridique les SARL nature/aventure s'ouvrent par centaines pour emmener des clients vers l'escalade, le vol libre, le rafting, le benji, le canyoning... Une coloration moins contestataire, moins libre et plus commerciale (Pigeassou, 1991a; Chazaud, 1997; Lacroix, 1998, 1991; Bourdeau, 1994b; Mounet & Chifflet, 1996; Raspaud, 1991; Kay & La-

berge, 2002), parfois performative, presque agressive, voire géopolitique¹⁷⁰. Il faut dire que pour Rochefort (1990) du CRÉDOC ces années marquent « l'adhésion aux valeurs de l'entreprise et à la reconnaissance des mérites de la réussite personnelle, [...] l'argent déculpabilisé ». Les vacances exotiques des vedettes du showbiz en jet-ski et la réussite de Bernard Tapie deviennent une image de société. La mouvance nature/aventure retrouve l'intention exploratoire du voyage humain. Lacroix (1993) définit le sport-aventure comme un mélange de sport et de survie. À la différence du sport des années fun, dans l'idée d'aventure il y aurait la notion d'héroïsme, de risque et de survie. Une lecture à laquelle on peut ajouter l'idée de « réveil brutal des années 1990 » autour du chômage, du sida, de l'insécurité, des grèves et des émeutes (Mermet, 1993). L'extase douce du mouvement *fun* devient l'éclate offensive de l'aventure. Surfeurs de l'extrême, sports extrêmes... c'est la période d'attrait du grand public pour l'extrême. Sur la fin des années 1980, Pociello (1987b) identifie le passage d'une écologie douce à une écologie dure. Le fanatique de surf des années hippies se transforme en ambassadeur de l'aventure, dont la figure se change parfois en martyr : Arnaud de Rosnay, Bruno Gouvy, Philippe de Dieuleveult, Jean-Marc Boivin, Dan Osman, Thierry Sabine puis Nicolas Hulot. Sur cette période, Pociello (1991) étudie justement la « mise en forme aventureuse » des activités et la médiatisation qui est faite autour de ces quelques ambassadeurs de l'extrême. Dans une démonstration qui s'appuie imperceptiblement sur les théories de la post-modernité, cet auteur montre combien ces pratiques à risque participent à un « rituel ordalique » dans les sociétés contemporaines face à la chute des rites sociaux et au rejet des figures hiérarchiques. Selon un point de vue un peu différent, Le Breton (1991) en arrive à des résultats similaires puis estime la prise de risque constitutive de l'aventure. D'autres auteurs soulignent l'importance de l'imprévu et de l'intensité des émotions (Baudry, 1998; Le Breton, 1993, 1991; Sanchez, 1992; Kane & Tucker, 2004). Dans tous les cas, les études de Lacroix (1991) formulent parfaitement l'idée d'un passage du fun à l'aventure.

Il s'agit d'organiser des compétitions nature/aventure (le Marathon des sables, le Raid gauloise, le décathlon de l'extrême Imade, Objectif Atlantide, le Challenger's Trophy...), parfois motorisées (le Paris-Dakar, le Camel Trophy ou encore le Harricana en moto des neiges...). Les structures commerciales (Club Camel aventure, TSO, Arc aventures, Volvic aventures...) et les voyageurs spécialisés se multiplient (Terres d'Aventure, Atalante, Allibert, Explorator, Club aventure). L'aventure porte autant sur les massifs pyrénéens que sur les Alpes, le Massif central ou les possibilités lointaines de safari au Kenya et de trekking Népal (Pigeassou, 1991a; Bessy, 2000; Chazaud, 1997; Lacroix, 1995, 1998; Sacareau, 1997). En plongée sous-marine, on pense à l'équipe de Daniel Méouchy autour de l'initiative Objectif Atlantide.

À la différence de la période antérieure, ces aventures sportives deviennent alliées du développement local qui renouvelle la pensée aménagiste des années 1990 (Pecqueur, 2000). Les multiples SARL nature/aventure, les raids et autres compétitions se vantent d'être

¹⁷⁰ À l'inverse de la marginalité hippie, l'aventure des années 1990 se cherche une justification humanitaire ou écologiste (partenariat avec des ONG lors de séjours en Afrique ou en Asie). On retient aussi dans la presse des années 1980 l'appartenance supposée de Philippe de Dieuleveult aux services de contre-espionnage français et les traversées médiatisées d'Arnaud de Rosnay entre des nations opposées formulées comme « un message politique ».

« un facteur de développement local » (Pigeassou, 1991a; Bessy, 2000; Chazaud, 1997). C'est le cas des Jeux Pyrénéens de l'Aventure organisés dans le cadre du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme* qui nous préoccupe. Les acteurs annoncent délibérément dans la presse « On se bat pour le développement local ! »¹⁷¹. Les collectivités territoriales (municipalités, départements voire même régions) se mobilisent pour soutenir des initiatives porteuses. C'est encore le cas du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme* qui se situe directement dans cette mouvance des années 1990.

La fin des années 1990 marque le passage « de l'aventure élitaire à l'aventure de masse » (Bessy, 1998; Yonnet, 1998; Dienot & Theiller, 1999), mais plus encore, la sécurisation des aventures organisées (Barthélémy, 2002), les contraintes financières, juridiques et pénales des tour-opérateurs (Chazaud, 2002) modifient les pratiques et surtout l'incertitude acceptée. Au début des années 2000, avec pour certains « la fin de l'aventure », une troisième période se dessine autour du vocable : sport de nature. Une sorte de mouvance de la neutralité.

Sans pour autant détailler longuement cette tendance qui sort de la période d'étude, on peut souligner quelques éléments de cette évolution. Le vocabulaire change, et comme le précise très justement Bessy (2007, p. 21) « l'apparition récente du terme sports de nature¹⁷² questionne. [...] car le vocabulaire employé n'est jamais neutre. Derrière les mots se cache une évolution des représentations de la nature et du sport qui dépasse la simple rhétorique linguistique ». Sport de nature résume effectivement la massification, et surtout la normalisation de l'activité sportive en nature.

À l'inverse d'une marginalité fun, ou d'une aventure extrême, les sports de nature se pratiquent « seul, entre amis ou en famille »¹⁷³. Les parcours sont balisés, les rochers d'escalade sont sécurisés, les canyons sont équipés... les sites font l'objet de conventions, de mesures de valorisation et d'autorisations, ce qui sous-entend que le reste de l'espace est interdit. Dans tous les cas il s'agit d'une activité réglementée en lien étroit avec les fédérations sportives (FFME, FFCK, FFRandonnée, FFC...) et les collectivités territoriales (municipalités, départements, régions). Les teintes sobres des vêtements et la découpe arrondie du matériel relèguent au rang des bizarreries du passé les collants fluo et les cinq couleurs psychédéliques de la période fun qu'avait repéré Loret (1995). Contre la nudité assumée des années fun, ou l'aventure des « pratiques sauvages », les manuels techniques et les topo-guides des années 2000 prônent la discrétion, le respect des propriétés privées et des règles de sécurité. L'évolution télévisée de l'émission animée par Nicolas Hulot, passé d'un *Magazine de l'extrême* à *Ushuaïa Nature* puis *Ushuaïa. La Terre et nous* illustre bien ce changement. Il faut dire que dans la *Franco-sopie* les années 2000, Mermet (2009) décrit une société de responsabilité mais aussi de procéduriatisation des rapports humains. La presse évoque « le tout sécuritaire » en politique comme en société¹⁷⁴. Conjointement, l'éducation physique à l'école

¹⁷¹ Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure, On se bat pour le développement local !, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 22 janvier 1993.

¹⁷² En fait, le terme est apparu au départ sous la forme vive de sport-nature, puis s'est modifié au cours des années en sport de nature pour être encore plus conforme au langage, encore plus lisse et neutre.

¹⁷³ On reprend la formule promotionnelle d'une broche pour la saison d'été 2006, Région Languedoc-Roussillon.

¹⁷⁴ www.liberation.fr/societe/010165079/

investit massivement la pratique de l'escalade, et dans certains cas celle du surf, de la planche à voile, ou même du vol libre et du canyoning.

La multiplication des Agendas 21 ou les premiers forums hybrides de gestion des sites et de démocratie participative (Rech, Mounet & Harvey, 2009) introduisent parfaitement la place des sports de nature dans la société. Politiques publiques en faveur de l'escalade ou du VTT, diversification des stations de moyenne montagne, attentes économiques autour des sites, CDESI et PDESI en espace rural... loin d'une contestation de l'ordre établi (Ravenel, 2004; Jorand, Mao, Biard, Obin & Suchet, 2009; Bessy, 2008; Mao, 2006), les sports de nature deviennent alliés du nouveau paradigme de l'aménagement, le développement durable.

Période	Mouvance	Thèmes valorisés	Acteurs ou réalisations marquantes	Paradigme d'aménagement
Fin des années 1970 et année 1980	Pratiques fun	Plaisir, douceur, drogue, sexualité, nudité, déviance, marginalité, extase, « art de la glande ». Littérature de la Beat Generation, <i>beach bum</i> (clochard de plage), beatniks. Rejet de la compétition.	Rassemblements informels, <i>Surf way of life</i> . Voyages en Volkswagen Combi, auto-stop Jack Kerouac et <i>On the Road</i> , Yvon Chouinard (en 1960-1970). Groupes informels.	<i>Contestation de l'intérêt général et de l'ordre public</i>
Fin des années 1980 et surtout années 1990	Aventure (nature/aventure)	Éclate, prise de risque, extrême, mort, héroïsme, survie, perspectives internationales, découvertes. Engagement géopolitique, commercialisation. Compétitions, rallye-raid.	<i>Les carnets de l'aventure</i> , Nicolas Hulot et <i>Ushuaïa, le magazine de l'extrême</i> . Arnaud de Rosnay, Bruno Gouvy, Philippe de Dieuleveult, Thierry Sabine, Jean-Marc Boivin, Dan Osman.	<i>Facteur possible de développement local</i>
Années 2000	sports de nature	Récréation, loisirs sportifs. Sorties en couple, en famille, distraction, éducation, compétitions, EPS. Normes, sécurité, permissions, autorisation. Développement durable et démocratie participative.	Agendas 21, CDESI et PDESI, labels, conventions, autorisations. Équipementiers, sites internet, GPS, pistes tracées, aménagées, sites équipés, itinéraires balisés. Politiques publiques. Fédérations sportives.	<i>Participation active au développement durable.</i>

Réalisation : André Suchet - 2012

Tableau 2. Les nouvelles pratiques en France (années 1970- 2000).

Au final, bien au-delà du processus général d'innovation sportive (Hillairet, 1992; N. Midol, 1993) puis de diffusion et de normalisation d'une activité (Soulé & Walk, 2007; Lacroix & Bessy, 1994; Savre, 2009b; Jorand, 2002; Mounet, 2000), c'est une série de trois tendances, trois mouvances, que l'on peut identifier entre la fin des années 1970 et maintenant (Tableau 2). Les jeux Pyrénéens de l'Aventure, organisés au printemps 1993, se situent délibérément dans la seconde.

Sport, tourisme et loisirs : un nouveau rapprochement

Après un siècle d'éloignement entre sport, tourisme et loisirs, les années 1970 et 1980 marquent un nouveau rapprochement entre ces trois secteurs de la société. La sportivisation des loisirs (Bessy, 1990, 1994; Theiller, 2007), « le flou progressif des frontières entre tourisme et sport » (Bourdeau et coll., 2002) ou encore le raccourcissement des séjours qui rapproche tourisme et loisirs dans la motivation d'un hors-quotidien (Bourguet, Moreux & Piolle, 1992; Bourdeau, 2003), quelles que soit les formulations le constat de ce rapprochement semble consensuel.

Si le sport a changé sous l'effet des nouvelles pratiques, le tourisme a connu également une importante mutation sur cette période. Selon un compte-rendu de la *1^{ère} Conférence Mondiale sur le sport et le tourisme* « la notion de tourisme a radicalement changé au cours des vingt dernières années –1980 et 1990–. Un tourisme dans lequel le plus important était d'aller au plus loin possible pour se mettre au soleil a cédé la place à un tourisme beaucoup plus élaboré, tant du point de vue du produit que des activités qui en découlent »¹⁷⁵. Les vacances se veulent actives. L'expression « bronzer idiot » résume toute la connotation négative d'un séjour qui ne serait ni éducatif ni sportif. Dans le même temps, l'activité sportive est devenue ludique et accessible. Le sport réglementé, standardisé, nécessitant un « long mais nécessaire apprentissage » se mue en loisir adaptatif, sans contrainte et permettant d'accéder rapidement à la maîtrise, au plaisir et à l'autonomie (Bourdeau et coll., 2002; Mounet, 2000; Travaillot, 2003; Bessy, 2007). Sur un plan technique, Mounet (2000, p. 29) estime que l'évolution du matériel « permet une pénétration facilitée de sites sportifs considérés comme difficiles auparavant. [...] En raft ou en nage en eau vive, la rivière, qui semblait inaccessible au grand public, est devenue en l'espace de quelques années le support d'activités commerciales offertes à des débutants ». Entre amateurs et professionnels, le concept canadien de loisirs sérieux affine encore la donne (Stebbins, 1992, 2006). Bref, les jeux Pyrénéens de l'Aventure qui nous préoccupent concernent très directement les trois secteurs que sont le sport, le tourisme et les loisirs.

Nouvelles pratiques, nouveaux territoires et remise en cause de la centralité nord-alpine

À la différence du sport de compétition, les nouveaux territoires sportifs s'ouvrent aux espaces naturels ou à une réappropriation de l'espace urbain. Comme le précise Augustin (2002, p. 424) « la nouveauté vient surtout de l'élargissement territorial des pratiques qui ne sont plus enfermées dans des lieux fonctionnels (stades, gymnase, piscines...), mais s'inscrivent dans des territorialités multiples (plages, falaises, forêts, canyons...) ». Mais surtout, en comparaison à l'ascensionnisme ou au ski alpin qui se déroulait déjà en nature, ces activités s'écartent des domaines skiables de la Tarentaise ou des sommets enneigés au dessus de Chamonix (Augustin, 1994; Theiller, 1995; Jorand, 2000a; Savre, 2009b; Léséleuc de, 2004).

¹⁷⁵ Principaux résultats de la Conférence OMT & CIO, *Sport & Tourisme. 1^{ère} Conférence Mondiale*. p.37.

Spots de surf, sites d'escalade, ponts de benji, canyons et vasques d'eau turquoise, cascades de glace... sont autant de nouveaux territoires qui se constituent en dehors des bornages du sport mais surtout hors de la centralité nord-alpine (Figure 4).

Si « le mont Blanc a permis d'étalonner le système de qualification des paysages montagnards, au bénéfice de quelques massifs et au détriment de la majorité » pendant presque deux siècles (Debarbieux, 1993a, p. 13), à partir des années 1970 et 1980, l'escalade rocheuse, le vol libre, le canyoning, le rafting, le benji... permettent de valoriser de nouveaux modèles paysagers. Les falaises en bord de mer Méditerranée dans les Alpes du Sud ou en Pyrénées orientales, les gorges de l'Ardèche ou du Verdon, les canyons de Sierra de Guara, les grandes cascades du cirque de Gavarnie concurrencent la neige et le rocher d'altitude. Qui plus est, les zones d'activités s'abaissent progressivement vers le bas des vallées. À partir d'une étude de cas réalisée en Vallouise, Bourdeau (2003, p. 165) montre ainsi comment depuis 1980, les mutations sportives de la montagne se sont traduites par le renversement des tendances de fréquentation : essoufflement de l'ascensionnisme à partir des refuges, escalade rocheuse de plus en plus proche des routes, puis via ferrata et maintenant accrobranche. L'altitude des sites de pratique ne cesse de descendre.

Autrefois considérée négativement sous l'intitulé de « montagne à vaches » par les alpinistes, la moyenne montagne se charge de valeurs très positives (Diry, 1999; Rieutort, 2006; Vitte, 1992; Mao, 2003; Dienot & Theiller, 1992). C'est « le succès de la moyenne montagne » (Gumuchian, 1984). Dans le même temps, le charme des arrière-pays (Bachimon, 1997b) et les imaginaires de la Camargue, de l'Ardèche ou de la Provence décentrent encore les polarités du tourisme jusque-là partagé entre mer et montagne. La ruralité délaissée en faveur des villes et entachée d'une image d'archaïsme retrouve aussi l'attrait des vacances vertes ou même d'une résidence secondaire. À l'inverse de l'axe Côte d'Azur-Chamonix, le Sud-ouest, et le Nord-ouest de la France bénéficient du tourisme équestre dont la « mode du poney » (Hautbois & Durand, 2004) et des multiples déclinaisons de loisirs en zones agricoles (Le Caro, 2007; Disez, 1996; Desmichel, 2000; Simonneaux, 1999). Bref, autant de « paradis verts » et de « désirs de campagne » (Urbain, 2002; Hervieu & Viard, 1996; Tchékémian, 2007). Une évolution qui redonne ses chances aux volcans d'Auvergne, aux arrière-pays méditerranéens, aux Alpes du Sud ou aux Pyrénées.

À l'inverse de la période précédente, le vocabulaire du surf, de l'escalade, du vol libre ou du canyoning ne comporte pas de référence alpine. En canyoning, que nous avons étudié à différentes reprises (Suchet & Jorand, 2009; Suchet, 2010b, 2010a), les mots portent essentiellement sur l'environnement géomorphologique et importent du vocabulaire espagnol : vasque, drossage, toboggan, *rio*, *estrechos*, *oscuros*... En escalade, l'étude lexicographique approfondie de Tetet (1995) sur la période 1976-1989 recense : grimpeur, varappe¹⁷⁶, sac à pof, gratton, lolotte¹⁷⁷, bicoin, broche, *friend*, plaquette cœur... mais plus de lame chamoniarde ou de méthode alpine. De même, les nouvelles pratiques donnent naissance à autant de

¹⁷⁶ Nom d'un couloir rocheux visible depuis Genève, face au Jura français ; autrement dit, un espace situé effectivement dans les Alpes du Nord mais en périphérie du territoire jusque-là constitué autour de Chamonix, Grenoble, Bourg-d'Oisans.

¹⁷⁷ En référence à Laurent Jacob, grimpeur parisien bleusard puis investi sur le site de Buoux dans le Lubéron.

fabricants et de marques qui n'affichent aucun lien avec le massif du Mont-Blanc: Résurgence, MTE, Vade Retro, TopStar, Zig Zag, Gypaaile, Nervures, Delta Sud, Pyrenex¹⁷⁸, Axe Aventure...y compris lorsqu'elles sont basées à Chamonix comme la toute récente maison Blue Ice. Certaines de ces marques ont d'ailleurs laissé leur nom à l'activité, notamment : deltaplane et hydrospeed. Au niveau professionnel, cette multiplication de pratiques redistribue aussi les domaines de compétence, de légitimité et juridiquement les prérogatives d'encadrement autrefois concentrées par un seul corps de métier roi : les guides de haute montagne. « L'éclatement des pratiques et des représentations qui marque l'évolution des sports de montagne au cours des années 1980 ne manque pas de susciter l'émergence de groupes concurrents qui remettent directement en question la gestion monopolistique de l'espace vertical par laquelle les guides de haute montagne s'identifient traditionnellement » (Bourdeau, 1991a, p. 252). C'est la fin possible d'un monopole territorial à tous les niveaux, paysager, professionnel, économique, marketing et politique.

¹⁷⁸ En fait, la marque Pyrenex date de 1859, mais les années 1980 marquent un redémarrage important de l'entreprise autour du secteur sport, loisir et tourisme.

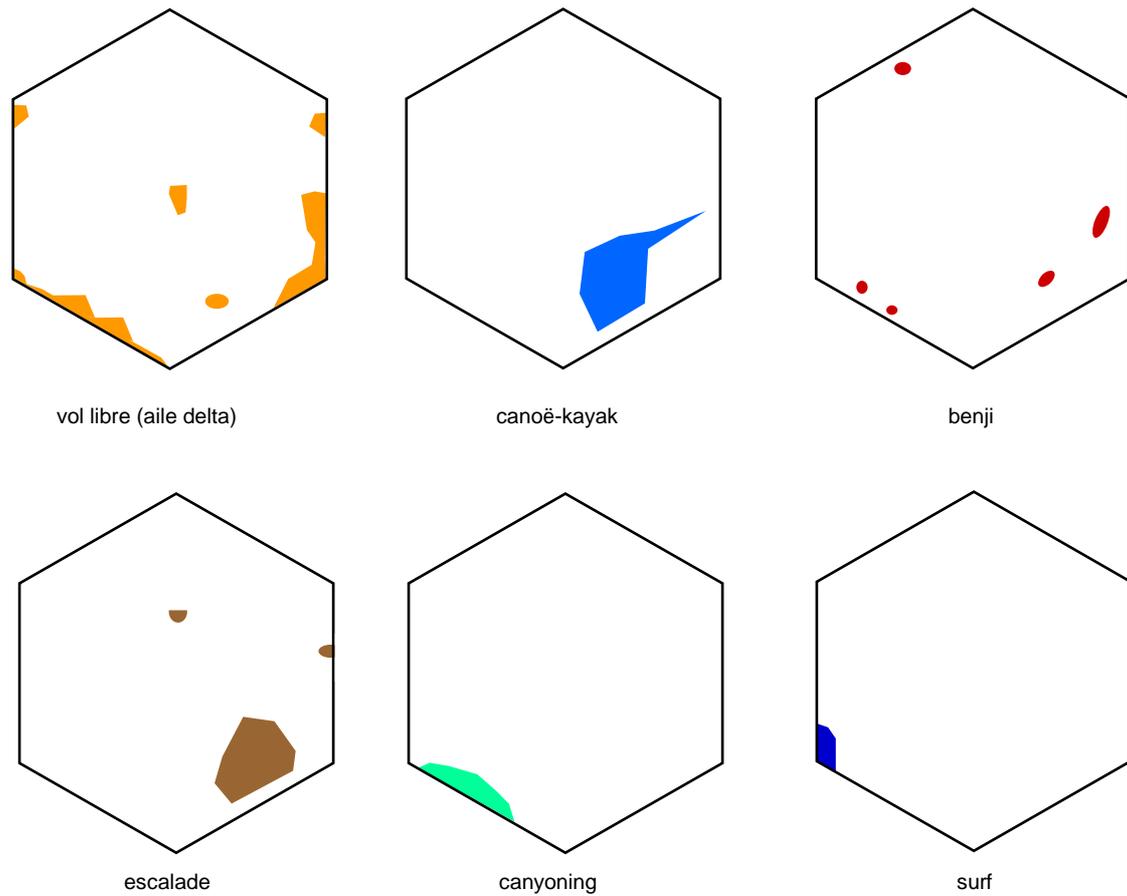


Figure 4. Aperçu chorématisé de l'implantation première des nouvelles activités sportives de nature en France (années 1970-1980).

Au tout début, la localisation des sites de vol libre, canoë-kayak*, benji, escalade, canyoning, surf, n'est pas en faveur des Alpes du Nord. Le canyoning est né dans les Pyrénées, puis se diffuse dans les Alpes du Sud. Le surf concerne la côte Landaise jusqu'aux falaises des Pyrénées occidentales. D'autres activités comme l'escalade ou le canoë-kayak se concentrent sur des espaces largement délaissés puisque n'appartenant ni vraiment aux Alpes ni vraiment aux Pyrénées ni même au Nord du Massif Central connu pour ses volcans. La descente en canoë-kayak concerne les gorges de l'Ardèche et du Tarn. L'escalade rocheuse se fixe dans les gorges du Verdon et quelques sites du sud de la France (excepté le couloir de Varappe, mais qui paradoxalement ne reste pas un site de référence). Enfin les sites de décollage en vol libre ou de saut en benji sont très dispersés. Il suffit parfois d'une élévation de quelques centaines de mètres ou d'un pont abandonné tel que le viaduc de la Souleuvre en Normandie qui attire les BASE-jumpeurs franciliens.

Chorèmes adaptés de: Jorand (2000a) pour le vol libre, Lapierre (1981) pour le canoë-kayak, Bourdeau (1995), Corneloup (1993) et Lapierre (1981) pour l'escalade, Ferras (1989) et Guibert (2007a) pour le surf, et différentes sources d'archives pour le benji et le canyoning.

* La navigation en canoë-kayak n'est pas récente, mais pour autant l'activité sportive et touristique telle que diffusée à partir des années 1970 dans le sud de la France participe bien à la révolution des nouvelles pratiques (Lapierre, 1981; Pociello, 1995; Loret, 1995).

Enfin, il faut comprendre que les territoires en eux-mêmes sont différents, même lorsqu'ils se recoupent ou se chevauchent dans l'espace. Les territoires du canyoning, du vol libre ou de l'escalade rocheuse ne sont pas ceux des domaines skiables en stations ou des courses

d'alpinisme. Dans les Alpes, on peut voir le tracé de voies d'escalade concurrencer le vieux parcours d'arête situé au faîte du rocher, une ligne d'ascension pourtant largement esthétique. Pire encore, le parcours d'arête devient aujourd'hui « déconseillé » pour « ne pas envoyer de pierres sur les grimpeurs en dessous »¹⁷⁹. Il en est de même en canyoning ou en via ferrata qui imposent leur itinéraire propre dans un massif. À l'échelle d'une même face de rocher le tracé des voies change comme en témoigne un récit consacré à l'escalade en Pyrénées :

« Au début des années 1980, l'escalade libre se généralisa dans les Pyrénées, avec sa cohorte de grimpeurs habillés comme des danseurs, sanglés dans leurs cuissards colorés, chaussons de gomme trop étroits aux pieds, armés de dégaines et de *friends*, portant à la taille le petit sac de magnésie [...]. Là où Jean et Pierre Ravier suivaient les lignes évidentes et naturelles de la structure architecturale d'une paroi, il était désormais possible de projeter des lignes d'ascension partout. Ainsi, les quatre voies Ravier ouvertes dans les années 1950 de la muraille de Pombie se retrouvent noyées au milieu d'un entrelacs d'itinéraires *modernes* »¹⁸⁰.

Parfois sur les topoguides d'escalade rocheuse, les grandes voies de l'époque alpine ou du pyrénéisme ne sont même plus mentionnées. Les nouveaux tracés viennent recouvrir les anciens, et au plan théorique la nouvelle territorialité remplace l'ancienne qui s'efface au moment de la disparition des discours, des images et des acteurs qui la constituaient. Conjointement, les quelques hauts lieux de l'ascensionnisme classique tombent dans l'oubli par effet de génération. Les jeunes grimpeurs qui évoluent en falaise ou en salle ne connaissent pas la face nord des Grandes Jorasses, les voies rocheuses des Drus ou de l'Aiguille Verte et ne vouent aucune admiration à l'ascension du Cervin ou de l'Eiger. Les discussions portent désormais sur le Verdon, les calanques autour de Cassis, Buoux, La Mature, Céüse. Les territoires de référence changent.

Autant d'aspects qui font perdre aux Alpes du Nord leur monopole hégémonique dans le champ du sport et du tourisme de nature ou de montagne. Au début des années 1980, la situation inchangée depuis le XIX^{ème} siècle semble donc pouvoir évoluer ou même basculer en faveur de nouveaux territoires. Se joue une redistribution des polarités sportives, des hiérarchies territoriales et des différentiels d'attractivités par destinations en tourisme.

De plus, les Alpes du Nord et leur modèle de tourisme en montagne traversent au même moment des difficultés notables. D'une part, l'alpinisme, qualifié péjorativement de « classique », tombe en perte de vitesse¹⁸¹. Pour certains responsables du tourisme « le mont Blanc ne fait plus rêver »¹⁸² et « la haute montagne n'attire plus les vocations »¹⁸³. En 1993,

¹⁷⁹ Voir en particulier les topo-guides édités sous la responsabilité de Promo-grimpe en Isère. www.promo-grimpe.com/v2/index.php

¹⁸⁰ Jean-François Labourie, Rainier Munsch, *Jean & Pierre Ravier 60 ans de Pyrénéisme*. Pau, Éditions du Pin à Crochets, 2006, p. 125. Les dégaines sont deux mousquetons reliés par une sangle dite en tuyau pour assurer sa progression en escalade. Les *friends* sont des coinceurs importés d'Amérique du Nord qui permettent un point de fixation dans la roche au même titre qu'un piton.

¹⁸¹ Voir notamment la synthèse des premières Assises de l'Alpinisme et des activités de montagne, www.assisesdelalpinisme2011.fr/les-debats/les-problematiques-abordees/

¹⁸² www.skitour.fr/articles/133/

¹⁸³ www.assisesdelalpinisme2011.fr/les-debats/les-problematiques-abordees/, et aussi François Carrel, Les montagnards en ont marre de dévisser. Assises. Réunis samedi à Chamonix, des alpinistes de tous bords se sont inquiétés de leur marginalisation. *Libération*, 30 mai 2011.

les professionnels estiment ainsi que « Chamonix souffre d'un trop-plein d'images de montagne –les glaciers, les avalanches, les accidents d'alpinisme, le ski extrême– font peur à tous ceux qui voudraient venir »¹⁸⁴. D'autre part, l'urbanisme moderniste et fordiste des grandes stations de ski en altitude se trouve fortement décrié. C'est la fin du « ski roi », ce que les auteurs universitaires nomment « l'impasse du tourisme industriel des sports d'hiver dans les Alpes du Nord » (voir à ce sujet Bourdeau, 2007; Knafou, 1991b; Tuppen, 2000; Barbier, 1993; Deprest & Duhamel, 1994). Le rapport 1993 de la COFREMCA recommande ainsi un « repositionnement des Alpes françaises »¹⁸⁵ et Knafou (1991b) accuse « un système qui a fait ses preuves et son temps ».

Selon cette analyse des faits, il s'agit d'une opportunité historique de revalorisation des Alpes du Sud, du Massif Central ou des Pyrénées dans le champ mondial du sport et du tourisme (au sens de Clivaz et coll., 2011; en référence à Bourdieu, 1992). Les Pyrénéens semblent même particulièrement concernés. Premièrement, un certain nombre des nouvelles pratiques sont nées dans les massifs transfrontaliers entre la France et l'Espagne. En particulier le canyoning inventé par des Français dans les sierras du haut-Aragon. Deuxièmement, les activités importées de Californie ou inspirées d'un mode de vie rebelle se sont implantées préférentiellement dans le sud de la France, en tout cas dans un premier temps. C'est le cas du surf importé sur les plages de Biarritz, ou de l'escalade libre dont la diffusion est facilitée par des sites « où on peut y grimper en hiver ». Il en est de même pour les activités d'eau vive : rafting, hydrospeed, canoë, kayak (Figure 4). Cette localisation inédite des foyers d'activité (au sens de Augustin, 1987, 2007) crédite de légitimité de nouveaux territoires. Bref, au début des années 1980, les Pyrénées semblent disposer des atouts nécessaires – en tant que capital (en référence à Bourdieu, 1992). – pour un repositionnement en tête du champ des pratiques sportives de nature, la possibilité d'une nouvelle centralité autour des Pyrénées.

3.2. L'Espagne et la France : la possibilité d'une alliance stratégique pour le tourisme et les sports d'aventure en Pyrénées ?

À un moment où la possibilité d'une redistribution des hiérarchies territoriales laisse une chance aux Pyrénées, la situation du tourisme en Espagne permet justement d'imaginer aussi une alliance entre les deux versants de la chaîne. Historiquement, l'évolution du tourisme en Espagne est inverse à la situation française née du Grand Tour à travers les Alpes, elle commence par les zones littorales. Tena Piazuelo (2008) résume en cinq phases cette évolution outre-Pyrénées.

- Selon cet auteur, la fréquentation internationale du littoral espagnol débute à partir des années 1900, et le Commissariat royal au développement touristique date de 1911. Pour l'ensemble du pays, les administrations souhaitent « veiller à la satisfaction des

¹⁸⁴ C. Francillon, C. Marin, Chamonix : la porte d'un royaume, *Le Monde*, 12 juillet 1993. Et voir au sujet des difficultés foncières et urbanistiques en vallée de Chamonix « victime de son succès » (Mao, 2007).

¹⁸⁵ COFREMCA, 1993, *Pour un repositionnement de l'offre tourisme-loisirs des Alpes françaises*. Chambéry : Publication de la Mission Prospective Savoie.

voyageurs visitant l'Espagne » mais l'organisation de terrain reste « embryonnaire » (Tena Piazuelo, 2008, p. 73 et 76). Les voyages en Espagne sont le fait d'une classe aisée issue de France et d'Europe du Nord.

- Les années 1960 et 1970 sont une phase de développement et de croissance du pays. Le régime de Franco favorise l'aménagement lourd des zones littorales dans une intention de bénéfice économique et attire un tourisme international de masse. C'est le boom du modèle espagnol de tourisme *sol y playa*, que l'on traduit par « le soleil et la plage ». On pense à la station de Benidorm, Lloret del Mar, Salou mais aussi des portions entières de la Costa Brava et de la Costa Blanca.
- La fin des années 1970/début années 1980 correspond à une crise liée à une baisse du pouvoir d'achat, à l'effet décalé de la crise économique mondiale mais aussi à une forme de développement acculé. Le bétonnage du littoral espagnol surnommé parfois benidomisation attire les jugements négatifs (MIT, 2005, pp. 199-212).
- La stagnation des arrivées internationales au cours des années 1980 coïncide avec la période d'adaptation du pays suite à la chute du régime de Franco. La mise en place d'un État démocratique avec la constitution de 1978 délaisse dans l'immédiat le secteur du tourisme et la revalorisation des zones littorales. Ce moment d'incertitude du secteur en Espagne est pointé dans l'ensemble de la littérature à ce sujet (Cazes, 1992; Dewailly & Flament, 1993; Williams, 1998; Ritchie & Goeldner, 1994), et notamment par Butler (1980) qui appuie justement sa théorie sur le cas de Benidorm.
- Le renouveau des années 1990 se définit par une diversification notable du secteur. Géographiquement, la diversification passe par une redistribution spatiale des lieux mis en tourisme. Contre la mono-industrie du tourisme littoral *sol y playa*, (sans pour autant un recul de ce dernier, notamment à Benidorm qui attire toujours plus de vacanciers ; MIT, 2005, pp. 199-212), l'État espagnol tente d'impulser un *turismo de interior* (Rambla Juan, 1998; Ivars Baidal, 2000; Cañada Martínez, 2002; Díez Santo, 2011). À partir de ces années, la notion de *turismo de interior* s'utilise autant parmi les auteurs universitaires que parmi les professionnels du tourisme, mais dans un sens très différent de celui généralement admis en français pour le vocable de tourisme intérieur¹⁸⁶. L'idée de ce *turismo de interior* correspond à une intention de « redéveloppement du tourisme en dehors du littoral, c'est-à-dire à l'intérieur du pays » (Andres Sarasa, 1994; Montiel Molina, 2003). Dès le tout-début-1990, des rencontres entre responsables du *turismo de interior* (séminaires, festival, concours de projets...), différentes publications spécialisées et cycles de conférences mettent en jeu cette politique de diversification socio-économique et de rediffusion du tourisme espagnol à l'intérieur des terres. Cela comprend surtout le tourisme rural, un tourisme patrimonial, certaines formes de *deporte de naturaleza*, le *turismo activo* puis le tourisme de montagne (Nasser, 1996; Gómez Mendoza & García Álvarez, 2001; Cánoves, Villarino, Priestley & Blanco, 2004; Martos Fernández, 2000, 2003; Yagüe Peralesa, 2002).

¹⁸⁶ Par opposition au tourisme réceptif (c'est-à-dire les visiteurs étrangers qui voyagent et/ou séjournent dans le pays), les auteurs francophones utilisent la notion de tourisme intérieur pour définir les mobilités de loisir des citoyens d'un pays à l'intérieur de leur propre pays (synonyme : tourisme national ou tourisme interne).

Enfin, selon l'étude de Tena Piazuelo (2008), cette période, et au-delà, marque l'émergence d'un certain intérêt en faveur de la qualité dans l'offre touristique espagnole (*a contrario* d'une compétitivité jusque-là strictement quantitative préoccupée du nombre de nuitées et de la dépense sur site).

Ainsi, lorsque le programme *Pyrénées : laboratoire de l'Olympisme* arrive en Espagne, celui-ci apparaît au titre de tourisme rural et plus largement de *turismo de interior*. Le porteur du projet, Jacques Marion, expose le dossier aux responsables du sport et du tourisme puis auprès des autorités locales en 1990, c'est-à-dire dans une période économique et politique favorable à un tel projet en Pyrénées espagnoles. Pour les acteurs que nous avons rencontrés, « les années 1990, c'était l'apogée du tourisme rural en Espagne, pour eux, les Jeux Pyrénéens ça entraînait dans le tourisme rural, [...] ça les intéressait beaucoup dans la mesure où ça permettait de décentrer l'attractivité touristique des plages, pour faire une polarité attractive dans les terres, donner une autre image de l'Espagne que la côte, les plages, toujours les plages... »¹⁸⁷. Il s'agit de revitaliser des zones reculées, parfois fortement touchées par l'exode rural comme le Haut-Aragon (Daumas, 2007; Humbert, 1999; Collantes & Pinilla, 2011), et de permettre la pluriactivité ou même la reconversion des travailleurs agricoles en difficulté (Mur Sangrà, 1996; Lasanta, 2002), mais surtout de répartir les apports socio-économiques du tourisme dans l'ensemble du pays. Autant d'aspects en faveur de l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.

¹⁸⁷ Jean-Pierre Monteil, entretien 2007; et dans le même sens Lorenzo Otreras Pont, 2009 entretien traduit de l'espagnol.

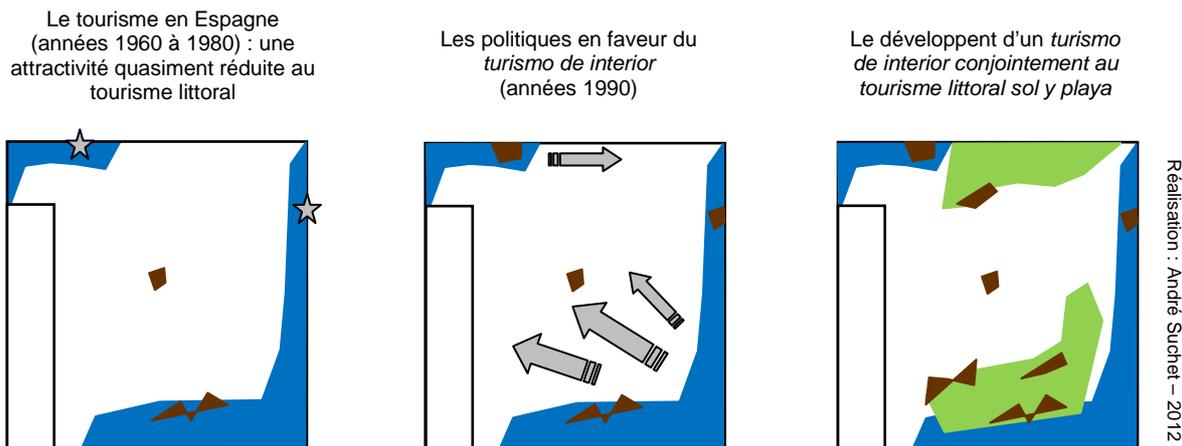


Figure 5. Aperçu chorématisé de l'évolution du tourisme en Espagne sur la période 1960-1990.

Légende : Bleu : tourisme littoral *sol y playa*. Marron : tourisme urbain, culturel ou patrimonial. Vert : tourisme en zones rurales. Gris : ambitions politiques ou économiques de développement liées au tourisme.

Plus particulièrement sur la frontière entre la France et l'Espagne en Pyrénées, la situation d'ouverture européenne modifie également les possibilités. Initialement, la frontière, en tant que limite entre États, se constitue en ressource territoriale dans les Pyrénées ou *a minima* en tant que ressource multi-scalaire plus ou moins territorialisées localement (Amilhat-Szary, 2004). Effectivement, autant par des facteurs structurels que conjoncturels (économie, réglementations étatiques ou régionales, situations politiques et religieuses, spécificités locales...), l'exploitation du différentiel entre deux pays engendre tout un ensemble de dynamiques licites et illicites (Guichonnet & Raffestin, 1974; Gasperini, 1996; Guillot, 2009; Velasco-Graciet, 1998, 2006; Mancebo, 2001; Amilhat-Szary, 2011; Wastl-Walter, 2011). En temps de paix, il s'agit des mobilités de travail, de la contrebande ou autres trafics et des consommations de produits détaxés. Lorsque qu'elle est autorisée d'une part ou d'autre de la frontière, la prostitution se développe jusqu'à parfois soutenir l'économie d'une région. C'est encore le cas en Espagne. Sinon, en période de conflit, on pense à l'exode de réfugiés et au passage de clandestins. Sous le régime de Franco, la Retirada correspond au passage vers la France de presque 500 000 personnes dans des conditions souvent dramatiques. Guerres, dictatures, révolutions, conflits ethniques ou religieux... autant de situations qui motivent le passage. Les frontières les plus vives, sont bien souvent d'autant plus importantes à traverser. Ce qui donne parfois le paradoxe qu'il est d'autant plus recherché de traverser une frontière qu'elle est difficile à franchir.

Inversement, le début des phases de recompositions supra-nationales en Europe avec notamment la mise en place de l'espace Schengen (Keating, 1997; Bataillou, 2002; Blatter & Clement, 2000; Palard, 1997; Morata, 1995; Amilhat-Szary & Fourny, 2006) facilite le passage mais réduit aussi l'activité de certaines zones frontalières. Avec l'entrée de l'Espagne dans l'Union Européenne et les ambitions d'intégration au plan économique et politique, un certain nombre des différences nationales s'estompent jusqu'à parfois laisser craindre une fin

des activités frontalières (douanes, bureaux de change, terminus ferroviaires, commerces-relais...). Il en est ainsi des villes-frontières qui peuvent redouter l'effondrement de leur économie. Autant de remise en cause pour l'espace pyrénéen dont la perte des bénéfiques frontaliers de certaines vallées parfois reculées risque de dévitaliser encore davantage le faible tissu économique, social et humain.

Dès lors, une possibilité en Pyrénées consiste à imaginer plutôt la frontière en gisement d'une altérité symbolique et géo-culturelle. S'approcher, traverser, suivre une frontière n'est pas neutre. La frontière représente un gisement d'altérité. Pour le dire grossièrement « la frontière, ça fait rêver les touristes »¹⁸⁸. À ce titre, la frontière devient une ressource fondamentale du phénomène touristique. Effectivement, pour une majorité d'auteurs, les motivations du tourisme sont l'attente d'un Ailleurs compensatoire du quotidien de l'Ici, un Ailleurs qui peut être exotique et lointain (Cousin & Réau, 2009; Staszak, 2008) ou être un Ailleurs de proximité (Bourdeau, 2003; Bourguet et coll., 1992; Urbain, 2002). L'organisation d'un événement transfrontalier peut facilement jouer sur cet aspect.

Enfin, indépendamment de la frontière en tant que telle, l'autre côté des Pyrénées n'est pas neutre. L'Espagne avec ses fiestas, ses flamencos et son soleil représente un territoire bien différent. Contre les imaginaires froids de la haute montagne alpine, les Pyrénées peuvent utiliser cet imaginaire espagnol du sud. L'Espagne peut ainsi devenir une chance pour l'image des destinations en Pyrénées. Autant d'aspects qui représentent une possibilité de valorisation et de développement du tourisme.

Au final, avec la possibilité géo-culturelle d'un Ailleurs de proximité pour le tourisme français au moment du risque de dévitalisation des zones frontalières en Europe, et la motivation espagnole de redistribuer le tourisme vers l'intérieur des terres par cette notion de *turismo de interior*, l'idée de fonder ce *laboratoire* transfrontalier de l'olympisme en 1990 semble l'occasion d'une alliance stratégique et d'une cohérence pyrénéennes.

¹⁸⁸ Il faut citer notamment la fascination des randonneurs pour les bornes frontières, et la scène où des touristes asiatiques dans les hauteurs du col de l'Arratille en Hautes-Pyrénées « mitraillent de photographies » le délégué permanent à l'abornement, « tellement exotique ! ». D'autres fois un bureau des douanes abandonné suffit à donner un sentiment étrange. Sur la côte méditerranéenne, un moniteur de voile raconte comment il accroche les vacanciers en affirmant la possibilité de naviguer jusqu'en Espagne, « on parle de Rosas ». Sources : différents entretiens et observations entre 2004 et 2008 ; et Patrice Teisseire-Dufour (au sujet de Jean-Paul Laborie et Jean Sermet), Le jeu des 602 bornes, *Pyrénées magazine*, hors-série, mars 2010, pp. 82-84.

Bilan et conclusion de la première partie

Dans une contribution de synthèse, Debarbieux (1993b) résume le tourisme comme prioritairement l'adéquation à un moment donné : d'un lieu ou d'un territoire –socialement inventé, approprié, puis développé par un ensemble d'acteurs– et d'une attente sociale ou culturelle. Ce qui lui permet de rappeler que « la demande évoluant au cours de l'histoire, les vertus géographiques attendues d'un site changent au même rythme ; ainsi se firent et se défirent les réputations de hauts lieux du tourisme. [...] À des époques révolues, les motivations et les destinations touristiques étaient d'une tout autre nature qu'aujourd'hui » (Debarbieux, 1993b, pp. 24-25). Sur cette base, en ayant écarté toute idée de déterminisme physique (le mont Blanc induit l'ascensionnisme, les sources d'eau invitent au thermalisme) au profit d'un constructivisme affirmé, la première partie de cette thèse étudie la concurrence des destinations de nature et de montagne en France sur le plan des dynamiques du sport et du tourisme dont on estime qu'elles sont une composante importante de la fabrication des territoires. Le texte retrace la « grande époque » du thermalisme et du climatisme en Pyrénées, l'invention de l'ascensionnisme et l'organisation du ski dans les Alpes occidentales du Nord. Autrement dit, la constitution puis le maintien du monopole des Alpes du Nord dans le champ du sport et du tourisme de montagne ne va pas de soi. Ils sont la conséquence d'un système cohérent d'acteurs ayant élaboré les institutions et les mécanismes de reproduction à même d'entretenir ce rapport de domination territorial. En alpinisme originellement ascensionnisme, en ski devenu alpin ou dans presque tous les autres sports d'hiver, les références alpines dominent culturellement. Cet aspect illustre un cas par lequel la géographie culturelle (Bonnemaison, 2000; Claval, 2003; Staszak, 2003a) alimente directement l'étude sociale défendue par Di Méo & Buléon (2005) dans la mesure où les cultures servent de moyen de transmission pour les inégalités territoriales et participent à la reproduction des rapports de domination.

Cependant, précision théorique contre l'idée de Butler (1980), il n'existe pas de cycle de vie propre aux destinations, mais une diachronie du produit touristique (Chadefaud, 1988) sur laquelle repose la destination à un moment donné (l'ascensionnisme à Chamonix-Mont-Blanc, le thermalisme dans les Pyrénées, le ski en station dans les Alpes du Nord...). Modélisation dans le temps, à laquelle il faut ajouter la concurrence des destinations sous la forme d'un champ (Clivaz et coll., 2011 en référence à Bourdieu), c'est-à-dire une modélisation dans l'espace. L'attractivité d'un lieu sur une période donnée résulte d'une étroite convergence de ces paramètres. Suivant ce principe, le lancement d'un produit touristique impose le territoire qui en est à l'origine en tant qu'espace de référence dans le champ ou le sous-champ ainsi constitué (Chamonix pour l'ascensionnisme, les stations de Tarentaise pour le ski alpin, les sources des Pyrénées en thermalisme). Après cette phase de lancement, il s'agit pour les acteurs de maintenir cette situation territoriale jusqu'à la phase de déclin du produit touristique, et enfin de repartir sur une nouvelle dynamique suivant le même principe (c'est le passage de l'ascensionnisme au ski alpin et autres sports d'hiver dans les Alpes du Nord).

Au final, cette première partie de thèse montre donc les difficultés des Pyrénées dans le champ du tourisme depuis la fin du thermalisme et du climatisme, mais termine tout de

même par mettre en évidence la possibilité d'une redistribution des hiérarchies territoriales advenue autour des années 1980 lorsqu'un brusque renouvellement culturel touche les activités de sport, de loisir et de tourisme. La remise en cause du sport moderne de compétition mais aussi de l'ascensionnisme dans sa forme alpine « classique » par une myriade de nouvelles activités, surf, funboard, BMX, skateboard, escalade, vol libre, canyoning, rafting, VTT, benji... offre autant de nouveaux territoires possibles. Un nouveau produit touristique au sens de Chadeaud (1988) pour lequel les Pyrénées semblent disposer de tous les atouts nécessaires (moyenne montagne, cascades et canyons, rochers, pentes douces et souffle d'air, vagues et soleil). Une période marquée aussi par un volontarisme européen au niveau politique, des aides financières transfrontalières et une situation du tourisme en Espagne qui permet d'imaginer une alliance stratégique entre les deux versants de la chaîne. Autant d'aspects qui font perdre aux Alpes du Nord leur monopole et laissent une chance aux Pyrénées à partir des années 1980.

La mise en place du programme transfrontalier *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* –qui est au centre de la seconde partie de cette thèse– était justement la tentative de saisir cette opportunité stratégique de repositionnement des Pyrénées dans la concurrence des territoires de nature et de montagne.

*Où l'on apprend dans ses détails l'opportunité d'une affaire
qu'auraient pu saisir les Pyrénées*

Seconde partie : Étude du programme « Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme » (1988-1994)

« Aussi bien la valeur des faits importe-t-elle beaucoup plus que leur nombre. [...] il n'est ni nécessaire ni toujours utile d'entasser les expériences les unes sur les autres ; il est bien plus important d'en avoir de bien faites et qui soient vraiment significatives. Un fait unique peut mettre une loi en lumière, alors qu'une multitude d'observations imprécises et vagues ne peut produire que confusion.

Le savant, dans toute espèce de science, serait submergé par les faits qui s'offrent à lui s'il ne faisait pas un choix entre eux. Il faut qu'il discerne ceux qui promettent d'être les plus instructifs, qu'il porte sur eux toute son attention et se détourne provisoirement des autres ».

Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, 1925.

« Ce qui constitue, pour ainsi dire, l'idéal de l'explication dans les sciences sociales, c'est de retrouver simultanément les intentions des acteurs et le mécanisme par lequel ces acteurs ont construit un monde différent de celui qu'ils avaient l'intention de construire ».

Raymond Aron, *Leçons sur l'histoire*, 1989.

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT sportif et touristique *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme*, dont les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 restent l'une des principales réalisations, date de la fin des années 1980 en France. Lancé sous l'impulsion d'un porteur de projet français en 1988, ce dossier évolue en projet transfrontalier avec l'Espagne dans une intention de développement global de la chaîne pyrénéenne et d'inscription des nouvelles pratiques sportives dans le mouvement Olympique à partir de 1991. Cette seconde partie de thèse retrace l'origine, les intentions –sportives, culturelles, territoriales– et les principes de ce programme, puis détaille les modalités politiques, économiques et structurelles de sa mise œuvre, notamment l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 au sujet desquels aucune étude approfondie n'a porté à ce jour¹⁸⁹.

1. L'aventure olympique des Pyrénées : archéologie d'un programme singulier¹⁹⁰

À partir de l'esprit envisagé par le baron français Pierre de Coubertin, les olympiades modernes célèbrent depuis la fin du XIX^{ème} siècle la rénovation d'une tradition antique mais aussi la réussite des sports anglais. Administrativement, et géographiquement, l'organe central du sport olympique est le CIO basé à Lausanne en Suisse.

Dans l'histoire du sport, ainsi que le formule Guttman (2002, p. ix), « très peu de phénomènes culturels ont autant attiré l'attention que les Jeux Olympiques ». Dans son ouvrage *The Olympics* qui ambitionne d'établir une bibliographie exhaustive à ce sujet, Guttman évalue à plusieurs milliers d'ouvrages les publications relatives au mouvement olympique. Ouvrages laudatifs, rédactions critiques ou textes d'analyse, la majorité des auteurs se focalisent sur les Jeux Olympiques d'été ou, dans une moindre mesure, les Jeux d'hiver. Cette préférence de la littérature masque en fait plusieurs autres événements constitutifs du phénomène olympique.

Il existe à travers le monde les multiples Jeux régionaux reconnus par le CIO. Par exemple, un article de Errais et Fates (1989) retrace l'organisation des Jeux de l'Extrême-Orient en 1913, des Jeux Bolivariens en 1938, des Jeux Pan-Arabes en 1953, des Jeux de l'Empire britannique en 1930 ou encore des Jeux Méditerranéens en 1951. Parfois, les mouvements religieux sont largement impliqués, et notamment la Young Men Christian Association (YMCA). Il a même existé une olympiade spécifique aux jeunes juives: les Maccabiades. L'idée vient d'un jeune garçon juif inspiré par l'organisation des Jeux Olympiques de Stockholm en 1912. Plusieurs de ces initiatives perdurent. C'est le cas des Jeux

¹⁸⁹ À notre connaissance, une seule très courte analyse des Jeux se trouve dans un chapitre d'ouvrage rédigé par Lacroix (1995) au sein d'un volume dirigé par Augustin et Callède à la suite d'un colloque. Le texte présente simplement l'événement sportif et montre la forte implication politique dans ce projet.

¹⁹⁰ Le vocable d'archéologie est utilisé ici au sens figuré, c'est-à-dire l'étude approfondie de faits passé associée à un travail de reconstruction des significations de ces derniers, mais sans référence aux théories de Foucault en philosophie.

Méditerranéens organisés tous les quatre ans par un État situé au bord de la mer Méditerranée (Adami, 2004; Pigeassou, Mazurek & Carrié, 1990). En Europe, depuis 1985, les comités olympiques nationaux de Chypre, Malte, Andorre, Monaco, et quelques autres de taille comparable, organisent les Jeux des petits États d'Europe. Une olympiade reconnue par le CIO se déroule sous le nom de Jeux Africains. L'idée de Jeux Africains viendrait même de Pierre de Coubertin dans le contexte colonial des années 1900, mais c'est finalement à la suite des Jeux de l'Amitié organisés entre plusieurs pays francophones en 1960, 1961 et 1963 que les Jeux Africains se mettent en place (Deville-Danthu, 1997). En Asie, à la suite de multiples tentatives (les Jeux d'Extrême-Orient, les Jeux Pan-Indiens), le principe des Jeux Asiatiques s'impose. Cette olympiade, dirigée par le Conseil Olympique d'Asie (COA), réunit actuellement presque 550 000 spectateurs pour 45 délégations. Il existe même quatre déclinaisons de cet événement : les Jeux Asiatiques, les Jeux Asiatiques d'hiver, les Jeux Asiatiques en salle et depuis 2008 : les Jeux Asiatiques de plage (Hong, 2005, 2007). En Europe, au milieu des années 1980, peu avant les projets qui nous préoccupent en Pyrénées, le président du Comité Olympique bulgare (COB), Yvan Slavkov, lance l'idée d'une rencontre sportive pour la jeunesse européenne. L'idée bénéficie du soutien de l'ACNOE présidée par Jacques Rogge et après deux compétitions expérimentales à la fin des années 1980, la première édition se déroule sous le patronage du CIO à Bruxelles en 1991. Cette rencontre intitulée Festival Olympique de la Jeunesse Européenne existe toujours. Les dernières éditions, estivale et hivernale, se tenaient respectivement à Trabzon en Turquie et à Liberec en République Tchèque durant l'année 2011. Relativement méconnu ce Festival sportif constitue la matrice d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse sur lesquels on reviendra dans la dernière section de cette partie.

Il existe également les Jeux Mondiaux, *World Games* en anglais (Triet, Beyer & Pretsch, 1989; Bell, 2003), organisés depuis 1981 par l'Association Internationale des Jeux Mondiaux (IWGA) en coopération avec le CIO¹⁹¹. Ces compétitions rassemblent des sports non-olympiques tel que le baseball¹⁹², le tir à la corde, le rugby, l'aérobic, le billard, le bowling, la course d'orientation, le bodybuilding... mais au cours des années qui nous préoccupent, c'est-à-dire la décennie 1980 et 1990, les Jeux Mondiaux ne comportent quasiment aucune des nouvelles pratiques urbaines ou nature-aventure : surf, funboard, BMX, skateboard, escalade, canyoning, rafting, deltaplane, parapente, benji...

Une autre branche de l'olympisme concerne la compétition handisport ou les publics particuliers. L'émergence du mouvement paralympique remonte à 1948, lorsqu'un Britannique, Ludwig Guttmann, organise les Jeux de Stoke Mandeville en Angleterre. Il s'agit d'une compétition sportive pour les vétérans de la deuxième guerre mondiale atteints à la moelle épinière. Plusieurs compétitions handisports se développent puis une rencontre est organisée sur le modèle des Jeux Olympiques en 1960 à Rome. Progressivement se met en place un Comité International Paralympique (CIP). Depuis 2001, la signature d'un accord entre le CIP

¹⁹¹ Et les deux organisations ont signé notamment un mémorandum d'entente en 2000 avec patronage de toutes les compétitions. <http://theworldgames.org/the-iwga/association>

¹⁹² Certaines disciplines ont été en démonstration lors des Jeux d'été ou d'hiver, d'autres n'appartiennent pas ou plus au programme officiel.

et le CIO oblige la ville d'accueil des Jeux Olympiques d'été ou d'hiver à organiser à la suite les Jeux Paralympiques. Existents aussi les Jeux Olympiques Spéciaux destinés aux déficients intellectuels (Bell, 2003). En juillet 1968, les premiers Jeux Olympiques Spéciaux ont lieu à Chicago¹⁹³ à l'initiative d'Eunice Kennedy Shriver, sœur du président américain John Fitzgerald Kennedy et dont l'autre sœur souffrait d'un handicap mental. Au départ, l'intitulé Olympique est lancé sans autre précaution que le statut de sa fondatrice. Les premières olympiades rassemblent à peine un millier de compétiteurs venus des deux ou trois pays d'Amérique du Nord. En 1988, le CIO reconnaît officiellement les Jeux Olympiques Spéciaux. La plupart des bénévoles de l'organisation sont des parents d'enfants déficients inscrits dans les programmes sportifs en Amérique du Nord ou en Europe (Long & Goldenberg, 2010) et le mouvement se développe. Les dernières olympiades ont eu lieu à Dublin en 2003, à Shanghai en 2007 et Athènes en 2011, avec environ cent cinquante pays et sept mille compétiteurs. Il existe aussi les Deaflympics¹⁹⁴, parfois nommés Jeux Olympiques des sourds, ou Jeux du Silence (Bell, 2003). Les premiers Jeux des sourds ont eu lieu à Paris en 1924. Les compétitions admettent les personnes ayant une capacité de moins de 55 décibels d'audition, et bénéficient de la reconnaissance du CIO. La prochaine olympiade est prévue dans Athènes en 2013.

Sur un plan géopolitique, les Spartakiades ont été un événement sportif international organisé entre 1928 et 1934 par l'Union soviétique afin de s'opposer au modèle des Jeux du CIO (Gounot, 2002; Skorning, 1987). Antérieurement d'autres rassemblements sportifs communistes ou sociaux-démocrates étaient organisés sous l'intitulé d'Olympiades ouvrières, notamment à Vienne en 1931 (Arnaud, 1994; Riordan, 1984). Il est aussi des rassemblements jamais advenus. En particulier le cas des Olympiades ouvrières de 1936, élaborées en opposition aux Jeux Olympiques nazis de la même année à Berlin. Mais le soulèvement des troupes franquistes qui provoque la guerre civile en Espagne empêche le début des épreuves sportives alors même que des équipes sont déjà présentes (Pujadas & Santacana i Torres, 1994). Chacune de ces compétitions, ou même l'intention de ces compétitions, demeure un moment important pour l'histoire des relations internationales et des idées politiques.

En France, Terret (2002) montre que les Jeux Interalliés organisés par la YMCA en 1919 à Paris sont également liés à l'histoire du mouvement olympique. En fait, l'initiateur de ces Jeux, Elwood Brown, avait négocié avec Pierre de Coubertin une sorte de partage mondial du sport : d'une part le CIO organiserait le sport d'élite et, d'autre part, les associations chrétiennes seraient en charge du sport pour tous. Mais le décès de Elwood Brown en 1924 viendra interrompre ce projet. Durant la guerre froide, les Goodwill Games, littéralement les Jeux de la bonne volonté, sont organisés en réaction aux boycotts successifs des Jeux Olympiques de 1980 et de 1984 par les États-Unis et l'Union soviétique (Macintosh & Hawes, 1992; Senn, 1999, pp. 209-212). L'idée vient d'un dirigeant de la chaîne audiovisuelle CNN, Ted Turner, qui regrettait la situation géopolitique du sport. Organisés alternativement dans une ville de l'un ou l'autre des deux pays à partir de Moscou en 1986, les dernières compétitions prévues en 2005 à Phoenix n'ont pas été maintenues.

¹⁹³ www.specialolympics.org Et voir aussi www.specialolympics.asso.fr/site/a-propos/historique ainsi que www.eunicekennedyshriver.org/

¹⁹⁴ www.deaflympics.com/about/

Enfin, sur le plan des relations entre sport et genre, il convient de citer les Jeux Olympiques féminins organisés en 1922 à Paris sous l'impulsion de la Fédération Sportive Féminine Internationale (FSFI) présidée par Alice Millat. Cette compétition, organisée sans l'accord du CIO, abandonne la dénomination olympique en échange d'un arrangement sur la représentativité des femmes au sein du mouvement olympique, arrangement non respecté ensuite par le CIO (Kidd, 2005, p. 148). L'histoire du sport féminin met en évidence les « tergiversations masculines » à ce sujet puis une suite de désaccords entre fédérations, notamment autour de l'athlétisme durant toutes les années 1930 (Drevon, 2005; Rosol, 2008). Au début des années 1980, d'autres initiatives émergent aux États-Unis avec l'idée d'une olympiade homosexuelle. Le projet vient d'un médecin et décathlonien américain, lui-même homosexuel, ayant participé aux Jeux Olympiques d'été, Tom Waddell. La première édition se déroule à San Francisco en 1982 et tente d'utiliser le nom de Gay Olympics. Mais cette organisation n'obtient pas d'arrangement avec le CIO et se adopte finalement l'appellation Gay Games (Krane & Waldron, 2000; Symons, 2010). Ce mouvement sportif s'est diffusé en même temps que les revendications gays, lesbiennes, bi et trans, avec maintenant presque dix mille sportifs participant au programme de chaque édition dans une trentaine de sports et autant d'activités artistiques. En 2006 les Gay Games se tenaient à Chicago, et en 2010 à Cologne.

À la suite de cette généalogie des « alternatives olympiques » (selon la formule de Kidd, 2005), les chapitres suivants étudient le cas du programme : *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* avec notamment l'invention des Jeux Pyrénéens de l'Aventure, initialement Jeux (olympiques) de Printemps, et parfois aussi nommés à l'étranger Jeux Olympiques des Pyrénées.

1.1. ...sur une idée de Jacques Marion¹⁹⁵

La formule et les principes des Jeux de Printemps sont l'idée d'un moniteur de spéléologie en région Midi-Pyrénées nommé Jacques Marion. Lauréat du Soleil d'or 1986 pour la meilleure innovation touristique française, créateur de la Maison des Gouffres et président-fondateur de Ouarnède Loisirs ou d'autres entreprises d'aventures sportives en France et à l'étranger (Encadré 1), ce dernier regrette le « déficit d'image des Pyrénées vis-à-vis des Alpes » qui handicape les prestataires locaux du tourisme de montagne. Inspiré par les Jeux Olympiques d'hiver en préparation pour 1992 à Albertville (Rhône-Alpes) et par les Jeux Méditerranéens prévus en 1993 à Agde (Languedoc-Roussillon), l'idée de Jacques Marion est de créer des Jeux de Printemps. Il s'agit de rassembler différentes compétitions en escalade, VTT, rafting, canyoning, deltaplane, parapente, roller, skateboard... autour d'un troisième événement olympique : « Comme il y a des Jeux Olympiques d'été avec l'athlétisme, les sports collectifs... et des Jeux d'hiver pour le ski, le patinage, le Bobsleigh,... l'idée était de faire des Jeux

¹⁹⁵ Les trois paragraphes suivants ont fait l'objet d'un chapitre d'ouvrage (Suchet & Jorand, 2008), puis d'un article sous le titre *The History and Geography of a Forgotten Olympic Project: The Spring Games* (Suchet et coll., 2010).

Olympiques avec les nouveaux sports, ces sports d'aventure et de nature... des Jeux de Printemps »¹⁹⁶.

Jacques Marion est né le 13 février 1953 à Vire dans le Calvados. Il est issu d'une famille de petits commerçants locaux. Enfant, il regarde les matchs de football et se passionne pour les Jeux Olympiques. *Champions Olympiques vus par Raymond Marcillac* et *Les coulisses de l'exploit* deviennent ses livres de chevet¹⁹⁷. Du premier, il récite les palmarès par discipline : athlétisme, natation... Du second, il admire les exploits de Colette Besson autant que les plongées sous-marines de l'équipe Cousteau et les réalisations de Paul-Émile Victor. À l'école, c'est un élève moyen, presque un peu dissipé. En dehors des cours d'éducation physique et sportive, il « adore l'histoire ». Inscrit au collège du petit séminaire de Caen, il participe également au patronage catholique de la paroisse. Jacques Marion fait partie des enfants de chœur. En fait, Jacques Marion adhère relativement aux principes catholiques, mais sa foi chrétienne hésite puis disparaît. L'expérience de l'injustice lui est insupportable et quelques désaccords avec des « religieux qui ne font pas ce qu'ils disent » l'écartent de plus en plus des structures catholiques dans lesquelles il a passé son enfance.

Le 16 avril 1970, à 17 ans Jacques Marion quitte cet univers « trop étriqué », pour l'armée. Il rêve de voyages, de sport et d'aventure. Vraisemblablement, sans attirance pour la guerre et la défense nationale, Jacques Marion pense à l'armée pour devenir « moniteur de sport » et comme « moyen facile de voyager ». Avec l'armée de l'air, Jacques Marion intègre l'école des sous-officiers de Nîmes. Dans l'école, Jacques Marion fréquente amicalement Xavier Goyet, un autre engagé pour qui l'armée fait suite à un échec en première années de médecine à l'université. Xavier Goyet pratique la spéléologie dans le Groupe spéléologique de Provence et fait découvrir le milieu souterrain à Jacques Marion « pourquoi pas la spéléo... J'étais plus branché foot, mais ça m'a plu ». Le Groupe spéléologique de Provence représente « le grand club de l'époque » et Jacques Marion côtoie rapidement des figures importantes de la spéléologie des années 1980. Il raconte un repas avec le Clan des Tritons notamment Michel Letrône, quelques discussions avec Raymond Catino et plusieurs rencontres avec Félix Trombe (voir Schut, 2007a pour une histoire de la spéléologie en France). Lors de sa seconde descente d'envergure, en hiver 1972, l'un des responsables d'équipe s'appelle Maurice Duchêne. CRS à Marseille, puis à Toulouse ce dernier donne l'image de quelqu'un qui veut « réussir en spéléo ... pour aller sur de grandes expéditions ». À l'inverse Jacques Marion insiste aujourd'hui pour affirmer « je suis là dans une expédition majeure par hasard, c'était pas du tout dans ma culture sportive ».

En 1973, Jacques Marion n'est pas renouvelé dans son contrat d'engagement à l'armée. Il s'installe à Marseille et commence à militer pour Terre des Hommes, une ONG humanitaire dirigée par Edmond Kaiser en Suisse. À ce titre, Jacques Marion engage 24h de grève de la faim symbolique les 31 décembre 1974 et premier janvier 1975. Il attire la presse. Sentimentalement, Jacques Marion raconte « Avec Christine, on s'est rencontré à Terre des Hommes ». Elle est lycéenne, fille d'ouvriers militants italiens. Les parents de Christine sont catholiques. En novembre 1976, Christine et Jacques se marient. Elle a 19 ans. Dans un premier temps, ils habitent à Marseille, et proposent leur service à l'Unicef, puis déménagent pour les Pyrénées. Il s'agit de se consacrer à l'exploration souterraine. « je lâche mon job, mais j'en ai pas en face ». Christine laisse sa terminale « elle n'a pas passé le bac ».

Arrivé dans les Pyrénées, Jacques Marion fonde le Groupe spéléologique d'Arbas en 1978. Au départ il ne s'agit que de réunir quelques pratiquants improvisés puis l'équipe s'étoffe et le groupe monte une association pour faire du guidage : Ouarnède Loisir. Jacques Marion devient moniteur de spéléologie. Il se sépare de Christine. Ouarnède Loisir emmène des clients à

¹⁹⁶ Jacques Marion, entretien 2007. Et Jacques Marion, 1988, *1^{er} Jeux Olympiques de Printemps*. Dossier non publié.

¹⁹⁷ Raymond Marcillac, 1967, *Champions Olympiques vus par Raymond Marcillac*, Paris, Nathan. Raymond Marcillac, 1969, *Les coulisses de l'exploit*, Paris, Nathan. (Ouvrage de l'émission présenté sur l'ORTF).

travers de grands gouffres. À l'époque, des représentants de la fédération FFS s'élèvent contre cette initiative au motif de la sécurité. Lors des premières tentatives en hiver 1980, Maurice Duchêne prévient même la gendarmerie contre cette initiative « inconsciente ». Pour autant, la structure marche bien. Pour la saison 1981, l'équipe met en place un centre de vacances, et obtient le marché d'un important comité d'entreprise « On signe un contrat pour accueillir des mômes à l'été 1981. À l'automne 1980, on avait rien, pas de local, rien... ». Tout se fait au dernier moment. Jacques Marion entreprend aussi des expéditions à l'étranger, notamment à Bornéo. Il rencontre Monique, infirmière. Le couple donne naissance à Renaud, Robin et Lucie. Il pense maintenant à de grands projets pour les Pyrénées. La mode était aux enchaînements, et il décide d'en organiser un sous le nom de *Expédition France*: la traversée de l'Henne Morte, la descente des gorges du Verdon et le sommet du mont Blanc. Jacques Marion soumet le dossier au Salon mondial du tourisme et des voyages à Paris. Il est récompensé à l'unanimité du Soleil d'or de la meilleure innovation touristique française 1986.

Les faits s'accroissent pour Jacques Marion. Il sympathise avec un photographe de Nicolas Hulot et les deux hommes partent au Burundi. Jacques Marion devient conseiller technique à l'office du tourisme du Burundi et organise des circuits pour Nouvelles Frontières. Les circuits visitent trois pays le Burundi, le Rwanda, le Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo). Il fait l'objet d'articles de presse dans *VSD*, *L'Équipe magazine* ou encore *Terre Sauvage*. De retour en France, il travaille dans une agence de voyage à Toulouse, puis délaisse Ouarnède Loisir pour monter la Maison des Gouffres. Maurice Duchêne en devient membre du bureau de direction. À la télévision, Jacques Marion regarde Bernard Tapie. Sur la même période, il investit Gavarnie et ouvre ce qu'il nomme un Bureau des guides d'Aventure. Les guides de haute montagne en activité dans les Pyrénées, dont Patrice de Bellefon, s'y opposent et considèrent que « Marion usurpe un titre ». Pourtant l'opération bénéficie de financements publics importants et encore une fois Jacques Marion attire la presse en organisant, pour la première fois au monde en septembre 1990, la descente en rappel de la Grande cascade de Gavarnie avec dépose en hélicoptère. 430 m de descente en rappel sous cascade.

Encadré 1. L'aventure de Jacques Marion (histoire de vie du porteur de projet)

À plus long terme, Jacques Marion propose un plan de développement et de communication pour les Pyrénées alliant les nouvelles pratiques de nature-aventure et les principes de l'olympisme sur une période de dix ans. Contre l'avis de plusieurs responsables sportifs de son entourage, il considère ces nouvelles pratiques comme le futur du sport : « à l'époque on disait que c'était juste une mode, que tout cela allait passer, disparaître très vite... et aujourd'hui ces activités sont toujours là ». Il s'agit d'organiser tous les deux ans une olympiade dans les Pyrénées avec les activités sportives récemment créées. Dans ce projet, défini par Jacques Marion, puis formalisé dans une charte collective, le mot « printemps » désigne à la fois la saison (l'organisation des épreuves est envisagée au mois de mai) et la nature émergente des activités (surf, parapente, canyoning, rafting, escalade, skate-board...). Au gré des dossiers de sollicitation (au plan politique principalement André Labarrère, José Marthe, Jean Glavany, Dominique Baudis, Jean-Henri Mir), et des multiples demandes de subvention envoyées à partir de 1988 (DATAR, CNOSF, comité de massif, mairie de Pau, conseil général des Hautes-Pyrénées...), différentes idées de compétitions se mettent en place, c'est-à-dire autant de sous-projets. L'un des premiers documents rédigés envisage l'organisation des Jeux de Printemps à Pau en 1996 (Planche documentaire 5). L'intitulé de ce dossier porte : Jeux

Olympiques de Printemps, « Pour accrocher ... puis faire pression au CIO »¹⁹⁸. Au final et par suite aux échanges avec le CNOSF, le projet s'intitule *Les Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*¹⁹⁹.

À partir de 1989, les dossiers comportent un volet environnemental et culturel très développé. L'association AJPA rédige notamment deux documents assez détaillés: *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure et l'environnement*²⁰⁰ et *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure et l'environnement culturel des sites*²⁰¹. Le premier traite des « richesses naturelles, des paysages », le second recense « l'évolution des populations, un passé, des traditions ». Ces documents tentent à la fois d'établir une chronologie des relations entre la France et l'Espagne (contrebande, échange de main d'œuvre) et le partage des Pyrénées (folklore, partage féodal des terres, économie agro-pastorale des villages). Sur le modèle d'une vaste olympiade, il est aussi prévu : un programme scientifique des Jeux avec l'organisation d'un colloque une semaine avant les Jeux sous la direction de l'ONF et de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs universitaires sur le thème « sport et environnement » et notamment « sur les questions d'impact des activités »²⁰² ; et un programme culturel des Jeux avec l'organisation de concert, un cycle de conférences, des lectures de récits, l'animation d'une chorale d'enfants²⁰³, différentes expositions artistiques, puis le montage du spectacle Voyage aux Pyrénées²⁰⁴. Les personnes impliquées dans ce volet culturel se trouvent notamment : l'écrivain Antonin Nicol, le sculpteur Claude Bruguilles, l'écrivain et conteur Emmanuel Gérard. Durant l'année 1993, des enfants et des collégiens participent aux activités du programme sous la responsabilité de leurs enseignants.

Conjointement, Jacques Marion ouvre un partenariat entre des groupes de personnes rassemblées en associations afin d'organiser des opérations de nettoyage bénévole de sites touristiques ou de cours d'eau en Pyrénées²⁰⁵. Une étude approfondie des motivations laisse cependant toujours transparaître la valorisation des sites à des fins de tourisme ou d'activités sportives. L'Association jeux pyrénéens de l'aventure (AJPA) constituée par Jacques Marion puis la SARL Nouvelles Pyrénées qu'il dirige soutient aussi l'organisation de rencontres ou de compétitions sportives des sports d'aventure et de nature en Pyrénées. Selon un des témoignages « ces compétitions servaient de qualificatifs pour les Jeux de Marion, puis le but était

¹⁹⁸ Jacques Marion, entretien 2007.

¹⁹⁹ Jacques Marion, 1992, *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme*. Rapport non publié de l'entreprise Nouvelles Pyrénées. Jacques Marion, *Les Pyrénées : Le laboratoire de l'olympisme, 10 ans de communication événementielle pour les Pyrénées*. Rapport non publié de l'entreprise Nouvelles Pyrénées. Jacques Marion & Bernard Dupecher, *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Étude d'opportunité. (Phase I)*. Rapport non publié de l'AJPA, novembre 1990. Et voir notamment l'article de presse : Jean-Philippe Louis, L'avenir des JO se jouera dans les Pyrénées. *La Dépêche du Midi*, 2 janvier 1992.

²⁰⁰ AJPA, *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure et l'environnement*. 1993, Rapport non publié.

²⁰¹ AJPA, *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure et l'environnement culturel des sites*. 1993, Rapport non publié.

²⁰² Jacques Marion, *Les Pyrénées : Le laboratoire de l'olympisme, 10 ans de communication événementielle pour les Pyrénées*. Rapport non publié de l'entreprise Nouvelles Pyrénées. Jacques Marion, entretien 2010.

²⁰³ Jean-Louis Amella, Les collégiens d'Arreau chantent 'La Montagne'. *La Dépêche du Midi*. 15 mai 1993. Jean-Pierre Monteil, entretien 2007.

²⁰⁴ Jean-Louis Amella, L'invitation au voyage ! *La Dépêche du Midi*, 15 mai 1993.

²⁰⁵ Jean-Louis Amella, Hautes-Pyrénées: Nettoyage des Nests. De l'écologie à l'économie, *La Dépêche du Midi*. 21 octobre 1992. Jean-Louis Amella, Confluence au bord de la Neste, *La Dépêche du Midi*. 25 juillet 1992.

de développer toutes les formes de compétitions nature-aventure en Pyrénées »²⁰⁶. L'une de ces compétitions bénéficie même de la visite du président du CNOSF, Nelson Paillou (Schut, 2007a; Suchet & Raspaud, 2010b). Sur la période étudiée, neuf compétitions nationales sont organisées en Pyrénées en lien aux *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme* (Encadré 2). Comme le raconte l'un des compétiteurs vainqueurs en canyoning « c'était bien que la première compétition de spéléo, et que la première course en canyon soient dans les Pyrénées, parce que les années avant, il y avait déjà eu la première compétition nationale d'escalade là-bas. Du coup, ça positionnait les Pyrénées sur ces trois activités, canyon, spéléo, escalade. Ça donnait un message... un message intéressant »²⁰⁷.

Par suite, se trouve également formulée l'idée de Jeux Neige & Glace en alternance pour des activités comme la cascade de glace, le surf des neiges ou le monoski... Cette sous-déclinaison du projet reste moins développée dans les archives de la structure Nouvelles Pyrénées. Il semble, malgré les données de source orale, que l'idée vienne aussi d'une réponse aux attentes des stations de ski auprès desquelles Jacques Marion sollicite des financements²⁰⁸. Les prévisions sur cartes situent les épreuves en Val d'Azun et dans le haut de la vallée de Campan, c'est-à-dire autour des stations de ski de La Mongie et de Payolle en 1995. Cependant, aucun des documents ne laisse penser à un événement intégré en station, il s'agit toujours d'un large projet de développement sur plusieurs vallées françaises.

Prévisions d'aménagements, planification sur 10 ans, schémas d'organisation détaillés, charte, plan de management ou plan directeur, référentiel de pilotage, documents d'accompagnement, cartographie des sites... l'ambition considérable affichée dès les premiers dossiers retient l'attention (extraits en Annexe 4). Parmi les différentes stratégies de lancement d'une innovation (Hillairet, 2005, 2002; Kotler, Dubois & Manceau, 2003), ce projet tente une entrée directement à l'échelle globale.

²⁰⁶ Bernard Tourte, entretien 2007.

²⁰⁷ Joël Thomine, entretien 2007. Il s'agit du 1^{er} et du 2nd Grand prix de France d'escalade en 1985 et 1986. Au sujet de ces premières compétitions d'escalade en France voir Gloria & Raspaud (2006)

²⁰⁸ Jacques Marion, 1992, *1^{er} Jeux pyrénéens d'hiver*. Rapport non publié de l'entreprise Nouvelles Pyrénées.

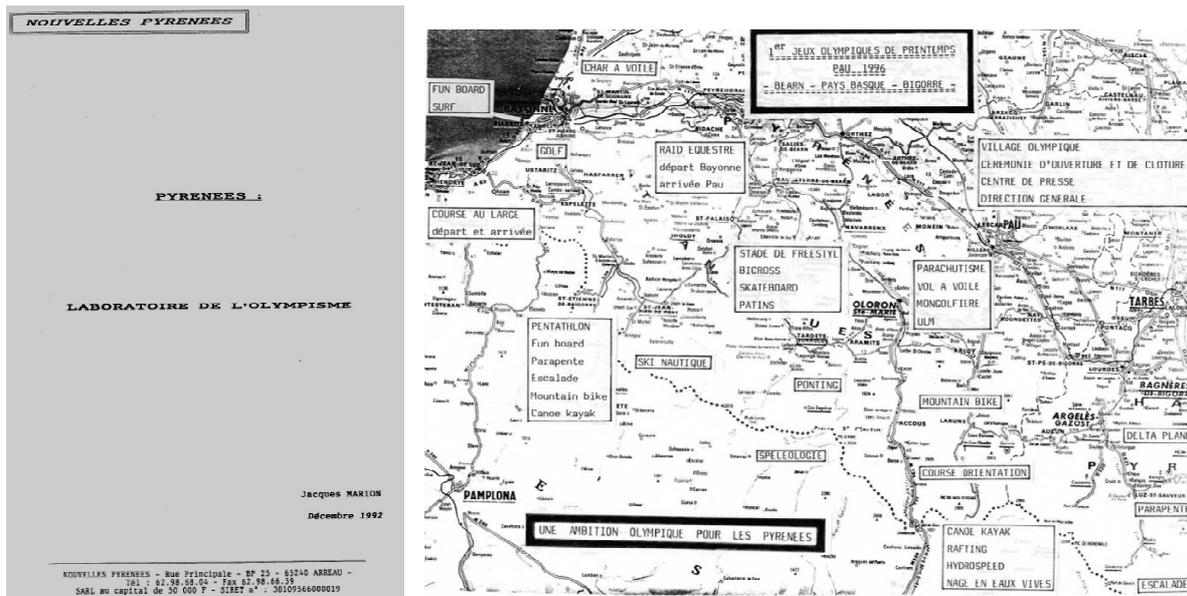


Planche documentaire 5. Couverture du rapport 1992 et aperçu d'un document cartographique prévisionnel de 1988 dressé par Jacques Marion.

Entre 1988 et 1993, plusieurs autres rapports existent sous des noms proches au fur et à mesure de l'avancement du projet. Les plus détaillés portent sur la planification des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. Sur cette version datée de 1992, on remarque le nom assez significatif de l'entreprise : Nouvelles Pyrénées. Le slogan officiel annonce: « Une ambition Olympique pour les Pyrénées », ou dans quelques autres documents: « Les Pyrénées inventent le sport de l'an 2000 ». À partir de 1992, des informations sont également présentes sur une page mini-tel 3615/PYRENEES/JPA dont le contenu n'a malheureusement pas pu être retrouvé.

Dans les archives de la société Nouvelles Pyrénées, se trouve aussi l'idée d'un pentathlon de l'aventure (fig. 7). Inspiré par « la mode des enchainements en montagne »²⁰⁹ et par son Expédition France lauréat du Soleil d'or 1986, Jacques Marion pense faire naître un pentathlon des sports d'aventure à l'occasion des Jeux de Printemps²¹⁰ tout comme il existe le pentathlon moderne aux Jeux Olympiques d'été. L'épreuve se composerait de funboard, escalade, mountain bike/VTT, kayak et parapente.

La généalogie de cette discipline est l'objet de multiples études dans la littérature (Ebert, 1963; Findling & Pelle, 2004; Heck, 2011). Le pentathlon des Jeux antiques en Grèce, à partir de 708 av. JC, regroupait les épreuves de disque, lancer de javelot, saut en longueur (vraisemblablement avec des haltères dans chaque main), course et lutte. Dans l'organisation des Jeux antiques, le pentathlon est la première des épreuves qualifiées de gymniques, c'est-à-dire faisant suite aux épreuves hippiques (Ebert, 1963). Le pentathlon moderne est une invention de Pierre de Coubertin au moment de la restauration des Jeux Olympiques d'été et se met en place dans les années 1920 (Heck, 2011). Il se compose d'une épreuve d'équitation, de natation, de tir, d'escrime et de course (en cross-country). L'histoire imaginée par Pierre de Coubertin voudrait qu'un cavalier en terrain hostile perde sa monture, rencontre un adversaire nécessitant un combat en arme à feu puis en arme blanche, traverse un cours d'eau, puis ter-

²⁰⁹ Jacques Marion, entretien 2008.

²¹⁰ Jacques Marion, 1988, *1^{er} Jeux Olympiques de Printemps*. Dossier non publié, p. 6-7.

mine à la course. « Comme les épreuves de l'ancien pentathlon étaient choisies suivant les compétences du soldat idéal de cette époque, Coubertin créa l'épreuve pour imiter les épreuves d'un soldat de cavalerie du XIX^{ème} siècle derrière les lignes ennemies »²¹¹. Enfin, rappelons aussi que pendant les années 1940, l'idée d'un pentathlon moderne hivernal est envisagée. La compétition se compose d'une course à cheval, d'une épreuve d'escrime et de tir, puis d'une descente à ski et d'un parcours en ski de fond. L'activité est admise en démonstration par le CIO lors des Jeux de Saint-Moritz 1948 (Adami, 2005, pp. 619-620). L'idée n'est pas retenue pour les Jeux d'Oslo 1952 en raison de « la présence de disciplines considérées comme non hivernales » au profit du biathlon composé de tir et de ski héritier de la patrouille militaire, mais cet épisode est révélateur de certaines intentions.

Si l'on considère ainsi le pentathlon en reflet pertinent des valeurs d'une olympiade dans l'histoire, une courte analyse comparée de ce projet de pentathlon de l'aventure semble pertinente. Suivant Heck (2011), les cinq épreuves du pentathlon moderne se répartissent en trois familles : la locomotion (équitation), la défense (tir, escrime) et le sauvetage de soi (natation, course). Assez logiquement, les épreuves du pentathlon hivernal se répartissent entre la locomotion (équitation, ski de descente, ski de fond) et la défense (tir, escrime), mais qu'en est-il des cinq activités funboard, escalade, mountain bike/VTT, kayak et parapente ? *A priori*, on peut logiquement estimer qu'elles appartiennent toutes à la locomotion. Mais cette analyse n'est pas satisfaisante : le VTT ne correspond qu'à une épreuve de descente, et l'activité escalade ou parapente ne correspondent pas réellement à une motivation de déplacement. En fait, les motivations utilitaires et militaires, directes ou indirectes, ont très clairement laissé place à une vocation ludique, esthétique et différentielle. La composition imaginée de ce pentathlon des sports d'aventure en témoigne.

²¹¹ www.pentathlon-domitien.fr/pentathlon-moderne/ à partir de Pierre de Coubertin, *L'Éducation des adolescents au XXe siècle. Vol. I. L'Éducation physique. La Gymnastique utilitaire : sauvetage, défense, locomotion*. Paris : Félix Alcan, 1905. Pierre de Coubertin, *Pédagogie sportive*. Paris : Crès, 1922.

Sous-projet	Disciplines sportives ou activités concernées	Informations complémentaires
<i>Jeux Olympiques de Printemps (olympiades de l'Aventure)</i>	Surf, funboard, land sailing/char à voile*, voile, golf, ski nautique, mountain bike/VTT, deltaplane, parapente, escalade, kayak, rafting, hydrospeed, raid équestre, course d'orientation, benji. + pentathlon de l'aventure.	Formulation lancée en 1988. Jacques Marion monte ses dossiers seul, puis s'entoure d'un petit groupe au sein de l'AJPA et de la SARL Nouvelles Pyrénées.
<i>Jeux de Printemps</i>	Surf, funboard, ski nautique, mountain bike/VTT, deltaplane, parapente, escalade, kayak, rafting, hydrospeed, BMX, skateboard, roller/patinage de course, benji.	Formulation générale la plus développée en 1989 et 1990.
<i>Jeux Neige & Glace 1^{er} Jeux pyrénéens d'hiver (ou Jeux nouvelles Neiges)</i>	Escalade en cascade de glace, surf des neiges, monoski, ski de randonnée nordique, raquette, mushing/traineaux à chiens, escalade (rocheuse).	Envisagé pour 1995. Dossiers moins développés.
<i>Développement dans les Pyrénées puis diffusion du pentathlon de l'aventure.</i>	Funboard, escalade, mountain bike/VTT, kayak, parapente.	Possibilités d'organiser des épreuves régulièrement, de monter un club, puis une structure fédérative de clubs.
Convention pour la mise en place d'opérations de nettoyage de sites naturels en Pyrénées	Nettoyage du réseau des Nestes en Hautes-Pyrénées (environ 100 km de berges). Prévision d'opérations de nettoyage en Pyrénées-Orientales.	Opérations conduites par Robert Lallemand et l'association Confluence. Actif sur 1992-2002.
Activités éducatives en Pyrénées sur le thème de l'olympisme	Concours de dessin et de décors, jeux pour enfants, passage du drapeau olympique dans les écoles...	Concrétisé en marge des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993, mais sans suite.
Soutient à l'organisation de compétitions sportives des sports d'aventure et de nature en Pyrénées	9 manifestations organisées avec succès.	Voir Encadré 2.
<i>Programme scientifique des Jeux</i>	Organisation d'un colloque scientifique une semaine avant les Jeux sous la direction de l'ONF et d'universitaires sur le thème « sport et environnement »	Annulé faute de budget.
<i>Programme économique</i>	Prix international de l'Aventure (appel à projet), salon des fabricants de matériel sportif d'aventure, de glisse et de freestyle.	Annulé.
Programme culturel des Jeux	Concert, cycle de conférences, lecture de récits, expositions, montage du spectacle <i>Voyage aux Pyrénées</i> , chorale d'enfants.	Légèrement réduit puis mené avec succès.
Jeux Pyrénéens de l'Aventure	Mountain bike/VTT, trail/course en montagne, BMX, roller /patinage de course, skateboard, deltaplane, parapente, parachutisme (dont une démonstration en sky surf), gliding /vol à voile, spéléologie, escalade, canyoning, kayak, hydrospeed/nage en eaux vives, rafting.	Organisé avec succès du 15 au 23 mai 1993. Transfrontalier avec l'Espagne.

<i>Célébration tous les deux ou quatre ans des Jeux Pyrénéens de l'Aventure</i>	Même programme que les Jeux précédents plus/moins modifié selon l'évolution (nouvelles activités, améliorations des formats de certaines épreuves...).	Proposé sans suite en Andorre pour 1995, en Vallée d'Aspe pour 1996 ou 1997. Transfrontalier avec l'Espagne et/ou l'Andorre.
---	--	---

Réalisation : André Suchet – 2012

Tableau 3. Récapitulatif des différents sous-projets, disciplines et activités sportives concernées par le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* (période 1988-1993).

Les intitulés du tableau en italique correspondent aux différents sous-projets documentés mais non réalisés, les réalisations effectives sont en police romaine.

* Conformément aux principes de l'historiographie, les activités sportives sont dénommées suivant l'intitulé du moment qui nous occupe (années 1980 et 1990), et non par l'orthographe francisée souvent plus tardive. Par exemple : il n'est pas mentionné "nage en eaux vive", mais "hydrospeed". Lorsque plusieurs appellations possibles de l'activité sont déjà mentionnées, les deux mots sont présentés séparés d'une oblique. Par exemple : mountain bike/VTT.

Sources : Sources : Jacques Marion, 1988, *1^{er} Jeux Olympiques de Printemps*. Dossier non publié. Jacques Marion, 1992, *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme*. Rapport de Nouvelles Pyrénées. Jacques Marion, *Les Pyrénées : Le laboratoire de l'olympisme, 10 ans de communication événementielle pour les Pyrénées*. Rapport de Nouvelles Pyrénées. Jacques Marion, 1992, *1^{er} Jeux pyrénéens d'hiver*. Rapport de Nouvelles Pyrénées. M. C. D. Les jeux pyrénéens de l'aventure se préparent, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 26 février 1991. Jacques Marion & Bernard Dupecher, *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Étude d'opportunité. (Phase I)*. Rapport non publié de l'AJPA, novembre 1990.

En résumé, l'objectif consiste à rassembler les nouvelles pratiques sportives urbaines ou nature-aventure (escalade, rafting, canyoning, skateboard, BMX...) autour du drapeau olympique en Pyrénées. Dans son contenu, ce programme renferme donc deux niveaux d'invention : premièrement une ambition sportive, c'est-à-dire une alliance singulière entre nouvelles pratiques et mouvement olympique ; deuxièmement, un essai d'innovation territorial, la fixation de cette alliance sportive en Pyrénées.

1.2. Premiers niveaux d'invention : une alliance stratégique entre olympisme et nouvelles pratiques dans le champ sportif

« L'idée, c'était de lancer des Jeux Olympiques de l'Aventure, des nouveaux Jeux Olympiques [...]. Ce n'était pas d'opposer nature, aventure ou freestyle et compétition mais de créer une sorte de concept en commun : un olympisme des nouveaux sports, un nouvel olympisme ».
Propos de Bernard Tourte²¹²

« Nouvelle compétition d'importance à inscrire dans le calendrier des grands événements bicross : les Jeux Pyrénéens de l'Aventure se veulent être aux nouvelles disciplines de glisse et d'aventure ce que les Jeux Olympiques sont aux disciplines sportives traditionnelles ».
Bi-cross News, décembre 1992²¹³

Rassembler les nouvelles pratiques sportives (surf, escalade, funboard, rafting, canyoning, deltaplane, parapente, roller, skateboard, BMX...) autour du drapeau olympique peut sur-

²¹² Spéléologue et champion de France de spéléologie 1992, entretien 2007.

²¹³ Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *Bi-cross News*, n° 21, décembre 1992.

prendre. Effectivement, si l'on considère les premières études en sociologie, géographie ou histoire du sport (Loret, 1995; Maurice, 1987; Loret, 1990; Sobry, 1987), le surf, l'escalade ou le skateboard se constituent en contre-culture vis-à-vis du sport de compétition et du mouvement olympique. En reprenant le cadre d'une approche culturelle (Cuhe, 2004; Claval, 2003), on peut envisager une franche opposition entre les deux sub-cultures, avec même le risque de disparition pour l'une des deux. En particulier Loret (1995, p. 274) divise avec force « le monde du sport olympique, les fédérations sportives [...] avec les classements, les mesures ultra-précises, le premier du second, le record » et « les nouvelles formes de sports apparues depuis deux décennies, tout en sensibilité et en subjectivité, fonctionnent selon une logique floue ». Les prévisions que formule cet auteur écartent la possibilité d'un rapprochement. Ce que pense également le journaliste de presse qui demande à propos des Jeux Pyrénéens de l'Aventure : « N'est-il pas incongru de chronométrer et de mesurer des disciplines dites d'évasion ? »²¹⁴.

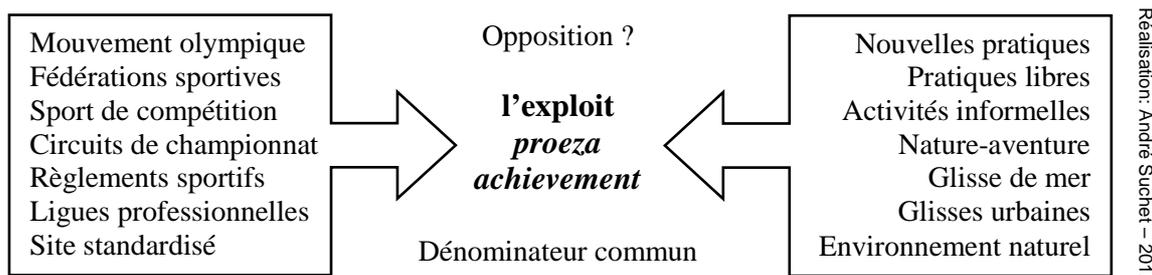
Au contraire, l'ambition du projet *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* consiste à tenter le rapprochement stratégique entre les deux formes d'activité physique. La charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure annonce clairement « Les Jeux, et ce, malgré le caractère nouveau des disciplines concernées, veulent se situer dans la tradition de l'esprit de l'Olympisme tel que défini par Pierre de Coubertin » et « Les buts des Jeux [...] sont ceux de l'olympisme »²¹⁵. Pour cela, Jacques Marion imagine un dénominateur commun original : l'exploit », traduit en espagnol par *proeza* et en anglais par *achievement* (Figure 6). La mise en avant du thème de l'exploit commence dans les dossiers de lancement des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. Brigitte Mauret, spécialiste de communication et membre de l'équipe d'organisation des Jeux confirme l'importance donnée à ce dénominateur: « il s'agissait vraiment de jouer sur le thème de l'exploit, [...] pas vraiment basculer dans la compétition austère type sport fédéral, ni faire rassemblement sauvage... ça devait donner l'image d'une pépinière d'exploits »²¹⁶. Un bénévole, également dans l'équipe d'organisation des Jeux 1993, raconte « ça jouait sur le sensationnel, ils avaient fait ...du sensationnel. [...] Ce que je n'aimais pas, c'est... pour le BMX par exemple, il y en a qui étaient venus un peu par voyeurisme... si vous voyez ce que je veux dire... enfin ils attendaient de voir un blessé, un accident spectaculaire, un peu comme lorsqu'on regarde ces exploits bizarres à la télé ». D'ailleurs, le lien avec des émissions comme les *Carnets de l'Aventure* puis *Ushuaia Nature* est assumé par le porteur de projet, bien qu'il affirme ne pas s'en être concrètement inspiré²¹⁷.

²¹⁴ Jean-Paul Rouquier, Il a eu l'idée des Jeux pyrénéens de l'aventure. Jacques Marion... *La Dépêche du Midi*, 31 mars 1993.

²¹⁵ *Charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, (resp. de la rédaction : Jean-Pierre Monteil), p. 3. Et aussi : Cinq anneaux pour l'aventure, *Tam-Tam, Journal du club Camel aventure*, 1993. Jean-Louis Amella, Le drapeau olympique flottera sur la vallée d'Aure (le drapeau blanc aux cinq anneaux entremêlés aux vents franco-espagnols), *La Dépêche du Midi*, 9 avril 1993. Et pour l'Espagne un des premiers articles qui rapporte cette « iniciativa francesa », Miguel Terrado, Proyecto de Juegos Pirenaicos de Aventura, *El Día*, 1990.

²¹⁶ Brigitte Mauret, entretien 2007.

²¹⁷ Au plan biographique, Jacques Marion semble plutôt influencé par une des toutes premières émissions sportives de la télévision française qu'il appréciait dans sa jeunesse *Les coulisses de l'exploit*. Cette émission des années 1960, présentait aussi bien le sport automobile, les champions olympiques de Mexico 1968, le cyclisme du Tour de France, le saut à ski et le courage des marathoniens que la plongée sous-marine de l'équipe Cousteau et les missions polaires de Paul-Émile Victor. Une formule qui marque Jacques Marion.



Réalisation : André Suchet - 2012

Figure 6. Le dénominateur commun entre compétition olympique et nouvelles pratiques dans les dossiers de lancement des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

L'idée repose également sur le rapprochement possible entre nature/aventure et compétition dans années 1990, en comparaison au strict sport des années fun, c'est-à-dire la fin des années 1970 et 1980. La période de rejet marqué des compétitions semble passée (Tableau 2). Le Raid gauloise, le Paris-Dakar, le Camel Trophy ou encore le Marathon des sables servent de modèle dans la presse.

Indépendamment de l'étude des contenus et des informations présentes dans les dossiers du projet *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme* auquel l'ensemble de ce travail s'attache, une étude des illustrations officielles présentes dans l'ensemble des documents destinés à la diffusion a été réalisée, c'est-à-dire les dossiers de partenariat et de présentation du programme ainsi que les affiches, encarts et flyers de promotion des compétitions (par exemple les Document 11 et la Planche doc. 14). En revanche, cela ne comprend pas les images de télévision ou les photographies prises individuellement par l'une ou l'autre des personnes présentes. Conformément à l'étude strictement iconographique, l'éventuel contenu textuel d'accompagnement (titres, slogan, légende...) n'a pas été traité. Suivant la méthode descriptive thématique simple de messages visuels à procédure de catégorisation ouverte (Cocula & Peyrouet, 1986; Cayla, 2002; Bardin, 2003), les résultats montrent : Premièrement, le nombre d'illustrations est faible au regard du volume de sources. Effectivement, si l'on considère la surface d'une page en quatre (photographie pleine page, demie-page ou quart de page) seulement 1/9^{ème} de surface papier est en illustration, soit 53 illustrations. Le reste est occupé par du texte ou des tableaux, des cartes, des diagrammes et des organigrammes. Deuxièmement, les 53 photographies délivrent un message quasiment semblable. Trois catégories ont été déterminées : l'une comporte 5 cas (photographie indéterminée)²¹⁸, l'autre 7 (photographie d'activité en situation de faible intensité) et une 41, c'est-à-dire 77% des cas (photographie d'effort intense en situation de haute difficulté). Deux autres catégories que l'on pensait *a priori* rencontrer sont inexistantes : d'une part, les photographies de podium, drapeaux, remises de prix, ligne de départ, juges ou chronométreurs ; et d'autre part, les photographies de l'aventure-nature, ou de la glisse avec ses symboles contestataires, l'évocation communautaire de la jeunesse, l'irrationnelle liberté, les corps dénudés (la sexualité tient une part impor-

²¹⁸ Par exemple un visuel de rocher lointain, des reflets dans l'eau, un portrait, etc.

tante dans la révolution culturelle concernée), et même la fête annoncée autour des Jeux n'est nulle part représentée. La focalisation des images sur l'effort intense, le dépassement, l'engagement dans l'activité, la technique en situation de haute difficulté renvoie directement à ce dénominateur commun : l'exploit.

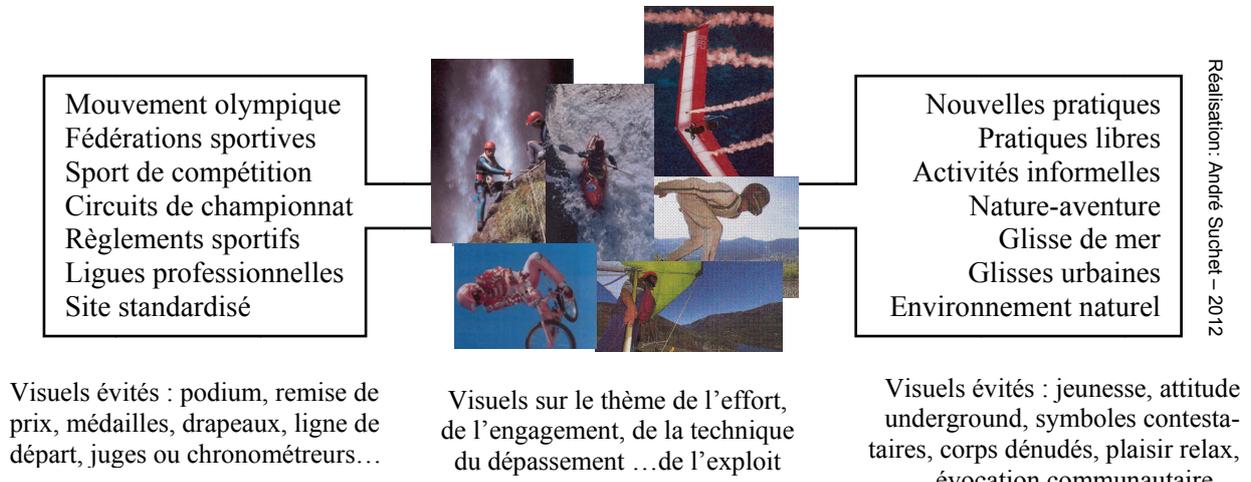


Figure 7. Le message visuel de l'iconographie des documents de présentation du projet Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme et des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

Aussi controversées que soient les premières compétitions dans les activités de nature ou de glisse urbaine (Gloria & Raspaud, 2006; Loret, 1995; Reynier, 1996; Beal, 1995; N. Midol & Broyer, 1995), l'évolution des réalités montre que l'idée d'un rapprochement entre compétitions olympiques et nouvelles pratiques n'était pas impossible. Pour rester dans le cadre infra cité (Claval, 2003), depuis la fin des années 1990, un effet de métissage culturel est advenu dans le champ des pratiques corporelles. Comme le théorise bien Jorand (2002, p. 278) : « Les contre-cultures se définissent négativement par rapport à des valeurs légitimes. [...] Mais le plus souvent, une contre-culture ne produit pas une culture alternative. Loin de s'opposer frontalement à la culture de référence et de l'affaiblir, elle contribue à la renouveler en l'intégrant. [...] En élargissant l'observation monographique à l'ensemble des sports, on constate l'absence de dichotomie entre les sports californiens et les sports classiques. Le mouvement initial, créateur des sports californiens, a disparu en tant que tel aujourd'hui [...] et beaucoup de ces activités organisent maintenant des compétitions. Conjointement, les valeurs dont il était porteur ont essaimé et influencé l'ensemble des pratiques sportives, [...] devenues plus ludiques, plus colorées ». Le VTT, clairement d'inspiration californienne puis diffusé en nature-aventure sous le nom de mountain bike avant de parvenir au statut de discipline olympique (Savre, 2009b) en est une bonne illustration.

Parvenir durablement à cette alliance en Pyrénées, avant qu'elle ne soit consommée dans l'ensemble du champ, aurait logiquement imposé les initiateurs de ce projet au tout devant de la scène internationale. L'un des bénévoles à l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure témoigne: « on avait le drapeau olympique, l'accord du CIO... c'est la seule com-

pétition reconnue par le CIO qu'il y a jamais eu de tous les nouveaux sports ». Une ambition partagée au sein de la structure Nouvelles Pyrénées et de l'AJPA. Interrogé par le magazine *Sport et Vie* au sujet de cette « olympiade de l'aventure », Maurice Dubarry, élu politique des Hautes-Pyrénées et vice-président des Jeux, affirme « il faut réussir les premiers »²¹⁹.

²¹⁹ Maurice Dubarry, 'Il faut réussir les premiers'... interview du co-président de l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et maire d'Aulon, *Sport et Vie*, n° 18, mai/juin 1993, p. 32-33.

1.3. Second niveau d'invention : une fixation territoriale de cette alliance sportive en Pyrénées

« L'idée de Marion c'était de relancer les Pyrénées en leader sur le marché du tourisme. [...] De classer les Alpes en destination ringarde, dépassée, comme nous (les Pyrénées) on l'est pour le thermalisme. De dire que le nouveau tourisme, le tourisme nature/aventure, jeune, branché freestyle, un peu écolo déjà... ça se passait en Pyrénées et nulle part ailleurs. Son truc: c'était un peu de mener le putsch des Pyrénées ».

Propos de Sandrine Valentie²²⁰

« C'était un projet très riche, très nouveau, très novateur... cette portée olympique en Pyrénées...c'était l'idée. [...] Un grand projet pour les Pyrénées ».

Propos de Michelle Laplagne²²¹

Au-delà du rapprochement entre olympisme et nouvelles pratiques de nature-aventure ou de glisse urbaine, il s'agit de fixer territorialement cette alliance en Pyrénées. Les Jeux doivent se dérouler en Pyrénées à un point différent de la chaîne tous les deux ans, un point frontalier entre la France et l'Espagne ou l'Andorre et toutes autres combinaisons possibles, y compris en jouant sur les limites politiques pour atteindre des zones moins connues comme l'enclave Llívia ou la ville frontière du Perthus. La charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure annonce directement « le massif pyrénéen comme ère d'élection pour l'aventure du troisième millénaire »²²². L'enjeu porte clairement sur un projet global de développement et de valorisation de la chaîne donnant suite « au charme maintenant désuet des stations thermales »²²³. L'un des rapports mentionne: « il s'agit de projeter les Pyrénées dans une actualité sportive fortement médiatisée susceptible de générer une nouvelle image de la chaîne »²²⁴. Les personnes qui entourent progressivement Jacques Marion (Yves Janvier, Jean-Pierre Monteil, Françoise Henry, Maurice Duchêne, Pierre-Yves Dallas, Brigitte Mauret, Jean-Louis Brunin) avec la création de l'association AJPA puis de la SARL Nouvelles Pyrénées, témoignent d'une réelle compréhension des dynamiques du tourisme exposées en première partie de ce travail et de l'opportunité stratégique offerte à la chaîne des Pyrénées au tournant des années 1980 et 1990 par le renouvellement des pratiques de sport et tourisme. Selon les témoignages « c'était devenu le think tank des Pyrénées »²²⁵.

L'éditorial du numéro de *Sport et Vie* consacré aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure annonce clairement l'intention des compétitions de s'inscrire dans l'histoire, et l'idée de saisir

²²⁰ Chargée de mission traductions France/Espagne au sein de Nouvelles Pyrénées, entretien 2009.

²²¹ Vice-présidente de la FFVL en 1993, entretien téléphonique 2011. Et voir aussi : Jean-Louis Amella, Ici, on veut marier le sport et la nature. Ce sera pour peu, les premiers Jeux Olympiques de la montagne (et du freestyle), *La Dépêche du Midi*, 4 février 1993.

²²² *Charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, (resp. de la rédaction : Jean-Pierre Monteil), p. 1.

²²³ Dossier non publié de l'AJPA, 1992, p. 1. Et voir aussi l'ensemble du rapport *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*. 1992. *Op. cit.* AJPA, *Concept des Jeux Pyrénéens de l'Aventure*. Rapport non publié, non daté.

²²⁴ Maurice Duchêne, *Document de travail. Bilan des 1^{ers} JPA. ... Quel avenir pour les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ?*, 1994, Rapport non publié de l'AJPA, p. 1.

²²⁵ Jean-Pierre Monteil, entretien 2007.

un nouveau cycle dans le champ des pratiques de sport et tourisme tel que théorisé au départ de ce travail.

« Il est tout à fait passionnant d'étudier l'évolution des sports à travers les siècles. Cela permet d'obtenir un tableau très réaliste des habitudes, des loisirs, des passions et finalement de la vie des gens aux différentes époques de l'histoire. Les jeux antiques, [...] les arènes romaines abritaient des spectacles d'une très grande cruauté. Les tournois du Moyen-âge perpétèrent la fascination pour les affrontements guerriers. La renaissance ouvrait, avec le jeu de paume, une ère des loisirs plus sophistiqués. Puis l'aristocratie de ce début de siècle marquait les premières orientations du sport moderne [...]. Et aujourd'hui ? Quels sont ceux, parmi nos loisirs, qui représentent le mieux notre manière de vivre ? Laisserons-nous aux générations futures les seules images de hooliganisme, de dopage et de fanatisme du record qui empoisonne les disciplines traditionnelles ? Ou serons-nous plus favorablement associés à l'émergence d'une kyrielle de nouveaux sports au parfum d'aventure, de nature et de liberté... l'histoire tranchera... mais libre à nous d'essayer de l'influencer. C'est pourquoi l'organisation, au mois de mai, des premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure nous paraît si importante.

Le magazine *Sport et Vie* a voulu s'associer à cette initiative en consacrant ce dossier à [...] cette compétition, ainsi qu'à la région qui, bien souvent, a vu naître ou se développer ces nouvelles activités : les Pyrénées »²²⁶.

L'article qui annonce les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 dans *Montagne Magazine* s'intitule « *Les Pyrénées entrent en jeu* »²²⁷. Un jeu de mots qui reflète la nouvelle ambition des Pyrénées dans le jeu de concurrence des destinations de nature et de montagne en France. On peut y lire des interviews de l'équipe d'organisation qui lance « J'en avais assez que les Pyrénées soient toujours à la traîne des Alpes, et il existait un domaine encore libre de droit : les sports d'aventure ! »²²⁸.

Plus encore que d'utiliser l'opportunité de cette évolution sportive pour valoriser l'image des Pyrénées, il s'agit de soutenir l'idée que « la nature et l'environnement de qualité en Pyrénées permettent, plus qu'ailleurs, la pratique de ces disciplines »²²⁹. Les discours annoncent clairement la volonté de concurrencer puis de surpasser les Alpes dans ce domaine. L'existence d'autres reliefs de montagne en France comme le Massif Central, le Jura ou les Vosges n'est pas mentionnée (ou écartée d'une simple allusion). Dans un rapport qui se prétend objectif, le directeur technique des épreuves note ainsi: « le massif pyrénéen apparaît comme une terre de prédilection pour ces sports »²³⁰. Au plan géographique, un mécanisme de fixation culturelle dans l'espace constitutif d'une invention territoriale est en jeu au même titre que les Alpes du Nord ont inventé puis contrôlé l'ascensionnisme, puis le ski de descente en station. Les élus politiques engagés dans le projet et les responsables de l'organisation annoncent par exemple:

²²⁶ Éditorial du dossier Jeux Pyrénéens de l'Aventure : Les nouveaux horizons du sport, *Sport et Vie*, 18, mai/juin 1993, p. 32.

²²⁷ Etienne Follet, Les Pyrénées entrent en jeu, *Montagnes Magazine*, mai 1993.

²²⁸ Interview de l'équipe d'organisation autour de Jacques Marion, et présentation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure dans Etienne Follet, Les Pyrénées entrent en jeu, *Montagnes Magazine*, mai 1993.

²²⁹ Jeux de l'Aventure. L'Olympisme sans contrainte, *Sud-Ouest*. 25 février 1993.

²³⁰ Maurice Duchêne, *Document de travail. Bilan des 1^{ers} JPA. ... Quel avenir pour les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ?*, 1994, Rapport non publié de l'AJPA, p. 1.

« En Pyrénées, il était temps que nous nous réveillions [...]; Que nous nous réveillions vis-à-vis de nos amis alpins. Il était temps de créer un très grand évènement »²³¹.

« Je crois que les Pyrénées vont être pour les années à venir le grand terrain de référence pour la pratique de ces nouveaux sports ». « Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure c'est un grand pari pour les Pyrénées, c'est pour les Pyrénées un formidable enjeu. C'est un symbole pour 1993, et c'est une nécessité pour l'économie pyrénéenne »²³².

L'intention de fixation territoriale porte indissociablement sur les nouvelles pratiques sportives et la compétition olympique, c'est-à-dire l'alliance stratégique définie par ce *Laboratoire de l'Olympisme* en Pyrénées. La chaîne transfrontalière bénéficie en Europe d'une légitimité territoriale dans le champ des nouvelles pratiques (cf. chap. 3.2. de la première partie), mais le porteur du projet doit aussi défendre la dimension olympique du territoire porteur. L'association AJPA et l'entreprise dirigée par Jacques Marion lancent donc à partir de 1992 une « stratégie de l'Olympisme en Pyrénées »²³³. Puis les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 s'accompagnent d'une éducation à l'olympisme en Pyrénées. Plus encore que le programme scientifique (un colloque sur le thème *sport et environnement* finalement annulé faute de budget) et culturel (concert, cycle de conférences, lecture de récits, expositions, chorale d'enfants, spectacle), qui sont des composantes relativement classiques d'un grand événement, *Les Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* tentent un transfert du capital symbolique des cinq anneaux sur le territoire. Une fois obtenu l'aval du CIO, le drapeau Olympique devient support d'activité dans la vallée d'Aure et dans une moindre mesure en Sobrarbe²³⁴. Faire passer le drapeau olympique dans des écoles (Document 6) est un signe fort.

²³¹ Maurice Dubarry interviewé par FR3 Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. *Estivales*, émission *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Présentée par Jean-François Bataille. Juillet 1992.

²³² Jacques Marion interviewé par FR3 Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. *Estivales*, puis au *Journal télévisé France 3 du 20 mai 1992*, édition régionale Midi-Pyrénées, France 3.

²³³ Thierry Dupuy, Raymond Springinsfeld, Jeux Pyrénéens de l'Aventure : un laboratoire de l'Olympisme. *La Nouvelle République des Pyrénées*, 17 mai 1993, page de une. Jeux Pyrénéens de l'Aventure : la volonté d'être un laboratoire de l'Olympisme. *La Lettre de l'économie du sport*, n° 200, 10 février 1993. Christian Carrère, Olympisme : Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. *L'Humanité*, 24 février 1993.

²³⁴ Les collégiens plantent le décor (un projet d'action éducative autour des Jeux Pyrénéens de l'Aventure), *La Dépêche du Midi*, 11 juin 1993. César, Espace, liberté, sensations... un cocktail détonant pour les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *Wapiti*, n° 74, mai 1993. Béatrice D'Irube, Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. *Le journal des enfants*, n° 437, 14 mai 1993. Sandrine Valentie, entretien 2009. Brigitte Mauret, entretien 2007.



Document 6. Photographie d'une séance d'activités scolaires autour du drapeau olympique et de celui des Jeux Pyrénéens de l'Aventure dans un établissement des Hautes-Pyrénées en 1993

Photographie: anonyme. Archive reproduite dans *La semaine des Pyrénées*, 15 janvier 2004.

La presse qui relate la présence du drapeau olympique en Pyrénées lance la formule de « Pyrénées Olympiques » (Planche documentaire 6) et selon l'une des stagiaires à l'organisation « l'idée c'était vraiment ça, faire des Pyrénées la destination olympique de l'aventure »²³⁵. La revue *Grands Espaces* intitule son article à ce sujet « Les Pyrénées, l'autre pays de l'Olympisme »²³⁶, mais le texte montre surtout qu'il s'agit d'élaborer le pays de « l'autre olympisme », le pays de cette alliance entre nature-aventure ou glisse urbaine et la compétition olympique.

²³⁵ Brigitte Mauret, entretien 2007.

²³⁶ Anonyme, Les Pyrénées, l'autre pays de l'Olympisme, *Grands Espaces*, n° 3, décembre 1992, p. 5.

Pyénées olympiques

Les Jeux Olympiques ont désormais une ribambelle de petits frères : le tout dernier se nomme "Jeux Pyrénéens de l'Aventure"; il verra le jour en mai prochain dans deux vallées de la chaîne, française et espagnole.

Le rayonnement de l'olympisme est tel que partout naissent des jeux inspirés de ce phénomène millénaire réactivé il y a cent ans, et dont le succès va croissant. On l'a constaté l'an dernier, tant à Albertville et à Barcelone.

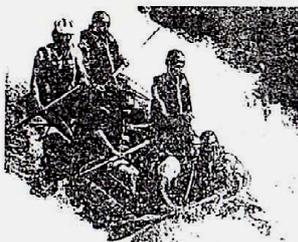
Les pays de l'Est avaient inventé les Spartakiades; mais on n'en finirait pas d'énumérer les petits frères des JO: auzigels tel ou tel jeu asiatiques, panaméricains, africains, jeux de la médecine. N'oublions pas les jeux méditerranéens qui se dérouleront en juin prochain en Langouedoc-Roussillon.

Au tour des Pyrénées

Les Pyrénées déjà bénéficiaires du phénomène barcelonnais vont s'ajouter à la famille Font-Romeu, du 15 au 19 mars prochain accueillera les Jeux Mondiaux des Journalistes.

Ce sera leur dixième anniversaire célébré sur les lieux mêmes où ils sont nés en 1983.

Mais les Pyrénées Centrales vont innover, cette année, avec les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. L'annonce officielle a été faite le 15 janvier au Conseil général des Hautes-Pyrénées. Abandonnant d'une préparation qui a commencé en 1988. Ils auront lieu dans deux mois et demi, du 15 au 23



Même s'il consiste à descendre des rapides, le rafting est un sport "qui monte". Et qui sera proposé aux J.P.A. sur le site d'Avignoul.

Aure et Sobrarbe

Deux vallées pyrénéennes au passé chargé d'histoire, lieux de passage anciens et encore plus depuis le creusement du tunnel de Bielsa, voilà bientôt vingt ans, ont mis en commun leurs idées, leurs efforts et leurs structures pour la réalisation de ces Jeux. Ce sont, d'une part, la Vallée d'Aure, dans les Hautes-Pyrénées, et d'autre part, la Vallée de Bielsa et

royaume menéval de Sobrarbe. Tous les amoureux des Pyrénées y connaissent bien la vallée de Pineta.

Une participation internationale

Pour cette manifestation, les Pyrénées draineront des athlètes d'une vingtaine de nations. Il y verra même des Canadiens, des Américains, des Russes et des Japonais.

Quinze disciplines sont ins-

crées pour la circonstance par Gérard : "Voyage aux Pyrénées". S'y confondent légende et conquête, chant, poème et texte, théâtre et danse. Le ballet "Ode aux Pyrénées" se place dans la dynamique des Jeux.

Enfin - culture aussi - la gastronomie sera présente grâce à un marché permanent qui "ouvra aux gourmands son éventail de couleurs, de parfums et de goûts".

Olympisme de demain

La grande majorité des sports inscrits au programme de ces Jeux attendent à la porte de l'Olympisme. "Ces premiers Jeux", dit un des parrains, N. Pailhou, apporteront leur contribution à la réflexion des responsables des programmes olympiques de l'avenir en attirant leur attention sur la richesse des disciplines de la montagne. "Magie du label olympique".

Mais surtout, dans l'esprit de l'Europe des Douze, la frontière pyrénéenne sera "utilisée" non comme une ligne de démarcation, mais comme un trait d'union. Ne dit-on pas des Pyrénées qu'elle sont d'abord une chaîne ?

III. - Le drapeau olympique flottera sur la vallée d'Aure

Le drapeau blanc orné des cinq anneaux olympiques sera hissé, du 15 au 23 mai, au-dessus de Saint-Lary et de la vallée d'Aure, au-dessus d'Ainsa et de la vallée du Sobrarbe. Le président du comité international olympique, Juan-Antonio Samaranch, vient d'en informer le président Maurice Dubarry dans une lettre reçue comme un cadeau des dieux au sein de l'équipe d'organisation, dans le château de Ségure.

Il faut dire que les présidents des comités nationaux de France, d'Espagne, d'Andorre et le président Jacques Roggé, président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Europe, faisaient passer le message depuis quelque temps.

Le Comité international olympique accorde son patronage aux 1^{ers} Jeux pyrénéens. Les raisons de ce soutien exceptionnel ne manquent pas. On pourrait, dans l'ordre, rappeler que les 1^{ers} Jeux pyrénéens de l'aventure sont la première grande manifestation sportive de caractère international à être organisée par deux pays : les Jeux pyrénéens permettront à des sports jusqu'ici peu connus d'être enfin découverts par le grand public et, qui sait, de s'approcher un petit peu plus d'une reconnaissance olympique.

Nelson Pailhou, le président du Comité olympique et sportif français, ne disait-il pas, il y a déjà deux ans, « que les Jeux pyrénéens de l'aventure préfiguraient les Jeux du troisième millénaire ». Mais au-delà, le patronage des Jeux pyrénéens de l'aventure par le Comité international olympique donne une crédibilité supplémentaire aux organisateurs. Et pour les côtoyer depuis quelques semaines, on peut ajouter que cette bonne nouvelle leur procurera l'énergie propre à renverser les montagnes. Ils seront prêts à 200% le 15 mai, à 15 heures, quand débutera la cérémonie d'ouverture. Et ils seront encore plus fiers quand il faudra remettre au vainqueur du combiné VTT la coupe du président du CIO, la coupe Juan-Antonio Samaranch. Décidément, les Jeux pyrénéens de l'aventure travaillent réellement dans le bon sens.

Planche documentaire 6. Articles de presse annonçant l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993.

Source : Extrait de *La Croix du Midi*, 26 février 1993 ; extrait de *La Dépêche du Midi*, 7 avril 1993.

Le contenu du dossier de *Laboratoire de l'Olympisme* comporte aussi l'idée de faire durer cette alliance stratégique en Pyrénées. Pour cela, une méthode singulière de composition du programme des activités en compétitions est imaginée. La logique est inverse à celle des Jeux d'été ou d'hiver. Les olympiades d'été, ou d'hiver, rassemblent des activités existantes sur une aire de diffusion suffisante, longuement réglementées, institutionnalisées et compétitives. À l'inverse, le projet des olympiades de Printemps matérialisé dans l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure s'intéresse aux activités nées en dehors du cadre institutionnel et envisage justement d'amorcer la sportivisation de ces pratiques, c'est-à-dire « la mise en limite » dans le temps et dans l'espace d'une activité physique au modèle sportif de compétition (Gay, 1997; Elias & Dunning, 1994; Parlebas, 1995, 1999). Le principe consiste même à ne pas conserver au sein des Jeux de Printemps ou des Jeux Pyrénéens de l'Aventure les activités ayant consommé leur assimilation au système sportif (par exemple le VTT, après 1996). À chaque nouvelle édition, la compétition se renouvellerait d'activités sportives émergentes. Comme le précise l'un des anciens responsables de l'organisation « ce serait aujourd'hui, ce ne serait pas funboard ou VTT... ce serait BASE-jump, kite surf, sauts en wingsuit, speed riding l'hiver... des trucs qui font peur... ou même tout simplement une épreuve de slackline au dessus du vide, ça, par exemple, c'est un truc tout simple qui monte »²³⁷. L'intérêt de cette démarche sur un plan socio-marketing est notable: elle permet de ne pas souffrir d'un vieillissement d'image en conservant intact son capital de lancement par renouvellement des publics, des secteurs marchands concernés et des supports média. Il s'agit d'établir un positionnement attractif au titre de rassemblement de la jeunesse et des nouveautés sportives. Parallèlement à

²³⁷ Pierre-Yves Dallas, entretien 2007.

une forte valorisation des Pyrénées, quelques formulations malveillantes envers les massifs alpins s'échappent : « boulevards à ski », « usines à touristes » « anciennes vallées industrielles [...] très renfermées, assez glauques »²³⁸, « vieil alpinisme classique »²³⁹. L'équipe réunie autour de Jacques Marion vise délibérément à renverser l'état des hiérarchies territoriales jusqu'alors défavorable aux Pyrénées.

1.4. Du développement local au plan global, quel projet pour le territoire ?

Le lancement d'une compétition internationale des sports d'aventure en Pyrénées est immédiatement perçu par l'ensemble des acteurs comme moyen de développement, mais il faut voir de quel développement. Effectivement, les liens entre sport, tourisme et développement ont fait l'objet de nombreuses études (Bessy, 2000; Tuppen & James, 1997; Mao, 2006; Burgan & Mules, 1992; Fayos-Sola, 1997; Clivaz & Marcelpoil, 2009), pas seulement au niveau économique (Bataillou & Schéou, 2007; Price, Moss & Williams, 1997; Godde, Price & Zimmerman, 2000; Corneloup, Bouhaouala, Vachée & Soulé, 2001; Violier, 2008), et en particulier dans le cas des grandes compétitions médiatisées (Augustin, 2008; Gumuchian, 1993; Barget & Gougnet, 2010; Maennig & Zimbalist, 2012; Chappellet, 2004; Obin & Corneloup, 2010; Suchet, 2008). La littérature relative aux festivals et à l'organisation de rassemblements culturels apporte aussi un point de vue particulièrement intéressant à ce sujet (Gravari-Barbas & Veschambre, 2005; Crozat & Fournier, 2005; Di Méo, 2001b). Il en ressort différentes stratégies de développement dans le temps et dans l'espace. Indépendamment des matérialités de l'organisation, de l'équipement des sites ou des retombées financières –étudiées par les économistes, les aménageurs, les urbanistes–, les auteurs de géographie sociale, notamment Gumuchian (1993), considèrent l'organisation Jeux Olympiques d'été ou d'hiver comme « une formidable machine à produire des images et construire des représentations du territoire ». Selon ces auteurs, la réussite d'un grand événement sportif se mesure à sa capacité d'avoir structuré une représentation cohérente à partir des multiples images produites. C'est-à-dire donner une cohérence à la profusion d'informations. Au plan théorique, on peut dès lors considérer différents niveaux d'effets :

À un premier niveau, Durand (2006, p. 69) montre comment un événementiel sportif génère une fréquentation sur le terrain en légitimant le site parmi les pratiquants de l'activité, en lui faisant acquérir « une réputation, une notoriété ». Cela reste néanmoins limité au registre sportif pour la discipline ou les disciplines concernées (un site de parapente, un circuit de Formule 1, les zones de plage du Mondial du Vent, les vagues du Lacanau Pro, etc.).

²³⁸ Référence à la basse vallée de la Romanche au Sud-est de Grenoble, et au passé de Saint-Jean-de-Maurienne ou de L'Argentière-la-Bessée.

²³⁹ Jean-Pierre Monteil, Jacques Marion, Brigitte Mauret, Pierre-Yves Dallas, entretiens 2007 et 2008. Ainsi que des passages d'interview télévisé pour *Estivales*, émission *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, de FR3 Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Présenté par Jean-François Bataille. Juillet 1992.

À un second niveau, l'ensemble d'une commune peut bénéficier d'un événementiel par le tourisme induit en devenant ou en se maintenant la destination de référence pour le champ ou le sous-champ concerné (au sens de la première partie de ce travail de thèse, c'est-à-dire les sports d'hiver dans les stations médiatisées lors des Jeux Olympiques 1992, l'ascensionnisme en vallée de Chamonix, tout comme cela pourrait être l'œnotourisme autour de Bordeaux sous l'effet des rassemblements à ce sujet, etc.). Il s'agit de positionner une ville et l'ensemble des sites autour d'elle dans le tourisme, ce que visait le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*. L'organisation itinérante tous les deux ans des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et de manifestations complémentaires devant permettre d'atteindre une valorisation complète de la chaîne dans le champ des nouvelles pratiques d'aventure et de nature.

Enfin, un troisième niveau qui ne semble pas concerner l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993, consiste pour un événement à participer de l'imagerie du lieu pour la société dans son ensemble. Au même titre que l'imagerie documentaire, industrielle, paysagère, scientifique, publicitaire, l'organisation d'une compétition sportive peut alimenter la représentation socialement partagée du territoire. Selon les disciplines sportives concernées, l'organisation d'une compétition majeure peut restituer l'idée d'un territoire des luxes mondains (golf, voile, cricket), celui de l'intégration « black blanc beur » (football, basket), la réussite entrepreneuriale et urbaine (Formule 1, moto de circuit), ou encore l'idée jeune d'un territoire alternatif (surf, skateboard). L'événement participe dès lors à une élaboration qui dépasse largement le cadre sportif ou touristique. À partir des écrits de Frémont (1987), Gummichian (1993, p. 62) montre comment les Jeux Olympiques de Grenoble en 1968 s'inscrivent directement dans la constitution d'une représentation patiemment construite tout au long du XX^{ème} siècle pour faire de Grenoble une ville de l'innovation, de la jeunesse au travail et de la haute performance technologique française. Encore plus largement, l'étude coordonnée par Dauncey & Hare (1999) estime que la coupe du monde de football 1998 en France a été une étape importante dans l'histoire du pays, son identité nationale et son rayonnement international.

Dans les faits, lors du montage des Jeux Pyrénéens de l'Aventure au début de l'année 1991, les organisateurs doivent s'entendre sur les modalités de participation aux épreuves, c'est-à-dire entre-ouvrir les compétitions à un grand nombre d'équipes (inscriptions payantes, repas tarifés), ou bien conserver uniquement pour chaque pays les compétiteurs sélectionnés par les championnats nationaux et des « têtes d'affiche » (sur le principe d'une invitation). Sur ce point, une étude minutieuse des arguments montre que derrière l'apparence d'une « simple question sportive », le débat concerne les stratégies d'utilisation des compétitions de sport nature/aventure en tant que moyen de développement territorial (Tableau 4). D'un côté, les arguments d'une compétition ouverte à un grand nombre d'équipes tournent autour d'une conception économique directe et immédiate (le prix des inscriptions, les dépenses des compétiteurs et de leur famille) - modèle A -, tandis que les défenseurs d'un strict élitisme sportif envisagent de développer une attractivité à long terme du territoire grâce à la construction d'une image et d'une symbolique particulière - modèle B -. C'est le cas du principe olympique dans l'organisation des Jeux d'hiver ou d'été.

Modèle A	Modèle B
Compétition ouverte à un grand nombre d'équipes. Inscriptions payantes, déplacement ou hébergement aux frais des participants. Appel à participation. Peu ou pas de spectateurs et d'auditeurs.	Strict élitisme sportif, pré-sélection. Participation sur invitation, « têtes d'affiche ». Système d'organisation « tous frais payés ». Spectateurs et auditeurs plus nombreux.
Conception économique directe et immédiate. <i>Retombées attendues</i> : prix des inscriptions, retombées induites par la venue des compétiteurs et soutien de leur famille. Faibles dépenses (proportionnellement à la taille de la manifestation), et retombées prévues assurées mais souvent modestes. Risques de déficits ou d'imprévus majeurs faibles.	Participation à la construction d'une image forte ou d'une symbolique particulière. Projet de territoire, développement d'une attractivité à long terme du territoire. <i>Retombées attendues</i> : mise en réseau professionnelle du territoire dans un secteur donné, retombées très spécifiques, image, prestige. Dépenses (parfois très importantes) sans retombées assurées ni forcément calculables.
<i>Exemples</i> : Cross et raids locaux. Grandes compétitions sportives de disciplines peu connues du grand public. Concours locaux en arts plastiques. Colloques et congrès scientifiques (pour majorité).	<i>Exemples</i> : Jeux Olympiques d'été ou d'hiver. Grandes compétitions ou matchs de football, rugby ou tennis. Festival de Cannes. Grands concerts et grandes expositions.

Réalisation : André Suchet – 2012

Tableau 4. Événements temporaires et développement territorial (formalisation par modèles d'orientation possibles)

À la suite de Gresser & Bessy (1999, p. 42), quasiment les seuls auteurs à mentionner cet aspect au sein d'une littérature pourtant abondante (Garel, 2003; AFITEP, 2000; Lewis, 2007; Gravari-Barbas & Veschambre, 2005; Desbordes & Falgoux, 2007; Gasparini, 2000; Bayle & Chantelat, 2007), on peut estimer que les deux grands modèles antithétiques d'orientation A et B formalisés ci-dessus structurent souvent les débats au moment du lancement d'un événement sportif, touristique mais aussi scientifique ou artistique (malgré le fait que d'autres modèles et notamment des solutions intermédiaires existent).

La position A se trouve initialement chez les responsables politiques qui financent les Jeux ou les acteurs du tourisme en vallée d'Aure. Pour les élus de Saint-Lary-Soulan une manifestation sportive ouverte à tous représente effectivement des retombées économiques directes et indirectes qui peuvent compenser rapidement leur investissement. Lors des premières présentations, le développement local reste pensé à « court terme ». À l'inverse, au sein de l'équipe Nouvelles Pyrénées qui développe le projet de *Laboratoire*, il s'agit d'utiliser le principe olympique et de « s'inscrire dans la durée ». Dans ce cas, le capital symbolique amassé est lié à l'importance des personnes dans le champ sportif, mais se trouve quasi-inversement proportionnel au nombre de celles-ci - modèle B -. Au cours des échanges l'idée de commencer par « un chemin intermédiaire à moindre investissement financier » est avancée, mais pour Jacques Marion, Maurice Duchêne et les institutions olympiques²⁴⁰ il s'agit de viser directement une valorisation mondiale du territoire Pyrénéen. Selon eux, « l'idée de dé-

²⁴⁰ Anonyme, Les Pyrénées, l'autre pays de l'Olympisme, *Grands Espaces*, n° 3, décembre 1992. Nelson Pailou, Courrier du 5 mars 1991 à l'intention de Jean Glavany. Et l'ensemble des documents-rapports produit par Nouvelles Pyrénées.

veloppement local ne peut se penser qu'à long terme [...] Il faut sortir les Pyrénées de la promotion à la petite semaine »²⁴¹. Loin des formalisations de la notion en économie (Pecqueur, 2000; Bensahel & Donsimoni, 1999), tous mobilisent le vocable de « développement local », quelle qu'en soit la définition.

« Heu... le développement local, justement c'est ce qu'on faisait, [...] C'est d'attirer des fonds, d'aller chercher... pour attirer localement, ...pour permettre des retombées sur les Pyrénées »²⁴².

« Marion, il faisait n'importe quoi ! Enfin... il voulait surtout faire de l'argent pour lui, pour ces grosses boîtes [référence au sponsoring, aux agences de communication et de commercialisation...]. Moi je voulais quelque chose de plus près des gens [...], que ça serve ...que ce soit du développement local »²⁴³.

Un entretien rétrospectif à ce sujet avec un consultant en tourisme²⁴⁴ n'est pas sans intérêt :

« Oui chacun avait sa définition du développement local, comme aujourd'hui le développement durable. À chaque fois, les gens te diront : *Le développement local, ou durable, ou ce que tu veux dans dix ans... c'est ce que je fais*. Le but c'est de vendre son montage ou de défendre sa politique pour un élu, c'est de la justification [...].

Attention, ça ne veut pas dire qu'ils n'y croient pas, je te dis pas ça. [...] Tu as beaucoup d'élus qui veulent bien faire, après t'en a qui répètent simplement une projection qu'ils ont appris, ou qu'ils ont vécu parce qu'ils ne connaissent pas autre chose... Tu en as d'autres, c'est des vendeurs de tapis, ils ont une ou deux maquettes en stock et ils te vendaient invariablement, à la chaîne, la même camelote... [La personne évoque différentes réalisations d'aménagements en stations de ski sur la période 1980-2000]. Tu as de tout au départ [...] Mais ensuite, c'est toujours de la justification ».

L'opposition de départ entre ces deux visions pourtant dissipée – modèle A et modèle B –, ce même débat ressurgit lors des phases de tension 1991 au sein de l'organisation des Jeux (Tableau 6 du chapitre 3.1.3.). Il faut attendre 1992 pour que l'ambition de porter les Jeux Pyrénéens de l'Aventure à l'échelle globale s'impose définitivement. Les acteurs partagent dès lors une ambition olympique internationale dans l'intention d'un développement à long terme des vallées pyrénéennes en accord avec le modèle B. Au final, ce lancement local d'un projet global matérialise assez fidèlement la formule *Think globally, act locally*.

Par contre la dimension transfrontalière est plus tardive et ne vient pas de Jacques Marion, ni de l'équipe autour de lui, mais plutôt des organismes auxquels il présente les dossiers entre 1988 et 1990, notamment la DATAR en accord avec la MOPU.

²⁴¹ Maurice Duchêne interviewé par Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure, On se bat pour le développement local !, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 22 janvier 1993.

²⁴² Jacques Marion, entretien 2007. La relance introduisait le terme de développement local par une question neutre « Et par rapport à un développement local... ».

²⁴³ Carole Pellarrey, entretien 2007.

²⁴⁴ Consultant-expert en tourisme, souhaite garder l'anonymat, entretien 2008. Sa période d'activité se situe entre 1980 et 2004.

1.5. Une redéfinition en force du pyrénéisme

À la suite de différentes formulations suivant les dossiers entre 1988 et 1990, la charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure²⁴⁵ formalise les intentions : le symbole des Jeux Pyrénéens de l'Aventure est constitué d'une flamme composée de trois langues : bleue, rouge et jaune qui représentent les couleurs des trois pays de l'espace pyrénéen, la France, l'Espagne et l'Andorre, avec le rouge comme couleur commune. Le drapeau des Jeux Pyrénéens de l'Aventure est à fond blanc et comporte en son centre l'emblème des Jeux Pyrénéens de l'Aventure (voir Document 11 et Document 6). La devise de ce pyrénéisme des Jeux est « l'air, l'eau, la terre : l'espoir de l'homme ». Les documents racontent un mélange de protocole olympique et de légendes pyrénéennes. Un vase particulier, dont la symbolique est conciliée dans la charte, est prévu pour les cérémonies d'ouverture et de clôture :

« Article 5.1 : Le vase de pyrène est le vase dans lequel est prélevée l'eau des Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Cette eau, symbole du sang de la terre pyrénéenne, sera prélevée au sein de la grande cascade de Gavarnie, cœur géographique des Pyrénées. [...] Elle retournera symboliquement à la terre lors de la clôture de chaque édition des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.

Article 5.2 : Le Comité d'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure détient tous les droits quels qu'ils soient, se rapportant à l'utilisation du vase de Pyrène ou d'autres récipients le figurant. Le logo représentant le vase de pyrène est la propriété exclusive de l'association AJPA et ne peut être utilisé sans l'autorisation de cette dernière »²⁴⁶.

La communication faite autour des Jeux et du lancement d'un Olympisme des nouvelles pratiques en Pyrénées utilise à partir de 1991 le vocable de pyrénéisme ou parfois de nouveau pyrénéisme. La charte 1993 annonce ainsi : « Le concept des Jeux Pyrénéens de l'Aventure est indissolublement lié à l'idéal du pyrénéisme qu'il fait entièrement sien »²⁴⁷, et l'un des communiqués affirme « comme l'alpinisme est né de l'exploration systématique des plus hauts sommets du massif alpin, le pyrénéisme s'impose aujourd'hui pour décrire un nouveau mouvement sportif issu d'un besoin d'air pur et de liberté »²⁴⁸. Au fur et à mesure, le pyrénéisme devient l'intitulé de cette alliance définie par Jacques Marion (Figure 6). L'initiative vient de ce dernier, mais aussi de l'ensemble des personnes autour de lui au sein de la structure Nouvelles Pyrénées, notamment Bernard Dupecher, Mireille Laspalles, Michel Slivsek et Jean-Pierre Monteil.

²⁴⁵ *Charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, (resp. de la rédaction : Jean-Pierre Monteil), p. 8.

²⁴⁶ *Idem*, p. 9.

²⁴⁷ *Ibidem*, p. 1. Et voir aussi: AJPA, *Le concept des Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Rapport non publié, 1990.

²⁴⁸ Les Pyrénées, la chaîne de la liberté, *Sport et Vie*, 18, mai/juin 1993, p. 46.



MERCREDI 10 FÉVRIER 1993 ★ 47^e ANNÉE — N°

Le nouveau pyrénéisme

Les Jeux pyrénéens de l'aventure, en mai, permettront de recenser les sports de montagne... et quelques autres.

PYRÉNÉISME. Pendant longtemps — aujourd'hui encore —, l'expression a tenté de concurrencer « alpinisme ». On pratique l'alpinisme dans l'Himalaya, les Rocheuses, les Andes, voire le Kilimandjaro, mais dans la chaîne des Pyrénées, nuance...

Ce particularisme, ce goût de l'autonomie, ce désir de se distinguer, qui ont sauvé au massif frontière entre l'Espagne et la France sa fonction éponyme, ses riverains ont décidé de l'asseoir par l'organisation des Jeux pyrénéens de l'aventure.

L'idée ? Utiliser dans l'esprit de l'Europe unie la chaîne pyrénéenne non point comme une barrière, mais bien comme un trait d'union entre les régions limitrophes : Huesca et Aragon au sud, Midi-Pyrénées au nord.

Régions chargées d'organiser une compétition multisportive internationale, quinze disciplines étant disputées et vingt nations aussi éloignées parfois que le Canada, les États-Unis, la Russie, le Japon, participant à la fête.

Selon les organisateurs, cette grande manifestation, qui se tiendra du 15 au 23 mai dans la vallée d'Aure (Hautes-Pyrénées) et le petit pays de Sobrarbe (Huesca), aidera à définir et à dévoiler les potentiels d'un « nouveau pyrénéisme ».

Aux épreuves strictement montagnardes (escalade, descente de canyons, spéléologie, vélo tout-terrain, course en montagne) sont adjointes en effet des épreuves aériennes (parachutisme, vol à voile, deltaplane, parapente), en eaux vives (kayak, rafting, nage en eaux vives) et de freestyle (BMX ou si l'on préfère, bi-cross, patinage de course, skateboard). Le tout inclus entre une cérémonie d'ouverture et une cérémonie de... vous avez compris : comme aux Jeux Olympiques.

D'ailleurs, les Jeux pyrénéens de l'aventure, par ailleurs par les comités olympiques français et espagnol, ont obtenu l'inction pontificale de Juan Antonio Samaranch et revendiquent d'être inclus dans un programme olympique du troisième millénaire. Mais ceci est une autre histoire...

Eric LAHMY

Document 7. Article de presse relatif au pyrénéisme formulé autour de Jacques Marion

Source : extrait du journal *l'Équipe*, 10 février 1993.

Mais le pyrénéisme existe déjà, et ne correspond aucunement à cet olympisme des nouvelles pratiques (chapitre 2.4. de la première partie). Les documents tentent une redéfinition en force de cette notion. Olympisme, nouveauté de l'aventure mais aussi urbanité alternative, préoccupations environnementales, racines transfrontalières et légendes des Pyrénées... le mélange argumentaire est parfois immodéré. Premier exemple, un article du magazine *Sport et Vie* déjà mentionné, dont le contenu emprunte au dossier de presse officiel des Jeux²⁴⁹. Extrait :

« Les Pyrénées, la chaîne de la liberté.

L'histoire sportive des Pyrénées débute il y a 350 millions d'années. Montagnes et volcans se livraient à l'époque à une lutte grandiose. Leurs exploits ne se mesuraient pas en centièmes de secondes, mais en millions d'années, et une planète boursouflée servait à la fois d'enjeu à leurs prétentions et de théâtre à leurs affrontements. [...]

Côté français, pâturages, forêts et pistes de ski... tandis que les plateaux espagnols brillent sous le soleil. [...] Les cols joignant les deux pays étaient des lieux de passages fréquentés où promeneurs, clandestins, marchands et pèlerins se croisaient. Puis, après la guerre, la formidable popularisation de l'automobile transforma un peu les habitudes de voyages. [...]

VTT, randonnée, escalade, rafting, spéléologie... c'est ici également qu'est né, il y a une vingtaine d'années, le canyoning, une discipline qui consiste à dévaler le cours des rivières [...]. Certains d'entre vous s'étonnent sans doute de la présence de canyons en Espagne, alors qu'on

²⁴⁹ AJPA, *Dossier de presse*, novembre 1992, version française.

les pensait sous le soleil américain. Mais qu'ils sachent que le nom même de *canyon* provient de l'ancien espagnol *cañon* et fut anglicisé aux États-Unis avant de revenir dans nos pays. [...] Les replis caverneux et les pitons rocheux de cette région pyrénéenne ne furent pas seuls à inspirer les touristes en quête d'aventure. Le ciel incroyablement pur fut lui aussi pris d'assaut par des essaims de voltigeurs armés d'une aile delta ou d'un simple parachute à la recherche d'une thermique et d'un lieu d'atterrissage. Bref, le décor sauvage et totalement intact de la région inspira une nouvelle génération de sportifs animés d'un sentiment curieux mêlé d'audace, de fascination et d'ouverture... le pyrénéisme »²⁵⁰.

Le texte délivre un message simple, pour ne pas dire simpliste, dont certaines formules « sous le soleil », « ciel incroyablement pur » rappellent « l'air profondément bon » du climatisme, ou l'eau « incontestablement vertueuse » du thermalisme, ce que Chadeaud (1988) nomme le mythe fondateur d'un produit touristique. À la suite d'un effet littéraire qui recherche dans la tectonique et la géologie une ancienneté sportive des Pyrénées, l'article défend manifestement l'espace transfrontalier pyrénéen en lieu de naissance du renouvellement sportif. L'argumentation mobilise le cas du canyoning (dont l'émergence remonte effectivement à la fin des années 1970 en Sierra de Guara) pour démentir l'origine californienne pourtant attestée au plan géographique ou culturel de tout un ensemble d'autres activités VTT, surf, delta-plane, parapente, escalade (Pociello, 1995; Loret, 1995; Savre, Saint-Martin & Terret, 2007; Jorand, 2000b). Erreurs terminologiques ou factuelles et emphase dans le style complètent la supercherie. Autre exemple, un document ronéotypé relativement conséquent établi par l'AJPA sous de titre *Le pyrénéisme*. Extrait :

« Chapitre 1 : Naissance du pyrénéisme

C'est avec la fin du XVIII^{ème} siècle que l'on entend parler de pyrénéisme par similitude avec alpinisme, l'une et l'autre de ces activités consistant à gravir les montagnes pour mieux en cerner la géographie et les rendre si possible plus accessibles aux hommes. [...] On retiendra le nom de Ramond de Carbonnières, [...] Le romantisme s'empare des Pyrénées au XIX^{ème} siècle [...] Les écrivains ne furent pas en reste avec Victor Hugo, Gérard de Nerval, George Sand ou Francis Jammes pour chanter la beauté sauvage de ces montagne enchantées ».

« Chapitre 3 : Pyrénéisme d'aujourd'hui.

Les Pyrénées ont eu beaucoup de chance par rapport aux Alpes [...]. Leur configuration géographique alliée au caractère réservé de leurs habitants a permis une pénétration touristique raisonnable parce que souvent motivée par des sentiments esthétiques ou au moins de recherche d'harmonie et de joie saine. [...]

Le pyrénéisme pourrait être qualifié par une volonté de continuer une telle préservation des richesses du massif [...] et à en assurer le développement économique et culturel »²⁵¹.

Seconde illustration de la même rhétorique, le texte relève à juste titre, la dimension géographique du pyrénéisme de la première époque mais accorde à cette géographie l'intention de « rendre les Pyrénées [...] plus accessibles aux hommes » ce qui permet d'annoncer continuité lorsqu'il s'agit « d'assurer le développement économique et culturel ». Le développement d'un olympisme des nouvelles activités sportives en Pyrénées n'est pas introduit comme étant un changement vis-à-vis de l'histoire. À la suite de Ramond de Carbonnières, de Vincent de Chausenque et des membres de la Pléiade imaginée par Henri Béraldi, adviendrait le « pyréné-

²⁵⁰ Les Pyrénées, la chaîne de la liberté, *Sport et Vie*, 18, mai/juin 1993, p. 46-47.

²⁵¹ *Le pyrénéisme*, AJPA, document ronéotypé, 1993, notamment p. 2 et 4.

néisme d'aujourd'hui ». Le passage affirmant « une pénétration touristique raisonnable parce que souvent motivée par des sentiments esthétiques ou au moins de recherche d'harmonie et de joie saine » tente une comparaison implicite. À travers les adjectifs utilisés, la lecture appelle le lecteur à imaginer dans les Alpes « une pénétration déraisonnable, des sentiments inesthétiques et des peines malsaines ». Par contre, l'époque intermédiaire est passée sous silence, notamment les ascensions des frères Raviers, de Patrice de Bellefon ou de Robert Ollivier. Il faut dire qu'entre Patrice de Bellefon et Jacques Marion, une certaine concurrence joue sur le terrain ; et ce pyrénéisme renouvelé fait débat.

Dans l'idée de suivre une possible filiation avec le thermalisme et l'invention de la force hydromotrice dite houille blanche par un ingénieur des Pyrénées Aristide Bergès, la charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure²⁵² donne l'eau en symbole des Jeux. Les quelques photographies de paysage montrent des cascades, et l'invention affirmée du canyoning rapportée dans les documents resitue encore les Pyrénées en tant que « pays des eaux ».

Pour les uns, ce pyrénéisme représente « un grossier détournement historique », et une tentative de vocabulaire « totalement ridicule »²⁵³, tandis qu'un ouvrage récent et laudatif estime favorablement cette redéfinition : « Suivons Jacques Marion, il a une conception du pyrénéisme bien à lui. Il milite pour un pyrénéisme régénéré, plus adapté selon lui au XXI^{ème} siècle. Il faut être plus imaginaire, plus inventif. Il faut sortir des carcans habituels, [...] savoir écouter les jeunes. Il est de ceux qui souffrent d'un manque de reconnaissance des Pyrénées par rapport aux Alpes. Pour cette raison, il milite pour une vision moderne du pyrénéisme, pour pouvoir s'identifier différemment »²⁵⁴.

1.6. D'un projet pour le territoire à l'ambition d'un nouveau projet de territoire pour les Pyrénées

Pour étudier le renversement, ou du moins l'évolution des hiérarchies territoriales voulues par les acteurs de ce projet *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*, il convient d'étudier la délimitation du territoire considéré. Quel est cet espace valorisé ? Quelle définition des Pyrénées porte Jacques Marion ?

Dès l'annonce du projet, la requalification du pyrénéisme historiquement défini ne vise pas seulement l'actualisation des pratiques pyrénéennes, Jacques Marion envisage aussi une refonte du projet de territoire pyrénéiste. Il souhaite élargir « l'image des Pyrénées [...] trop réduite à ce qu'elle offre de pareil aux Alpes »²⁵⁵. Jean-Pierre Monteil, au nom de Jacques Marion et de l'AJPA, résume « les Pyrénées, ce n'est pas que de la haute-montagne. L'idée, c'était de montrer autre chose »²⁵⁶. Selon Pierre-Yves Dallas : « L'idée de Marion consistait à valoriser ce que nous avons, plutôt que de chercher à combler ce qui nous manque

²⁵² *Charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, (resp. de la rédaction : Jean-Pierre Monteil).

²⁵³ Patrice de Bellefon, entretien 2010.

²⁵⁴ Ivan et Boris Thomas, *Ansabère, un siècle de conquêtes*. Oloron-Sainte-Marie : Monhélios, 2010, p. 410.

²⁵⁵ Jacques Marion, entretien 2008. Et le dossier Jacques Marion & Françoise Henry, *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Toulouse, juin 1989.

²⁵⁶ Jean-Pierre Monteil, entretien 2007.

pour ressembler aux Alpes »²⁵⁷. Selon eux, les responsables sportifs et les acteurs du tourisme participent à construire un territoire pyrénéen par sélection dans l'espace concret des points de similarités au territoire des Alpes du Nord historiquement défini (sommets rocheux, neige, altitude...), plutôt que d'élaborer un découpage différent (moyenne montagne, sierras désertiques, vasques d'eau et canyons, végétation méditerranéenne, côte rocheuse, falaises océaniques...). *Les Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* veulent modifier cela.

Le choix des activités sportives du programme offre un indicateur pertinent à ce sujet (Tableau 3 ; Tableau 5). Les documents portent évidemment sur l'escalade, le mountain bike devenu VTT, le deltaplane, le parapente, le canyoning, le kayak, l'hydrospeed ou nage en eaux vives, le rafting mais puisent aussi dans d'autres familles. Les activités de mer, dont le surf et le funboard ne se positionnent pas dans un projet montagne tel que défini par et pour les Alpes du Nord. D'ailleurs, quasiment aucun des documents du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*, n'utilisent le mot « montagne »²⁵⁸ et encore moins « haute montagne »²⁵⁹, à chaque fois la référence est faite seulement et directement aux Pyrénées. Un document intitulé *L'environnement culturel des sites*²⁶⁰ tente aussi d'établir un lien avec le patrimoine pyrénéen. Les Pyrénées sont mobilisées dans leur relief mais aussi dans leur environnement littoral et leur urbanité. Au sujet du BMX, skateboard, roller... Jacques Marion ne tarit pas d'éloges pour les villes de Toulouse, Pau ou Barcelone. Selon un des anciens participants « le skate à Barcelone, c'est une vraie image, c'est une image forte »²⁶¹.

Autre activité dont la présence surprend, la spéléologie. Celle-ci n'est pas nouvelle, et ne correspond pas à la mouvance nature/aventure des années 1990 (Lacroix, 1991; Augustin, 1990; Jamet, 1991). Il s'agit d'une pratique comparable à l'ascensionnisme, inventée à la fin du XIX^{ème}/début du XX^{ème} siècle (Schut, 2007a), mais dont le champ de référence n'est pas dominé par les Alpes du Nord. La spéléologie représente un domaine de compétence pyrénéen, voire même l'activité parangon d'une concurrence entre ces deux chaînes²⁶². Comme le résume Guy Quer « non, la spéléo, ce n'est pas une nouvelle pratique, pas du tout même. [...] Mais là, c'était en tant que discipline pyrénéenne. C'était un peu la revanche sur les Alpes, c'était ça aussi l'esprit »²⁶³. Sachant également que le porteur du projet, Jacques Marion, et le directeur technique des Jeux Pyrénéens de l'Aventure, Maurice Duchêne, se trouvent être spéléologues.

²⁵⁷ Pierre-Yves Dallas, entretien 2007.

²⁵⁸ Recherche systématique des occurrences du mot « montagne » par méthode manuelle simple (Bardin, 2003). Résultat : 32 occurrences / 49 000 mots estimés, soit 0,06 % des mots d'une phrase.

²⁵⁹ Résultat : 2 occurrences de « haute montagne » / 49 000 mots estimés, soit 0,004 % des mots d'une phrase.

²⁶⁰ AJPA, *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure et l'environnement culturel de sites*, Rapport non publié, 1993.

²⁶¹ Rodrigo Muñoz Saez, entretien traduit de l'espagnol 2010. Au sujet des relations entre la montagne pyrénéenne et les centres urbains Pau, Barcelone, Perpignan, Saragosse, Toulouse, on se réfère aux études de Chade-faud (1988), Bourguet, Moreux & Piolle (1992), mais aussi Mancebo (1999) et Briffaud (1994).

²⁶² Dans les années 1950, les groupes de spéléologues des deux chaînes se livrent à une concurrence médiatisée pour le « record du monde de profondeur », notamment la descente de la Pierre Saint Martin dans les Pyrénées contre celle du Gouffre Berger dans les Alpes qui totalisent alternativement les plus grandes profondeurs atteintes en mobilisant la presse grand public (Schut, 2007).

²⁶³ Guy Quer, entretien 2007.

BMX, roller/patinage de course, skateboard.	Nouvelles pratique urbaines
benji, cascade de glace, surf des neiges, monoski, mountain bike/VTT, trail/course en montagne, escalade, canyoning, rafting, hydrospeed/nage en eaux vives, kayak*, deltaplane, parapente, parachutisme en sky surf.	Nouvelles pratiques natures-aventure montagne.
Surf, funboard, ski nautique.	Nouvelles pratiques de mer.
Spéléologie.	Pratiques déjà instituées mais connues pour entretenir une rivalité Alpes/Pyrénées.
Voile, raid équestre, course d'orientation, ski de randonnée nordique**, raquettes à neige, mushing/traineaux à chiens.	Pratiques anciennes ou déjà instituées mais faiblement répandues dans les Alpes du Nord occidentales et susceptibles de se transformer en compétence pyrénéenne.
Land sailing/char à voile, golf, gliding/vol à voile.	Pratiques mentionnées « pour test » (sans suite effective)

Réalisation : André Suchet – 2012

Tableau 5. Catégorisation des activités mentionnées dans l'un ou l'autre des documents du projet Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme

* La navigation en canoë-kayak n'est pas récente, elle remonte aux Inuits dans le Grand Nord, mais l'activité sportive et touristique telle que diffusée à partir des années 1970 dans le sud de la France participe bien à la révolution des nouvelles pratiques (Lapierre, 1981; Pociello, 1995; Loret, 1995).

** Le ski de randonnée se trouve mentionné dans sa version nordique plutôt que alpine, la différence étant pour un pratiquant « que l'on ne fait pas une montée puis une descente (ski de randonnée alpin), mais une succession de petites montées et petites descentes »²⁶⁴.

Sources : Sources : Jacques Marion, 1988, *1^{er} Jeux Olympiques de Printemps*. Dossier non publié. Jacques Marion, 1992, *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme*. Rapport de Nouvelles Pyrénées. Jacques Marion, *Les Pyrénées : Le laboratoire de l'olympisme, 10 ans de communication événementielle pour les Pyrénées*. Rapport de Nouvelles Pyrénées. Jacques Marion, 1992, *1^{er} Jeux pyrénéens d'hiver*. Rapport de Nouvelles Pyrénées. Jacques Marion & Bernard Dupecher, *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Étude d'opportunité. (Phase 1)*. Rapport non publié de l'AJPA, novembre 1990.

Sur le plan hivernal, les activités sont : soit nouvelles (cascade de glace, surf des neiges), soit positionnées à l'inverse des pratiques territorialement attachées aux Alpes du Nord (ski de randonnée nordique, raquette, mushing). Enfin, le vol à voile peut également surprendre mais rejoint l'idée d'aventure des années 1990 plus proche du motorisé que la période fun des années 1980. Le Paris-Dakar, ou les émissions de Nicolas Hulot transporté par hélicoptère servent de modèle. Selon un des responsables d'épreuves au sein de l'organisation des Jeux « oui, le vol à voile, ça peut surprendre, ou le BMX, le skate... tout ça. Maurice Duchêne il était contre... Mais l'idée de Marion ce n'était pas tant de serrer une image montagne, c'était l'idée d'aventure, de nouveautés sportives en Pyrénées. En fait sur les sports il était hyper ouvert. Tu lui aurais dit : tiens y'a ça, c'est nouveau, c'est pas aux Jeux Olympiques, il t'aurait dit, trouve moi les 10 meilleurs mondiaux, on les invite... et il voulait en

²⁶⁴ www.skipass.com/forums/divers/tests/sujet-63654.html

changer, renouveler à chaque édition, faire une sorte de rendez-vous des nouveautés »²⁶⁵. Et pour une autre personne de l'organisation, « Bon de toutes façons pourvu que ça remue, c'était aussi un sacré défi une compétition de spéléo, ça été la révolution, c'est la seule compétition internationale qu'il y a jamais eu en spéléo ! »²⁶⁶. Dans sa composition, le programme tente d'asseoir une emprise large dans le champ sportif.

En fait, au-delà d'un projet pour le territoire (c'est-à-dire pour une vallée, pour une station de ski ou pour tout autre espace déjà délimité), Jacques Marion propose un véritable projet de territoire à l'échelle de l'espace transfrontalier pyrénéen. Il ne s'agit pas d'une forme d'intercommunalité, ni d'un parc naturel ou d'une eurorégion, mais d'un projet de territoire thématique autour du sport et du tourisme²⁶⁷. La rotation des compétitions sportives entre les différentes vallées en France, en Espagne et en Andorre devant permettre un développement d'ensemble de la chaîne plutôt qu'un projet de territoire ayant pour centre une ville ou un massif en particulier. Dans l'équipe constituée progressivement de Yves Janvier, Jean-Pierre Monteil, Françoise Henry, Maurice Duchêne, Pierre-Yves Dallas, Bernard Dupecher, Brigitte Mauret, Marie-José Grau, Sandrine Valentie, Jean-Louis Brunin, tous affirment la même ambition. Le discours de ces acteurs dessine une sorte d'équation-logique : nouvelle délimitation + nouvelle définition = (re)valorisation des Pyrénées. L'un des premiers dossiers rédigé par Jacques Marion et Françoise Henry en 1989 en atteste particulièrement²⁶⁸. Dans ce document relativement conséquent intitulé *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, le porteur du projet développe « les principaux axes du développement touristique pyrénéen », « La concurrence des Alpes » et pose la question « existe-t-il une entité Pyrénéenne ? ». Autant de questions géographiques (Despin, 2003; Milian, 2004; Bartczak & Rage, 2003; Velasco-Graciet, 1998; Di Méo & Buléon, 2005), sur lesquelles *Les Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* tentent de défendre une position.

Dans le même sens, Maurice Duchêne élabore un projet national décentralisé de formation professionnelle aux nouveaux métiers de la montagne²⁶⁹. À la fois plus polyvalent et plus commercial, les maquettes de diplômes de ce projet tentent de coller au plus proche des attentes du marché sur le secteur des centres de vacances et des bases de loisirs. Il s'agit de « favoriser le développement local », mais surtout de « faire des Pyrénées l'espace de formation aux nouveaux métiers du sport et du tourisme »²⁷⁰. Le rapport prévoit une école de formation basée dans les Pyrénées dont les contenus d'enseignement avantageraient clairement les

²⁶⁵ Jean-Jacques Lafontaine, entretien téléphonique 2008.

²⁶⁶ Guy Quer, entretien 2007.

²⁶⁷ Aussi insatisfaisante que soient les tentatives de classement des projets de territoire Lajarge (2000, p. 57) et d'autres auteurs s'accordent sur l'existence de situations à polarisation unique (le modèle de la ville moyenne avec son bassin), de dominantes thématiques ou encore de situations reposant sur une cohérence interne par rapport à une mise en réseau externe.

²⁶⁸ Jacques Marion, entretien 2008. Et le dossier Jacques Marion & Françoise Henry, *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Toulouse, juin 1989.

²⁶⁹ Maurice Duchêne, *Document de travail. Bilan des 1^{ers} JPA. ... Quel avenir pour les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ?*, 1994, Rapport non publié de l'AJPA. Le paragraphe correspond vraisemblablement à une retranscription d'un rapport antérieur.

²⁷⁰ Maurice Duchêne, *Document de travail. Bilan des 1^{ers} JPA. ... Quel avenir pour les eux Pyrénéens de l'Aventure ?*, 1994, Rapport non publié de l'AJPA, p. 3. Également Maurice Duchêne, entretien 2007.

massifs pyrénéens, et permettraient de modifier les sites d'apprentissage, donc au final les sites de référence d'un corps professionnel, c'est-à-dire tout l'inverse de l'ENSA en vallée de Chamonix.

En résumé, les concepteurs de ce programme sportif et touristique ne perçoivent pas les Pyrénées à l'aune des catégories de pensée et des outils intellectuels venus des Alpes du Nord –tels que semblent l'avoir fait des pyrénéistes du siècle précédent (*cf.* Chapitre 2.4.1. de la première partie et Broc, 1969; Chadefaud, 1988; Briffaud, 1994) et tels que semblent encore le faire certains acteurs (Planche documentaire 8). L'équipe de Jacques Marion étudie les particularités des Pyrénées pour en faire des ressources territoriales au travers d'un projet (au sens de Gumuchian & Pecqueur, 2004). Jacques Marion ne le formule pas autrement lorsqu'il affirme dans la presse « À nous d'inventer les Pyrénées » (Planche documentaire 7) et le nom de la structure qu'il dirige pour conduire l'organisation des compétitions sportives de nature 1993 s'intitule explicitement : Nouvelles Pyrénées. Il s'agit bien de refondre le contenu du territoire pyrénéen historiquement constitué pour en fixer une nouvelle définition et lancer à son avantage un sous-champ intermédiaire entre tourisme et sport (*cf.* introduction théorique de la première partie).



Planche documentaire 8. Images télévisées des Pyrénées au cours d'émission sur le thème des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993.

Image de gauche : Émission *Vent Sud*, sujet : *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993*. Présenté par Jean-François Bataille. France 3. Jeudi 7 mai 1992. Durant les 5 min 24 que dure le sujet : 2 min 48 secondes se déroulent sur le plateau de télévision et 2 min 36 sont réservée à un survol paysager de la haute montagne des Pyrénées centrales. Aucune autre image n'est présentée (alors même que les compétitions en escalade, BMX, canyoning, vol libre sont justement définies par le présentateur comme étant « remarquablement télégéniques »). Image de droite : Émission *Estivales*, titrée *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, présentée par Jean-François Bataille. France 3 Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Juillet 1992. Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure occupent 36 min de l'émission (sujet principal). Différentes vues d'activités (rafting, VTT, vol libre canyoning) ou de nature sont utilisées mais le choix des paysages reste néanmoins prisonnier de la définition alpine du territoire pyrénéen (vue aérienne des stations de ski, neige, rocher d'altitude). De plus, indépendamment du journaliste et des interviews très pertinentes, le commentaire de fond du reportage laisse transparaître encore des références alpines. Source: Archives audiovisuelles France 3/ France 3 Sud, 1992.

2. Les premières actions du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme*

Avant d'aborder l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et de ses annexes scientifiques ou culturelles²⁷¹, d'autres composantes du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme* méritent une certaine attention. Il s'agit d'opérations environnementales pour le nettoyage de sites naturels en Pyrénées, d'une initiative d'éducation à l'olympisme dans les vallées concernées (liste des sous-projets en Tableau 3), mais surtout du soutien à l'organisation de compétitions sportives des sports d'aventure et de nature en Pyrénées.

Cela donne aussi l'occasion d'étudier l'implication des fédérations sportives et des pratiquants de terrain adeptes des activités concernées. On peut déterminer ainsi des fédérations qui s'engagent directement en faveur d'une reconnaissance sportive et olympique de leur activité, ou à l'inverse, des fédérations et des pratiquants contestataires de l'évolution en sport de compétition, et enfin un certain nombre de groupes indifférents à ces sujets.

2.1. Parrainage et financement de compétitions sportives nationales en Pyrénées (France et Espagne).

Durant l'année 1991 et 1992 le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme* engage un certain nombre de réalisations. Il s'agit prioritairement de soutenir l'organisation de compétitions sportives des sports d'aventure et de nature en Pyrénées. Un des consultants de l'équipe Nouvelles Pyrénées raconte « on avait tenté d'attirer toutes les compétitions nationales d'escalade, de parapente, de VTT, de trail... pour lancer un signe fort, pour fixer une image des Pyrénées autour de ces activités jeunes »²⁷². Selon les cas, il s'agit d'un parrainage, d'une implication technique de Nouvelles Pyrénées ou de membres de l'AJPA mais aussi d'une aide financière. L'enjeu porte sur la multiplicité des manifestations porteuses du triptyque : Nouvelles pratiques–Olympisme–Pyrénées, et sur une sorte de phase préparatoire de l'événement principal : les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. On peut dresser la liste de ces événements sportifs et touristiques : Encadré 2.

²⁷¹ L'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure envisage au départ un programme scientifique complémentaire, avec l'hébergement une semaine avant les Jeux d'un colloque sous la direction de l'ONF et d'universitaires sur le thème « Sport et environnement ». Colloque annulé faute de budget. De même un programme culturel est prévu : concert, cycle de conférences, lecture de récits, expositions, chorale d'enfants et montage d'un spectacle intitulé *Voyage aux Pyrénées*. Un programme culturel mené seulement partiellement.

²⁷² Jean-Pierre Monteil, entretien 2007.

5 ^{to} Campeonato de Espeleología deportiva, 1991.	Oliete, province de Teruel, agnoles.
4 ^{ème} Championnat de France d'escalade, 1991.	Sarrancolin, Hautes-Pyrénées.
5 ^{ème} Championnat de France de VTT, 1991.	Saint-Lary, Hautes-Pyrénées.
5 ^{ème} Trophée du Vignemale, 1991.	Cauterets, Hautes-Pyrénées.
Compétition nationale de parapente, 1991.	Vielle-Aure, Hautes-Pyrénées.
6 ^{to} Campeonato de Espeleología deportiva, 1992.	Oliete, province de Teruel.
1 ^{er} Championnat de France de Spéléologie, 1992.	Saint-Gaudens, Haute-Garonne.
1 ^{er} Grand prix de France de descente de canyons, 1992.	Gavarnie, Hautes-Pyrénées.
Course du Pic du Midi, 1992.	Bagnères-de-Bigorre, Hautes-Pyrénées.

Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure sont également associés au Raid Gauloise 1991 en Nouvelle Calédonie, vraisemblablement à des fins de promotion croisée entre les deux événements. Accessoirement, plusieurs rencontres départementales de BMX en 1992 et 1993 auraient bénéficié du soutien de l'AJPA. Il en serait de même en VTT au titre de réunion ou rencontre préparatoires.

Encadré 2. Liste des compétitions sportives soutenues par l'AJPA dans le cadre du programme Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme

Par exemple, sous l'idée d'une évolution sportive et afin de servir d'épreuve nationale qualificative aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure, un premier Grand prix de France de descente de canyons est organisé autour de Gavarnie en 1992 (Suchet & Raspaud, 2008a). De même, sur les années 1991 et 1992, l'AJPA favorise l'organisation du 1^{er} Championnat de France de Spéléologie (Suchet & Raspaud, 2010b), du 5^{ème} Championnat de France de VTT et du 4^{ème} Championnat de France d'escalade dans le département des Hautes-Pyrénées. En Espagne, le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* participe également au 5^{ème} et 6^{ème} *Campeonato de espeleología deportiva* dans la province de Teruel²⁷³. Il se trouve aussi une rencontre nationale de parapente organisée sous la direction de Jean Verdier dans le cadre de Nouvelles Pyrénées (structure délégataire de l'AJPA dirigée par Jacques Marion). Il s'agissait d'une compétition préparatoire aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure et surtout d'une « occasion pour tirer la couverture en faveur des Pyrénées sur le terrain du vol libre [...] parce-que derrière tout ça, l'enjeu, c'était toujours la concurrence Alpes-Pyrénées »²⁷⁴. Enfin, l'AJPA s'engage en faveur d'autres rencontres sportives de rayonnement moindre, le 5^{ème} Trophée du Vignemale, la Course du Pic du Midi 1992 et différentes compétitions de BMX ou de VTT. Toujours dans l'idée lancer ce *Laboratoire de l'Olympisme* en Pyrénées.

2.2. Fédérations sportives et pratiquants face au programme Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme

Sans pour autant développer le cas de chacune des activités, on peut noter quelques éléments qui renseignent sur les liens entre organisation de compétitions internationales, fédérations sportives et pratiquants inorganisés au sens de Chifflet (1990, 1995). En fait, on peut détermi-

²⁷³ AJPA, *Dossier de presse* (France), p. 6.

²⁷⁴ Patrick Bécheau, entretien 2011.

ner : premièrement, des fédérations qui s'engagent fortement en faveur de la compétition, notamment dans l'attente d'une reconnaissance de la part du Comité international olympique (CIO), c'est le cas en BMX bicross ; secondement, des fédérations ou des pratiquants majoritairement contestataires du principe de compétition sportive et ne souhaitant pas un rapprochement vis-à-vis du mouvement olympique, c'est le cas en spéléologie ; troisièmement et enfin, un certain nombre d'activés au sein desquelles la possibilité d'une évolution sportive et olympique laisse assez indifférente, c'est le cas du canyoning.

Le BMX bicross : compétition et perspectives olympiques

L'épreuve de BMX aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure offre un cas particulièrement exemplaire de fédération –de commission fédérale exactement– ayant fortement soutenu et favorisé la tentative d'une évolution sportive et olympique. Les documents et les récits des acteurs de cette période témoignent cette ambition commune.

Historiquement, l'activité BMX, dans sa pratique du bicross²⁷⁵ est apparue aux USA à la fin des années 1960 à partir d'une activité de jeunesse.

« Des pilotes de MotoCross californiens inventent le Bicycle Moto Cross ou BMX au cours des années 1960 pour que leurs enfants n'ayant pas encore l'âge légal pour s'adonner à la moto –14 ans–, s'amuse sur des bosses improvisées avec des vélos « relookés » à la manière du MotoCross –réservoir factice, selle biplace, suspensions...– [...] Les premières courses de BMX débutent au cours de l'année 1970, à Long Beach en Californie sous l'impulsion de Scott Breithpaut. Ce dernier crée la première organisation de BMX du nom de Bicycle United MotoCross Society (BUMS) et sa piste devient rapidement le fief d'une centaine d'enfants. Il est donc amené progressivement à construire d'autres pistes dans les villes environnantes. [...] Durant cette période, ce sont toujours les magazines spécialisés de moto qui sont les principaux vecteurs de communication et de promotion de cette nouvelle activité. [...] Les premières marques de BMX sont développées par des accessoiristes moto (Yamaha, Kawasaki, Redline, Suzuki, Mongoose, Webco) et par Schwinn, une des trois grandes sociétés américaines de cycles. [...] Les enfants des années 1960 grandissent mais continuent de faire du BMX et, *de facto*, l'activité se diffuse aux jeunes adultes ».

« Toujours aux USA, en 1976, s'ouvre un championnat national [...] puis le premier championnat du Monde est organisé sous le nom de JAG BMX World Championships 1978. Dans le même temps, une organisation fédératrice à vocation internationale est fondée sous le nom d'International BMX fédération (IBMF) » (adapté de Heimbouger, 2006, pp. 44-50).

Autrement dit, si le BMX bicross correspond bien à une nouvelle pratique sportive d'origine californienne, la compétition avec des courses organisées sur un circuit se trouve au fondement de l'activité. À la différence du surf, de l'escalade ou du skateboard, il n'existe pas au sein du bicross cette opposition structurale entre nouvelles pratiques et sports de compétition que tente justement de réduire le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*. Les responsables de l'activité autant que les pratiquants de terrain, sont donc logiquement intéressés par ce projet.

²⁷⁵ L'épreuve de BMX des Jeux Pyrénéens de l'Aventure se composait d'une course en bicross ; mais il existe aussi au sein de l'activité BMX la pratique freestyle, c'est-à-dire des figures, des sauts ou même des performances au sol proches du mouvement artistique de danse hip-hop.

En France, le BMX Bicross connaît un développement important durant les années 1980 avec l'Association française de Bicrossing (AFB) soutenue par les fabricants de cycles et le groupe de presse qui édite *Bicross Magazine*. Ce groupement fédérateur dispute alors fermement la délégation d'État pour l'activité à la Fédération française de cyclisme (FFC), mais l'AFB doit finalement intégrer la FFC sous la pression du ministère de la Jeunesse et des Sports en décembre 1989. Or au début des années 1990, la réussite économique, sportive et médiatique du VTT fait de l'ombre au BMX.

Sous le patronage du
Comité International Olympique.

PROMOUVONS LE BMX
dans la Perspective de
L'Olympisme de Demain

Les jeux pyrénéens de l'aventure

**LE SOUFFLE
DE
L'OLYMPISME!**

**PARRAINÉS PAR LES COMITÉS OLYMPIQUES
FRANCAIS ET ESPAGNOL**

Soutenus par le ministre : Jean GLANANY
qui avait été chargé avec Jean Claude Killy des Jeux Olympiques d'Albertville
et par Isabelle Mir, médaillée en 1968, vont démontrer les 20, 21 et 22 Mai
à M. Nelson Paillou, Président du Comité Olympique Français que notre
discipline mérite d'appartenir enfin
au COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE.

Vous êtes, en effet, tous
concernés !
Juniors, Experts, Filles, Cruisers, Superclasses
et Supercruisers. Dirigeants et Commissaires,
Membres et présidents des Commissions
Educateurs et Entraîneurs Marchands de
Cycles et.... Parents.

**PILOTES, EN Y PARTICIPANT,
VOUS EN SEREZ LES ACTEURS
historiques !**

Document 8. Document interne à la FFC en faveur des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.

Comme en atteste Heimbourger (2006, p. 9), le BMX cherche fortement une reconnaissance sportive « les pratiquants de Bicross cherchent toujours à faire reconnaître leur activité sportive comme un vrai sport et non comme un sport d'enfants (c'est l'auteur qui souligne) ». Dans ce contexte, les responsables de l'activité espèrent beaucoup des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et du mouvement olympique. Dans une interview télévisée, le champion du monde

français Gérard Soucaze répondait ainsi : « En bicross, ce qu'on attend des Jeux Pyrénéens... on attend une reconnaissance, [...], puis une étiquette olympique, c'est sûr, c'est les lettres de noblesse de tout sport. Quant on arrive à y être, l'olympisme, c'est une autre dimension »²⁷⁶. Un flyer interne à la commission BMX de la FFC (Document 8), atteste du volontarisme des responsables de cette activité pour favoriser la participation au sein des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en tant que pilote mais surtout en tant que bénévole, assistant, exposant ou en tant que spectateur. Le succès avéré des épreuves de BMX en 1993 en résulte.

Sans pouvoir détailler autant chacune des autres activités, on peut estimer que le VTT (voir étude de Savre, 2009b), où même l'escalade qui refusait pourtant la compétition quelques années auparavant (Gloria & Raspaud, 2006), se situent dans la même dynamique. D'ailleurs, lors des Jeux Pyrénéens de l'Aventure, le vainqueur masculin des épreuves de VTT reçoit la coupe du président du CIO des mains d'un officiel du mouvement olympique; tandis que l'année 1993 marque précisément la reconnaissance de l'UIAA en tant que gestionnaire des pratiques de montagne par le CIO. Pour toutes ces activités, l'ensemble du projet animé par Nouvelles Pyrénées puis l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 participent à une reconnaissance olympique à laquelle ils aspirent.

En spéléologie : la compétition objet de débat

D'autres fédérations ou d'autres milieux pratiquants, au contraire, ne favorisent pas la compétition et ne manifestent aucune attirance pour les cinq anneaux du mouvement olympique. Par exemple, l'idée d'organiser des compétitions chronométrées, réglementées avec des médailles sur un podium soulève une forte contestation en spéléologie (Schut, 2007a, 2007b; Suchet & Raspaud, 2010b).

Historiquement, la spéléologie rassemble tous les pratiquants d'activités souterraines autour de la fédération du même nom (la FFS), mais cette fédération française de spéléologie, tout comme les différentes équipes de terrain entre-elles, reste discrètement marquée par deux tendances : D'une part les spéléologues qui accordent à l'activité un statut scientifique et publient régulièrement des résultats en archéologie, géologie, des observations sur la faune ou la flore et réalisent de précises topographies. Les articles sont diffusés dans des bulletins locaux, ou les revues *Spelunca* puis *Karstologia*. Pour eux, la spéléologie est une science ou, selon la formule « un sport au service de la science »²⁷⁷. Ils sont souvent les plus âgés et occupent les postes importants de la fédération (présidence, trésorerie...). D'autre part, les plus jeunes spéléologues qui définissent la spéléologie comme une « pratique de nature », préfèrent la recherche de profondeur et l'exploration de nouveaux boyaux. Pour certains, la motivation porte sur un « record du monde de profondeur » (domaine dans lequel les Pyrénées entretiennent

²⁷⁶ Gérard Soucaze au micro de Jean-Louis Manceau dans l'émission *Tous en course*. France 3 Sud, Samedi 2 janvier 1993.

²⁷⁷ Formule de Norbert Casteret, *Sondeurs d'abîmes*. Paris, 1955, p.166. Sachant pourtant qu'à son époque, la formule avait marqué une avancée sportive au sein d'une spéléologie seulement scientifique héritière de Édouard Alfred Martel.

justement une concurrence avec les Alpes). Pour eux, les anciens membres sont de « vieux scientifiques » qu'ils surnomment « les barbus »²⁷⁸. Ces nouveaux adhérents occupent seulement des responsabilités fédérales locales ou en clubs et leur situation financière, professionnelle mais aussi familiale est en construction.

Or, sur un plan général, d'un côté, les spéléologues préoccupés de la recherche scientifique s'opposent à la mise en place des compétitions ; tandis que d'un autre côté, les plus jeunes qui pratiquent une spéléologie exploratoire et recherchant des « records de profondeur » soutiennent activement cette évolution sportive (Suchet & Raspaud, 2010b). La question d'une course chronométrée sous terre engendre un véritable conflit au sein de la fédération et même directement parmi les pratiquants de terrain. Le reportage télévisé du journal de 20h qui annonce ce premier Championnat de France souterrain résume parfaitement le débat (Planche documentaire 9). Le présentateur du journal, Bruno Masure, indique : « étrange compétition qui vient de se dérouler à Saint-Gaudens dans les Pyrénées, [...] une compétition qui partage profondément les spécialistes ».

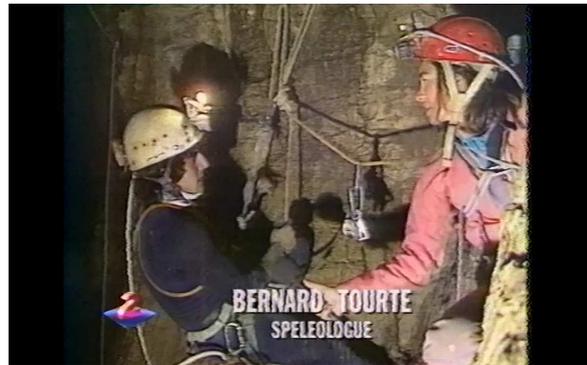


Planche documentaire 9. Images télévisées du Championnat de France de spéléologie 1992 au journal de 20h.

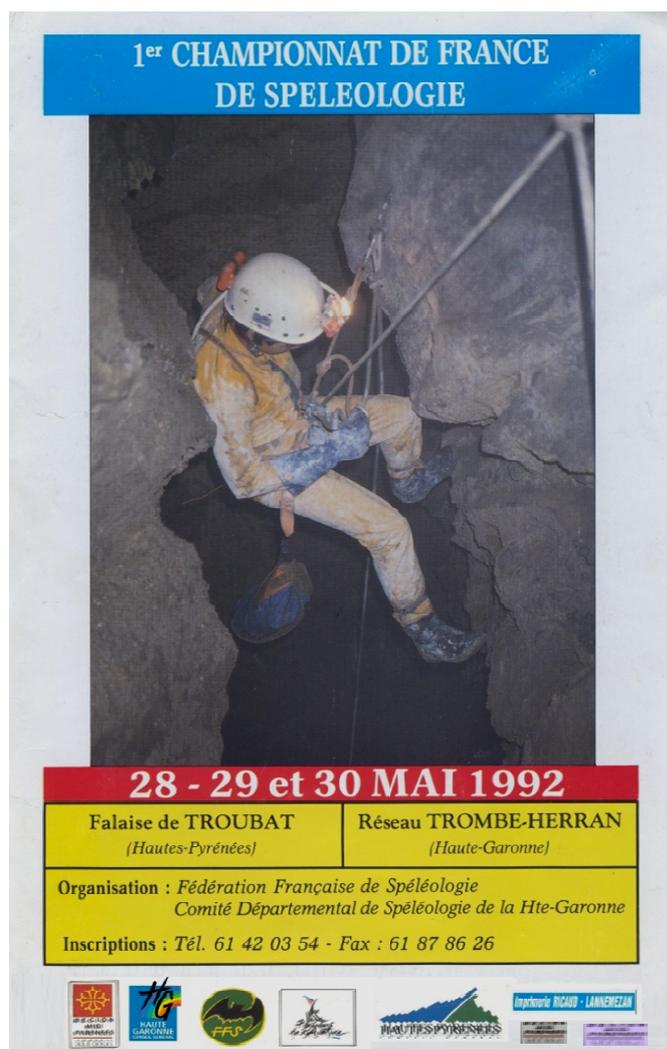
Images du *Journal télévisé Antenne 2* du 28 mai 1992. Le discours antagoniste des deux personnes interviewées témoigne du débat au sujet de l'organisation de cette première compétition française de spéléologie. Jean-Pierre Holvoet, futur vice-président de la fédération, qualifie « le simple chronomètre en spéléologie » de « ridicule », tandis que Bernard Tourte défend l'intérêt technique et sportif de cette épreuve dont il sortira champion de France. Source: Archives audiovisuelles Antenne 2/France Télévision, 1992.

Selon les partisans d'une offre sportive en spéléologie, la compétition en temps chronométrée représente une « saine émulation » qui stimule l'innovation technique et la mise en place de nouvelles méthodes de progression. Sur un plan politique interne à la fédération de spéléologie, ces personnes soulignent les intérêts financiers engendrés par un flux de nouveaux adhérents et par la médiatisation puis le sponsoring des compétitions²⁷⁹. À l'inverse, les défenseurs d'une spéléologie scientifique critiquent « une bande d'inconscients » et des

²⁷⁸ Par effet d'âge et de mode plusieurs scientifiques portent la barbe. Éric Alexis, entretien 2006. Bernard Tourte, entretien 2006.

²⁷⁹ Duchêne, Maurice, Un, deux, trois partez ! Ils en causent. J'y étais, *Spelunca Mémoires*, 21, p. 105, 1994. Bernard Piart, entretien 2006. Bernard Tourte, entretien 2006.

« sportifs incultes qui ne cherchent que la vitesse » sans respect pour l'environnement. L'organisation de compétitions « n'a pas de sens » selon Pierre Brossard ou Jacques Bauer de la commission scientifique fédérale, elle risque de détériorer l'environnement souterrain²⁸⁰ et rompt avec tous les principes de la spéléologie²⁸¹. Antérieurement, Paul Veyrunes²⁸² exprime dans un article polémique les arguments sécuritaires des opposants à la compétition, c'est-à-dire les risques liés à la vitesse de progression le jour de la course, mais aussi les risques « d'entraînement sauvage ». Pour eux, la compétition est synonyme d'accident, de médiatisation, de pollution et de sur-fréquentation des cavités fragiles.



Tout comme les alpinistes classiques du CAF ont pu s'opposer à la compétition en escalade (Gloria & Raspaud, 2006), le rejet d'une évolution sportive de la spéléologie et d'un rapprochement avec le mouvement olympique est venu des fractions scientifiques et cultivées de cette activité. Une forme d'opposition qui semble se reproduire dans toutes les activités partagées entre découverte et loisirs.

Document 9 : Affiche officielle du Championnat de France de spéléologie 1992.

Affiche informative à destination des spéléologues intéressés par la compétition. On remarque le logo des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et des partenaires institutionnels.

En dépit de ces vifs débats au sein de la fédération, Maurice Duchêne, responsable départemental FFS pour la Haute-Garonne, et directeur technique les Jeux Pyrénéens de l'Aventure organise le premier Championnat de France de spéléologie à Saint-Gaudens dans les Pyrénées au mois de mai 1992. La compétition attire douze équipes de deux participants, tous d'un bon niveau technique. Sous l'attention de juges et de secouristes, les compétiteurs affrontaient

²⁸⁰ Correspondance de José Cambou, Toulouse, 1992.

²⁸¹ Michel Soulier, entretien 2007. Delanghe, Damien, Spéléologie et compétition, *Spelunca*, 44, p. 1, 1991.

Livre d'or du congrès FFS 1992.

²⁸² Paul Veyrunes, Des courses sur corde... Pourquoi ?, *Bulletin du GSSM*, 2, 1980.

deux épreuves chronométrées : une remontée sur corde en plein air et une descente en conditions réelles sous terre. L'organisation se composait d'environ cinquante personnes, en lien direct avec l'AJAPA et Nouvelles Pyrénées. Le déroulement du championnat repose aussi en grande partie sur des fonctionnaires du secours en montagne et des militaires. Avec une couverture médiatique dans la presse et la télévision (*cf.* notamment Planche documentaire 9), et une « grande rigueur technique mais une formidable ambiance », aucun accident et des performances impressionnantes²⁸³, ce Championnat de France reste un succès. À la différence des rassemblements de spéléologie habituellement déficitaires²⁸⁴, le bilan financier du Championnat donne environ 74 000 francs de bénéfices (dépenses: 95 701 francs, recettes: 169 753 francs)²⁸⁵. Sportivement, les épreuves servent donc de qualificatif à cette compétition internationale des Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Il s'agit notamment de sélectionner les équipes nationales qui représenteront la France durant l'évènement.

Canyoning : la compétition dans l'indifférence

Troisièmement et enfin, l'activité canyoning représente un cas de nouvelle pratique né en dehors du cadre fédéral et dont la majorité des pratiquants de terrain ne sont pas structurés, à la différence des spéléologues assez proches de leur fédération de rattachement ou même du BMX bicross pour des raisons de compétition et d'accès aux installations.

Historiquement, l'émergence du canyoning en Europe remonte justement à la frontière franco-espagnole au début des années 1980. Indépendamment de l'usage traditionnel des cours d'eau en montagne pour la prise d'eau la pêche ou la chasse, l'exploration des gorges et canyons est une initiative des premiers spéléologues. En continuité à leur prospection de nouveaux espaces souterrains, les canyons leurs apparurent comme des lieux sombres, profonds et inexplorés relevant de leur compétence. On peut citer la traversée de la grotte de Bramabiau en 1888 par Édouard Alfred Martel, la descente du canyon de l'Artuby dans le Verdon en 1893 par Armand Janet puis les diverses expéditions de Martel en Pyrénées espagnoles entre 1907 et 1909 (Schut, 2007a). Un peu plus tardivement, il s'agit aussi quelquefois d'ascensionnistes à la recherche d'une première d'un type particulier. On pense notamment à la première descente du canyon d'Olhaduby par François Cazalet, Henri Dubosc, Roger Mailly et Robert Ollivier en 1933. Ces derniers sont des pionniers de l'ascensionnisme en Pyrénées, ils sont parmi les premiers guides de haute montagne certifiés en France.

Dans les années 1960, la fréquentation des gorges et canyons du sud Est de la France, devient le fait de spéléologues désirant un entraînement technique et physique avant la descente de gouffres difficiles. Suivant la même démarche que les ascensionnistes de cette période qui s'entraînent en « falaise école » avant d'entreprendre de grandes voies en montagne, les canyons représentent des « grottes d'entraînement à ciel ouvert ». Entre eux, ces spéléologues des Alpes du Sud disent « aller faire les clues », ou explicitement « s'entraîner dans les

²⁸³ Maurice Duchêne, entretien 2010. Bernard Piart, entretien 2006. Bernard Tourte, entretien 2006.

²⁸⁴ Maurice Duchêne, Parlons chiffre, *Spelunca Mémoires*, 21, p. 109, 1994.

²⁸⁵ *Les cahiers du CDS*, n° 1, janvier 1993, p. 14.

clues »²⁸⁶. Durant la progression, les techniques consistent donc à éviter l'eau, jusqu'à utiliser parfois de petits bateaux pour traverser les biefs. Il s'agit aussi parfois de remonter sur corde. Indépendamment de ces « entraînements spéléologiques », au début des années 1970 dans le Sud-ouest, des randonneurs français parcourent les rios espagnols de la Sierra de Guara. Il s'agit de circuits à pied en Pyrénées qui comportent la remontée ou parfois la descente d'un canyon. Progressivement, la formule « aller faire les rios » se diffuse et devient même commercialisée par des accompagnateurs, notamment Louis Audoubert puis Jacques Feugas²⁸⁷. Il s'agit toujours d'éviter l'eau et de suivre les berges pour remonter le cours d'eau jusqu'à une cascade ou un point de vue remarquable avant de redescendre.

Au tout début des années 1980, principalement à partir de ce foyer franco-espagnol du Sud-ouest, les personnes modifient les techniques de descente et leur forme d'engagement. De pratiquants issus de la spéléologie ou de la randonnée en montagne utilisant un matériel lourd (pontonniers, échelles métalliques enroulables, cordes fixes...), équipant hors eau, évitant de se mouiller, les nouveaux adeptes préfèrent la descente, allègent leur matériel en équipant dans l'eau afin de se mouiller un maximum. Médiatisée par les images de Nicolas Hulot dans les émissions *Ushuaïa Nature*, ou par celles des *Carnets de l'aventure* sur Antenne 2, l'activité attire et les pratiquants se multiplient. L'usage de combinaisons néoprènes en canyon au milieu des années 1980 est un facteur d'évolution déterminant. Alors qu'antérieurement l'élément aquatique était perçu comme un risque, à partir des années 1980, les personnes recherchent des vasques profondes afin de pouvoir sauter ou glisser dans un toboggan de roche... Immédiatement, la tendance se trouve commercialisée par des moniteurs improvisés, ce qui diffuse encore davantage l'activité. En 1988, le vocable canyoning est lancé par des agents de voyage français de Toulouse qui souhaitent un mot vendeur pour cette nouvelle activité²⁸⁸. La fréquentation commerciale des groupes de clients dépasse celle des adeptes autonomes indépendants et l'ensemble de l'activité se développe fortement²⁸⁹, avec progressivement de nombreux sites équipés dans les massifs de moyenne montagne du Sud de la France (Bourdeau, 1994a; Deborde, 1996). Au début des années 1990, la consonance du mot canyoning, l'aspect ludique des sauts et la couleur fluo des combinaisons participent pleinement à cette génération glisse décrite par Loret (1995). Dans le même temps, l'activité représente intrinsèquement un secteur porteur du tourisme de nature et des loisirs sportifs en montagne.

Cependant, à l'initiative de la FFS en 1987, une délégation spécifique est ouverte. En partenariat avec la FFME et la FFCK, cette délégation évolue en commission fédérale canyon sous la présidence de Guy Quer et organise des formations techniques (Suchet & Raspaud, 2008a). En suivant le principe des premières compétitions de spéléologie et afin de servir

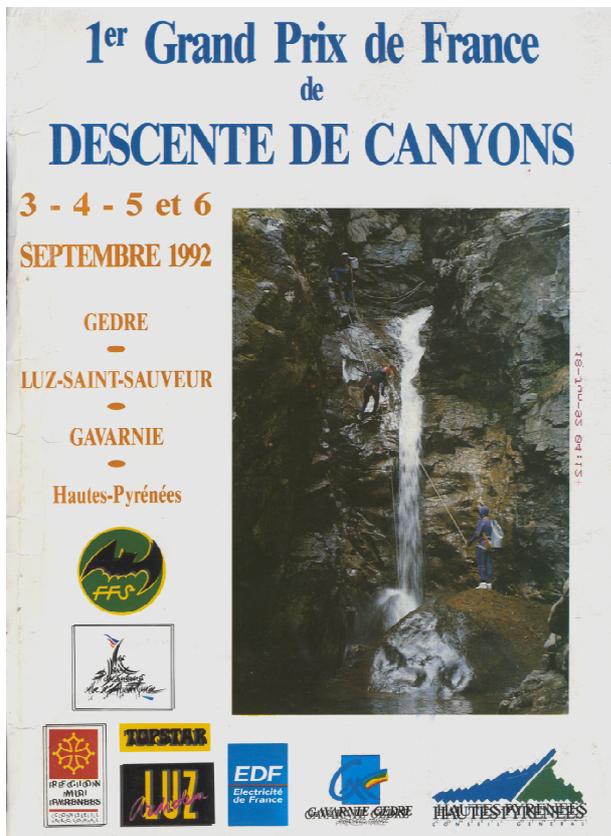
²⁸⁶ Quy Quer, entretien 2011.

²⁸⁷ Patrick Gimat, entretien 2011.

²⁸⁸ Patrick Gimat, entretien 2011.

²⁸⁹ Arnaud Pinguet (1996). Le cadre socio-économique du canyoning : points de repères. *Cahiers du CSSM*, 6, 20-25.

d'épreuves qualificatives nationales aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure, Guy Quer met en place un premier Grand prix de France de descente de canyons²⁹⁰.



Document 10 : Affiche officielle du Grand Prix de France de descente de canyons 1992.

Affiche de composition simple à destination des pratiquants de l'activité et potentiellement des vacanciers autour de Gavarnie. On remarque le logo des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et des partenaires institutionnels.

Du 3 au 6 septembre 1992, le premier Grand Prix de France de descente de canyon réunit ainsi 14 équipes de deux personnes. Les épreuves se déroulent dans le canyon de Gèdre et dans le canyon du Saugué autour de la station de ski Gavarnie-Gèdre en Hautes-

Pyrénées. Les concurrents partent échelonnés dans le temps, à partir d'une course sur une portion de faible difficulté, néanmoins les plus hautes cascades sont équipées de plusieurs amarrages afin que les concurrents puissent se doubler durant la descente en rappel. Sur l'ensemble du parcours, des juges sanctionnent les fraudes et assurent la sécurité. Secrétaires, juges, chronométreurs, instructeurs, personnels pour l'équipement du site, vérificateurs... une quarantaine de personnes constituait l'organisation technique sous la direction de Guy Quer en lien avec Nouvelles Pyrénées.

Le bilan financier du Grand prix de France de descente de canyon est équilibré (dépenses et recettes à hauteur 132 500 francs)²⁹¹. Le nombre de sponsors privés reste assez modeste (Nike et la marque de combinaison néoprène Topstar), avec une médiatisation relativement réduite. En fait, le Grand Prix de France de descente de canyons affiche essentiellement des partenaires publics (Région Midi-Pyrénées, Conseil général des Hautes-Pyrénées, commune de Luz-Saint-Sauveur, commune de Gèdre, groupe EDF). Il s'agit principalement des collectivités territoriales intéressées par un développement du tourisme de montagne et une valorisation de leur image politique. Les mêmes collectivités se trouvent au centre du dispositif d'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.

²⁹⁰ Les canyons du succès, *La Dépêche du Midi*, 10 septembre 1992. Jean-Christophe Thomas, Un grand prix dans les cascades, *La Dépêche du Midi*, 20 août 1992.

²⁹¹ *Les cahiers du CDS*, n° 1, janvier 1993. 30 p.



Planche documentaire 10. Images télévisées de la compétition de canyoning 1992 au journal de 20h de TF1.

Source: Archives audiovisuelles TF1, 1992.

Sur le terrain, l'organisation du premier Grand Prix de France de descente de canyons en 1992 semble avoir très peu mobilisé les adeptes de l'activité. Intéressés seulement par leur propre pratique, ils ne se préoccupent pas du sujet sur lequel ils ne sont ni favorables, ni défavorables. L'information d'une compétition sportive en canyoning paraît d'ailleurs avoir peu circulé auprès des pratiquants dispersés. L'un d'entre eux témoigne « Ça s'est joué au sein de la fédération [...], il ne doit pas il y avoir 1% des gens qui sont dans les canyons en été ...qui étaient au courant d'une Coupe de France ». Un autre explique : « En fait pour répondre à ta question, il n'y a pas vraiment eu de résistance à la compétition chez les pratiquants, premièrement ils n'en savaient rien, et deuxièmement ils s'en foutaient »²⁹². En résumé, la possibilité d'une évolution sportive et olympique laisse assez indifférents les pratiquants de l'époque. Une situation contraire aux résultats de la littérature publiée à propos d'activités proches telles que le surf, le snowboard ou le skateboard qui insiste sur le rejet de la compétition formelle et des valeurs institutionnelles, mais une situation qui semble pourtant avoir prédominé dans plusieurs autres activités sportives pratiquées en loisir comme le rafting ou le benji.

²⁹² Philippe Duvette, entretien 2007. Christian Zanoni, entretien 2007. Et une série d'entretiens avec des passionnés fortement engagés dans l'activité à partir des années 1980.

3. Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

Organisés au printemps 1993 avec pour centre des opérations la ville de Saint-Lary-Soulan en France, et Aínsa en Espagne, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure, ou *los Juegos Pirenaicos de la Aventura* (Document 11), réunirent plus de 1000 athlètes venus de 26 pays du monde sous les yeux de 21 000 visiteurs. Regroupées sur neuf jours avec une cérémonie d'ouverture et de clôture selon les principes d'une olympiade et sous le patronage du CIO, les épreuves se déroulaient dans la vallée d'Aure en France (département des Hautes-Pyrénées) et dans le Sobrarbe en Espagne (province de Huesca). L'événement demeure la principale réalisation du projet *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme*. BMX, skateboard, escalade, parapente, deltaplane, hydrospeed, canyoning, rafting... pour la première fois le drapeau olympique flottait au dessus des nouvelles pratiques d'aventure, de glisse ou de nature.

Au-delà de l'admiration que peuvent susciter les exploits sportifs réalisés lors de cette manifestation, ou des traditionnelles louanges formulées aux organisateurs dans les discours de remerciement, les chapitres suivants traitent de l'organisation des Jeux, des relations entre acteurs dans la mise en place des compétitions, puis de la difficulté à poursuivre ce projet de *Laboratoire de l'olympisme* en Pyrénées.



LES 1^{ERS} JEUX PYRÉNÉENS DE L'AVENTURE



du 15 au 23 MAI 93

(VALLÉE D'AURE / SOBRARBE)

HAUTES-PYRÉNÉES ARAGON

SOUS LE PARRAINAGE DES COMITÉS OLYMPIQUES FRANÇAIS ET ESPAGNOLS







LES PYRENEES, LE NOUVEAU SOUFFLE DE L'OLYMPISME

650 ATHLETES, 24 NATIONS, 15 SPORTS D'AVENTURE

MONTAGNE	AIR	EAUX VIVES	FREESTYL
<ul style="list-style-type: none"> • V.T.T. • ESCALADE • SPELEOLOGIE • CANYONS • COURSE EN MONTAGNE 	<ul style="list-style-type: none"> • PARACHUTISME • VOL A VOILE • DELTAPLANE • PARAPENTE 	<ul style="list-style-type: none"> • RAFTING • KAYAK DE DESCENTE • NAGE EN EAUX VIVES 	<ul style="list-style-type: none"> • B.M.X. (Bicross). • SKATE BOARD • ROLLER DE COURSE



REGION
MIDI
PYRENEES

JEUX PYRENEENS DE L'AVENTURE

B.P. 18 - 65240 ARREAU

Sous le patronage du
Comité International Olympique.



HAUTES-PYRENEES
CONSEIL GÉNÉRAL

HAUTES-PYRENEES - P.C. MAIRIE 39 033 400

Document 11 : Affiche officielle des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

Il existe trois visuels officiels des Jeux, celui-ci, celui reproduit dans la presse et sur les flyers et un autre diffusé en Espagne également dans la presse, le plus souvent en noir et blanc. Les deux collectivités territoriales françaises qui assurent la majorité des financements de l'organisation sont apparentes, mais aucun des autres partenaires. Le patronage du CIO est ajouté tardivement (après tirage). L'ensemble restitue un message informatif simple et le slogan « les Pyrénées, le nouveau souffle de l'Olympisme ». Les quatre photographies qui composent l'iconographie de l'affiche sont d'intensité relativement modérée en comparaison à l'ensemble du message visuel diffusé autour des jeux.

Gouvernance, organisation et acteurs

Le fonctionnement transfrontalier France/Espagne, local/global, public et privé, associatif et salarial des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 satisfait aux principaux critères de la gouvernance quelles qu'en soient les conceptualisations précises. Effectivement, la majorité des auteurs ayant développé une sociologie politique de la gouvernance (Le Galès, 2003, 2006; Gaudin, 2002; Stocker, 1998; Bache & Flinders, 2004; Bevir, 2007; Kjær, 2004) définissent cette forme d'action collective comme étant le fait d'échelles géographiques ou socio-économiques, de secteurs et de personnes multiples par opposition à un fonctionnement strictement étatique ou strictement managérial. Différentes études tentent par exemple de repérer les formes de gouvernance existantes au sein des organisations sportives (Bayle, 2010; Bayle & Chantelat, 2007; Hoye & Cuskelly, 2007) ou des stations de tourisme (Gerbaux & Marcelpoil, 2006; Gerbaux, Boudières & Marcelpoil, 2006; également Suchet & Hellal, 2009).

En géographie sociale, Di Méo & Buléon (2005, p. 32) admettent ainsi « le terme gouvernance dans son acceptation la plus large », à savoir l'ensemble des processus et des actants (détenteurs du pouvoir mais aussi multiples acteurs individuels ou collectifs, opposition politique, composantes diverses de la société civile, parmi lesquels figurent les entreprises, les syndicats, les associations ou de simples individuels ; ceci à toutes les échelles géographiques) qui interviennent dans la gestion, les orientations et les décisions d'une société localisée. Dans ce travail de thèse, le mot de gouvernance servira donc pour dénomination la plus large de l'objet étudié : depuis la construction du projet *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* jusqu'à l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Le titre de la thèse est en ce sens. Par contre, la suite de cette recherche n'utilise gouvernance ni en concept opératoire ni en outil actif d'analyse.

Pour ce qui est du raisonnement théorique, les chapitres à venir empruntent plutôt à la sociologie des organisations française (Crozier & Friedberg, 1977; Crozier, 2000; Friedberg, 1997) et au concept d'acteur en géographie sociale (Di Méo, 1991; Gumuchian et coll., 2003; Lajarge, 2008b). Les auteurs recommandent d'ailleurs cette alliance. De fait, il s'agit d'étudier le lancement puis l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure entre 1988 et 1993, à partir de l'hypothèse d'une structuration des responsables de l'événementiel sous la forme d'une action organisée ou système d'action concret. En effet pour Friedberg (1997, p. 166) tout contexte d'action peut se conceptualiser comme sous-tendu par un système d'action concret. Selon lui, existe « un continuum des contextes d'action en fonction des caractéristiques de leur organisation, c'est-à-dire de la nature plus ou moins explicite et codifiée de leur structuration, de l'existence de buts plus ou moins définis autour desquels sont articulés les mécanismes de régulation, de prise de conscience et d'intériorisation de ces buts par les participants, et, enfin, de la prise en charge, par certains participants, d'une responsabilité au moins partielle pour la mise en œuvre de quelques régulations ». Au travers de ce continuum social, deux stades identifiés au plan théorique sont :

- D'une part, les formes diffuses d'action collective peuvent se présenter comme un ordre local. Celui-ci se définit ponctuellement autour d'un problème que les acteurs ne peuvent résoudre seuls (Friedberg, 1997).

- D'autre part, les organisations plus formelles. Celles-ci se caractérisent par un objectif organisationnel et se développent au sein d'un micro et macro environnement (Crozier & Friedberg, 1977). L'organisation est un construit et non une réponse, elle résulte de l'intention des acteurs, pour autant, les objectifs individuels des acteurs ne sont jamais complètement identiques à celui (ou ceux) de l'organisation.

Cette approche de l'action collective se caractérise par « une posture d'induction », elle « part du vécu des acteurs pour reconstruire la structuration de la situation ou de l'espace d'action considéré » (Friedberg, 1997, p. 304). Il est relativement difficile de repérer *a priori* la formalisation du contexte d'action. Certaines configurations socio-économiques ou même sociales-communautaires épousent la forme d'une organisation relativement formelle, alors que d'autres situations d'apparence structurée (entreprise, club, syndicat...) constituent plutôt un ordre local. À ce titre, il est faux de penser que l'œuvre de Friedberg (1997) représente une actualisation de celle rédigée antérieurement par les deux auteurs (Crozier & Friedberg, 1977). Les deux ouvrages sont des formulations théoriques différentes, l'une ou l'autre pertinente selon les cas d'étude (Crozier & Friedberg, 2000; Pavé, 1994; Amblard, Bernoux, Herberos & Livian, 2005). C'est la reconstitution des éléments du terrain à l'époque des Jeux qui orientera cette partie de la thèse vers une étude en organisation formelle plutôt qu'en ordre local ou inversement.

Dans le domaine sportif, les études menées à l'université de Grenoble développent ce cadre d'analyse. Initialement, le travail de Chifflet (1988, 1995) concerne les organisations formelles que représentent les fédérations sportives. Puis, au sein de la même équipe, Mounet (2000) s'est préoccupé des activités de nature caractérisées par « une organisation encore embryonnaire ». Prenant la suite de Noé (1991) sur les relations entre municipalité et associations sportives, les membres de ce laboratoire ont également développé une sociologie organisationnelle des politiques sportives. Avec la réalisation d'un stade nautique pour l'agglomération Grenobloise, Mounet et Chifflet (1993) confirment la tendance au « pilotage par la demande » (Callède, 1988) puis détaillent les relations entre fonctionnement politique et fédérations sportives. Plus tard, le travail de Dulac (1998a) montre que les municipalités *de droite* s'orientent préférentiellement vers le sport d'élite et les grandes compétitions médiatisées, tandis que les municipalités *de gauche* soutiennent un sport social destiné au plus grand nombre. Dans un autre article (Dulac, 1998b), cet auteur étudie ainsi le conflit survenu en 1975 à Grenoble entre les élus socialistes et l'OMS qui favorise les grands clubs grenoblois du sport-spectacle.

Ce cadre théorique peut sembler inadéquat pour conduire une sociologie ou une géographie historique. Mais il devient possible de bénéficier des outils de l'analyse stratégique pour étudier une évolution en décomposant chaque moment de la périodisation, c'est-à-dire en reconstruisant par séquences l'organisation des Jeux entre 1988 et 1993.

Admettant les apports de la sociologie des organisations, Di Méo (1991, 2006), Dodier, Rouyer & Séchet (2007) ou aussi Cavaillé & Milian (2008) usent de la notion d'acteur. L'usage de ce concept en géographie se trouve parfois dénommé le « tournant actoriel »

(Hoyaux et coll., 2008) ou la tendance « d'inflexion actorielle » (Lévy, 2003a). La formule de Di Méo (2006, p. 8), ne laisse aucun doute à ce sujet : « il n'existe pas de territoire sans acteurs [...] ». Les études de Sénécal (2005, 2006) et de Deshaies (2006) au Canada évaluent même désormais la notion d'acteur comme étant au centre de la recherche géographique. Ces auteurs estiment les individus comme étant capables d'action au sens de Boudon (1979). Toutefois, selon cette analyse, l'acteur ne dispose que d'une « rationalité limitée » (Simon, 1982). Ainsi que le formule Bernoux (1985, p. 132), face aux stratégies des autres, et de par les multiples contraintes de l'environnement, « aucun acteur n'a ni le temps ni les moyens de trouver la solution la plus rationnelle dans l'absolu », il fait des choix, calcule, mais ne dispose que d'une « rationalité limitée ».

En fait, au-delà d'une simple transposition de la définition sociologique, Gumuchian & coll. (2003, p. 110) développent le concept d'acteur territorialisé. Selon eux, l'individu acquiert son statut d'acteur territorialisé lorsqu'il participe « de façon intentionnelle à un processus ayant des implications territoriales ». Cette participation peut indifféremment s'opérer afin de soutenir des intérêts individuels ou collectifs, et les quatre auteurs notent ainsi que :

- Chacun des hommes ou des femmes peut être acteur, « les statuts, les fonctions, les mandats ne sont pas des différences fondamentales ».
- « Tout acteur a une compétence territoriale », si elle n'est pas juridique ou politique, elle est géographique, c'est-à-dire spatiale, sociale et culturelle.
- Le sujet agissant constitue un acteur territorialisé lorsqu'il se trouve socio-spatialement en situation d'action. Sachant qu'il existe finalement peu de situations dénuées de composantes spatiales, tous les acteurs ne sont pas territorialisés, mais tous peuvent le devenir.
- « L'acteur territorialisé opère au sein de systèmes d'action concrets » qui sont évolutifs et perméables les uns les autres, qui permettent de construire la décision et de transformer collectivement des objets spatiaux.
- « L'acteur territorialisé négocie continuellement sa place par des jeux de pouvoir », ceci engendre des interactions efficaces entre les personnes. « Agir est toujours synonyme d'interagir » (Gumuchian et coll., 2003, pp. 33-35).

La mise en œuvre de cette définition de l'individu agissant et la revendication constructiviste de Gumuchian & coll. (2003, p. 26) en géographie sociale, c'est-à-dire au sein d'une école de pensée préoccupée des rapports de domination, héritière d'un certain déterminisme des structures et qui se réfère à Bourdieu voire au marxisme, soulève un certain nombre de paradoxes. Les tensions entre ces références théoriques peuvent néanmoins se réduire. D'une part, les idées de Bourdieu et de Boudon ne sont pas si diamétralement opposées que l'on souhaite parfois le dire. Boudon (1979, p. 273) estime que l'individu compose ses choix, mais reconnaît aussi le poids « des divers conditionnements (éthiques, cognitifs, gestuels... », c'est-à-dire notamment « les valeurs qu'il aura intériorisées ». D'autre part, Bourdieu (1987, p. 147) qualifie sa démarche de constructivisme structuraliste ou de structuralisme constructiviste, c'est-à-dire qu'il estime le monde social constitué de structures édifiées par les indivi-

dus, selon donc la position constructiviste, mais qui, une fois constituées, conditionnent à leur tour l'action de ces individus, selon la position structuraliste.

La tension peut encore se réduire en suivant les idées d'auteurs intermédiaires comme Touraine (1973) ou Giddens (1987). En effet, selon Touraine (1973, p. 280), l'organisation n'est seulement qu'une « manifestation particulière, concrète, d'un système d'action historique et de rapports de classe ». Cette conception théorique défend l'idée que ni l'organisation, ni ses acteurs dirigeants ne peuvent être considérés comme socialement, culturellement et historiquement indéterminés. Ainsi, malgré une certaine réticence au départ, Touraine (1994) estime que l'étude des organisations est l'une des approches particulièrement intéressantes afin de réfléchir sur l'action collective au sein de ce qu'il nomme « la société territoriale historique ». Dans le même sens, la sociologie Giddens (1987, p. 15) ne rejette ni l'action ni les structures, car il subordonne les structures à des actions antérieures dans une sorte de vision circulaire de la société. Cet auteur estime que « les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont à la fois le résultat et les conditions des activités accomplies par les individus ». Les études de Giddens (1987), dont l'usage récent en géographie n'est pas qu'un échange de bons procédés²⁹³, sont particulièrement utiles pour formaliser cette notion d'acteur territorialisé, dans la mesure où son raisonnement peut être reformulé spatialement : les structures territoriales (aménagement, urbanisation, réseaux de transports...) sont le résultat d'actes antérieurs mais aussi le cadre des actions suivantes qui impriment à leur tour de nouvelles structures, etc. Ainsi, l'autoroute entre Grenoble et Albertville détermine une certaine répartition du tourisme en station dans les Alpes du Nord, mais elle est aussi le résultat de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 1992. Autant dire que dépasser l'opposition entre acteurs et structures (Keerle, 2006; Hoyaux et coll., 2008; Milian, 2008; Vanier, 2009) est au fondement d'une géographie sociale.

3.1. L'organisation des Jeux

À partir des idées qu'il formalise en différents dossiers (Tableau 3), Jacques Marion essaie de contacter, sans succès, les pouvoirs publics à partir de mars 1988. En septembre, il tente d'approcher Jean Glavany susceptible de représenter « un intermédiaire » entre l'organisation des Jeux en Pyrénées et le mouvement olympique. En effet, maire du village de Maubourguet en Pyrénées, Jean Glavany est également le délégué interministériel aux Jeux Olympiques d'Albertville. Comme l'a bien saisi Jacques Marion « lui seul pouvait faire monter le dossier...c'était l'intermédiaire qu'il nous fallait »²⁹⁴. Mais celui-ci ne donne aucune réponse. Au départ le projet lancé par Jacques Marion ne concerne pas l'Espagne, aucune dimension transfrontalière n'est envisagée.

²⁹³ Il est un des rares sociologues à faire appel aux géographes !

²⁹⁴ Jacques Marion, entretien 2007.

3.1.1. D'un projet français à un montage transfrontalier pyrénéen

Au début de l'année 1989, grâce à l'aide d'un consultant en tourisme nommé Yves Janvier, Jacques Marion porteur du projet va convaincre la DATAR de lui accorder une subvention de 300 000 francs pour l'étude de faisabilité au titre du FIDAR²⁹⁵. Les intentions de concurrence avec les Alpes sont encore visibles à ce niveau financier. Par exemple, Jacques Marion insiste pour détailler :

« Précision ultime, la subvention était sur le FIDAR national pour ne pas prendre sur l'enveloppe destinée au massif pyrénéen. [...] Donc on peut dire, en quelque sorte, que ces 300 000 francs, ce sont 300 000 francs de moins pour les Alpes ...et 300 000 francs de plus pour les Pyrénées »²⁹⁶.

D'ailleurs l'idée d'une politique française qui serait fondamentalement défavorable aux Pyrénées semble assez répandue au plan régional en Midi-Pyrénées.

« Renforcer les structures pyrénéennes CIDAP, FIDAR, [...]. Si l'on compare au niveau national, les moyens que l'État met pour le développement sur le massif pyrénéen et sur le massif alpin, il y a une différence de 1 à 10 »²⁹⁷.

« Ces Jeux Pyrénéens permettaient d'engager des moyens financiers que l'État refuse habituellement d'accorder aux Pyrénées. Les financements sont toujours dirigés dans le même sens [sous-entendu: vers les Alpes], avec ce projet, les choses pouvaient un peu changer »²⁹⁸.

La DATAR constate l'intérêt du projet mais impose une dimension transfrontalière avec l'Espagne et, dans les discussions, les Jeux de Printemps deviennent les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Cette imposition de la frontière au sein du projet de *Laboratoire de l'olympisme* développé en France reflète bien les préoccupations politiques du début des années 1990. Non seulement la DATAR et la MOPU, organisme correspondant pour l'Espagne, préparent la conférence de Jaca au sujet d'un développement transfrontalier des Pyrénées²⁹⁹, mais plus largement –et dans tous les discours politiques que nous avons consultés sur la période 1988-1994–, l'Europe est de tous les projets. Le témoignage d'un consultant impliqué dans les Jeux détaille les pratiques de terrain « c'est sûr en 1990, monter un dossier sans un volet européen... on ne pouvait pas être retenu. Moi au moment où Marion lance les Jeux, je travaillais pour une boîte de développement local en tourisme, on mettait systématiquement un chapitre Europe dans les projets, c'est comme aujourd'hui le développement durable, tu ne peux pas monter un dossier sans, même si c'est bidon »³⁰⁰. Pour un responsable municipal de Aínsa, en Espagne « en 1989, la presse, les gens ne parlaient que du mur de Berlin, on avait

²⁹⁵ Le Fond interministériel de Développement Agricole et Rural (FIDAR) était géré en grande partie par la DATAR et dans une moindre mesure par le ministère de l'agriculture et de la forêt.

²⁹⁶ Jacques Marion, entretien 2010.

²⁹⁷ José Marthe, Élu pyrénéen. Notre vocation : défendre la zone de montagne et pérenniser le réseau associatif, *Objectif Pyrénées*, n° 11, 1994, p. 7.

²⁹⁸ Maurice Dubarry, entretien 2007.

²⁹⁹ MOPU & DATAR, 1990, *Los Pirineos: Montana de Europa. Desarrollo de una cooperación transfronteriza*. Actas del coloquio de Jaca, 22 y 23 Junio 1989. Madrid : MOPU.

³⁰⁰ Personne souhaitant conserver l'anonymat durant cette partie de l'entretien 2007.

l'impression que le mur de Berlin il était entre la France et l'Espagne, tout ce qu'on faisait fallait dire Europe, Europe ! »³⁰¹. Les entretiens à la municipalité de Saint-Lary-Soulan donnent les mêmes résultats, avec toujours une référence au mur de Berlin. Le 9 novembre 1989 semble imprégné dans la mémoire collective des années 1990, alors même qu'il s'agit du tourisme en Pyrénées.

En octobre 1989, Jacques Marion crée une association nommée Jeux Pyrénéens de l'Aventure ou AJPA³⁰² et mobilise les directions départementales des fédérations sportives concernées. Il s'agit d'élaborer le calendrier des compétitions, de préciser le type d'épreuves et les conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement des Jeux. L'étude de faisabilité, qui donne une conclusion positive, estime alors le coût général de l'événementiel à 60 millions de francs. Le projet est ambitieux, les documents se multiplient (voir notamment la Planche documentaire 5) mais l'organisation des Jeux peut encore se modéliser suivant un schéma simple (Figure 8).

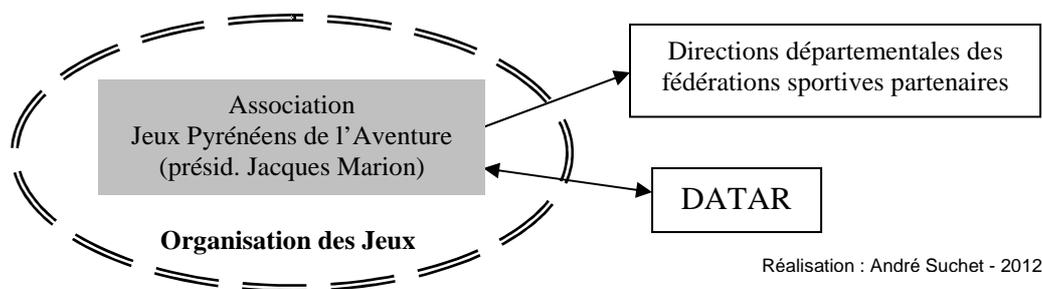


Figure 8 : L'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et son environnement en 1989

Légende textuelle : Les doubles contours délimitent une organisation au sens de Crozier & Friedberg (1977) dont le contenu est détaillé. Les encadrés simples représentent d'autres organisations réduites à l'idée de boîte noire dans le cadre de cette étude. À l'intérieur des organisations dont le contenu est détaillé, les acteurs individuels ou collectifs sont en gris. Les liens de relation sont asymétriques ou symétriques.

Afin de répondre aux contraintes transfrontalières du projet fixé par la DATAR, parmi les sites dont il avait connaissance, Jacques Marion s'oriente rapidement vers la station de Saint-Lary dans la vallée d'Aure. Comme il le précise : « la vallée d'Aure car... une vallée avec un tunnel vers l'Espagne, un site déjà axé sur les sports de nature... ». Effectivement, à proximité de la frontière, en altitude, le tunnel d'Aragnouet-Bielsa relie la Vallée d'Aure au Sobrarbe et permet de joindre Ainsa hors saison de chutes de neige. De plus, les relations frontalières sont relativement nombreuses autour de Saint-Lary en raison des origines espagnoles du premier maire de la ville, Vincent Mir³⁰³. En particulier dans la logistique de transport.

³⁰¹ Javier Bergua Sánchez, entretien traduit de l'espagnol 2008.

³⁰² Copie de la déclaration en préfecture de l'association, Préfecture de Tarbes, 1989.

³⁰³ *Petit historique de Saint-Lary en vallée d'Aure*, Brochure éditée par l'office du tourisme de Saint-Lary-Soulan ; Jacques Salat, entretien 2007.

En France, la vallée d'Aure, dont la capitale historique est Arreau, correspond au cours supérieur de la Neste devenue Neste d'Aure. Elle s'étire sur près de 40 km depuis Sarrancolin jusqu'à la frontière avec l'Espagne. Les domaines skiables Piau-Engaly et Saint-Lary assurent un tourisme important. Dans les années 1990, Piau-Engaly reste orientée sur une offre hivernale, tandis que Saint-Lary favorise le développement des activités de nature en montagne. Notamment le rafting et la nage en eau vive ou hydrospeed sur la Neste d'Aure et le vol libre au plat d'Adet.

En Espagne, le Sobrarbe, qui n'est pas une vallée mais un ancien royaume des Pyrénées d'environ 2 200 km² (Daumas, 1976), est situé dans le nord de l'actuelle province de Huesca. Il est reconnu comme entité administrative d'Aragon en tant que comarque. La capitale administrative du Sobrarbe est Boltaña, tandis que la capitale économique est Aínsa, située à une quarantaine de kilomètres de la frontière française. La vieille ville d'Aínsa est une cité médiévale dont le patrimoine est conservé entre les hauts remparts. Les vallées d'Ara, du Cinca et de Bió se trouvent au nord tandis que les sierras de Guara et d'Olsón sont au sud. Les documents d'organisation des Jeux³⁰⁴ présentent ces zones d'accueil en détail et contiennent plusieurs cartes (Planche documentaire 11).

³⁰⁴ AJPA, *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure et l'environnement culturel des sites*, 1993, Rapport non publié. Jacques Marion & Bernard Dupecher, *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Étude d'opportunité. (Phase 1)*. Rapport non publié de l'AJPA, novembre 1990. AJPA, *1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure du 15 au 23 mai 1993*, Département des Hautes-Pyrénées, Région Midi-Pyrénées. *1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure et l'environnement culturel des sites*. 1993, Programme. Jacques Marion, *Pour des Pyrénées ambitieuses à l'aube du troisième millénaire*. Propositions dans le cadre du XI^{ème} Plan 1994-1998, Héchettes.

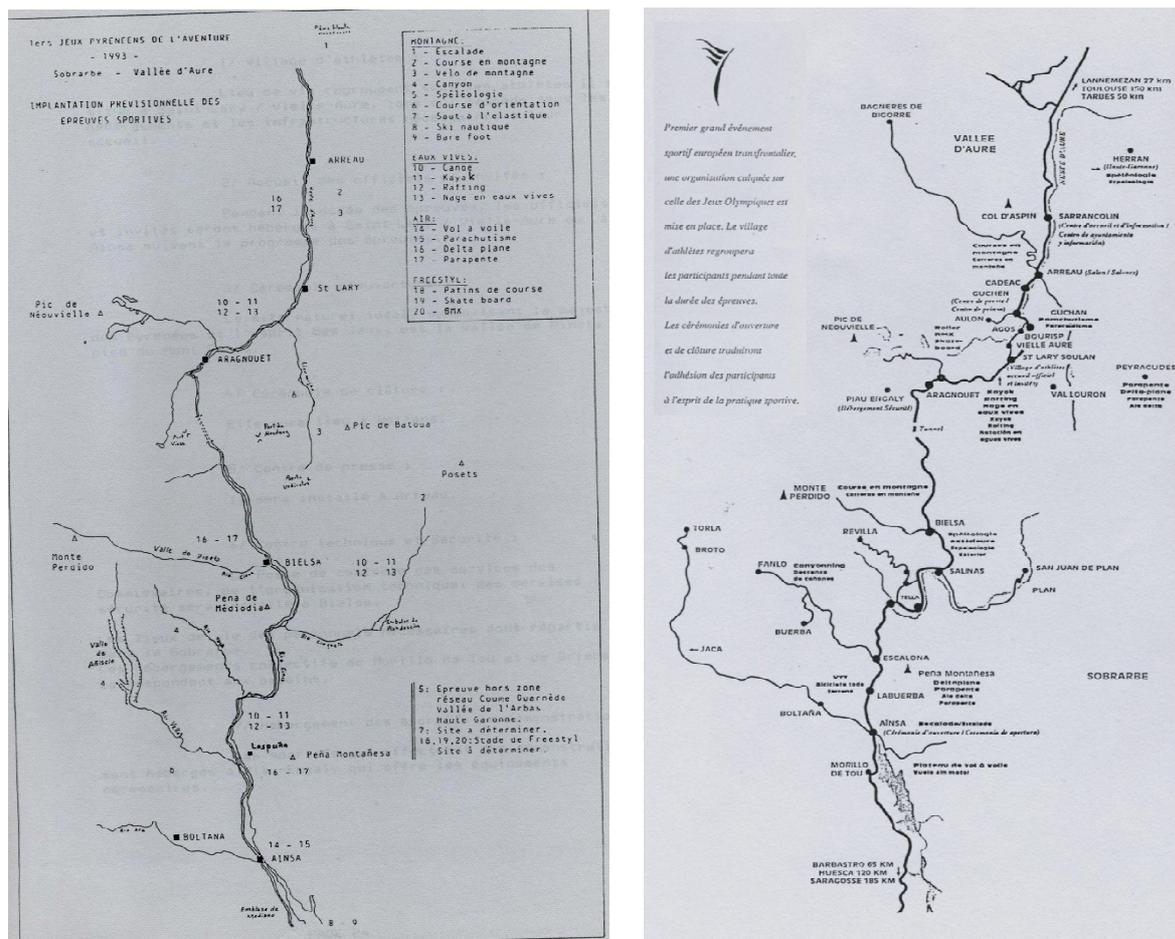


Planche documentaire 11: Cartes de localisation des épreuves et des installations destinées aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

Sources: Jacques Marion & Bernard Dupecher, *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Étude d'opportunité. (Phase 1)*. Rapport non publié de l'AJPA, novembre 1990. AJPA, *1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure du 15 au 23 mai 1993*, Département des Hautes-Pyrénées, Région Midi-Pyrénées.

3.1.2. L'implication des élus politiques, ou la naissance d'un rapport de force

Ayant fait le choix d'organiser les Jeux dans la vallée d'Aure, et souhaitant voir le projet reposer au niveau politique malgré les réponses négatives de plusieurs hauts-responsables publics, Jacques Marion décide d'associer les élus locaux.

La fin des années 1980 et début 1990 marquent en France la décentralisation. Politiquement, économiquement et culturellement, la décentralisation représente un moment important de la géographie française (Baguenard, 2004; Tuppen, 1991a, 1999). Les études à ce sujet montrent dès lors l'importance prise par les collectivités territoriales dans le sport et le tourisme (Vlès, 2003; Callède, 2000; Pigeassou, 1991b, 1995). Administrativement, si le tourisme fait partie des compétences transférées, et représente une préoccupation ancienne des municipalités, le sport ne correspond à aucune des obligations locales. Pour autant les municipalités, les départements ou les régions s'investissent fortement dans l'animation sportive,

l'entraînement de haut niveau ou l'organisation de grandes compétitions. En 1990, les collectivités territoriales financent le sport à hauteur 24,5 milliards (Andreff & Nys, 2002), soit plus de trois fois les sommes accordées par l'État. Il faut dire que pour les élus locaux, le sport représente un formidable terrain de valorisation, de cohésion et d'identification territorial (Guibert, 2008, 2007b; Haschar-Noé, 2004; Merle, 2005; Lacroix, 1991; Honta, 2003; Calède, 2000; Pigeassou, 1991b, 1995; Terret & Michon, 2004).

Conjointement différents organes participent à l'administration du versant français des Pyrénées. Comme dans les Alpes du Nord, les Alpes du Sud ou le Massif Central, le commissariat de massif Pyrénées représente une antenne de la DATAR. Puis la loi Montagne de 1985³⁰⁵ fonde les comités de massif et le Conseil national de la montagne (Gerbaux, 1994; Broggio, 1997, 2002). Les comités de massif, dont celui des Pyrénées, sont une instance composée de représentants des collectivités locales, du secteur associatif, des chambres consulaires et du monde socio-professionnel. En Pyrénées, siège notamment, Patrice de Bellefon.

L'Espagne est divisée en grandes communautés autonomes, les *Comunidades autónomas*, qui disposent d'un régime séparé de l'État central espagnol³⁰⁶, chacune de ces *Comunidades* étant sous-divisée en provinces dont l'administration est assurée par la *Diputación Provincial*. Les Pyrénées sont partagées entre la *Comunidad autónoma de Cataluña* dite parfois de Barcelone, la *Comunidad autónoma de Aragón*, la *Comunidad Foral de Navarra* et la *Comunidad autónoma del País Vasco* appelée aussi Euskadi. La communauté autonome d'Aragón où se déroulent les Jeux Pyrénéens de l'Aventure se compose de la province de Huesca, de Teruel et de Saragosse. En 1993, les épreuves sportives des Jeux sont organisées sous l'autorité de la *Diputación Provincial de Huesca* et de son président Marcelino Iglesias. Enfin, comme en France, le dernier échelon administratif se trouve être les communes, *los municipios*. Les années 1990 en Espagne marquent un changement administratif dans les possibilités de relations entre municipalités, c'est-à-dire la création des *comarcas*³⁰⁷ et la disparition des *mancomunidad* en tant que structures intercommunales. Selon une étude de Clarimont, Aldhuy & Labussière (2006), la mise en place des *comarcas* en Aragon, s'inscrit dans le cadre d'une politique bénéfique « d'aménagement du territoire régional cherchant à atténuer les disparités spatiales », notamment l'écart entre le monde rural pyrénéen et les zones urbaines du piedmont, mais surtout, engendre le transfert partiel de la compétence tourisme des *Comunidades autónomas* vers l'intercommunalité³⁰⁸. Pour autant, la loi *de Comarcalización de Aragón*³⁰⁹ date de fin 1993, et cela ne perturbe pas l'organisation des Jeux au

³⁰⁵ Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 dite loi Montagne relative au développement et à la protection de la montagne. Le lien entre les deux structures (le commissariat de massif et le comité de massif) est assuré par le fait que le commissaire à l'aménagement des Pyrénées est aussi le secrétaire de droit du comité de ce massif.

³⁰⁶ Néanmoins à la différence d'un État fédéré, les communautés autonomes espagnoles ne disposent pas de l'indépendance judiciaire.

³⁰⁷ Tout comme la notion française de « pays », le vocable de *comarca* désigne en castillan une ancienne unité territoriale de petite taille mais fortement homogène.

³⁰⁸ Par suite, en dehors de la période étudiée, différentes lois départagent les compétences entre niveaux administratifs, Communauté autonome, Comarca et Communes (Clarimont, 2006).

³⁰⁹ Ley 10/1993, de 4 de noviembre, de Comarcalización de Aragón, *Boletín Oficial de Aragón*, n°133 du 19 novembre 1993.

printemps qui repose sur l'administration intercommunale en *mancomunidad* et l'implication en faveur du tourisme du *Gobierno de Aragón* puis de la *Diputación Provincial de Huesca*.

En France, Jacques Marion présente le dossier des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en février 1990 aux maires des communes de la vallée d'Aure. Son intervention se déroule lors d'une réunion de travail sur le contrat station-vallée, une procédure de développement local qui solidarise les stations de ski avec leur vallée afin de répartir les impacts du tourisme en montagne. Rapidement, les responsables locaux soutiennent le projet. Par suite, afin de pouvoir être rémunéré, Jacques Marion laisse la présidence de l'association AJPA à un élu et se place en prestataire de service pour l'organisation des Jeux. Autrement dit, Jacques Marion devient gérant d'une SARL, ouverte sous le nom de Nouvelles Pyrénées, avec pour mission la conduite du projet, la mise en place des compétitions, mais aussi la commercialisation de l'événementiel, c'est-à-dire la recherche de partenaires privés (Encadré 3). Dans ces conditions, Jacques Marion va servir de relais (au sens de Crozier & Friedberg, 1977) entre l'organisation des Jeux et les partenaires privés. L'association de droit français AJPA envisage ensuite de passer au statut de groupement européen d'intérêt économique³¹⁰.

Au début de l'année 1990 le maire d'Arreau, Bénito Buetas, prend la présidence de l'association *Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, puis en octobre de la même année, c'est le maire d'Aulon, qui lui succède : Maurice Dubarry (Planche documentaire 12). Les sources de pouvoir de Maurice Dubarry sont importantes. Il connaît bien les réglementations et maîtrise le flux informationnel qui circule dans la vallée grâce aux relations dont il dispose dans le département. Il entretient également une certaine incertitude dans les assemblées locales avec des prises de parole alternativement pour ou contre les projets immobiliers en zone boisée qui gravitent autour de la station de Saint-Lary³¹¹. Autrement dit, Maurice Dubarry constitue un acteur-clef de la vallée d'Aure malgré la taille extrêmement modeste de la commune qu'il administre (80 hab. en 1990). Par exemple, il va obtenir de sa relation privilégiée avec le ministre de l'intérieur, Philippe Marchand, qui « habitait par hasard un chalet juste à côté »³¹², le détachement d'un fonctionnaire pendant trois ans pour aider l'organisation des Jeux. Parmi les personnes disposant des compétences adaptées, Jacques Marion propose de retenir l'un de ses anciens partenaires d'expédition spéléologique³¹³ qui se trouve fonctionnaire de police CRS : Maurice Duchêne (Planche documentaire 12). Ce dernier accepte et devient donc le troisième responsable important au sein de l'organisation des Jeux.

³¹⁰ Jeux pyrénéens de l'aventure en 1993 : premier GEIE pour l'organisation d'une manifestation sportive, *La Lettre de l'économie du sport*, n° 149, 25 décembre 1991.

Institué par le règlement CEE n° 2137/85 du 25 juillet 1985, un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) est un regroupement d'au minimum deux sociétés basées dans différents pays de la Communauté européenne. Un GEIE n'a pas obligatoirement de volume initial de capital, ni pour objectif de réaliser des bénéfices et ne doit pas dépasser la limite de 500 salariés. Il s'agit souvent de structures de coopération de taille moyenne, comme celles en charge de tunnels transfrontaliers.

³¹¹ Carole Pellarrey, entretien 2007. Jean-Luc Lacrampe et Alain Buey, entretien 2007.

³¹² Maurice Dubarry, entretien 2007.

³¹³ Maurice Duchêne, entretien 2007 ; Jacques Marion, entretien 2007.



Planche documentaire 12. Différents responsables des Jeux Pyrénéens de l'Aventure lors de passages à la télévision afin de promouvoir l'organisation des compétitions.

Image supérieur gauche tirée du Journal télévisé France 3 du 20 mai 1992. Jacques Marion, créateur du projet. Images suivantes : émission *Tous en course* du samedi 2 janvier 1993 sur France 3 Sud. Jean-Henri Mir, maire de Saint-Lary-Soulan et de la station de Saint-Lary; Maurice Dubarry, co-président de l'AJPA ; De gauche à droite, Jean Castéran, vice-président de la CCI de Tarbes, au dessus visage coupé, Roger Castagné, maire d'Aragnouet et de la station de Piau-Engaly, Maurice Duchêne, directeur technique des Jeux. Source: Archives audiovisuelles France 3/ France 3 Sud, 1992 et 1993.

L'engagement espagnol dans cette « *iniciativa francesa* » est assez tardif, voire hésitant puis financièrement limité³¹⁴. Durant l'année 1990, Maurice Dubarry, entouré des chargés de mission de Nouvelles Pyrénées prend contact avec la *mancomunidad* du Sobrarbe. La *mancomunidad* accueille favorablement le projet. L'un de ses membres devient coprésident de l'AJPA pour l'Espagne, Luis Escalona, maire de Laspuña, avant qu'il ne s'agisse quelques mois plus tard du président de la *mancomunidad* : Jose-Luis Sierra. Mais l'information ne dépasse pas vraiment la structure intercommunale dont les efforts restent « timides »³¹⁵. Ce n'est que lorsque l'AJPA relance localement la municipalité de Aínsa, très intéressée par cette idée transfrontalière, qu'un véritable soutien politique se met en place au niveau de Huesca et de la *Comunidad autónoma de Aragón*. Paradoxalement, le président de la *mancomunidad* également coprésident des Jeux, c'est-à-dire en position de marginal-sécant (Crozier & Friedberg, 1977) au sein de l'organisation espagnole, tente d'évincer les responsables de la municipalité de Aínsa engagés dans l'évènement ! (cf. chapitre **L'organisation espagnole**).

Concernant les relations avec le mouvement olympique, Maurice Dubarry arrive rapidement à convaincre Jean Glavany de porter attention aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Ef-

³¹⁴ Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure: l'été portera conseil..., *La Nouvelle République des Pyrénées*, 15 juin 1992.

³¹⁵ Miguel Cheliz Sierco, Aínsa y los Juegos Pirenaicos de la Aventura, *Boletín O Fogaril*, diciembre, 1992.

fectivement, Maurice Dubarry qui se présente aux élections cantonales 1992 sur un canton des Hautes-Pyrénées risque de jouer un rôle dans l'élection du président du conseil général³¹⁶. Or, Jean Glavany se présente sur un autre canton du même département et souhaite le soutien de Maurice Dubarry pour accéder à cette présidence. Jean Glavany accepte ainsi le projet que Maurice Dubarry amène. Le document éveille en plus un réel intérêt. En tant que futur élu sensible aux valeurs du sport³¹⁷, il possède toutes les raisons de favoriser le développement d'un événementiel sportif de niveau olympique : cela peut relancer l'économie touristique et sportive de la région, favoriser la diffusion d'une image positive des villes organisatrices ou encore, attester le dynamisme et la réussite de sa politique. En cette période pré-électorale, Jean Glavany s'implique fortement au sein de l'organisation des Jeux. Délégué interministériel pour les Jeux Olympiques d'hiver 1992 en France, et à ce titre membre effectif du COJO de cette olympiade, il participe au vaste mouvement ou système olympique (Chappelet, 1991). Dès lors, Jean Glavany constitue un marginal-sécant (au sens théorique de Crozier & Friedberg, 1977) entre l'organisation des Jeux et l'organisation olympique (Figure 9). Enfin, le vice-président de la région Midi-Pyrénées, José Marthe, apporte un soutien non négligeable au projet. Durant cette période, certains documents utilisent l'acronyme de COJPA pour Comité d'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.

3.1.3. Les trois états du rapport de force ou « la valse du politique » dans l'organisation française

Le soutien des responsables politiques est un élément important pour la réussite des Jeux. Mais ce soutien participe également à réduire le pouvoir du créateur des Jeux dans l'organisation. Effectivement, Jacques Marion dispose d'une expertise technique dans la conception et l'élaboration du projet, mais les sources de pouvoir de Jean Glavany et Maurice Dubarry deviennent rapidement plus importantes. La notion de rapport de force présente dans la sociologie des organisations permet de bien saisir les enjeux de cette dynamique. Plus précisément, selon Crozier et Friedberg (1977, p. 69), une organisation se caractérise par une configuration de relations où chaque individu cherche à accroître son pouvoir sur l'autre, c'est-à-dire mettre en place un « un rapport de force dont l'un peut retirer davantage que l'autre, mais où, également, l'un n'est jamais totalement démuné face à l'autre ». Selon ces auteurs, l'ensemble de ces jeux de pouvoir entre acteurs va constituer une structure informelle qui vient doubler la structure formelle de l'organisation (Crozier & Friedberg, 1977). Par exemple, en étudiant les relations entre le personnel de production, les ouvriers d'entretien et les chefs d'atelier d'une usine, Crozier (1963) montre que les ouvriers d'entretien utilisent la zone d'incertitude qu'ils maîtrisent (les pannes de machine) pour réorienter à leur avantage le rapport de force entre les groupes professionnels. Dans le domaine sportif, on peut citer l'exemple de la municipalité grenobloise étudié par Dulac (1998b) : d'un côté les élus poli-

³¹⁶ Le président du conseil général d'un département français est élu par les conseillers généraux. Ces derniers sont élus au suffrage direct lors des élections cantonales.

³¹⁷ Jean Glavany est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les relations entre sport et politique. Notamment : *Sport et socialisme*, 1981, Paris, éditions Albatros.

tiques veulent soumettre l'OMS par le jeu des financements et d'un autre côté le président de l'OMS mobilise la presse locale pour accroître son pouvoir et redéfinir un rapport de force municipalité-OMS qui lui soit favorable. Il en est de même au sein des fédérations sportives et du CNOSF étudiés par Chifflet (1988, 1993). Pour chacun des acteurs il s'agit de gagner du pouvoir sur l'autre afin de l'utiliser ensuite de multiples façons (demander une augmentation de salaire, impulser sa propre orientation au projet, concurrencer les responsables en place...). Précisons qu'un rapport de force n'est pas obligatoirement synonyme de conflit ouvert mais correspond à une forme particulière de relation entre acteurs qui va du refus d'un cadeau (pour ne pas se soumettre) aux manifestations syndicales qui tournent parfois à l'émeute.

Dans le cas des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993, un rapport de force va se constituer entre le porteur du projet, Jacques Marion, et les élus politiques impliqués dans l'événementiel. Durant les trois années qui précèdent l'organisation des Jeux, on distinguera trois états de ce rapport de force en fonction des mandats électoraux et des changements de stratégie de certains acteurs.

Avec le soutien de Jean Glavany...

Avec le soutien de Jean Glavany, l'organisation des Jeux prend rapidement de l'envergure. Les contacts envisagés avec le mouvement olympique se concrétisent. Le 5 mars 1991 un courrier de Nelson Paillou accorde le parrainage du CNOSF aux Jeux et son texte remonte au sein du mouvement olympique (*cf.* chapitre 3.2.2.). L'implication de la délégation interministérielle pour les Jeux Olympiques formée autour de Jean Glavany pour travailler avec le COJO d'Albertville permet aussi de faciliter les démarches administratives. Isabelle Mir, Jean-Henri Mir, Dieter Fleischer, Joseph Campo, Pierre Forgues, Jacques Coëffé, soutiennent désormais l'événement. Les mises en relation politiques et sportives se multiplient autour des Jeux Pyrénéens de l'Aventure³¹⁸. En dehors du département, le conseil général commence à prendre appui sur le projet de territoire élaboré par Nouvelles Pyrénées. Par exemple, le stand officiel du département pour les foires-expositions est aménagé en faux rocher d'escalade, surmonté d'un deltaplane avec des cascades et du matériel de rafting aux couleurs des Jeux Pyrénéens de l'Aventure³¹⁹. L'organisation bénéficie désormais du soutien de plusieurs ministères (Planche documentaire 13). L'AJPA se dote d'un comité de suivi composé du préfet des Hautes-Pyrénées, des élus de la région, du département et de personnalités du sport. L'ensemble forme le COJPA. À la même période, la plupart des fédérations sportives concernées accordent leur appui sportif aux Jeux. La Fédération française de spéléologie, au sein de laquelle la compétition soulève de vives controverses, ne s'oppose finalement pas aux Jeux (*cf.* chapitre 2.2.). Des cadres techniques participent aux repérages puis à la mise en place des épreuves sur site. Dans chaque discipline, les meilleurs mondiaux sont invités et de nom-

³¹⁸ Les soutiens parisiens. Marcel Perez, Jean Glavany... et Isabelle Mir marraine des Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *La Dépêche du Midi*, 17 janvier 1992. Maurice Duchêne, *Document de travail. Bilan des 1^{ers} JPA. ... Quel avenir pour les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ?*, 1994, Rapport non publié de l'AJPA. Et le récapitulatif de Christian Carrère, *Olympisme : Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. L'Humanité*, 24 février 1993.

³¹⁹ Jacques Dupeyrat, Foire-exposition (1994 et rétrospective), *La Dépêche du Midi*, 21 janvier 1994.

breuses collaborations locales se mettent en place³²⁰ et les prises de contact avec l'Espagne se multiplient³²¹. Conjointement, la société Nouvelles Pyrénées, dirigée par Jacques Marion, prépare le déroulement des épreuves, les autorisations d'accès sur les sites et la gestion des risques sportifs. Avec 3 salariés et 10 stagiaires recrutés dans les agences ANPE, DDTTE et ADEPFO de la région, l'entreprise marche bien. Maurice Duchêne, fonctionnaire détaché, participe également au montage des compétitions et devient même progressivement le responsable technique pour l'ensemble de l'organisation. Plusieurs articles de presse, des émissions de radio et de télévision commencent à valoriser les Jeux³²².

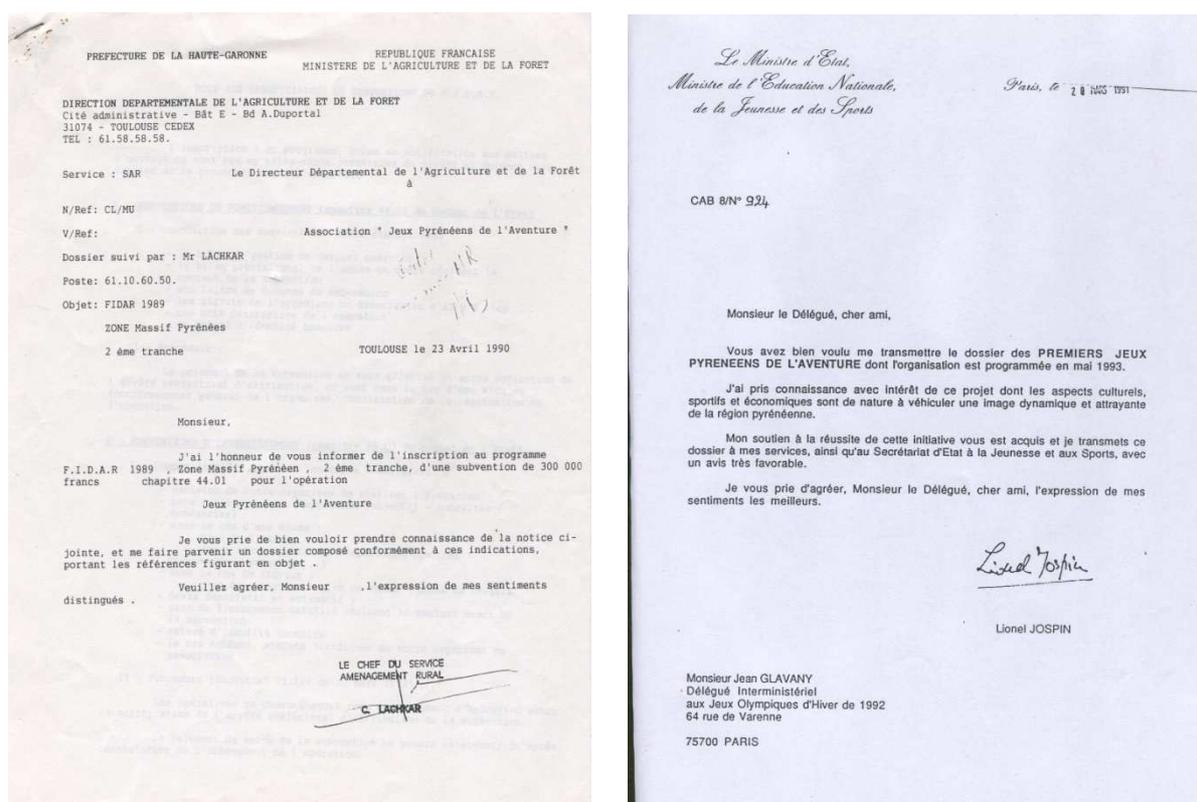


Planche documentaire 13. Avis positif de la direction départementale du ministère de l'agriculture et de la forêt, et courrier de soutien du ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, signés respectivement de Clément Lachkar et de Lionel Jospin

³²⁰ Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure : les stagiaires devancent l'événement, *La Dépêche du Midi*, juin 1992. Jean-Louis Amella, Les Jeux Pyrénéens mobilisent, *La Dépêche du Midi*, 14 octobre 1991. J-F. P., Événement: J-130 pour les Jeux Pyrénéens, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 16 janvier 1993.

³²¹ Presentan a la Diputación los Juegos Pirenaicos de la Aventura, *Diario del Alto Aragón*, 9 mayo 1992. Sobrarbe, posible sede de los Juegos de la Aventura, *El Día*, 9 mayo 1992.

³²² Voir notamment, Gilles Goetghebuer, Spécial Jeux Pyrénéens de l'Aventure : un an après les Jeux Olympiques en Espagne et en France, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ouvrent une fenêtre sur les sports de demain, *Sport et Vie*, n° 18, Mai/Juin 1993, p. 31-50. Jean-Louis Amella, Le drapeau olympique sur la vallée d'Aure, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 10 mai 1993. Les Jeux de l'Aventure, *Gymnasium Magazine*, n° 15, janvier 1993. Patrick Lozano, Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *B-Side*, n° 28, pp. 12-13. Frédéric Larsimont, Rencontre au sommet. Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure: mariage réussi de la nature et des disciplines non Olympiques, *Le Soir Bruxelles*, 15 mai 1993. Special Issue "Welcome to the Pyrenean Adventure Games", *Slalom*, n° 18, May 1993. Radio Monte-Carlo RMC, France 3 Sud et dans une moindre mesure Antenne 2 concentre l'essentiel des émissions.

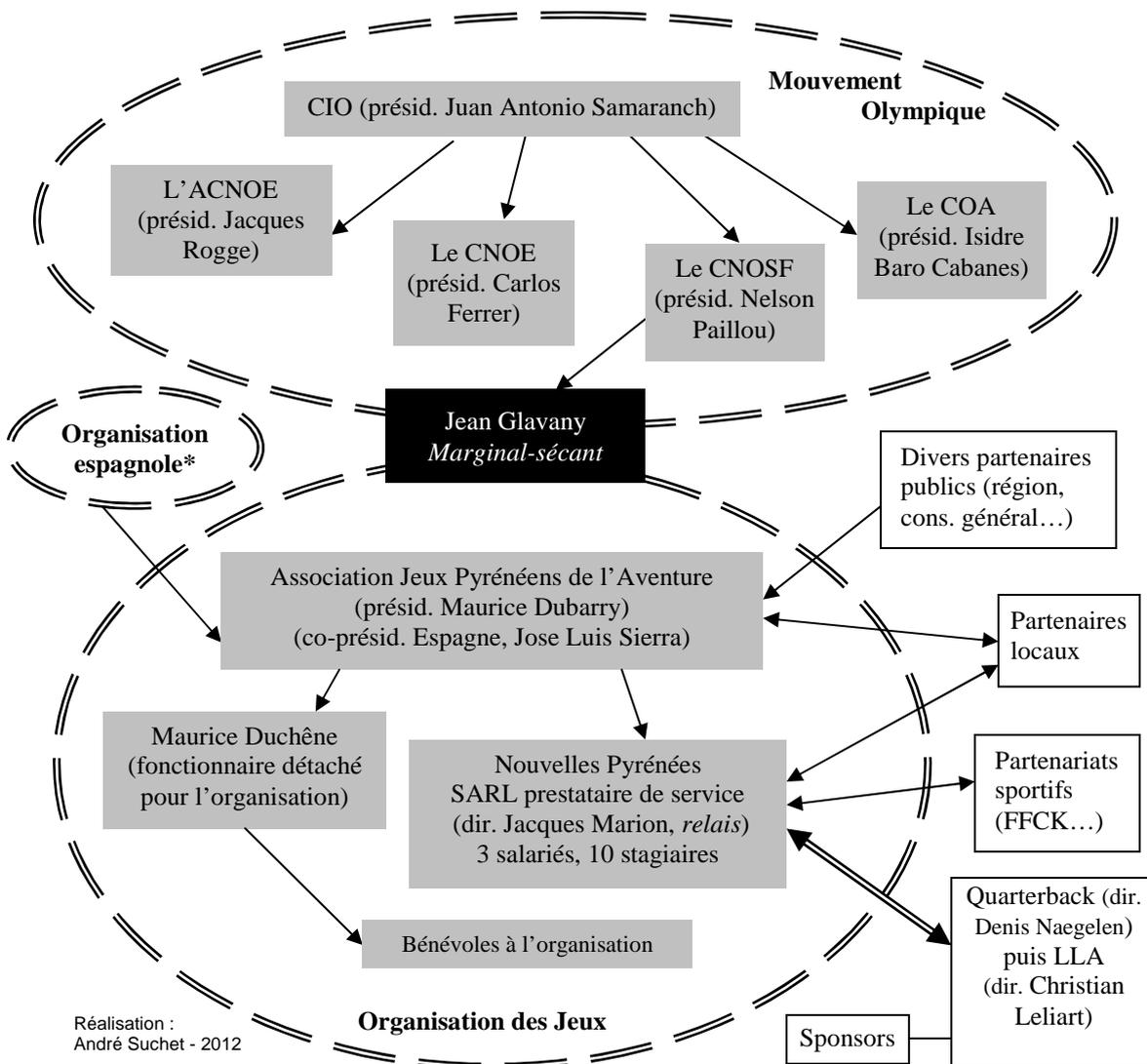


Figure 9 : L'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et son environnement en 1991

Légende textuelle : Les doubles contours délimitent une organisation au sens de Crozier & Friedberg (1977) dont le contenu est détaillé. Les encadrés simples représentent d'autres organisations réduites à l'idée de boîte noire dans le cadre de cette étude. À l'intérieur des organisations dont le contenu est détaillé, les acteurs individuels ou collectifs sont en gris. Les liens de relation sont asymétriques ou symétriques. Les doubles liaisons, toujours symétriques, définissent le statut de relais, c'est-à-dire un acteur appartenant à l'une des organisations mais détenteur privilégié de la relation avec une autre. Les encadrés noircis définissent un marginal-sécant, c'est-à-dire un acteur appartenant simultanément à deux organisations.

* Pour le contenu de l'organisation en Espagne se référer à la Figure 11.

Au sein de l'organisation, et malgré la progression du dossier, une première forme de rapport de force s'instaure imperceptiblement entre Jacques Marion qui souhaite rester maître du projet, et les élus politiques qui financent les Jeux et considèrent que « c'est celui qui paye qui décide ». En présidant l'association AJPA, le maire d'Aulon, Maurice Dubarry, dispose maintenant de l'autorité formelle sur l'ensemble du projet. Les documents rédigés à cette période témoignent clairement de cette configuration : « les responsables élus rencontrent comme obstacle ...l'incapacité de celui qui avait défini le concept des Jeux, de rester à une

place de prestataire ou de subalterne »³²³. À l'inverse, Jacques Marion considère qu'il possède les compétences pratiques et ne veut pas réduire l'ampleur du projet en raison de la « frilosité » des acteurs locaux (Tableau 6). Pourtant, les orientations ne diffèrent que très peu entre ces personnes : Jacques Marion est plus orienté vers la complexité d'ensemble, tandis que les élus politiques souhaitent rationaliser phase par phase le déroulement des préparatifs, mais l'objectif de tous reste la réussite des Jeux³²⁴. Un des consultants spécialisé en tourisme intervenu dans l'organisation début 1992 estime :

« Le début des histoires aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure, c'est très simple, moi je peux vous dire en une phrase ce qui s'est passé, en tout cas au départ : c'est l'histoire d'un mec qui crée un grand truc génial –Marion–, et l'histoire des mecs qui payent ce truc –les politiques–. Et celui qui crée le truc veut faire que ce qu'il veut, alors que ceux qui financent –les politiques–...ben, ils veulent commander. Normal, c'est eux qui payent ! »

Cette première forme de rapport de force rejoint l'un des trois types de conflits étudiés par Crozier (1963, p. 149), c'est le problème d'une double direction ou le « conflit des deux colonels ».

Jacques Marion	Jean Glavany Maurice Dubarry
Souhaite conserver la direction des Jeux. Refuse de suivre les réductions de coût et la rationalisation voulue par Maurice Duchêne.	Souhaite prendre la direction des Jeux et gérer l'organisation comme ils le pensent. Mettre Jacques Marion en strict prestataire de service et en position de « subalterne ».
<i>Argumentation</i> : frilosité des acteurs locaux envers un projet ambitieux. Incompétences techniques, sportives et administratives des élus politiques.	<i>Argumentation</i> : « Les payeurs décident ». Critiquent les méthodes de Jacques Marion (dém mesure, gestion irrationnelle...).

Réalisation : André Suchet – 2012

Tableau 6: Le rapport de force en 1991

Le comité d'organisation, au sens commun du terme, se trouve donc partagé entre l'association AJPA et l'entreprise Nouvelles Pyrénées. La majorité des personnes est installée au siège administratif des Jeux basé au château de Ségure sur les hauteurs de Arreau en France. À partir de 1992, différents supports publicitaires sont imprimés sur les Jeux³²⁵. Les

³²³ Retranscription de documents techniques de 1991/1992 dans *Synthèse des Bilans techniques et sportifs des premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Maurice Duchêne, 1994, Rapport non publié, p. 11.

³²⁴ Maurice Dubarry, entretien 2007, Guy Quer, entretien 2007, et communication téléphonique avec Jean-Pierre Monteil, 2007. Anonyme, Jeux Pyrénéens de l'Aventure, première ébauche d'un programme. *La Dépêche du Midi*, 29 mai 1992.

³²⁵ Consultation de l'ensemble des sources déjà citées, puis des documents destinés à la presse : AJPA, *Dossier de presse*, novembre 1992, version française (le document existe en anglais mais paradoxalement pas en espagnol, de leur côté les communiqués rédigés en Espagne sont aussi traduits en anglais... mais pas en français !). AJPA, *Los Juegos Pirenaicos de la Aventura*. Dossier de presse, 1993, version Espagne. Différents communiqués de presse ont aussi été utilisés en France et en Espagne au fur et à mesure de l'organisation jusqu'au 23 mai 1993. Nous avons aussi consulté : Agence Dialogic, *Audit de communication Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Rapport non publié, Bruxelles, décembre 1992.

thèmes développés sont : la nouveauté des pratiques (sur l'aspect nature-aventure ou révolution glisse, y compris glisse urbaine), le sport et l'olympisme, la dimension territoriale (le massif des Pyrénées), les préoccupations environnementales, la thématique transfrontalière France/Espagne, et dans une moindre mesure la fête. Aucune référence aux enjeux de sécurité (risques d'accidents, secours, équipes médicales, maintien de l'ordre...) ou à la possibilité de réglementations et de contraintes (responsabilité, accès aux sites, règles à suivre...) n'apparaît.

Jeux Pyrénéens de l'Aventure
Juegos pirenaicos de la Aventura

Les Pyrénées, le nouveau souffle de l'Olympisme

MONTAGNE	AIR	EAUX VIVES	FREESTYL
<ul style="list-style-type: none"> ● V.I.T. (France - Espagne) ● ESCALADE (Espagne) ● SPELEOLOGIE (France - Espagne) ● CANYONS (Espagne) ● COURSE EN MONTAGNE (France - Espagne) 	<p>SPORTS DE DEMONSTRATION (Espagne)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● VOL A VOILE ● PARAPENTE 	<p>SPORT DE DEMONSTRATION (France et Espagne)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● RAFTING ● NAGE EN EAUX VIVES ● KAYAK DE DESCENTE 	<ul style="list-style-type: none"> ● S.M.X. (Bicross) (France) ● SKATE BOARD (France) ● ROLLER DE COURSE (France)

Plus de 800 athlètes dont 250 de classe internationale, réunissant les meilleurs sportifs mondiaux

ANIMATIONS CULTURELLES, EXPOSITIONS...

VALLEE D'AURE Hautes-Pyrénées

La Nouvelle République des Pyrénées

LA DÉPÊCHE

RMC

France 3

SOBRARBE Aragón

15 - 22 MAI / MAYO 1993

HAUTES-PYRENEES CONSEIL GÉNÉRAL

REGION MIDI-PYRENEES

EUROPEAN UNION

GOBIERNO DE ARAGON

DIPUTACION DE HUESCA

RENSEIGNEMENTS:
36.15
PYRENEES
CODE: J.P.A

OFFICE DE TOURISME

- ARAGNOUET, PIAU ENGAÏV ☎ 62.39.61.69
- ST-LARY SOULAN ☎ 62.39.50.81
- ARREAU ☎ 62.98.63.15
- SI-SARRANCOUIN ☎ 62.98.79.88
- VIELLE-AURE ☎ 62.39.50.00

CENTRALE DE RESERVATION : Hispano Club Services (St-Lary-Soulan) ☎ 62.39.56.56 - Fax 62.39.46.40 - Téléx 621.417

Document 12 : Couverture de l'un des dossiers de presse des compétitions 1993.

La couverture de ce volume rappelle les informations essentielles et les coordonnées de l'organisation des Jeux. La seule présence d'organismes publics (ou de médias partenaires) mais d'aucun partenaire privé dans le montage du projet devient évidente, c'est « l'affaire des sponsors » (Encadré 3). Indépendamment du slogan interne à l'organisation et à la structure dirigée par Jacques Marion « une ambition Olympique pour les Pyrénées », le slogan de cette alliance sportive territoriale devient « Les Pyrénées, le nouveau souffle de l'Olympisme ».

LES JEUX PYRÉNÉENS DE L'AVENTURE

Avec les parrainages des Comités Olympiques Français et Espagnol, les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure rassembleront

600 athlètes
25 nations
15 sports
16 sites.

Durant toute une semaine, les compétitions sportives, doublées d'un programme d'animation complet, feront vivre le cadre grandiose des Pyrénées au rythme de l'exploit et de la fête.

THE PYRENEAN ADVENTURE GAMES

With the sponsorship of the French and Spanish Olympic Committees, the first Pyrenean Adventure Games will reunite

600 athletes
25 nations
15 sports
16 sites.

During one whole week, the sporting competitions coupled with full back-up entertainments will bring to life the grandiose Pyrenean site to the rhythm of achievement and celebration.

Le calendrier

V.T.T.	15/05	16/05	17/05	18/05	19/05	20/05	21/05	22/05	23/05	24/05
COURSE EN MONTAGNE										
SPELEOLOGIE										
ESCALADE										
CANTONNING										
RAFTING										
NAGE EN EAUX VIVES										
KAYAK										
DELTA PLANE										
PARAPENTE										
PARACHUTISME										
VOL A VOILE										
B.M.X.										
PATINAGE DE COURSE										
SKATE-BOARD										

CENTRALE DE RESERVATION
individuels ou groupes.
Hotels, Meubles,
Camping, Gîtes.

Hispano Club Service
Tel : 62 99 56 56
Fax : 62 39 46 40
Télex : 521 417
BP 17 - 65170 St-Lary Soula

INFORMATIONS
JEUX PYRÉNÉENS DE L'AVENTURE :
Tel : 62 98 69 55
Fax : 62 98 66 59

Maisons de St-Lary :
Bordeaux : 56 48 21 75
Toulouse : 61 23 67 57
Nantes : 40 89 04 17

Maisons des Pyrénées :
Bordeaux : 56 44 05 65
Nantes : 40 20 36 36
Paris : (1) 42 86 51 86

Planche doc. 14:
Plaquette officielle de lancement des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993.

(recto-verso, version unique multi-lingue couleur)

Parmi les différents supports de promotion des Jeux, celui-ci représente l'un des plus détaillés. 4^{ème} page : carte de situation des épreuves de compétitions. Au centre les partenaires, et ajouté tardivement (après tirage), le patronage du CIO. 1^{ère} page : un des trois visuels officiels des Jeux (les deux autres sont en Document 11 et Planche documentaire 15). Le message de ce visuel est intéressant : les couleurs (vert, bleu, rose, violet...), le vêtement collant, le bandeau jaune, ainsi que le matériel (harnais, casque, baudrier, combinaison néoprène) atteste de la dimension nature-aventure des activités. Conjointement, la rigueur de posture, l'ordre hiérarchisé comme sur un podium instituent un 1^{er}, un 2nd et un 3^{ème}. Un message visuel volontairement intermédiaire entre compétition olympique et culture glisse des nouvelles pratiques. Sur les autres plans : L'équilibre des genres est (la jeune femme seconde, mais le masculin conserve la première place). Les codes couleurs restent simples : la jeune femme est en rose, le compétiteur de droite en vert, couleurs de l'environnement, et la combinaison néoprène des activités d'eau vive comporte du bleu. Les pages 3^{ème} et 4^{ème}, c'est-à-dire l'intérieur du dépliant, donnent les informations en trois langues (français, espagnol, anglais) et toujours le vocable : exploit.

Le désengagement de Jean Glavany

...Mais aux élections de mars 1992 Jean Glavany n'est pas élu président du conseil général. Contrarié qu'un événementiel porteur financièrement et symboliquement pour la région se développe en dehors de sa présidence, Jean Glavany va brusquement changer de stratégie. Son objectif personnel, qui se confondait avec l'objectif organisationnel avant 1992 et dans le cas d'une victoire électorale, devient maintenant inverse. Comme le précise Crozier et Friedberg « toute organisation a des objectifs propres, [...mais] regroupe des individus divers mêlant en permanence leurs objectifs et stratégies propres à ceux de l'organisation » (Crozier & Friedberg, 1977). Dans ces conditions, Jean Glavany interrompt brusquement de soutenir les Jeux Pyrénéens de l'Aventure, et préfère même entraver le projet selon certaines sources que nous avons consultées (Tableau 6). Par exemple, le 12 juin 1992, lors d'une réunion d'organisation franco-espagnole en présence des partenaires et des élus de chacun des deux pays, Jean Glavany intervient longuement en défaveur du projet.

« Devant tout le monde, il (Jean Glavany) a descendu les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Il est intervenu pendant une demi-heure, chaque mot qu'il prononçait détruisait les Jeux. Les Espagnols ne comprenaient pas. Heureusement que ce jour-là, il y avait José Marthe (vice-président de la région Midi-Pyrénées). Il a sauvé la manifestation »³²⁶.

Les journalistes affirment que l'on atteint « des sommets au niveau des règlements de compte, lorsque Jean Glavany est intervenu pour faire baisser la subvention du Ministère de la Jeunesse et des sports qui devait être attribuée aux Jeux »³²⁷. Effectivement, en 1992 Jacques Marion n'arrive pas à connaître l'état d'avancement d'une demande de subvention réalisée avec le soutien de Jean Glavany au début du projet. Le créateur des Jeux contacte donc le député de la circonscription où se déroulent les compétitions. Il s'agit de Pierre Forgues avec lequel Jean Glavany entretient une certaine concurrence politique. Pierre Forgues est favorable à l'organisation des Jeux Pyrénéens et parvient à relancer les services du ministère de la Jeunesse et des sports sur ce dossier, mais reçoit au début de l'été 1993 la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler l'attention de Mme le Ministre sur une demande de subvention de 700 000 francs émanant de l'association Jeux Pyrénéens de l'Aventure. [...] Mr. Glavany, avait souhaité une révision du budget et de la demande de subvention. En date du 22 février, la DDJS de Tarbes a transmis à mes services une nouvelle demande de subvention de 500 000 francs : j'ai le plaisir de vous informer que cette demande est accordée »³²⁸.

Plus tard, les difficultés financières de Jacques Marion avec les partenaires privés (Encadré 2) poussent les responsables-élus à certaines restructurations du programme sportif. Effectivement, les prévisions annoncent un déséquilibre financier. Selon Jean Glavany « nous avons [...] découvert avec horreur qu'on était parti droit vers un énorme déficit »³²⁹. Mais au-delà d'une réduction des coûts, plusieurs témoignages laissent penser que Jean Glavany aurait pro-

³²⁶ « Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure », *La Semaine des Pyrénées*, 15 janvier 2004, (le journaliste cite Jacques Marion).

³²⁷ *La Semaine des Pyrénées*, 15 janvier 2004, p. 27.

³²⁸ Courrier du Ministère de la Jeunesse et des sports à Pierre Forgues.

³²⁹ « La position de Jean Glavany », Jean Glavany, *La Semaine des Pyrénées*, 22 janvier 2004.

posé que le conseil général se retire et que l'ensemble de la manifestation soit annulé. « Jean Glavany s'est complètement désolidarisé des Jeux, et il voulait même tout annuler ... pour que personne d'autre ne puisse en bénéficier »³³⁰.

Les arguments de Jean Glavany concernent le désordre des méthodes de management, les « incertitudes juridiques et financières du dossier », en premier lieu desquelles « l'affaire des sponsors » (Encadré 2), ainsi que l'utilisation abusive de stagiaires. Il y aurait beaucoup de dépenses excessives et inconsidérées. Dans un courrier, Jean Glavany explique :

« j'ai pris note de vos réflexions concernant les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Mais vous avez sans doute noté que j'ai pris beaucoup de recul par rapport à ce dossier. [...] Mon désaccord de fond sur la gestion dudit dossier tient d'une part à son aspect financier et, d'autre part, à la gestion de certains partenariats. [...] Je considère que la gestion des partenariats privés (sous l'autorité de Jacques Marion) a révélé un amateurisme aux conséquences dramatiques »³³¹.

Contre cette position, Jacques Marion soutient les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Pour lui, « l'affaire des sponsors » est une erreur financière regrettable mais ne remet pas en cause le déroulement des compétitions.

« Je reconnais l'erreur pour les sponsors [...], mais c'était pas une raison pour tout bloquer. Il fallait qu'on se rattrape, qu'on ne refasse pas l'erreur ... mais on n'arrête pas tout sous prétexte qu'il manque 2 millions de francs. Au contraire, voyant ça Jean Glavany aurait dû prendre son téléphone et trouver l'argent privé, pour un politique de son niveau c'est rien 2 millions, il a les relations... »

« De toute façon, toutes les grandes compétitions laissent des déficits énormes, ... bien supérieur à celui des Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Là, il manquait 2 millions de francs, c'est rien 2 millions... »³³²

Jacques Marion et les salariés de Nouvelles Pyrénées	Jean Glavany
Défendre les Jeux Pyrénéens contre les politiques qui veulent faire avorter le projet.	Réduire les dépenses liées à ces Jeux, se retirer du projet, annuler le déroulement des compétitions.
<p><i>Argumentation</i> : Jean Glavany souhaite empêcher la réussite des Jeux pour éviter qu'un succès médiatique marque la présidence du conseil général occupé par un autre que lui.</p> <p>Je reconnais l'erreur des sponsors, mais l'organisation des Jeux doit continuer (et Jean Glavany doit aider à trouver les sponsors manquants).</p> <p>De toute façon, toutes les grandes compétitions accusent d'énormes déficits.</p>	<p><i>Argumentation</i> : L'organisation se compose de stagiaires. Il y a des incertitudes dans le dossier. Jacques Marion n'a pas obtenu de partenaires privés, ses méthodes sont désordonnées et coûteuses.</p> <p>Les partenaires publics ne doivent pas assumer l'ensemble de la manifestation.</p> <p>Le dossier va accuser « un énorme déficit », l'ensemble du projet doit être interrompu.</p>

Réalisation : André Suchet - 2012

Tableau 7 : Un état du rapport de force en 1992

³³⁰ Brigitte Mauret, entretien 2007. Maurice Dubarry, entretien 2007. Maurice Duchêne, entretien 2007.

³³¹ Jean Glavany, lettre datée du 30 juin 1993 à l'intention de la SARL Nouvelle Pyrénées, Paris.

³³² Jacques Marion, entretien 2007

Par ailleurs, sans le soutien de Jean Glavany, les difficultés commencent pour l'organisation des Jeux : Durant l'été 1992, certains désaccords financiers transparaisent entre les commerçants partenaires de Saint-Lary et de Piau-Engaly, ce qui perturbe la réputation des Jeux. L'affaire « est un détail... mais engendre pas mal de bisbilles, des querelles de vallées, comme dans toutes les vallées des Pyrénées »³³³. Dans les mois qui suivent, l'association écologiste UMINATE intervient pour dénoncer les risques potentiels sur le milieu naturel. Dans une lettre adressée au premier ministre Pierre Bérégovoy puis diffusée très largement, l'association UMINATE pointe le problème du traitement des déchets, la fragilisation des sols par piétinement et demande « à tous les organismes qui ont financé le projet de ne pas s'engager »³³⁴. À la demande du Conseil international de protection des Pyrénées CIAPP, une réunion entre les protagonistes permet de désamorcer la situation³³⁵, vraisemblablement aussi grâce à l'aide de l'ONF. Enfin, localement certaines entreprises ou prestataires de services se présentent pour concurrencer Nouvelles Pyrénées sur l'organisation des compétitions. Il s'agit notamment de Carole Pellarrey, voyageuse indépendante, dont l'agence est située en vallée d'Aure. La structure organise des séjours nature en France et en Espagne sous le nom de AdHoc/Comptoir pyrénéen des sports de montagne. Cette personne critique fortement la conduite du projet dans son ensemble et considère que l'organisation devrait lui en revenir en tant que membre de la confédération pyrénéenne du tourisme³³⁶.

L'élection de François Fortassin

La défaite des uns fait le gain des autres, et c'est François Fortassin maire de Sarp qui prend finalement la présidence du département des Hautes-Pyrénées en 1992. L'intérêt de cet élu n'est pas d'ignorer le projet mais, au contraire, qu'il se développe sous sa responsabilité. Or, après les discours critiques de Jean Glavany et les concurrences locales autour de l'organisation, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure se trouvent en situation délicate. Décidé à maintenir le projet au nom du conseil général des Hautes-Pyrénées, François Fortassin va suivre les objectifs organisationnels tout en écartant progressivement le créateur des Jeux par différentes stratégies.

Dans un premier temps, il est reproché à Jacques Marion d'être dépensier, mais rapidement les rumeurs parlent d'une « escroquerie ». Comme le raconte Carole Pellarrey, « moi je ne l'ai jamais accusé Marion, mais c'est sûr qu'y en avait qui disaient qu'il se mettait de l'argent dans la poche... [Relance : qui ?] ...Ah ben ça, je ne sais pas... je peux pas vous dire ». En l'occurrence, des courriers rédigés par Maurice Duchêne retrouvés parmi les documents d'archive accusent nominativement Jacques Marion d'être « foncièrement malhonnête,

³³³ La personne souhaite garder l'anonymat sur cette partie de l'entretien 2008.

³³⁴ Jean-Louis Amella, Ici, on veut marier le sport et la nature. Ce sera pour peu, les premiers Jeux Olympiques de la montagne (et du freestyle), *La Dépêche du Midi*, 4 février 1993.

³³⁵ Protection de la nature et Jeux de l'Aventure, *La Dépêche du Midi*, 9 février 1993.

³³⁶ Carole Pellarrey, entretien 2007.

[...] et un profiteur de tout »³³⁷. Ces accusations cessent quelques mois plus tard lorsqu'un audit financier du cabinet EXCO certifie la probité de Jacques Marion³³⁸. Toutefois, cette expertise met à jour ce qui va devenir « l'affaire des Sponsors » (Encadré 2).

La société Nouvelles Pyrénées possède à sa charge la conception du projet, l'administration des compétitions et la commercialisation de l'ensemble des Jeux, c'est-à-dire la recherche de sponsors. Plutôt que de démarcher individuellement chaque entreprise, et en accord avec Jean Glavany, Jacques Marion fait appel à une société spécialisée dans la commercialisation des grandes manifestations sportives : la société internationale Quarterback dirigée par Denis Naegelen. Conjointement l'agence MGTB/Ayer doit assurer une promotion locale et la création d'un logo et d'une mascotte³³⁹. Les sommes engagées sont importantes avec, par exemple, des frais de confection du logo portés à hauteur de 83 000 francs et une dépense de recherche en partenariat et communication estimée à presque de 210 000³⁴⁰. Mais au début de l'été 1992 Quarterback demande une rémunération supplémentaire de encore 200 000 francs et l'exclusivité sur les deux prochaines éditions. Face à cette nouvelle exigence, Jean Glavany envisage les différentes possibilités puis donne son accord, mais Jacques Marion refuse considérant que « c'était pas prévu dans le contrat », « j'aimais pas ça, si cette boîte était nulle on allait se retrouver engagé avec eux et je voulais pas »³⁴¹. À partir de cette période, Jacques Marion, qui ne bénéficie plus du soutien de Jean Glavany, décide de confier la recherche de sponsors à une autre entreprise : la société LLA basée à Paris et dirigée par Christian Leliart. Dans son choix, Jacques Marion suit les conseils de Jean-Louis Brunin : un ancien membre de l'équipe du Paris-Dakar qui travaille comme chargé de mission dans l'organisation des Jeux. Ce dernier connaît l'entreprise par relation. La société LLA, qui travaille sur le Grand prix de France de moto, s'engage à fournir 5 millions de francs en partenariat privé, mais contre toute attente, cette dernière est mise en redressement judiciaire en décembre 1992 sans avoir effectué de travail. Autrement dit, à cinq mois du lancement des compétitions, l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure ne dispose d'aucun sponsor.

Face à cette défaillance financière, il semble que Jean Glavany critique l'ensemble de l'organisation qui utilise des stagiaires sur des postes à responsabilité et ne dispose d'aucun financement privé. À l'inverse, François Fortassin, président du conseil général des Hautes-Pyrénées, souhaite maintenir l'événementiel et rejette la faute sur Jacques Marion en particulier. Selon cette approche Jacques Marion doit être écarté du projet tandis que les Jeux Pyrénéens de l'Aventure doivent être célébrés sous la responsabilité des partenaires publics.

Enfin, une troisième entreprise intervient dans l'organisation des Jeux : Dialogic communication, basée à Bruxelles, et dirigée par Philippe Housiaux. L'activité de cette entreprise concerne les parrainages olympiques et les relations avec le CIO à partir de 1993.

Encadré 3 : « L'affaire des sponsors »

³³⁷ Maurice Duchêne, Courrier à Jean-Louis Brunin, du 26 juin 1993, sur papier de l'AJPA. Et par le même expéditeur en des termes voisins : Courrier à Michel Bascou, le 23 novembre 1993, sur papier de la Société de secours spéléologique de Haute-Garonne.

³³⁸ Rapport sur les comptes du 15 janvier 1992 de la société EXCO Fiduciaire/bureau de Tarbes.

³³⁹ La presse économique ou spécialisée comporte plusieurs articles au sujet de la communication des Jeux, presque une « affaire à rebondissement », notamment : Véronique Dham, Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure déclarent leur flamme à MGTB/Ayer. *Stratégie*, n° 770, décembre 1991/janvier 1992. Florence Berthier, Deux agences pour les Jeux Pyrénéens. *Communication*, n° 239, 6 janvier 1992.

³⁴⁰ EXCO Fiduciaire/bureau de Tarbes, Rapport sur les comptes du 15 janvier 1992.

³⁴¹ Jacques Marion, entretien 2007.

« L'affaire des sponsors » qui éclate au tout début de l'année 1993 va perturber un peu les prévisions sportives mais surtout considérablement diminuer le pouvoir du créateur des Jeux dans l'organisation. Premièrement, les conséquences techniques et financières du manque de sponsors imposent une restructuration du programme³⁴². Ainsi, en février 1993, avec l'aide de Maurice Duchêne, les responsables-élus réduisent le nombre d'épreuves qualificatives par domaine, transforment des manches de compétition en simples démonstrations (Tableau 11), et diminuent le nombre d'invitations, notamment à l'intention des accompagnants. Certains éléments annexes envisagés au début du projet sont également écartés (Tableau 3). Les conséquences de cette « affaire des sponsors » sont aussi organisationnelles. En effet, la mise en redressement judiciaire de la société LLA fait perdre à Jacques Marion la maîtrise du segment pertinent de l'environnement qui faisait son pouvoir au sein de l'organisation (Figure 9) et représente pour François Fortassin une occasion de prendre en charge l'ensemble des Jeux. Par culture politique et objectifs personnels, Maurice Dubarry rejoint la position du conseil général et s'engage contre le créateur du projet. Maurice Duchêne, devenu directeur technique de l'organisation des Jeux, suit également l'orientation des élus. En tant que fonctionnaire détaché, ce dernier considère devoir respecter des orientations demandées par les responsables publics. Désolidarisé de Jacques Marion, Maurice Duchêne va servir de relais (Crozier & Friedberg, 1977) et d'exécutant pour le conseil général des Hautes-Pyrénées. L'argumentation de Maurice Dubarry et de plusieurs responsables techniques des fédérations sportives qui collaboraient sur les Jeux insistent sur l'erreur « impardonnable » de Jacques Marion. Et selon Maurice Duchêne, cette erreur se trouve liée aux méthodes utilisées par Jacques Marion et la société Nouvelles Pyrénées, composée de 3 salariés et 10 stagiaires entre 1992 et 1993.

« Il y a eu un gros clash justement sur ces compétitions, sur ces Jeux Pyrénéens. C'est que Marion, ils lui avaient laissé le côté média, info et tout ça ...et sponsor. Et jusqu'au dernier moment, Jacques, il a dit c'est bon, c'est bon je maîtrise tout ...et à la fin, il avait rien »³⁴³.

« Moi, je vais vous dire, sur ces Jeux, les sponsors, ils nous ont rapporté zéro, soit disant que les privés devaient apporter 5 millions, il y a pas eu un sou, zéro. Si vous saviez tout le mal qu'il m'a fait ce bonhomme avec ces sponsors ! » « Il parlait toujours, toujours de ces sponsors... Moi, j'y croyais au début... »³⁴⁴

« Marion, c'était un créateur de génie, mais il était incapable de gérer quoi que se soit. Cette absence totale de sponsors, ça a flingué les Jeux. C'est de sa faute... Il n'aurait jamais du être créateur et organisateur. Il aurait du rester dans le rôle du créateur, celui qui insuffle, qui sème... parce que financièrement, il faisait n'importe quoi. Il était tellement mauvais gestionnaire qu'il a tué ce qu'il avait créé »³⁴⁵.

« Il n'en a pas parlé de son entreprise de commercialisation LLA, il n'a pas fait une sélection de dossiers ...et après, le bureau de l'association aurait tranché, il a recruté

³⁴² Comité d'organisation, *1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Programme au 20 avril 1993*, document non publié. Jean-Michel Dejean, Jeux Pyrénéens: Budget et conventions bientôt bouclés, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 19 février 1993. p. 18. Jean-Paul Rouquier, Budget de rigueur ! Jeux Pyrénéens : la chasse au gaspi. *La Dépêche du Midi*, 19 février 1993.

³⁴³ Guy Quer, entretien 2007.

³⁴⁴ Maurice Dubarry, entretien 2007.

³⁴⁵ Anonyme, entretien 2007.

l'entreprise par copinage... par réseau de relations... Après il en a changé sur un coup de tête. Avec des sommes d'argent perdues... Ça ne va pas, ça n'allait pas. [...] Nouvelles Pyrénées, c'était tous des stagiaires, on était entouré que de stagiaires »³⁴⁶.

Mais le discours des personnes devient plus ambigu lorsqu'elles précisent :

« Moi, je ne pouvais pas le souffrir ce personnage, ce Marion [...], ça n'aurait pas dû être lui qui organise les Jeux Pyrénéens de l'Aventure... »³⁴⁷.

« Moi, quand on m'a dit que c'était sur les Jeux Pyrénéens... j'ai hésité à vous rencontrer. Je voulais pas répondre ». « Duchêne, Quer... eux c'était pas pareil ils ont bossé, ...Marion aussi il a bossé, je ne dis pas qu'il n'a pas bossé... Mais il fallait le sortir du circuit parce que personne ne voulait plus le voir »³⁴⁸.

« Non, il faut pas en parler de Marion... Jacques Marion, ha ha ! Elle bien bonne celle là ! Marion il est mort, il est enterré, plus personne en parle ! Moi, ce que j'ai fait au mont Perdu avec l'UNESCO, ça il faut en parler dans votre étude, voila. Non... Marion il ne faut pas en parler... »³⁴⁹

Selon quelques-uns des participants, l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure soulève un certain nombre de « conflits d'orgueil » ou de « concurrence entre vallées et entre zones d'une même vallée ». L'idée se trouve formulée en termes différents mais largement admise dans le milieu:

« ...par ce qu'en plus y'avait une sorte de jalousie contre Marion, dans le fond les politiques ils ne voulaient pas qu'il réussisse, ça leur faisait de l'ombre qu'un type tout seul, comme ça, il puisse faire ce que personne n'avait réussi à faire dans les Pyrénées »³⁵⁰.

« Marion, à la fin, il avait excité les gens contre lui, parce que... parce que... disons que c'était un artiste, les gens aiment pas les artistes... [...] En plus, dans les Pyrénées, les gens, ils ne s'entendent pas trop. Ces Jeux Pyrénéens, avec des personnes importantes qui débarquent... ça a heurté les orgueils locaux. Parce que vous savez, ici, chaque vallée, même chaque versant, ou parfois le haut contre le bas... il y a choses à respecter, on ne peut pas débarquer comme ça... »³⁵¹.

« Les Jeux Pyrénéens, c'est une histoire de personnes, c'est une histoire de personnes qui n'ont pas pu s'entendre. [...] Tout ça, c'est typiquement pyrénéen. Personne ne peut s'entendre ici. [...] Dans les Alpes, c'est différent, tout le monde n'est pas toujours d'accord, mais quand même, les gens vont de l'avant. Ici c'est pathologique ! »³⁵².

« C'est typique des Pyrénées. Dans les Pyrénées tu as toujours des bisbilles de village, des histoires de vallée, des orgueils locaux. Les Jeux Pyrénéens ça été une vraie foire d'empoigne »³⁵³.

³⁴⁶ Maurice Duchêne, entretien 2007.

³⁴⁷ Carole Pellarrey, entretien 2007.

³⁴⁸ Maurice Dubarry, entretien 2007.

³⁴⁹ Patrice de Bellefon, guide de haute montagne, écrivain et personnage très reconnu en Pyrénées.

³⁵⁰ Brigitte Mauret, entretien 2007.

³⁵¹ Compétiteur français aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993.

³⁵² Consultant-expert en tourisme, souhaite conserver l'anonymat, entretien 2008.

³⁵³ Bernard Tourte, entretien 2006.

Le drapeau olympique sur la vallée d'Aure

Pyrénéens de l'Aventure le 15 et le 23 mai. Sous International Olympique, ont dans dix disciplines arts nouveaux venus de g. spéléo, VTT... une ale à cheval sur la fron- luleront en vallée d'Aure ée du Sobrarbe côté es-

Les génies sont-ils fous ?

Le premier grand prix de France d'escalade de Troubad au milieu des années 80 enclencha le phénomène que l'on connaît : activité sportive de loisir, l'escalade est devenue au fin fond de la Barousse un sport à part entière avec ses règles et ses champions. Et sa coupe du monde.

Le premier grand prix de canyoning à Gavarnie en 1992 joua "bis repetita". Personne jusque là n'avait osé imaginer mettre la descente des canyons calcaires en compétition. Tout s'invente. Et l'imagination prend le pouvoir depuis maintenant 3 ans en vallée d'Aure.

Une imagination défrayant qui semble expliquer le congrès qu'accueille Bordeaux en ce moment : les génies sont-ils fous ? « Un fou génial, c'est quelqu'un capable d'apporter une très bonne idée à des gens capables de la concrétiser », explique le président du comité d'organisation des Jeux Pyré-



Photo de famille des organisateurs français et espagnols : José Marthe (Conseil Régional), François Fortassin (Conseil Général), Maurice Dubarry (Président de l'organisation), Jean-Henri Mir (membre du bureau) et les représentants espagnols de la Disputacion general de Aragon et de la Disputacion Provincial de Huesca et de la Guardia Civil.

néens de l'Aventure, Maurice Dubarry. Le "fou génial", c'est Jacques Marion. Les pens capables de concrétiser l'idée (l'association franco-espagnole des Jeux Pyrénéens de l'Aventure, loi 1901) sont au travail depuis plus d'un an pour que du 15 au 23 mai la vallée d'Aure en France et la vallée du Sobrarbe en Espagne démontrent que le pyrénéisme est une passion qui se moque des frontières.

de l'autre : entre France et Espagne les champions de 10 disciplines jusqu'ici anonymes ou presque chercheront dans des compétitions de dimensions mondiales à s'inventer une hiérarchie.

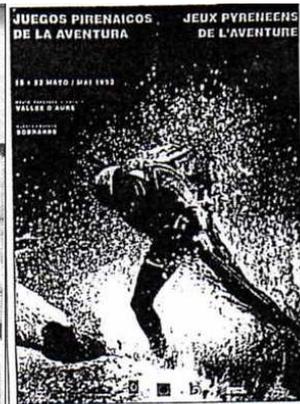
Jamais jusqu'ici la spéléologie n'avait connu un tel événement ; jamais jusqu'ici une même et grande organisation n'avait réuni sous son aile protectrice des compétitions aussi différentes que le détailane, le

parapente, le VTT, la course en montagne, le skate board...

A tel point que Nelson Pailou, alors encore président du Comité olympique et sportif français, n'hésita pas à parler « de laboratoire de l'olympisme du 3ème millénaire. » Et Juan Antonio Samaranch, président du Comité International Olympique, s'est lui-même laissé séduire par l'originalité des Jeux Pyrénéens au point de leur accorder son patronage et le droit

de laisser flotter aux vents franco-espagnols le drapeau blanc aux cinq anneaux entremêlés. Quand, de plus, on ajoute que l'accès aux sites des compétitions sera entièrement gratuit, on donne le reflet exact de cette compétition internationale. Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure cherchent à se faire connaître et reconnaître, histoire de s'inventer un avenir.

Jean-Louis AMELLA



Coverl anunciado de los Juegos Pirenaicos de la Aventura

El COI respalda plenamente las competiciones

Por si se pudiera levantar alguna suspicacia después de haber tomado todas las medidas posibles en cuanto al medio ambiente, la realidad es que los Juegos Pirenaicos de la Aventura han levantado una auténtica expectación tanto en el que incluye al propio presidente del Comité Olímpico Internacional, Juan Antonio Samaranch, notificado mediante una carta oficial, el patrocinio por parte del COI igualmente anunciado. La donación de la Copa Presidente al primer clasificado de la competición de descenso de montaña de la circunstancia de que los Juegos, en su momento, fueron presentados en París y Madrid en las salas de los comités olímpicos francés y español. Por tanto, el apoyo no dejar lugar a dudas.

Nos hallamos ante un acontecimiento deportivo multidisciplinar de carácter competitivo al más alto nivel internacional, en el que todas las pruebas se realizan al aire libre y están marcadas por el denominador común de la palabra aventura.

A través de las diversas competiciones, dos comarcas, como son la Vallée d'Aure en Francia y El Sobrarbe en España, estrechan sus más profundas lazos de hermandad, al mismo tiempo que aportan sus ríos, barrancos, montes, destrozados, gargantas y demás espacios naturales, para que todos los pruebas tengan un escenario de auténtico lujo donde desarrollarse. Todo ello supone un ejemplo vivo de la integración en la Europa de nuestros días, plantea a cualquier tipo de iniciativas tendientes a unir a las personas y a los paisajes, sin fronteras ni barreras.

52 ESPECIAL JUEGOS PIRENAICOS DE LA AVENTURA

8 DE MAYO DE 1993
SABADO
HERALDO DE ARAGON

La gran maquinaria de los Juegos Pirenaicos de la Aventura se ha puesto en marcha. Toda una labor de apoyo presentada por más de mil personas hará posible que el acontecimiento se desarrolle dentro de los cauces previstos. La organización, en perfecto acuerdo con la DGA, ha prestado especial atención al cuidado del medio ambiente.

La más compleja labor de apoyo

Toda una labor de apoyo prestada por unas mil personas hará posible que los Juegos Pirenaicos de la Aventura se desarrollen dentro de la normalidad prevista.

El respeto al medio ambiente es una de las temas de máxima preocupación por parte de los organizadores. Para ello, los trabajos de limpieza, señalización y educación de los marcos de competición, se van utilizando a tenor de las primeras previsiones. Estos se llevan a cabo bajo la supervisión del Medio Natural del Gobierno aragonés, para evitar cualquier alteración, tanto a la fauna como a la flora.

En cuanto al Plan de Seguridad, tanto la organización como el grupo del Heraldo e

intervención en Montaña de la Guardia Civil, dirigido por el brigada Monjas, han elaborado las medidas de evacuación y rescate en cada competición. La máxima seguridad del citado grupo, queda garantizada con las más de 300 intervenciones anuales que llevan a cabo en el Pirineo aragonés, así como de los médicos militares disponibles, tanto aérea como terrestre. Lo mismo podría decirse del Plan de asistencia sanitaria, ya que se contará con los servicios de una quinena de médicos especialistas en medicina de montaña, coordinados por Luis Mangran. A través las unidades de desplazamiento ambulancias medicables, además de las unidades móviles y el helicóptero preparado a tal efecto.

Los voluntarios Los grupos de voluntarios han quedado perfilados para el desarrollo de las funciones asignadas: acompañamiento de atletas, seguimiento e información de las competiciones y atención en los centros de acogida y prensa, entre otros ministerios. Cabe destacar la importante acogida que entre la población de estos valles han tenido los Juegos. Pero de la misma acogida podrá hablarse en el resto del Estado. Diez miembros del grupo de Protección Civil de Galapagar (Madrid), se trasladarán durante toda la semana al Sobrarbe, además de los 25 alumnos de la Escuela Oficial de Turismo de Huesca, que también colaborarán con la organización.

Por lo que respecta a la ma-



nutención y alojamiento, esta parte también ha quedado planificada para las distintas pruebas en las que no sea posible la alimentación en restaurantes, se ha contratado un «caterer» de 1500 comidas, que se repartirán en bambales

Die wahren Wilden suchen und finden immer neue Abenteuerportarten Pyrenäenspiele sind nichts für unsicher

ARREAU. Die Abenteuerportarten der neunziger Jahre wird, glaubt man Maurice Duchêne, "Canyoning" heißen. Rafting, Gletschermiliegen und Freiklettern, die Herausforderungen des abgekauften, Jahrzehnte, haben sich mittlerweile etabliert und damit für die wirklich wilden Männer und Frauen unserer Tage ihren Reiz verloren. Auf ihrer rastlosen Suche nach neuen Betätigungsfeldern sind sie nun in den Schluchten des Hochgebirges fündig geworden. Kletternd, schwimmend, springend und rennend folgen niemandem Weg der Gebirgshöhe und lassen sich dabei weder von steil abfallenden Felswänden noch von Wassertemperaturen knapp

dortigen Bergsteigerverband telefonisch angefragt habe, sei am anderen Ende der Leitung eine lange Pause entstanden, erinnere sich Duchêne, der Sportdirektor der Spiele. Auf die Idee, sich in Bergsteigermontur einen Wildbach hinunterzusteigern, war in Rumänien bis dahin wohl noch niemand gekommen. « Doch am Ende haben sie dann zugestimmt und schicken jetzt einfach Kletterer. » Wer einen Berg hochkommt, wird auch irgendwie wieder herunterkommen, und so es auf noch so unorthodoxe Art und Weise.

Nicht für alle fünfzehn Sportarten, die im Grenzgebiet auf dem Programm stehen, sind die ersten Pyrenäenspiele auch

Po all du den Spiel. Ein den art für die jetzigen Cl Ja sprichst ja te griffen zu wu di d

Planche documentaire 15: Aperçu d'articles faisant suite à une conférence de presse des élus porteurs de l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

La photographie montre l'une des conférences de presse de l'organisation des Jeux, ni le porteur du projet, ni aucun représentant sportif n'est visible. L'article de droite comporte le 3^{ème} visuel officiel des Jeux (voir la Planche doc. 14 et le Document 11). On remarque, le nom des élus ou parfois celui de Maurice Duchêne, mais le nom de Jacques Marion n'est quasiment jamais mentionné. Source : Extraits de *La Nouvelle République des Pyrénées*, 10 mai 1993; *Heraldo de Aragon*, 8 mai 1993; *Heraldo de Aragon*, 7 mai 1993; *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 6 mai 1993.

Les élus politiques français contrôlent désormais l'organisation. Alliance « de famille » entre élus locaux, rhétorique européenne, démarche électoraliste... les Jeux deviennent une tribune politique en France et en Espagne mais aussi dans d'autres pays à travers la presse (Planche documentaire 15). Au début de l'année 1993, le conseil général des Hautes-Pyrénées détache son directeur financier, Francis Cazes, et cinq autres de ses personnels pour

administrer les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Placé en situation nouvelle de marginal-sécant (Crozier & Friedberg, 1977) entre les deux organisations, Francis Cazes développe les relations entre le conseil général et l'association dirigée par Maurice Dubarry, mais participe également à redéfinir le statut accordé à Jacques Marion (Figure 10). Selon ces responsables, Jacques Marion n'a pas obtenu de partenaires privés, ses méthodes sont désordonnées et coûteuses. Il est inefficace et doit être écarté du projet. Les Jeux doivent se dérouler et se pérenniser sous la responsabilité du conseil général et avec un autre prestataire de service « plus efficace ». Dans ses rapports-bilans de 1994, Maurice Duchêne traduit insidieusement cette position : « Il faut revoir toutes les lacunes de la première édition portant sur le choix des hommes et de certains prestataires de services »³⁵⁴. Le 15 janvier 1993, Jacques Marion est interdit d'accès à la réunion de restitution de l'audit effectué sur les Jeux. Il lui est demandé de démissionner ainsi que de remettre l'ensemble de ses droits à l'Association *Jeux Pyrénéens de l'Aventure* dirigée par Maurice Dubarry. Jacques Marion refuse. Selon lui l'affaire des sponsors est une erreur, mais ne justifie pas la stratégie du conseil général pour prendre en charge, ou dit-il « s'accaparer », le projet qu'il avait imaginé puis organisé depuis 1988.

« Le 15 janvier, le cabinet a rendu son rapport [...]. C'est ce jour-là que j'ai été débarqué. Il a été expliqué qu'il n'y avait pas assez de fonds privés. Ils ont pris ce prétexte pour me déboulonner [...] bien que le cabinet ait mis en avant la qualité du travail préparatoire et mon honnêteté personnelle. Il m'a été signifié que je devais démissionner et que je devais remettre mes droits à l'association. 90 % des gens qui ont participé à cette réunion étaient contre mais ils n'ont rien dit. [...]. Je considère qu'il y a eu un coup d'État. »³⁵⁵

« Je reconnais le problème qu'il y a eu avec les sponsors, mais cela ne change en rien que le projet était le mien, ils se sont accaparés les Jeux. » « Ils ont été odieux. », « les sponsors ça été le point faible des Jeux... [...]. (...mais) ils ont utilisé l'affaire des sponsors pour me virer, c'était un prétexte. » « Sans moi les Jeux Pyrénéens de l'Aventure n'auraient jamais eu lieu, ils auraient même jamais existé. »³⁵⁶

³⁵⁴ *Synthèse des Bilans technique et sportif des premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Maurice Duchêne, 1994, Rapport non publié, p. 12.

³⁵⁵ « Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure », art. cit. (Le paragraphe est rédigé par Jacques Marion).

³⁵⁶ Jacques Marion, entretien 2007.

<p>Jacques Marion Les salariés de Nouvelles Pyrénées et plusieurs bénévoles de l'organisation</p>	<p>François Fortassin le conseil général des Hautes-Pyrénées Maurice Dubarry aidé de Maurice Duchêne</p>
<p>Soutenir la position de Jacques Marion dans l'organisation des Jeux.</p>	<p>Prendre en charge les Jeux Pyrénéens et en exclure Jacques Marion.</p>
<p><i>Argumentation</i> : Je reconnais le problème qu'il y a eu avec les sponsors, mais cela reste mon projet, ils se sont accaparés les Jeux. Ils ont utilisé l'affaire des sponsors pour me virer, c'était un prétexte car mon travail ne se résumait pas à la recherche de sponsors. Sans moi les Jeux n'auraient jamais existé. « Ils ont été odieux »</p>	<p><i>Argumentation</i> : Jacques Marion n'a pas obtenu de partenaires privés. Il est inefficace et doit être renvoyé. Ses méthodes sont désordonnées et coûteuses. Les Jeux doivent se développer sous la responsabilité du conseil général et de l'association dirigée par Maurice Dubarry, avec un autre prestataire de service « plus efficace ».</p>

Réalisation : André Suchet - 2012

Tableau 8 : L'état du rapport de force en mai 1993

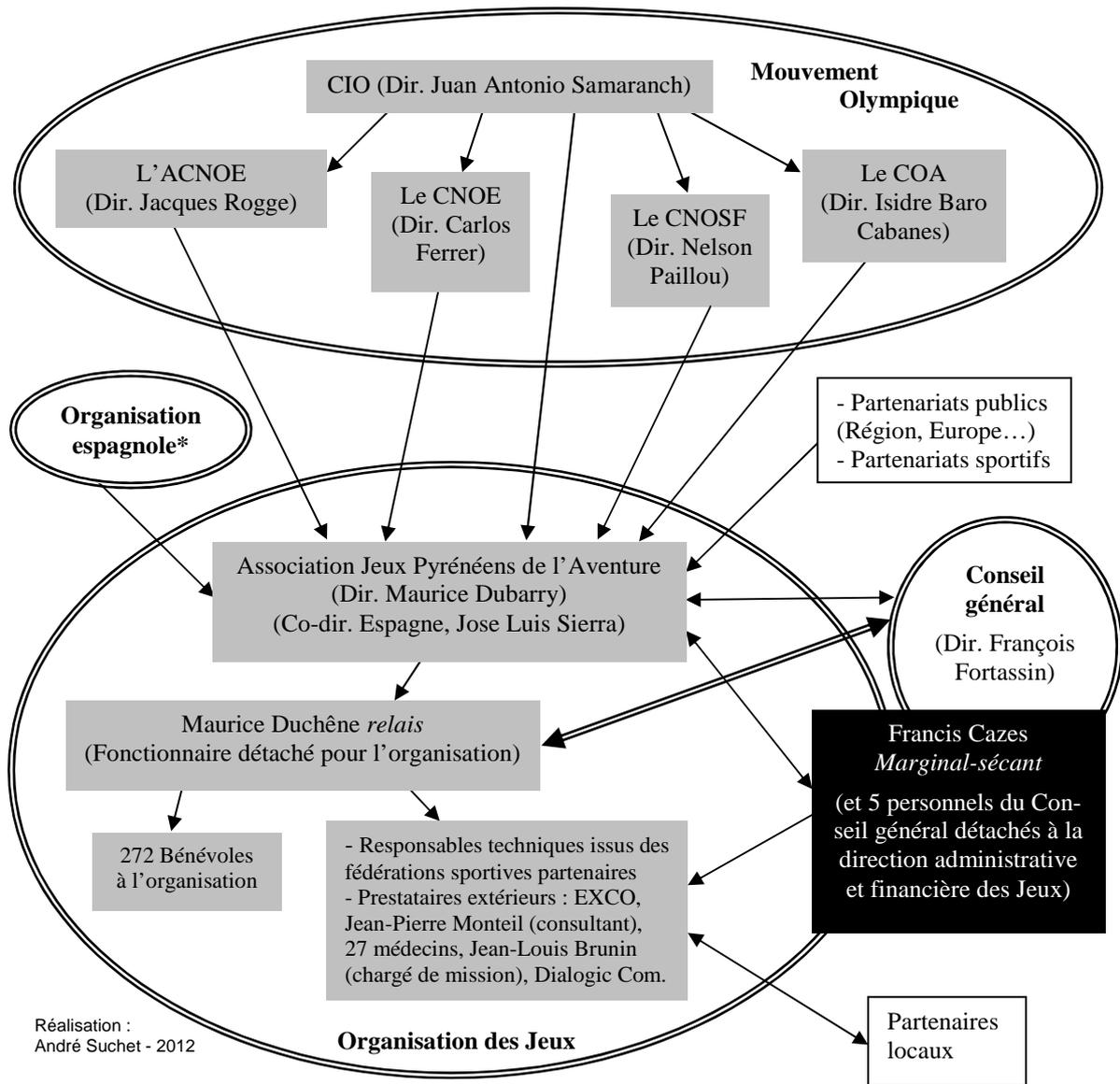


Figure 10 : L'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et son environnement en 1993

Légende textuelle : Les doubles contours délimitent une organisation au sens de Crozier & Friedberg (1977) dont le contenu est détaillé. Les encadrés simples représentent d'autres organisations réduites à l'idée de boîte noire dans le cadre de cette étude. À l'intérieur des organisations dont le contenu est détaillé, les acteurs individuels ou collectifs sont en gris. Les liens de relation sont asymétriques ou symétriques. Les doubles liaisons, toujours symétriques, définissent le statut de relais, c'est-à-dire un acteur appartenant à l'une des organisations mais détenteur privilégié de la relation avec une autre. Les encadrés noirisés définissent un marginal-sécant, c'est-à-dire un acteur appartenant simultanément à deux organisations.

* Pour le détail de l'organisation en Espagne se référer à la Figure 11

3.1.4. Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 : un « exemple » de coopération transfrontalière entre la France et l'Espagne au début de la construction européenne³⁵⁷

« Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure seront le premier exemple sportif de l'ouverture des frontières ». Journal télévisé France 3 du 20 mai 1992³⁵⁸

« Ces Jeux pyrénéens ouvrent une nouvelle ère de la cohabitation et de la collaboration entre nos deux pays, [...] Ces Jeux démontrent la marche à suivre ». Propos d'ouverture de José-Luis Sierra³⁵⁹

Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure sont un projet pensé à partir de 1988, au moment où l'Espagne vient de rejoindre la France dans l'Europe économique et politique à travers l'Acte unique européen (entré en vigueur en 1987). Les premières demandes de financement sont déposées en 1989 pour étude de faisabilité, puis de 1990 à 1993, ce qui correspond à la mise en place du programme de soutien aux coopérations transfrontalières INTERREG 1 en Pyrénées. L'ouverture des Jeux, au printemps 1993, coïncide avec la période de ratification du traité de Maastricht qui donne naissance à l'UE. La signature du traité date du 7 février 1992, ratifié par les douze pays la Communauté européenne dont la France et l'Espagne durant l'année 1992 et 1993 (Bitsch, 2003; Lequesne & Doutriaux, 1995). Sur le terrain, l'abolition des postes-frontières en Pyrénées date de 1993. Les Jeux se déroulent en partie dans l'eurorégion Catalogne, et entre les villes du réseau C-6 (Morata, 1995; Dupeyron, 2005). Cité en exemplarité de coopération transfrontalière durant la Conférence européenne des régions de montagne 1994³⁶⁰ puis aussi dans le rapport 1994 du Bureau de représentation en France de la Commission européenne³⁶¹, l'origine des liens entre l'Union Européenne et l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 n'est pourtant que très matériellement financière.

L'Europe des Jeux ou l'histoire « d'une vache à lait » en Pyrénées

En décembre 1992, Jaques Marion se présente au Berlaymont à Bruxelles pour solliciter une subvention directe de la commission Européenne. La proposition qui lui est faite oblige à « former une seule et unique équipe sportive pour l'Europe », et « les allemands, les français, les espagnols, les portugais... de faire défilé tous les athlètes sous le drapeau européen »³⁶².

³⁵⁷ Ce paragraphe a été l'objet d'un article et d'un chapitre d'ouvrage (Suchet & Jorand, 2012; Suchet, 2011).

³⁵⁸ Edition régionale Midi-Pyrénées, France 3, Reportage et sujet de Josiane Magne et Serge Liberge.

³⁵⁹ Co-président de l'AJPA pour l'Espagne et député au parlement de Huesca. Propos retranscrits dans *La Dépêche du Midi*, 16 mai 1993.

³⁶⁰ Yves Dupin, secrétaire général de la Communauté de travail des Pyrénées, texte d'intervention publié dans les *Actes de la 3^{ème} Conférence européenne des régions de montagne*, 1994, p. 151.

³⁶¹ Rapport du Bureau de représentation en France de la Commission européenne, 1994, *Les Régions françaises dans l'UE*. Luxembourg : Office des publications officielles des CE. Et aussi un encart promotionnel des réalisations menées dans le cadre des aides financières de l'UE visible dans *La Dépêche du Midi*.

³⁶² « Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure », *La semaine des Pyrénées*, 15 janvier 2004. Puis Jacques Marion, entretien 2008.

Aucune discussion n'est possible. La commission Européenne tente avec les Jeux Pyrénéens de l'Aventure un banc d'essai méconnu de politique sportive communautaire. Une idée impensable aux Jeux Olympiques ou dans une finale de Coupe du monde et dont la réalité soulèverait une crise diplomatique. En 1992, les dirigeants européens tentent d'inscrire un précédent ; Un fait intéressant pour l'histoire des politiques sportives en Europe au moment de la signature du traité de Maastricht. La proposition est discutée avec le Mouvement Olympique impliqué dans l'organisation des Jeux. Jacques Marion propose l'affaire à Jacques Rogge également présent à Bruxelles. Jacques Rogge « refuse de cautionner cela »³⁶³ et l'organisation des Jeux s'éloigne du volet culture et communication de la commission Européenne.

Dans les faits, l'Europe intervient tout de même à hauteur de 5 millions de francs³⁶⁴ sur l'INTERREG 1, un programme de soutien aux coopérations transfrontalières mis en place sur la période 1990-1993 (Bataillou, 2002; Harguindéguy, 2007; Poli, 1995). Les sommes de INTERREG 1 étaient allouées par département³⁶⁵, et Jacques Marion raconte « on a pris quasiment toute l'enveloppe ». L'ambition européenne s'affiche (émissions télévisées, conférences de presse entre élus des deux pays...). Dans la presse, les Jeux deviennent « l'épreuve à saute-frontière » (Document 13). Pour autant, la subvention est versée en France pour favoriser l'échange avec l'Espagne, mais l'ensemble reste dépensé en France. Il en est de même en Espagne.

³⁶³ Rapporté dans Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *La semaine des Pyrénées*, 15 janvier 2004.

³⁶⁴ Jean-Michel Dejean, Jeux Pyrénéens de l'Aventure : Montée en puissance, *La Nouvelle République des Pyrénées* 19 février 1993.

³⁶⁵ La France et l'Espagne sont concernées au niveau des Pyrénées mais aussi sur l'ensemble de leurs limites non maritimes, ou lorsqu'une proximité particulière facilite les échanges (Blatter & Clement, 2000; Coletti, 2010).

Jeux Pyrénéens de l'Aventure

Une ouverture dans la simplicité

L'épreuve à saute-frontière



Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure se sont ouverts samedi en présence des délégations des 25 pays participants et de Nelson Pailhou qui voit en cette manifestation « un laboratoire de l'olympisme du 21^e siècle ». Les épreuves vont se poursuivre jusqu'à samedi prochain. (Photos Raymond Springfeld).

Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure ont commencé samedi avec une cérémonie d'ouverture au tunnel d'Aragnouet faite de simplicité, légèrement arrosée mais toujours émouvante. Dans la soirée, à Ainsa (Espagne), ce fut dépayssant avec un spectacle de feu sur la plaza Mayor. C'est donc bien parti et jusqu'à samedi les athlètes de 25 pays vont s'affronter dans ces sports d'aventure sur les deux versants des Pyrénées.

Samedi 15 mai. Il était un peu plus de 17 heures, l'air était frisquet et humide devant le tunnel d'Aragnouet, versant français. Ça restera écrit : la frontière ou sont nés les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure sous le patronage du Comité International Olympique.

On avait craint pour eux depuis leur invention voilà plus de deux ans, mais on avait manifestement tort. Ces Jeux existent bel et bien entre la vallée d'Aure et le Sobrarbe (Espagne) pour leur première organisation. Et au tunnel d'Aragnouet, ils ont logiquement adopté samedi pour leur céré-

monie d'ouverture l'esprit olympique. Tout a commencé sous la pluie, vers 15 heures, avec le défilé des athlètes dans les rues de Saint-Lary. Deux heures plus tard, devant le tunnel, la météo ne s'était toujours pas mise du bon côté pour le principal rendez-vous.

Un laboratoire de l'olympisme

Carlos Ferrer Salat, représentant le président du CIO, para le premier à la tribune. Puis ce fut au tour de Maurice Dubarry et de José Luis Sierra, les coprésidents, de déclarer solennellement l'ouverture des Jeux Pyrénéens de l'Aventure. A cet instant, symbolique, deux enfants, Alexandre Ledey et Lucie Lafontaine, amenèrent de l'autre bout du tunnel deux vases remplis d'eau et versèrent donc le contenu dans une vasque placée sur la scène.

L'eau a remplacé la flamme pour les Jeux Pyrénéens et même s'il n'y a pas de grands fastes, l'esprit y est. Présent au premier rang dans le public, Nelson Pailhou, président d'honneur du Comité National Olympique du Sport Français, en est persuadé : « Ces Jeux Pyrénéens sont un laboratoire de l'olympisme du 21^e siècle. » Le drapeau olympique flotte donc au-dessus du tunnel et la chorale des collégiens d'Arreau, sous la houlette de leur professeur M. Colin, entonne « La

Montagne » de Jean Ferrat. Les Chanteurs Pyrénéens de Tarbes étaient également de cette cérémonie simple mais efficace, à laquelle assistaient notamment comme élus français François Fortassin, président du Conseil général, Josette Durrieu, sénateur, José Marthe, vice-président du Conseil régional, ainsi que des conseillers généraux : Jean Mounicq, Michel Pélieu, Robert Marquier et Pierre Bleuler.

Les Jeux sont aussi une fête

Sur l'autre versant ensuite, et plus précisément à Ainsa, les Espagnols avaient préparé des prolongations et une véritable fête sur la plaza Mayor. Sur cette place fort bien restaurée et où l'on a monté un superbe mur de pas moins de 20 mètres de haut, puisque vendredi les très attendues épreuves d'escalade de ces Jeux s'y dérouleront, l'ambiance monta et un grand spectacle, comme savent les préparer les Espagnols dans les rues, avec musique, feux d'artifice, danse... fut rondement mené par une troupe venue de Catalogne.

Ce village aime la fête et les Jeux, là-bas, en sont manifestement une à vivre passionnément. A l'occasion de cette journée d'ouverture, Ainsa n'avait pas de place de toros mais, vendredi certainement, elle roulera une idylle avec les meilleurs grimpeurs mordioux en-



gagés dans cette compétition. Les JPA sont bien lancés et samedi ils ont dû successivement faire face à l'épreuve de l'eau et du feu. Déjà on s'y dépayse... Thierry DUPUY



Document 13 : Article de presse au moment de l'ouverture transfrontalière des Jeux

Source : Extrait de *La Nouvelle République des Pyrénées*, 17 mai 1993.

Conjointement, l'entreprise Nouvelles Pyrénées utilise le Fond social Européen (FSE) pour les programmes de formation dans la mesure où l'équipe était composée de stagiaires, au nombre de dix. « Ça fonctionnait tout sur l'argent de l'Europe, l'entreprise à Marion. Il dit qu'il avait je sais combien de personnes, mais en fait ils étaient deux ou trois. Tout le reste, c'était des emplois aidés, [...] des emplois de l'Europe, plus il en avait, plus il touchait de

fric »³⁶⁶. Pour un des bénévoles de la vallée « Ces Jeux, c'était une grosse campagne de pub pour l'Europe, d'ailleurs c'était presque tout l'Europe qui payait je crois ». De l'autre côté, l'organisation des Jeux en Espagne use également de fonds publics à partir de l'argument d'une coopération transfrontalière.

Encore pire, d'autres témoignages sur la même période révèlent des projets d'échanges locaux factices dans le but d'obtenir « un maximum d'argent public », notamment les fonds disponibles au début de INTERREG 1. Pour beaucoup, « c'était l'Europe vache à lait ». Les témoignages sont accablants :

« C'était pas du tout étonnant pour un dossier en 90, c'était l'Europe vache à lait à l'époque ». « En 1990 [...] l'Europe... l'Europe c'était une étiquette, comme aujourd'hui le développement durable ».

« Dans les années 1990, pour un jeune, monter des projets transfrontaliers sur fond public, c'était quasiment... c'était un débouché professionnel. Mais, c'est fini tout ça »³⁶⁷.

La frontière des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

Sur le terrain, le haut du Sobrarbe et la vallée d'Aure disposent de sites déjà équipés en faveur des nouvelles pratiques sportives et d'une configuration politique locale favorable. Mais en dépit des liens économiques ou industriels avec le transport de marchandises dans le tunnel d'Aragnouet-Bielsa et des origines espagnoles du premier maire de Saint-Lary-Soulan, Vincent Mir, une véritable culture transfrontalière n'est pas présente. Contrairement à la Catalogne ou à l'extrémité occidentale des Pyrénées en proie au séparatisme basque, les vallées du Sobrarbe et celle de l'Aure n'ont aucune tradition linguistique commune (Allières, 1995). Le « barrage de la langue » demeure très concrètement. La quasi-totalité des responsables du tourisme et du sport dans les années 1990 en Pyrénées que nous avons rencontré ne peuvent pas communiquer dans l'autre langue. À l'inverse de toutes les recommandations d'organisation commune avec un échange politique, social et culturel entre les vallées dans le cadre d'un développement local pyrénéen transfrontalier³⁶⁸, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure, ou *los Juegos Pirenaicos de la Aventura*, révèlent une division du travail entre l'Espagne et la France. La gouvernance des Jeux, formellement commune – l'AJPA est une association coprésidée par Maurice Dubarry en France, José-Luis Sierra, en Espagne –, comporte sur le terrain une double organisation séparée (Figure 11). Entre les deux, Sandrine Valentie et Juan Carlos Crespo, chargés des traductions et des relations France-Espagne, deviennent relais (Crozier & Friedberg, 1977). Sandrine Valentie appartient à l'organisation française avec une partie de son activité en Espagne, et réciproquement pour Juan Carlos Crespo. La gestion

³⁶⁶ Maurice Dubarry, entretien 2007.

³⁶⁷ Les deux personnes ont souhaité conserver l'anonymat sur cette partie de l'entretien.

³⁶⁸ Intitulé des recommandations de MOPU et de la DATAR, 1989. Voir également, Commission des Communautés européennes, 1992, *Fonds social européen: cadre communautaire d'appui 1990-1992 (objectifs no 3 et 4: Espagne)*. Luxembourg: Office des publications officielles des CE. Commission des Communautés européennes, 1990, *Guide pour les initiatives communautaires*. Luxembourg : Office des publications officielles des CE. Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, 1988, *La planification de l'espace pour les loisirs et le tourisme dans les pays de la région de la CEE*. New York : Nations Unies.

n'est pas commune. Les budgets sont séparés³⁶⁹, les sommes versées pour financement commun sont ensuite divisées entre la France et l'Espagne. Il en est d'ailleurs de même pour l'ensemble des opérations de coopération transfrontalière en Pyrénées. Chaque partie mobilise l'argument transfrontalier pour obtenir des subventions publiques de son pays, subventions utilisées ensuite entièrement dans le pays concerné. En 1993, lorsqu'une des deux parties des Jeux est en difficultés financière, l'organisation française, l'autre pays n'intervient pas³⁷⁰, alors même que la coprésidence de l'association AJPA oblige chaque partie à compenser le déficit, en tout cas au regard de la législation française à laquelle est soumise la structure.

Dans tous les autres cas mentionnés pendant les entretiens avec des élus locaux et des présidents d'associations sportives sur la période 1988-1993 en France ou en Espagne³⁷¹, l'impossibilité de communiquer dans l'autre langue paraît un facteur déterminant. De plus, excepté sur quelques secteurs d'activité précis (achats en Espagne pour les Français, vacances des classes montantes espagnoles dans les stations de ski en France...), les personnes témoignent d'une faible tradition d'échange entre les vallées des Hautes-Pyrénées et le haut Aragón. Historiquement, au-delà des difficultés de passage entre les vallées, l'Espagne et la France ne partagent pas les mêmes résolutions des problèmes sur le terrain ou en politique, ni la même conception de l'action collective (Velasco-Graciet, 1998; Mancebo, 1999b). Malgré la figure si connue du contrebandier, l'échange de marchandises sous l'Ancien régime et les accords entre pouvoirs locaux (Bourret, 1991; Poujade, 2008), les annonces affirmant que l'habitat pyrénéen est « historiquement complètement transfrontalier » sont fausses. En Val d'Aran, dans les vallées de Cinca et de Bió, en Donnezan, vallée de Tena, pays de Soule... les traditions rurales ne sont pas transfrontalières (M. Brunet et coll., 1995; Daumas, 1976; Carrière-Prignitz, Duché-Gavet & Landerouin, 2006; Larguier, 2005)³⁷². Ainsi que le pose un acte de colloque récent sur le thème des fondements historiques et géographiques d'une possible « identité européenne » (Dézert, 2009), les coutumes, les mœurs et les traditions en Europe sont très dissemblables. En 1993, les rapprochements sont politiques ou économiques (Keating, 1997; Bataillou, 2002; Harguindéguy, 2007; Bages Bechade, 2003; Blatter & Clement, 2000; Dalla Rosa, 1992; Palard, 1997), mais il manque localement les motivations sociales et culturelles. Entre partage dans les réalisations et collaborations factices, les subventions ne servent pas souvent la réalité de terrain. Autrement dit, la construction d'une Europe politique dans les Pyrénées au début des années 1990 se heurte à la question des nationalismes à l'Est et vers l'Ouest –pays Basque et Catalogne– (voir notamment à ce sujet

³⁶⁹ Rapport d'expertise de la société EXCO, Tarbes, document consulté en 2007. Maurice Duchêne, entretien 2007.

³⁷⁰ Maurice Dubarry, entretien 2007. Ce dernier note « la défaillance des collectivités espagnoles » dans l'ensemble des courriers diffusés aux multiples créanciers de l'organisation. Maurice Dubarry, courrier du 31 mai 1994, au nom des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993.

³⁷¹ Manolo Bara Alós, entretien traduit de l'espagnol 2009. Lorenzo Otraz Pont, entretien traduit de l'espagnol 2009. Jacques Salat, entretien 2007. Maurice Dubarry, entretien 2007. Jean Mouniq, désigné comme « *un des rares qui parle espagnol* », entretien téléphonique 2007. *Especial 75 Aniversario de Peña Guera. Diario del AltoAragón*, 29 de noviembre de 2007.

³⁷² Ces auteurs montrent notamment que le tracé contemporain de la frontière, formulé au moment du traité des Pyrénées en 1659, puis affiné ensuite, diffère assez peu de celui en vigueur à l'époque du Traité de Corbeil en 1258.

Casassas & Santacana i Torres, 2004; Sánchez-Cuenca, 2001), mais aussi à un manque d'affirmation transfrontalière au centre de la chaîne.

La frontière divise clairement l'organisation des Jeux en deux parties, au lieu de servir de « trait d'union entre les peuples de l'Union » au sens des recommandations MOPU et DATAR (Figure 11). La presse qui détaille les avatars de ce projet transfrontalier conclut ainsi par « L'Europe au quotidien est plus difficile à mettre en œuvre que l'Europe de Maastricht »³⁷³. Les acteurs relais sont des personnes en charge des traductions, c'est-à-dire qui peuvent communiquer dans l'autre langue. Alors que le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, est espagnol, les relations avec l'ensemble du Mouvement Olympique se font par le biais de l'organisation française des Jeux.

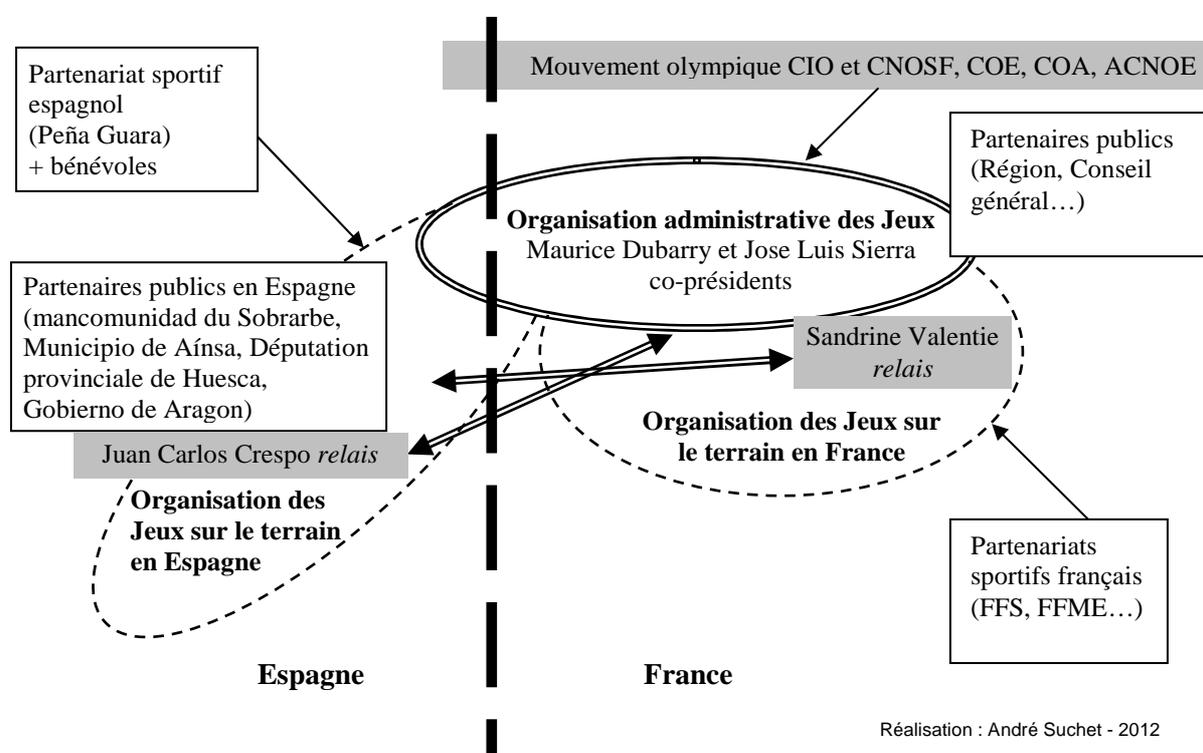


Figure 11 : La frontière dans la gouvernance des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en 1993.

Légende textuelle : Les doubles contours délimitent une organisation au sens de Crozier & Friedberg (1977) dont le contenu est détaillé. Les encadrés simples représentent d'autres organisations réduites à l'idée de boîte noire dans le cadre de cette étude. À l'intérieur des organisations dont le contenu est détaillé, les acteurs individuels ou collectifs sont en gris. Les liens de relation sont asymétriques ou symétriques. Les doubles liaisons, toujours symétriques, définissent le statut de relais, c'est-à-dire un acteur appartenant à l'une des organisations mais détenteur privilégié de la relation avec une autre. Le trait noir épais discontinu représente une frontière étatique.

³⁷³ Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure : l'été portera conseil..., *La Nouvelle République des Pyrénées*, 15 juin 1992.

3.1.5. L'organisation espagnole des Jeux Pyrénéens de l'Aventure

Au-delà du constat d'une coupure frontalière au sein de l'AJPA et de ce COJPA, l'organisation espagnole des Jeux Pyrénéens de l'Aventure comporte un certain nombre de caractéristiques propres. L'organisation située en Espagne –aussi réduite soit-elle en comparaison à celle située en France qui porte et dirige l'événement depuis 1989– rassemble essentiellement des acteurs politiques mais à des fonctions et des niveaux différents.

Le fonctionnement des organisateurs en Espagne témoigne d'une moindre formalisation du système d'action concret (Crozier & Friedberg, 1977; Friedberg, 1997). Premièrement, la distinction française entre élus politiques décisionnaires au sein de l'association Jeux Pyrénéens de l'Aventure ou partenaires (conseil général, municipalité de Saint-Lary-Soulan...) « qui restent dans les bureaux » et stagiaires, salariés, bénévoles présents sur le terrain ne joue pas. Sandrine Valentie, traductrice en charge des relations avec l'Espagne raconte « Les politiques, ils étaient sur le terrain, ce n'était pas du tout comme en France, Eva Almunia, aujourd'hui à un poste de secrétaire d'État en quelque sorte, elle est venue faire les repérages avec moi (pour le déroulement des épreuves sportives sur le terrain)... ». Par contre, le financement uniquement public est un point commun de l'organisation espagnole et française. Dans tous les cas, le financement reste majoritairement français à tous les niveaux y compris, par exemple, le mur d'escalade de la compétition qui se déroule à Aínsa³⁷⁴.

En dépit des représentations collectives exprimées dans les entretiens qui racontent « une organisation espagnole sans histoire, toujours de bonne humeur »³⁷⁵, certaines tensions existent aussi de l'autre côté de la frontière entre les acteurs en charge du projet. L'engagement espagnol dans cette « *iniciativa francesa* » ayant débuté avec la *mancomunidad* du Sobrarbe³⁷⁶, c'est le président de cet organe intercommunal qui co-préside l'AJPA en Espagne : José-Luis Sierra. Mais concrètement, c'est la municipalité de Aínsa dirigée par Joaquín Solanilla, très intéressée par cette idée transfrontalière, qui lance le projet au plan politique et organise les affaires sur le terrain. Or, Jose Luis Sierra, en position de marginal-sécant (Crozier & Friedberg, 1977) entre la *mancomunidad* et l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure tente d'évincer les responsables de la municipalité de Aínsa engagés dans l'évènement.

« Pour la célébration franco-espagnole de ces Jeux Pyrénéens de l'Aventure, 5 personnes ont été élues, laissant en dehors, à notre grande surprise, la municipalité de Aínsa. [...] Durant la session plénière, le 3 novembre 1992, nous avons exposé ces raisons au coprésident des Jeux, président de la *mancomunidad*, José-Luis Sierra, l'avertissant très sérieusement de nos craintes [...]. Nous avons obtenu comme unique réponse la menace de Mr. Sierra d'envisager cette manifestation dans un autre village !

³⁷⁴ Rapport sur les comptes du 15 janvier 1992 de la société EXCO Fiduciaire/bureau de Tarbes. Maurice Dubarry, courrier du 31 mai 1994 diffusé aux créanciers de l'AJPA. *Journal télévisé France 3 du 20 mai 1992*, édition régionale Midi-Pyrénées, France 3.

³⁷⁵ Notamment Guy Quer, entretien 2007. Brigitte Mauret, entretien 2007.

³⁷⁶ Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure: l'été portera conseil..., *La Nouvelle République des Pyrénées*, 15 juin 1992.

Je pense deviner dans cette attitude virulente de Mr. Sierra son empressément débordant à politiser la vie publique d'Aínsa, faisant passer ses petits intérêts avant les intérêts généraux du village. Je terminerai en réaffirmant ma volonté de continuer à travailler sans relâche, malgré les obstacles, [...] à l'organisation des Jeux Pyrénéens »³⁷⁷.

Malgré cette dissension au sein de l'organisation espagnole, l'ensemble des préparatifs se déroule avec une grande efficacité, à partir d'une petite équipe polyvalente et réactive. Les Espagnols, usent de ce que l'on pourrait désormais nommer la méthode grecque³⁷⁸, puisque toutes les installations sont terminées au dernier moment. Une situation qui ne semble pas réduire l'efficacité ni la qualité de l'organisation en Pyrénées espagnoles.

« Le mur d'escalade a été monté pendant la nuit, la veille de la visite de sécurité ! Y'a pas une erreur de montage... pas une ». « Les Espagnols, ils ont toujours tout fait en retard, mais ils sont toujours arrivés avant nous »³⁷⁹.

« Les Espagnols, il faut le dire, avec une équipe beaucoup moins nombreuse, ils ont été beaucoup plus efficaces que nous »³⁸⁰.

Enfin, au plan sportif –indépendamment des accords avec les fédérations internationales gérés par l'agence Dialogic et par Nouvelles Pyrénées–, les modalités de mise en place des épreuves sur le terrain diffèrent encore entre la France et l'Espagne (Tableau 9). Plutôt que de faire appel aux responsables départementaux de chacune des fédérations sportives concernées, l'organisation espagnole mobilise surtout un club multi-activités local de Huesca: Peña Guara.

Organisation technique et sportive française	Organisation technique et sportive espagnole
Création, lancement, portage et direction du projet	Engagement tardif et financièrement limité dans le projet
FFC, FFS, FFVL, FFME... et autres fédérations sportives à plusieurs niveaux	Principalement Peña Guara
Pluralité des acteurs spécialisés	Acteur unique et polyvalent
Degrés d'action nationale	Degrés d'action locale
Fonctionnement formel et collectif, planification prévisionnelle par tâche et par personne	Fonctionnement plus informel et moins planifié, tâches menées en groupes restreints

Réalisation : André Suchet – 2012

Tableau 9 : Divergences d'organisation technique et sportive entre la France et l'Espagne durant les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

³⁷⁷ Traduit de Miguel Cheliz Sierco, Aínsa y los Juegos Pirenaicos de la Aventura, *Boletín O Fogaril*, diciembre, 1992, p. 19.

³⁷⁸ Pour les Jeux Olympiques d'été 2004 organisés par Athènes, le COJO accumule des retards très importants qui sont alors fortement médiatisés.

³⁷⁹ Sandrine Valentie, entretien 2009.

³⁸⁰ Maurice Dubarry, entretien 2007.

Une sorte de division subjective des compétences joue. En raison de l'origine française du projet, les dossiers communs (relations olympiques, invitations des concurrents, conception du programme...) sont montés en France par l'entreprise Nouvelles Pyrénées ou par Maurice Duchêne en qualité de fonctionnaire détaché. La France concentre la bureaucratie (Crozier, 1963). Documents d'autorisation, contrats, factures, dossiers de subvention, comptes-rendus techniques, envoi des invitations à tous les participants, bilans sportifs et relations aux fédérations, documents de synthèse, nombreux stagiaires en charge de missions administratives, conventions... l'organisation française des Jeux se trouve matériellement assez bureaucratique. En échange, les festivités sont organisées en Espagne. « C'était la fiesta ». D'anciens bénévoles ou responsables de l'organisation racontent les soirées en Espagne et lancent « le seul mot que je connais en espagnol, c'est *tinto* ! », c'est-à-dire *vino tinto*, le vin rouge³⁸¹. Comme en atteste la littérature à ce sujet, l'Espagne se constitue en exotisme (Bellefon de, 2003a) ou en altérité (Velasco-Graciet, 1998) de proximité. Entre différences culturelles et discours stéréotypés qui viennent entretenir celles-ci, une sorte de mécanisme imperceptible de reproduction culturelle et territoriale semble à l'œuvre autour de la frontière en Pyrénées durant cette période.

3.2. Attitude et stratégie du mouvement Olympique

L'implication du CIO dans ce projet transfrontalier de *Laboratoire de l'Olympisme* en Pyrénées mérite certains éclaircissements. On peut se demander pourquoi le CIO n'a pas rejeté ou simplement ignoré cette initiative. Alors que ce projet mobilise le vocabulaire olympique initialement sans autorisation, l'attitude des organes du CIO envers cette organisation est totalement différente de celle adoptée à l'encontre des Jeux Gay dans la même situation quelques années auparavant (Symons, 2010; Kidd, 2005). Ce chapitre souhaite répondre à cet aspect du sujet, puis contribuer plus largement à l'histoire du phénomène olympique.

Les transformations du mouvement olympique à partir de 1980 avec la montée des enjeux économiques et professionnels ont fait l'objet de nombreuses études académiques (Barney, Wenn & Martyn, 2002; Séguin, 2008; Chamerois, 2002; Chappelet, 1991; Chappelet & Kübler-Mabbott, 2008), cela est considérablement moins vrai de l'histoire des relations entre le mouvement olympique et les nouvelles pratiques sportives de glisse urbaine ou de nature. Septième président du CIO, Juan Antonio Samaranch, imagine pourtant une profonde actualisation du programme sportif. En France, dans le même sens, Nelson Paillou, président du CNOSF, établit un certain nombre de projets pour une rénovation complète des Jeux en prévision de l'An 2000. Les diverses réflexions menées en ce sens par les dirigeants du mouvement olympique sont assez mal connues –dans la mesure où elles n'aboutissent finalement qu'à une transformation très mineure du projet sportif du CIO–. De fait, l'étude des attitudes du mouvement olympique face au projet d'une olympiade de l'aventure en Pyrénées représente une

³⁸¹ Gilles Goetghebuer, « Jeux Pyrénéens de l'Aventure : un an après les Jeux Olympiques en Espagne et en France, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ouvrent une fenêtre sur les sports de demain », *Sport et Vie*, n° 18, Mai/Juin 1993, p. 31-50. Guy Quer, entretien 2007. Sandrine Valentie, entretien 2009. Brigitte Mauret, entretien 2007.

trace privilégiée pour contribuer à mettre à jour cette dimension cachée de l'histoire politique et culturelle du mouvement olympique.

À cet effet, il s'agit de rappeler la situation du mouvement olympique au tournant des années 1980 et 1990, puis la stratégie adoptée durant cette période par l'organisation que préside Juan Antonio Samaranch au sujet des nouvelles pratiques sportives en général et au sujet du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* en particulier.

3.2.1. Le mouvement olympique au tournant des années 1980 entre crise et mutation

On aurait tendance à croire le mouvement olympique d'une solidité inébranlable et d'une puissance économique, sportive et politique immuable au plan international. En réalité, depuis les appels de Pierre de Coubertin qui tardent à susciter l'enthousiasme jusqu'à la remise en cause des Jeux Olympiques de Pékin, les affaires de dopage, les crises de successions et les scandales financiers sont autant d'épreuves que le mouvement olympique a su traverser pour exister. Tout comme les destinations du tourisme de montagne et les établissements étudiés en première partie de ce travail (ENSA, EMHM, chasseurs alpins, Institut de géographie alpine...), le CIO représente une institution sportive globale dont le rayonnement n'est pas donné ou inné, il est construit, entretenu et relayé par un ensemble de stratégies d'acteurs.

Au-delà des outils de la sociologie française des organisations de Crozier ou Friedberg, la théorie établie par Mintzberg (1982) au Canada –théorie dites de la contingence–, estime qu'une organisation doit nécessairement évoluer pour continuer d'exister au fur et à mesure des transformations du contexte dans le temps ou dans l'espace. Selon cette approche : « une organisation doit nécessairement s'adapter à son environnement pour survivre ». Dans un chapitre d'ouvrage assez remarquable, intitulé *Olympic survivals*, Tomlinson (2005) adopte ce point de vue. L'auteur dresse une métaphore entre résistance physique et devenir de l'organisation du sport mondial pour aboutir à l'idée que les participants du mouvement olympique sont des « survivants ».

Le CIO : une organisation en crise

Sur la période qui nous préoccupe, c'est-à-dire au moment de l'émergence du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme*, différents auteurs ont estimé le mouvement olympique en crise. Parmi les nombreuses études à ce sujet, on utilisera les recherches francophones de Brohm (1981) puis de Loret (1995) qui représentent des analyses à la fois très différentes, presque contraires, mais justement complémentaires dans la compréhension des difficultés possibles du mouvement olympique durant cette période.

Concernant les difficultés internes du mouvement, un article de Brohm (1981), intitulé justement « La crise de l'olympisme », dépeint la multiplication des perturbations au sein de l'organisation. Dans un style caractéristique d'une posture radicale marxiste et critique, cet

auteur affirme que « les combines, les magouilles, les violences, l'argent sale, le doping... perturbent complètement la prétendue valeur du mythe olympique. [...] L'olympisme, loin d'être une Idée pure et noble, a les pattes pleines de sang ». Boycott des compétitions durant la Guerre Froide, attentat de Munich 1972, amateurisme marron, dopage organisé, violences sexuelles et physiques, trafic d'argent, abus de pouvoir... L'ouvrage publié par Brohm & Caillat (1984) sous le titre *Les dessous de l'olympisme* rapporte longuement les travers de ce cette gigantesque organisation mondiale du sport. D'autres auteurs accusent la faible participation féminine et une assemblée « bourgeoise misogyne ». De fait, Brohm (1981, pp. 81-82) estime que « le décalage, le gouffre même, entre l'idéologie et la réalité est devenu trop important. L'idée olympique n'est plus crédible ». C'est le point de vue adopté aussi à cette époque dans la presse qui annonce sans attendre *La fin des Jeux Olympiques*³⁸². Cette crise interne est notamment due au vieillissement des membres du CIO. « Qui peut aujourd'hui encore croire en ces fadaïses idéalistes inventées par quelques vieillards séniles et réactionnaires » écrit Brohm (1981, p. 82). À partir du cadre théorique marxiste de la lutte des classes entre détenteurs des moyens de production sportive et détenteurs d'une capacité d'efforts physiques, Brohm détaille aussi la « crise endémique de l'amateurisme ». Selon lui ces « gladiateurs des temps modernes » supportent de plus en plus mal le manque de rémunération. De même, dans une perspective althussérienne, Brohm (1980) évalue la politisation du mouvement olympique en tant que point de faiblesse, dans la mesure où les Jeux deviennent vulnérables aux différents conflits interétatiques ou au terrorisme international. « L'institution olympique fonctionne comme une sorte de trust supra-national de différents appareils idéologiques d'État [...] et une caisse de résonance de tous les affrontements. Une institution transformée en « béquille idéologique qui vole en éclat dès que le conflit devient trop aigu » (Brohm, 1981, pp. 82 et 84-89). Enfin, selon cet auteur, la hiérarchie olympique concentre les carences des classes dominantes de la société (vieillesse, argent, recours à la prostitution, transmission passive, crise d'autorité auprès de la jeunesse...). L'institution olympique représenterait « un microcosme de la société bourgeoise en crise ». Toujours dans un style d'écriture radical, Brohm (1981, p. 84) considère la crise du CIO amplifiée par la contradiction profonde entre le dynamisme du capital sportif et le caractère « archaïque, presque despotique-féodal de l'institution olympique [...] le côté désuet, aristocratique et passéiste d'une institution composée de gérontocrates, de nobles dégénérés et de bureaucrates fossilisés ». Une contradiction entre l'infrastructure et la superstructure de l'institution olympique. Autant d'aspects qui touchent l'organisation interne, mais aussi ses possibilités d'actualisation, et diminuent sa légitimité idéologique auprès du grand public.

Conjointement, les recherches de Loret (1995, 1990) insistent sur l'évolution de l'environnement sportif des années 1970 à 1990 qui remet en cause la suprématie du mouvement olympique dans le champ sportif. Cet auteur force un peu le trait mais détaille efficacement les difficultés externes auxquelles sont confrontées les fédérations sportives, la marque tricolore Adidas et le CIO. « La glisse est l'essence du fun. Elle ne se conçoit qu'aux marges

³⁸² Benoît Heimermann, 1980, *La fin des Jeux olympiques*. Paris, Garnier. Différents articles de presses reprennent ensuite ce titre, entre guillemets ou pas.

de la société [...] La glisse est une forme de contre-culture qui conteste et déstabilise les structures institutionnelles du sport. [...] Les autorités sportives [dont le mouvement Olympique international] ne sont même plus contestées ; elles sont ignorées par les adeptes du fun » (Loret, 1990, p. 104 et 142). Le CIO, resté sur le modèle vieillissant d'un sport de compétition, éducatif, culturel et parfois nationaliste serait en perdition face à la montée des nouvelles pratiques. Selon Loret (1995, 1987), l'organisation mondiale du sport basée à Lausanne serait incapable de faire face au renouvellement des aspirations ludiques, festives et alternatives. Il montre aussi que les figures de référence ont changé. La règle, la victoire et le chronomètre s'effacent devant le détournement du sens, le rêve flou et même les fantasmes produits par ces « nouveaux héros de la glisse ». « Ces leaders, éminemment charismatiques de la tribu fun ressemblent plus à Peter Pan qu'aux champions célébrés par Coubertin » (Loret, 1995, p. 72).

Des auteurs qui manifestent un désaccord académique avec Loret (1995) ne pensent pourtant pas autrement. Par exemple, au sujet de la course à pied, Defrance (1989) expose ce qu'il considère être un « un schisme sportif » entre l'athlétisme fédéral et les courses libres. Dans son étude, il utilise le vocable de « crise », de « mutation », et oppose nettement les deux variantes de l'activité. Dans une autre publication, cet auteur estime que les années 1990 marquent « la fin d'une très longue période de croissance des organisations sportives » et un « ébranlement du système d'organisation fédérale qui existait dans les années 1960-70 ». Relativement pessimiste pour le sport institutionnel, éducatif et olympique, cet auteur termine par « La question va être de savoir comment on pourra développer, organiser et gérer des sports éventuellement en décroissance ou vieillissants » (Defrance, 1998, p. 21). Effectivement, Defrance, Houel & Denel (1991) montrent la stagnation ou même la baisse du nombre de licenciés dans certaines activités sportives de compétition associée à une « pénurie de bénévoles » tandis que la participation libre en dehors des stades, des piscines ou des gymnases attire un nombre grandissant de personnes. Ces trois auteurs intitulent leur contribution « Clubs et fédérations : inquiétudes et préoccupations ». Un tableau chiffré annonce une perte d'effectifs dans les structures fédérales de tennis, de volley, de judo ou d'haltérophilie, tandis que l'escalade, le vol libre, le surf, le snowboard, le monoski, le BMX, le skateboard, ou le roller sont en forte croissance, souvent indépendamment d'un club.

Plus généralement, il s'agit de l'ensemble des résultats de la littérature en histoire, sociologie, démographie, ethnologie ou géographie (Pociello, 1995, 1987a; Travaillet, 2003; Vigarello, 1986; Parlebas, 1999; Bessy & Hillairet, 2002; Augustin, 1987, 1994; Bourdeau et coll., 2002; Keerle, 2004) qui s'accordent à situer depuis la fin des années 1970 l'émergence de nouvelles formes d'engagement corporel en dehors du sport institutionnel de compétition. Une situation qui préoccupe et inquiète les fédérations sportives nationales ou internationales ainsi que le mouvement olympique.

Sur l'ensemble de cette situation de crise pour le mouvement olympique, le président du CIO qui succède à Lord Killanin engage un certain nombre d'actualisations et de revalori-

sations stratégiques au plan global. Dans un ouvrage qui raconte la vie de Samaranch David Miller résume :

Juan Antonio Samaranch est devenu président du Comité olympique en 1980. Il a pris en charge un mouvement qui était sur le bord de l'effondrement. Munich, Montréal, Moscou, les effets combinés du terrorisme, une mauvaise gestion financière, les boycotts internationaux, avaient gravement endommagé la crédibilité des Jeux Olympiques. Douze ans plus tard, Samaranch préside une organisation immensément puissante, solidifiée à tous les niveaux et dont les revenus bruts entre 1989 et 1992 vont dépasser 1,8 milliard de dollars³⁸³.

Juan Antonio Samaranch ou la stratégie du changement adaptatif

« Au cours de ces douze dernières années, nous avons [réalisé] une série de changements considérables pour nous adapter à la réalité sociale du monde. Si le CIO n'avait pas changé, le Mouvement olympique ne se serait jamais développé. Il serait aujourd'hui démodé, totalement incapable d'attirer les masses... ».

Propos 1992 de Juan Antonio Samaranch³⁸⁴.

De nationalité espagnole, Juan Antonio Samaranch (1920-2010) débute sa carrière dans les affaires après un diplôme de hautes études commerciales. Conjointement, il s'implique dans des associations sportives, puis occupe des fonctions dans le Comité international des Jeux Méditerranéens et le Comité olympique espagnol au cours des années 1950 et 1960. Il s'engage en politique dans l'administration municipale de Barcelone et devient ambassadeur d'Espagne en URSS sur la période de 1977 à 1980. Représentant de l'Espagne au CIO depuis 1966, admis au conseil d'administration en 1970, vice-président de 1974 à 1978, Juan Antonio Samaranch devient président du CIO en 1980 et s'installe à Lausanne³⁸⁵. Homme d'affaires ambitieux, stratège en relations internationales, Juan Antonio Samaranch, surnommé « le seigneur des anneaux »³⁸⁶, donne au mouvement olympique une importance jamais atteinte depuis sa fondation (Praicheux, 1991; Guttman, 2002; Lennartz, Zawadzki & Wasong, 2007). Il s'agit dès lors d'une organisation parmi les plus puissantes au monde.

Premièrement, Juan Antonio Samaranch résorbe la crise interne et les difficultés administratives du CIO par un ensemble de restructurations efficaces : rotation des mandats en faveur d'une meilleure représentativité sportive et internationale, limitation d'âge pour réduire

³⁸³ David Miller, *Olympic Revolution: The Biography of Juan Antonio Samaranch*, North Pomfret, Trafalgar Square, 1992.

³⁸⁴ Juan Antonio Samaranch, 1992, interview, *Sport et Vie*, n° 13, pp. 42-49.

³⁸⁵ Raymond Gafner (coord.), *Un siècle du Comité international Olympique. L'idée, les présidents, l'œuvre*. (Tome 3 : Les Présidences de Lord Killanin, 1972-1980 et de Juan Antonio Samaranch, 1980). Lausanne, CIO, 1994. Wolf Lyberg, *The Seventh President of the IOC: Facts And Figures*, Lausanne, IOC, 1997. Robert Parienté, *Samaranch Juan Antonio. Les années Samaranch 1980-1994 : Vers l'unité Olympique*, Lausanne, CIO, 1994. David Miller, 1992, *op. cit.*

³⁸⁶ Ignacio Romo, Juan Antonio Samaranch, el señor de los anillos, *Público.es*, 21 avril 2010. Cédric Voisard, Samaranch : le décès du seigneur des anneaux, *Le Figaro*, 22 avril 2010. Et voir aussi Alain Giraud, Monsieur Juan Antonio Samaranch est élu président du Comité international Olympique, *Le Monde*, 17 juillet 1980. Alain Giraud, L'itinéraire d'un ambitieux, *Le Monde*, 29 août 1994. Sylvain Cypel, L'enquête : Le système Samaranch, *Le Monde*, 15 septembre 1988.

l'immobilisme et le vieillissement du comité (Augustin & Gillon, 2004, pp. 51-54; Gillon, 2011; Chapelet & Kübler-Mabbott, 2008), mise en place de structures indépendantes de gestion et de prévention des affaires du sports comme le Tribunal arbitral du sport (TAS) et l'Agence mondiale antidopage (AMA), l'obtention d'un statut d'organisation non-gouvernementale de droit privé en Suisse (Latty, 2001; Gillon, 2011), l'amélioration du calendrier olympique en organisant les Jeux d'hiver deux ans après ceux d'été à partir de 1994 plutôt que la même année, c'est-à-dire encore tous les quatre ans, mais décalés l'un par rapport à l'autre, l'ouverture d'un musée olympique, d'un centre d'étude et d'une bibliothèque à Lausanne, ou plus largement ce que Riquier (2010, p. 491) nomme une « politique culturelle de promotion et de valorisation d'une mémoire Olympique ».

Deuxièmement, la fin de la Guerre Froide, les rapprochements du CIO avec l'ONU, l'augmentation considérable du budget alloué à la sécurité des Jeux ou encore l'évitement des divergences religieuses permettent de réduire le poids des tensions internationales sur le mouvement olympique. Par exemple, l'assemblée générale de l'ONU adopte en 1993 deux résolutions en faveur du mouvement Olympique : l'une instituant 1994 comme Année internationale du sport et de l'idéal olympique à l'occasion du centenaire du CIO, et l'autre sur le respect de la Trêve olympique (Macintosh & Hawes, 1992; Hargreaves, 1992; Milza, Jequier & Tétart, 2004). Dans cet effort en faveur de la paix, le CIO tente aussi de réduire les discriminations de genre ou de race. On pense aux différentes mesures en faveur des femmes dans le sport ou à la fermeté affichée vis-à-vis de l'Apartheid en Afrique du Sud.

Troisièmement –et c'est l'aspect le plus connu de la présidence Samaranch– « l'ouverture du système olympique à la commercialisation au début des années 1980 a permis au mouvement olympique de générer des milliards de dollars américains en revenus marketing » (Séguin, 2008, p. 39). Le sponsoring, le merchandising et les droits télévisuels permettent l'organisation à grande échelle des Jeux d'été ou d'hiver, puis fournissent au CIO de l'argent pour diffuser le sport à travers le monde. Conjointement, Juan Antonio Samaranch favorise la participation féminine ainsi que la venue de délégations émanant de pays d'Afrique ou d'Amérique du Sud qui ne pouvaient participer jusqu'alors. Les Jeux de Séoul 1988 accueillent ainsi plus de 8 400 participants venus de 159 pays du monde, et les Jeux de Sydney 2000 affichent quasiment la parité homme/femme (Chamerois, 2002; Augustin & Gillon, 2004). Dans le même sens, le CIO présidé par Samaranch reconsidère les possibilités de participation des professionnels aux Jeux Olympiques d'été ou d'hiver, ce qui résorbe les tensions et multiplie l'importance médiatique des compétitions. On pense notamment à la médaille d'or des basketteurs américains lors des Jeux de Barcelone 1992 avec une équipe composée des meilleurs joueurs de NBA, la Dream Team. Mais le rapprochement du CIO avec le monde des finances comporte également ses avatars. Le « virage commercial des Jeux Olympiques » soulève les critiques³⁸⁷, suscite les collusions d'intérêts et engendre des affaires de corruption, notamment lors de l'attribution des Jeux d'hiver ou d'été à une ville.

³⁸⁷ Vyv Simson & Andrew Jennings, *Main basse sur les JO*. Paris: Flammarion, 1992. Andrew Jennings, *La face cachée des Jeux Olympiques*, Paris : L'Archipel, 2000. Jaume Boix, Arcadio Espada, Raymond Pointu, *Juan Antonio Samaranch 1894-1994 l'héritage trahi*. Paris : Romillat, 1994. Dino DiMeo, Mort de Juan Antonio Samaranch, le marchand du temple Olympique, *Libération*, 22 avril 2010.

Un aspect paradoxalement moins connu de la transformation du mouvement olympique sous la présidence de Samaranch, c'est-à-dire au cours des années 1980 et 1990, concerne la dimension sportive. À la différence de ses prédécesseurs qui « creusent le fossé entre l'évolution du sport, et les principes surannés de l'Olympisme », Juan Antonio Samaranch souhaite officiellement « redéfinir le programme olympique »³⁸⁸. En fait, depuis les Jeux d'Athènes 1896, le CIO avait déjà écarté certaines activités puis encouragé l'augmentation générale du nombre d'épreuves, notamment au sein des Jeux d'hivers composés au départ de seulement quelques disciplines (Sebastiani, 2004; Adami, 2005; Goksoyr et coll., 1996). Mais bien plus qu'une décision au cas par cas ou un effet d'élargissement général, le septième président du CIO imagine une profonde actualisation du programme sportif.

Une ambition de rénovation du programme sportif olympique restée insaisissable

Au début des années 1990, Juan Antonio Samaranch déclare : « Des sports inconnus il y a quelques décennies dans de nombreux pays, sont devenus très populaires auprès de la jeunesse [...]. Nous étudierons tous les sports, l'un après l'autre, et inscrirons au programme olympique ceux qui reflètent le mieux l'époque actuelle »³⁸⁹. Il s'agit pour le CIO d'entamer une vaste rénovation du programme officiel des Jeux d'hiver et d'été mais aussi des activités liées au mouvement olympique comme le Prix d'alpinisme défini par Pierre de Coubertin et non décerné depuis 1936. Autant d'aspects qui dépassent la simple liste des épreuves en compétition. Les comptes-rendus de sessions du CIO³⁹⁰ et les entretiens menés avec des acteurs du mouvement olympique ayant eu contact avec la direction du CIO confirment l'ambition « d'une vaste remise à plat » durant cette période³⁹¹. Malgré les efforts du CIO pour admettre une limitation d'âge de ses membres, Juan Antonio Samaranch redoute un éloignement de la jeunesse vis-à-vis du mouvement olympique, alors que « l'un des objectifs majeurs du CIO est de concerner la jeunesse »³⁹². Par exemple, dans un rapport interne du CIO noté confidentiel on peut lire : « Le Mouvement olympique n'a pas la possibilité d'ignorer l'évolution des sports nouveaux. [...] Les Jeux ont besoin de modernité »³⁹³. Après le surf des mers et le ski

³⁸⁸ Juan Antonio Samaranch, interview, *Sport et Vie*, n° 13, pp. 42-49, 1992.

³⁸⁹ Juan Antonio Samaranch, 1992, interview, *Sport et Vie*, n° 13, p. 49.

³⁹⁰ Procès-verbal de la 98^{ème} session du CIO, Courchevel, les 5 et 6 février 1992, pp. 13-14. Procès-verbal de la 99^{ème} session du CIO, Barcelone, les 21, 22 et 23 juillet 1992. Rapport du président de la commission pour le programme olympique à la commission exécutive du CIO établie à Lausanne le 7 octobre 1993, mis en Annexe du Procès-verbal de la 102^{ème} session du CIO, Lillehammer, les 8, 9 et 10 février 1994.

³⁹¹ Cadre technique du CNOSF ayant souhaité garder l'anonymat, entretien 2008.

³⁹² Interview de Jean-Laurent Bourquin, senior manager au CIO, non datée, <http://blogs.mediapart.fr/blog/francis-distinguin/110610/le-surf-aux-jeux-olympiques>

³⁹³ Rapport du président de la commission pour le programme olympique à la commission exécutive du CIO établi à Lausanne le 6 mars 1992, mis en Annexe du Procès-verbal de la 99^{ème} session du CIO, Barcelone, les 21, 22 et 23 juillet 1992, p. 102.

freestyle ou le BMX³⁹⁴, le CIO étudie l'escalade rocheuse, nommée alors varappe. Une démonstration d'escalade est organisée devant les membres du CIO en hiver 1992.

La présence de sports en démonstration aux Jeux Olympiques d'hiver ou d'été³⁹⁵ reste l'aspect le plus connu des mesures d'ajustements du programme sportif. Effectivement, l'obtention de ce statut représente une promotion importante pour les fédérations sportives internationales concernées. Le nombre d'activités qui traversent ce « purgatoire de l'Olympisme » est à la fois très réduit, mais relativement bien connu (Tableau 10). Trois nouvelles disciplines de glisse et de nature sont concernées : le ski nautique en été, le ski freestyle et le kilomètre lancé en hiver. Ce n'est pourtant pas vraiment l'aspect à retenir des intentions d'évolution du programme sportif du CIO sous la présidence de Juan Antonio Samaranch. En 1989, il décide même de supprimer définitivement l'organisation de démonstrations³⁹⁶ dans la mesure où cette situation établit un biais au principe d'égalité entre les disciplines concilié dans la charte olympique³⁹⁷, mais surtout dans l'intention de ne pas continuer d'augmenter la taille des célébrations olympiques³⁹⁸.

³⁹⁴ Archives du CIO/Correspondances FI/Conseil international des associations de surfing/CIO. Cote : D-RM02-SURF. Procès-verbal de la 92^{ème} session du CIO, Istanbul, du 9 au 12 mai 1987. Archives du CIO/BMX international fédération. Reconnaissance. Cote : D-RM02-BILLI. (Le contenu des dossiers débute en 1984 et progresse avec une restriction de 20 ans). Autant pour le ski freestyle (nommé par le CIO ski artistique), que pour le surf des mers ou le BMX, l'appartenance à une mouvance alternative contraire à l'institution sportive et olympique se trouve clairement occultée dans les échanges.

³⁹⁵ À l'origine, les sports en démonstration devaient refléter une activité peu diffusée dans le monde mais d'importance régionale pour la ville et le pays hôte des Jeux (le curling, la pelote basque...). Au cours des années, le principe de sport en démonstration devient l'occasion de tester une activité candidate au programme officiel des Jeux d'hiver ou d'été.

³⁹⁶ Procès-verbal de la 95^{ème} session du CIO, Porto Rico, les 30 août et 1 septembre 1989, pp. 27-28. Suppression de la règle 47 de la Charte Olympique portant sur les sports en démonstration.

³⁹⁷ Une activité en démonstration ne dispose pas des prérogatives officielles, pas de remise de médaille, hébergement des équipes en dehors du village olympique et conditions matérielles de participation différentes. Certains litiges à ce sujet ont émaillé les années 1980.

³⁹⁸ À partir des années 1980 et surtout 1990, le CIO tente de maîtriser la forte croissance en taille des Jeux Olympiques, notamment celle des Jeux d'été (Chappelet, 1996; 1991; Chamerois, 2002; Chappelet & Bayle, 2005).

Mexico 1968	Pelote basque Tennis*
Munich 1972	Badminton Ski nautique
Montréal 1976	aucun
Moscou 1980	aucun
Los Angeles 1984	Baseball Tennis
Seoul 1988	Badminton Baseball** Bowling Judo (féminin) Taekwondo
Barcelone 1992	Pelote basque* Rink hockey Taekwondo
Atlanta 1996	<i>À partir des Jeux 1996 le CIO décide de suspendre définitivement la présence de sports en démonstration</i> ³⁹⁹

Grenoble 1968	aucun
Sapporo 1972	aucun
Innsbruck 1976	aucun
Lake Placid 1980	aucun
Sarajevo 1984	Démonstration handiski
Calgary 1988	Ski freestyle Short-track (patinage de vitesse sur piste courte) Curling Démonstration handiski
Albertville 1992	Ski freestyle Curling kilomètre lancé
Lillehammer 1994	aucun
Nagano 1998	<i>À partir des Jeux 1996 le CIO décide de suspendre définitivement la présence de sports en démonstration</i>

Réalisation : André Suchet - 2012

Tableau 10 : Sports en démonstration aux Jeux Olympiques d'hiver et d'été depuis 1968

En gras : sport en démonstration accepté par la suite au programme officiel des Jeux d'hiver ou d'été.

* Sport antérieurement intégré au programme officiel des Jeux d'hiver ou d'été, puis retiré ensuite. Par exemple, une épreuve de pelote basque était présente aux Jeux Olympiques de Paris 1900.

** Retiré à nouveau du programme officiel des Jeux depuis.

Sources : http://franceolympique.com/cat/25-jeux_olympiques_modernes.html ; <http://www.olympic.org/fr/jeux-olympiques>

Dans son intention d'actualisation du programme sportif, Juan Antonio Samaranch souhaite plutôt faire travailler la commission du programme que préside alors Philippe Chatrier. Cette commission du CIO dresse un rapport annuel à la commission exécutive et comporte un avis consultatif sur l'ensemble du projet sportif de l'organisation. Les ambitions affichées au départ semblent considérables avec l'idée annoncée de « redessiner le contenu sportif du mouvement Olympique »⁴⁰⁰. La presse sportive estime qu'il s'agit d'une « réforme olympique », tandis que *Le Monde* annonce une « refonte du programme des Jeux » et une « révolution » (Document 14). Durant cette période, les attentes du CIO semblent importantes autour de Philippe Chatrier.

³⁹⁹ Procès-verbal de la 95^{ème} session du CIO, Porto Rico, les 30 août et 1 septembre 1989, pp. 27-28. Suppression de la règle 47 de la Charte Olympique portant sur les sports en démonstration.

⁴⁰⁰ http://search.la84foundation.org/search?q=programme&Author=&Keywords=&btnG=Search+LA84&entqr=0&ud=1&sort=date%3AD%3AL%3Afrontend&filter=0&getfields=* &proxyreload=1&partialfields=

Le casse-tête olympique

Le Comité international olympique (CIO) étudie une refonte du programme des Jeux du troisième millénaire qui sera présentée à Paris en septembre 1994. Elle pourrait permettre à des nouveaux sports d'entrer dans la famille olympique tout en contenant le nombre d'athlètes à dix mille. Plutôt que de bannir des sports, le CIO se dirigerait vers une réduction du nombre des épreuves par disciplines et une sélection drastique des athlètes avant les Jeux olympiques.

De quoi seront faits les Jeux du troisième millénaire ? Les pentathloniens, les lutteurs ou les haltérophiles monteront-ils encore sur un podium ? Réponse définitive en septembre 1994. Au congrès du centenaire de la rénovation des Jeux, à Paris, le Comité international olympique (CIO) présentera la nouvelle grille de programme olympique. C'est l'usage. Tous les quatre ans, le CIO remet son grand rendez-vous à la page, accueil de nouveaux sports olympiques – ils étaient vingt-huit à Barcelone, dont trois en démonstration – ou rajeunissement des disciplines.

Ce mystérieux remodelage du futur donne libre court aux rumeurs les plus folles. En guise de retouches, le CIO fomenterait, cette fois, une révolution et flanquerait à la trappe des disciplines jugées désuètes ou peu télévisuelles. Déboutées la lutte ou l'haltérophilie, la gymnastique rythmique et sportive ou la natation synchronisée afin de faire de la place pour des sports à la mode. Forts de millions de licenciés, le triathlon ou le golf réclament à grands cris leur intégration dans la famille olympique (1).

Une chose est sûre, le CIO ne veut pas faire des Jeux un monstre obèse et ingérable. « Barcelone a dépensé 7 milliards de dollars (environ 35 milliards de francs) pour accueillir des Jeux auxquels ont pris part dix mille athlètes de 171 pays, explique Philippe Chatrier, membre du CIO et président de la Fédération française de tennis, chargé du dossier de remodelage. Il y aura sans doute 200 nations à Atlanta. Il faut maintenir au même nombre la cohorte des sportifs. Au-delà, nous ne trouverions plus de candidats assez solides pour les organiser. » Epineux dossier. Les premières propositions, dont le

contenu n'a pas été révélé, ont été rejetées par le CIO, sans doute inquiet du régime drastique imposé aux Jeux olympiques.

Tout est donc flou, à l'exception de l'exaspération des fédérations internationales qui se sentent balottées au gré des humeurs du CIO. Au cours de ses séances de négociations, le président du CIO, Juan-Antonio Samaranch, a dû prodiguer des paroles d'apaisement aux dirigeants des fédérations internationales d'aviron ou de canoë-kayak, effrayées par les rumeurs alarmantes sur l'avenir olympique de leur sport. Certaines fédérations se sont efforcées de rendre leurs épreuves plus spectaculaires, donc plus télévisuelles, condition indispensable pour rester dans le gotha olympique.

Cure d'amaigrissement

En fait de coupes drastiques, le CIO s'orienterait plutôt vers une cure d'amaigrissement. Les épreuves par équipes du concours de saut d'obstacles, de l'escrime ou de la gymnastique pourraient être remplacées par un classement général à l'issue des épreuves individuelles. Le mode de sélection des athlètes, surtout, devrait être sérieusement révisé avec la fin, notamment, des sélections ouvertes. « Nous ne voulons plus de sportifs qui viennent pour passer quinze jours de vacances », a répété M. Samaranch pendant les Jeux de Barcelone.

La Fédération internationale d'aviron, par exemple, qui comptait 675 athlètes à Barcelone, s'est engagée à qualifier les meilleurs lors des championnats du monde qui précéderont les Jeux d'Atlanta et à éviter ainsi les laborieux éliminatoires. Averti du peu d'intérêt que le CIO portait aux épreuves sur piste, l'Union cycliste internationale a nommé une commission chargée de la rendre plus attrayante en resserrant, elle aussi, le nombre des participants.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Pour prétendre être une discipline olympique, un sport doit être pratiqué sous l'autorité d'une fédération dans 75 pays sur quatre continents pour les messieurs et dans 40 pays et trois continents chez les dames.

Lire aussi, page 12, dans notre supplément « l'Économie », l'article d'Annick Cojean : « Atlanta prépare les JO d'or ».

Document 14 : Article de presse relatif au projet de « refonte » du programme sportif olympique au début des années 1990

Source : Extraits du journal *Le Monde*, 18 août 1992.

Mais comme en attestent les études de Chappelet & coll. (1993, 1991; 2008), faire évoluer le mouvement olympique est toujours difficile. L'exclusion d'un sport ou la réduction du nombre d'épreuves est particulièrement mal perçue, y compris des sponsors ou des pays concernés⁴⁰¹. Les multiples pressions en faveur de chacune des activités inscrites au Jeux ajoutées aux contraintes de taille ne laissent pas une marge de manœuvre suffisante pour transformer le programme olympique autant que ne l'imaginait Juan Antonio Samaranch. Au moment des préparatifs de Nouvelles Pyrénées autour du projet d'une Olympiade de l'aventure, les propositions de cette commission peinent à être suivies par le CIO. La présentation de cette « réforme olympique » en septembre 1992 à Paris n'a vraisemblablement pas lieu. D'ailleurs, au terme de son mandat, la presse annonce : « l'ita-

lien Franco Carraro a été nommé président de la commission du programme olympique, poste où le français Philippe Chatrier, ancien responsable de la Fédération internationale de tennis,

⁴⁰¹ Procès-verbal de la 113^{ème} session du CIO, Salt Lake City, les 4, 5, 6 et 23 février 2002, pp. 8-10.

s'était cassé les dents »⁴⁰². Il n'a pas été possible de consulter l'ensemble des rapports de cette commission, mais le compte-rendu de 1994 qui annonce un dernier bilan du travail de cette commission contient très peu d'informations et retranscrit par exemple l'intervention éloquent d'un membre du CIO en Turquie « Sinan Erdem est honoré d'être membre de la commission pour le programme, mais il se demande si cette commission existe toujours et quand il y aura une autre réunion »⁴⁰³. Inversement, le texte signé par Philippe Chatrier⁴⁰⁴ accuse la commission exécutive du CIO de subir les multiples contraintes et de ne pas avoir respecté les recommandations de changement faites par cette commission. Quelle qu'en soit la raison, les attentes du CIO à ce sujet restent largement insatisfaites.

Pour répondre à cette situation, le président du CNOSF en France, assez proche de Juan Antonio Samaranch et surtout de Philippe Chatrier⁴⁰⁵, propose de s'appuyer plutôt sur des événements complémentaires, susceptibles de servir « de laboratoire de l'Olympisme », en premiers lieux desquels : les Jeux Pyrénéens de l'Aventure.

3.2.2. Un intérêt du mouvement Olympique pour les projets de Nouvelles Pyrénées au titre de laboratoire

Considérant les projets de Nouvelles Pyrénées en tant que « laboratoire d'essai du sport de demain », Nelson Paillou prend position en faveur du dossier présenté par Jacques Marion puis le fait remonter au sein du mouvement olympique jusqu'à obtenir les faveurs de Juan Antonio Samaranch qui préside le CIO. Satisfait de ce soutien du mouvement olympique international, l'AJPA et l'équipe de Nouvelles Pyrénées transforment immédiatement l'intitulé de leur projet d'une Olympiade de Printemps vers celui d'un laboratoire de l'Olympisme.

Du CNOSF au CIO

À la suite d'échanges plutôt politiques avec Jean Glavany et Maurice Dubarry, Nelson Paillou rencontre Jacques Marion qui lui expose le contenu de ses intentions en Pyrénées. Le président du CNOSF s'engage dès lors en faveur de ce projet qu'il considère comme « son dernier dossier »⁴⁰⁶. Courriers après courriers, Nelson Paillou introduit ce dossier au sein des autres comités olympiques puis auprès du CIO. En tant que laboratoire d'essai du sport pour le mouvement olympique, Nelson Paillou s'implique dans la réussite des Jeux. Par exemple, dans une interview accordée au journal *L'Équipe* et lors d'apparitions télévisées en France et en

⁴⁰² http://archives.lesoir.be/cio-en-six-mois-jacques-rogge-a-trouve-ses-marques-a-la_t-20020202-Z0LG0P.html

⁴⁰³ Procès-verbal de la 103^{ème} session du CIO, Paris, les 4 et 5 septembre 1994, p. 26.

⁴⁰⁴ Rapport du président de la commission pour le programme olympique à la commission exécutive du CIO établi à Lausanne le 6 mars 1992, mis en Annexe du Procès-verbal de la 99^{ème} session du CIO, Barcelone, les 21, 22 et 23 juillet 1992, pp. 102-103.

⁴⁰⁵ Au début du mandat de Nelson Paillou au CNOSF, Philippe Chatrier en est vice-président. Les deux hommes travaillent ensemble sur la majorité des dossiers et gardent ensuite contact au CIO.

⁴⁰⁶ En 1993, précisément au moment des Jeux Pyrénéens de l'Aventure Henri Sérandour succède à Nelson Paillou.

Espagne (Planche documentaire 16), Nelson Paillon affirme que ces compétitions répondent aux besoins de la jeunesse et que ces Jeux représentent « l'avenir »⁴⁰⁷. Plus précisément, le courrier que ce dernier rédige à l'intention de Carlos Ferrer puis de Juan Antonio Samaranch détaille :

« Le choix des disciplines figurant au programme des Jeux Pyrénéens de l'Aventure prend largement en considération l'évolution des orientations des jeunes en matière sportive et leur goût de plus en plus prononcé pour l'aventure. [...] L'Olympisme, prisonnier du gigantisme de ses Jeux n'a pas su encore prendre cette nouvelle donne en considération.

Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure apporteront leur contribution à la réflexion des responsables des programmes olympiques et leur permettra d'oser affronter la "tradition" pour mettre le Sport à l'heure du troisième millénaire »⁴⁰⁸.

Plus largement, selon des témoignages concordant à ce sujet⁴⁰⁹, Nelson Paillou semble relativement préoccupé des multiples discours de l'époque, y compris les analyses universitaires de Loret (1990) ou de Midol (1992), qui prédisent « la crise des fédérations sportives », « un rejet du sport institutionnel » et la mutation des pratiques récréatives vers plus de liberté, de glisse ou de nature. Il envisage objectivement les possibilités de s'adapter pour le mouvement Olympique.

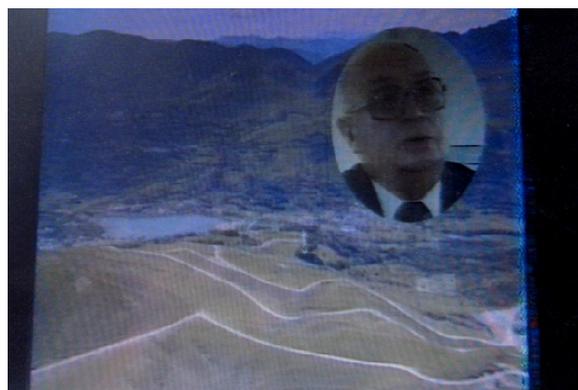


Planche documentaire 16. Images télévisées de Nelson Paillon dans le cadre des projets de Nouvelles Pyrénées

Image de gauche prise au moment des compétitions 1992, Documentaire *Les Jeux des Pyrénées*, PAL-SECAM, 1993. (De gauche à droite : Damien Delanghe (devant un responsable de la DDJS), Nelson Paillon, Guy Quer, Maurice Duchêne). Image de droite : interview de Nelson Paillon en faveur des Jeux Pyrénéens de l'Aventure dans l'émission *Estivales*, titrée *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure*. Juillet 1992. Source: Archives privées de Maurice Duchêne ; Archives audiovisuelles France 3/ France 3 Sud, 1992.

⁴⁰⁷ L'avenir selon Paillon (les prochains Jeux Pyrénéens de l'Aventure), *L'Équipe*, 16 avril 1993. Et dans le même sens : Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Grand témoin : Nelson Paillon « Ici se prépare le troisième millénaire », *La Dépêche du Midi*, 17 mai 1993.

⁴⁰⁸ Nelson Paillon, Annexe signée au courrier daté de juillet 1991 à Carlos Ferrer Salat. Copie transmise ensuite au CIO à l'intention de Juan Antonio Samaranch.

⁴⁰⁹ Guy Quer, entretien 2007. Jacques Marion, entretien 2010. Cadre technique du CNOSF ayant souhaité garder l'anonymat, entretien 2008. Et l'interview de Nelson Paillon par Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure « Faire évoluer l'Olympisme », *La Dépêche du Midi*, 31 mai 1991.

Le dossier remonte auprès de l'Association des comités nationaux olympiques d'Europe (ACNOE) présidée par Jacques Rogge. Ce dernier soutient déjà le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne organisé depuis 1991 à l'initiative d'un membre du CIO en Bulgarie. Les deux idées concernent la jeunesse et presque immédiatement Jacques Rogge donne aussi son accord en faveur de ce projet. Le président de l'ACNOE souhaite renforcer le mouvement olympique européen jusqu'alors presque inexistant⁴¹⁰ et rencontre Jacques Marion à Bruxelles qui lui expose l'ensemble de ses projets pour le mouvement Olympique. À la suite du CNOSF, les Jeux obtiennent le parrainage des comités olympiques d'Espagne (COE) et d'Andorre (COA) et le soutien officiel de Philippe Chatrier en tant que contribution au processus de rénovation du programme olympique. Enfin, le président du CIO Juan Antonio Samaranch décide de patronner l'ensemble de la manifestation suivant le même accord que pour le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne ou que, au départ, pour la Grande semaine internationale des sports d'hiver organisée par Chamonix-Mont-Blanc 70 ans auparavant⁴¹¹. En plus de l'autorisation d'usage du drapeau Olympique, il offre pour l'une des épreuves une récompense spéciale du mouvement olympique : la coupe du président du CIO⁴¹² (Planche documentaire 18).

⁴¹⁰ Lorsqu'il accède à la présidence de l'ACNOE, cet organisme n'est que peu actif. À la différence de l'Asie ou de l'Afrique, l'Europe ne dispose pas de grands Jeux Régionaux.

⁴¹¹ Juan Antonio Samaranch, courrier à Maurice Dubarry du 25 mars 1993. Et pour l'organisation formelle des accords : CIO, 1998, *Guide des distinctions décernées par le Comité international olympique*. Lausanne : CIO.

⁴¹² CIO, 1998, *Guide des distinctions décernées par le comité international olympique*. Lausanne : CIO.

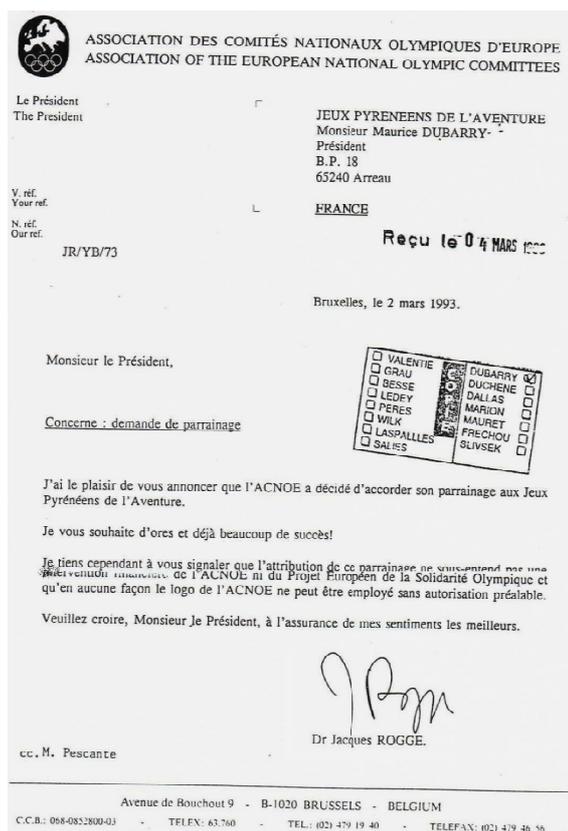
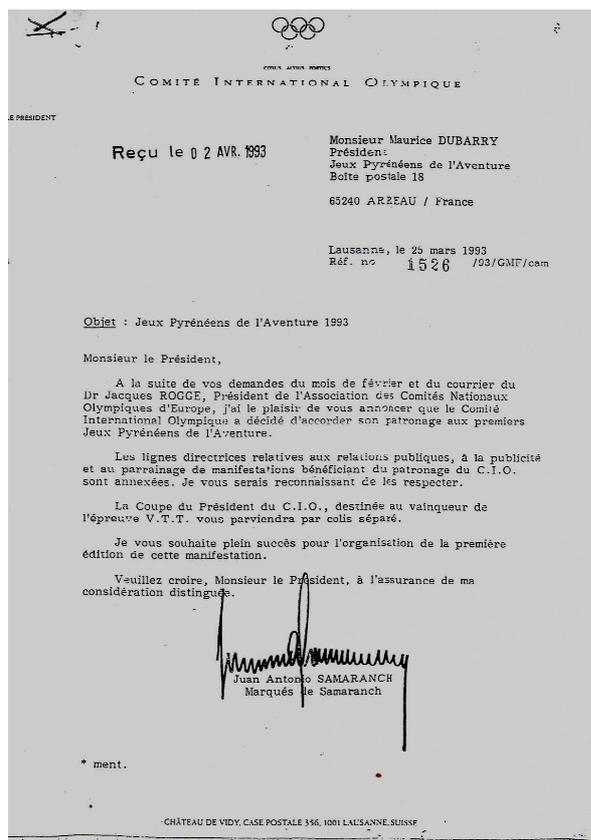


Planche documentaire 17. Courriers de patronage du CIO et de parrainage de l'ACNOE signés respectivement de Juan Antonio Samaranch et de Jacques Rogge

Plusieurs autres courriers entre l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et le mouvement Olympique international traitent de l'organisation des épreuves (notamment celles donnant lieu à l'attribution de la coupe du président du CIO) et de la présence de Juan Antonio Samaranch à la cérémonie d'ouverture (finalement représenté par le président du COE, au titre de membre du CIO).

Dans le même temps, les fédérations sportives internationales concernées reconnaissent les épreuves et intègrent les Jeux Pyrénéens de l'Aventure dans leur calendrier officiel⁴¹³. Les partenariats se multiplient et des conférences de presse à Madrid, Paris et Andorre-la-Vieille sont organisées dans les locaux des comités olympiques de chacun des trois pays qui se partagent les Pyrénées.

D'une Olympiade de Printemps à un laboratoire de l'Olympisme

Tout comme l'intitulé précis des Jeux Pyrénéens de l'Aventure venait des échanges avec la DATAR et la MOPU, le vocable de laboratoire que reprend Nouvelles Pyrénées à partir de 1992 émane en fait du mouvement olympique français. L'idée de laboratoire soufflée par Nel-

⁴¹³ Voir notamment : Calendrier du Groupe France, *Parapente Mag*, n° 26, mars/avril 1993. Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *VTT magazine*, n° 48, 1993. Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *Vélo Vert*, n° 34, avril 1993. Remi Backès, Zoom: Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure (dossier). *Fédézine Magazine fédéral du skateboard*, n° 2, avril/juin 1993. Agenda, *Montagnes Magazine*, mai 1993.

son Paillou succède et remplace le principe d'une Olympiade de printemps formulé par Jacques Marion au départ. Selon les témoignages, il n'y a jamais eu de débat ni de conflit entre l'AJPA, Nouvelles Pyrénées, le CNOSF et le CIO concernant la terminologie. Satisfaits du soutien accordé par le mouvement olympique, l'AJPA et l'équipe de Nouvelles Pyrénées transforment immédiatement l'intitulé de leur projet d'une Olympiade de Printemps vers celui d'un laboratoire de l'Olympisme. Les entretiens à ce sujet racontent :

Oui, Jeux de Printemps, c'était au début, pour se positionner par rapport à l'Olympisme : Jeux d'Hiver, Jeux d'Été et Jeux de Printemps. Heu...après, c'était plus l'idée d'un laboratoire de l'olympisme. [...] Mais l'idée n'avait pas changé, c'était toujours de faire le grand boum des nouveaux sports, et de faire ce grand boom en Pyrénées »⁴¹⁴.

« Au départ Marion parlait de Jeux de Printemps [...], puis la DATAR a poussé vers le terme de Jeux Pyrénéens de l'Aventure, mais cela était un peu réducteur, donc pour tout englober il a continué à parler de "Printemps...", de "Printemps du sport" je crois. Mais à l'époque je n'étais pas encore dans l'affaire, moi. [...]. Après, les responsables du CNOSF lui ont dit qu'ils voyaient plus cela comme un laboratoire. La presse régionale aussi. Dans mon souvenir, *La Dépêche du Midi* a tout de suite fait un grand article "Les Pyrénées comme laboratoire de l'Olympisme". Donc, après Marion, il s'est rallié au principe de laboratoire, ça lui allait bien, ça allait bien à tout le monde... Voilà, les Pyrénées en laboratoire de l'Olympisme pour tous les nouveaux sports, c'était l'idée »⁴¹⁵.

Contacté par Nelson Paillou à partir de 1992 et les rumeurs qui circulent autour de ce *Laboratoire de l'Olympisme* en Pyrénées, le président du CIO se prend d'intérêt pour cette organisation périphérique qui permet de tester les nouvelles activités de glisse ou d'aventure sous la responsabilité du mouvement Olympique mais sans alourdir le programme des Jeux et sans faire prendre des risques économiques et structurels au CIO. Effectivement, la démarche de Nouvelles Pyrénées que soutien Nelson Paillou répond clairement aux attentes d'actualisation, de rapprochement avec la jeunesse et d'application d'un idéal Olympique (Figure 7). Dès lors, Juan Antonio Samaranch est entièrement favorable à cette Olympiade des nouvelles activités en Pyrénées :

« J'ai reçu à Paris cette semaine le Président Juan Antonio Samaranch [...] et au cours du repas que nous avons pris ensemble, il a lui-même évoqué les Jeux Pyrénéens de l'Aventure dont venait de lui parler Carlos Ferrer. Je tiens à vous dire qu'il trouve l'idée très séduisante et le projet très sérieux »⁴¹⁶.

À l'inverse de rejeter ou de chercher à écarter les projets de Nouvelles Pyrénées comme dans le cas des Olympiades homosexuelles lancée par l'américain Tom Waddell au début des années 1980 (Symons, 2010; Kidd, 2005), le CIO s'engage en faveur des Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Il s'agit de ne pas laisser s'épanouir en dehors du mouvement olympique une idée porteuse susceptible de mobiliser la jeunesse et plus largement de maintenir une stratégie « de

⁴¹⁴ Jean-Pierre Monteil, entretien 2007.

⁴¹⁵ Sandrine Valentie, entretien 2009. Et voir aussi l'article : Anonyme, Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure : la volonté d'être un 'laboratoire de l'Olympisme', *La lettre de l'économie du sport*, n° 200, 10 février 1993.

⁴¹⁶ Nelson Paillou, courrier à Maurice Dubarry du 29 octobre 1992.

contrôle du sport mondial »⁴¹⁷. Il faut dire que l'organisation de ces Jeux de Printemps renommés Jeux Pyrénéens de l'Aventure s'inscrit parfaitement dans le projet olympique. Dès l'origine, les démarches de Jacques Marion respectent fondamentalement l'autorité olympique à la différence des tendances contestataires décrites par Loret (1995) en surf, en fun board ou en escalade—c'est le premier niveau d'invention de ce programme (*cf.* Chapitre 1.2.)—*De facto*, les Jeux de Nouvelles Pyrénées contribuent efficacement à l'ambition olympique de sportivisation mondiale que symbolise la mappemonde illuminée au Musée Olympique de Lausanne (et voir notamment à ce sujet les recherches de Praicheux, 1991; Guttmann, 1994; Errais & Fates, 1989; Girginov, 2010). Effectivement, les deux moyens à disposition du CIO dans cette volonté de sportivisation mondiale sont : la diffusion des sports modernes et la sportivisation des pratiques corporelles qui ne correspondent pas aux critères sportifs. Dans cet objectif, conjointement au Jeux d'été ou d'hiver qui célèbrent le sport moderne, et parallèlement aux différents Jeux Régionaux qui favorisent une sportivisation des jeux traditionnels, les Jeux lancés par Nouvelles Pyrénées constituent pour le CIO un outil de ralliement de tout le secteur des nouvelles activités nées en dehors de l'institution sportive et olympique.

Enfin, la motivation territoriale de ce projet dans le champ du tourisme —deuxième niveau d'invention de ce programme (*cf.* Chapitre 1.3.)— n'est pas méconnue du mouvement olympique international qui soutient clairement cette intention. Un courrier de Nelson Paillou transmis à Jean Glavany et au CIO annonce par exemple « Le rayonnement de l'épreuve doit revaloriser l'image des Pyrénées injustement ternie par les choix quasi-exclusifs accordés aux Alpes avec, parfois, la complicité des pouvoirs sportifs »⁴¹⁸. Carlos Ferrer rédige aussi différents courriers au nom du COE qui vantent les qualités du relief en Pyrénées⁴¹⁹. Plus encore, le président du COA s'engage dans la tentative de fixation culturelle dans l'espace pyrénéen des nouvelles pratiques sportives suivant la démarche d'invention territoriale voulue par l'équipe de Jacques Marion. Vraisemblablement à l'aide des communiqués de presse diffusés par l'AJPA, il affirme que « les sites naturels des Pyrénées sont particulièrement adaptés aux nouvelles pratiques sportives » et que « la passion des sports extrêmes se trouve nulle autre part qu'en Pyrénées »⁴²⁰.

⁴¹⁷ Anonyme, Juan Antonio Samaranch réélu à la présidence du CIO, *Le Monde*, 24 septembre 1993.

⁴¹⁸ Nelson Paillou, courrier à Jean Glavany du 5 mars 1991.

⁴¹⁹ Carlos Ferrer Salat, Annexe au courrier du 26 octobre 1992 à Nelson Paillou.

⁴²⁰ Isidre Baró Cabanes, courrier à Maurice Dubarry du 1 mars 1993, et Annexe (traduit de l'espagnol).

Jeux Pyrénéens de l'Aventure : un laboratoire de l'olympisme

C'est un Soussinois, Gérard Soucaze, qui a prêté serment samedi, au nom de tous les athlètes participant aux Premiers Jeux Pyrénéens de l'Avanture, inaugurés le week-end dernier.

Le champion du monde de bicecss (vétérans) connaît l'importance de cette manifestation pour notre région. 25 pays sont représentés et ce que l'on présente comme un laboratoire de l'Olympisme.

Les premières épreuves se sont déroulées hier. Un Suisse a remporté la course en montagne. Les Belges sont les plus forts sur le VTT.

Tout au long de cette semaine "La N.R." sera présente sur cet événement sportif. (Photo Raymond Springstiel).



157 PAGE 9

JEUX PYRENEENS DE L' AVENTURE Le « laboratoire » ouvre en mai

En fait des disciplines comme bob et luge en hiver, ou comme escrime, pentathlon moderne, boxe, voire équitation en été, seront discutés au CIO. Et pour les remplacer, en tout ou en partie, les disciplines de plein air testées en grandeur nature lors des Jeux Pyrénéens de l'aventure, frapperont à la porte.

Véritable laboratoire du 15 au 23 mai 1993, le grand rassemblement franco-espagnol sera suivi à la loupe. Ce n'est pas un hasard s'il a obtenu le parrainage des deux comités olympiques nationaux.

Les disciplines de montagne telles qu'escalade, VTT ou course pédestre, d'air, tel que le deltaplane, d'eau, comme la nage en eaux vives, ou de freestyle comme le bicecss, sont pratiquées par un nombre

grandissant de pays en effet.

Afin de ne pas manquer le rendez-vous, les sites de la vallée d'Aure subiront une première reconnaissance du 11 au 15 mai prochain, avec la présence de toutes les fédérations concernées. Il s'agit de préparer cinquante épreuves qui s'étaleront pendant neuf jours sur trente et un points de rencontre.

L'affaire est de taille. C'est pour cela que quelques répétitions se dérouleront également cette année, en commençant par une originalité du 28 au 31 mai, à Saint-Gaudens : une course sous terre de spéléologues à l'occasion des journées Norbert Casteret.

B. P.

LA DEPECHE

JOURNAL DE LA DEMOCRATIE du Midi Jeudi 2 janvier 1992

Les Pyrénées, banc d'essai des JO de l'an 2000

Les sports de loisirs — escalade, bicecss, parapente et autres — seront-ils au programme des JO de l'an 2000? Les comités olympiques y ont vu les "nouveaux" dès 1991 en validant d'office ou sera organisé le premier championnat du monde de ces disciplines.

LES SPORTS-LOISIRS AU SECOURS DE LA COMPETITION

EXCLUSIF

L'avenir des JO se jouera dans les Pyrénées!

Événement: Parrainés par les comités olympiques espagnols et français, les Jeux pyrénéens de l'Aventure mettront en scène de nouvelles disciplines, directement issues de la mode loisir. Ces Jeux serviront de laboratoire pour préparer un éventuel « litina » des JO de l'an 2000.

L'athlétisme est le sport-roi. Mais il ne suffit pas de courir vite pour gagner. Il faut aussi savoir se défendre. C'est pourquoi les Jeux pyrénéens de l'Aventure ont été organisés dans les Pyrénées. Ils serviront de banc d'essai pour les Jeux Olympiques de l'an 2000.



En préliminaire des compétitions géographiques des Pyrénées, le vélo de montagne pourrait bien accéder au statut olympique.

Pour mesurer la sagesse de ces nouvelles disciplines, qui quels efforts leur faut-il? Tous les sports ont leur propre langage. Pour mesurer la sagesse de ces nouvelles disciplines, qui quels efforts leur faut-il? Tous les sports ont leur propre langage. Pour mesurer la sagesse de ces nouvelles disciplines, qui quels efforts leur faut-il? Tous les sports ont leur propre langage.

Planche documentaire 18: Articles de presse relatifs aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 dans le cadre du principe d'un Laboratoire de l'Olympisme

Source : Extrait de *La Nouvelle république des Pyrénées*, 17 mai 1993; *La Dépêche du Midi*, 27 février 1992; *La Dépêche du Midi*, 2 janvier 1992.

Il faut néanmoins relativiser l'ampleur de la convergence qui s'établit entre le CNOFS, le CIO et Nouvelles Pyrénées ou l'AJPA autour de cette stratégie de *laboratoire de l'Olympisme* en Pyrénées. Si tous les acteurs s'accordent à soutenir ce projet, les objectifs du président du CNOSF et ceux du président du CIO diffèrent sur le sens de cette stratégie d'actualisation Olympique.

Pour Nelson Paillou, l'expérience est culturelle, générationnelle et symbolique. Elle interroge la possibilité d'une ouverture Olympique vers la glisse, l'aventure et le freestyle urbain en tant que mouvement cohérent. Bien qu'il s'agisse évidemment d'une institutionnalisation et d'une mise en compétition très formelle des activités, Nelson Paillou n'écarter pas les possibilités de faire évoluer le système d'organisation Olympique. Tandis que pour Juan Antonio Samaranch, l'expérience reste logico-économique, activité par activité, dans le strict cadre de l'organisation Olympique. Il s'agit d'attirer plus de spectateurs, plus de téléspectateurs et plus de retombées directes ou indirectes (sponsoring, merchandising...) afin d'étendre le mouvement olympique. Les contraintes proviennent du coût des équipements ou des facilités d'organisation d'une épreuve en espace limité. Le fait qu'il s'agisse du golf, du vol libre, de la pelote basque ou du surf n'influence pas son raisonnement. D'ailleurs, le mouvement Olympique n'a jamais adopté à ce jour une démarche thématique ou chronologique des activités physiques en dehors de la séparation entre Jeux d'hiver et Jeux d'été. Les documents du CIO n'identifient aucune famille d'activités. Aux derniers Jeux Olympiques de Vancouver

2010, le ski nordique, une des plus anciennes pratiques utilitaires humaines côtoie le snow-board freestyle ou encore le patinage artistique en dépit de toute logique culturelle ou historique.

3.2.3. L'influence de l'origine géographique des acteurs du mouvement olympique : la résurgence d'un attachement territorial

L'intérêt tout particulier de Juan Antonio Samaranch ou de Nelson Paillou dans ce projet peut aussi se comprendre comme une résurgence d'attachement territorial en faveur des Pyrénées. Les deux hommes se trouvent effectivement originaires de villes assez proches de la frontière entre la France et l'Espagne.

Le président du CIO, Juan Antonio Samaranch vient de Catalogne. Il est né à Barcelone, décédé dans cette même ville, à laquelle il est toujours resté attaché. Il connaît bien les Pyrénées dans lesquelles il a pratiqué le ski et connu ses premières sorties en montagne⁴²¹. Très jeune, il fréquente aussi la côte rocheuse méditerranéenne de Costa Brava. Ancien élu politique de Barcelone, il s'occupe à plusieurs reprises d'affaires ayant trait aux Pyrénées, vraisemblablement dans le domaine des transports.

Le président du CNOSF, Nelson Paillou est natif de Bordeaux, mais il a passé toute son enfance à Ciboure dans le Pays Basque au bord de l'Atlantique. Très attaché aux Pyrénées, il défend plusieurs fois auprès de la FFS l'idée d'organiser les championnats de ski à Superbagnères, Saint-Lary ou La Mongie plutôt que dans les stations des Alpes du Nord⁴²². Durant sa carrière, il crée un centre de vacances en altitude pour enfants autour d'Arette, proche de La Pierre-Saint-Martin. « Ce petit village reste sa résidence de cœur »⁴²³ et il s'y installe en dehors de ses périodes d'activité professionnelle sur Paris.

Si l'on écarte l'hypothèse d'une attitude de prise abusive d'intérêt que représente le fait de prendre volontairement une décision à l'échelle nationale ou internationale pour en retirer localement un bénéfice immédiat et quantifiable⁴²⁴ – attitude contrevenant à la charte Olympique et à la majorité des règlementations ou des juridictions⁴²⁵ – cet effet d'influence marque une trace de la composante spatiale des identités personnelles (Di Méo, 2004; sur le modèle des recherches de Guérin-Pace & Guermond, 2006; Bonnemaïson, Cambrézy & Quinty-Bourgeois, 1999). L'idée de valoriser la portion d'espace à laquelle on a le sentiment d'appartenir pour indirectement valoriser sa propre personne (vis-à-vis des autres ou de soit même), la connaissance approfondie des lieux (contre la méconnaissance des autres sites équivalents), les préférences géographiques socialement acquises pour une forme particulière

⁴²¹ Robert Parienté, *op. cit.*, Wolf Lyberg, *op. cit.*, David Miller, 1992, *op. cit.*

⁴²² Interview de Nelson Paillou dans l'émission *Estivales*. Juillet 1992, France 3 Sud.

⁴²³ www.pau.fr/magazine/portraits/20070913_114502, Et pour sa biographie : Anonyme, Décès accidentel de Nelson Paillou. *Libération*, 18 novembre 1997. (Il meurt dans un accident de voiture près de Pau alors qu'il se dirigeait justement vers sa résidence d'Arette).

⁴²⁴ Le système du « pot de vin » ou de l'attribution publique par un élu d'un marché en faveur d'une entreprise sur laquelle ce dernier touche en fait des bénéfices sont les formes emblématiques de la prise illégale d'intérêt.

⁴²⁵ En France, le délit de prise illégale d'intérêt est défini à l'article L. 432-12 du code pénal.

de paysage, les réseaux inconscients de relations... sont autant d'aspects qui participent à ce mécanisme. Bien sûr, il convient de ne pas faire preuve de simplisme, et selon les situations, un indissociable mélange s'établit entre une part d'attrait inconscient et une part d'intérêt matériel ou immatériel. Cette idée première de valoriser son lieu en tant que valorisation de soi-même représente d'ailleurs une sorte de prise d'intérêt, mais ce que l'on pourrait nommer une prise légale d'intérêt territorial.

Cet effet bien visible dans le cas de décideurs qui soutiennent leur ville, leur région ou plus largement leur pays d'origine une fois engagés dans des organisations de plus grande échelle, semble une configuration à la fois très courante, très reconnaissable et particulièrement heuristique afin de contribuer aux recherches qui tentent d'établir des liens entre action, territoire et identité. Autant d'aspects qui rapprochent les différentes théories de sciences sociales que l'on oppose parfois (individualisme/déterminisme ; structure/action) en faveur d'une géographie cognitive à la fois culturelle et sociale.

3.3. « Welcome to the Pyrenean Adventure Games 1993 »⁴²⁶

« C'est un grand honneur pour le CIO d'être présent pour l'ouverture de ces Jeux. [...] Pour le mouvement olympique, les sports d'aventure sont fondamentaux. Je suis heureux d'avoir pu contribuer à la création de cet événement ».

Discours d'ouverture de Juan Antonio Samaranch⁴²⁷

Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ont eu lieu en Vallée d'Aure française et dans le Sobrarbe espagnol du 15 au 23 mai 1993. Cérémonies d'ouverture et de clôture transfrontalières, personnalités officielles, organisation technique et images sportives extrêmes composent cette semaine particulière. Pour la première fois le drapeau olympique flottait au dessus des nouvelles pratiques d'aventure, de glisse ou de nature en Pyrénées. Les photographies et les reportages de télévision montrent assez bien le déroulement de ces journées⁴²⁸.

La cérémonie d'ouverture réunissait de très nombreux élus locaux venus de France et d'Espagne avec des personnalités politiques jusqu'au ministre français de l'intérieur, Philippe Marchand ; des personnalités du mouvement Olympique en particulier Nelson Paillou, Isidre Baro Cabanes et Carlos Ferrer qui représentait le président du CIO Juan Antonio Samaranch ; des personnalités du monde sportif, des cadres, des dirigeants, des présidents de fédérations sportives nationales en France ou en Espagne mais aussi plusieurs présidents de fédérations internationales comme Jani Soderhall, président de l'International Skate-board Association ou Isidro Oliveras, président de la Fédération internationale de Roller Skating; des personnalités du monde de l'industrie comme André Trigano, frère de Gilbert Trigano et président de la confédération pyrénéenne du tourisme; puis également des officiers supérieurs de l'armée ou de la gendarmerie dont les services avaient été sollicités au cours de l'organisation.

Sans pour autant s'engager dans une étude sémiologique et artistique de cette cérémonie d'ouverture (sur le modèle des recherches de Mobley, 2008; Barney & Bijkerk, 2005; Guillain, 2008; Lefevre, 1995), on peut noter quelques éléments à ce sujet. Celle-ci débute en France par un long défilé dans les rues de Saint-Lary puis l'ouverture officielle se déroule au tunnel d'Aragnouet-Bielsa. La cérémonie transfrontalière se compose de discours, du serment des athlètes et de celui des juges puis d'une levée de drapeaux avec arrivée solennelle de celui aux cinq anneaux tandis que retentissait l'hymne olympique⁴²⁹. Avec un mélange de protocole olympique et de légendes pyrénéennes des enfants transportent puis versent de l'eau issue des deux pays organisateurs dans un vase nommé vase de pyrène⁴³⁰.

⁴²⁶ On reprend la formule d'une banderole visible sur certaines photographies.

⁴²⁷ Discours de Juan Antonio Samaranch représenté par Carlos Ferrer. Propos retranscrits dans *La Dépêche du Midi*, 16 mai 1993.

⁴²⁸ Documentary film *The Pyrenean Adventure Games*, International Skateboard Slalom Association images, PC-PAL. Filmmaker: Hans Koraeus. 58 min. Ainsi que les articles de presse : Thierry Dupuy, Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Une ouverture dans la simplicité. L'épreuve à saute-frontière. *La Nouvelle République des Pyrénées*, 17 mai 1993. Auteurs multiples, Cérémonie d'ouverture. Que l'Aventure commence (pages spéciales Jeux Pyrénéens de l'Aventure). *La Dépêche du Midi*, 16 mai 1993. Dossier spécial: Juegos Pirenaicos de la Aventura, *Heraldo de Aragón*, 8 de mayo de 1993. Christian Carrère, L'Aventure fait ses Jeux. *L'Humanité*, 21 mai 1993.

⁴²⁹ Maurice Duchêne, *Document de travail. Bilan des 1^{ers} JPA. ... Quel avenir pour les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ?*, 1994, Rapport non publié de l'AJPA, p. 6.

⁴³⁰ Article 5.1 de la *Charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure*. Voir chapitre 1.5.



Planche documentaire 19. Ouverture officielle de la cérémonie d'ouverture des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et personnalités en présence

Images (dans le sens de la lecture): la foule amassée durant les différentes phases de la cérémonie transfrontalière, au tunnel puis dans Aínsa. Les personnalités reconnaissables sont: Jani Soderhall tenant le drapeau Olympique. Jose-Luis Sierra, Maurice Dubarry et Carlos Ferrer durant le serment des athlètes. Le ministre de l'intérieur Philippe Marchand et Marcel Perez en qualité de chargé de mission du ministère rencontrent les autorités locales espagnoles et les responsables de la sécurité dont Jean-Pierre Monteil. En arrière plan François For-tassin. Sources : Archives Privées de Maurice Duchêne. Archives France 3 Sud 1993.



Planche documentaire 20. Images télévisées du spectacle pyrotechnique et du concert de la cérémonie d'ouverture des Jeux Pyrénéens de l'Aventure

Sources: International Skateboard Slalom Association images, 1993. Archives France 3/France 3 Sud, 1993.

Dans l'intention de produire du symbole, tous les enfants sont vêtus de blanc avec brodé l'insigne des Jeux. Le défilé continue ensuite vers l'Espagne pour reprendre à Aínsa (Planche documentaire 19). Dans cette vieille ville médiévale la cérémonie se transforme en concert puis se termine par un spectacle chorégraphique et pyrotechnique sur la *plaza Mayor*. La troupe catalane Xarxa engagée pour cet événement présente un spectacle sur le thème du sport et des peintures de Miró intitulé *El Foc del Mar*. Pour la majorité des personnes, cette partie de la cérémonie en Espagne reste « un des plus grands moments des Jeux, un moment de magie » (Planche documentaire 20).

Au final, contrairement à ce que pense un journaliste qui annonce « Une ouverture dans la simplicité » (Document 13), cette première journée semble plutôt chargée de discours emphatiques et de protocole. D'ailleurs, l'organisation très codifiée laisse aussi le souvenir aux personnes présentes de délais d'attente importants et d'un dispositif assez lourd. Parmi les acteurs de cette première journée, les élus politiques sont omniprésents. Sur l'une des photographies publiée dans la presse les personnalités politiques ont investi le défilé officiel par délégation à un point tel que l'on ne distingue plus aucun des sportifs. Derrière la pancarte de chaque pays tenu par un enfant on ne peut voir que des élus politiques de France ou d'Espagne ! (toujours Document 13).

Avec plus de 1 000 athlètes, 26 pays représentés, 21 000 visiteurs, et malgré quelques aléas météorologiques du printemps, l'ensemble des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 est une réussite sportive⁴³¹. Filip Meirhaeghe, John Gilmour, Roger Hickey, Luca Giammarco, Ian Holmes, François Legrand, Yuji Hirayama, Robbin Erbesfield, Nicolas Vouilloz, Arnaud Gicquel, Daniel Rojas, In Hee Lee, Anne-Caroline Chausson... la plupart des champions connus de l'époque se trouvaient réunis. Dans les disciplines déjà structurées au plan sportif, plus de trente champions du monde en titre étaient présents. En BMX, skateboard, escalade, trail, roller, mountain bike ou VTT, le niveau des manches de finale était celui d'un championnat du monde. Sinon, dans les activités comme la spéléologie ou le canyoning, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 demeurent la seule et unique compétition internationale jamais organisée. Durant la semaine, les compétiteurs bénéficient également d'un temps d'entraînement officiel et de repérage des différents parcours. Dans chaque épreuve, les trois premières places sont récompensées par une pyrène d'or, d'argent ou de bronze⁴³². Comme prévu, le vainqueur du combiné VTT reçoit la Coupe du président du CIO Juan Antonio Samaranch. Il s'agit de la plus importante récompense strictement sportive décernée par le CIO en dehors des Jeux d'été ou d'hiver⁴³³. Différentes récompenses annexes sont également distribuées en marge des épreuves sportives. La chaîne de télévision France 3 Midi-Pyrénées décerne notamment un ours de cristal au comité de skateboard pour son *fair play*.

⁴³¹ Données tirées de Maurice Duchêne, *Document de travail. Bilan des 1^{ers} JPA. ... Quel avenir pour les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ?*, 1994, Rapport non publié de l'AJPA.

⁴³² Le choix du terme pyrène à la place de médaille dans l'organisation des Jeux se réfère à la légende de création des Pyrénées par Hercule. Selon certaines versions de la légende une jeune fille dénommée Pyrène aurait été dévorée par les bêtes sauvages alors qu'elle attendait Hercule qui rassembla des pierres en sa mémoire jusqu'à former les Pyrénées.

⁴³³ CIO, 1998, *Guide des distinctions décernées par le Comité international olympique*. Lausanne : CIO.

La presse quotidienne, surtout régionale, « se réjouit » de la « première médaille française »⁴³⁴, relate avec admiration les « performances américaines en Skateboard » et annonce jour après jour le décompte des récompenses toujours en insistant sur la réussite française⁴³⁵.

En marge des compétitions, plusieurs réunions se tiennent entre les protagonistes des Jeux. En BMX, en skateboard et en VTT les dirigeants sportifs du département ou de la région tentent d'utiliser l'opportunité pour revaloriser leur position au sein des instances fédérales nationales, c'est-à-dire aussi obtenir davantage de possibilités de développement sportif pour les Pyrénées.

Certaines épreuves attirent un public relativement important –la comptabilité du rapport dénombre un total de minimum 21 000 visiteurs, mais presque toujours un public local ou « de passage »⁴³⁶. Une situation vraisemblablement assez courante dans les activités de nature (voir à ce sujet les trop rares études de Dauger, 1994; Murphy & Carmichael, 1991). D'autres épreuves attirent très peu de monde comme la descente de canyon ou la spéléologie qu'il est totalement impossible d'observer de l'extérieur. Dans le même sens, la démonstration de rafting ou celle de nage en eau vive se révèlent assez difficiles à suivre pour un public de non spécialistes. Localement, des vêtements et des Pin's aux couleurs des Jeux sont diffusés en tant que produits dérivés. Le programme culturel (voir Tableau 3), et festivités annexes sont également une réussite⁴³⁷.

⁴³⁴ Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure : première médaille..., *La Dépêche du Midi*, 17 mai 1993. Jean-Louis Amella, Jean-Christophe Thomas, Gilles Sanders donne une première médaille à la France, *La Dépêche du Midi*, 18 mai 1993.

⁴³⁵ Pena Montañesa : Le rendez-vous des hommes-oiseaux, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 11 mai 1993. Rollerskating, l'Italie démarre fort, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 19 mai 1993. Raymond Springinsfeld, Course de montagne : Pyrène de bronze aux françaises, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 24 mai 1993. Cette médaille qui fait rêver, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 22 mai 1993. Jean-Paul Rouquier, Joël Boyé, Jeux Pyrénéens de l'Aventure, ces Ukrainiens de craignent rien !, *La Dépêche du Midi*, 22 mai 1993. L'événement : Escalade, le sommet des Jeux, *La Dépêche du Midi*, 22 mai 1993. Thierry Dupuy, Course en montagne en Espagne : un doublé à l'anglaise, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 21 mai 1993. Et plus largement l'ensemble des pages spéciales quotidiennes « Jeux Pyrénéens de l'Aventure » dans la presse régionale française, et dans une moindre mesure, dans la presse régionale en Espagne.

⁴³⁶ Christian Carrère, L'Aventure fait ses Jeux. *L'Humanité*, 21 mai 1993. Et quasiment l'ensemble des sources orales s'accorde à ce sujet.

⁴³⁷ Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Éric Crassus : des jeux à côté des Jeux, *La Dépêche du Midi*, 13 mai 1993.

Discipline ou activité sportive	Épreuves
Mountain bike/VTT	cross dames/hommes descente hommes combiné hommes
Trail/Course en montagne	par équipe dames/hommes individuel dames/hommes
Spéléologie	course de vitesse par équipes (sous terre) remontée sur corde en falaise
Escalade	dames/hommes
Canyoning	course de vitesse par équipes
Rafting	épreuve organisée sous forme de démonstration*
Hydrospeed /nage en eau vive	épreuve organisée sous forme de démonstration
Kayak	épreuve organisée sous forme de démonstration
BMX	cruisers dames/hommes super cruisers dames/hommes experts dames/hommes super class hommes
Roller/patinage de course	relais dames/hommes 5 000 mètres à points dames 10 000 mètres à points hommes 500 mètres dames/hommes 1 500 mètres dames/hommes
Skateboard	descente homme slalom homme
Deltaplane	parcours en temps minimum course au but distance libre
Parapente	parcours en temps minimum course au but distance libre
Gliding /vol à voile	épreuve organisée sous forme de démonstration
Parachutisme (sky surf)	épreuve organisée sous forme de démonstration

Tableau 11. Liste des épreuves sportives durant les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

* Certaines activités ont fait l'objet d'une épreuve simplifiée sous forme de simple démonstration libre dans le cadre de la réduction des coûts imposée en février 1993.

Source : AJPA, *Fiches techniques des épreuves sportives*, dossier non publié, 1993. Et le programme officiel des Jeux: *1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. Programme*. (Première version publiée dans le magazine *Sport et Vie*, n° 18, mai/juin 1993, Dossier spécial Jeux Pyrénéens de l'Aventure).

Au plan sportif, sans rapporter l'ensemble du contenu des rapports techniques⁴³⁸, on peut noter le succès des épreuves de BMX et de roller tandis qu'une neige légère en altitude perturbait les épreuves de montagne en début de semaine, notamment le trail. Bien qu'il s'agisse d'activités considérées à risque, aucun n'accident grave n'est à déplorer. L'équipe médicale composée de 27 médecins comptabilise 164 personnes examinées pour des blessures légères et 3 interventions chirurgicales. Le dernier jour, la compétition d'escalade reste l'image la plus spectaculaire et la plus marquante des Jeux. Records de vitesse, performances spectaculaires, mouvements extrêmes... les avis s'accordent à dire la réussite sportive.

Les moyens matériels, sécuritaires et sportifs regroupaient environ 300 bénévoles et 60 organisateurs⁴³⁹. Sur le modèle des Jeux Olympiques d'été ou d'hiver, un village des athlètes et des accompagnateurs (entraîneurs, assistants...) était basé à Saint-Lary dans le parc immobilier de la commune-station. Le grand gymnase de la commune abritait un stand restaurant et différentes buvettes. Le village ainsi constitué accusa 7 000 nuitées et une moyenne de 650 personnes par jour pour un total de 18 000 repas. La *guardia civil* avait mis à disposition certaines fréquences radio. Le service départemental des transmissions et de l'informatique sous la responsabilité de Christian Rème assurait un lien permanent à travers les sites en France et en Espagne. L'organisation utilisait du matériel militaire et notamment deux valises satellites de télécommunication.

Le dernier jour, la cérémonie de remise des pyrènes rassemble les vainqueurs de toutes les épreuves, puis la cérémonie de clôture se déroule en France dans les jardins des Thermes de Saint-Lary avec encore des discours formels, une tribune officielle puis un dîner de gala et une soirée festive dans le grand gymnase.

...Mais le désaccord entre les organisateurs est fortement présent. Si la presse qui devient de plus en plus critique sur le projet compare les Jeux Pyrénéens de l'Aventure à « à la guerre du Golf » ce n'est pas uniquement à cause des valises satellites de télécommunication⁴⁴⁰. Dans un article polémique sur l'organisation des Jeux, le magazine à sensation *Détective* relate différentes affaires peu valorisantes pour les Pyrénées (malentendu financier entre la France et l'Espagne sur la propriété du matériel, défaut de paiement des artisans, pressions politiques pour modifier l'agencement réglementaire de certaines épreuves sportives...). L'AJPA refuse aussi de rembourser les frais d'un journaliste étranger dont la lettre d'invitation assurait pourtant une prise en charge totale. Autant dire que son article est plutôt critique. Pire encore : quelques jours avant l'ouverture des Jeux une tentative de sabotage de l'épreuve d'escalade échoue de justesse⁴⁴¹.

⁴³⁸ Maurice Duchêne, *Synthèse des Bilans techniques et sportifs des premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Rapport non publié de l'AJPA, 1994.

⁴³⁹ Claudius Volontarius (Claude Labagnère), Les 1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *Le Pire est né*, n° 23, 1993, pp. 11-14.

⁴⁴⁰ Jean Ditreau, La grogne des montagnards (Jeux Pyrénéens de l'Aventure), *Détective*, 5 juin 1993, p. 25.

⁴⁴¹ Une personne de l'organisation française qui n'a pas été identifiée à ce jour diffusait par téléphone une fausse annonce d'annulation de la compétition d'escalade en Espagne à chacun des juges officiels sans lesquels l'épreuve est impossible. La FFME découvre l'affaire la veille de l'épreuve et parvient à maintenir la compétition de justesse (L'annulation de cette épreuve « phare » correspondait à une perte minimum d'environ 400 000

Sur un plan organisationnel, le déroulement des Jeux matérialise l'état du rapport de force en 1993 (Figure 10) et marque, selon les termes de la presse locale, une « mise au placard radical du porteur du projet »⁴⁴². Lors de la cérémonie de clôture en présence de nombreuses personnalités, Jacques Marion est empêché de venir siéger à côté des élus politiques, et lorsque l'animateur réclame en tribune le créateur des Jeux la tension s'envenime. Une altercation éclate entre les élus politiques et la presse pourtant habituée à tenir un discours laudatif sur les Jeux.

« L'animateur de radio Monte-Carlo RMC appelant sur le devant de la scène Jacques Marion, créateur des Jeux. Ce dernier reçut alors une véritable ovation de la part de la salle. Ovation méritée.

Cela n'eut pas l'heur de plaire à Maurice Dubarry [...]. Le co-président des Jeux s'en prit alors violemment à la presse –dont votre serviteur–, accusée d'avoir monté un complot contre lui. [...] Les querelles se doivent d'être vidées aux vestiaires. Peut-être fatigué par une dure semaine, Maurice Dubarry ne l'a pas compris »⁴⁴³.

Durant les festivités qui suivent cette cérémonie, les esprits s'enveniment alors verbalement et même physiquement. Jacques Marion s'en prend à Maurice Dubarry et à Maurice Duchêne auxquels il reproche de l'avoir « trahi ». Comme le raconte les spectateurs :

« Je me souviens, c'était le dernier soir, ça avait pas mal bu... [...], ça s'est insulté, ça a crié. Je crois même que ça s'est battu parmi les officiels »⁴⁴⁴.

Dans la salle, entre certains chargés de mission et les élus politiques le désaccord dégénère.

« ...Après tout je peux le dire. Oui, je peux bien vous le dire, c'est ...Bon, il y avait la fatigue, puis la tension de toute cette semaine... Oui. Il y a eu plusieurs accrochages. Je peux bien vous le dire ils se sont battus, et il y en avait un qui était tout en sang »⁴⁴⁵.

Pour beaucoup de bénévoles et de compétiteurs, l'image du créateur des Jeux exclu de son projet représente un symbole. Dans la salle du grand gymnase de Saint-Lary où presque 1 000 personnes sont réunies autour d'un dîner de gala, les élus sont hués puis deviennent la cible de divers projectiles⁴⁴⁶. Jacques Marion est renvoyé par une lettre de rupture du contrat qui liait Nouvelles Pyrénées à l'organisation des Jeux ce 23 ou 24 mai 1993 à 2 heures du matin⁴⁴⁷. Dans la précipitation la lettre est signée du président du conseil général, François Fortassin, au lieu du président de l'AJPA, une copie contresignée parvient par la poste quelques jours plus tard.

francs pour l'organisation des Jeux). Jean Ditreau, La grogne des montagnards (Jeux Pyrénéens de l'Aventure), *Détective*, 5 juin 1993, p. 25.

⁴⁴² Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure (dossier spécial rétrospectif en double page), *La semaine des Pyrénées*, 15 janvier 2004, p. 27. (C'est la rédaction qui écrit).

⁴⁴³ Jean-Paul Rouquier, Fiesta de Saint-Lary : les athlètes ont tout compris, *La Dépêche du Midi*, 25 mai 1993.

⁴⁴⁴ Témoignage d'un bénévole engagé dans l'organisation.

⁴⁴⁵ Témoignage d'un bénévole engagé dans l'organisation.

⁴⁴⁶ L'ensemble des témoignages évoque cet incident.

⁴⁴⁷ Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *La semaine des Pyrénées*, 15 janvier 2004.



Document 15 : Photographie de l'épreuve d'escalade sur la *plaza Mayor* en Espagne

Sources: Archives Privées de Maurice Duchêne.

3.4. Bilans

Les grandes compétitions sportives, si l'on se détache du spectacle des champions et des performances réalisées, sont une occasion tout à fait heuristique pour comprendre les dynamiques des individus en société dans l'espace et dans le temps (Elias & Dunning, 1994; Bourdieu, 1994). Dès lors, pour dresser un bilan des faits ou des idées relatives à un tel évènement plusieurs aspects méritent attention. Suivant la tradition de l'école des Annales, Clément, De-france & Pociello (1994) défendent une séparation entre les enjeux économiques, les enjeux politiques et les enjeux culturels du sport. Plus récemment, à propos des Jeux interalliés de 1919, Terret (2003a) considère plutôt une séparation en quatre : les enjeux sportifs, les enjeux politiques, les enjeux militaires et enfin les enjeux culturels et symboliques. En géographie, les études menées par Augustin (2009), Dansero (2007; 2010) ou par Holz (2011), aussi différentes soient elles, mettent en évidence les enjeux au plan spatial et territorial.

Au regard de ces études, la présentation du bilan des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 –mais aussi plus largement des projets de Nouvelles Pyrénées pour la décennie 1990– comportera un bilan sportif, un bilan économique, organisationnel et politique et enfin un bilan territorial.

3.4.1. Bilan sportif

Avec 34 pyrènes dont 14 en or et 11 en argent le bilan sportif est exceptionnel pour la France. Elle surpasse largement l'Italie qui obtient 14 pyrènes dont 6 en or, l'Allemagne avec 11 pyrènes dont 2 en or et les USA, 9 pyrènes dont 4 en or. Le Brésil ou le Chili ne retirent qu'une seule pyrène, mais surtout beaucoup de pays ne bénéficient d'aucune récompense comme la Russie, l'Andorre, la Suède ou l'Argentine. Parmi les pays sans récompense se trouvent aussi le Canada et la Hongrie mais leur situation est très différente : le Canada réalise de belles performances et termine plusieurs fois au pied du podium, tandis que la Hongrie n'atteint aucune des manches finales et termine avec un très mauvais classement. Le trophée du président du CIO est obtenu par un belge qui devance sur l'épreuve un de ses coéquipier du même pays et un français. Il s'agit de la plus prestigieuse récompense sportive accordée lors de ces Jeux. Dans plusieurs disciplines les premières places sont le fait d'un même pays : les USA en skateboard, la France en descente de canyon, les britanniques en trail ou encore les belges en VTT.

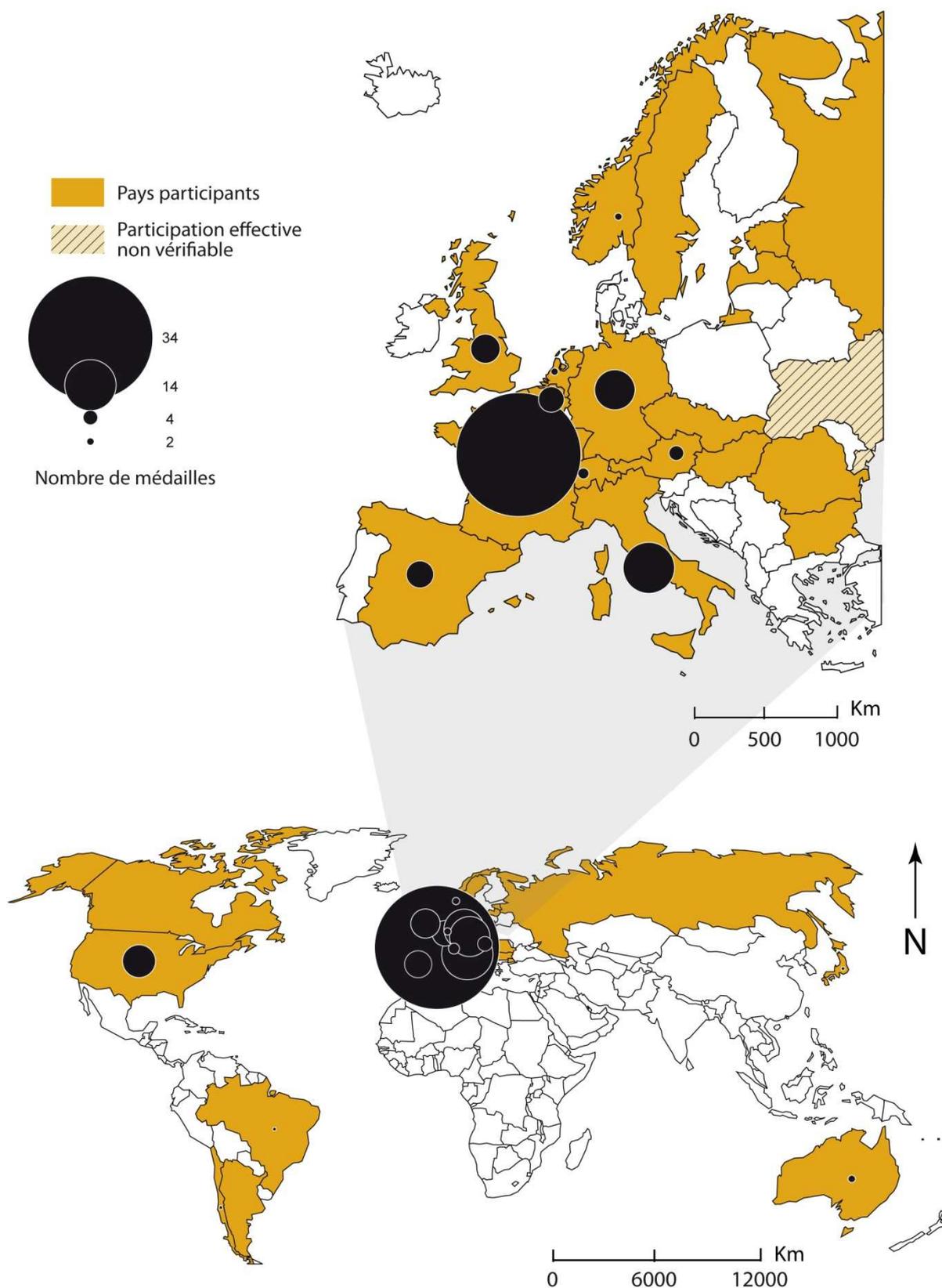


Planche documentaire 21. Images télévisées ou photographies des Jeux

Sources: Archives Privées de Maurice Duchêne. International Skateboard Slalom Association images, 1993. Archives France 3/France 3 Sud, 1993.

Le concept de rendement élaboré par l'équipe du CERSO à l'université de Franche-Comté (Praicheux, 1999; Chamerois, 2002) permet aussi d'enrichir cette lecture au-delà des podiums. Selon ces auteurs, le rendement d'un pays dans une grande compétition sportive correspond au rapport entre son nombre d'inscrits aux épreuves et son nombre de finalistes. Il s'agit d'estimer en quelque sorte la productivité d'une délégation. Dans le cas des Jeux Pyrénéens de l'Aventure, les chiffres exacts ne sont pas toujours évidents à retrouver⁴⁴⁸, mais certains déséquilibres entre pays sont significatifs et ne correspondent pas pour autant au nombre de premières places obtenues. En utilisant ce concept de rendement, on observe que l'Espagne avec une délégation de taille importante pour ne retirer que 6 pyrènes dont une seule en or se situe à l'inverse des Pays-Bas et de l'Australie qui obtiennent un nombre de récompenses relativement important eu égard à leur nombre réduit de participants. Plus encore, la Russie avec une délégation relativement importante ne retire aucune pyrène. Entre les deux situations, certains pays bénéficient d'un rendement moyen comme la Norvège, la Suisse ou la Belgique. La délégation de Grande-Bretagne qui aligne un nombre relativement élevé de participants et le Japon venu seulement pour une activité bénéficient proportionnellement ainsi d'un rendement presque similaire.

⁴⁴⁸ La réduction des coûts de février 1993 fait diminuer le nombre d'invitations tous frais payés, notamment à l'intention des accompagnants. Ces informations ne sont pas toujours détaillées délégation par délégation et nécessite parfois une estimation cohérente, mais cela ne modifie que faiblement les données de départ.



Traitement et cartographie : André Suchet - 2011 - Source : AJPA 1993

Carte 10. Participation et récompenses des pays lors des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

L'Allemagne et la Russie ne peuvent être présentes pour des raisons politiques et militaires. La participation se réduit géographiquement à l'Europe et à l'Amérique du Nord. La réussite sportive des scandinaves, notamment norvégiens, témoigne de la situation des activités hivernales à cette époque

L'étude des performances sportives d'une grande compétition internationale est un exercice classique de géographie ou de géopolitique du sport. En France, les premières recherches à ce sujet sont attribuées à Thomas (1975, 1993), puis à l'équipe de Praicheux (1990, 1992) dont le travail fait toujours référence. Dernièrement, dans une intention de synthèse Augustin & Gillon (2004) proposent un cadre de lecture autour de cinq familles de facteurs : la diffusion du sport dans un pays, la richesse de cet État, sa taille, sa volonté politique en faveur d'un rayonnement sportif et enfin les facteurs individuels que sont le talent sportif ou la capacité physique. En fait, d'autres publications se sont intéressées au sujet, notamment à l'étranger, mais plutôt en psychologie du sport, en statistique et mathématiques, en sciences de gestion ou en économie du sport. L'économétrie propose même un modèle de prévision des médailles avant la compétition.

Enfin, au plan théorique, il convient également de mentionner le concept de *home advantage* assez peu connu dans les recherches francophones. En compétition sportive, le *home advantage*, que l'on peut traduire par avantage à domicile n'est pas un phénomène récent. Par exemple, la Grèce obtient presque 15% des médailles d'or distribuées au Jeux d'Athènes en 1896, mais 0% à Saint Louis en 1904. Inversement, les USA retirent 21% des médailles d'or en 1896 pour en obtenir 82% sur leur sol à Saint Louis en 1904. La coupe du monde de Football 1998 à Paris qui donne pour la première fois de son histoire la victoire à l'équipe de France confirme encore le phénomène. Si le grand public et notamment les supporters de football ont toujours présumé d'un avantage à domicile, la première démonstration statistique avec analyse approfondie est due à un article de Schwartz & Barsky (1977) dans la revue de sociologie américaine *Social Forces*. Depuis, un très grand nombre d'études abordent ce thème dans la littérature internationale en sciences du sport (Courneya & Carron, 1992; Aupey, 2008 pour des revues de la littérature).

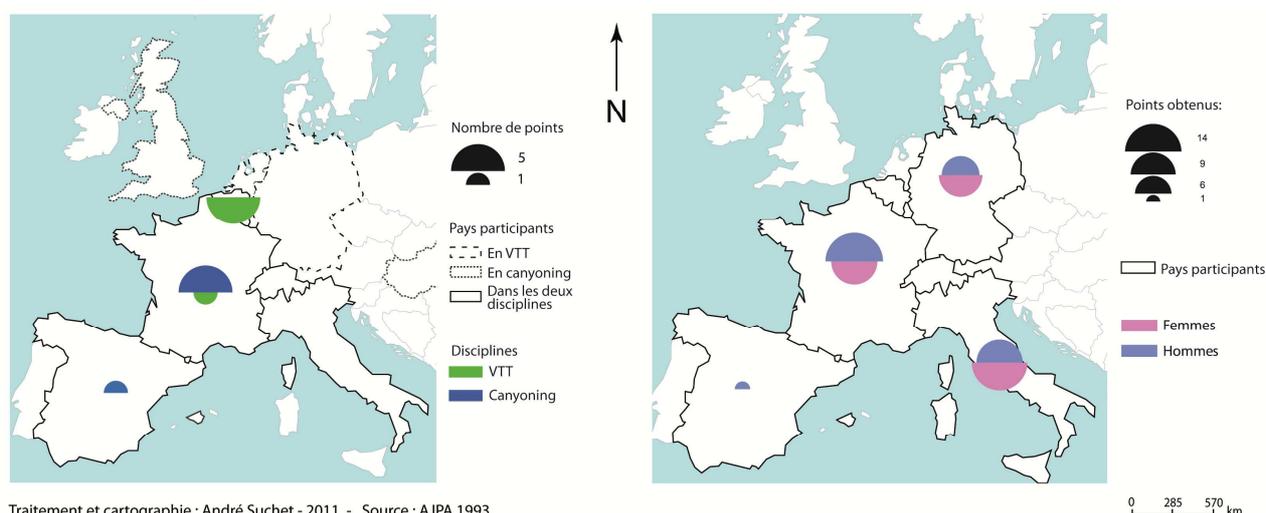
Sans pour autant s'engager dans une étude très longue à ce sujet on peut présenter quelques éléments du cas des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993.

Premièrement, malgré une assez large participation dont se félicitent les organisateurs⁴⁴⁹ on remarque l'absence de certaines parties du monde : aucune délégation du continent africain, ni du sous-continent Indien et une très faible présence asiatique. De même, alors que l'Amérique du Nord et du Sud sont bien représentées aux Jeux, aucun des nombreux États d'Amérique centrale ne disposent d'une délégation (Carte 10).

Deuxièmement, tout comme aux Jeux Olympiques d'été ou d'hiver selon la formule de Augustin & Gillon (2004, p. 98), « les succès sont très concentrés » (Carte 10 et Tableau 12). L'Europe et l'Amérique du Nord monopolisent quasiment toutes les récompenses. En Amérique du Nord il s'agit surtout des USA et en Europe de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Inversement, plus de dix pays ne retirent aucune pyrène, dont l'Argentine, la Suède mais surtout la Russie et beaucoup des pays d'Europe de l'Est: Hongrie, Tchécoslovaquie, Ukraine, Bulgarie, Roumanie. Les résultats mettent aussi en évi-

⁴⁴⁹ Notamment lors des discours d'ouverture et de clôture retranscrits par Maurice Duchêne, *Document de travail. Bilan des 1^{ers} JPA. ...quel avenir pour les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ?*, 1994, Rapport non publié de l'AJPA.

dence des situations très contrastées entre les épreuves. En spéléologie et en descente de canyon la France obtient quasiment toutes les premières places, tandis que c'est le cas de la Belgique en VTT (Carte 11). En trail, les équipes britanniques arrivent plusieurs minutes avant les autres, tandis que les USA réalisent des performances de skateboard qui dépassent largement le niveau de l'époque en Europe. Conformément aux résultats de la littérature (Marsac, 2008 pour le kayak; Savre, 2009b pour le VTT; Jorand, 2000a pour le vol libre), ces données constituent un indicateur assez pertinent de la diffusion et de la structuration sportive à travers le monde des nouvelles activités de nature, d'aventure ou freestyle au début des années 1990. Les foyers d'origine ou de prime-diffusion se trouvent avantagés, tandis que les pays où l'activité n'est pas vraiment installée ne remportent souvent aucune récompense. D'ailleurs, comme le précise Bale (1984) dans un article fondateur intitulé *International sports history as innovation diffusion* l'histoire et la géographie du sport entretiennent nécessairement un lien étroit.



Traitement et cartographie : André Suchet - 2011 - Source : AJPA 1993

Carte 11. et 12. Résultats aux compétitions selon l'activité et le genre

Activité : VTT, canyoning et roller. Visualisation réduite à l'Europe. En fait d'autres pays participants ne sont donc pas sur la carte, notamment le Canada et les USA, mais aucun d'entre eux n'a obtenu de médailles.

Une lecture des performances par le sexe et même le genre est également possible. Par exemple aucune femme n'est inscrite dans les épreuves de spéléologie et de canyoning ! alors qu'en BMX ou en roller la participation respecte quasiment la parité. En roller, les équipes dames rapportent plus de points que les équipes hommes à un pays comme l'Italie, pourtant de tradition méditerranéenne (Carte 11). À la suite des rares études qui traitent des pratiquantes engagées dans une logique de haut-niveau ou de compétition en aventure sportive de nature ou de freestyle (Savre, 2009a; Penin, 2004)⁴⁵⁰, on peut remarquer certaines logiques de genre. Les looks plus ou moins féminins témoignent d'une fine subdivision culturelle entre

⁴⁵⁰ La majorité des études relatives à la participation féminine dans les activités sportives de nature ou de freestyle traite des raisons de non-pratique ou de moindre engagement (débutantes, pratiquantes occasionnelles).

nouvelles activités. Tandis qu'en escalade rocheuse les photographies montrent Robbin Erbesfield ou Luisa Iovane en tenue colorée très moulante, les rares femmes engagées dans le vol libre semblent tout faire pour que l'on ne puisse pas les distinguer des hommes. En BMX, dont l'origine remonte à un jeu pour enfant (Heimbourger, 2006), des catégories cruiser existent à partir de 13 ans. Une situation qui contraste avec la spéléologie où la moyenne d'âge était d'approximativement 30 ans ; ce qui amène certains participants à raconter sur un ton dévalorisant qu'il y avait des catégories « homme, femme [...] et puis aussi des catégories enfant et ado pour le BMX »⁴⁵¹, comme si la jeunesse était un troisième genre à part et inférieur.

Troisièmement, les bénéfices liés à une situation de foyer d'origine ou de prime-diffusion sur plusieurs activités, un contexte national favorable aux loisirs sportifs de nature (niveau de vie, temps libre, industries performantes dans l'équipement, zones de mer et de montagne) et un effet presque caricatural de *home advantage* donne à la France une éclatante supériorité en nombre de récompenses (Carte 10 et Tableau 12). À l'inverse, l'Espagne co-organisatrice des Jeux, ne retirera qu'une seule pyrène d'or à égalité avec le Chili ! Vraisemblablement⁴⁵², ce résultat s'explique par un niveau de pratique réellement insuffisant des équipes espagnoles dans ces activités au début des années 1990. Par exemple, lors du contrôle des équipements de sécurité en rafting, en vol libre ou en canyoning plusieurs compétiteurs espagnols présentent un matériel non conforme ou endommagé. D'ailleurs, une lecture des résultats espagnols en VTT, BMX et canoë-kayak aux Jeux Olympiques d'été 1992 à Barcelone et aux trois championnats d'Europe concernés entre 1988 et 1992⁴⁵³ montre que l'Espagne n'obtient aucune des premières places ! Enfin, autre contre-exemple de *home advantage*, l'Andorre –géographiquement très proche et fortement investie dans les Jeux dont le COA est parrain– ne retire aucune pyrène par difficulté à trouver des compétiteurs de niveau suffisant dans les activités. Comme le montre Augustin & Gillon (2004, pp. 114-115) à propos des faibles résultats olympiques de Monaco « la petite taille d'un pays est un facteur limitant ». Autant d'éléments qui donnent à voir les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 comme un reflet pertinent de la situation sportive, économique et politique internationale du début des années 1990.

⁴⁵¹ Plusieurs entretiens évoquent ainsi les premières catégories d'âge de l'activité BMX.

⁴⁵² Dans un premier temps nous avons formulé l'hypothèse d'un différentiel d'organisation entre les deux pays, notamment dans la sélection des équipes, mais l'ensemble des sources indique que les invitations sportives provenaient du même organe du COJPA, et que les meilleurs pratiquants des activités concernées en Espagne étaient bien présents. Maurice Duchêne, *Synthèse des Bilans techniques et sportifs des premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Rapport non publié de l'AJPA, 1994. Maurice Duchêne, entretien 2007. Jacques Marion, entretien 2009. Bernard Tourte, entretien 2006.

⁴⁵³ Disponibles en ligne sur le site www.sport-komplett.de/sport-komplett/, et pour les rapports des COJO www.la84foundation.org/5va/reports_frmst.htm

Pays	Trophée du président du CIO	Pyrène d'or	Pyrène d'argent	Pyrène de bronze	TOTAL Médailles
France	3 ^{eme}	14	11	9	34
Italie		6	4	4	14
Allemagne		2	6	3	11
USA		4	2	3	9
Royaume-Uni		4	2	2	8
Belgique	1 ^{er} et 2 nd	3	3	1	7
Espagne		1	1	4	6
Autriche			1	3	4
Suisse			2	1	3
Norvège			1	1	2
Pays-Bas				2	2
Australie			2		2
Japon				1	1
Brésil				1	1
Chili		1			1
Roumanie					0
Canada					0
Andorre					0
Hongrie					0
Tchécoslovaquie					0
Bulgarie					0
Russie					0
Estonie					0
Lettonie					0
Suède					0
Ukraine*					Délégation disqualifiée
Argentine					0

Tableau 12 : Récompenses obtenues par pays aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure

* Participation effective aux épreuves non vérifiable. Vraisemblablement six ukrainiens sont disqualifiés en vol libre pour non-conformité du matériel de sécurité sur les épreuves. Il en serait de même en escalade. De manière contradictoire, un des rapports confirme pourtant leur participation et mentionne seulement une arrivée en retard « après un périple de dix jours depuis Kiev en camion ». D'autres ukrainiens auraient pris part aux démonstrations de rafting. En tout cas, aucun des membres de cette délégation n'obtient de pyrène.

Tableau de synthèse réalisé à partir des rapports techniques de chaque épreuve et du rapport complet des résultats diffusé par l'organisation des Jeux. Il est d'ailleurs parfois difficile de comptabiliser les récompenses sur ces documents qui comportent certaines incohérences dans le classement et la présentation. Les très nombreux qualificatifs par catégories et sous-catégories en BMX ont été écartés afin de ne pas déséquilibrer le classement total en comparaison avec des disciplines ayant organisées toutes les premières manches de qualification en dehors des Jeux. Nombre d'épreuves considérées : 35, Nombre de nations annoncées : 24, nombre de nations inscrites : 27, nombre de nations présentes : 26 (27 avec l'Ukraine).

Source : *Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993: Tableau des médailles (BMX et hors BMX) et détail des podiums*. Rapport officiel de l'AJPA. Maurice Duchêne, *Synthèse des Bilans techniques et sportifs des premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, 1994, Rapport non publié. Maurice Duchêne, Gérard Bove, *Liste des compétiteurs et accompagnants (invités et venant à leur frais)*. Document AJPA, non daté.

3.4.2. Bilan économique, organisationnel et politique

Si les Jeux Pyrénéens de l'Aventure sont une réussite sportive, le résultat financier est assurément moins positif. Selon les rapports internes de l'organisation, le coût global des Jeux en France et en Espagne s'élève à 13,2 millions de francs auquel il faut ajouter la construction des pistes de roller et de BMX autour du lac de Vielle Aure chiffrée à 1,2 million de francs, le détachement de personnels issus du ministère de l'intérieur et du conseil général des Hautes-Pyrénées à hauteur de 1,1 million de francs, ainsi que diverses facilités locales (mise à disposition de locaux et de matériel municipal dans les villes concernées) qui n'apparaissent pas dans la comptabilité propre de l'AJPA (extraits de différents dossiers en Annexe 4)⁴⁵⁴. Un budget finalement donc à 16 millions de francs (60 millions annoncés au départ de l'étude de faisabilité financé par la DATAR en 1989).

Sur les 13,2 millions de francs, l'événement accuse 2 millions de déficit. Cette somme est finalement recouverte avec l'aide du ministère Jeunesse et Sport puis du CNOSF en 1993 et 1994. Comme le raconte un des élus impliqué dans la trésorerie de l'AJPA « les choses ont mal tourné, [...] ont est allé mendier des sous un peu partout... ce n'est pas un bon souvenir »⁴⁵⁵. Localement, les responsables des Jeux Pyrénéens de l'Aventure sollicitent les commerçants « pour faire réduire la facture »⁴⁵⁶ puis « un abandon de créance »⁴⁵⁷. D'anciens bénévoles engagés dans l'organisation racontent aussi avoir reçu une lettre qui demandait gracieusement un chèque de 50 francs à l'ordre des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.

Bien que celui des Jeux Pyrénéens de l'Aventure⁴⁵⁸ soit plus élevé que la moyenne, le déficit d'un comité d'organisation en charge d'une grande manifestation sportive est une situation relativement courante pour ce secteur d'activité économique (Barget & Gougnet, 2010; Burgan & Mules, 1992; Fayos-Sola, 1997). Effectivement, les retombées ne se réduisent pas au strict décompte des coûts/bénéfices pour la ville hôte ou le comité d'organisation.

⁴⁵⁴ Maurice Duchêne, *Document de travail. Bilan des 1^{ers} JPA. ... Quel avenir pour les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ?*, 1994, Rapport non publié de l'AJPA, 1994. Et pour le coût des installations de roller et de roller et de BMX : Michel Lalande, *Vielle Aure : centre international de BMX ?* Rapport non publié, Commission nationale de Bicross de la FFC, p. 21.

⁴⁵⁵ Maire d'une commune et membre de l'AJPA en 1993. La personne souhaite garder l'anonymat, entretien 2008.

⁴⁵⁶ Maurice Dubarry, entretien 2007.

⁴⁵⁷ Maurice Dubarry, courrier du 31 mai 1994 diffusé aux créanciers de l'AJPA.

⁴⁵⁸ Sur la même période, le comité d'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 1992 enregistre 279 millions de francs de déficit sur un budget de 4 201.

À quelques mois des Jeux une autre entreprise reprend le dossier sponsoring : ISE Sport & Events dirigé par Alain Moissan. Il s'agit du groupe qui rachète après faillite l'agence LLA avec tous les dossiers qu'elle avait en charge. Mais le groupe dirigé par Alain Moissan ne rattrape pas le dossier et l'ensemble des Jeux Pyrénéens de l'Aventure se déroule sans aucun sponsor.

Sans aucun sponsor officiel (les quelques bannières visibles sur les photographies sont seulement des marques liées au matériel utilisé ou à des partenaires locaux) ni commercialisation effective, la couverture médiatique prévue disparaît. Quasiment aucun reportage télévisé à l'échelle nationale ou internationale ne porte sur les Jeux. Les quelques images émanent de France 3 Sud, et de caméras-vidéo liées aux fédérations sportives.

Paradoxalement ISE Sport & Events réclame la totalité des rémunérations dues auprès de l'agence LLA avant sa faillite. Devant le refus de Maurice Duchêne et Jean Glavany qui considèrent que cette entreprise ne mérite pas les sommes demandées eu égard à « l'inexistence absolue de résultats », le groupe de communication engage une action judiciaire contre l'association AJPA. Le groupe dirigé par Alain Moissan obtient du juge le blocage des comptes de l'AJPA, ce qui entraîne l'impossibilité de payer les salaires des différents chargés de mission (issus de Nouvelles Pyrénées). Les jeunes salariés ainsi mis en difficulté se retournent à leur tour contre l'AJPA en conseil de prud'hommes pour défaut de paiement et pour certains en justice. Dans le même temps, certains des commerçants auxquels il est demandé « un abandon de créance » refusent et tentent de saisir le tribunal administratif contre le conseil général des Hautes-Pyrénées ou contre les municipalités concernées. Les multiples contentieux se prolongent ainsi jusqu'au milieu des années 1990.

Encadré 4 : Derniers rebondissements dans « l'affaire des sponsors » et démêlés judiciaires

Sur un plan théorique, cette recherche met en évidence un degré de formalisation élevé dans l'action collective des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. Plus précisément, la formalisation émane du versant français tandis qu'elle était nettement moindre en Espagne, mais dans la mesure où l'organisation espagnole est subordonnée au centre porteur français l'ensemble du projet comporte bien une structure formelle effective. Une première explication à ce phénomène se trouve dans l'implication des pouvoirs publics au sein de l'organisation qui obligent à certaines conventions. Dans ce domaine, l'influence de Maurice Duchêne ne doit pas être négligée. À travers sa culture professionnelle de fonctionnaire de police, ce dernier a rédigé de nombreux organigrammes, chartes et rapports qui ont participé à définir une structure d'action très formelle aux acteurs. À l'époque, quelques dessins humoristiques caricaturent la hiérarchisation « militaire » imposée par Maurice Duchêne. Cela confirme la validité d'aborder les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 sous la forme d'une organisation (Crozier & Friedberg, 1977) plutôt que sous l'angle d'un ordre local (Friedberg, 1997) ou de tout autre dispositif théorique (Bernoux, 1985; Bayle & Chantelat, 2007; Gasparini, 2000). Mais surtout, la pertinence et l'intérêt pour ce cas d'étude d'une modélisation sous la forme d'une organisation repose sur la séparation formelle que respectent Crozier & Friedberg (1977) entre l'organisation et son environnement ou entre l'organisation et d'autres organisations qui ne sont pas au centre de l'étude. La trajectoire du porteur de projet, les situations de marginal-sécant ou de relais qui caractérisent certains acteurs de l'organisation du projet *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* n'auraient pas été possibles à traiter avec autant de précision en suivant le modèle de Friedberg (1997) ou la sociologie dite de la traduction et les approches

par réseaux (Akrich, Callon & Latour, 2006; Law, 1994). Par contre, un bref emprunt à la théorie de Mintzberg (1982), dite théorie de la contingence, nous a également semblé utile pour étudier l'organisation globale que représente le CIO.

Indépendamment de cette analyse critique de la conduite formelle du projet, ce travail de recherche en géographie sociale et historique d'une action organisée montre les relations de pouvoir présentes dans la structure informelle de l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 qui induisent au fur et à mesure une évolution de l'organisation formelle. Ces relations de pouvoir ont engendré un rapport de force (Crozier & Friedberg, 1977) puis un conflit. Plus précisément, cette étude de cas montre l'évolution en trois temps d'un rapport de force entre le concepteur des Jeux et les élus politiques que ce dernier avait impliqué dans l'organisation. Dans cette relation de pouvoir, le fonctionnaire détaché sur proposition de celui qui avait imaginé les Jeux pour aider à la mise en place des compétitions, va progressivement se désolidariser de celui-ci et servir de relais aux responsables politiques. De plus, les résultats montrent qu'après avoir confié l'autorité formelle à des responsables élus en 1991 (la présidence de l'association AJPA), les sources de pouvoir du créateur des Jeux ne reposent que sur sa propriété intellectuelle (la marque Jeux Pyrénéens de l'Aventure qui lui sera retirée en 1993), et sur la maîtrise d'un segment pertinent de l'environnement qui se révèle ensuite défaillant (les sponsors). Au final, ce travail montre la difficulté pour un acteur local de conserver une place dans le projet sportif et touristique global qu'il avait créé. Afin de visualiser et de synthétiser les objectifs de chacun des acteurs et leurs sources de pouvoir au sein de l'organisation des Jeux, il est possible de présenter ces données sous la forme d'un tableau (Tableau 13).

Au plan des relations internationales locales entre la France et l'Espagne, les résultats montrent un fonctionnement parallèle d'une organisation française et d'une organisation espagnole plutôt qu'un travail de terrain en commun. Division du travail qui permettait de contourner le problème de la langue. Les ambitions sont différentes et les financements ne sont pas équilibrés entre les deux pays. Plus encore, l'absence d'une reprise espagnole de ce projet français en Pyrénées montre le manque d'intérêt partagé à un tel projet de territoire. La moindre formalisation du système d'organisation en Espagne et le choix du déroulement des festivités sur le versant sud, tandis que la France concentre la bureaucratie des Jeux, donnent l'effet d'une division des représentations associées à chaque pays et par là même des actions réalisées. Par contre, le financement quasi-uniquement public, dans le cadre d'une intention de développement local transfrontalier est un point commun entre la France et l'Espagne. Cette époque se caractérise par une offre européenne généreuse en financements comme le traduit l'expression plusieurs fois entendue: « c'était l'Europe vache à lait ». Des financements dont l'usage n'est pas toujours très justifié. Par cet aspect, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 apparaissent comme le témoin d'une Europe politique en construction au lendemain de 1989. Une période marquée par un volontarisme des institutions dépassant les motivations des peuples de l'Union.

Acteur	Sources de pouvoir	Objectif de l'acteur	Objectif organisationnel
Jacques Marion et la société Nouvelles Pyrénées qu'il dirige	<i>Expertise technique</i> en termes d'innovation, de conception et d'élaboration du projet. (Mauvaise) <i>maîtrise du segment pertinent de l'environnement</i> que représentent les sponsors.	- Retirer un bénéfice financier des Jeux. - Dynamiser le secteur des professionnels du tourisme sportif dont il fait partie.	Organiser les Jeux Pyrénéens de l'Aventure et les projets d'un <i>Laboratoire de l'Olympisme</i> en Pyrénées.
Maurice Dubarry co-président de l' association AJPA à partir de 1990	Bonne implantation locale (<i>flux informationnel</i> et <i>incertitude</i> dans les décisions). <i>Connaissance des règles</i> politiques et de la juridiction. <i>Autorité</i> formelle au sein de l'organisation à partir de 1990.	Profiter de l'organisation des Jeux pour tisser des relations avec d'autres responsables politiques.	
José-Luis Sierra président de la mancomunidad du Sobrarbe	« Acteur obligé » de l'organisation formelle puisque la DATAR demande une dimension transfrontalière.	-Accaparer le projet au niveau de la structure intercommunale du Sobrarbe. -Profiter de l'ambition française sans allouer trop de moyens dans le projet.	
Joaquín Solanilla, maire de Aínsa	« Acteur obligé » de l'organisation formelle puisque la DATAR demande une dimension transfrontalière. <i>Expertise technique</i> en termes d'organisation et de réception.	- Accaparer le projet au niveau municipal pour la ville de Aínsa. -Profiter de l'ambition française sans allouer trop de moyens dans le projet.	
Jean Glavany - Candidat à la présidence du conseil général des Hautes-Pyrénées en 1992. - Délégué interministériel aux JO 1992.	<i>Maîtrise d'un segment pertinent de l'environnement (marginal-sécant</i> entre le mouvement olympique et l'organisation locale). <i>Connaissance des règles</i> politiques et de la juridiction.	Objectif durant la période pré-électorale : contribuer ostensiblement à la réussite de la compétition.	
		Objectif après la défaite électorale : perturber la réussite de la compétition (objectif inverse à celui de l'organisation).	
François Fortassin - Candidat puis président du conseil général des Hautes-Pyrénées en 1992.	<i>Connaissance des règles</i> politiques et de la juridiction. Ressources juridiques, administratives et financières du conseil général. <i>Autorité</i> (réglementaire) sur l'organisation à partir de 1992.	Pas d'intérêt préélectoral pour les Jeux.	
		Objectif après son élection : voir les retombées financières, économiques et politiques des Jeux aller directement au conseil général qu'il préside.	
Maurice Duchêne Fonctionnaire détaché	<i>Expertise technique</i> dans l'organisation et l'administration d'une compétition sportive.	Prendre des contacts pour revaloriser ensuite sa position dans la fonction publique.	
Carole Pellarrey et d'autres responsables locaux du tourisme sportif	(<i>Faible</i>) <i>expertise technique</i> dans l'organisation d'un événementiel international.	Être chargé de l'organisation des Jeux à la place de la société Nouvelles Pyrénées .	

Tableau 13 : Sources de pouvoir et objectifs des acteurs dans l'organisation des Jeux

Sur un plan géographique, alors qu'un ensemble de contraintes physiques (pente, relief, climat...) laisse imaginer les espaces de montagne en zones privilégiées dans la mise en place des politiques transfrontalières, plusieurs facteurs maintiennent également le poids d'une « barrière naturelle » entre les populations (Velasco-Graciet, 1998; Pumain, Saint-Julien & Ferras, 1990)⁴⁵⁹. À ce titre, si plusieurs textes donnent les Jeux Pyrénéens de l'Aventure en exemplarité d'initiative communautaire, l'organisation transfrontalière des épreuves de cette manifestation olympique des sports d'aventure illustre assez bien les difficultés de la coopération transfrontalière. Il faut dire qu'étant donné l'importance du financement européen accordé pour ce dossier, les responsables de la Communauté ont *a posteriori* tout intérêt à en masquer les faiblesses. Pourtant les difficultés en Pyrénées sont d'ordre organisationnel mais aussi culturel. La déviation organisationnelle autour de la frontière et les dysfonctionnements observés doivent aux calendriers décalés, aux divers partenariats nationaux qui imposent leur fonctionnement, mais aussi à l'Union européenne qui n'oblige pas les collectivités à la création d'une structure unique de gestion des programmes transfrontaliers. Il faut dire que les États tirent largement profit de cette « faille » en « recyclant » les crédits qu'ils ont accordés à l'Europe dans une optique résolument nationale. Sinon, les différences de cultures locales entre des sociétés voisines, mais qui ne se connaissent pas suffisamment, amplifient l'épreuve du rapprochement. Autant de rétrospectives qui offrent un pan d'évaluation des politiques publiques au niveau international.

Sur le plan des politiques sportives, cette étude de cas rejoint les conclusions de Calède (1988) sur « le pilotage par la demande », mais souligne aussi les limites d'une approche en terme de politique publique. En effet, les modifications du positionnement de Jean Glavany et de François Fortassin envers l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure ne peuvent s'expliquer qu'au regard de la situation de ces derniers aux élections cantonales de 1992. Autrement dit, les stratégies électorales ont devancé ici les orientations relatives à une politique sportive de droite ou de gauche (Dulac, 1998a; Haschar-Noé, 2004). Dans ce cadre, on peut se demander si l'intervention d'un intégrateur neutre, tel que le préfet qui était membre du comité de suivi du COJPA mais qui n'a jamais pris position sur ce dossier, n'aurait pas pu faciliter les collaborations et donner une chance supplémentaire aux *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*.

⁴⁵⁹ Cette formulation de « barrière naturelle » que partagent différents auteurs de référence, malgré leurs divergences de point de vue théorique, ne doit pas être mal comprise. Il s'agit bien d'une barrière naturelle et non d'une frontière interprétée à tort comme étant naturelle. On peut dire que cette barrière naturelle fait socialement frontière tout comme elle aurait pu faire interface (voir à ce sujet Hussy, 1997; Zwahlen & Bailly, 1996; Bernier, 2004 en particulier l'article de Amilhat-Szary pp. 121-128).

3.4.3. Bilan territorial : du constat de l'avortement du programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* à celui d'une difficulté récurrente des dynamiques de projet en Pyrénées

Indépendamment de la reconversion des aménagements et des legs strictement matériels qui sont l'objet d'un chapitre de l'**Épilogue** (chapitre 4.2.), le bilan territorial des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 et surtout du programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* est assez mince. La majorité des grandes ambitions territoriales de ce projet reste insatisfaite.

La première raison tient à l'absence de partenaires privés qui empêche une commercialisation efficace et une médiatisation nationale ou internationale conséquente (Encadré 3 et Encadré 4). Les articles de presse –*a fortiori* ceux de la presse quotidienne régionale– ne suffisent évidemment pas pour modifier à l'échelle française les représentations collectives partagées des Pyrénées en comparaison notamment aux Alpes du Nord. Autrement dit, « l'affaire des sponsors » et les erreurs de gestion en partenariat privé sont une cause centrale du manque d'effets de ce projet. L'importance des rouages économiques de l'organisation doit se comprendre à ce niveau plutôt qu'à celui d'un éventuel déficit du comité d'organisation.

Encore faut-il noter la difficulté d'obtenir la diffusion médiatique du message que voulait défendre l'équipe de Jacques Marion avec l'AJPA puis Nouvelles Pyrénées. Si la presse semble assez fidèle aux déclarations des organisateurs de ce programme, les quelques émissions télévisées consacrées aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 imposent leurs propres images à tous les sens du terme (Planche documentaire 8).

Enfin, l'avortement du programme et l'absence d'autres éditions de ces Jeux Pyrénéens de l'Aventure ou de toute autre grande compétition sportive dans ce cadre entérinent l'impossibilité d'un effet territorial. Sur le plan frontalier, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 et le programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* ne modifient guère les relations entre la France et l'Espagne dans le domaine du tourisme. D'ailleurs si la traversée d'une frontière est presque au fondement du tourisme, elle en est paradoxalement aussi un frein. Indépendamment des cas de fermeture religieuse ou militaire (Flament, 1997), le fait pour un pays de retenir le tourisme de son côté de la frontière correspond très simplement à une logique de concurrence économique entre deux États dans le champ mondial du tourisme (au sens du cadre théorique de la première partie et par référence à Clivaz et coll., 2011). Si la concurrence de destination se joue entre les Alpes du Nord et les Pyrénées ou entre le Massif Central, les Alpes du Sud et le Jura, la concurrence est aussi entre les deux versants des Pyrénées. Le slogan utilisé par l'Espagne à la fin des années 1990 sur des catalogues diffusés en France « Les Pyrénées côté soleil »⁴⁶⁰ en est une illustration. Les cartes touristiques françaises –publiées pourtant avec le concours de l'Union Européenne qui appose son logo– qui n'indiquent les musées, les châteaux et les curiosités naturelles que jusqu'à la frontière ! (en laissant un surfacique vert ou marron pour la suite comme si rien n'existait en Espagne) en sont une autre illustration. À l'inverse de tous les discours transfrontaliers, plusieurs entretiens

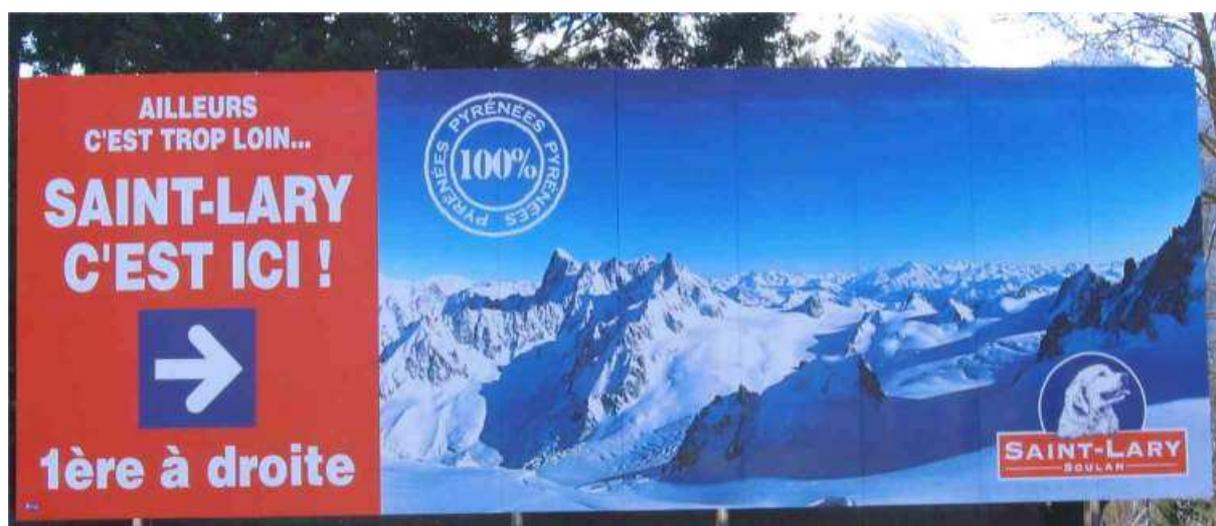
⁴⁶⁰ Slogan réutilisé ensuite par d'autres zones de la chaîne et notamment récemment la Cerdagne en Pyrénées orientales françaises.

avec les acteurs du tourisme en Pyrénées témoignent directement de ce sentiment de concurrence plutôt que d'une motivation à coopérer. On peut d'ailleurs remarquer que l'origine des coopérations transfrontalières est souvent liée à des mesures environnementales –la convention Alpine en est une illustration (Moullé, 2003; Fourny, 2006)⁴⁶¹–, mais beaucoup plus rarement à des ressources ou à des richesses !

Plus largement, ce pyrénéisme transfrontalier décentré des sommets enneigés, et surtout dégagé de toute référence alpine peine à s'installer. Les tentatives de communication du département des Hautes-Pyrénées autour des nouvelles activités sportives, les rapprochements avec l'Espagne sur ce thème ou les contacts établis entre le Sobrarbe, la vallée d'Aure et le Mouvement olympique restent sans suite.

⁴⁶¹ L'évolution thématique dans l'autre sens des motivations transfrontalières est tout aussi remarquable. Par exemple, le partenariat euro-méditerranéen lancé par les accords de Barcelone 1995 au lendemain de la guerre du Golfe contre l'Irak sur des motifs de géo-stratégie des transports, de l'énergie et de la défense, devient Union de la Méditerranée en 1997, puis enfin Union pour la Méditerranée en 2008 sous l'effet d'un rétrécissement des ambitions jusqu'à devenir centré sur la lutte envers les pollutions marines, le développement des énergies solaires et la protection civile contre les incendies ou les séismes (Lacoste, 2009).

À l'échelle locale, les résultats des phases de terrain effectuées dans les Pyrénées entre 2008 et 2010 sont édifiants. À l'entrée de Saint-Lary, précisément au cœur de la zone visée par le programme de Nouvelles Pyrénées au début des années 1990, un panneau publicitaire de très grande taille annonce la station de Saint-Lary et vante les Pyrénées par une superbe photographie...mais après recherches et comparaison, il apparaît en fait que cette photographie est une vue de la vallée Blanche dans le massif du Mont-Blanc ! (Document 16). La situation n'a guère changé depuis les premières publicités des stations de ski pyrénéennes à la fin des années 1930 qui transformaient le Pic du Midi d'Ossau en Cervin ! (cf. première partie de thèse et Document 2).



Document 16. Panneau publicitaire en faveur des Pyrénées indiquant la station de Saint-Lary.

Ce panneau publicitaire d'une taille approximative de 9 mètres sur 3, c'est-à-dire environ la taille d'un camion semi-remorque, est situé le long de la route qui monte en vallée d'Aure afin de valoriser la station de Saint-Lary et le ski en Pyrénées. Le slogan « Ailleurs, c'est trop loin... » admet une ambition seulement régionale. Plutôt que d'affirmer « Ailleurs c'est pas mieux » et surtout de vanter les différentes qualités du lieu, ce slogan laisse penser que l'on séjourne à Saint-Lary par défaut, n'étant pas en mesure d'aller plus loin. Le panneau indique la route à suivre et montre une belle photographie d'un paysage que l'on pense être les sommets qui entourent la vallée d'Aure. Une sorte de tampon insiste : « 100% Pyrénées ». Or cette photographie est en fait une vue de la vallée Blanche dans le massif du Mont-Blanc !

En se promenant dans les rues de Saint-Lary, la vitrine d'une librairie située en face du bureau des guides offre un spectacle tout aussi édifiant : partout sur les étagères se trouvent les livres rouges bien reconnaissables des éditions Guérin⁴⁶² avec des titres comme *Premier de cordée* ou encore *Histoire de l'alpinisme*. Deux ouvrages sont destinés à un public anglophone mais aucun livre en espagnol n'est présenté. Ce n'est que rangés en dessous, nettement moins visibles, que se trouvent des livres de randonnées sur les Pyrénées. Il est par contre impossible d'y trouver l'ouvrage de référence sur le cirque Gavarnie *Tres Serol – Mont-*

⁴⁶² Maison d'édition chamoniarde spécialisée dans le livre d'alpinisme.

*Perdu*⁴⁶³ publié par l'équipe de Patrice de Bellefon qui constitue le dossier UNESCO de classement au Patrimoine mondial de l'humanité de cette partie transfrontalière de la chaîne.

À l'échelle nationale, les Pyrénées ne bénéficient pas vraiment davantage que les Alpes du Nord de ce renouvellement culturel et territorial des pratiques sportives qui débute au tournant des années 1970 (Figure 12). Si les Alpes du Nord ont perdu un peu de leur monopole en activités de montagne par un effet de multi-territorialité (notamment dans le cas des sites d'escalade, de vol libre ou de canyoning) et par diffusion générale des pratiques (Augustin, Bourdeau & Ravenel, 2008; Vlès, Frochot & Marcelpoil, in press), force est de constater que les Pyrénées ne sont toujours pas dans une situation très avantageuse au sein de la concurrence des territoires dans le domaine du sport et du tourisme. Aucun produit touristique porteur (au sens de Chadeaud, 1988) ne semble actuellement susceptible de repositionner l'ensemble des Pyrénées françaises dans le champ mondialisé du tourisme comme ce fut le cas au temps du thermalisme et du climatisme (suivant la conceptualisation annoncée en début de première partie, et en référence à Clivaz et coll., 2011, dont le travail cite Bourdieu, 1992). Entre les occasions manquées, les défauts de gestion, le fatalisme des discours, les erreurs politiques et l'incapacité à soutenir un projet de territoire qui se détache de celui des Alpes du Nord la liste semble très longue. Bref, depuis l'avortement du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*, et jusqu'à l'image de cette indécente publicité qui tente de faire passer la vallée Blanche pour la vallée d'Aure la difficulté des acteurs à conduire des projets porteurs en Pyrénées ne cesse de se confirmer. Reste à en déterminer les causes. C'est l'objet de la discussion finale.

⁴⁶³ Patrice de Bellefon, Michel Clin, Enrique Balcells Rocamora, Jean-François Le Nail, *Tres Serols – Mont-Perdu*, Lourdes, AMPPM, 2000.

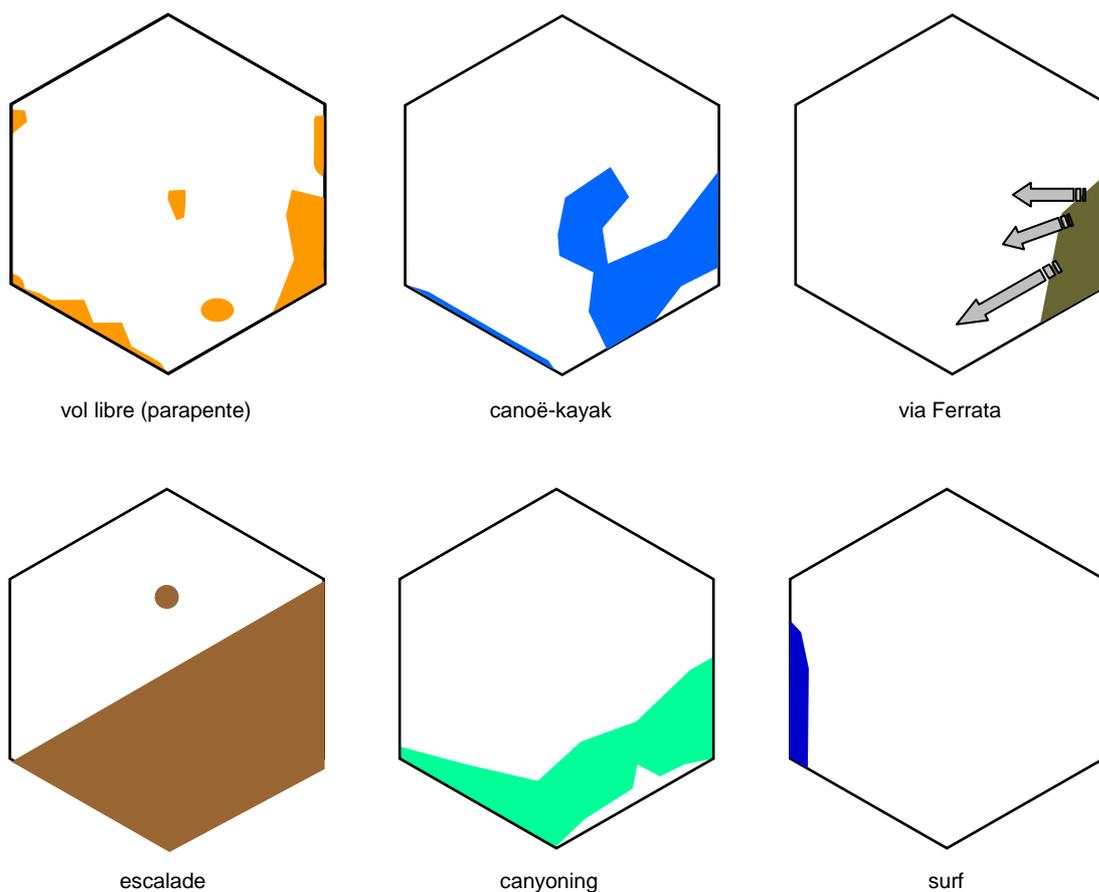


Figure 12. Aperçu chorématisé des zones de pratique sportive dans les activités dites nouvelles en France (années 2000).

La première implantation des activités dites nouvelles était assez favorable aux Pyrénées, avec notamment la descente de canyon (voir Figure 4 pour la période 1970-1980). La diffusion de ces activités entre 1980 et 2000 touche l'ensemble des Pyrénées, mais surtout le Sud du Massif Central et les Alpes du Sud qui sont les plus grands bénéficiaires de ce renouvellement culturel des pratiques sportives. Les Alpes du Nord ne sont pas pour autant délaissées, elles doublent même à nouveau les Pyrénées sur certaines activités. Et à partir de 1990, les Alpes dans leur ensemble commencent à diffuser à leur tour une nouvelle pratique: la via ferrata.

Chorèmes tirés de: Mao (2003, p. 272) pour l'escalade, le canyoning, le surf et la via ferrata. Chorèmes adaptés de: Jorand (2000a) pour le vol libre, Marsac (2008) pour le canoë-kayak.

4. Épilogue

4.1. « Fin de l'histoire » et tentatives de relance

Préoccupé de sa position dans le projet qu'il avait créé, Jacques Marion décide de faire reconnaître sa propriété intellectuelle et dépose la marque Jeux Pyrénéens de l'Aventure à l'INPI. Mais François Fortassin ne souhaite pas laisser ce droit à Jacques Marion et amorce une démarche financière⁴⁶⁴ puis juridique⁴⁶⁵ contre la SARL Nouvelles Pyrénées. Au début de l'été 1993, les démarches du conseil général des Hautes-Pyrénées font perdre à Jacques Marion la marque Jeux Pyrénéens de l'Aventure qui devient propriété de l'association AJPA. Maurice Duchêne qui aide le conseil général sur ce dossier précise « j'ai aidé le conseil général à récupérer les droits, parce que Marion, il avait déposé la marque en cachette à l'INPI, il n'avait pas à faire ça »⁴⁶⁶.

Par suite, avec le soutien du conseil général des Hautes-Pyrénées, Maurice Dubarry et Maurice Duchêne tentent de reproduire l'événementiel sur un autre site. La presse annonce la vallée d'Aspe et Canfranc autour du maire Jean Lassalle⁴⁶⁷, puis finalement l'Andorre. L'objectif est de « revendre les Jeux en Andorre »⁴⁶⁸. Mais le déficit accusé par l'association, les contentieux en cours et la réputation du dossier font reculer les investisseurs.

En dépit d'un bilan sportif exceptionnel, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ne connaîtront pas de seconde édition. L'évolution de l'AJPA au statut de groupement européen d'intérêt économique est abandonnée, puis sous l'effet des multiples litiges l'AJPA cesse d'exister⁴⁶⁹. Au final, l'ensemble du programme intitulé *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* avorte définitivement au milieu de l'année 1994.

Dépossédé de la marque Jeux Pyrénéens de l'Aventure, Jacques Marion dispose néanmoins de son projet initial intitulé Jeux de Printemps et du soutien de l'agence Dialogic communication dirigée par Philippe Housiaux à Bruxelles. Les deux hommes tentent dès lors de viser l'étranger⁴⁷⁰, notamment l'Afrique du Nord, et proposent d'organiser une olympiade de l'Aventure au Maroc à plusieurs reprises⁴⁷¹. Ces projets correspondent à la poursuite des

⁴⁶⁴ Pour obliger Jacques Marion à céder son titre de propriété INPI, les élus responsables des Jeux auraient volontairement retenu les six derniers mois de prestation dus à la société Nouvelles Pyrénées, mettant parfois en difficulté certains salariés.

⁴⁶⁵ La loi stipulant qu'une association et une marque ne peuvent exister sous le même nom, les avocats du conseil général arguent l'antériorité de l'association Jeux Pyrénéens de l'Aventure (AJPA) vis-à-vis du dépôt de ce nom à l'INPI, afin d'annuler la propriété (en dépit du fait que Jacques Marion était le fondateur de cette association en 1989).

⁴⁶⁶ Maurice Duchêne, entretien 2007.

⁴⁶⁷ Éric Orne, Jeux Pyrénéens : la vallée d'Aspe candidate ?, *Sud-Ouest*, 27 janvier 1994.

⁴⁶⁸ Maurice Dubarry, entretien 2007. Et voir Jean-Louis Amella, Dans deux ans, des Jeux en Andorre ?, *La Dépêche du Midi*, 8 mai 1993.

⁴⁶⁹ Jeux Pyrénéens : l'aventure continue, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 29 janvier 1994.

⁴⁷⁰ Jean-Louis Amella, Faire vivre l'idée à l'étranger. Jacques Marion créateur des Jeux..., *La Dépêche du Midi*, 26 décembre 1993.

⁴⁷¹ Au début de l'année 1994, Jacques Marion prend contact avec le comité olympique et le ministère du tourisme marocain, puis rédige une étude de faisabilité. Le dossier reçoit un accueil favorable, mais ne se concrétise pas. Plus récemment, durant l'année 2002, une seconde proposition est faite pour relancer des Jeux au titre de

activités professionnelles de Jacques Marion, mais en dépit de certaines constantes liées à son expérience propre, le contenu est clairement différent. Par exemple, l'un des dossiers comporte le schéma d'une station d'aventure étrangement similaire avec le projet de site d'aventures sportives formulé quelques années plus tôt par une équipe universitaire de Paris (Pociello, 1998 pour une synthèse et rétrospective). Dans tous les cas, il n'est pas possible de considérer qu'il s'agit d'une poursuite du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*.

4.2. La difficile reconversion des équipements

Il s'agit aussi d'étudier la reconversion des équipements. Indépendamment des quelques journalistes écologistes qui se désolent du fait « que les installations tombent en ruine »⁴⁷², un certain nombre d'études universitaires ont abordé le sujet. Ces recherches émanent d'historiens (Mangan & Dyreson, 2009; Terret, 2008a), de géographes, d'urbanistes ou d'architectes (Kagaya, 1991; Augustin, 2008; Sebastiani, 2004; Davies, 2012), dans la mesure où il s'agit d'un enjeu important pour l'aménagement de l'espace. Dans tous les cas, comme énoncé en introduction de ce travail de thèse, il faut se méfier des *assessments before the end*. On pense aux équipes investies du bilan des Jeux Olympiques d'hiver 1992 qui dressent un bilan avant le déroulement des épreuves (Dailly et coll., 1992; Andreff, 1991), mais surtout à l'étude des legs olympiques des Jeux d'été 2012 à Londres presque huit ans plus tôt ! (Vigor, Mean & Tims, 2004). Indépendamment de la qualité de ces recherches (voir à ce sujet Terret, 2008a qui montre la justesse avérée des prévisions du rapport de Andreff, 1991), donner à lire ces travaux en tant que bilan n'est pas juste. Il faudrait plutôt les considérer au rang de prospective et de prévision, ce qui est tout aussi louable.

Dans le cas des Jeux Pyrénéens de l'Aventure –sans pour autant s'engager dans une étude approfondie à ce sujet étant donné le peu d'aménagements réalisés pour ce programme⁴⁷³–, une étude objective des legs est possible.

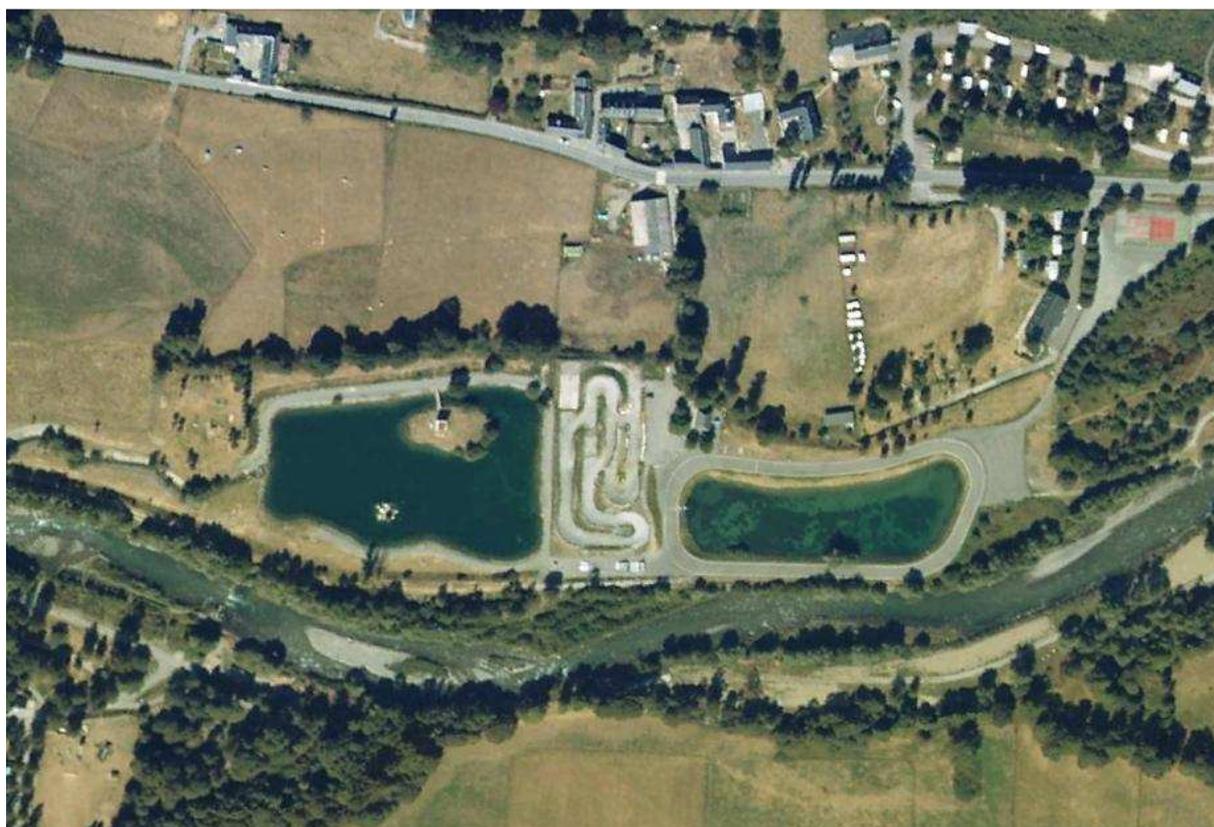
Les investissements de structure en faveur de l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure se composent précisément d'un mur d'escalade démontable évalué à 360 000 francs (Document 15) et surtout la construction des pistes de roller et de BMX autour du lac de Vielle Aure chiffrée à 1,2 million de francs dont le plan de financement était 25% commune de Vielle Aure, 34% l'État et 41% le conseil général. Cette installation comporte deux

l'agence Dialogic. Cette fois encore le projet reste sans suite. Nouvelles Pyrénées, *1^{ers} Jeux de Printemps Marrakech-Maroc 1996. Étude de faisabilité*, Rapport non publié, juin 1994. Dialogic, *Jeux de l'Aventure*, Rapport classé confidentiel, janvier 2002. *Station d'aventure*. Planche d'architecte, non datée.

⁴⁷² Francesco Pastorelli, 2010, Les ruines de Turin, *Alpenscène CIPRA*, 94, 16-17. Et aussi Alberto Custodero, Turin et son site Olympique fantôme, *Courrier International*, n° 1004, 28 janvier 2010. (reproduit de *La Repubblica*, 5 janvier 2010).

⁴⁷³ Dès l'origine, ce programme rejette l'idée d'un aménagement lourd de l'espace. Il s'agit de « ne pas laisser de traces indélébiles » dans le cadre d'un développement pyrénéen à faible impact environnemental (Interview de l'équipe d'organisation autour de Jacques Marion dans Etienne Follet, Les Pyrénées entrent en jeu, *Montagnes Magazine*, mai 1993), et de suivre la ligne d'une certaine « légèreté » financière, sportive, aménagiste. « Ces nouveaux sports ne nécessitent pas d'investissements lourds. Pas de stade ni de remontées mécaniques, pas de grosses infrastructures ». (Interview de Maurice Dubarry dans *Sport et Vie*, n° 18, mai/juin 1993, p. 33).

retenues d'eau, la première existant déjà sous une forme un peu différente⁴⁷⁴. Schématiquement : une route est construite le long du lac de Vielle Aure au bord duquel une île est aménagée avec un bâtiment de service (sanitaires, espace de rangement, téléphone, prises électriques...) reliée à la berge par un ponton ; un second lac creusé en ovale représente l'intérieur d'une piste de roller ; et entre les deux se trouve la piste de BMX ou stade de bi-cross (Document 17).



Document 17. Photographie aérienne des installations construites pour l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.

Source : Google Earth. Capture 2008. (La première retenue d'eau semi-naturelle existait déjà sous le nom de lac de Vielle Aure, reliée à la route par une piste non goudronnée. Il s'agit d'une ancienne gravière). Les installations jouxtent la Neste d'Aure et la route départementale 19. Géocodage 0.33945000; 42.84315000.

Concernant le mur d'escalade, la reconversion est assez facile puisqu'il s'agit d'une structure en plaques modulable et démontable. Le seul débat porte sur l'attribution de ce bien à l'un ou l'autre des partis, un peu comme dans la situation d'un partage d'héritage. Au lendemain des Jeux, une première controverse débute entre la France et l'Espagne :

« La structure artificielle d'escalade. [...] Comme les plans de financement n'ont jamais été très clairs entre Français et Espagnols, on se demande aujourd'hui qui est le propriétaire de la structure ! Avec un investissement de 110 000 francs seulement (contre 250 000 du côté français), les espagnols auraient réussi une bonne opération »⁴⁷⁵.

⁴⁷⁴ Jean-Louis Amella, Agos : un stade sorti de terre, *La Dépêche du Midi*, 15 avril 1993.

⁴⁷⁵ Jean Ditreau, La grogne des montagnards (Jeux Pyrénéens de l'Aventure), *Détective*, 5 juin 1993, p. 25.

La France parvient à conserver la structure, mais se pose alors la question entre un usage relativement public et une attribution strictement sportive. Il était convenu au départ que cette structure reste propriété de l'AJPA mais revienne en gestion au comité départemental de la FFME en échange de l'organisation complète des épreuves d'escalade. Mais après les Jeux, certains responsables du tourisme à Saint-Lary « montent au créneau »⁴⁷⁶. Ils considèrent que « cette structure a été payée par le contribuable pour la vallée d'Aure [...] elle devait rester dans les stations à Saint-Lary ou Piau-Engaly, pas dans un hangar interdit à toute personne non licenciée, non autorisée ou quoi que ce soit ».

Ces controverses ne durent pas, et la structure est effectivement reprise par le comité départemental de la FFME à Tarbes qui l'utilise encore aujourd'hui⁴⁷⁷. Elle est cogérée par le club Amitié Nature présidé par Pierre Dollo et par le conseil général pour la formation jeune escalade de haut-niveau en Midi-Pyrénées.

Concernant les pistes de roller et de BMX autour du lac de Vielle Aure, la situation est différente et les acteurs intéressés par sa prise en charge sont plus rares. Après la fin des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993, deux projets sont imaginés afin de pérenniser l'activité du site. Premièrement, un projet local de club à l'initiative de l'une des anciennes chargées de mission de Nouvelles Pyrénées : Brigitte Mauret⁴⁷⁸. Mais celle-ci délaisse le dossier suite à un accident peu après, et surtout : le nombre de pratiquants réguliers est insuffisant. Un petit groupe fréquente la piste quelques temps mais sans suite. Le deuxième projet, soutenu par Jacques Marion au nom de Nouvelles Pyrénées, vise à constituer un centre national, voire international, de BMX. Il s'agit d'organiser des championnats et surtout des stages préparatoires « en altitude » pour les équipes sportives de cette discipline comme il en existe dans le sport de haut-niveau⁴⁷⁹. Le projet – rédigé par l'entraîneur national de la fédération Michel Lalande – est l'objet de quelques réunions au comité national de bicross de la FFC⁴⁸⁰. Un partenariat débute avec les thermes de Saint-Lary « pour mettre en place des soins spécialement destinés aux athlètes de freestyle »⁴⁸¹. Jean-Jacques Lafontaine et Jacques Marion organisent une compétition transpyrénéenne en octobre 1994 et reçoivent quelques groupes de BMX et skateboard en stage⁴⁸², mais sans déclencher une véritable dynamique de développement. Il faut

⁴⁷⁶ Propos attribués au directeur de l'office du tourisme de Saint-Lary en 1993, et à des membres du conseil municipal de la commune-station.

⁴⁷⁷ Entretien avec Pierre Dollo, membre du comité directeur de la FFME, sur le site d'information www.kairn.com/article.html?id=573 Et Pierre Dollo, entretien téléphonique complémentaire 2011.

⁴⁷⁸ Jean-Louis Amella, Un club pour animer la piste, *La Dépêche du Midi*. 3 octobre 1993.

⁴⁷⁹ Entraînements à 780 mètres et logements à 900 ou 1000 mètres d'altitude (ce qui est relativement bas pour un objectif de préparation physique d'altitude).

⁴⁸⁰ Michel Lalande, *Vielle Aure : centre international de BMX ?* Rapport non publié, Commission nationale de Bicross de la FFC. Compte-rendu de la réunion du mardi 29 juin 1993 à Anger, Nouvelles Pyrénées, Sylvain Duployer.

⁴⁸¹ Jacques Marion, entretien 2009.

⁴⁸² *1ère Transpyrénéenne de Bicross, 29 et 30 octobre 1994*, feuillet de la FFC/commission régionale BMX. Raymond Springinsfeld, Skateboard. Piste d'Argos : s'inventer un avenir, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 17 mai 1993. Après les Jeux Pyrénéens : On prépare des stages de BMX, skate et roller, *La Dépêche du Midi*, 12 juin 1993.

dire que cet équipement urbain de roller et de BMX fédère difficilement une population rurale et montagnarde, sans être utilisable pour autant durant la saison de ski.

Dans les entretiens, Jacques Marion affirme que sa situation vis-à-vis de l'association AJPA perturbait le dossier⁴⁸³, la municipalité renvoie le dossier au secteur associatif⁴⁸⁴, et les autres acteurs qui seraient à même de s'impliquer dans l'animation des deux pistes comme Carole Pellarrey qui dirige une structure locale très active estime qu'elle « ne peut pas s'engager à tous les niveaux »⁴⁸⁵. Mais toutes ces argumentations donnent plutôt l'impression d'un renvoi réciproque des responsabilités.



Document 18. Photographie actuelle des installations

Source : photographie André Suchet, 2008.

Plus récemment, autour des années 2000, la commune tente de reconvertir le site en zone de loisirs municipale sous le nom de Base de loisirs d'Agos. Il s'agit de proposer un site multi-activités à destination de tous⁴⁸⁶. Un minuscule mur d'escalade est aménagé sur le bâtiment de service au milieu du premier lac et trois modules de skateboard freestyle sont fixés sur le goudron. Les deux plans d'eau sont classés zone de pêche. Un parcours santé, quelques toboggans, des jeux pour enfants et des tables de pique-nique meublent les berges. Mais encore une fois la fréquentation reste modeste. Si la pêche attire un certain public les dimanches matin,

⁴⁸³ Jacques Marion, entretien 2009.

⁴⁸⁴ Communication téléphonique avec la municipalité de Vielle Aure, 2008.

⁴⁸⁵ Carole Pellarrey, entretien 2007.

⁴⁸⁶ www.vielleaure.com/bouger/equipements_loisir/detail/LOIMIP065V5002VN/base_de_loisirs_d'agos.html

l'herbe qui repousse partout est un indicateur accablant (Document 18). Selon plusieurs entretiens, la majorité des familles ou des groupes qui disposent de temps libre « préfère aller en montagne ou faire des activités... plutôt que de rester là autour de ces bassins à faire le zouave sur ces petit trucs et sur ce mur d'escalade qui fait trois mètres de haut »⁴⁸⁷. Finalement, dans la précipitation la piste de BMX est accordée au club de quad de la vallée qui détériore un peu le tracé puis abandonne également le site.

4.3. Actualité du passé ou de la mémoire des Jeux Pyrénéens

En France, plus de quinze ans après les faits, le dossier des Jeux Pyrénéens de l'Aventure reste un sujet de controverse dans le département des Hautes-Pyrénées ou dans les fédérations sportives concernées. En 2004, la presse quotidienne régionale rapporte encore une série de témoignages contradictoires et polémiques.

« Vous avez publié la semaine dernière... (Référence faite à un témoignage de Jacques Marion sur les Jeux Pyrénéens de l'Aventure publié dans une précédente édition du journal). Je voudrais dire simplement que ce témoignage est un tissu de mensonges, de paranoïa et de mythomanie, de la part d'un homme qui a sûrement beaucoup de qualités, mais assurément un rapport très difficile avec la vérité.

Alors rappelons des choses simples : 1/ Contrairement à ce qu'indique votre interlocuteur, j'ai – dès le début – été enthousiasmé par le projet des Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Passionné de Pyrénéisme et conscient de la popularité et de l'essor de ces sports, j'ai tout de suite adhéré au projet, sans retenue. Pour tout dire, si l'on pouvait le faire revivre 10 ans plus tard, je serais disponible.

2/ J'ai tellement adhéré et soutenu ce projet que c'est moi, et personne d'autre, qui en ai informé mon regretté ami Nelson Paillou, alors Président du CNOSF et obtenu son adhésion comme c'est moi, et personne d'autre, qui ai obtenu la subvention du Ministère de la Jeunesse et des sports. Donc, dire que ce serait ma réserve, mon obstruction ou mon boycott qui aurait été la cause des difficultés est un mensonge.

3/ Alors quel a été le problème ? Oh, hélas, il était simple [...] : quelques mois avant la date prévue pour les Jeux, compte tenu des importantes subventions publiques mobilisées pour le projet, nous avons procédé à un audit de celui-ci et découvert avec horreur qu'on était parti droit vers un énorme déficit. Les organisateurs et, en premier chef, votre "témoin de moralité", dépensaient, dépensaient... sans recettes assurées. Nous avons alors pris nos responsabilités, mettant "sous tutelle" ces organisateurs [...]. Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ont eu lieu, moins ambitieux mais réussis... Il y a eu un déficit, ce qui n'est pas glorieux, mais relativement limité. Et je ne regrette pas d'avoir défendu les intérêts des contribuables des Hautes-Pyrénées. Quoi que puisse en dire tel aigri qui ferait mieux de balayer devant sa porte.

Jean Glavany,
janvier 2004 »⁴⁸⁸.

« Monsieur le Député, [...]. Quand vous prétendez avoir soutenu dès le début les Jeux, je suis au regret de vous contredire. Après l'obtention de la subvention de la DATAR en oc-

⁴⁸⁷ Entretien avec l'un des gardiens du camping Le Lustou situé de l'autre côté de la route (visible sur le Document 17). Réalisation également de plusieurs entretiens informels avec des personnes à proximité du site.

⁴⁸⁸ La position de Jean Glavany, *La Semaine des Pyrénées*, 22 janvier 2004.

tobre 1989, vous êtes la première personne que j'ai essayé de contacter, avant les élus de la vallée d'Aure. Jamais vous n'avez fait suite à ma demande de rendez-vous. Vous vous êtes engagé à soutenir les Jeux Pyrénéens en novembre 1990, soit 1 an après. Ce soutien date précisément du jour où vous avez sollicité Maurice Dubarry pour se présenter au cantonales de 1992 et vous soutenir dans votre stratégie pour la conquête de la Présidence du Conseil Général. Il n'y a là rien de passionné pour le Pyrénéisme [...]. D'ailleurs votre soutien s'est arrêté le jour de l'élection de François Fortassin à cette présidence ! La première manifestation visible de votre retrait date du 12/06/1992 quand vous avez littéralement descendu les Jeux devant les élus de la vallée et les Espagnols ! Personne n'a jamais contesté que c'est vous qui nous avez acquis le soutien de Mr Paillou que nous cherchions déjà à contacter avec la DATAR.

Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure c'était mon idée, mais c'était devenu le projet des Pyrénées. En décapitant les Jeux [...], c'est l'élan des citoyens et de la jeunesse que vous avez brisé. Si vous aviez soutenu avec loyauté les Jeux Pyrénéens de l'Aventure, vous auriez fédéré les gens autour de vous créant une dynamique positive [...]. Vous n'avez pas fait le bon choix.

Je suis très étonné que vous vous présentiez en chevalier blanc défenseur des intérêts des contribuables des Hautes-Pyrénées. En effet, pourquoi n'êtes-vous jamais intervenu dans les nombreux dérapages financiers du chantier et de la gestion du Pic du Midi ? (Le site touristique du Pic du Midi géré par un syndicat mixte accuse un déficit annuel de 10 millions de francs soit 1 520 000€).

Vous dites que 10 ans après vous êtes disponibles. Je vous dis chiche, [...]. La balle est dans votre camp.

Jacques Marion,
janvier 2004 »⁴⁸⁹.

Encore plus récemment, en 2008, lors d'une réunion de la fédération de spéléologie FFS à laquelle j'assistais dans le cadre d'un contrat de recherche⁴⁹⁰, Maurice Duchêne remet un khata aux élus de la fédération en remerciement au soutien porté à ses actions actuelles au Tibet, lorsque dans la salle une voix lance « Ha, Maurice, c'est avec l'argent des Jeux Pyrénéens que tu les as payé ? », suivi de quelques réponses sur le même ton à ce sujet. La même année, les conflits de rédaction autour de la page *Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993* de l'encyclopédie collaborative en ligne Wikipedia ont amené à son « blanchiment de courtoisie » par les administrateurs du site⁴⁹¹. En 2013, une réunion des anciens membres de l'organisation est prévue pour les « 20 ans des Jeux Pyrénéens de l'Aventure ». Lors des entretiens, la simple évocation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 déclenche chez Patrice de Bellefon, Patrick Bécheau ou Bernard Tourte de très vives critiques envers Jacques Marion « cet escroc, ce bandit, il a détourné tout l'argent public »⁴⁹² ou inversement contre les élus politiques impliqués qui « ont été en dessous de tout »⁴⁹³. De même, dans les assemblées du conseil général des Hautes-Pyrénées, un jeune attaché parlementaire racontait que deux personnels administratifs (parmi les personnels détachés auprès de l'AJPA en mars 1993, cf. Figure 10) discutaient des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 et lui avait adressé « Ha mais toi tu ne peux pas savoir ça. T'es pas de cette génération. Pour nous c'est comme la guerre d'Indochine, ça laisse des traces ! ».

⁴⁸⁹ Des Jeux Pyrénéens de l'Aventure au Pic du Midi, *La Semaine des Pyrénées*, 29 janvier 2004.

⁴⁹⁰ Il s'agissait d'une étude socio-démographique des pratiquants de canyoning en partenariat avec le Pôle Ressources National Sports de Nature/CREPS Provence-Alpes-Côte-D'azur (Suchet & Félix-Faure, 2010).

⁴⁹¹ http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Jeux_pyr%C3%A9n%C3%A9ens_de_l%27aventure

⁴⁹² Patrice de Bellefon, entretien 2010.

⁴⁹³ Bernard Tourte, entretien 2007.

Dans la vallée d'Aure, un certain nombre d'acteurs garde en mémoire les conflits autour de ce dossier et les impayés de l'AJPA, mais pour beaucoup des personnes impliquées dans ce projet, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure représentent aujourd'hui « un sacré gâchis », une chance perdue pour la chaîne des Pyrénées :

« Le projet était vraiment viable, mais les bisbilles ont tout fait foirer. [...] C'est dommage, c'est... parce que c'était une chance pour les Pyrénées »⁴⁹⁴.

« Tous ces sports extrêmes comme on dit, c'était une super image, avec le canyoning qui est fondamentalement pyrénéen, avec l'escalade, parce que l'escalade c'est quand même mieux dans le sud de la France : parce que tu peux grimper toute l'année ! Alors qu'à Chambéry pour grimper en décembre ...faut aller dans une salle ! Pour une fois c'était un vrai projet pour les Pyrénées, comme aujourd'hui les X Games aux USA, un gros projet porteur pour les Pyrénées... Il y avait l'argent, le soutien, c'était à un autre niveau ! [...]

Ces Jeux Pyrénéens de l'Aventure, c'était une première sur presque tous les domaines. [...] Monter comme ça une méga compétition avec tous les sports extrêmes, des nouveaux Jeux Olympiques, d'ailleurs c'était officiellement olympique. C'était... [...] Il n'y a jamais eu d'autres compétitions de canyoning au monde, ça reste la seule »⁴⁹⁵.

Les responsables sportifs de l'époque déplorent surtout l'abandon de cette opportunité olympique. L'attitude de Juan Antonio Samaranch en faveur de l'ensemble du projet reste comme « une formidable chance à saisir » que toutes les personnes regrettent.

« Y avait le drapeau olympique sur la vallée, vous imaginez ! ...et l'on a même pas su continuer, pour nous ça aurait été exceptionnel [...], c'est un sacré gâchis ! »⁴⁹⁶.

« Sur cette opération... Le drapeau olympique on n'aurait pas dû le perdre »⁴⁹⁷

« Le drapeau Olympique, c'est le symbole le plus cher du monde. Faire flotter le drapeau olympique c'était... Il y avait aussi le trophée du CIO, le soutien de Samaranch, de tout le mouvement Olympique. Ils étaient d'accord pour tous les deux ans ou tous les quatre ans. Ça aurait été la seule compétition Olympique de tous les nouveaux sports.

On était les Jeux de la Jeunesse en mieux, parce que les Jeux de la Jeunesse c'est pas une réussite, c'est une idéologie *enfant = adultes en modèle réduit* et un peu patronage républicain... alors que ce n'est pas ça la jeunesse. Et c'était les X Games aussi.

C'était vraiment un gros projet pour les Pyrénées avec une longueur d'avance, le drapeau olympique, les sports à la mode, le soutien politique au niveau national... Pour les Pyrénées, c'était le *jack pot*.

Localement, avoir lâché ça... avoir laissé filé...c'est pas croyable ! »⁴⁹⁸

D'ailleurs sous l'effet de diverses approximations⁴⁹⁹, les Jeux restent parfois connus sous le nom de Jeux Olympiques de l'Aventure ou de Jeux Olympiques des Pyrénées. Encore

⁴⁹⁴ Il s'agit de brefs témoignages recueillis dans la station de Saint-Lary et notamment chez des commerçants qui ont assisté aux Jeux en 1993.

⁴⁹⁵ Ancien bénévole à l'organisation, actuellement moniteur d'escalade et de canyoning

⁴⁹⁶ Ancien membre du comité régional de BMX à la FFC et professionnels du tourisme en vallée d'Aure.

⁴⁹⁷ Membre actif de la FFME impliqué dans la compétition d'escalade des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en Espagne.

⁴⁹⁸ Chargé de mission dans l'équipe de Nouvelles Pyrénées en 1993, saisonnier en vallée d'Aure.

récemment des extraits vidéo mis en ligne par des passionnés de skateboard aux USA circulent sur internet au nom de descente en skateboard des *Olympic Pyrennes Games*.



Planche documentaire 22. Captures d'écran informatiques de vidéo des Jeux Pyrénéens de l'Aventure mises en ligne sous le nom de Jeux Olympiques des Pyrénées.

Au final, méconnus de la majorité des personnes dans le domaine du sport ou du tourisme en France, ces Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 restent par contre un souvenir très marquant pour les personnes impliquées. Les performances impressionnantes, la présence du drapeau olympique et tous les conflits autour de ce dossier laissent une image très forte.

Dans tous les cas, « le temps des Jeux est passé ». La configuration stratégique à laquelle répondait ce programme de *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* n'est plus. Ce projet reste une ambition inachevée des années 1990 et il n'est pas vraisemblable de le voir renaître. Les motivations énoncées dans ce programme se trouvent désormais dans d'autres événements ou d'autres démarches. Le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne qui avait obtenu le patronage du CIO presque en même temps que les Jeux Pyrénéens de l'Aventure existe toujours. Ce Festival reste assez peu connu, mais se trouve à l'origine des Jeux Olympiques de la Jeunesse organisés maintenant directement par le CIO (Monnin, 2008). La fonction de laboratoire de l'Olympisme se reporte finalement sur les Jeux Mondiaux (cf. chapitre de passage en revue des grands événements sportifs au début de cette seconde partie, section 1.). Le CIO ayant décidé que la présence à ces Jeux serait un des critères d'évaluation pour une activité qui demande à intégrer le programme olympique. Quelques-unes des activités de glisse, d'aventure ou de freestyle ont intégré les Jeux Olympiques d'été comme le VTT (Savre, Saint-Martin & Terret, 2009) ou ceux d'hiver comme le snowboard (Popovic, 2009). Concernant les nouvelles activités, les X Games aux États-Unis sont devenus l'événement majeur des sports de glisse, d'aventure ou de freestyle au plan mondial (Rinehart, 1998). Tout comme aux Jeux Pyrénées de l'Aventure 1993, les X Games comportent des épreuves d'escalade, de surf, de roller, de skateboard, de BMX et même au début de sky surf. Enfin,

⁴⁹⁹ À l'époque déjà l'expression Jeux Olympiques Pyrénéens ou Jeux Olympiques des Pyrénées avait circulé. Jean-Louis Amella, Le laboratoire de l'Olympisme (Des Jeux Olympiques Pyrénéens ?), *La Nouvelle République des Pyrénées*, 28 janvier 1992.

localement, le Trophée Desman est une course d'aventure transfrontalière à travers les Pyrénées financée à l'aide des fonds européens (Bages Bechade, 2003).

Où l'on comprend pourquoi les Pyrénées laissent quasiment toujours passer les opportunités du jeu

Discussion finale et conclusion générale : Acteurs, territoire(s), stéréotypes territoriaux et dynamiques de projet

« Le sommet de l'art, est sans doute d'être capable d'engager des enjeux théoriques très importants à propos d'objets *dits empiriques* bien précis, et souvent en apparence tout à fait mineurs, voire un peu dérisoires »

Pierre Bourdieu. *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, 1992.

« Une théorie de philosophie humaine n'est pas celle qui installe une vérité [...], mais celle qui introduit une inquiétude, qui ouvre une brèche [dans le raisonnement ou dans les certitudes] et qui nécessite la discussion ».

Charles Péguy, *Œuvres en prose 1909-1914*, 1959.

AU-DELÀ D'UN BILAN DÉTAILLÉ DES Jeux Pyrénéens de l'Aventure et du programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme*, la dernière partie de ce travail de thèse porte sur les raisons qui peuvent expliquer l'avortement de ce programme stratégique pour les Pyrénées, puis, à l'échelle de la France, sur les facteurs des difficultés récurrentes de positionnement ou de repositionnement des Pyrénées dans la hiérarchie des territoires de nature et de montagne que dominant les Alpes du Nord, c'est-à-dire les facteurs qui entravent les dynamiques territoriales de projet des acteurs en Pyrénées. L'avortement du programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* en est une illustration, tout comme les multiples défauts de gestion, le fatalisme des discours, les erreurs politiques et l'incapacité à soutenir un projet de territoire qui se détache de celui des Alpes du Nord à l'image de ces publicités qui tentent de faire passer la vallée Blanche pour la vallée d'Aure et le Cervin pour le Pic du Midi d'Ossau !

Enfin, la conclusion générale résume, ouvre sur des possibilités de recherches futures et termine par trois scénarii possibles dans le domaine du sport, du tourisme et des loisirs en Pyrénées. Il s'agit à la fois d'observations relatives à certaines démarches en cours et de propositions théoriques pour les acteurs, mais aucunement de prospective.

1. Discussion sur quatre facteurs possibles pour expliquer les difficultés en Pyrénées françaises⁵⁰⁰

Pour expliquer l'avortement de ce *Laboratoire de l'Olympisme* en Pyrénées, et pour comprendre plus largement la récurrence des difficultés que rencontrent les acteurs en Pyrénées dans leurs dynamiques territoriales de projet –c'est-à-dire répondre à la seconde partie de la problématique de thèse– quatre hypothèses ont été posées :

- Première hypothèse : *Les Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* était un projet parfaitement réfléchi mais en quelque sorte imposé au(x) territoire(s) déjà existant(s). (hypothèse spécifique au cas d'étude).
- Seconde hypothèse : Incapacité des acteurs à s'entendre pour mener à terme une action collective de grande envergure en Pyrénées et dilution des moyens par conflits entre acteurs du même territoire. (hypothèse plus générale).
- Troisième hypothèse : Un déficit des Pyrénées en polarités urbaines et grands axes de transport ou de communication susceptibles de former une offre et une demande porteuses sur l'ensemble de la zone. (hypothèse générale).
- Quatrième hypothèse : à partir d'une théorisation inédite de géographie des stéréotypes territoriaux, on peut considérer que les acteurs des Pyrénées souffrent d'un effet de menace du stéréotype négatif de leur territoire. (hypothèse générale et transposable).

Chacun des chapitres suivants concerne l'une de ces hypothèses.

Sur le plan méthodologique, le texte de ces quatre chapitres utilise les résultats déjà présentés en seconde partie de thèse mais aussi le traitement du dernier axe thématique de la grille générale d'étude des sources qui portait plus largement sur la gouvernance des grands projets dans le domaine du sport et du tourisme en Pyrénées, dans les Alpes du Nord, les Alpes du Sud et le Massif Central (*cf.* section **Méthodologie** en introduction). D'ailleurs, trois entretiens complémentaires ont également été réalisés avec des acteurs non-impliqués dans le programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* ou dans l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure mais dont la connaissance et l'expérience du domaine permettaient d'élargir la base de réflexion (liste en **Annexe 2**). Le traitement de ces données repose sur la méthode d'analyse thématique simple d'un texte avec procédure de catégorisation ouverte (Bardin, 2003), et ponctuellement une recherche d'occurrences a été utilisée sur certains passages.

Conjointement, pour discuter, confirmer ou relativiser nos interprétations, ces quatre chapitres mobilisent également les résultats publiés dans la littérature en géographie du sport et du tourisme à partir de différents projets menés depuis la fin des années 1980 en Pyrénées

⁵⁰⁰ L'adjectif qualificatif *française* n'est pas répété en permanence après *Pyrénées*, mais il faut comprendre l'ensemble de cette dernière section de thèse comme seulement relative au versant français de la chaîne. On reviendra par contre sur les relations franco-espagnoles et la situation en Espagne dans la conclusion générale.

françaises. Il s'agit également de travaux relatifs à la patrimonialisation de sites ou de paysages (Theiller & Audeguis, 2008; Sol, 2007; Desmichel, 2000; Bartczak, 2005; Suchet, 2010d; Jamet, 1991; Milian, 2004; Milian & Benos, 2010; Sibertin-Blanc, 2009; Rayssac, 2007). À titre comparatif des travaux sur l'Espagne ont également été consultés (Vaccaro & Beltrán, 2008, 2009; Desmichel, 2008; Clarimont et coll., 2006). Ces résultats de la littérature ont été séparés suivant la ou les réponses qu'ils apportaient à cette seconde partie de la problématique.

Enfin, ces données ou ces résultats permettent d'interroger les apports heuristiques de théories concurrentes et parfois même contraires.

1.1. Un projet stratégique et organisé mais relativement imposé au(x) territoire(s) déjà existant(s) ?

L'étude du programme *Pyrénées: Laboratoire de l'olympisme* met en évidence le soin apporté dans sa conception et son organisation interne. Pour autant, ce projet imaginé autour de Jacques Marion représente une forme d'imposition au(x) territoire(s) existant(s). Ce programme, en tant que projet de territoire, engage une nouvelle définition des Pyrénées et une redéfinition du rapport à l'espace particulièrement stratégique et porteuse, mais qui ne prend pas vraiment pour base de départ la situation culturelle et sociale déjà existante. La redéfinition en force du pyrénéisme en est une preuve au plan symbolique (chapitre 1.5. de la seconde partie). Au plan politique et organisationnel, l'équipe de portage n'était pas directement issue des vallées concernées en France ou en Espagne. Les contacts sportifs et les agences de communication sollicités par l'AJPA ou par Nouvelles Pyrénées sont basés à Paris ou même à l'étranger. Les sources orales –dont certaines déjà citées en seconde partie de la thèse– affirment par exemple :

« Cette idée de Jeux Olympiques des sports d'aventure et de freestyle en Pyrénées, c'était bien. C'était super son projet. C'était un vrai grand projet ...mais trop grand justement ! Il ne reposait pas suffisamment sur l'existant. Y'avait pas de base localement. Tu avais des gros moyens qui débarquaient en costume-cravate. En Pyrénées on n'aime pas trop ça. Les grands trucs parachutés... ce n'est pas... ça ne marche pas... en tout cas pas ici »⁵⁰¹.

« Marion, à la fin, il avait excité les gens contre lui, parce que... parce que... [...] Ces Jeux Pyrénéens, avec des personnes importantes qui débarquent... ça a heurté les orgueils locaux. Parce que vous savez, ici, chaque vallée, même chaque versant, ou parfois le haut contre le bas... il y a choses à respecter, on ne peut pas débarquer comme ça... »⁵⁰².

« Ces grosses boîtes [référence au sponsoring, aux agences de communication et de commercialisation...]. Moi je voulais quelque chose de plus près des gens [...], que ça serve ...que ce soit du développement local »⁵⁰³.

⁵⁰¹ Ancien chargé de mission de Nouvelles Pyrénées, natif des Hautes-Pyrénées, en activité autour de Saint-Lary.

⁵⁰² Compétiteur français aux Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993.

⁵⁰³ Carole Pellarrey, entretien 2007.

« Dans les Pyrénées les gens se méfient. Les gens n'aiment pas trop... En Catalogne, c'est encore plus fort ! les *gavatx* comme on dit [*gavatx* désigne l'étranger au sens de personne ne venant pas du Roussillon]. Puis alors si tu viens de Paris ! c'est même pas la peine »⁵⁰⁴.

Malgré son aspect évident, cette première hypothèse n'est pas vraiment satisfaisante pour comprendre les difficultés rencontrées par les acteurs du programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme*, car un certain nombre des reproches formulés à l'encontre de l'équipe de Jacques Marion est inséparable d'un projet de grande envergure. Effectivement, s'il existe une partie des théories du développement local qui défend l'idée d'un auto-développement et d'un processus très endogène (voir les revues de la littérature à ce sujet de Benko, 1995; Moulaert & Sekia, 2003), la mise en tourisme des zones rurales et montagnardes à un niveau majeur ne peut se faire sans établir de lien avec les grands acteurs économiques, politiques et sportifs au plan international. Le cas de Chamonix-Mont-Blanc, visité par les Anglais, adoubé par Genève et lieu cardinal des Jeux Olympiques d'hiver en est une illustration (*cf.* première partie de la thèse).

De plus, si au départ l'initiative provenait d'un acteur relativement isolé, Jacques Marion, ce programme de *Laboratoire de l'Olympisme* en Pyrénées a fédéré un grand nombre de personnes au niveau national et international mais aussi au niveau local. Les photographies d'assemblées générales de l'AJPA montrent une salle comble, on y reconnaît certains professionnels de la vallée⁵⁰⁵. L'étude du déroulement des faits sous la forme d'un système d'action concret (Crozier & Friedberg, 1977) met en évidence la présence de personnalités en situation de relais ou de marginal-sécant qui assurent un lien avec différentes organisations en France et en Espagne. Jose Luis Sierra, président de la *mancomunidad* du Sobrarbe et député au parlement de Huesca, Maurice Dubarry et Vincent Mir, respectivement maire de Aulon et de Saint-Lary-Soulan sont des personnages-clefs de la vallée d'Aure et du haut Sobrabe. Tous disposent de sources de pouvoir importantes au niveau local. Élus politiques, localement propriétaires et souvent actifs professionnellement dans leurs communes, il s'agit bien d'acteurs territoriaux suivant les trois dimensions d'analyse de Gumuchian et coll. (2003). Bref, il n'est pas vraiment possible d'établir un déficit territorial de ce projet de territoire (sans jeu de mots).

À une autre échelle, pour répondre à la sociologie de l'innovation qui étudie également les dynamiques de projet, on peut facilement rappeler l'implication dans l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 de Isabelle Mir ou Dieter Fleischer au plan sportif, et de Jean Glavany Philippe Marchand voire Lionel Jospin au plan politique. Bref, on ne peut pas dire que *Les Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* ont avorté par manque d'amour (selon la formule de Latour, 1992) ni que les porte-parole étaient de niveau insuffisant (au sens de Akrich, Callon & Latour, 1988a, 1988b).

Dans le même sens, les sources qui accusent les acteurs des Pyrénées de manifester un rejet particulier de l'innovation extérieure sont une représentation collective qui ne résiste

⁵⁰⁴ Commerçant droguiste en Ariège, anciennement dans les Pyrénées-Orientales, en relation avec l'une des personnes impliquées dans les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Entretien complémentaire 2008.

⁵⁰⁵ Anonyme, Jeux Pyrénéens de l'Aventure, première ébauche d'un programme. *La Dépêche du Midi*, 29 mai 1992.

guère à l'examen des faits. Il s'agit plutôt d'une caractéristique de l'habitat rural et montagnard par opposition à la vie urbaine. La vallée de Chamonix se trouve d'ailleurs justement caractérisée par sa fermeture sociale et son accueil plus que réservé à tous ceux qui viennent pour y travailler⁵⁰⁶. Une certaine méfiance envers la nouveauté ou l'importation d'une pratique n'est certainement pas différente selon qu'il s'agisse des Pyrénées, des Alpes du Nord ou du Massif Central ! Les enquêtes de l'organisme d'étude Agoramétrie (voir notamment Agoramétrie, 1998; et Corneloup, 2003 pour une application dans le domaine du sport et du tourisme) ou les *Francoscopies* de Mermet (1985, 1993, 2009) en arrivent même à estimer que la crainte du changement et de l'étranger représente l'une des quatre tendances structurelles de l'opinion publique française.

1.2. Des relations traditionnellement conflictuelles entre les acteurs du tourisme en Pyrénées

Une seconde tranche des résultats de thèse concerne une mésentente des acteurs du tourisme en Pyrénées. Ces derniers refuseraient de travailler ensemble et de coordonner leurs efforts. Plus que dans d'autres endroits de France, et en particulier plus que dans les Alpes du Nord, les responsables chargés du développement ou du lancement d'un projet en Pyrénées seraient comme prédisposés au conflit. Qu'il s'agisse de l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure, de la gestion très longtemps déficitaire du Pic du Midi de Bigorre⁵⁰⁷ ou des litiges entre le Festival de Gavarnie et le classement du Cirque à l'UNESCO⁵⁰⁸, les entretiens reformulent toujours la même idée :

« Les Jeux Pyrénéens, c'est une histoire de personnes, c'est une histoire de personnes qui n'ont pas pu s'entendre. Ils se sont même battus le dernier jour. Tu avais les mecs en costume avec la cravate qui s'empoignaient et qui se traitaient de tous les noms. Qu'est ce que tu veux de plus...c'est clair ! [...] Tout ça, c'est typiquement pyrénéen. Personne ne peut s'entendre ici. [...] Dans les Alpes, c'est différent, tout le monde n'est pas toujours d'accord, mais quand même, les gens vont de l'avant. Ici c'est pathologique ! »

« En Pyrénées [...] les gens préfèrent tout perdre, plutôt que de devoir partager un centième de bénéfice avec le voisin. En Pyrénées, c'est un problème de mentalité »⁵⁰⁹.

« Les Jeux Pyrénéens, avec tous les conflits... [...] Dans les Pyrénées y'a une concurrence malsaine, une concurrence sournoise entre élus. Entre les départements, il n'y a aucune synergie. Il n'y en a jamais eu »⁵¹⁰.

« J'ai travaillé un peu partout en France. [...] Les Pyrénées, c'est particulier : déjà ils ont du mal à s'entendre sur place, alors d'une vallée à une autre... ça marche pas du tout... »

⁵⁰⁶ cf. première partie de thèse au plan historique, et actuellement se référer aux différentes biographies de guides non-chamoniards qui ont tenté de s'installer dans la vallée y compris ces dernières années.

⁵⁰⁷ Voir par exemple l'article : Rapport de la chambre régionale des comptes sur le Pic du Midi. Il demande la publication du rapport, *La Semaine des Pyrénées*, janvier 2004.

⁵⁰⁸ L'Unesco envisage actuellement une procédure exceptionnelle de déclassement du site, Voir par exemple l'article récent : Hélène Fargues, Le Festival de Gavarnie résiste aux critiques de l'Unesco, *La Croix*, 23 juillet 2012.

⁵⁰⁹ Consultant-expert en tourisme, souhaite conserver l'anonymat, entretien 2008.

⁵¹⁰ Pierre Dollo, entretien téléphonique complémentaire 2011.

« Entre professionnels et office du tourisme ! N'en parlons pas ! Chacun [des professionnels] essaye de vendre en direct, si tu comptes sur quelqu'un d'autre pour faire ta promotion ? C'est que tu es naïf. Tu fais ça deux ou trois saisons, après tu comprends »⁵¹¹.

« De Bellefon, il est en désaccord avec tout le monde. Il n'est pas le bienvenu à Gavarnie [dont il a obtenu le classement UNESCO patrimoine mondial de l'humanité]. Maintenant, il est *persona non grata* là-bas. Une fois, il était venu ici dans les Pyrénées-Orientales, ça encore été la guerre »⁵¹².

« En Pyrénées, il n'y a pas ce qui pourrait y avoir, parce que les professionnels là-bas, ils n'arrivent pas à s'entendre. Le village contre la station, les problèmes entre sites, les très vieilles histoires de vallées, ou même les tensions entre secteurs... Moi, j'ai travaillé sur Argentière-la-Bessée. C'est formidable là-bas. Tout le monde pousse dans le même sens : depuis le boulanger jusqu'aux élus... y'a une synergie. C'est tout l'inverse des vallées pyrénéennes ».

« Bon après, ça dépend où... Oui, actuellement, ça commence à s'améliorer... mais seulement sur les stations. Leur mutualisation en Hautes-Pyrénées, ça c'est pas mal. Mais encore une fois, ce n'est pas vraiment une synergie, ça se passe au niveau des stations... dans les villages, c'est pas ça... et au niveau de certains élus, ça passe mal. Ils se sentent doublés, ils ont une impression de perte de contrôle... et du coup ça freine, ça freine. C'est toujours difficile en Pyrénées, et ça toujours été comme ça, en tout cas depuis que je travaille »⁵¹³.

« Si dans le massif alpin on sait travailler en commun pour le succès de tous, on en est encore dans les Pyrénées à parler pour sa paroisse »⁵¹⁴.

Au plan théorique, différentes études s'engagent sur cette voie. Historiquement, le vidalien Sorre (1913, p. 364) dresse un portrait accablant des populations françaises de la chaîne au siècle dernier : envieux, méfiants, chicaneurs, les pyrénéens sont « individualistes et sans beaucoup de soucis de l'intérêt général ». D'autres auteurs estiment plus généralement qu'il s'agit d'une « société pastorale archaïque et divisée ». En histoire régionale, y compris récente, de nombreuses études traitent ainsi des « conflits séculaires qui opposent les sociétés montagnardes et rurales des Pyrénées » aussi bien dans le domaine des eaux et forêts, que dans ceux de l'économie agricole ou de la gestion foncière (M. Brunet et coll., 1995; Soulet, 1987b, 1987a; Despin, 1998). En tourisme, Chadefaud (1988, p. 559) estime lui aussi que « les conflits entre divers acteurs de l'aménagement pyrénéen sont chroniques ». Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 qui se terminent par une altercation physique entre les organisateurs et l'avortement du programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* émaillé de contentieux semblent confirmer cette hypothèse du conflit en Pyrénées.

Certains chapitres de l'ouvrage dirigé par Brunet et coll. (1995) en arrivent même à penser que la fragmentation des vallées pyrénéennes favorise cette traditionnelle mauvaise entente par éclatement des sites et difficulté à entretenir des relations entre acteurs. Dans une publication récente, Theiller & Audeguis (2008) actualisent cette même affirmation en estimant cette fois qu'il s'agit d'une conséquence de la fragmentation administrative des Pyrénées.

⁵¹¹ Yannick Saulnier, entretien 2010.

⁵¹² Joseph Ribas, entretien 2010.

⁵¹³ Agent de voyage et directeur d'une base de loisir, souhaite garder l'anonymat, entretien 2010.

⁵¹⁴ Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure : l'été portera conseil..., *La Nouvelle République des Pyrénées*, 15 juin 1992.

Bref, une sorte de prédisposition –ou plus justement de disposition traditionnellement et socialement acquise– en faveur du conflit caractériserait les acteurs du territoire en Pyrénées. Aussi largement partagée que soit cette affirmation, elle ne semble ni très juste ni très satisfaisante pour comprendre les difficultés récurrentes des Pyrénées en comparaison à d'autres territoires de montagne en France. Premièrement, on peut citer dans l'autre sens des études qui mettent en évidence de vieilles solidarités locales en Pyrénées (Poujade, 2000), tandis que les Alpes du Nord ont également souffert de conflits entre acteurs et de « défaites » mémorables (Fantin & Holz, 2011; et voir aussi les cas étudiés par Dulac, 1998b en politique sportive; Mounet, 2000 dans les loisirs de nature; Barbier, 1993; ou Suchet & Raspaud, 2010a en station de ski). Deuxièmement, les rivalités locales et les oppositions de personnes pourtant bien présentes n'ont pas empêché le tourisme thermal et climatique (*cf.* première partie de ce travail) d'imposer les Pyrénées au plan international jusqu'au début du siècle dernier. Il en est de même pour la ville de Lourdes actuellement centre mondial de pèlerinage chrétien et pourtant non-exempte de tensions locales (*cf.* première partie de ce travail et Chadeffaud, 1981).

1.3. Un espace faiblement urbanisé dépourvu d'axes majeurs et de polarités

Une troisième et avant-dernière tranche des données accuse le nombre et la taille des villes en Pyrénées d'être insuffisants. Il en serait de même du niveau des équipements autoroutiers, ferroviaires, aéroportuaires et maintenant numériques. Cette situation représenterait mécaniquement un handicap dans les projets en raison du faible bassin de clientèle possible mais aussi en raison du déficit de grands acteurs en présence.

« Les Pyrénées sont situées dans une aire moins peuplée, vous n'avez pas les grands bassins de clientèle des stations de ski alpines. Même en été, la demande est insuffisante pour développer des produits qui nécessitent un investissement important »⁵¹⁵.

« En Pyrénées, du côté français j'entends... il manque les hommes, ou les femmes ! Il n'y a pas le potentiel ou le capital à tous les niveaux [...] Entre les Alpes et les Pyrénées, c'est pas comparable. Dans les Alpes tu as des grandes entreprises, des industries de pointe avec de l'argent pour développer... pour développer... même les stations de ski, avec la Compagnie des Alpes, des investisseurs cotés en bourse, en sport tu as des fabricants qui sont leaders mondiaux, On n'a pas tout ça dans les Pyrénées...

Puis dans les Alpes [...] tu as des élus politiques de haut-niveau, presque en permanence tu en as plusieurs qui sont ministres ou qui sont à l'Europe. Tandis qu'un ministre parmi les élus des Pyrénées ...tu en as un tous les 20 ans ! »⁵¹⁶.

« ...un peu l'impression que ça marche moins bien dans les Pyrénées [...] la raison en est simple, c'est la répartition du bassin de population. Les Pyrénées, ce sont des régions vides. Les centres sont loin, et y'a pas de liaison »⁵¹⁷.

⁵¹⁵ Directeur d'un office du tourisme en activité depuis les années 1990 dans les Hautes-Pyrénées (plusieurs changements de communes), souhaite garder l'anonymat, entretien 2009.

⁵¹⁶ Sandrine Valentie, entretien 2009.

⁵¹⁷ Pierre Dollo, entretien téléphonique complémentaire 2011.

« On n'aura jamais les Jeux Olympiques, c'est pas possible, faut pas rêver ! [...] on ne peut pas organiser des choses comme ça. [...] Ha ! Tu vois une piste olympique de super G dans les Pyrénées ? et puis on ne peut pas parce que l'autoroute elle passe à Chamonix, nous on n'a pas l'autoroute qui arrive. C'est la campagne ! Je dis ça, mais je ne suis pas péjoratif vis-à-vis des Pyrénées, j'y ai fait toute ma carrière »⁵¹⁸.

L'un des entretiens avec un consultant expert en tourisme accuse ainsi le manque d'élite ou de classe créative au sens de Florida (2002) dont il utilise les théories.

« Dans les Pyrénées il manque les grands acteurs économiques et les têtes porteuses... Paris, Lyon, Strasbourg, en comparaison à Tarbes, Pau... ! [étrangement la personne ne mentionne ni Toulouse ni Perpignan] Il n'y a pas la masse suffisante pour... À part sur Bordeaux, mais Bordeaux, c'est déjà plus les Pyrénées. [...] Parce que justement, vous devez le savoir, on apprend que les centres urbains sont producteurs d'une classe créative, c'est-à-dire un mélange de personnes hautement qualifiées, y compris des artistes... qui apportent une plus-value au territoire. C'est impossible en Pyrénées »⁵¹⁹.

Certains acteurs élargissent même cette perception à l'ensemble du grand Sud-ouest français, par opposition aux Alpes occidentales qui délimitent la vallée du Rhône industrielle, active et peuplée.

« Les Pyrénées ...faut pas oublier que c'est le Sud-ouest, ce ne sera jamais la vallée du Rhône ou le bassin parisien. Le Sud-ouest c'est un peu la France profonde, la France molle... Tu n'as pas les infrastructures.... Puis tu n'as pas les capitaux ni les compétences, tu n'as pas le potentiel humain... »⁵²⁰.

Au plan théorique –indépendamment des erreurs ou des approximations discursives de ces sources orales–, ces données alimentent le point de vue d'une géographie économique et de l'analyse dite spatiale. À la différence de la géographie sociale ou culturelle, ces approches de l'économène évaluent un espace de vie au nombre de ses polarités organisatrices, à la dimension de ses centralités urbaines et à la densité du réseau terrestre, aérien ou maritime de transport qui structure les mobilités.

Effectivement, tandis que les Alpes du Nord disposent d'un semis de villes moyennes à l'intérieur des massifs –dont Grenoble, Chambéry, Annecy, Albertville–, les centres urbains des Pyrénées sont plus modestes –Tarbes, Pau, Perpignan– ou plus distants comme Toulouse⁵²¹. Suivant cette approche, le volume des bassins de population, les savoir-faire économiques et les axes de transport en Pyrénées sont insuffisants pour assurer un développement touristique et sportif de la chaîne supérieur ou égal à celui des Alpes dont il faut rappeler la superposition avec la dorsale ou mégalopole européenne mise en évidence par Brunet (1989) surnommée la banane bleue. Dans la dernière *Géographie universelle* éditée à ce jour par l'équipe du GIP-Reclus de Brunet, les Pyrénées sont présentées comme un espace vide en marge des pôles actifs et une « barrière naturelle » entre le nord et le sud de l'Europe, un obstacle à la circulation qui ferme l'espace (Pumain et coll., 1990, p. 193). Le texte estime qu'en

⁵¹⁸ Patrice de Bellefon, entretien 2010.

⁵¹⁹ Cadre technique du CNOSF ayant souhaité garder l'anonymat, entretien 2008.

⁵²⁰ Cadre technique de la FFME, entretien 2008.

⁵²¹ Comme annoncé, l'ensemble de cette dernière section de thèse ne porte que sur les Pyrénées françaises.

dehors de Barcelone sur l'axe Lyon-Valence –en Espagne donc–, et dans une moindre mesure l'axe Bordeaux-Madrid en devenir⁵²², les Pyrénées n'offrent « aucun pôle susceptible d'entraîner l'ensemble » (Pumain et coll., 1990, p. 193). D'ailleurs, les trois rédacteurs précités accordent peu de lignes aux Pyrénées dans cette *Géographie universelle*. Les Pyrénées françaises n'auraient donc, presque mathématiquement, aucune propriété susceptible d'attirer ou de développer une dynamique propre.

Théoriquement, cette analyse de la géographie actuelle des Pyrénées, bien que réductrice, n'est pas fautive. Mais elle est imperceptiblement contraire au postulat constructiviste énoncé au départ de ce travail de thèse. Pour le dire simplement, les structures matérielles (immeubles, magasins, routes, équipements...) ne sont que l'une des conséquences de l'immatériel (croyances, représentations, récits, discours...) à travers les actions des individus dans l'espace (Chadefaud, 1988; Knafou, 1991a; MIT, 2002; Di Méo & Buléon, 2005; Gumuchian et coll., 2003; Cavaillé & Milian, 2008). Il ne s'agit évidemment pas de dire qu'une ville comme Grenoble ou Chambéry puisse naître en quelques années entre la vallée d'Aure et celle du Louron, mais d'affirmer qu'à tous les niveaux ce sont les défaillances de projet qui affaiblissent un territoire et non le déficit de structures matérielles à un moment de son histoire. Comme le formule en sociologie Giddens (1987, p. 15) qui ne rejette ni l'action ni les structures, car il subordonne les structures à des actions antérieures dans une sorte de vision circulaire de la société : « les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont à la fois le résultat et les conditions des activités accomplies par les individus ». La renommée des Pyrénées à une autre époque avec le thermalisme et le climatisme en est une illustration.

Parmi les données de terrain qui alimentent ce point de vue, on peut notamment prendre à contre-pied les entretiens qui estiment qu'il n'est pas possible d'organiser de grands festivals ou de grandes compétitions sportives en Pyrénées « parce que l'autoroute elle passe à Chamonix, nous on n'a pas l'autoroute »⁵²³ en rappelant que l'autoroute entre Grenoble et Albertville est justement le résultat des Jeux Olympiques d'hiver 1992, c'est-à-dire un projet d'acteurs pour le territoire.

Enfin, même à court terme, il convient de souligner les limites d'une évaluation de l'attractivité possible d'une destination touristique par son accessibilité ou sa proximité⁵²⁴. Un certain nombre de caractéristiques du tourisme de nature repose justement sur la mise à distance subjective et objective des structures quotidiennes de l'urbain. Le caractère de zone périphérique des Pyrénées qualifié de faiblesse par l'équipe de Pumain (1990) peut dès lors se traduire plutôt en force dans le champ du tourisme.

⁵²² On se réfère également à Brunet (2002) qui affine et actualise le travail de Pumain & coll. (1990, p. 193) dont le texte présente seulement l'idée d'un axe Lyon-Madrid. L'une des meilleures présentations des axes majeurs et des polarités en Europe se trouve la carte de Brunet (2002, p. 17).

⁵²³ Patrice de Bellefon, entretien 2010 déjà cité.

⁵²⁴ On pourrait mobiliser à ce niveau du raisonnement le concept de capital touristique formalisé par l'équipe de l'Institut universitaire Kurt Bösche auquel on a fait appel précédemment (Darbellay, Clivaz, Nahrath & Stock, 2011; Clivaz, Nahrath & Stock, 2011). Ces auteurs envisagent justement le poids des différents facteurs dans la mise en tourisme d'un espace, cependant leur présentation met sur le même plan la réputation, l'urbanisme ou la gouvernance, alors qu'il faut selon nous conserver un ordre d'incidence depuis l'immatériel vers le matériel.

Autrement dit, malgré la justesse de ces recherches en géographie économique et spatiale, il ne peut s'agir d'une réponse satisfaisante à la problématique de thèse relative aux difficultés des acteurs en Pyrénées.

1.4. Les Pyrénées victimes d'un stéréotype territorial négatif⁵²⁵

En montant d'un niveau interprétatif, une quatrième et dernière tranche des données semble laisser transparaître comme un sentiment d'infériorité plus ou moins légèrement intériorisé par les acteurs du tourisme en Pyrénées, ce que le sens commun nomme « avoir des complexes ». Qu'il s'agisse de la presse quotidienne régionale, des conversations informelles ou des réponses en situation d'entretien, les mêmes contenus reviennent:

« C'est sûr on n'est en Pyrénées, donc par rapport aux Alpes... ce n'est pas le même niveau, ce n'est pas comparable ».

« On n'est que dans les Pyrénées... faut voir surtout ce qui se fait dans les Alpes, parce que là-dessus, on a un tour de retard ».

« Les Alpes ça n'a rien à voir par rapport à ici ! ».

« On n'a pas la carrure des boîtes qui travaillent sur les domaines alpins, on n'est qu'une toute petite boîte... »⁵²⁶.

« Avec *La Dépêche du Midi*, [...] Soyons fiers de nos Pyrénées, qui, même si elles ne peuvent égaler le géant alpin, méritent tout l'amour d'une belle montagne »⁵²⁷.

Dans la mesure où aucun des deux arguments qu'il avance n'est vraiment fondé, les propos du guide Patrice de Bellefon cités au premier degré en tant que témoignage sur le déficit d'axes de transport en Pyrénées (chapitre 1.3.) peuvent se comprendre au second degré comme l'expression de ce sentiment d'infériorité territoriale :

« On n'aura jamais les Jeux Olympiques, c'est pas possible, faut pas rêver ! [...] on ne peut pas organiser des choses comme ça. [...] Ha ! Tu vois une piste olympique de super G dans les Pyrénées ? et puis on ne peut pas parce que l'autoroute elle passe à Chamonix, nous on n'a pas l'autoroute qui arrive. C'est la campagne ! Je dis ça, mais je ne suis pas péjoratif vis-à-vis des Pyrénées, j'y ai fait toute ma carrière »⁵²⁸.

D'ailleurs quelques-uns des acteurs ayant pris un peu de distance avec la situation en Pyrénées formulent directement l'idée d'un « complexe pyrénéen ».

« Les pyrénéens, c'est clair, ils sont complexés, soit ils sont toujours en train de se défendre, soit de se comparer aux Alpes... ça c'est typique du comportement de quelqu'un de complexé »⁵²⁹.

⁵²⁵ Au sein du comité de thèse, cette partie du manuscrit a bénéficié en particulier des échanges avec Anne-Laure Amilhat-Szary qui m'a orienté vers cette interprétation et vers le projet d'une géographie des stéréotypes.

⁵²⁶ Extraits d'entretiens prélevés sur l'ensemble du corpus en (hors acteurs directement porteurs du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*).

⁵²⁷ Tiré de *La Dépêche du Midi*, 9 décembre 1994.

⁵²⁸ Patrice de Bellefon, entretien 2010.

⁵²⁹ Ancien directeur de PNR ayant exercé dans plusieurs massifs français, entretien 2011.

[Au sujet d'une imprimerie des Hautes-Pyrénées qui vient d'obtenir un marché avec l'étranger pour un volume important de support de commercialisation en tourisme] Qui a dit que nos entreprises n'étaient pas capables de soutenir la concurrence extérieure ? que les offres locales n'étaient pas en mesure de s'aligner au rapport qualité-prix ? Cette entreprise cherche à vivre et pourquoi pas à se développer. Elle a pour cela un matériel moderne et performant et trois associés qui ont envie de réussir. [...] Et pourtant ce n'est pas facile en Hautes-Pyrénées... justement à cause de tous ces sacrés préjugés »⁵³⁰.

« En Pyrénées, on nous a donné des complexes, c'est un parti pris. [...] Il faut se débarrasser de ce complexe. Il y a surtout un déficit d'image. Les Pyrénées sont occultés par les Alpes »⁵³¹.

Ce sentiment d'infériorité semble déboucher sur un certain fatalisme, comme une forme de résignation au désavantage des acteurs eux-mêmes dans leur projet en Pyrénées. « On n'aura jamais les Jeux Olympiques », « On ne peut pas... », « Ce n'est même pas la peine de tenter... » sont autant de formulations très représentatives. Étrangement, les personnes se réfugient parfois derrière l'argument du climat :

« En Pyrénées, y'a surtout un problème de météo, y'a des choses que tu ne peux pas faire. Un temps pourri sur les intersaisons. Le printemps c'est l'horreur. La météo en Pyrénées c'est un problème, c'est un obstacle. [...] Organiser un événement de pleine nature c'est difficile »⁵³².

« C'est dommage [...] On n'a pas la météo en Pyrénées, ...un temps très variable. Pour s'engager sur des grosses opérations. Pour monter quelque chose sur les intersaisons, c'est pas la peine »⁵³³.

Dans les faits, quelques-uns des acteurs tentent alors de dissimuler leur origine géographique. Pour un professionnel de la montagne avoir réalisé une partie de sa carrière en Pyrénées serait de nature à dévaluer ses compétences.

« Il ne se trouve pas grand monde pour se dire fier d'être pyrénéiste »⁵³⁴.

« Non... je ne cache pas que j'ai travaillé dans les Pyrénées. Après... ce n'est pas non plus l'information la plus vendeuse pour un aménagement de domaine skiable. [...] Je ne parle pas des Pyrénées, je dis que j'ai travaillé dans tous les massifs français, et c'est vrai »⁵³⁵.

« Heu... heu... sur mon CV du site internet, enfin sur la liste de réalisations, je n'ai pas marqué les lieux en détail... heu... non. Je n'ai pas marqué que c'était en Pyrénées comme vous dites. Après il n'y a pas que les Pyrénées, j'ai fait des SAE pour des établissements scolaires de Toulouse. [...] »

⁵³⁰ J-P. C, Burundi made in Couserans. L'imprimerie Floquet s'ouvre au commerce extérieur, *La Dépêche du Midi*, 25 février 1988.

⁵³¹ Joseph Ribas, entretien 2010.

⁵³² Yannick Saulnier, entretien 2010.

⁵³³ Ancien moniteur d'escalade, constructeur de modules de jeu pour enfants et organisateur d'événements festifs autour des sports de nature en Pyrénées-Atlantiques, entretien 2010.

⁵³⁴ Responsable du projet 2011 Année des Pyrénées à la Communauté de travail des Pyrénées, radio France info, 2 janvier 2011.

⁵³⁵ Dessinateur et constructeur de mobilier pour snowparks (travaille surtout en Hautes-Pyrénées), entretien complémentaire 2010.

Surtout que maintenant que je travaille ici [à Grenoble], donc mettre Pyrénées toutes les lignes, c'est pas vraiment valorisant, mieux vaut dire les caractéristiques des murs, les contextes : pour des clubs, pour des scolaires... et puis surtout vingt ans d'expérience... »⁵³⁶.

Enfin, un petit nombre de personnes tentent de prendre à contre-pied ce qu'elles perçoivent comme une représentation négative de leur territoire. Une tentative de dépasser ce « complexe pyrénéen » qui ne les empêche pas d'y succomber visiblement à d'autres moments suivant une attitude largement paradoxale. Patrice de Bellefon, guide de haute montagne, écrivain et personnage très reconnu en Pyrénées semble particulièrement représentatif de cette position. À la fois de nature contestataire au plan personnel, et fortement attaché à une défense des Pyrénées dont il a organisé la demande de classement d'un périmètre au Patrimoine mondial de l'humanité UNESCO⁵³⁷, Patrice de Bellefon raconte :

[Partie biographique de l'entretien] « J'étais émancipé devant le juge de paix à 17 ans, je ne m'entendais pas avec mes parents, avec le milieu de mes parents. [...] Je ne m'entendais pas avec les normes de la société. Je contestais, j'étais animé par l'esprit de réfutation... et je conteste toujours ! [...] Après l'armée... mon livret militaire, je l'ai brûlé ! ».

« Dans tous ces livres, quand les Pyrénées avaient une place, c'était sur un ton descendant, ce qu'il m'en éloignait. [...] Les Pyrénées souffrent d'une colonisation culturelle. C'est une véritable colonisation. Le phantasme des Pyrénées c'est d'être un sous-produit des Alpes ! ».

« Je suis contre, je suis contre toutes ces bêtises... contre toutes les formes d'embrigadement. [...] Les Pyrénéens, je dis, ont le complexe du Dru. [...] Il ne faut pas se comparer aux Alpes, [...] nous sommes des petites montagnes. On ne peut pas faire ce qu'on ne peut pas... ».

Moi, j'avais un bureau des guides à Gavarnie, ça n'a pas marché, rien ne marche à Gavarnie. Personne n'est capable de comprendre. Gavarnie c'est le village le plus bête de France dans le département le plus bête de France. [...] J'ai tout raté.

En raison des conflits entre le Festival de Gavarnie et le classement du Cirque à l'Unesco⁵³⁸ pour lesquels selon lui les élus politiques font preuve d'une « bêtise unique au monde », Patrice de Bellefon affirme « Le patrimoine Mondial on le mérite pas, je suis favorable au déclassement... On n'est pas capable, on ne mérite rien ».

Ou encore les parties d'entretiens déjà citées par deux fois : « On n'aura jamais les Jeux Olympiques, c'est pas possible, faut pas rêver ! [...] on ne peut pas organiser des choses comme ça. [...] Ha ! Tu vois une piste olympique de super G dans les Pyrénées ? ».

[...] Puis les Pyrénées ne se prêtent pas à ça, il faut le laisser aux Alpes, on a un public beaucoup plus pauvre. Nous n'avons pas l'image, nous n'avons pas l'altitude, nous n'avons pas les moyens de communication »⁵³⁹.

Pour saisir le sens de ces discours et les conséquences de ces représentations collectives des Pyrénées françaises, on peut commencer par utiliser le concept de prophétie auto-

⁵³⁶ Constructeur de structures artificielles d'escalade originaire de Pau et installé à Grenoble depuis peu, entretien 2011.

⁵³⁷ Zone du massif du Mont-Perdu dont fait partie le cirque de Gavarnie et le canyon d'Ordesa.

⁵³⁸ Voir par exemple l'article récent : Hélène Fargues, Le Festival de Gavarnie résiste aux critiques de l'Unesco, *La Croix*, 23 juillet 2012.

⁵³⁹ Patrice de Bellefon, entretien 2010.

réalisatrice, c'est-à-dire une assertion qui induit des comportements de nature à valider cette dernière. Par exemple, au printemps 1976, l'annonce infondée d'une pénurie d'essence dans une ville des États-Unis pousse l'ensemble des automobilistes à remplir au maximum leur réservoir en même temps ce qui provoque justement la pénurie d'essence inexistante au départ. Toutefois, pour qu'une prophétie entraîne réellement un comportement confirmatif, la situation de l'énonciateur importe notablement. Le *prophet* doit disposer d'une certaine autorité sur le sujet (organisme légitime, personnalité connue, support média...). Ce mécanisme assez impressionnant, mis à jour en sociologie par Merton sous le nom de *self-fulfilling prophecy*, est importé pour la première fois en géographie francophone par Staszak (2000). Ce dernier en montre parfaitement l'intérêt. Il cite d'ailleurs un cas de géographie urbaine que l'on peut considérer assez proche de la situation en Pyrénées pour ce qui est de l'espace rural et montagnard.

« Au début des années 1990 [...] le discours selon lequel les centres-villes américains ne sont plus des pôles économiques et que les investissements ne peuvent y être rentables, et la vision du centre comme un espace sale, pollué, surpeuplé, en déclin et dangereux constituent des affirmations qui participent à la production de la réalité qu'elles prétendent décrire. Effectivement, fondés sur ces discours, la politique de l'État, le comportement des investisseurs et des particuliers favorisent le développement des *suburbs*, et aggravent le désinvestissement, le chômage, le déclin démographique et la détérioration du cadre de vie dans l'*inner city* ». (adapté de Bourne, 1992, traduit et cité par Staszak, 2000, p. 108)

Mais cette théorie n'est pas totalement satisfaisante pour comprendre la situation en Pyrénées, dans la mesure où aucune prévision ou *prophecy* n'est directement formulée antérieurement par un acteur, un support média ou un organisme reconnu. Les Pyrénées ne sont pas tant victimes de discours que de non-dits, de sous-entendus et de représentations diffuses.

Le concept de stigmaté développé par Goffman et paradoxalement introduit en géographie par Bourdieu (1980) semble dès lors relativement plus adapté à mettre à jour les difficultés récurrentes des acteurs dans leur dynamique de projet en Pyrénées. D'ailleurs, dans son article sur l'idée de région, Bourdieu, –lui-même né dans un village des Pyrénées dont l'accent contraste au milieu des autres normaliens lors de son arrivée dans la prestigieuse école parisienne de la rue d'Ulm– traite « des stigmates liés à l'origine géographique ». Plus récemment, dans le *Dictionnaire de la géographie*, Haegel (2003, p. 872) définit la stigmatisation comme un processus de dévalorisation par la société d'une caractéristique propre à un individu, un groupe, mais aussi un lieu. Dans sa notice, elle se réfère à des cas de géographie urbaine, mais l'on peut facilement imaginer une interprétation comparable pour des zones rurales ou montagnardes.

« La notion de stigmatisation est particulièrement utilisée en sciences de la ville lorsque l'on traite de quartiers en difficulté. La mauvaise réputation de ces quartiers alimente un phénomène de stigmatisation de leurs habitants et/ou du quartier. Lors des contacts avec des gens extérieurs à la cité (lors d'un entretien d'embauche par exemple), ces habitants se trouvent en situation de prendre position face à l'image dévalorisante qui leur est imposée du seul fait de leur lieu de résidence. [Une situation à même d'entretenir le manque de richesse et la difficulté des personnes de ces quartiers] ». (Haegel, 2003, pp. 872-873).

Les propos d'un parapentiste qui raconte que « dans les compétitions ou les rassemblements... les alpins, ils rigolaient quant ils nous voyaient arriver des Pyrénées » ou encore les brimades que subissent encore parfois les pratiquants de montagne en Pyrénées⁵⁴⁰, correspondent assez bien au principe d'un phénomène de stigmatisation. Pour autant, cette seconde théorie reste assez descriptive. Affirmer que les acteurs des Pyrénées souffrent d'une stigmatisation dans les champs du sport et du tourisme de montagne n'est pas suffisant, un autre appareillage théorique d'analyse plus actif semble possible : la notion de stéréotype territorial et le mécanisme de menace de ce stéréotype. Selon notre connaissance (Encadré 5), il s'agit d'une mise en œuvre théorique inédite à ce jour en géographie.

Après la feuille d'encadré ci-contre, les deux chapitres suivants rapportent les différents acquis des recherches internationales en psychologie-sociale sur le concept de stéréotype, de menace du stéréotype ou réciproquement d'effet ascenseur du stéréotype⁵⁴¹. Ces deux chapitres tentent également et surtout de montrer les possibilités de faire usage de ce bagage théorique pour une recherche qualitative en géographie alors qu'il s'agit d'études menées au départ suivant une démarche expérimentale et quantitative. En l'occurrence, il s'agit d'utiliser ce cadre théorique pour comprendre la récurrence des difficultés des acteurs en Pyrénées dans leurs dynamiques territoriales de projet.

⁵⁴⁰ Voir par exemple les échanges en ligne sur www.skipass.com/, www.pyrenees-team.com/forumteam/, www.camptocamp.org/forums.

⁵⁴¹ Les deux paragraphes suivants de la thèse introduisent le vocabulaire des sciences expérimentales concernées. On utilisera ainsi : expérience, expérimentateur (en méthode), modélisation, modèle (plutôt que théorisation et cadre théorique), phénomène, processus et découverte (plutôt que concept ou conceptualisation). On ne partage pas pour autant toutes les bases épistémologiques de ce champ sémantique (notamment l'idée qu'il existe une vérité naturelle et biologique que le chercheur doit découvrir par la science).

Les emprunts à la psychologie sont nombreux en géographie⁵⁴². En France, il existe, ou il a existé, une école des représentations très active (Guérin & Gumuchian, 1985; André & Bailly, 1989; Debarbieux & Gumuchian, 1993; Bachimon, 1997a; Gumuchian, 1991). Les auteurs de cette école se réfèrent aux travaux de Moscovici, Jodelet ou Abric et les études portent sur les schémas cognitifs des personnes dans l'espace à des fins pratiques ou à des fins d'action. À l'étranger, les recherches en géographie de la perception (Downs, 1970; Lowenthal, 1967) et le concept de cartes mentales (Gould & White, 1974; Downs & Stea, 1977), représentent encore des emprunts à la psychologie, voire même à la neuropsychologie. Plus récemment, dans les actes du colloque de Cerisy *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Joseph (2000) tentait un rapprochement inédit entre la géographie et l'approche écologique de la perception visuelle de Gibson avec la théorie des affordances. Le concept de stéréotype n'a pas autant retenu l'attention des géographes.

En France, stéréotype (ou stéréotype territorial) n'apparaît ni dans le *Dictionnaire de la géographie* de Lévy & Lussault (2003), ni dans celui Lacoste (2003) intitulé *De la géopolitique aux paysages*, et encore moins dans le volume récent de Wackermann (2005). À l'étranger, *stereotype* est absent du fameux *Dictionary of human geography* (Johnston, 2000; Gregory, Johnston & Pratt, 2009). Quelle que soit l'édition consultée, le terme n'apparaît ni dans la liste des entrées, ni dans l'index général. Il en est de même du *Oxford dictionary of geography* (Mayhew, 2004).

Les ouvrages de Crang (1998) et de Mitchell (2000), que l'on peut considérer en tant que références de la géographie culturelle dans le monde anglophone, n'accordent ni l'un ni l'autre une place dans leur index à ce terme. Il en est de même en géographie sociale avec le manuel récent de Smith & coll. (2010). Bref, s'il l'on considère ces publications en tant que panorama de la discipline à un moment donné, on peut dire en quelque sorte que le concept de stéréotype n'existe pas en géographie. Une situation pour le moins étonnante eu égard à l'intérêt heuristique de ce concept et de sa diffusion dans les sciences sociales.

En fait, on peut scinder en trois l'attitude des géographes envers le concept de stéréotype. Premièrement, tous les auteurs qui n'utilisent jamais ce terme dans leurs écrits. Deuxièmement, les auteurs qui l'utilisent pour faire référence aux apparences de sens commun que leur étude vise à dépasser ou à contredire. C'est le cas de tous les articles rédigés en anglais dont le titre commence par *Beyond the stereotype of...* ou encore par *Rethinking a stereotype : The...* En France, le seul dictionnaire où figure stéréotype –les *Mots de la géographie* de Brunet, Ferras & Théry (1992)–, considère également ce terme en tant que synonyme de cliché ou de poncif à dépasser.

« Stéréotype : C'est le cliché, l'idée fixe que l'on s'est faite une fois pour toute et que l'on reproduit. [...] Idées reçues, lieu commun, poncif, stéréotype... beaucoup de mots pour qu'ornières se creusent. Ouvrons les fenêtres et la chasse aux clichés ». (R. Brunet et coll., 1992, p. 466 et 110 pour cliché).

Suivant la même attitude, Retailé (1997) en arrive même à dénommer l'ensemble des recherches qu'il considère de mauvaise qualité sous l'intitulé de géographie par stéréotypes.

« Les stéréotypes. Cette manière de faire la géographie a encore une actualité. Elle est à la base des définitions de vocations, d'atouts et de contraintes définis *a priori* sans examen des situations relatives, ni des environnements ; [...] C'est cela la géographie des correspondances, une croyance, organisée autour d'un lieu, qui peut s'exprimer dans des directions parfaitement opposées par idéologie. [...] quand les informations neuves sont moins fortes que les stéréotypes qui suggèrent les destins implacables : le Triangle d'or, le triangle des Bermudes ou le triangle de Rocquencourt, la Gold Coast, le Bassin Rouge, l'Eldorado [...]. Un autre avatar de la géographie par stéréotypes est beaucoup plus insi-

⁵⁴² Dans le sens inverse, des auteurs comme Fischer (1981) ou Moles & Rohmer (1972) en Europe, et surtout Hall (1971) en Amérique du Nord, en appellent à un rapprochement de la psychologie avec la géographie, c'est le courant théorique de la psychologie de l'espace, le concept de bulle personnelle ou celui de coquille de l'homme.

dieusement installé. [...] La tendance générale à confondre les héritages du passé avec ceux de la nature, à prendre les sociétés historiques pour des civilisations et les civilisations pour des natures ». (Retailé, 1997, pp. 49-52).

Troisièmement, les rares géographes qui utilisent ce terme dans leur démonstration. Suivant des approches très différentes, pour ne pas dire contradictoires, c'est le cas de Lussault (2007), Debarbieux (1995b, 2008) et Claval (2003) ou Guiu (2006). En géographie sociale, Debarbieux mobilise justement le mot concernant l'évolution de la figure du « montagnard ».

« La naissance de nouveaux stéréotypes.

Dès le XVIII^{ème} siècle, à la suite de Rousseau notamment, l'image du montagnard est associée à cet idéal de nature alpestre. [...] L'idée selon laquelle les populations montagnardes sont dotées de vertus conférées par leur environnement et leur éloignement des modes de vie urbains. [...] A partir du milieu du XIX^{ème} siècle, ce stéréotype se voit doublé d'un autre qui lui est à la fois proche et opposé. Produite et diffusée de l'extérieur par des groupes soucieux d'imposer leur vision de la montagne, émerge durablement, tout particulièrement dans les pays latins de civilisation agricole, l'image du montagnard fruste, archaïque, incapable d'initiatives et imperméable au progrès. [...]

Ainsi, dès le milieu du XIX^{ème} siècle, coexistent les deux stéréotypes encore vivants du montagnard : le « bon sauvage » d'un côté et le « crétin des Alpes » de l'autre. [...] La vigueur actuelle de ces stéréotypes se mesure à la persistance dans la littérature populaire d'images pourtant infirmées par la plupart des travaux historiques » (Debarbieux, 1995b, pp. 17-18).

En géographie culturelle, à la suite de Claval (2003, p. 104) qui utilise le mot dans son raisonnement à propos des civilisations et du sentiment d'identité, Guiu (2006, pp. 16-17) annonce que la musique est un vecteur de sentiment d'appartenance, un instrument de création territoriale et « influe grandement sur la constitution de stéréotypes territoriaux »⁵⁴³.

Enfin, dans sa volonté de favoriser la lecture géographique des sociétés par le concept d'espace –en tant que produit de la régulation sociale des relations de distance entre des réalités distinctes– plutôt que par celui de territoire qui nous anime depuis le début de ce travail, Lussault (2007) utilise à plusieurs reprises la notion de stéréotype. Plus encore, dans un paragraphe qui retranscrit imperceptiblement –mais sans le citer– l'article publié par Debarbieux (1995a) à propos du lieu comme synecdoque du territoire, Lussault (2007, pp. 173-174) considère l'existence d'emblèmes spatiaux médiatisés par autant de stéréotypes spatiaux. Pour ce dernier, un stéréotype spatial semble être à la fois une iconographie, un récit et une mise en discours.

Pour autant, aucun de ces auteurs ne donne une définition de stéréotype, ni n'accorde à ce sujet un paragraphe théorique et le mot n'est pas même présent dans leur index en fin de volume lorsqu'il en existe un.

Encadré 5. Le faible usage du concept de stéréotype en géographie

⁵⁴³ Dans le texte de Guiu, un appel de référence est inséré à la fin de cette phrase –à savoir l'ouvrage *Cultural geography* de Crang (1998)–, pouvant laisser croire que cet auteur anglophone introduit la notion de stéréotype territorial ou *territorial stereotype*, ce qui –vérification faite– n'est pas le cas. (Le seul usage du vocable *stereotype* dans l'ouvrage est à ranger dans la seconde des trois attitudes envers ce mot en géographie, c'est-à-dire une formulation simplement rhétorique pour faire référence aux apparences de sens commun que l'étude vise à dépasser).

Vers une géographie cognitive, sociale et culturelle des stéréotypes

Stéréotype désigne au sens propre, un coulage de plomb dans une empreinte destinée à la création d'une plaque typographique. Le sens figuré remonte au début des années 1920, avec un ouvrage sur la fabrique de l'opinion publique par un journaliste et homme de lettres new-yorkais (Lippmann, 1922). Selon cet ouvrage il s'agit d'une image fautive mais pas forcément négative à propos d'une personne en tant que membre d'un groupe auquel on prête des caractéristiques particulières. Par exemple « les Polonais sont travailleurs », « les Corses sont paresseux » ou les « jeunes filles blondes sont superficielles ». Le terme est presque immédiatement repris dans de très nombreuses études en sciences humaines et sociales⁵⁴⁴, mais il revient à la psychologie-sociale de l'avoir théorisé très formellement⁵⁴⁵. Depuis les premières recherches de Rice (1926) ou Allport (1958), la littérature internationale en psychologie-sociale expérimentale offre une école des stéréotypes très active (pour une revue de la littérature voir notamment Schneider, 2004; Leyens & Yzerbyt, 1996; Légal & Delouée, 2008).

Les études sur la formation des stéréotypes montrent qu'il s'agit d'un processus de catégorisation sociale (Tajfel, 1981; Salès-Wuillemin, 2006), c'est-à-dire un processus naturel de notre système cognitif pour résoudre l'impossibilité à traiter finement l'ensemble des informations qui nous parvient de l'environnement. Comme le démontre Fiske & Taylor (1991), le cerveau humain filtre cette masse de stimuli en rejetant certaines dissemblances tout en exagérant les ressemblances. Les auteurs précisent que cette tendance à minimiser les différences inter-individuelles vise prioritairement les membres d'un groupe auquel le sujet n'appartient pas. C'est le principe du « eux sont tous pareils, alors que nous sommes très différents les uns des autres ». Les auteurs insistent aussi sur la rigidité du stéréotype. En dépit de preuves contraires, l'individu continue de croire au stéréotype, en considérant qu'il existe « des exceptions », voire même que « c'est l'exception qui confirme la règle ». Par contre la notion de fausseté du stéréotype énoncée par Lippmann (1922) est abandonnée par la majorité des auteurs actuels. Certaines des caractéristiques concernées peuvent effectivement être plus fréquentes parmi les membres du groupe stéréotypé, d'autre fois il s'agit d'une base erronée socialement construite par un groupe adverse, mais surtout le critère du juste et du faux n'est pas forcément pertinent. Enfin, les études discutent aussi l'homogénéité du stéréotype. Les travaux de Rips, Shoben & Smith (1973) montrent ainsi que certains membres d'une catégorie sont perçus comme des exemples « plus typiques » de cette catégorie que d'autres. Par

⁵⁴⁴ On trouve usage du vocable stéréotype suivant des conceptualisations relativement similaires en histoire, en sociologie (notamment chez les auteurs de l'école de Chicago), en études littéraires (notamment autour de Amossy au département de littérature française à l'université de Tel-Aviv), en sciences de l'information et de la communication, en sciences de l'intervention (pédagogie, didactique), ou encore en ethnologie et anthropologie. D'ailleurs, paradoxalement, on trouve chez les anthropologues des réflexions de nature clairement géographique à partir de ce concept ! (par exemple les recherches de Boëtsch & Villain-Gandossi, 2001 à propos des stéréotypes dans les relations Nord-Sud).

⁵⁴⁵ En fait, il existe aussi une autre théorisation très poussée du vocable stéréotype en philosophie du langage et dans les sciences du langage (travaux de Putnam, puis de Fradin et maintenant Anscombe). Mais cette formalisation très technique s'écarte relativement de nos préoccupations (elle concerne le processus d'attribution d'un sens à un mot dans une langue).

exemple, un coiffeur d'origine napolitaine sera plus facilement catégorisé en tant que méditerranéen que le banquier de cette même origine.

Plusieurs définitions précises existent. Pour Fischer (1987, p. 105), les stéréotypes sont « des catégories descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus ». Selon Allport (1958, p. 287), un stéréotype est une conviction exagérée, qui est associée à une catégorie. Sa fonction est de justifier ou rationaliser notre comportement en relation avec cette catégorie. Les textes francophones estiment également qu'il s'agit d'une forme de représentation collective et de construction sociale. Enfin, la définition majoritairement utilisée dans les manuels universitaires reste très simplement : « le stéréotype est un ensemble de caractéristiques attribuées à un groupe social » (définition énoncée pour la première fois par Ashmore & Del Boca, 1981). Dans tous les cas les stéréotypes ont un aspect cognitif, émotionnel et pragmatique.

Les stéréotypes sont présents dans la vie quotidienne et portent sur l'autre en tant que personnalité collective. Les œuvres littéraires, la presse, les émissions télévisées ou les remarques quotidiennes (boutades, allusions...) sont des vecteurs très puissants de transmission et de conservation des stéréotypes (Schneider, 2004; H. Boyer, 2007b; Rubbers & Petit, sous presse). Dans les pratiques de montagne qui nous préoccupent, les discours officiels tout comme les conversations informelles, le nom des marques, du matériel ou même des activités constituent selon les époques un support d'activation presque permanent du rapport de hiérarchie territoriale entre les Alpes et les Pyrénées (cf. **première partie** de la thèse).

Souvent préoccupés de la question des afro-américains, des personnes handicapées puis maintenant des rôles sexués, les ouvrages et les articles de cette littérature présentent un ensemble de résultats chiffrés dont l'usage peut sembler délicat en dehors de la psychologie sociale. Il s'agit pourtant de recherches comparables à la théorie des représentations⁵⁴⁶ dont on a déjà mentionné le transfert en géographie (Guérin & Gumuchian, 1985; André & Bailly, 1989; Debarbieux & Gumuchian, 1993; Bachimon, 1997a; Gumuchian, 1991). Les possibilités d'une géographie des stéréotypes sont importantes. Déjà, un grand nombre des stéréotypes connus ont une dimension géographique évidente: les stéréotypes nationaux (les allemands sont rigides, les français sont séducteurs...), les stéréotypes ethniques (les noirs, les gitans...), les stéréotypes régionaux (les marseillais, les bretons...). De plus, des appartenances généralement considérées comme strictement sociales ont pourtant un certain contenu géographique (les femmes à l'intérieur/les hommes à l'extérieur...) Enfin et surtout, le rapprochement cognitif entre un espace et une catégorie sociale est au fondement du processus de territorialisation. Il peut s'agir donc de traiter des stéréotypes d'un territoire ou inversement des effets d'un stéréotype sur la territorialisation d'un espace.

Enfin, la théorie des stéréotypes ne se réduit pas seulement à ce concept. Depuis notamment Allport (1958), les recherches en psychologie-sociale ont déterminé différents mécanismes qui permettent de comprendre l'activité humaine de catégorisation en stéréotypes et ses conséquences.

⁵⁴⁶ Qui représentent plutôt de l'école européenne et notamment celle des pays d'Europe francophone, tandis que la théorie des stéréotypes est une école anglo-saxonne, avec des auteurs de référence étatsuniens.

Le phénomène de menace ou inversement d'effet ascenseur du stéréotype : les acteurs des Pyrénées victimes d'un effet de *territorial stereotype threat*

À l'intérieur de cette théorie des stéréotypes, la modélisation du phénomène de menace du stéréotype, ou *stereotype threat* en anglais, représente un apport scientifique majeur pour comprendre l'activité humaine tous domaines confondus. C'est le principe selon lequel : le simple fait d'être conscient qu'il existe autour de soi un stéréotype négatif à l'égard de son groupe d'appartenance peut amener un individu à adopter un comportement qui confirme le stéréotype. On doit cette découverte à deux auteurs, respectivement de l'université de Stanford et de l'université du Texas : Steele & Aronson (1995)⁵⁴⁷. À partir de différents tests sur des étudiants blancs ou afro-américains en faisant varier la présentation d'une tâche pourtant identique, les deux auteurs estiment « qu'un stéréotype agit de l'extérieur mais aussi de l'intérieur, sans pour autant qu'il s'agisse d'une intériorisation » (Steele & Aronson, 1995; Steele, 1997). Effectivement, le principe de menace d'un stéréotype –comme l'ensemble des théories de psychologie-sociale expérimentale– n'est que purement situationnel. La personne doit avoir conscience de l'existence du stéréotype, mais elle n'y adhère pas nécessairement et ne souffre pas forcément d'un sentiment d'infériorité stabilisé par intériorisation d'un « complexe » au sens commun. Cette condition est intéressante pour traiter des acteurs d'un territoire mis en tourisme dans la mesure où il est difficile d'affirmer que les habitants de Tarbes, de Pau ou de Perpignan souffrent d'un sentiment permanent d'infériorité vis-à-vis des Grenoblois ou des Chamoniards, par contre ces acteurs peuvent effectivement subir un effet de menace du stéréotype négatif des Pyrénées dans le secteur du tourisme de montagne au moment de lancer un projet sportif de nature.

Depuis la parution de l'article en 1995, puis son extension dans la revue *American Psychologist* en 1997, le concept de menace du stéréotype bénéficie d'un engouement considérable au point de représenter l'une des références les plus citées au plan international. Une recherche de Max (2010) dénombre environ 600 articles publiés à propos de ce phénomène dans les deux bases de données PsycARTICLES et PsycINFO. Le concept de menace du stéréotype est d'ailleurs qualifié par les chercheurs de psychologie-sociale comme un « classique moderne » (Devine & Brodish, 2003).

De nombreuses équipes universitaires ont répliqué ce pattern, en faisant varier les groupes cibles (les personnes de différentes origines ethniques, les femmes par rapport aux hommes, les personnes handicapées/personnes valides, les homosexuels/hétérosexuels, ou encore les personnes de différents niveaux socio-économiques...), les modes d'activation du stéréotype (implicite ou explicite), les sources de cette activation (instruction de l'expérimentateur, documents publiés, conversations informelles entre participants dont l'un est complice de l'expérimentateur...), les tâches (cognitives, sociales, sensorimotrices et notamment sportives) ou encore les environnements de situation (pour un état de la littérature

⁵⁴⁷ Dans leur premier article, ces auteurs reconnaissent l'influence des travaux de Goffman sur la stigmatisation des personnes handicapées au départ de leur projet de recherche.

voir notamment Max, 2010, pp. 42-50; Désert, Croizet & Leyens, 2002; Inzlicht & Schmader, 2012).

Sans pouvoir exposer tous les résultats de ces centaines de recherches on peut noter que selon cette modélisation de l'activité humaine, tout individu peut faire l'expérience d'un effet de menace du stéréotype dès lors qu'il existe un stéréotype négatif à propos de son groupe d'appartenance. Il faut dire que l'activation d'un stéréotype n'est pas forcément directe ni formalisée (cf. chapitre précédent et Schneider, 2004; H. Boyer, 2007b; Rubbers & Petit, sous presse). Les réactions à la menace d'un stéréotype peuvent être volontaires ou involontaires, conscientes ou inconscientes et dans presque tous les cas le déclenchement d'un tel effet exerce un rétrocontrôle sur l'évaluation de la situation par la personne. Autrement dit, l'individu va interpréter *a posteriori* les événements passés de manière à confirmer son jugement stéréotypé (Désert et coll., 2002; Inzlicht & Schmader, 2012).

Dans le même sens, Steele & Aronson (1995) montrent dès leur première étude que des participants stigmatisés, en situation de menace du stéréotype, vont avoir tendance à rejeter les caractéristiques stéréotypiques de leur groupe comme éléments de définition de soi, c'est le principe de *stereotype avoidance*, et lorsque cela est possible éviter de reporter leur appartenance de groupe (expérience de Good, Aronson & Harder, 2008). Dans le cas des activités de montagne, cela correspond à l'attitude des professionnels dont une grande partie de la carrière s'est déroulée en Pyrénées mais qui travaillent ensuite hors de la chaîne et tentent de masquer leur origine géographique sur leur CV, leur page de présentation ou leur site internet.

Inversement, des chercheurs de l'université de Yale (Walton & Cohen, 2003) ont découvert que dans certains cas, le stéréotype négatif qui est un stéréotype positif pour les individus non-stigmatisés peut avoir un effet bénéfique sur ces derniers, c'est le concept d'ascenseur du stéréotype, *stereotype lift* en anglais. Si actuellement moins d'études portent sur ce phénomène positif que sur la menace d'un stéréotype au plan négatif, on peut estimer qu'une majorité des paramètres constatés par les auteurs dans un sens (effet du mode d'activation du stéréotype, source de cette activation, effet du type de tâches et de l'environnement de situation) sont valables dans l'autre sens. Suivant cette approche, on pourrait dire en géographie que les territoires qui bénéficient d'un stéréotype positif bénéficient de cet effet ascenseur. En tourisme de montagne, les acteurs des Alpes du Nord profiteraient d'un effet de confiance et d'un sentiment de compétence justement de nature à leur faire tenter des projets que d'autres territoires n'ont pas osé entreprendre.

Il existe évidemment des limites à ce phénomène. Les traits de personnalité vont modérer la sensibilité individuelle à la menace du stéréotype. Bien que le phénomène soit toujours présent, il sera par exemple plus ou moins fort selon que l'individu approuve le stéréotype, *stereotype endorsement* (Marx & Goff, 2005) ou que ce dernier le rejette et prenne conscience de son statut stigmatisé, *stigma consciousness* en anglais (Brown & Pinel, 2003). Plus encore, Biernat & Manis (2007) découvrent la présence d'individus en décalage aux normes qui vont par moments obtenir des performances plus élevées que le groupe témoin sur la tâche de l'expérience. Dans le cas des acteurs du tourisme en Pyrénées, les personnes

comme Patrice de Bellefon qui tentent de prendre à contre-pied ce qu'ils perçoivent comme une représentation négative de leur territoire s'inscrivent vraisemblablement dans cette configuration, ce qui ne les empêche pas de succomber au phénomène de menace du stéréotype à d'autres moments.

Enfin, Schmader (2002) montre le rôle modérateur du degré d'identification au groupe stigmatisé dans les effets de menace du stéréotype. Par exemple, un agriculteur natif de Gavarnie sera davantage victime d'un effet de menace du stéréotype pyrénéen qu'un chauffeur routier de Perpignan. Autrement dit, un acteur sera d'autant plus victime d'un effet de menace d'un stéréotype territorial qu'il est un acteur territorialisé au sens Gumuchian et coll. (2003).

Au final, sans pour autant s'engager à valider intégralement la théorie des stéréotypes en géographie qui reste un chantier à poursuivre dans le cadre d'une géographie cognitive à la fois sociale et culturelle, ce bagage théorique semble assez pertinent pour comprendre la situation en Pyrénées. Autrement dit, ce n'est pas tant le fait que « l'image des Pyrénées en dehors du Grand Sud-ouest prenne très vite l'aspect de montagnes à vaches, certes agrestes ou folkloriques, mais d'une altitude médiocre, d'un enneigement incertain, d'un équipement dérisoire et d'un accès aventureux »⁵⁴⁸ qui pose difficulté aux acteurs en Pyrénées, mais que l'idée chez eux, qu'il existe chez les autres ce stéréotype. Une crainte qui tend à réduire leur capacité d'invention, leur ambition politique et leur détermination à conduire des projets d'importance.

⁵⁴⁸ Franck Capdeville, article sur les Pyrénées, *Sud-Ouest*, 22 novembre 1979.

2. Conclusion générale

Le point de départ de ce travail de thèse repose sur une géographie-historique des dynamiques du sport et du tourisme en Pyrénées, au regard de la situation dans les Alpes. Il s'agissait de traiter comment les dynamiques du tourisme en Pyrénées imitent, concurrencent, ou se détachent du modèle alpin. Une fois débarrassé de toute idée de déterminisme physique au profit d'un postulat constructiviste, il devient possible d'interroger la fabrication d'un rapport de domination entre ces territoires socialement constitués.

Conjointement, il s'agissait d'apporter contribution à l'étude des rapports entre mouvement Olympique et nouvelles pratiques sportives développées à l'origine en opposition au sport moderne de compétition. Surf, funboard, BMX, skateboard, escalade, vol libre, canyoning, rafting, VTT, benji... autant de nouvelles pratiques urbaines ou de nature qui s'intègrent ensuite variablement au sein des fédérations sportives, des compétitions Olympiques ou de l'industrie du tourisme et des loisirs ; une situation heuristique pour observer les liens géographiques, sociologiques et historiques entre tourisme, sport et loisir.

Dans ce double objectif, une première partie de thèse revisite la période 1741-1990 ; puis une seconde détaille le cas du programme transfrontalier *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* dont les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 en France et en Espagne restent l'une des principales réalisations.

Plus précisément, la première partie de cette thèse étudie la concurrence des territoires de nature et de montagne en France sur le plan des dynamiques du sport et du tourisme dont on estime qu'elles sont une composante importante de la fabrication des territoires. Le texte retrace la « grande époque » du thermalisme et du climatisme en Pyrénées, l'invention de l'ascensionnisme et l'organisation du ski dans les Alpes du Nord, mais surtout montre les mécanismes par lesquels des acteurs ont fabriqué puis entretenu la position avantageuse de ces Alpes du Nord au détriment des Pyrénées dans la hiérarchie territoriale des zones de montagne. Effectivement, comme plusieurs auteurs l'ont déjà montré (Debarbieux, 1995b, 1990; Penez, 2001; Briffaud, 2010), les Alpes du Nord et en particulier le massif du Mont-Blanc représentent l'idée même de montagne dans l'imaginaire collectif. Chamonix en constitue le lieu fondamental, « le lieu cardinal ». Mais ce rapport de domination territoriale (Di Méo & Buléon, 2005), c'est-à-dire à la fois économique, politique et surtout culturel de ces lieux dans le champ du tourisme de montagne en France et en Europe ne va pas de soi. Il est le fait des acteurs et des institutions alpines. Cette première partie met donc en évidence les difficultés récurrentes des Pyrénées dans le champ du tourisme, mais termine tout de même par la possibilité d'une redistribution des hiérarchies territoriales autour des années 1980 lorsqu'un brusque renouvellement culturel touche les activités de sport, de loisir et de tourisme. C'est la remise en cause du sport moderne mais aussi de l'ascensionnisme dans sa forme alpine « classique » par une myriade de nouvelles activités, dont certaines justement développées à l'origine autour des Pyrénées. Surf, funboard, BMX, skateboard, escalade, vol libre, canyo-

ning, rafting, VTT, benji... autant de nouveaux territoires possibles. Une opportunité pour les acteurs des Pyrénées.

La seconde partie de ce travail détaille le cas du programme transfrontalier *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* qui était la tentative de saisir cette opportunité de situation en faveur des Pyrénées. Il s'agissait tout à la fois d'un projet de territoire thématique ayant pour idée de fédérer une gouvernance entre acteurs autour du sport et du tourisme, et d'un projet global de repositionnement des Pyrénées autour d'une alliance stratégique entre mouvement Olympique et nouvelles pratiques sportives. À partir des outils de l'analyse stratégique et du concept d'acteur en géographie sociale (Crozier & Friedberg, 1977; Gumuchian et coll., 2003), le texte analyse le contenu de ce projet puis le début de sa réalisation avec, en particulier, l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure au printemps 1993. Ces Jeux sont une réussite sportive, mais l'ensemble du projet avorte au plan politique, économique et transfrontalier avec l'Espagne, et surtout l'ambition stratégique de repositionner les Pyrénées dans la hiérarchie des territoires de nature et de montagne en France reste finalement insatisfaite. En réponse à la première partie de la problématique de thèse, c'est donc encore le constat d'une difficulté des acteurs à faire aboutir une dynamique de projet en Pyrénées qui s'impose. L'avortement de ce programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme* constitue effectivement à la fois une remarquable occasion manquée pour les Pyrénées, mais aussi une remarquable illustration des mécanismes par lesquels d'autres projets ont pu être manqués en Pyrénées. D'ailleurs, aujourd'hui, si les Alpes du Nord détiennent un peu moins qu'autrefois le monopole absolu du tourisme de nature et de montagne, force est de constater que depuis l'époque déjà ancienne du thermalisme et du climatisme, les Pyrénées ne sont toujours pas dans une situation très avantageuse au sein de la concurrence des territoires. Autant dire que, depuis l'époque du thermalisme et du climatisme, et en dehors du pèlerinage de Lourdes, l'hypothèse d'un certain nombre de difficultés dans le domaine du sport et du tourisme en Pyrénées se confirme.

La discussion finale répond à la seconde partie de la problématique, c'est-à-dire les raisons de ces difficultés constatées en Pyrénées. Or, en ayant écarté toute idée de déterminisme physique (le mont Blanc induit l'ascensionnisme, les sources d'eau invitent au thermalisme) au profit d'un constructivisme affirmé et du principe selon lequel le lancement d'un produit touristique (au sens de Chadeaud, 1988) impose le territoire qui en est à l'origine en tant qu'espace de référence dans le champ ou le sous-champ ainsi constitué (Chamonix pour l'ascensionnisme, les stations de Tarentaise pour le ski alpin, tout comme à une époque déjà ancienne les sources des Pyrénées en thermalisme), il s'agit de se concentrer sur les acteurs et sur leurs dynamiques de projet. Autrement dit, les difficultés de positionnement ou de repositionnement des Pyrénées françaises dans la hiérarchie des territoires de nature et de montagne doivent se comprendre comme une difficulté des acteurs à y faire aboutir des projets porteurs.

Quatre chapitres discutent les quatre hypothèses possibles à ce sujet. Concernant uniquement les difficultés du programme *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*, le premier chapitre discute l'idée d'un effet d'imposition de ce programme. Effectivement, cette initia-

tive soutenue par des acteurs politiques et sportifs qui dépassent le cadre local engage une redéfinition du rapport à l'espace qui ne prend pas vraiment pour base de départ la situation territoriale déjà existante en Pyrénées. Pour autant, cette première hypothèse n'est pas vraiment satisfaisante. Le second chapitre discute l'hypothèse plus générale d'une incapacité des acteurs à s'entendre pour mener à terme une action collective de grande envergure. Fondamentalement, le conflit caractériserait depuis longtemps les relations humaines en Pyrénées : une affirmation assez répandue, mais pourtant ni très juste ni très satisfaisante pour comprendre les difficultés récurrentes des Pyrénées en comparaison à d'autres territoires de montagne en France. Le troisième chapitre discute le point de vue d'une approche économique et d'une géographie dite analyse spatiale. Suivant notamment Pumain & coll. (1990) le déficit des Pyrénées en polarités urbaines et grands axes de transport ou de communication ne permettrait pas une offre et une demande porteuse sur l'ensemble de la zone. Cette analyse, bien que réductrice, n'est pas fautive, mais selon le postulat constructiviste adopté, les structures matérielles (immeubles, magasins, routes, équipements...) ne sont que l'une des conséquences de l'immatériel (croyances, représentations, récits, discours...) à travers les actions des individus dans l'espace (Raffestin, 1986; Chadeffaud, 1988). Il s'agit donc de dépasser encore ce point de vue pour envisager dans un quatrième et dernier chapitre une théorisation à partir du concept de stéréotype et du principe de menace d'un stéréotype emprunté à la psychologie-sociale (Steele & Aronson, 1995). Autrement dit, non seulement les productions matérielles ou immatérielles des acteurs pyrénéens souffriraient d'un stéréotype négatif, mais l'idée qu'il existe chez les autres ce stéréotype limiterait intrinsèquement leur capacité d'invention, leur ambition politique et leur détermination à conduire des projets d'importance. Au final, le transfert conceptuel de la psychologie-sociale permet quelques interprétations inédites concernant les difficultés des acteurs en Pyrénées mais invite aussi à mobiliser ce bagage théorique en géographie, une possibilité nouvelle pour contribuer à une géographie cognitive indissociablement culturelle et sociale.

Sans aucune intention prospective, trois scénarii des possibles seraient dès lors imaginables pour estomper les difficultés des acteurs en Pyrénées françaises : supprimer cet effet de menace d'un stéréotype négatif envers ce territoire ; supprimer la concurrence territoriale entre les régions de montagne en France voire en Europe, ou enfin supprimer les Pyrénées !

Dans le premier cas –supprimer cet effet de menace d'un stéréotype négatif–, on peut se référer à tous les auteurs en sciences de l'éducation qui formulent un certain nombre de remèdes aux effets délétères du phénomène de stéréotype chez l'enfant (Stephan, 1999; H. Boyer, 2007a; Légal & Delouée, 2008 pour des volumes de synthèse récents), ou, plus pragmatiquement, les acteurs du versant nord des Pyrénées pourraient se référer à ceux du versant sud de la chaîne qui ne souffrent d'aucun « complexe ». Évidemment, il ne s'agit pas de retomber à imiter l'organisation du tourisme en Espagne ou les produits touristiques de ce pays frontalier, mais de comprendre leur rapport à l'espace et leur vécu territorial pour s'affranchir des effets du stéréotype actif sur le sol français. Dans le second cas –supprimer la concurrence territoriale entre ces régions– il s'agit de suivre les recommandations d'un article publié dans les *Annals of regional science* sous le titre « *Territorial competition: Some les-*

sons for policy » (Cheshire & Gordon, 1998). Selon ces deux auteurs de la London School of Economics, en considérant une échelle à peine supérieure à celle de la commune, un nombre important de politiques de promotions touristiques « sont une pure perte, y compris du point de vue du territoire initiateur » et dans bien d'autres cas « ces politiques peuvent avoir un impact économique positif dans la perspective du territoire, mais être à somme nulle à partir d'une perspective plus large » (Cheshire & Gordon, 1998, p. 321). La création d'un dispositif Montagnes françaises et le passage d'une concurrence à une offre complémentaire entre massifs de montagne iraient dans ce sens. Enfin, le troisième et dernier cas –supprimer les Pyrénées– ne concerne évidemment pas la topographie des reliefs de montagnes situés entre la France et l'Espagne mais le processus culturel et social par lequel des villes, des sites ou des stations se rattachent progressivement à d'autres territoires de référence que Pyrénées. Par exemple, la commune de Banyuls qui préfère devenir Banyuls-sur-Mer, plutôt que Banyuls-en-Pyrénées ou Banyuls-en-Albères⁵⁴⁹ s'inscrit dans cette démarche. Il en est de même de tous les territoires pyrénéens qui se réclament maintenant du Sud-ouest, de la côte basque, du Languedoc-Roussillon ou de la Septimanie. Le Roussillon, le Pays catalan, la côte d'Argent... autant de découpages concurrentiels et d'appartenances territoriales sans doute parfois plus porteurs dans le champ contemporain du tourisme. D'ailleurs –sans pour autant apprécier ce dernier scénario–, les Pyrénées après tout ne sont que l'un des toponymes possibles pour un découpage socialement construit par sélection et regroupement de certains reliefs plutôt que d'autres dans l'espace concret des matérialités terrestres. Les Pyrénées sont connues sous cette forme depuis Plutarque⁵⁵⁰, ce qui signifie que pendant plusieurs dizaines de siècles les hommes ont vécu sans cette formation territoriale, tout comme on peut imaginer qu'ils puissent vivre sans dans une époque future.

⁵⁴⁹ Du nom du massif de l'extrémité orientale de la chaîne des Pyrénées.

⁵⁵⁰ La première description cohérente de la chaîne avec le terme Πυρηναία (Pyrenaia) apparaît chez l'écrivain et voyageur Chéronée Plutarque (vers 46-125 après J.-C.). Joseph Ribas, *Canigou, Montagne sacrée des Pyrénées*, Toulouse, Loubatières, 2003.

Liste des sources

Articles de périodiques (dont presse quotidienne)

- « La position de Jean Glavany », Jean Glavany, *La Semaine des Pyrénées*, 22 janvier 2004.
- « Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure », *La Semaine des Pyrénées*, 15 janvier 2004.
- « Questions d'étymologies » du forum AlpiListe, *L'Alpe*, n° 6, p. 106
- A. Guitini, Naissance d'une école : histoire de l'ENSA. *Ski et Alpinisme*, 1984, pp. 12-13.
- Achille Escudié, Chronique du Club alpin français, *Annuaire du CAF*, 1904. p. 561.
- Agenda, *Montagnes Magazine*, mai 1993.
- Alain Giraud, L'itinéraire d'un ambitieux, *Le Monde*, 29 août 1994.
- Alain Giraud, Monsieur Juan Antonio Samaranch est élu président du Comité international Olympique, *Le Monde*, 17 juillet 1980.
- Alberto Custodero, Turin et son site Olympique fantôme, *Courrier International*, n° 1004, 28 janvier 2010. (reproduit de *La Repubblica*, 5 janvier 2010).
- Anonyme, Alpinisme souterrain, *Le Chasseur Français*, n° 631, septembre 1949.
- Anonyme, Décès accidentel de Nelson Paillou. *Libération*, 18 novembre 1997.
- Anonyme, Jeux Pyrénéens de l'Aventure, première ébauche d'un programme. *La Dépêche du Midi*, 29 mai 1992.
- Anonyme, Juan Antonio Samaranch réélu à la présidence du CIO, *Le Monde*, 24 septembre 1993.
- Anonyme, Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure : la volonté d'être un 'laboratoire de l'Olympisme', *La lettre de l'économie du sport*, n° 200, 10 février 1993.
- Anonyme, Les Pyrénées, l'autre pays de l'Olympisme, *Grands Espaces*, n° 3, décembre 1992.
- Anonyme, Lourdes fête les 150 ans des apparitions de la Vierge, *L'Express*, 11 février 2008.
- Anonyme, Saint-Lary se serre la ceinture, *News Montagne*, n° 11, décembre 1989, pp. 54-57.
- Auteurs multiples, Cérémonie d'ouverture. Que l'Aventure commence (pages spéciales Jeux Pyrénéens de l'Aventure). *La Dépêche du Midi*, 16 mai 1993.
- Béatrice D'Irube, Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. *Le journal des enfants*, n° 437, 14 mai 1993.
- Bénédicte Mathieu, Le casse tête Olympique *Le Monde*, 18 août 1992.
- C. Francillon, C. Marin, Chamonix : la porte d'un royaume, *Le Monde*, 12 juillet 1993.
- Calendrier du Groupe France, *Parapente Mag*, n° 26, mars/avril 1993.
- Cédric Voisard, Samaranch : le décès du seigneur des anneaux, *Le Figaro*, 22 avril 2010.
- César, Espace, liberté, sensations... un cocktail détonant pour les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *Wapiti*, n° 74, mai 1993.
- Cette médaille qui fait rêver, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 22 mai 1993.
- Christian Carrère, L'Aventure fait ses Jeux. *L'Humanité*, 21 mai 1993
- Christian Carrère, Olympisme : Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. *L'Humanité*, 24 février 1993.
- Cinq anneaux pour l'aventure, *Tam-Tam, Journal du club Camel aventure*, 1993.
- Claudius Volontarius (Claude Labagnère), Les 1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *Le Pire est né*, n° 23, 1993, pp. 11-14.
- Delanghe, Damien, Spéléologie et compétition, *Spelunca*, n° 44, p. 1, 1991.
- Des Jeux Pyrénéens de l'Aventure au Pic du Midi, *La Semaine des Pyrénées*, 29 janvier 2004.
- Dino DiMeo, Mort de Juan Antonio Samaranch, le marchand du temple Olympique, *Libération*, 22 avril 2010.
- Dossier spécial: Juegos Pirenaicos de la Aventura, *Heraldo de Aragón*, 8 de mayo de 1993.
- Dr. R. Deguiral, Réflexions sur le thermalisme pyrénéen, *Annales de la Fédération Pyrénéenne d'économie montagnarde*, 1935, tome 4.
- Duchêne, Maurice, Un, deux, trois partez ! Ils en causent. J'y étais, *Spelunca Mémoires*, 21, p. 105, 1994.
- Éditorial du dossier Jeux Pyrénéens de l'Aventure : Les nouveaux horizons du sport, *Sport et Vie*, 18, mai/juin 1993, p. 32.
- Éric Orne, Jeux Pyrénéens : la vallée d'Aspe candidate ?, *Sud-Ouest*, 27 janvier 1994.
- Especial 75 Aniversario de Peña Guera. Diario del Alto Aragón*, 29 de noviembre de 2007.
- Etienne Follet, Les Pyrénées entrent en jeu, *Montagnes Magazine*, mai 1993.

- Ferdinand Prudent, Le CAF dans les Pyrénées espagnoles. *Annuaire du CAF*, huitième année, 1881, p. 393.
- Florence Berthier, Deux agences pour les Jeux Pyrénéens. *Communication*, n° 239, 6 janvier 1992.
- Florence Garès, dir. *La conquête des sommets. L'aventure du pyrénéisme 1802-2011. Pyrénées magazine*. hors-série, avril 2011.
- Francesco Pastorelli, 2010, Les ruines de Turin, *Alpenscène CIPRA*, 94, 16-17.
- Franck Capdeville, article sur les Pyrénées, *Sud-Ouest*, 22 novembre 1979.
- François Carrel, Les montagnards en ont marre de dévisser. Assises. Réunis samedi à Chamonix, des alpinistes de tous bords se sont inquiétés de leur marginalisation. *Libération*, 30 mai 2011.
- Frédéric Larsimont, Rencontre au sommet. Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure: mariage réussi de la nature et des disciplines non Olympiques, *Le Soir Bruxelles*, 15 mai 1993.
- Gilles Goetghebuer, Spécial Jeux Pyrénéens de l'Aventure : un an après les Jeux Olympiques en Espagne et en France, les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ouvrent une fenêtre sur les sports de demain, *Sport et Vie*, n° 18, Mai/Juin 1993, p. 31-50.
- Hélène Fargues, Le Festival de Gavarnie résiste aux critiques de l'Unesco, *La Croix*, 23 juillet 2012.
- Ignacio Romo, Juan Antonio Samaranch, el señor de los anillos, *Público.es*, 21 avril 2010.
- Jacques Dupeyrat, Foire-exposition (1994 et rétrospective), *La Dépêche du Midi*, 21 janvier 1994.
- Jacques Longué, Du ski des pionniers aux stations actuelles, *L'Essor de la Bigorre*, décembre 1972, p. 34.
- Jean Ditreau, La grogne des montagnards (Jeux Pyrénéens de l'Aventure), *Détective*, 5 juin 1993, p. 25.
- Jean et Pierre Ravier, Chroniques Pyrénéennes, *Bulletin de la section du Sud-Ouest du CAF*, n°105, 1958, pp. 81-83.
- Jean et Pierre Ravier, Hommage à Robert Ollivier. L'égal des Ramond, Russell, Schrader..., *Pyrénées*, n° 192, 1997, pp. 325-327.
- Jean et Pierre Ravier, Pyrénéisme d'aujourd'hui, *Pyrénées*, n° 38, 1959, pp. 115-120.
- Jean Ravier, André Fournier, Cirque d'Espingo. La face Est du Spijeoles. Voie du Grand Dièdre, *Bulletin de la section du Sud-Ouest du CAF*, n° 78, 1952, pp.3-4.
- Jean Ravier, Bilan du pyrénéisme de difficulté, *Bulletin de la section du Sud-Ouest du CAF*, n° 109, 1959, pp. 69-79.
- Jean Ravier, La face Nord de la Tour du Marboré 1956, *Pyrénées*, n° 170, 1992, pp. 297-306.
- Jean Ravier, Le Couloir de l'Y, *Pyrénées*, n° 138, 1984, pp. 152-159.
- Jean-Christophe Thomas, Un grand prix dans les cascades, *La Dépêche du Midi*, 20 août 1992.
- Jean-François Lyon-Caen, Refuges d'altitude, 200 ans de construction. *La Montagne et Alpinisme*, 1998, n°3, p. 12-19.
- Jean-Louis Amella, Dans deux ans, des Jeux en Andorre ?, *La Dépêche du Midi*, 8 mai 1993.
- Jean-Louis Amella, Ici, on veut marier le sport et la nature. Ce sera pour peu, les premiers Jeux Olympiques de la montagne (et du freestyle), *La Dépêche du Midi*, 4 février 1993.
- Jean-Louis Amella, Le drapeau olympique flottera sur la vallée d'Aure (le drapeau blanc aux cinq anneaux entremêlés aux vents franco-espagnols), *La Dépêche du Midi*, 9 avril 1993.
- Jean-Louis Amella, Le drapeau olympique sur la vallée d'Aure, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 10 mai 1993.
- Jean-Louis Amella, Le laboratoire de l'Olympisme (Des Jeux Olympiques Pyrénéens ?), *La Nouvelle République des Pyrénées*, 28 janvier 1992.
- Jean-Louis Amella, Jeux Pyrénéens de l'Aventure « Faire évoluer l'Olympisme », *La Dépêche du Midi*, 31 mai 1991.
- Jean-Louis Amella, Un club pour animer la piste, *La Dépêche du Midi*. 3 octobre 1993.
- Jean-Michel Dejean, Jeux Pyrénéens: Budget et conventions bientôt bouclés, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 19 février 1993. p. 18.
- Jean-Paul Rouquier, Budget de rigueur ! Jeux Pyrénéens : la chasse au gaspi. *La Dépêche du Midi*, 19 février 1993.
- Jean-Paul Rouquier, Joël Boyé, Jeux Pyrénéens de l'Aventure, ces Ukrainiens de craignent rien !, *La Dépêche du Midi*, 22 mai 1993.
- Jean-Philippe Louis, L'avenir des JO se jouera dans les Pyrénées. *La Dépêche du Midi*, 2 janvier 1992.

Jeux Pyrénéens de l'Aventure : la volonté d'être un laboratoire de l'Olympisme. *La Lettre de l'économie du sport*, n° 200, 10 février 1993.

Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *Vélo Vert*, n° 34, avril 1993.

Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Grand témoin : Nelson Paillou « Ici se prépare le troisième millénaire », *La Dépêche du Midi*, 17 mai 1993.

Joseph Ribas, Jean et Pierre Ravier à la crête du pyrénéisme, *Pyrénées*, n° 229, 2007, pp. 7-14.

J-P. C, Burundi made in Couserans. L'imprimerie Floquet s'ouvre au commerce extérieur, *La Dépêche du Midi*, 25 février 1988.

Juan Antonio Samaranch, 1992, interview, *Sport et Vie*, n° 13, pp. 42-49.

L'avenir selon Paillou (les prochains Jeux Pyrénéens de l'Aventure), *L'Équipe*, 16 avril 1993.

L'événement : Escalade, le sommet des Jeux, *La Dépêche du Midi*, 22 mai 1993.

La position de Jean Glavany, *La Semaine des Pyrénées*, 22 janvier 2004.

Les cahiers du CDS, n° 1, janvier 1993, (dossier : la compétition).

Les canyons du succès, *La Dépêche du Midi*, 10 septembre 1992.

Les collégiens plantent le décor (un projet d'action éducative autour des Jeux Pyrénéens de l'Aventure), *La Dépêche du Midi*, 11 juin 1993.

Les Jeux de l'Aventure, *Gymnasium Magazine*, n° 15, janvier 1993.

Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure (dossier spécial Anniversaire), *La semaine des Pyrénées*, 15 janvier 2004.

Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *VTT magazine*, n° 48, 1993.

Les Pyrénées, la chaîne de la liberté, *Sport et Vie*, 18, mai/juin 1993, p. 46-47.

Les soutiens parisiens. Marcel Perez, Jean Glavany... et Isabelle Mir marraine des Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *La Dépêche du Midi*, 17 janvier 1992.

Louis Le Bondidier, Les débuts du ski aux Pyrénées, *Le Ski*, octobre 1951, pp. 337-352.

Martin Anrga, Laurent roque, Pyrénées Olympiques, *La Croix du Midi*, 26 février 1993.

Maurice Dubarry, 'Il faut réussir les premiers'... interview du co-président de l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure et maire d'Aulon, *Sport et Vie*, n° 18, mai/juin 1993, p. 32-33.

Maurice Duchêne, Parlons chiffre, *Spelunca Mémoires*, 21, p. 109, 1994.

Miguel Cheliz Sierco, Aínsa y los Juegos Pirenaicos de la Aventura, *Boletín O Fogaril*, diciembre, 1992.

Miguel Terrado, Proyecto de Juegos Pirenaicos de Aventura, *El Día*, 1990.

Patrice Teisseire-Dufour (au sujet de Jean-Paul Laborie et Jean Sermet), Le jeu des 602 bornes, *Pyrénées magazine*. hors-série, mars 2010, pp. 82-84.

Patrick Lozano, Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure, *B-Side*, n° 28, pp. 12-13.

Paul Veyrunes, Des courses sur corde... Pourquoi ?, *Bulletin du GSSM*, 2, 1980.

Pena Montañesa : Le rendez-vous des hommes-oiseaux, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 11 mai 1993.

Philippe Picot de Lapeyrouse, 15 fructidor an 5, Voyage au Mont Perdu, et observation sur la nature des crêtes les plus élevées des Pyrénées. *Journal des Mines*. vol. 7, n° 37, pp. 39-66.

Philippe Vouillon, 2010, Chamonix en héritage. *Alpes magazine*, numéro spécial, 76-84.

Ramond de Carbonnières, 1801, Voyages au Mont-Perdu. *Journal des Mines*. vol. XIV, n° 83, pp. 321-350.

Rapport de la chambre régionale des comptes sur le Pic du Midi. Il demande la publication du rapport, *La Semaine des Pyrénées*, janvier 2004.

Raymond Springinsfeld, Course de montagne : Pyrène de bronze aux françaises, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 24 mai 1993.

Raymond Springinsfeld, Skateboard. Piste d'Argos : s'inventer un avenir, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 17 mai 1993. Après les Jeux Pyrénéens : On prépare des stages de BMX, skate et roller, *La Dépêche du Midi*, 12 juin 1993.

Remi Backès, Zoom: Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure (dossier). *Fédézine Magazine fédéral du skateboard*, n° 2, avril/juin 1993.

Robert Ollivier, Comment fut fondé le GPHM. *Revue Altitude*, n° 38, 1963.

Robert Ollivier, Escalade artificielle et sentiment montagnard, *La Montagne*, n° 343, 1949, pp 9-15.

Rollerskating, l'Italie démarre fort, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 19 mai 1993.

Special Issue "Welcome to the Pyrenean Adventure Games", *Slalom*, n° 18, May 1993.

- Sylvain Cypel, L'enquête : Le système Samaranch, *Le Monde*, 15 septembre 1988.
 Thierry Dupuy, Course en montagne en Espagne : un doublé à l'anglaise, *La Nouvelle République des Pyrénées*, 21 mai 1993.
 Thierry Dupuy, Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Une ouverture dans la simplicité. L'épreuve à saute-frontière. *La Nouvelle République des Pyrénées*, 17 mai 1993.
 Thierry Dupuy, Raymond Springinsfeld, Jeux Pyrénéens de l'Aventure : un laboratoire de l'Olympisme. *La Nouvelle République des Pyrénées*, 17 mai 1993.
 Véronique Dham, Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure déclarent leur flamme à MGTB/Ayer. *Stratégie*, n° 770, décembre 1991/janvier 1992.

Ouvrages

- Actes de la 3e Conférence européenne des régions de montagne*, 1995, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe.
- Adolphe Joanne, *Itinéraire du Dauphiné Isère*. Paris : Hachette et Cie, 1862.
- Andrew Jennings, *La face cachée des Jeux Olympiques*, Paris : L'Archipel, 2000.
- Antonin Nicol, *Les grands guides des Pyrénées*. Oloron-Sainte-Marie, Monhélios.
- Béraldi, Henri, 1898, *Cent ans aux Pyrénées. Ramond, La Littérature pyrénéiste de l'Empire et de la Restauration. Les Officiers géodésiens*. Lille, imprimerie Danel.
- Capitaine Marc de Buttet, *Les alpins: étude militaire sur les troupes cantonnées dans les Alpes et chargées de les défendre*. Thonon-les-Bains, édition Masson, 1894.
- Carole Puig, Fabrice Covato, David Maso, *Vernet-les-Bains au cœur du Canigou*. Vernet-les-Bains: Publication de la mairie de Vernet-les-Bains, 2007.
- COFREMCA, 1993, *Pour un repositionnement de l'offre tourisme-loisirs des Alpes françaises*. Chambéry : Publication de la Mission Prospective Savoie.
- Commission des travaux scientifiques du Club alpin français, sous la direction du Colonel Léon Maury, *L'œuvre scientifique du Club alpin français (1874 -1922)*. Paris : Club alpin français, 1936.
- Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, 1988, *La planification de l'espace pour les loisirs et le tourisme dans les pays de la région de la CEE*. New York : Nations Unies.
- Comte Henry Russell, 2009, *Souvenirs d'un montagnard*. Oloron-Sainte-Marie, Monhélios. (réédition de la seconde édition, revue et corrigée publiée en 1908 à Pau, imprimerie Vignancour).
- David Miller, *Olympic Revolution: The Biography of Juan Antonio Samaranch*, North Pomfret, Trafalgar Square, 1992.
- Edward Whymper, *Escalades dans les Alpes de 1860 à 1869*, Genève, Éditions Slatkine, 1978, (édition originale de 1875).
- François Cazalet, *Mes souvenirs de guerre. (La montagne. Les années de guerre)*. Édition à compte d'auteur, 2003.
- Franz Schrader, Henri Lemonnier, *Éléments de géographie. Cours élémentaire*, Paris: Hachette, 1881.
- Franz Schrader, Henri Lemonnier, *Éléments de géographie. Cours moyen*, Paris: Hachette, 1883.
- Franz Schrader, Henri Lemonnier, *Éléments de géographie. Cours supérieur*. Paris, Hachette, 1883.
- Georges Gaubert, *Jean Arlaud, un grand pyrénéiste*. Toulouse, Privat, 1939.
- Henri Béraldi, 1925, *Le Sommet des Pyrénées. Notes d'un bibliophile. III Du mont perdu au Néthou*. Lille, imprimerie Danel.
- Henri Béraldi, *Les de Cent ans aux Pyrénées* 7 volumes, Lille, imprimerie Danel.
- Henri Béraldi, *Notes d'un bibliophile* (particulièrement *Le Sommet des Pyrénées* en 3 volumes). Lille, imprimerie Danel.
- Henri Brulle, *Ascensions Alpes Pyrénées et autres lieux. Recueil de textes*. Monein, Éditions Pyrémoude, 2006.
- Henri Brulle, *Ascensions Alpes Pyrénées et autres lieux. Recueil de textes*. Éditions Pyrémoude, 2006.
- Henri Brulle, *Souvenirs*. Toulouse, ouvrage imprimé, 1930.
- Henri Ferrand, *Variétés alpines*, Grenoble, Baratier et Dardelet Imprimeurs-Libraires, 1880.
- Henri Giscard d'Estaing, 2001, Le sport en tant qu'élément du tourisme de loisirs, dans OMT & CIO, *Sport & Tourisme. 1^{ère} Conférence Mondiale*. p. 97.

- Horace Bénédicte de Saussure, *Premières ascensions au mont Blanc*. Paris, La Découverte, 1979 (correspondant à la réédition d'une partie de *Voyages dans les Alpes*, 8 tomes, Neuchâtel, Imprimerie Louis Fauche-Borel, 1780-1796).
- Hyppolite-Adolphe Taine, 1855, *Voyage aux eaux des Pyrénées*. Paris, Hachette.
- Ivan et Boris Thomas, *Ansabère, un siècle de conquêtes*. Oloron-Sainte-Marie : Monhélios, 2010.
- Jacques Blanc, président du Comité des régions de l'UE, texte d'intervention publié dans les *Actes de la 3e Conférence européenne des régions de montagne*.
- Jaume Boix, Arcadio Espada, Raymond Pointu, *Juan Antonio Samaranch 1894-1994 l'héritage trahi*. Paris : Romillat, 1994.
- Jean Arlaud, *Carnets de Jean Arlaud*. Paris : Champion-Slatkine, 1986, 2 tomes.
- Jean Glavany, *Sport et socialisme*, 1981, Paris, éditions Albatros.
- Jean Mabire, *Chasseurs alpins, Des Vosges aux Djebels, 1914-1964*. Paris, Presses de la Cité, 1989.
- Jean-Claude Dobrilla, Georges Marbach, *Techniques de la spéléologie alpine*, Levallois-Perret, LP Imprimerie, 1973.
- Jean-François Labourie, Rainier Munsch, Jean & Pierre Ravier. *60 ans de Pyrénéisme*. Pau, Éditions du Pin à Crochets, 2006, p. 140.
- Jean-Victor Parant, *Jean Arlaud et le Groupe des Jeunes (1913-1964) Un âge d'or du pyrénéisme toulousain*. Mercuès, Imprimerie Publi-Offset, 1991.
- Joseph Ribas (réédition coord.), *Pyrénées - Les grandes heures du Club Alpin Français*. Toulouse : Sirius, 1983-1988, 4 tomes. La période couverte par le tome 1 est 1874-1879, le tome 2 : 1879-1891, le tome 3, 1892-1903, et le tome 4 : 1905-1925.
- Joseph Ribas, *Canigou, Montagne sacrée des Pyrénées*, Toulouse, Loubatières, 2003.
- Marcellin Bérot, *L'épopée du ski aux Pyrénées*. Toulouse: Milan, 1991.
- Marcellin Berot, *Verte et blanche, La Mongie*, Tarbes, Société pyrénéenne d'éditions et d'imprimerie, 1975.
- Mathias Zdarsky, *Lilienfelder Skilauf Technik*, 1896, (traduit et diffusé sur plusieurs dizaines d'éditions).
- Norbert Casteret, *Sondeurs d'abîmes*. Paris, 1955.
- OMT & CIO, 2001, *Sport & Tourisme. 1^{ère} Conférence Mondiale*. p. 125
- Pascal Arvin-Berod, Pierre-Yves Bouillé, *Megève: du village à la station*. Servoz : Edimontagne, 1999.
- Patrice de Bellefon, Michel Clin, Enrique Balcells Rocamora, Jean-François Le Nail, *Tres Serols – Mont-Perdu*, Lourdes, AMPPM, 2000.
- Pierre de Coubertin, *L'Éducation des adolescents au XXe siècle. Vol. I. L'Éducation physique. La Gymnastique utilitaire : sauvetage, défense, locomotion*. Paris : Félix Alcan, 1905.
- Pierre de Coubertin, *Pédagogie sportive*. Paris : Crès, 1922.
- Ramond de Carbo, MDCC. LXXIX, *Observations faites dans les Pyrénées*. Paris, Belin.
- Ramond de Carbonnières, 1801, *Voyages au Mont-Perdu*. Paris, Belin.
- rapport du Bureau de représentation en France de la Commission européenne, 1994, *Les Régions françaises dans l'UE*. Luxembourg : Office des publications officielles des CE.
- Raymond Gafner (coord.), *Un siècle du Comité international Olympique. L'idée, les présidents, l'œuvre*. (Tome 3 : Les Présidences de Lord Killanin, 1972-1980 et de Juan Antonio Samaranch, 1980). Lausanne, CIO, 1994. Wolf Lyberg, *The Seventh President of the IOC: Facts And Figures*, Lausanne, IOC, 1997.
- René Arippe, *Gourette d'hier à aujourd'hui*, Pau, Librairie Marrimpouey, 1996.
- Robert Ollivier, *Pyrénées 1876–1976. Les Grandes heures du pyrénéisme*. Bordeaux Publication de la Section Sud-Ouest du CAF, 1976.
- Robert Parienté, *Samaranch Juan Antonio. Les années Samaranch 1980-1994 : Vers l'unité Olympique*, Lausanne, CIO, 1994.
- Roger Frison- Roche, Sylvain Jouty, *Histoire de l'Alpinisme*. Paris : Arthaud, 1996.
- Roger Frison-Roche, *Le Versant du soleil*, Paris, Flammarion, 1981.
- Vyv Simson & Andrew Jennings, *Main basse sur les JO*. Paris: Flammarion, 1992.
- Yves Dupin, secrétaire général de la Communauté de travail des Pyrénées, texte d'intervention publié dans les *Actes de la 3^{ème} Conférence européenne des régions de montagne*, 1994.

Documents et rapports non publiés

- 1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure et l'environnement culturel des sites.* (Programme des activités autour des Jeux), 1993.
- 1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. Programme.* (Programme officiel des Jeux).
- 1^{ère} Transpyrénéenne de Bicross, 29 et 30 octobre 1994,* feuillet de la FFC/commission régionale BMX.
- Agence Dialogic, *Audit de communication Jeux Pyrénéens de l'Aventure,* Rapport non publié, Bruxelles, décembre 1992.
- AJPA, *Concept des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.* Rapport non publié, non daté.
- AJPA, *Dossier de presse,* novembre 1992, version française.
- AJPA, *Fiches techniques des épreuves sportives,* dossier non publié, 1993.
- AJPA, *1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure du 15 au 23 mai 1993,* Département des Hautes-Pyrénées, Région Midi-Pyrénées.
- AJPA, *Le concept des Jeux Pyrénéens de l'Aventure,* Rapport non publié, 1990.
- AJPA, *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure et l'environnement culturel des sites.* 1993, Rapport non publié.
- AJPA, *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure et l'environnement.* 1993, Rapport non publié.
- AJPA, *Los Juegos Pirenaicos de la Aventura.* Dossier de presse, 1993, version Espagne.
- Charte des Jeux Pyrénéens de l'Aventure,* (resp. de la rédaction : Jean-Pierre Monteil).
- Comité d'organisation, *1^{er} Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Programme au 20 avril 1993.*
- Commune de Saint-Lary-Soulan, *Plan d'occupation des sols, Rapport de présentation,* 1992.
- Comptabilité des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993.* AJPA-Espagne, sans date.
- Compte-rendu de la réunion du mardi 29 juin 1993 à Anger, Nouvelles Pyrénées, Sylvain Duployer.
- Copie de la déclaration en préfecture de l'association AJPA, Préfecture de Tarbes, 1989.
- Correspondance de José Cambou, Toulouse, 1992.
- Courrier du Ministère de la Jeunesse et des sports à Pierre Forgues (député des Hautes-Pyrénées).
- Dialogic, *Jeux de l'Aventure,* Rapport classé confidentiel, janvier 2002.
- EXCO Fiduciaire/bureau de Tarbes, Rapport sur les comptes du 15 janvier 1992.
- Jacques Marion & Bernard Dupecher, *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Étude d'opportunité. (Phase 1).* Rapport non publié de l'AJPA, novembre 1990.
- Jacques Marion & Françoise Henry, *Les premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure,* Toulouse, juin 1989.
- Jacques Marion, 1988, *1^{er} Jeux Olympiques de Printemps.* Dossier non publié.
- Jacques Marion, 1992, *1^{er} Jeux pyrénéens d'hiver.* Rapport non publié de l'entreprise Nouvelles Pyrénées.
- Jacques Marion, 1992, *Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme.* Rapport non publié de l'entreprise Nouvelles Pyrénées.
- Jacques Marion, *Les Pyrénées : Le laboratoire de l'olympisme, 10 ans de communication événementielle pour les Pyrénées.* Rapport non publié de l'entreprise Nouvelles Pyrénées.
- Jacques Marion, *Pour des Pyrénées ambitieuses à l'aube du troisième millénaire.* Propositions dans le cadre du XI^{ème} Plan 1994-1998, Héchettes.
- Juegos Pirenaicos de la Aventura,* Gobierno de Aragón, Diputación Provincial de Huesca, 1993.
- Maurice Duchêne, *Synthèse des Bilans techniques et sportifs des premiers Jeux Pyrénéens de l'Aventure,* Rapport non publié de l'AJPA, 1994.
- Michel Lalande, *Vielle Aure : centre international de BMX ?* Rapport non publié, Commission nationale de Bicross de la FFC, p. 21.
- Nouvelles Pyrénées, *1^{ers} Jeux de Printemps Marrakech-Maroc 1996. Étude de faisabilité,* Rapport non publié, juin 1994.
- Petit historique de Saint-Lary en vallée d'Aure,* Brochure éditée par l'office du tourisme de Saint-Lary-Soulan ; Jacques Salat, entretien 2007.
- René Souchon, Jean Brocard, André Tourné, Pierre Raynal, Robert de Caumont, Louis Besson, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur la situation de l'agriculture et de l'économie rurale dans les zones de montagne et défavorisées.* Paris : Assemblée nationale.
- Station d'aventure.* Planche d'architecte, non datée.

Textes de loi et documents officiels

- Code pénal, article L. 432-12 relatif au délit de prise illégale d'intérêt.
- Commission des Communautés européennes, 1990, *Guide pour les initiatives communautaires*.
Luxembourg : Office des publications officielles des CE.
- Commission des Communautés européennes, 1992, *Fonds social européen: cadre communautaire d'appui 1990-1992 (objectifs no 3 et 4: Espagne)*. Luxembourg: Office des publications officielles des CE.
- Ley 10/1993, de 4 de noviembre, de Comarcalización de Aragón, *Boletín Oficial de Aragón*, n°133 du 19 novembre 1993.
- Loi du 24 décembre 1888 portant création des troupes de montagne.
- Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 dite loi Montagne relative au développement et à la protection de la montagne.
- Loi n° 97-1019 du 8 novembre 1997 portant réforme du Service national.
- MOPU & DATAR, 1990, *Los Pirineos: Montana de Europa. Desarrollo de una cooperación transfronteriza*. Actas del coloquio de Jaca, 22 y 23 Junio 1989. Madrid : MOPU.
- Rapport du Bureau de représentation en France de la Commission européenne, 1994, *Les Régions françaises dans l'UE*. Luxembourg : Office des publications officielles des CE.
- Règlement CEE n° 2137/85 du 25 juillet 1985. Relatif au principe de Groupement européen d'intérêt économique (GEIE).

Pages Internet

- www.promo-grimpe.com/v2/index.php
- www.assisesdelalpinisme2011.fr/les-debats/les-problematiques-abordees/ (synthèse des premières Assises de l'Alpinisme et des activités de montagne)
- [www.ensa-chamonix.net/index.php?option=com_content &view=article&id=266&Itemid=92](http://www.ensa-chamonix.net/index.php?option=com_content&view=article&id=266&Itemid=92)
- <http://100ansderadio.free.fr/>
- <http://archives.gip-epra.fr/>
- <http://www.ina.fr/media/television/video/>
- www.rouen-olympic-club.com/spip.php?article90
- <http://theworldgames.org/the-iwga/association>
- <http://aiguillesdansabere.free.fr/html/Ascensions/Main1923calamecarrive.htm>
- <http://aiguillesdansabere.free.fr/html/pyreneistes/Cazalet/Cazalet.htm>
- <http://blogs.mediapart.fr/blog/franciscodistinguin/110610/le-surf-aux-jeux-olympiques> (Interview de Jean-Laurent Bourquin, senior manager au CIO)
- www.sport-komplett.de/sport-komplett/
- www.la84foundation.org/5va/reports_frmst.htm
- www.frendo.fr/historique/historique/frame-historique.html
- <http://perso.numericable.fr/cf40/cles/sports.htm> ; <http://gypaeteb.jimdo.com/alpinisme/alpinisme-souterrain/>
- www.pyrenees-passion.info/henri_brulle.php
- www.ensa-chamonix.net
- www.skipass.com/
- www.pyrenees-team.com/forumteam/
- www.camptocamp.org/forums.
- www.assisesdelalpinisme2011.fr/les-debats/les-problematiques-abordees/
- www.deaflympics.com/about/
- www.escalibourne.fr/pages/henri-brulle
- www.frendo.fr/historique/historique/frame-historique.html
- www.lexpress.fr/diaporama/diapo-photo/actualite/societe/lourdes-150-ans-de-miracles_501206.html?p=3
- www.liberation.fr/societe/010165079/

LISTE DES SOURCES

www.pau.fr/magazine/portraits/20070913_114502
www.pentathlon-domitien.fr/pentathlon-moderne/
www.pyrenees-passion.info/henri_brulle.php
www.pyrenees-passion.info/histoire_ski.php
www.pyrenees-pireneus.com/pyreneisme%20ou%20alpinisme.htm
www.skipass.com/forums/divers/tests/sujet-63654.html
www.skitour.fr/articles/133/
www.specialolympics.org
www.specialolympics.asso.fr/site/a-propos/historique
www.eunicekennedyshriver.org/
www.vielleure.com/bouger/equipements_loisir/detail/LOIMIP065V5002VN/base_de_loisirs_d'agos.html
www.kairn.com/article.html?id=573 (Entretien avec Pierre Dollo)
http://archives.lesoir.be/cio-en-six-mois-jacques-rogge-a-trouve-ses-marques-a-la_t-20020202-Z0LG0P.html
[http://eucharistiemisericor.free.fr/index.php?page=table_jubile_lourdes,](http://eucharistiemisericor.free.fr/index.php?page=table_jubile_lourdes)
http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Jeux_pyr%C3%A9n%C3%A9ens_de_l%27aventure
<http://search.la84foundation.org/search?q=programme&Author=&Keywords=&btnG=Search+LA84&entqr=0&ud=1&sort=date%3AD%3AL%3Ffront&filter=0&getfields=&proxyreload=1&artiafields=>
www.std-montagne.fr/
www.ramond-societe.com/historique.htm

Dossiers d'archives

Archives départementales des Hautes-Pyrénées (ADHP)/Série O, Sous-série 2 O. Saint-Lary, article: 1981. Dossier Réparation et extension de l'adduction d'eau ». 1926. (localisation bât U, niv. 1, mag. 1)
ADHP /Série O, Sous-série 2 O. Barèges (Commission Syndical de la Vallée de), cote : 18/1. (localisation bât U, niv. 1, mag. 1)
ADHP/Toutes les cartes, affiches et photos du dossier : « Aménagement touristiques des vallées de Gavarnie et Héas ».
ADHP /Dossier « A, Préfecture, Correspondance, Diverses sur la Société des Eaux thermales Pyrénéennes. 1936-1939.
ADHP /Marigeorges Allabert & Claudine Pailhès, 2005, *La frontière pyrénéenne. Guide des sources d'archives des relations et espaces transfrontaliers pyrénéens*, Foix : Conseil Général de l'Ariège.
Association Guillaume Mauran, *Archives Pyrénéennes, recherches et publications sur les Hautes-Pyrénées*, N° 3, 1984.
ADHP /Association Guillaume Mauran, *Archives Pyrénéennes, recherches et publications sur les Hautes-Pyrénées*, N° 4, 1990.
ADHP/Série O, Sous-série 2 O. Barèges (Commission Syndical de la Vallée de), cote : 18/2. (localisation bât U, niv. 1, mag. 1) Dossier « Gavarnie ».
ADHP /Série O, Sous-série 2 O.
Bagnères-de-Bigorre, (Établissement thermaux), article : 373.
Bagnères-de-Bigorre, (Établissement thermaux : mise en ferme), cote : 376.
Bagnères-de-Bigorre, (Thermes annexe et nouveau casino : construction), cote : 377.
Dossier : Ville de Bagnères-de-Bigorre. (Construction d'un casino et d'un Établissement thermal annexe).
ADHP /Fond Lapiz, Série 15 FI, article 921 et 15 FI article 916. (Photographies aériennes)
CIO, 1998, *Guide des distinctions décernées par le Comité international olympique*. Lausanne : CIO.
Rapport du président de la commission pour le programme olympique à la commission exécutive du CIO établi à Lausanne le 6 mars 1992, mis en Annexe du Procès-verbal de la 99^{ème} session du CIO, Barcelone, les 21, 22 et 23 juillet 1992.

Archives du CIO/Procès-verbal de la 98^{ème} session du CIO, Albertville (noté Courchevel sur le document), les 5 et 6 février 1992.

Archives du CIO/Procès-verbal de la 99^{ème} session du CIO, Barcelone, du 21 au 23 juillet 1992.

Archives du CIO/Procès-verbal de la 100^{ème} session du CIO, Lausanne, les 23 et 24 juin 1993.

Archives du CIO/Procès-verbal de la 101^{ème} session du CIO, Monaco, du 21 au 24 septembre 1993.

Archives du CIO/Procès-verbal de la 102^{ème} session du CIO, Lillehammer, du 8 au 10 février 1994.

Procès-verbal de la 103^{ème} session du CIO, Paris, les 4 et 5 septembre 1994.

Procès-verbal de la 92^{ème} session du CIO, Istanbul, du 9 au 12 mai 1987.

Procès-verbal de la 113^{ème} session du CIO, Salt Lake City, les 4, 5, 6 et 23 février 2002, pp. 8-10.

Procès-verbal de la 95^{ème} session du CIO, Porto Rico, les 30 août et 1 septembre 1989, pp. 27-28. (Suppression de la règle 47 de la Charte Olympique portant sur les sports en démonstration).

Procès-verbal de la 95^{ème} session du CIO, Porto Rico, les 30 août et 1 septembre 1989, pp. 27-28. Suppression de la règle 47 de la Charte Olympique portant sur les sports en démonstration.

Rapport du président de la commission pour le programme olympique à la commission exécutive du CIO établie à Lausanne le 7 octobre 1993, mis en Annexe du Procès-verbal de la 102^{ème} session du CIO, Lillehammer, les 8, 9 et 10 février 1994.

Archives du CIO/Procès-verbaux de la commission pour le programme olympique 1972-1976.

Archives du CIO/Commission du programme : questionnaire sur la reconnaissance sports et épreuves 1976-1982. Cote : COMMI-RAPPO/CI/QUEST

Archives du CIO/Correspondances Conseil international des associations de surfing/CIO 1984-1986. Cote : D-RM02-SURF

Archives du CIO/Correspondances FI/Conseil international des associations de surfing/CIO 1987-1988. Cote : D-RM02-SURF

Archives du CIO/BMX international fédération. Reconnaissance. 1984-1984, Cote : D-RM02-BILLI

Archives du CIO/Alpinisme. Correspondance. 1924-1982. Cote : D-RM02-ALPIN.

Archives audiovisuelles

Documentary film *The Pyrenean Adventure Games*, International Skateboard Slalom Association images, PC-PAL. Filmaker: Hans Koraeus. 58 min, 1993.

Reportage Clin d'œil à la suite du *Bulletin météo télévisé* du Vendredi 20 Septembre 1991. Antenne 2. Présentateur Laurent Cabrol.

Samedi Bonheur (le canyoning, avec Jacques Marion). Reportage : Bertrand Lefebvre. Présentateur Thierry Beccaro. Samedi 21 Septembre 1991. Antenne 2.

Samedi Bonheur (la spéléologie, avec la Maison des Gouffres, avec Damien Delanghe, Maurice Duchêne). Reportage : Bertrand Lefebvre. Présentateur Thierry Beccaro Samedi 28 Septembre 1991. Antenne 2.

Journal télévisé France 3 du 20 mai 1992, Edition régionale Midi-Pyrénées, France 3, Reportage et sujet de Josiane Magne et Serge Liberge.

Vent Sud, (Sujet : Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993). Présentateur : Jean-François Bataille. Jeudi 7 mai 1992. France 3.

Journal télévisé France 2 du 28 mai 1992. Sujet : le premier championnat de France de spéléologie. Présentateur : Bruno Masure.

Estivales, émission *Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, de FR3 Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Présentée par Jean-François Bataille. Juillet 1992.

Samedi chez vous. Émission spéciale: 1993 *Les grands projets* (cinq grands projets français traités, dont deux sportifs: les Jeux Méditerranéens 1993 et les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993). France 3 Sud, Samedi 2 janvier 1993. Présentatrice : Corinne Lebrave. Réalisation : Philippe Courtemanche.

Tous en course, Sujet de l'émission : *Aujourd'hui Aragnouet Bielsa: les Jeux Pyrénéens de l'Aventure*.
Présentateur Jean-Louis Manceau (avec notamment la participation de Maurice Duchêne, Jacques Marion, Maurice Dubarry, Gérard Soucaze, Jean-Henri Mir). France 3 Sud, Samedi 2 janvier 1993.

Lieux de consultation des sources

- Archives privées de monsieur Jacques Marion
Domicile de monsieur Jacques Marion.

Caisse de dossiers. Informations sur le programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* et sur les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Volume estimé à 1 m³.

- Archives privées de monsieur Patrice de Bellefon
Domicile de monsieur Patrice de Bellefon.

Ensemble de dossiers sur l'ascensionnisme et les pratiques de montagne en Pyrénées. Ouvrages et cartes. Volume estimé à 4 m³.

- Archives privées de monsieur Maurice Duchêne
Domicile de monsieur Maurice Duchêne.

Ensemble de dossiers sur les Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Volume estimé à 0,5 m³.

- Archives privées de Monsieur Guy Quer
Domicile de monsieur Guy Quer.

Ouvrages et dossiers électroniques.

- Archivo Histórico Provincial de Huesca
2 calle Canellas, 22001 Huesca.

Recherches menées sur les événements sportifs, la présence du mouvement olympique en Pyrénées, en particulier le cas des *Juegos Pirenaicos de la Aventura*.

- Archives municipales de Vernet-les-Bains/Mairie de Vernet-les-Bains.
Place de l'entente cordiale, 66820 Vernet-les-Bains.

Centre d'archive visité seulement pour des recherches complémentaires, notamment pour des affiches anciennes.

- Archives du CAF Grenoble-Isère.
32 avenue Félix Viallet, 38000 Grenoble.

Bibliothèque et centre d'archives très complet concernant les Alpes du Nord.

- Bibliothèque municipale de Pau.
Rue Mathieu Lalanne, 64000 Pau.

Centre d'archive visité seulement pour des recherches complémentaires, notamment pour des affiches anciennes.

- Archives départementales des Pyrénées-Orientales
74 avenue Paul Alduy, 66000 Perpignan.

Centre d'archive visité seulement pour des recherches complémentaires, notamment pour des affiches anciennes.

- Archives de la Fédération française de spéléologie
28 rue Delandine, 69002 Lyon.

- Archives départementales des Hautes-Pyrénées
5 rue des Ursulines, 65 013 Tarbes.

Recherches sur l'aménagement touristique en Pyrénées.

- Archives du CIO,
Centre d'Études Olympiques (CEO) du CIO, Quai d'Ouchy, Lausanne.

Recherche du dossier « Jeux Pyrénéens de l'Aventure » et de toutes les informations possibles relatives au lien entre nouvelles pratiques sportives et mouvement olympique. (Le contenu des dossiers progresse avec une restriction de 20 ans).

Bibliographie

- Adami, S. (2004). Les Jeux méditerranéens : un reflet de la situation géopolitique de l'espace méditerranéen. *Confluences Méditerranée*, 50, pp. 21-30.
- Adami, S. (2005). *La diffusion des sports d'hiver : d'une pratique usuelle aux Jeux Olympiques*. Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- Adams, P. C. (1992). Television as Gathering Place. *Annals of the Association of American Geographers*, 82(1), pp. 117-135.
- Adams, P. C. (2009). *Geographies of Media and Communication: A Critical Introduction*. London: Wiley-Blackwell.
- AFITEP. (2000). *Dictionnaire de Management de projet*. Paris: AFNOR.
- Agarwal, S. (1994). The resort cycle revisited: Implications for resorts. *Progress in Tourism, Recreation and Hospitality Management*, 3, pp. 194-207.
- Agorametrie. (1998). *Les structures de l'opinion fin 1997: Analyse du champ des controverses médiatiques et de sa dynamique*. Rapport de l'association Agorametrie.
- Akrich, M., Callon, M. & Latour, B. (1988a). A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement. *Annales des Mines. Série Gérer & comprendre*, 11, pp. 4-17.
- Akrich, M., Callon, M. & Latour, B. (1988b). A quoi tient le succès des innovations ? 2 : Le choix des porte-parole. *Annales des Mines. Série Gérer & comprendre*, 12, pp. 14-29.
- Akrich, M., Callon, M. & Latour, B. (2006). *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Paris: Presses de l'Ecole des mines.
- Alavoine-Muller, S. (2003). Un globe terrestre pour l'Exposition universelle de 1900. L'utopie géographique d'Elisée Reclus. *L'Espace Géographique*, 32(2), pp. 156-170.
- Allen, J. B. (2003). *Le ski en France 1840-1940*. Saint-Cyr-sur-Loire: Sutton.
- Allen, J. B. (2007). *The culture and sport of skiing: from antiquity to World War II*. Amherst: University of Massachusetts Press.
- Allen, J. B. (2009). Les origines exclusivement masculines du ski alpinisme. In C. Ottogalli-Mazzacavallo & J. Saint-Martin (Eds.), *Femmes et hommes dans les sports de montagne* (pp. 253-272). Grenoble: Maison des Sciences de l'Homme des Alpes.
- Allières, J. (1995). Les Pyrénées, barrière ou lien linguistique. In M. Brunet, S. Brunet & C. Pailhès (Eds.), *Pays pyrénéens & pouvoirs centraux XVI^e - XX^e s.* (Vol. 1, pp. 313-325). Foix: Publication de l'Association des amis des archives de l'Ariège.
- Allport, G. W. (1958). *The nature of prejudice*. Garden City, NY: Doubleday.
- Alter, N. (2000). *L'innovation ordinaire*. Paris: Presses universitaires de France.
- Amblard, H., Bernoux, P., Herreros, G. & Livian, Y.-F. (2005). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Paris: Seuil.
- Amilhat-Szary, A.-L. (2004). *La frontière, ressource territoriale ?* Communication orale au Colloque "La notion de ressource territoriale", CERMOSEM, Le Pradel, les 14 et 15 octobre.
- Amilhat-Szary, A.-L. (2011). *Montrer le monde, itinéraire scientifique subjectif*. Mémoire du diplôme d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Grenoble, Grenoble.
- Amilhat-Szary, A.-L. & Fourny, M.-C. (Eds.). (2006). *Après les frontières, avec la frontière. Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*. La Tour d'Aigues: L'Aube.
- André, Y. & Bailly, A. (1989). Pour une géographie des représentations. In Y. André, A. Bailly, R. Ferras, J.-P. Guérin & H. Gumuchian (Eds.), *Représenter l'espace : l'imaginaire spatial à l'école* (pp. 9-28). Paris: Anthropos.
- Andreff, W. (Ed.). (1991). *Les effets d'entraînement des jeux olympiques d'Albertville : Retombées socio-économiques et innovations dans le domaine du sport en région Rhône-Alpes*. Programme pluriannuel en sciences humaines. Rhône-Alpes.
- Andreff, W. & Nys, J.-F. (2002). *Économie du sport*. Paris: Presses universitaires de France.
- Andres Sarasa, J. L. (1994). El 'turismo de interior' en la región de Murcia: utopías y demagogias. *Papeles de geografía*, 20, pp. 107-118.
- Antoine, J.-M., Desailly, B. & Peltier, A. (2009). Sources historiques et problématiques de recherche en géographie des risques naturels. *Géocarrefour*, 84(4), pp. 229-239.

- Arlt, S. (2001). *Von den Nordischen Spielen über die olympischen Wintersportwettbewerbe (1908 - 1920) zu den ersten Olympischen Winterspielen in Chamonix*. Thèse de Diplôme, Universität Mainz, Mainz.
- Arnaud, P. (1991). Olympisme et sports d'hiver : Les retombées des Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix 1924. *Revue de géographie alpine*, 79(3), pp. 15-36.
- Arnaud, P. (1998). Les temps de l'histoire du sport et de l'éducation physique. *Science & Motricité*, 12(35-36), pp. 53.
- Arnaud, P. (Ed.). (1994). *Les origines du sport ouvrier en Europe*. Paris: L'Harmattan.
- Arnaud, P. & Terret, T. (1993). *Le rêve blanc. Olympisme et sports d'hiver en France*. Bordeaux: Presses universitaires de Bordeaux.
- Arnaud, P. & Terret, T. (1996). Le ski, Roi des sports d'hiver. In T. Terret (Ed.), *Histoire des sports* (pp. 159-201). Paris: L'Harmattan.
- Arnaud, P. & Wahl, A. (Eds.). (1994). *Sports et relations internationales*. Metz: Publication de l'université de Metz.
- Arvin-Bérod, A. & Grangé, C. (2009). Les Jeux olympiques d'hiver en France, influence sur le développement du territoire. In M. Boyer (Ed.), *Les Savoyards et le Tourisme depuis l'Annexion* (pp. 187-204). Montméliant: La Fontaine de Siloé.
- Ashmore, R. D. & Del Boca, F. K. (1981). Conceptual approaches to stereotypes and stereotyping. In D. L. Hamilton (Ed.), *Cognitive processes in stereotyping and intergroup behavior* (pp. 1-35). Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Augustin, J.-P. (1987). Le territoire dans tous ses états : extension des pratiques sportives et nouveaux espaces d'aventure. In *Sport et changement social* (pp. 19-26). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Augustin, J.-P. (1990). L'extension des territoires d'aventures sportives : recherches à poursuivre sur les rapports du mythe à l'espace. In G. Di Méo & X. Piolle (Eds.), *Autour de l'œuvre de Michel Chadeffaud* (pp. 167-172). *Hegoa*, numéro spécial.
- Augustin, J.-P. (2002). La diversification territoriale des activités sportives. *L'Année sociologique*, 52(2), pp. 417-435.
- Augustin, J.-P. (2003a). Assiste-t-on vraiment à un rejet de la culture sportive traditionnelle ? In T. Terret (Ed.), *Éducation physique, sport et loisir 1970-2000* (pp. 325-331). Clermont-Ferrand: AFRAPS.
- Augustin, J.-P. (2003b). Les Pyrénées, un monde entre deux mondes. In F. Bartczak & J. Rage (Eds.), *Les Pyrénées entre deux mondes* (pp. 5-7). Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Augustin, J.-P. (2007). *Géographie du sport. Spatialités contemporaines et mondialisation*. Paris: Armand Colin.
- Augustin, J.-P. (2008). Installations olympiques, régénération urbaine et tourisme. *Téoros*, 27(2), pp. 31-35.
- Augustin, J.-P. (2009). Les Jeux Olympiques, l'évènement spatial par excellence. *Bulletin de l'association de géographes français*, 86(3), pp. 203-211.
- Augustin, J.-P. (Ed.). (1994). *Surf Atlantique. Les territoires de l'éphémère*. Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Augustin, J.-P., Bourdeau, P. & Ravenel, L. (2008). *Géographie des sports en France*. Paris: Vuibert.
- Augustin, J.-P. & Gillon, P. (Eds.). (2004). *L'Olympisme. Bilan et enjeux géopolitiques*. Paris: Armand Colin.
- Aupetit, S. (2008). Influence du lieu de la rencontre sur la performance sportive (match à domicile ou à l'extérieur) : une analyse critique. *Science & Motricité*, 65, pp. 9-34.
- Aventur, D. (1984). *Les niveaux d'intervention et de décision dans la production d'un espace touristique : les stations de ski pyrénéennes d'Arette-La-Pierre-Saint-Martin, Saint-Lary et Val-Louron*. Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Pau, Pau.
- Bache, I. & Flinders, M. (Eds.). (2004). *Multi-level Governance*. Oxford: Oxford University Press.

- Bachimon, P. (1997a). *La géographie en représentation*. Mémoire du diplôme d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Paris 1, Paris.
- Bachimon, P. (1997b). Les mutations du tourisme dans les arrière-pays méditerranéens. In M. Wolko-witsch (Ed.), *Tourisme et milieux* (pp. 55-62). Paris: CTHS.
- Bages Bechade, S. (2003). L'Europe soutien du développement des relations transfrontalières. In F. Bartczak & J. Rage (Eds.), *Les Pyrénées entre deux mondes* (pp. 45-55). Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Baguenard, J. (2004). *La décentralisation*. Paris: Presses universitaires de France.
- Bailly, A. & Béguin, H. (2001). *Introduction à La géographie humaine*. Paris: Armand Colin.
- Bailly, A. & Paelinck, J. H. P. (1988). Modèle économétrique du développement socio-spatial de régions touristiques. (Modèle historique en 4 étapes). *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 11(3), pp. 397-412.
- Baker, A. R. (2003). *Geography and history : bridging the divide*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Baker, A. R. (2005). Réflexions sur les relations entre l'histoire et la géographie. In P. Boulanger & J.-R. Trochet (Eds.), *Où en est la géographie historique ?* (pp. 19-31). Paris: L'Harmattan.
- Bale, J. (1984). International Sports History as Innovation Diffusion. *Sport History Review*, 15(1), pp. 38-64.
- Bale, J. (2003). *Sports geography*. London: Routledge.
- Barbier, B. (1993). Problems of the French winter sport resorts. *Tourism Recreation Research*, 18(2), pp. 5-11.
- Bardin, L. (2003). *L'analyse de contenu*. Paris: Presses universitaires de France.
- Barget, É. & Gouguet, J.-J. (2010). *Événements sportifs. Impacts économique et social*. Bruxelles: De Boeck.
- Barney, R. K. & Bijkerk, A. T. (2005). The Genesis of Sacred Fire in Olympic Ceremony. *Journal of Olympic History*, 13(2), pp. 6-27.
- Barney, R. K., Wenn, S. R. & Martyn, S. G. (2002). *Selling the Five Rings. The International Olympic Committee and the Rise of Olympic Commercialism*. Salt Lake City, UT: University of Utah Press.
- Bartczak, F. (2005). *Le Canyoning-park : comment pérenniser une innovation*. Communication orale au Colloque "La culture, vecteur du développement des territoires touristiques et sportifs", CERMOSEM, Le Pradel, les 13 et 14 octobre.
- Bartczak, F. & Rage, J. (2002). L'invention d'une destination touristique. L'exemple de Font-Romeu entre 1903 et 1928. *Revue Espaces*, 189, pp. 42-48.
- Bartczak, F. & Rage, J. (Eds.). (2003). *Les Pyrénées entre deux mondes*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Barthélémy, M. (2002). Les aventures organisées ou l'illusion du risque. L'exemple du Marathon des sables. *Cahier Espaces*, 73, pp. 61-67.
- Barthes, R. (1970). *Mythologies*. Paris: Seuil.
- Bataillou, C. (2002). *L'émergence du fait régional au sein de l'Union européenne : la coopération trans-frontière comme stratégie de développement*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Bataillou, C. & Schéou, B. (Eds.). (2007). *Tourisme et développement : regards croisés*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Baudelle, G. (2000). L'espace français entre diversité et disparités. *Historiens & Géographes*, 370, pp. 177-200.
- Baudet, H. (2002). *"De l'excellence sociale à l'excellence sportive" Font-Romeu : 1910-1968 (du Grand Hôtel au Lycée Pré-Olympique de Font-Romeu)*. Mémoire de Diplôme d'études approfondies, Université de Perpignan, Perpignan.
- Baudet, H. (2007). Évolution du tourisme en Cerdagne. In J.-L. Caccamo (Ed.), *Tourisme et frontières* (pp. 43-54). Paris: L'Harmattan.

- Baudry, P. (1998). L'aventure au corps. In *Quel(s) sport(s) demain ? Pourquoi ? Le marché, le corps, l'aventure* (pp. 159-163). Publication des Actes de la 5^{ème} Université sportive d'été UFOLEP-USEP.
- Baum, T. (1998). Taking the Exit Route: Extending the Tourism Area Life Cycle Model. *Current Issues in Tourism*, 1(2), pp. 167-175.
- Bayle, E. (2010). La gouvernance des fédérations d'associations chargées d'une mission de service public : le cas des fédérations sportives françaises. *Politiques et Management Public*, 27(1), pp. 121-142.
- Bayle, E. & Chantelat, P. (Eds.). (2007). *La gouvernance des organisations sportives*. Paris: L'Harmattan.
- Beal, B. (1995). Disqualifying the Official: An Exploration of Social Resistance Through the Subculture of Skateboarding. *Sociology of Sport Journal*, 12(3), pp. 252-267.
- Belden, D. (1994). *L'alpinisme : un jeu ? Les notions de jeu, de libre et de nature dans le discours de l'alpinisme*. Paris: L'Harmattan.
- Bell, D. (2003). *Encyclopedia of International Games*. Jefferson, NC: McFarland.
- Bellefon de, R. (1995a). Guides de montagne : du paysan à l'alpiniste, de l'aide à la pédagogie. In V. Berdoulay (Ed.), *Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs (XIX^e-début XX^e s.)* (pp. 145-158). Paris: CTHS.
- Bellefon de, R. (1995b). L'alpinisme, forme d'appropriation de la haute montagne. In M. Brunet, S. Brunet & C. Pailhès (Eds.), *Pays pyrénéens & pouvoirs centraux XVI^e - XX^e s.* (Vol. 1, pp. 45-55). Foix: Publication de l'Association des amis des archives de l'Ariège.
- Bellefon de, R. (2000). A la recherche du pyrénéisme. In A. Lévy (Ed.), *Dictionnaire des Pyrénées* (pp. 692-693). Toulouse: Privat.
- Bellefon de, R. (2003a). À propos de l'autre côté de la montagne : l'Espagne des pyrénéistes. In F. Bartczak & J. Rage (Eds.), *Les Pyrénées entre deux mondes* (pp. 207-215). Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Bellefon de, R. (2003b). *Histoire des guides de montagne. Alpes & Pyrénées (1760-1980)*. Bayonne/Toulouse: Cairn/Milan.
- Benko, G. (1995). Les théories du développement local. *Problèmes économiques*, 2440, pp. 22-27.
- Benko, G. & Strohmayer, U. (Eds.). (1995). *Geography, history and social sciences*. Boston: Kluwer.
- Bensahel, L. & Donsimoni, M. (Eds.). (1999). *Le tourisme, facteur de développement local*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Berdoulay, V. (1997). Le lieu et l'espace public. *Cahiers de Géographie du Québec*, 41(114), pp. 301-309.
- Berdoulay, V. & Saulé-Sorbé, H. (1993). Franz Schrader face à Gavarnie, ou le géographe peintre de paysage. *Mappemonde*, 12(3), pp. 33-37.
- Berger-Verdenal, M.-G. (1995). La cartographie des Pyrénées : l'œuvre de Franz Schrader et des topographes du Club alpin français. In V. Berdoulay (Ed.), *Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs (XIX^e-début XX^e s.)* (pp. 63-82). Paris: CTHS.
- Berger, P. L. & Luckmann, T. (1986). *La construction sociale de la réalité*. Paris: Meridiens Klincksieck.
- Bernier, X. (Ed.). (2004). *Traverser les montagnes*. Numéro thématique des *Cahiers de Géographie*, 2.
- Bernoux, P. (1985). *La sociologie des organisations*. Paris: Seuil.
- Berque, A. (Ed.). (1994). *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Seyssel: Champ Vallon.
- Berry, E. N. (2001). *An Application of Butler's (1980) Tourist Area Life Cycle Theory to the Cairns Region, Australia 1876-1998*. Thèse de Doctorat, James Cook University, Townsville.
- Besse, J.-M. (2009). Remarques sur la géographicité. Généalogie du mot, enjeux épistémologiques et historiographiques. In C. Delacroix, F. Dosse & P. Garcia (Eds.), *Historicités* (pp. 285-300). Paris: La Découverte.

- Bessy, O. (1990). *De nouveaux espaces pour le corps. Approche sociologique des salles de "mise en forme" et de leur public. Le marché Parisien*. Thèse de Doctorat, Université de Paris 5, Paris.
- Bessy, O. (1994). *10 ans de fête : Marathon des châteaux du Médoc et des Graves*. Pessac: Deltheil.
- Bessy, O. (1995). Le Marathon du Médoc ou le Carnaval de la course à pied. Du sport apollinien au sport dionysiaque. In *Sport, Fête et Société. Les Cahiers de l'Université Sportive d'Été n°9* (pp. 126-133). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Bessy, O. (1998). De l'aventure élitaire à l'aventure de masse. In *Quel(s) sport(s) demain ? Pourquoi ? Le marché, le corps, l'aventure* (pp. 165-180). Publication des Actes de la 5^{ème} Université sportive d'été UFOLEP-USEP.
- Bessy, O. (2000). Le marathon du Médoc. Un événement sportif au cœur du développement local. *Cahier Espaces*, 66, pp. 77-91.
- Bessy, O. (2007). Du plein air aux sports de nature. Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux. In J. Corneloup (Ed.), *Sciences sociales et loisirs sportifs de nature* (pp. 21-31). L'Argentière la Besée: Éditions du Fournel.
- Bessy, O. (Ed.). (2008). *Sport, loisir, tourisme et développement durable des territoires*. Voiron: Presses universitaires du sport.
- Bessy, O. & Hillairet, D. (Eds.). (2002). *Les espaces sportifs innovants*. Voiron: Presses universitaires du sport. 2 vols.
- Bevir, M. (Ed.). (2007). *Encyclopedia of governance*. Thousand Oaks, CA: Sage. 2 vols.
- Biernat, M. & Manis, M. (2007). Stereotypes and shifting standards: Assimilation and contrast in social judgment. In D. A. Stapel & J. M. Suls (Eds.), *Assimilation and contrast in social psychology* (pp. 75-97). New York: Psychology Press.
- Bitsch, M.-T. (2003). *Histoire de la construction européenne*. Paris: Complexe.
- Blatter, J. & Clement, N. (2000). Cross-Border Cooperation in Europe: Historical Development, Institutionalization, and Contrasts with North America. *Journal of Borderland Studies*, 15(1), pp. 15-53.
- Boëtsch, G. & Villain-Gandossi, C. (Eds.). (2001). *Stéréotypes dans les relations Nord-Sud*. Numéro thématique de *Hermès*, 30.
- Boltanski, L. & Chiapello, É. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard.
- Bonnamour, J. (2000). *Du bonheur d'être géographe*. Fontenay-aux-Roses: ENS Éditions.
- Bonnamour, J. (2009). 'Du bonheur d'être géographe' Jacqueline Bonnamour : une carrière de géographe au cœur des mutations de la seconde moitié du XX^e siècle (Entretien). *L'information géographique*, 73(1), pp. 9-16.
- Bonnemaison, J. (2000). *La géographie culturelle*. Paris: CTHS.
- Bonnemaison, J., Cambrézy, L. & Quinty-Bourgeois, L. (Eds.). (1999). *Le territoire, lien ou frontière ?* (Vol. 1, Les territoires de l'identité). Paris: L'Harmattan.
- Boudon, R. (1979). *La logique du social*. Paris: Hachette.
- Boulanger, P. & Trochet, J.-R. (Eds.). (2005). *Où en est la géographie historique ?* Paris: L'Harmattan.
- Bouneau, C. (1994). La promotion du thermalisme par la Compagnie du Midi de 1852 à 1937. In *Villes d'eaux : histoire du thermalisme* (pp. 349-380). Paris: CTHS.
- Bouquet, C. & Velasco-Graciet, H. (Eds.). (2007). *Regards géopolitiques sur les frontières*. Paris: L'Harmattan.
- Bourdeau, P. (1988). *Une mémoire alpine dauphinoise*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Bourdeau, P. (1991a). *Guides de haute montagne. Territoire et identité*. Numéro monographique de la *Revue de géographie alpine*, hors-série.
- Bourdeau, P. (1991b). Le touriste et son guide : la relation guide-client dans la littérature alpine et la réglementation professionnelle des XIX^e et XX^e siècles. *Revue de géographie alpine*, 79(4), pp. 89-104.
- Bourdeau, P. (1994a). D'eau et de rocher : le canyoning. *Cahier Espaces*, 35, pp. 49-54.
- Bourdeau, P. (1994b). Tourisme d'aventure : la traversée des apparences. *Téoros*, 13(3), pp. 6-10.

- Bourdeau, P. (2000). Tourisme sportif et territoires : l'émergence d'un champ d'action et de recherche. *Montagnes Méditerranéennes*, 11, pp. 102-103.
- Bourdeau, P. (2003). *Territoires du hors-quotidien : Une géographie culturelle du rapport à l'Ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines. Le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*. Mémoire du diplôme d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Grenoble 1, Grenoble.
- Bourdeau, P. (2007). L'or blanc : de l'épopée à la complexité. In P. Bourdeau (Ed.), *Les sports d'hiver en mutation* (pp. 17-34). Paris: Lavoisier.
- Bourdeau, P. (Ed.). (1995). *L'escalade, entre sport et tourisme*. Paris: AFIT.
- Bourdeau, P., Corneloup, J. & Mao, P. (2002). Adventure Sports and Tourism in the French Mountains: Dynamics of Change and Challenges for Sustainable Development. *Current Issues in Tourism*, 5(1), pp. 22-32.
- Bourdeau, P., Corneloup, J., Mao, P. & Boutroy, E. (2004). Les interactions entre cultures sportives de montagne et territoires : un état des lieux de la recherche française depuis 1990. *Cahiers de géographie du Québec*, 48(133), pp. 33-46.
- Bourdeau, P. & Mao, P. (2002). « Nouvelles » pratiques sportives de nature, nouveaux espaces... nouveaux territoires ? Une problématique géoculturelle de l'accès aux espaces naturels. In L. Mermet & P. Moquay (Eds.), *Accès du public aux espaces naturels* (pp. 345-364). Paris: Lavoisier.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction*. Paris: Minuit.
- Bourdieu, P. (1980). L'identité et la représentation. Eléments pour une réflexion critique sur l'idée de région. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, pp. 63-72.
- Bourdieu, P. (1984). *Questions de sociologie*. Paris: Minuit.
- Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Paris: Minuit.
- Bourdieu, P. (1992). La logique des champs. In P. Bourdieu & L. J. D. Wacquant (Eds.), *Réponses* (pp. 71-90). Paris: Seuil.
- Bourdieu, P. (1994). Les Jeux Olympiques, Programme pour une analyse. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 103, pp. 102-103.
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Paris: Liber-Raisons d'agir.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris: Minuit.
- Bourguet, M., Moreux, C. & Piolle, X. (1992). *Pratique de la montagne et société urbaine : la construction d'un Ailleurs compensatoire*. Numéro monographique commun *Hegoa*, 10/ *Dossiers de la Revue de Géographie Alpine*, 7.
- Bournay, J. & Pionnier, P.-A. (2007). L'économie française : ruptures et continuités de 1959 à 2006. *INSEE Première*, 1136.
- Bourret, C. (1991). *Les Pyrénées centrales du XI^{ème} au milieu du XIX^{ème} siècle : espaces, pouvoirs et relations privilégiées dans une zone frontière de montagne*. Thèse de Doctorat, Université de Paris 7, Paris.
- Boutroy, É. (2007). Insaisissable nature des APPN. Quelques réflexions d'un ethnologue. In J. Corneloup (Ed.), *Sciences sociales et loisirs sportifs de nature* (pp. 65-75). L'Argentière la Bessée: Éditions du Fournel.
- Boyer, H. (Ed.). (2007a). *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène* (Vol. 3, Éducation, école, didactique). Paris: L'Harmattan.
- Boyer, H. (Ed.). (2007b). *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*. Paris: L'Harmattan. 5 vols.
- Boyer, M. (1977). Le rôle du Mont-Cenis dans la découverte de la montagne ou la place du principal passage des Alpes vers l'Italie dans la "préhistoire du tourisme" (XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle). In *Le Mont-Cenis et sa région* (pp. 57-71). Chambéry: Publication SAMC.
- Boyer, M. (1996). *L'invention du tourisme*. Paris: Gallimard.
- Boyer, M. (2002). Comment étudier le tourisme ? *Ethnologie française*, 37(2), pp. 393-404.

- Boyer, M. (2004). Les Alpes et le tourisme. *Geschichte der Alpen*, 9, pp. 19-30.
- Boyer, M. (2009). La recherche des spécificités du tourisme en Savoie. In M. Boyer (Ed.), *Les Savoisyards et le Tourisme depuis l'Annexion* (pp. 9-20). Montmélian: La Fontaine de Siloé.
- Briffaud, S. (1994). *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée de regards, siècle, XVI^e-XIX^e siècle*. Tarbes: Service de publication des Archives départementales des Hautes-Pyrénées.
- Briffaud, S. (2010). Une montagne de paradis. *Communications*, 87, pp. 129-135.
- Broc, N. (1969). *Les Montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIII^e siècle*. Paris: CTHS.
- Broc, N. (1994-1995). *Regards sur la géographie française de la Renaissance à nos jours*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan. 2 vols.
- Broc, N. (2010). *Une histoire de la géographie physique en France : XIX^e-XX^e siècles : les hommes, les œuvres, les idées* (Vol. 2). Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Broggio, C. (1997). Montagne et développement territorial. *L'Information géographique*, 61(4), pp. 160-174.
- Broggio, C. (2002). La politique de la montagne en France. Représentations, discours et montagne. *Hérodote*, 107, pp. 147-158.
- Brohm, J.-M. (1980). *Le Mythe olympique*. Paris: Christian Bourgois.
- Brohm, J.-M. (1981). La crise de l'olympisme. *Travaux*, 32, pp. 77-90.
- Brohm, J.-M. (1992). *Sociologie politique du sport*. Nancy: Presses universitaires de Nancy.
- Brohm, J.-M. (2006). *La tyrannie sportive : théorie critique d'un opium du peuple*. Paris: Beauchesne.
- Brohm, J.-M. & Caillat, M. (1984). *Les dessous de l'olympisme*. Paris: La Découverte.
- Brown, R. P. & Pinel, E. (2003). Stigma on my mind: Individual differences in the experience of stereotyped threat. *Journal of Experimental Social Psychology*, 39(6), pp. 626-633.
- Brunet-Jailly, E. (Ed.). (2010). *Theorizing Borders and Borderlands*. Numéro thématique de *Geopolitics*, 15(4).
- Brunet, M., Brunet, S. & Pailhès, C. (Eds.). (1995). *Pays pyrénéens & pouvoirs centraux XVI^e - XX^e s.* Foix: Publication de l'Association des amis des archives de l'Ariège. 2 vols.
- Brunet, R. (1997). Les mots de la géographie : Tourisme et loisirs. *L'Espace Géographique*, 26(3), pp. 204.
- Brunet, R. (2002). Lignes de force de l'espace européen. *Mappemonde*, 66(2), pp. 14-19.
- Brunet, R. (Ed.). (1989). *Les villes "européennes"*. Paris/Montpellier: La documentation Française/Reclus.
- Brunet, R., Ferras, R. & Théry, H. (1992). *Les mots de la géographie*. Paris/Montpellier: La documentation Française/Reclus.
- Burgan, B. & Mules, T. (1992). Economic Impacts of Sporting Events. *Annals of Tourism Research*, 19, pp. 700-710.
- Bussi, M. (2006). Géocratie. In R. Séchet & V. Veschambre (Eds.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale* (pp. 63-71). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Butler, R. W. (1980). The concept of a tourist area cycle of evolution. *The Canadian Geographer*, 24(1), pp. 5-12.
- Butler, R. W. (1990). *The Resort Cycle Revisited – A Decade of Discussion*. Association of American Geographers annual Meeting. Toronto, Canada.
- Butler, R. W. (2000). The Resort Cycle Two Decades On. In B. Faulkner, G. Moscardo & E. Laws (Eds.), *Tourism in the 21st Century* (pp. 284-299). London: Continuum.
- Butler, R. W. (Ed.). (2006a). *The Tourism Area Life Cycle* (Vol. 1, Applications and modifications). Clevedon: Channel View Publications.
- Butler, R. W. (Ed.). (2006b). *The Tourism Area Life Cycle* (Vol. 2, Conceptual and theoretical issues). Clevedon: Channel View Publications.

- Cacomo, J.-L. (2007). *Fondements d'économie du tourisme : acteurs, marchés, stratégies*. Bruxelles: De Boeck.
- Callède, J.-P. (1988). Collectivités locales et usagers. Contribution à une analyse sociologique de l'organisation communale du phénomène sportif. *Les cahiers du CNFPT*, 24, pp. 213-220.
- Callède, J.-P. (2000). *Les politiques sportives en France. Eléments d'une sociologie historique*. Paris: Economica.
- Cañada Martínez, A. (2002). El turismo interior en España y su dimensión espacial: las regiones como exportadoras e importadoras de turismo interior. *Cuadernos de Información económica*, 169, pp. 137-140.
- Cánoves, G., Villarino, M., Priestley, G. K. & Blanco, A. (2004). Rural tourism in Spain: an analysis of recent evolution. *Geoforum*, 35(6), pp. 755-769.
- Carrière-Prignitz, G., Duché-Gavet, V. & Landerouin, Y. (Eds.). (2006). *Les Pyrénées, une frontière ?* Paris: L'Harmattan.
- Cartier, A. (2010). *Mythes et réalités olympiques : les Jeux de 1900*. Thèse de Doctorat, Université de Paris 4, Paris.
- Casassas, J. & Santacana i Torres, C. (2004). *Le nationalisme catalan*. Paris: Ellipses.
- Cavaillé, F. & Milian, J. (Eds.). (2008). *Mobiliser la notion d'acteur en géographie*. Numéro thématique de *Géodoc*, 55.
- Cayla, D. (2002). *Le discours publicitaire, affiches et magazines*. Paris: Bordas.
- Cazes, G. (1964). *Le tourisme à Luchon et dans le Luchonnais*. Toulouse: Publication de l'Institut de géographie de Toulouse.
- Cazes, G. (1990). Variations sur la géographie (et les géographes) du tourisme, ou l'espace subverti. In G. Di Méo & X. Piolle (Eds.), *Autour de l'œuvre de Michel Chadeffaud* (pp. 219-225). *Hegoa*, numéro spécial.
- Cazes, G. (1992). *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*. Paris: Bréal.
- Chadeffaud, M. (1980). L'intervention des collectivités locales dans la production des stations de ski pyrénéennes. *Cahiers Nantais*, 17, pp. 141-150.
- Chadeffaud, M. (1981). *Lourdes, un pèlerinage, une ville*. Aix-en-Provence: Edisud.
- Chadeffaud, M. (1988). *Aux origines du tourisme dans les pays de l'Adour. Du mythe à l'espace : un essai de géographie historique*. Biarritz: J&D Éditions.
- Chadeffaud, M. & Dalla Rosa, G. (1978). La neige dans les Pyrénées occidentales: enjeux et stratégies des collectivités locales. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 49(4), pp. 477-515.
- Chadeffaud, M. & Dalla Rosa, G. (1979). Note sur la clientèle du ski pyrénéen. *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 50(1), pp. 114-116.
- Chamerois, N. (2002). *La mondialisation des Jeux Olympiques de Séoul (1988) à Sydney (2000)*. Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- Chantelat, P., Fodimbi, M. & Camy, J. (1998). Les groupes de jeunes sportifs dans la ville. *Les Annales de la recherche urbaine*, 79, pp. 41-49.
- Chappelet, J.-L. (1991). *Le Système olympique*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Chappelet, J.-L. (1993). Approche systémique du phénomène Olympique. *STAPS*, 14(30), pp. 21-30.
- Chappelet, J.-L. (1996). Organisation et évolution des jeux Olympiques d'été depuis 1976. *STAPS*, 17(41), pp. 77-91.
- Chappelet, J.-L. (2004). Événements sportifs et développement territorial. *Revue européenne de management du sport*, 12, pp. 5-29.
- Chappelet, J.-L. & Bayle, E. (2005). *Strategic and performance management of Olympic sport organizations*. Champaign, IL: Human Kinetics.
- Chappelet, J.-L. & Kübler-Mabbott, B. (2008). *The International Olympic Committee and the olympic system : the governance of world sport*. London: Routledge.
- Chazaud, P. (1997). Tourisme sportif et développement local. L'exemple du Diois. *Cahier Espaces*, 52, pp. 95-101.

- Chazaud, P. (2002). L'offre de sécurité entre développement durable et risque zéro. *Cahier Espaces*, 73, pp. 135-140.
- Cheshire, P. C. & Gordon, I. R. (1998). Territorial competition: Some lessons for policy. *The Annals of regional science*, 32(3), pp. 321-346.
- Chevallier, M. (1996). Paroles de modernité. Pour une relecture culturelle de la station de sports d'hiver. *Revue de géographie alpine*, 84(3), pp. 29-39.
- Chifflet, P. (1988). Les fédérations sportives : politiques et stratégies. In B. Michon & C. Faber (Eds.), *Sciences sociales et sports* (pp. 287-297). Strasbourg: Publication de l'université des sciences humaines de Strasbourg.
- Chifflet, P. (1990). Organisation de compétitions internationales et fédérations sportives. In P. Arnaud (Ed.), *Le sport Moderne en question. Actes des 3^{èmes} Entretiens Jacques Cartier* (pp. 54-73). Clermont-Ferrand: AFRAPS.
- Chifflet, P. (1993). Associations de sportifs ou entreprises du sport In A. Loret (Ed.), *Sport et management* (pp. 33-54). Paris: Dunod.
- Chifflet, P. (1995). The Sport Supply in France : From Centralization to Segmentation. *Sociology of Sport Journal*, 12(2), pp. 180-194.
- Chifflet, P. & Raspaud, M. (1991). Recension du rapport *Les effets d'entraînement des jeux olympiques d'Albertville*. *Revue de géographie alpine*, 79(3), pp. 132-133.
- Christaller, W. (1963). Some considerations of tourism location in Europe. *Papers in Regional Science*, 12(1), pp. 95-105.
- Christophers, B. (2009). *Envisioning Media Power: On Capital and Geographies of Television*. Lanham, MD: Lexington Books.
- Clarimont, S. (2006). Partage de la compétence tourisme. L'expérience aragonaise. *Cahier Espaces*, 91, pp. 116-121.
- Clarimont, S., Aldhuy, J. & Labussière, O. (2006). Les recompositions territoriales face à la faible densité: comparaison des « pays » aquitains et des comarcas aragonaises. *Annales de Géographie*, 115(647), pp. 26-48.
- Claval, P. (1981). Les géographes et les réalités culturelles. *L'Espace Géographique*, 10(4), pp. 242-248.
- Claval, P. (2003). *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*. Paris: Armand Colin.
- Clément, J.-P. (1994). Les apports de la sociologie de Pierre Bourdieu à la sociologie des sports. *STAPS*, 15(35), pp. 41-49.
- Clément, J.-P., Defrance, J. & Pociello, C. (Eds.). (1994). *Sport et pouvoirs au XX^e siècle*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Clivaz, C. & Marcelpoil, E. (2009). Big Sport Events and Governance. The Case of Alpine World Ski Championships in three Destinations. In V. Castellani & S. Sala (Eds.), *Sustainable Tourism as a Factor of Local Development* (pp. 224-231). Trento: Tangram Edizioni Scientifiche.
- Clivaz, C., Nahrath, S. & Stock, M. (2011). Le développement des stations touristiques dans le champ touristique mondial. *Mondes du tourisme*, hors-série, pp. 276-286.
- Clúa Méndez, J. M. (2007). *Cuando Franco fortificó los Pirineos. La Línea P en Aragón : Ribagorza y Sobrarbe*. Zaragoza: Editorial Katia.
- Coccosis, H. & Mexa, A. (Eds.). (2004). *The Challenge of Tourism Carrying Capacity Assessment: Theory and Practice*. Burlington: Ashgate Publishing.
- Cocula, B. & Peyroutet, C. (Eds.). (1986). *Sémantique de l'image. Pour une approche méthodique des messages visuels*. Paris: Delagrave.
- Coletti, R. (2010). Cooperación transfronteriza y trayectorias de desarrollo: aprendizajes de la experiencia europea. *Si Somos Americanos*, 10(1), pp. 154-173.
- Collantes, F. & Pinilla, V. (2011). *Peaceful Surrender: The Depopulation of Rural Spain in the Twentieth Century*. Newcastle: Cambridge Scholars Publishing.

- Collignon, B. & Retaillé, D. (Eds.). (2010). *Le terrain*. Numéro thématique de *L'Information géographique*, 74(1).
- Cooper, C. (1992). The life cycle concept and strategic planning for coastal resorts. *Built Environment*, 18(1), pp. 57-66.
- Cooper, C. (1994). The destination life cycle : An Update. In A. V. Seaton (Ed.), *Tourism : the state of the art* (pp. 340-346). New York: Wiley.
- Cooper, C. & Jackson, S. (1989). Destination life cycle: The Isle of Man case study. *Annals of Tourism Research*, 16(3), pp. 377-398.
- Corneloup, J. (1993). *Escalade et Société, Contribution à l'analyse du système, du communicationnel et du social*. Thèse de Doctorat, Université de Paris 11, Paris.
- Corneloup, J. (2003). Les cultures sportives de la montagne d'aujourd'hui et de demain. In F. Bartczak & J. Rage (Eds.), *Les Pyrénées entre deux mondes* (pp. 133-158). Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Corneloup, J., Bouhaouala, M., Vachée, C. & Soulé, B. (2001). Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature. *Loisir et société*, 24(1), pp. 21-46.
- Costa, N. (2009). La promotion des premiers Jeux Olympiques d'hiver : Chamonix 1924. In M. Boyer (Ed.), *Les Savoyards et le Tourisme depuis l'Annexion* (pp. 161-171). Montmélian: La Fontaine de Siloé.
- Costa, T. (2007). *Les enjeux éducatifs et institutionnels de l'enseignement du ski en France*. Présentation au Séminaire du laboratoire SENS, Université de Grenoble, Grenoble.
- Courneya, K. S. & Carron, A. V. (1992). The home advantage in sport competitions: A literature review. *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 14, pp. 13-27.
- Cousin, S. & Réau, B. (2009). *Sociologie du tourisme*. Paris: La Découverte.
- Crang, M. (1998). *Cultural geography*. London: Routledge.
- Crozat, D. & Fournier, L. S. (2005). De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et invention des lieux. *Annales de Géographie*, 114(643), pp. 307-328.
- Crozier, M. (1963). *Le Phénomène bureaucratique*. Paris: Seuil.
- Crozier, M. (Ed.). (2000). *A quoi sert la sociologie des organisations ?* (Vol. 1, Théorie, culture et société). Paris: Arslan.
- Crozier, M. & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Paris: Seuil.
- Crozier, M. & Friedberg, E. (2000). Organisations et action collective. Notre contribution à l'analyse des organisations. In M. Crozier (Ed.), *A quoi sert la sociologie des organisations ?* (Vol. 1, Théorie, culture et société, pp. 130-160). Paris: Arslan.
- Cuche, D. (2004). *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris: La Découverte.
- Dailly, D., Kukawka, P., Préau, P., Servoin, F. & Vivian, R. (1992). *Albertville 92 : l'empreinte olympique*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Dalla Rosa, G. (1992). Synthèse des débats sur la coopération franco-espagnole en matière de tourisme dans les Pyrénées : Bilan et perspectives. In F. Fourneau & M. Marchena Gómez (Eds.), *Ordenación y desarrollo del turismo en España y en Francia* (pp. 387-398). Madrid: Casa de Velázquez.
- Dansero, E. & Mela, A. (2007). La territorialisation olympique. Le cas des jeux de Turin, 2006. *Revue de géographie alpine*, 95(3), pp. 5-15.
- Dansero, E. & Puttilli, M. (2010). Mega-events tourism legacies: the case of the Torino 2006 Winter Olympic Games - a territorialisation approach. *Leisure Studies*, 29(3), pp. 321-341.
- Darbellay, F., Clivaz, C., Nahrath, S. & Stock, M. (2011). Approche interdisciplinaire du développement des stations touristiques. Le capital touristique comme concept opératoire. *Mondes du tourisme*, 4, pp. 36-48.
- Darbellay, F. & Paulsen, T. (2008). *Le défi de l'Inter- et Transdisciplinarité. Concepts, méthodes et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

- Dauger, T. (1994). Le public du dixième Lacanau Pro. In J.-P. Augustin (Ed.), *Surf Atlantique. Les territoires de l'éphémère* (pp. 167-172). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Daumas, M. (1976). *La Vie rurale dans le Haut Aragon oriental*. Madrid: Publicación del Consejo superior de investigaciones científicas.
- Daumas, M. (2007). *Un géographe dans les Pyrénées aragonaises*. Pau: Cairn.
- Dauncey, H. & Hare, G. E. (Eds.). (1999). *France and the 1998 World Cup. The National Impact of a World Sporting Event*. London: Frank Cass.
- Davies, L. E. (2012). Beyond the Games: regeneration legacies and London 2012. *Leisure Studies*, 31(3), pp. 309-337.
- de Béchillon, D. (1997). La notion de transdisciplinarité. *Revue du MAUSS*, 10, pp. 185-200.
- Debarbieux, B. (1988). Chamonix vers 1860 : stratégies d'appropriation de la haute montagne. *Monde alpin et rhodanien*, 16(1-2), pp. 197-204.
- Debarbieux, B. (1990). *Chamonix-Mont-Blanc : les coulisses de l'aménagement*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Debarbieux, B. (1993a). Du haut lieu en général et du mont Blanc en particulier. *L'Espace Géographique*, 22(1), pp. 5-13.
- Debarbieux, B. (1993b). La nature de "l'explication géographique" dans l'analyse du tourisme. In B. Debarbieux & H. Gumuchian (Eds.), *Géographie économique et représentations* (pp. 22-32). Paris: Anthropos.
- Debarbieux, B. (1995a). Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique. *L'Espace Géographique*, 24(2), pp. 97-112.
- Debarbieux, B. (1995b). *Tourisme et montagne*. Paris: Economica.
- Debarbieux, B. (1997). La nomination au service de la territorialisation : réflexions sur l'usage des termes 'alpes' et 'montagnes'. *Monde alpin et rhodanien*, 25(2-4), pp. 227-241.
- Debarbieux, B. (2000). Le sport : une affaire publique, une affaire de territoires. *Montagnes Méditerranéennes*, 11, pp. 15-16.
- Debarbieux, B. (2001). La montagne dans la recherche scientifique : statuts, paradigmes et perspectives. *Revue de géographie alpine*, 89(2), pp. 101-131.
- Debarbieux, B. (2003). Montagne. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie* (pp. 642). Paris: Belin.
- Debarbieux, B. (2004). De l'objet spatial à l'effet géographique. In B. Debarbieux & M.-C. Fourny (Eds.), *L'effet géographique* (pp. 11-33). Grenoble: Maison des Sciences de l'Homme des Alpes.
- Debarbieux, B. (2008). Construits identitaires et imaginaires de la territorialité : variations autour de la figure du « montagnard ». *Annales de Géographie*, 117(660-661), pp. 90-115.
- Debarbieux, B. & Gumuchian, H. (Eds.). (1993). *Géographie économique et représentations*. Paris: Anthropos.
- Debarbieux, B. & Rudaz, G. (2010). *Les faiseurs de montagne*. Paris: CNRS Éditions.
- Deborde, C. (1996). *L'offre française des parcours de canyoning : d'une caractérisation des parcours aux problèmes de gestion et d'aménagement de l'activité*. Mémoire de Maîtrise, Université de Grenoble 1, Grenoble.
- Defrance, J. (1985). La course libre ou le monde athlétique renversé. Sociologie des représentations collectives de deux variantes de la course à pied. *Travaux et Recherches en EPS*, 8, pp. 128-136.
- Defrance, J. (1987). Comment interpréter l'évolution des pratiques sportives ? *Esprit*, 125, pp. 139-147.
- Defrance, J. (1989). Un schisme sportif. Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 79, pp. 76-91.

- Defrance, J. (1998). Organisation, désorganisation, réorganisation des sports (années 60-90). In *Quel(s) sport(s) demain ? Pourquoi ? Le marché, le corps, l'aventure* (pp. 14-21). Publication des Actes de la 5^{ème} Université sportive d'été UFOLEP-USEP.
- Defrance, J., Houel, J. & Denel, R. (1991). Clubs et Fédérations : inquiétudes et préoccupations. In *Pour des Assises Nationales du Sport. Constats, débats et perspectives. Les Cahiers de l'Université Sportive d'Été n°6* (pp. 121-138). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Delaplace, J.-M. (2001). L'épopée du Canigou (1981-1914) : alpinisme et thermalisme. In J. Buschmann & G. Pfister (Eds.), *Sport et changements sociaux* (pp. 202-210). Sankt Augustin: Academia Verlag.
- Delorme, N. (2007). (R)évolution dans le champ du hockey sur glace de haut niveau. *Des Alpes vers la plaine*. 4^{ème} Congrès international de la 3SLF. Valence, 29-31 mai.
- Deprest, F. (1997). *Enquête sur le tourisme de masse*. Paris: Belin.
- Deprest, F. & Duhamel, P. (1994). Difficultés et perspectives des stations des Alpes du Nord. *Mémoires de l'Institut de Saint-Gervais*, 3, pp. 81-105.
- Desbordes, M. & Falgoux, J. (2007). *Organiser un événement sportif*. Paris: Éditions d'Organisation.
- Désert, M., Croizet, J.-C. & Leyens, J.-P. (2002). La menace du stéréotype : une interaction entre situation et identité. *L'Année psychologique*, 102(3), pp. 555-576.
- Deshaies, L. (2006). Les défis d'une géographie en émergence comme science sociale. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(141), pp. 565-576.
- Desmichel, P. (2000). Réalité économique et perception sociale du tourisme en milieu rural fragile : analyse à travers l'exemple de trois territoires pyrénéens. *Revue de géographie alpine*, 88(3), pp. 51-63.
- Desmichel, P. (2008). La gare monumentale de Canfranc à l'épreuve des temps. Grandeur et décadence d'un patrimoine ferroviaire de la montagne aragonaise (Espagne). *Cybergeo*, <http://cybergeo.revues.org/18342>.
- Despin, L. (1998). Les mutations des territoires valléens pyrénéens: crises sociales et environnement. *Sud-Ouest Européen*, 3, pp. 67-78.
- Despin, L. (2000). *La refondation territoriale : concepts et mises en application dans les Pyrénées centrales*. Thèse de doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.
- Despin, L. (2003). Les Pyrénées centrales : de la redéfinition du rapport à l'espace aux enjeux actuels. *Annales de Géographie*, 112(631), pp. 279-297.
- Deville-Danthu, B. (1997). *Le sport en noir et blanc. Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*. Paris: L'Harmattan.
- Devine, P. G. & Brodish, A. B. (2003). Modern Classics in Social Psychology. *Psychological Inquiry*, 14(3-4), pp. 196-202.
- Dewailly, J.-M. (2006). *Tourisme et géographie : entre pérégrinité et chaos ?* Paris: L'Harmattan.
- Dewailly, J.-M. & Flament, É. (1993). *Géographie du tourisme et des loisirs*. Paris: SEDES.
- Dézert, B. (Ed.). (2009). "L'identité européenne" : ses fondements historiques et géographiques. Numéro thématique du *Bulletin de liaison des membres de la Société de Géographie*, hors-série.
- Di Febo, G. & Juliá Díaz, S. (2005). *El franquismo*. Barcelona: Paidós Ibérica.
- Di Méo, G. (1990). Du mythe à l'espace : pensée dialectique et références structuralistes dans l'œuvre de Michel Chadeffaud. In G. Di Méo & X. Piolle (Eds.), *Autour de l'œuvre de Michel Chadeffaud* (pp. 147-156). *Hegoa*, numéro spécial.
- Di Méo, G. (1991). *L'Homme, la Société, l'Espace*. Paris: Anthropos.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoires*. Paris: Nathan.
- Di Méo, G. (2001a). De l'effet de lieu au territoire : la question du sujet et de la territorialité. In J.-M. Fournier (Ed.), *Faire la géographie sociale aujourd'hui* (pp. 69-80). Caen: Presses universitaires de Caen.
- Di Méo, G. (2006). Les territoires de l'action. *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 48, pp. 7-17.

- Di Méo, G. (2008). La géographie culturelle : quelle approche sociale ? *Annales de Géographie*, 117(660-661), pp. 47-66.
- Di Méo, G. (Ed.). (2001b). *La géographie en fêtes*. Paris: Ophrys.
- Di Méo, G. (Ed.). (2004). *Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités*. *Annales de Géographie*, 113(638-639).
- Di Méo, G. & Buléon, P. (Eds.). (2005). *L'espace social : une lecture géographique des sociétés*. Paris: Armand Colin.
- Di Méo, G. & Piolle, X. (Eds.). (1990). *Autour de l'œuvre de Michel Chadefaud*. *Hegoa*, Numéro spécial.
- Dienot, J. & Theiller, D. (1992). Les nouvelles pratiques sportives de la montagne: un champ nouveau pour le tourisme de pleine nature. In *Tourisme et environnement* (pp. 38-47). Paris: La documentation Française.
- Dienot, J. & Theiller, D. (1999). *Les nouveaux loisirs sportifs en montagne: les aventuriers du quotidien*. Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Díez Santo, D. (2011). La planificación estratégica en espacios turísticos de interior: Claves para el diseño y formulación de estrategias competitivas. *Investigaciones Turísticas*, 1, pp. 69-92.
- Dion, R. (1949). La géographie humaine rétrospective. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 6, pp. 3-27.
- Dion, R. (1969). Géographie historique de la France. In *Annuaire du collège de France : résumé des cours de 1967-1968* (pp. 503-518). Paris: Imprimerie Nationale.
- Diry, J.-P. (Ed.). (1999). *Moyennes montagnes européennes*. *Cahiers du CERAMAC*, 11.
- Disez, N. (1996). *Agritourisme et développement territorial. Exemples dans le Massif central*. Thèse de Doctorat, Université de Clermont-Ferrand 2, Clermont-Ferrand.
- Dodier, R., Rouyer, A. & Séchet, R. (Eds.). (2007). *Territoires en action et dans l'action*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Dogan, M. & Pélassy, D. (1990). *How to compare nations : strategies in comparative politics*. Chatham, NJ: Chatham House Publishers.
- Dosse, F. (2005). *L'histoire en miettes : des Annales à la nouvelle histoire*. Paris: La Découverte.
- Douglas, N. (1997). Applying the life cycle model to Melanesia. *Annals of Tourism Research*, 24(1), pp. 1-22.
- Downs, R. (1970). Geographic space perception: past approaches and future prospects. *Progress in Geography*, 2, pp. 65-108.
- Downs, R. & Stea, D. (1977). *Maps in minds: reflections on cognitive mapping*. New York: Harper & Row.
- Dressler-Holohan, W. (1992). La politique européenne de coopération régionale transfrontalière et les modalités de son application dans le cadre français. *Espaces et sociétés*, 70-71, pp. 113-154.
- Drevon, A. (2000). *Les Jeux Olympiques oubliés : Paris 1900*. Paris: CNRS Éditions.
- Drevon, A. (2005). *Alice Milliat : La passionaria du sport féminin*. Paris: Vuibert.
- Drouet, Y. (2004). *Le ski aux frontières : les conditions de possibilité de l'implantation du ski en France (1872-1913)*. Thèse de Doctorat, Université Paris 10, Paris.
- Drouet, Y. (2005). The 'CAF' at the Borders: Geopolitical and Military Stakes in the Creation of the French Alpine Club. *International Journal of the History of Sport*, 22(1), pp. 59-69.
- Dulac, C. (1998a). Lobbies sportif et mandats municipaux, L'exemple de Grenoble de 1965 à 1995. *Les Annales de la recherche urbaine*, 79, pp. 78-89.
- Dulac, C. (1998b). Politiques sportives et stratégies d'acteurs, L'exemple d'un conflit municipal : Grenoble en 1975. *STAPS*, 19(45), pp. 37-51.
- Duloum, J. (1967). *Les Anglais dans les Pyrénées et les débuts du tourisme pyrénéen (1739-1896)*. Thèse de 3^{ème} cycle, Université Aix-Marseille, Aix-en-Provence.
- Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir ?* Paris: Seuil.
- Dumazedier, J. (1974). *Sociologie empirique du loisir*. Paris: Seuil.

- Dupeyron, B. (2005). *Acteurs et politiques de la coopération transfrontalière en Europe. Les expériences du Rhin Supérieur et de l'Eurorégion Méditerranéenne*. Thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Strasbourg, Strasbourg.
- Durand, D. (2006). L'événementiel en parapente au service du développement économique. In O. Bessy (Ed.), *Actes du colloque : Loisirs sportifs de nature, nouvelles technologies et développement touristique durable à La Réunion*. Saint-Denis: Publication de l'université de La Réunion.
- Duret, P. & Augustini, M. (1995). *Sports de rue et insertion sociale*. Paris: INSEP.
- Earl, R. A. & Pasternack, S. (1991). Television Weathercasts and Their Role in Geographic Education. *Journal of Geography*, 90(3), pp. 113-117.
- Ebert, J. (1963). *Zum Pentathlon der Antike*. Berlin: Akademie Verlag.
- Edgeworth, R. (1994). The Nordic Games and the Origins of the Olympic Winter Games. *Journal of Olympic History*, 2(2), pp. 29-37.
- Elias, N. & Dunning, E. (Eds.). (1994). *Sport et civilisation*. Paris: Fayard.
- Errais, B. & Fates, Y. (1989). Les Jeux Régionaux, témoins de l'universalisation des sports. *Mappemonde*, 2(2), pp. 26-28.
- Errais, B., Mathieu, D. & Praicheux, J. (Eds.). (1990). *Géopolitique du sport*. Besançon: Publication de l'université de Franche-Comté.
- Escadafal, A. (1997). *L'articulation du marketing et de l'aménagement dans le projet de station touristique : exemple aquitains*. Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux 3, Bordeaux.
- Escadafal, A. (2002). Tourisme sportif et stations touristiques. *Sud-Ouest Européen*, 13, pp. 101-104.
- Essex, S. & Chalkley, B. (2002). L'evoluzione degli impatti infrastrutturali delle Olimpiadi invernali, 1924-2002. *Bollettino della Società Geografica Italiana*, 7(4), pp. 831-851.
- Etchelecou, A. (1991). *Transition démographique et système coutumier dans les Pyrénées occidentales*. Paris: INED/Presses universitaires de France.
- Etchelecou, A. (1993). Le peuplement du Grand Sud-Ouest en 1990 : dynamisme et recomposition territoriale. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 62(4), pp. 371-387.
- Fantin, A. & Holz, J.-M. (2011). Annecy 2018 : analyse d'une défaite française. In J.-M. Holz (Ed.), *Les Jeux Olympiques et leurs territoires* (pp. 198-228). Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Fayos-Sola, E. (1997). The impact of mega-events. *Annals of Tourism Research*, 25(1), pp. 241-244.
- Ferras, R. (1989). Relire l'atlas des sports en France. *Mappemonde*, 2(2), pp. 48.
- Findling, J. E. & Pelle, K. D. (Eds.). (2004). *Encyclopedia of the modern Olympic movement*. Westport, CT: Greenwood Press.
- Fischer, G.-N. (1981). *La Psychosociologie de l'espace*. Paris: Presses universitaires de France.
- Fischer, G.-N. (1987). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris/Montréal: Dunod/Presses de l'université de Montréal.
- Fiske, S. T. & Taylor, S. E. (1991). *Social cognition*. New York: McGraw-Hill.
- Flament, É. (1997). Tourisme et frontières. In J.-P. Renard (Ed.), *Le Géographe et les frontières* (pp. 149-155). Paris: L'Harmattan.
- Florida, R. (2002). *The Rise of the Creative Class*. New York: Basic Books.
- Fourastié, J. (1985). *Les Trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*. Paris: Hachette.
- Fournier, J.-M. (Ed.). (2001). *Faire la géographie sociale aujourd'hui*. Caen: Presses universitaires de Caen.
- Fourny, M.-C. (2006). De la frontière naturelle à la nature comme lien transfrontalier. Du rôle et de la place de l'environnement et du milieu dans les coopérations transfrontalières. In H. Velasco-Graciet & C. Bouquet (Eds.), *Tropisme des frontières* (pp. 97-116). Paris: L'Harmattan.
- Fourny, M.-C. & Sgard, A. (Eds.). (2007). *Ces géographes qui écrivent les Alpes. Une relecture de la Revue de géographie alpine à travers le siècle*. Numéro de la *Revue de géographie alpine*, hors-série.

- Frémont, A. (1987). Milieu géographique et innovation : le cas grenoblois. *Revue de géographie alpine*, 75(4), pp. 293-310.
- Frémont, A. (1976). *La Région, espace vécu*. Paris: Presses universitaires de France.
- Frémont, A., Chevalier, J., Hérim, R. & Renard, J. (1984). *Géographie sociale*. Paris: Masson.
- Friedberg, E. (1997). *Le pouvoir et la règle*. Paris: Seuil.
- Frolova, M. (2001). La représentation et la connaissance des montagnes du monde : Pyrénées et Caucase au filtre du modèle alpin. *Revue de géographie alpine*, 89(4), pp. 159-172.
- Gagnon, S. (2007). Attractivité touristique et "sens" géo-anthropologique des territoires. *Téoros*, 26(2), pp. 5-11.
- Garel, G. (2003). *Le management de projet*. Paris: La Découverte.
- Gasparini, W. (2000). *Sociologie des organisations sportives*. Paris: La Découverte.
- Gasparini, E. (Ed.). (1996). *Territoires frontaliers : discontinuité et cohésion*. Numéro thématique de *Sciences de la société*, 37.
- Gauchon, C. (2001). Toponymie, tourisme et identité dans les Alpes du Nord. *Cahiers Savoisiens de Géographie*, 4, pp. 47-58.
- Gauchon, C. (2002). Le tourisme dans les Alpes : pratiques, aménagement et protection. In É. Bordes-soule (Ed.), *Les montagnes* (pp. 153-182). Nantes: Éditions du Temps.
- Gaudin, J.-P. (2002). *Pourquoi la gouvernance ?* Paris: Presses de Sciences Po.
- Gaunard, M.-F. (2002). Les coopérations transfrontalières en Europe : l'exemple des eurorégions. In C. Desplat (Ed.), *Frontières* (pp. 347-357). Paris: CTHS.
- Gay, J.-C. (1997). Le sport : une mise en limites de l'activité physique. *L'Espace Géographique*, 26(4), pp. 327-340.
- George, P. (1992). *La Géographie à la poursuite de l'histoire*. Paris: Armand Colin.
- Gerbaux, F. (1994). *La Montagne en politique*. Paris: L'Harmattan.
- Gerbaux, F., Boudières, V. & Marcelpoil, E. (2006). Gouvernance et management touristique. In P. Le Galès (Ed.), *Gouvernement et gouvernance des territoires* (pp. 61-64). Paris: La documentation Française.
- Gerbaux, F. & Marcelpoil, E. (2006). Gouvernance des stations de montagne en France : les spécificités du partenariat public-privé. *Revue de géographie alpine*, 94(1), pp. 9-31.
- Getz, D. (1986). Models in tourism planning: Towards integration of theory and practice. *Tourism Management*, 7(1), pp. 21-32.
- Getz, D. (1992). Tourism planning and the destinations life cycle. *Annals of Tourism Research*, 19(4), pp. 752-770.
- Ghorra-Gobin, C. & Moriniaux, V. (2007). Le "terrain" en géographie culturelle ou l'impératif d'un effort de théorisation. *Bulletin de l'association de géographes français*, 84(4), pp. 465-474.
- Giband, D. & Holz, J.-M. (2007). Acteurs, politiques et territoires du sport en question : enjeux et perspectives de recherches. In D. Giband & J.-M. Holz (Eds.), *Les territoires du sport entre politiques et pratiques* (pp. 13-23). Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Giblin, B. (2005). Élisée Reclus : un géographe d'exception. *Hérodote*, 117, pp. 11-28.
- Giddens, A. (1987). *La Constitution de la société*. Paris: Presses universitaires de France.
- Gillon, P. (2011). Une lecture géopolitique du système olympique. *Annales de Géographie*, 120(680), pp. 425-448.
- Giraut, F. (2008). Conceptualiser le territoire. *Historiens & Géographes*, 403, pp. 57-68.
- Giraut, F. & Houssay-Holzschuch, M. (Eds.). (2008). *Néotoponymie. Formes et enjeux de la dénomination des territoires émergents*. Numéro thématique de *L'Espace Politique*, 5, <http://espacepolitique.revues.org/>.
- Girginov, V. (Ed.). (2010). *The Olympics. A Critical Reader*. London: Routledge.
- Gloria, A. & Raspaud, M. (2006). Émergence des compétitions d'escalade en France (1980-1987). Genèse d'une offre fédérale. *STAPS*, 27(71), pp. 99-114.

- Godde, P., Price, M. F. & Zimmerman, F. (Eds.). (2000). *Tourism and development in mountain regions*. Wallingford: Oxon.
- Goksoyr, M., Von der Lippe, G. & Mo, K. (Eds.). (1996). *Winter games, warm traditions*. Sankt Augustin: Academia Verlag.
- Goldsmith, M. (1993). The Europeanisation of Local Government. *Urban Studies*, 30(4-5), pp. 683-699.
- Gómez Mendoza, J. & García Álvarez, J. (2001). Organización política y administrativa del territorio español. In A. Gil Olcina & J. Gómez Mendoza (Eds.), *Geografía de España* (pp. 575-594). Barcelona: Ariel.
- Good, C., Aronson, J. & Harder, J. A. (2008). Problems in the pipeline: Stereotype threat and women's achievement in high-level math courses. *Journal of Applied Developmental Psychology*, 29(1), pp. 17-28.
- Gould, P. & White, R. (1974). *Mental maps*. Harmondsworth, UK: Penguin Books.
- Gounot, A. (2002). Les Spartakiades internationales, manifestations sportives et politiques du communisme. *Cahiers d'Histoire*, 88, pp. 59-75.
- Graefe, A. R., Vaske, J. J. & Kuss, F. R. (1984). Social carrying capacity: an integration and synthesis of twenty years of research. *Leisure Sciences*, 6(4), pp. 395-431.
- Gramanna, J. H. (1982). Toward a behavioral theory of crowding in outdoor recreation: An evaluation and synthesis of research. *Leisure Sciences*, 5(2), pp. 109-126.
- Grange, D. (Ed.). (1987). *La frontière : nécessité ou artifice ? Actes du 13^{ème} colloque franco-italien d'étude alpine*. Grenoble: CRHIPA.
- Grataloup, C. (1996). *Lieux d'histoire : essai de géohistoire systématique*. Montpellier: Reclus.
- Grataloup, C. (2003). Géohistoire. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie* (pp. 401-402). Paris: Belin.
- Gravari-Barbas, M. & Veschambre, V. (2005). S'inscrire dans le temps et s'approprier l'espace : enjeux de pérennisation d'un événement éphémère. Le cas du festival de la BD à Angoulême. *Annales de Géographie*, 114(643), pp. 285-306.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris: Dalloz.
- Gregory, D. J., Johnston, R. J. & Pratt, G. (Eds.). (2009). *The dictionary of human geography*. New York: Wiley-Blackwell.
- Gresser, B. & Bessy, O. (1999). Le management d'un événement sportif. In G. Lacroix & A.-M. Wasser (Eds.), *Le Management du sport. 15 études de cas corrigées* (pp. 25-44). Paris: Éditions d'Organisation.
- Grisel, L. (2004). *L'analyse du cycle de vie d'un produit ou d'un service*. Paris: AFNOR.
- Guérin-Pace, F. & Guermond, Y. (Eds.). (2006). *Débat sur l'identité territoriale, L'Espace Géographique*, 35(4).
- Guérin, J.-P. & Gumuchian, H. (1978). *Pourquoi les sports d'hiver ? Mythologies et pratiques*. Grenoble: Service de publication de l'Institut de géographie alpine.
- Guérin, J.-P. & Gumuchian, H. (Eds.). (1985). *Les Représentations en actes. Actes du Colloque des 16, 17, 18 septembre 1985 à Lescheraines*.
- Guibert, C. (2007a). Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif. *Science & Motricité*, 21(61), pp. 89-100.
- Guibert, C. (2007b). *Univers du surf et stratégies politiques en Aquitaine*. Paris: L'Harmattan.
- Guibert, C. (2008). Événements sportifs et collectivités locales. Des préoccupations surtout médiatiques. *Revue Espaces*, 256, pp. 41-44.
- Guichonnet, P. & Raffestin, C. (1974). *Géographie des frontières*. Paris: Presses universitaires de France.
- Guillain, J.-Y. (2008). Les cérémonies officielles des Jeux de 1924 comme rituels de consolidation de "l'espace Olympique". In T. Terret (Ed.), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924* (Vol. 4, Les paris culturels, pp. 1031-1068). Biarritz: Atlantica.

- Guillourel, H. (Ed.). (2008). *Toponymie et politique : les marqueurs linguistiques du territoire*. Bruxelles: Bruylant.
- Guillot, F. (2009). *Les asymétries frontalières. Essai de géographie sociale et politique sur les pratiques sociales et les rapports sociaux. Les cas États-Unis/Mexique, Espagne/Maroc, Israël/Liban/Palestine*. Thèse de Doctorat, Université de Caen Basse-Normandie, Caen.
- Guiu, C. (2006). Géographie et musiques : état des lieux. *Géographie et Cultures*, 59, pp. 7-26.
- Gumuchian, H. (1984). Images et partage de l'espace : le succès de la « moyenne montagne ». *Revue de géographie alpine*, 72(2-4), pp. 265-271.
- Gumuchian, H. (1991). *Représentations et aménagement du territoire*. Paris: Anthropos.
- Gumuchian, H. (1993). Des représentations spatiales aux retombées économiques : les Jeux Olympiques d'hiver. In B. Debarbieux & H. Gumuchian (Eds.), *Géographie économique et représentations* (pp. 55-71). Paris: Anthropos.
- Gumuchian, H. (2005). La culture et la question territoriale. A propos des territoires touristiques et sportifs. *Montagnes Méditerranéennes*, 22, pp. 183-184.
- Gumuchian, H., Grasset, E., Lajarge, R. & Roux, E. (2003). *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris: Anthropos.
- Gumuchian, H. & Pecqueur, B. (Eds.). (2004). *La notion de ressource territoriale*. Numéro thématique de *Montagnes Méditerranéennes*, 20.
- Gumuchian, H. & Pecqueur, B. (Eds.). (2007). *La ressource territoriale*. Paris: Anthropos.
- Guttman, A. (1994). *Games & Empires. Modern Sports and Cultural Imperialism*. New York: Columbia University Press.
- Guttman, A. (2002). *The Olympics. A History of the Modern Games*. Champaign: University of Illinois Press.
- Haegel, F. (2003). Stigmatisation. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie* (pp. 872-873). Paris: Belin.
- Hall, E. T. (1971). *La dimension cachée*. Paris: Seuil.
- Hallé, J. (2008). *L'état de l'organisation du tourisme sportif en Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan)*. Acteurs et structures dans un modèle en transition. Thèse de Doctorat, Université de Grenoble 1, Grenoble.
- Hamel, J. (1998). Défense et illustration de la méthode des études de cas en sociologie et en anthropologie. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 104, pp. 121-138.
- Hansen, P. H. (1991). *British mountaineering, 1850-1914*. doctoral dissertation, Harvard University, Harvard.
- Hansen, P. H. (2000). Albert Smith, l'Alpine Club, et l'invention de l'alpinisme au milieu de l'ère Victorienne. *STAPS*, 21(51), pp. 7-27.
- Hargreaves, J. (1992). Olympism and Nationalism: Some Preliminary Consideration. *International Review for the Sociology of Sport*, 27(2), pp. 119-135.
- Harguindéguy, J.-B. (2007). *La frontière en Europe, un territoire ? Coopération transfrontalière franco-espagnole*. Paris: L'Harmattan.
- Haschar-Noé, N. (2004). L'évolution des politiques sportives municipales en France: entre « rationalisation » et construction identitaire. *Loisir et société*, 27(2), pp. 489-527.
- Hautbois, C. & Durand, C. (2004). Public strategies for local development: the effectiveness of an outdoor activities model. Case study of equestrian activities in the Basse-Normandie region of France. *Managing Leisure*, 9(4), pp. 212-226.
- Haywood, K. M. (1986). Can the tourist-area life cycle be made operational? *Tourism Management*, 7(3), pp. 154-167.
- Haywood, K. M. (1992). Revisiting resort cycle. *Annals of Tourism Research*, 19(2), pp. 351-354.
- Hazebroucq, J.-M. (2009). De l'espace touristique à la « destination touristique ». Un « territoire » qui se projette. In J.-P. Lemasson & P. Violier (Eds.), *Destinations et territoires* (Vol. 1. Coprésence à l'oeuvre, pp. 7-25). Québec: Presses de l'Université du Québec.

- Heck, S. (2011). Modern Pentathlon and the First World War: When Athletes and Soldiers Met to Practise Martial Manliness. *International Journal of the History of Sport*, 28(3-4), pp. 410-428.
- Heimbourger, Y. (2006). *Le BMX (Bicross) en France : Organisation, Culture, Professionnalisation*. Thèse de Doctorat, Université de Grenoble 1, Grenoble.
- Hérin, R. & Muller, C. (Eds.). (1998). *Espaces et sociétés à la fin du XXe siècle : quelles géographies sociales ?* Caen: Presses universitaires de Caen.
- Hervieu, B. & Viard, J. (1996). *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. La Tour d'Aigues: L'Aube.
- Hillairet, D. (1992). *Prospective et innovation des sports à technologie élevée (le système PISTE)*. Thèse de Doctorat, Université de Paris 11, Paris.
- Hillairet, D. (2002). Le problème du lancement initial de l'offre sportive innovante : marché régional ou marché européen ? In M. Raspaud (Ed.), *Le management du sport et l'Europe : les acteurs, entre concurrence et coopération. Actes du troisième congrès de la SFMS organisé à Ronchin les 9, 10 et 11 décembre 1999* (pp. 31-40).
- Hillairet, D. (2005). *Sport et innovation : stratégies, techniques et produits*. Paris: Lavoisier.
- Hiroux, F. (Ed.). (2009). *Les archives audiovisuelles : politiques et pratiques dans la société de l'information*. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.
- Hirsch Hadorn, G., Hoffmann-Riem, H., Biber-Klemm, S., Grossenbacher-Mansuy, W., Joye, D., Pohl, C., et coll. (Eds.). (2008). *Handbook of Transdisciplinary Research*. Berlin: Springer.
- Hoerner, J.-M. (2007). Le tourisme et la géopolitique. *Hérodote*, 127, pp. 15-28.
- Hoerner, J.-M. (2008). *Géopolitique du tourisme*. Paris: Armand Colin.
- Hoibian, O. (1999). Le costume des alpinistes. La manière de se vêtir comme indicateur d'autonomisation. In J.-M. Delaplace (Ed.), *L'histoire du sport, l'histoire des sportifs* (pp. 11-18). Paris: L'Harmattan.
- Hoibian, O. (2000). *Les alpinistes en France, 1870-1950, une histoire culturelle*. Paris: L'Harmattan.
- Hoibian, O. (Ed.). (2008). *L'invention de l'alpinisme*. Paris: Belin.
- Holt, R. (1994). Les sports de montagne: une invention britannique, Sir Arnold Lunn et l'origine des compétitions de ski alpin. *STAPS*, 15(34), pp. 7-15.
- Holz, J.-M. (Ed.). (2011). *Les Jeux Olympiques et leurs territoires*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan.
- Hong, F. (Ed.). (2005). *The Asian Games. Sport in Society*, 8(3).
- Hong, F. (Ed.). (2007). *Sport, Nationalism and Orientalism: The Asian Games*. London: Routledge.
- Honta, M. (2003). Sport de haut niveau et décentralisation : des stratégies d'acteurs à la régulation du système. L'exemple aquitain. *STAPS*, 24(60), pp. 75-92.
- Hovinen, G. R. (1982). Visitor cycles : Outlook for tourism in Lancaster County. *Annals of Tourism Research*, 9(4), pp. 565-583.
- Hoyaux, A.-F., Lajarge, R., Gaudin, S., Guibert, C., Guyot, S., Keerle, R., et coll. (2008). Peut-on parler d'un tournant actoriel ? Synthèse collective de l'Atelier "acteurs" de l'École d'été de géographie sociale 2006. *Travaux et documents ESO*, 27, pp. 17-40.
- Hoye, R. & Cuskelly, G. (2007). *Sport governance*. Amsterdam: Elsevier.
- Humbert, A. (1999). Les moyennes montagnes espagnoles. *Cahiers du CERAMAC*, 11, pp. 33-51.
- Hussy, C. (Ed.). (1997). *Être et devenir des frontières*. Numéro thématique de la revue *Le Globe*, 137.
- Inzlicht, M. & Schmader, T. (Eds.). (2012). *Stereotype threat : theory, process, and application*. Oxford: Oxford University Press.
- Ivars Baidal, J. A. (2000). Turismo y espacios rurales: conceptos, filosofías y realidades. *Investigaciones Geográficas*, 23, pp. 59-88.
- Jacob-Rousseau, N. (Ed.). (2009). *Géohistoire/géo-histoire : quelles méthodes pour quel récit ?* Numéro thématique de *Géocarrefour*, 84(4).
- Jacob-Rousseau, N. (Ed.). (2010). *Des archives aux paysages : milieux, dynamiques, territoires*. Numéro thématique de *Géocarrefour*, 85(1).

- Jacquemin, M. & Tetet, C. (1990). *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français : Les sports de montagne : Le ski (fin XIX^e s. - v. 1960)*. Paris: INLF/ Klincksieck.
- Jamet, M. (1991). Entre l'aventure et la fête : la production d'événements multisports dans le milieu Pyrénéen. In *Actes des deuxièmes assises des APPN* (pp. 168-177). Toulouse: Publication de l'université Toulouse 3.
- Jamot, C. (1988). *Thermalisme et villes thermales en France*. Clermont-Ferrand: Publications de l'Institut d'études du Massif central.
- Johnston, R. J. (Ed.). (2000). *The dictionary of human geography*. Oxford: Blackwell.
- Jorand, D. (2000a). *Histoire et sociologie du vol libre français. Structure, oppositions, enjeux*. Thèse de Doctorat, Université de Paris 11, Paris.
- Jorand, D. (2000b). Les premiers pilotes de hang gliding : la construction identitaire d'une nouvelle pratique sportive aérienne dans la Californie des années 60. In *Actes du Colloque Pluralité/Identité*. Université de Tunis, Hammamet.
- Jorand, D. (2002). Du hang gliding au vol libre : l'émergence d'un 'sport californien' en France dans les années 1970. *Stadion*, 28(2), pp. 275-292.
- Jorand, D., Mao, P., Biard, É., Obin, O. & Suchet, A. (2009). *La place des sports de nature dans les stratégies de diversification de l'offre en station de moyenne montagne. Discours et pratiques dans les Alpes françaises*. Rapport de recherche sur fond d'investissement TUNES, Université de Grenoble, Grenoble.
- Joseph, I. (2000). Décrire l'espace des interactions. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy* (pp. 49-56). Paris: Belin.
- Jost, F. (2004). *Introduction à l'analyse de la télévision*. Paris: Ellipses.
- Kagaya, S. (1991). Infrastructural facilities provision for Sapporo's winter Olympic of 1972 and its effects on regional developments. *Revue de géographie alpine*, 79(3), pp. 59-71.
- Kane, M. J. & Tucker, H. (2004). Adventure tourism : The freedom to play with reality. *Tourist Studies*, 4(3), pp. 217-234.
- Kay, J. & Laberge, S. (2002). Mapping the Field of "AR" : Adventure Racing and Bourdieu's Concept of Field. *Sociology of Sport Journal*, 19(1), pp. 25-46.
- Kayser, B. (1990). Michel Chadeffaud en rupture de déterminisme. In G. Di Méo & X. Piolle (Eds.), *Autour de l'œuvre de Michel Chadeffaud* (pp. 181-184). *Hegoa*, numéro spécial.
- Keating, M. (1997). The Invention of Regions. Territorial Restructuring and Political Change in Western Europe. *Environment and Planning C*, 15(4), pp. 383-398.
- Keerle, R. (2004). L'alpinisme, le surf et la boxe : une fable géopolitique. *Outre-Terre*, 8, pp. 275-277.
- Keerle, R. (2006). Acteurs et structures en géographie sociale : l'analyse du sport en question. In R. Séchet & V. Veschambre (Eds.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale* (pp. 229-241). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Kidd, B. (2005). 'Another world is possible' : recapitulating alternatives olympic histories, imagining different games. In K. Young & B. K. Wamsley (Eds.), *Global Olympics: Historical and Sociological Studies of the Modern Games* (pp. 143-158). Amsterdam: Elsevier.
- Kjær, A. M. (2004). *Governance*. Cambridge: Polity Press.
- Klein, J. T. (1990). *Interdisciplinarity: history, theory, and practice*. Detroit, MI: Wayne State University Press.
- Knafou, R. (1978). *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises*. Paris: Masson.
- Knafou, R. (1991a). L'invention du lieu touristique. *Revue de géographie alpine*, 79(4), pp. 11-19.
- Knafou, R. (1991b). La crise du tourisme dans les montagnes françaises. Un système qui a fait ses preuves et son temps. *Dossiers de la Revue de géographie alpine*, 6, pp. 13-21.
- Knafou, R. & Violier, P. (2000). Tourismes en France : vivre de la diversité. *Historiens & Géographes*, 370, pp. 366-384.
- Kotler, P., Dubois, B. & Manceau, D. (2003). *Marketing Management*. Paris: Pearson Education.

- Krane, V. & Waldron, J. (2000). The Gay Games: Creating Our Own Sports Culture. In K. Schaffer & S. Smith (Eds.), *The Olympics at the Millenium: Power, Politics and the Games*. Piscataway, NJ: Rutgers University Press.
- Kukawka, P., Préau, P., Servoin, F. & Vivian, R. (1991). *Albertville 92 : les enjeux olympiques*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Lacoste, Y. (1976). *La Géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Paris: Maspero.
- Lacoste, Y. (1995). Géohistoire et géographie historique. In Y. Lacoste (Ed.), *Dictionnaire de géopolitique* (pp. 672-673). Paris: Flammarion.
- Lacoste, Y. (2002). Montagnes et géopolitique. *Hérodote*, 107, pp. 3-16.
- Lacoste, Y. (2003). *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*. Paris: Armand Colin.
- Lacoste, Y. (2009). L'Europe et la Méditerranée. *Bulletin de liaison des membres de la Société de Géographie*, hors-série, pp. 128-130.
- Lacoste, Y. & Giblin, B. (Eds.). (1998). *Géo-histoire de l'Europe médiane*. Paris: La Découverte.
- Lacroix, G. (1984). *Les activités de pleine nature et le thème de "La Glisse". Enjeux institutionnels, économiques et culturels. L'exemple de la planche à voile*. Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris 7, Paris.
- Lacroix, G. (1991). La thématique de l'aventure dans le marketing d'un département. In *Actes des deuxièmes assises des APPN* (pp. 158-167). Toulouse: Publication de l'université Toulouse 3.
- Lacroix, G. (1993). Le sport-aventure : une forme d'innovation sportive. In A. Loret (Ed.), *Sport et management* (pp. 171-182). Paris: Dunod.
- Lacroix, G. (1995). Déclinaison de l'aventure et stratégie de communication. In J.-P. Augustin & J.-P. Callède (Eds.), *Sport, relations sociales et action collective* (pp. 617-630). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Lacroix, G. (1998). Les épreuves de sport-aventure : symbolique, évolution et organisation. In *Quel(s) sport(s) demain ? Pourquoi ? Le marché, le corps, l'aventure* (pp. 182-193). Publication des Actes de la 5^{ème} Université sportive d'été UFOLEP-USEP.
- Lacroix, G. & Bessy, O. (1994). Glisse d'hier et surf d'aujourd'hui. In J.-P. Augustin (Ed.), *Surf Atlantique. Les territoires de l'éphémère* (pp. 25-48). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Lajarge, R. (2000a). Les territoires aux risques des projets : les montagnes entre Parcs et pays. *Revue de géographie alpine*, 88(1), pp. 45-59.
- Lajarge, R. (2000b). *Territorialités intentionnelles : des projets à la création des parcs naturels régionaux (Chartreuse et Monts d'Ardèche)*. Thèse de Doctorat, Université de Grenoble 1, Grenoble.
- Lajarge, R. (2008a). Acteurs, engagement et dégageement. *Géodoc*, 55, pp. 69-80.
- Lajarge, R. (2008b). Le clignotant actoriel. Dans la ligne droite territoriale, deuxième à gauche. *Montagnes Méditerranéennes*, 23, pp. 77-83.
- Lajarge, R. (2009). Pas de territorialisation sans action (et *vice versa*?). In M. Vanier (Ed.), *Territoires, territorialité, territorialisation* (pp. 193-204). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Lajarge, R. & Roux, E. (2007). Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités. In H. Gumuchian & B. Pecqueur (Eds.), *La ressource territoriale* (pp. 133-147). Paris: Anthropos.
- Lanquar, R. (1989). La filière du tourisme de santé. *Tourism Review*, 44(4), pp. 25-30.
- Lanquar, R. (1994). *L'Économie du tourisme*. Paris: Presses universitaires de France.
- Lapierre, A. (1981). *Sports de pleine nature et pratiques sociales, Analyse socio-culturelle du canoë-kayak et de l'escalade*. Mémoire pour le diplôme de l'INSEP, INSEP, Paris.
- Larguier, G. (Ed.). (2005). *Douanes, états et frontières dans l'Est des Pyrénées de l'Antiquité à nos jours*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan/ AHAD.

- Lasanta, T. (2002). Los sistemas de gestión en el Pirineo central español durante el siglo XX: del aprovechamiento global de los recursos a la descoordinación espacial en los usos de los suelos. *Ager*, 2, pp. 173-195.
- Latour, B. (1992). *Aramis ou l'amour des techniques*. Paris: La Découverte.
- Latty, F. (2001). *Le Comité international Olympique et le droit international*. Paris: Montchrestien.
- Laude, B. (2004). *L'Europe en construction depuis 1945*. Paris: Ellipses.
- Law, J. (1994). *Organizing modernity*. Oxford: Blackwell.
- Lazato-Giotart, J.-P. & Balfet, M. (2004). *Management du tourisme. Les acteurs, les produits, les marchés et les stratégies*. Paris: Pearson Education.
- Le Breton, D. (1991). Vertige et affrontement à soi dans les figures actuelles de l'aventure. *Société*, 34, pp. 395-402.
- Le Breton, D. (1993). Prise de risque et aventure. *Cahier Espaces*, 33, pp. 12-17.
- Le Caro, Y. (2007). *Les loisirs en espace agricole*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Le Galès, P. (2003). Gouvernance. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie* (pp. 418-422). Paris: Belin.
- Le Galès, P. (2006). Avant-propos. In P. Le Galès (Ed.), *Gouvernement et gouvernance des territoires* (pp. 5-10). Paris: La documentation Française.
- Le Moigne, J.-L. (2001-2003). *Le constructivisme*. Paris: L'Harmattan. 3 vols.
- Lefevre, I.-B. (1995). Danse et sport aux jardins d'Olympie ou la nouvelle alliance. Philippe Decouflé aux Jeux Olympiques d'Albertville. In C. Pigeassou (Ed.), *Actes du colloque Sport, culture et tradition* (pp. 257-263). Agde.
- Légal, J.-B. & Delouvé, S. (2008). *Stéréotypes, préjugés et discrimination*. Paris: Dunod.
- Lejeune, D. (1988). *Les "Alpinistes" en France à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle*. Paris: CTHS.
- Lennartz, K., Zawadzki, T. & Wassong, S. (Eds.). (2007). *New Aspects of Sport History. The Olympic Lectures*. Sankt Augustin: Academia Verlag.
- Léon, M.-H. (1997). *Les chasseurs alpins : mythe et réalités des troupes de montagne*. Paris: L'Harmattan.
- Lequesne, C. & Doutriaux, Y. (1995). *Les institutions de l'Union européenne*. Paris: La documentation Française.
- Léséleuc de, E. (1993). *Le modèle "alpinistique" d'émergence du métier de guide de montagne : étude des représentations sociales*. Mémoire de Maîtrise, Université de Montpellier 3, Montpellier.
- Léséleuc de, E. (2004). *Les "voleurs" de falaise. Un territoire d'escalade entre espace public et espace privé*. Pessac: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Levermore, R. & Budd, A. (Eds.). (2004). *Sport and International Relations*. London: Routledge.
- Levrat, N. (2006). La coopération territoriale : adaptation de la coopération transfrontalière aux nouveaux territoires du projet européen. *Revue des Affaires Européennes*, 15(3), pp. 495-509.
- Lévy, J. (2003a). Acteur. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie* (pp. 39-42). Paris: Belin.
- Lévy, J. (2003b). Ressource. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie* (pp. 798). Paris: Belin.
- Lévy, J. & Lussault, M. (Eds.). (2003). *Dictionnaire de la géographie*. Paris: Belin.
- Lewis, J. P. (2007). *Mastering Project Management*. New York: McGraw-Hill.
- Leyens, J.-P. & Yzerbyt, V. (1996). *Stéréotypes et cognition sociale*. Sprimont: Mardaga.
- Léziart, Y. (1989). *Sport et dynamiques sociales*. Joinville-le-pont: Actio.
- Lippmann, W. (1922). *Public opinion*. New York: Harcourt, Brace and Co.
- Long, B. & Goldenberg, M. (2010). A means-end analysis of Special Olympics volunteers. *Leisure/Loisir*, 34(2), pp. 145-167.
- Loret, A. (1987). Culture sportive "analogique" et structures sportives "digitales". In *Sport et changement social* (pp. 189-198). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

- Loret, A. (1990). Les fédérations sportives au risque de la culture californienne. In B. Errais, D. Mathieu & J. Praicheux (Eds.), *Géopolitique du sport* (pp. 153-156). Besançon: Publication de l'université de Franche-Comté.
- Loret, A. (1995). *Génération glisse. Dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des "années fun"*. Paris: Autrement.
- Loret, A. & Waser, A.-M. (Eds.). (2001). *Glisse urbaine*. Paris: Autrement.
- Loux, F. (1982). Savoirs naturalistes et identité culturelle. Les guides de montagne dans la vallée de Chamonix. *Ethnologie française*, 12(3), pp. 309-312.
- Loux, F. (1988). *Guides de montagne*. Grenoble: Didier Richard.
- Lowenthal, D. (Ed.). (1967). *Environmental perception and behavior*. Chicago: Department of Geography University of Chicago.
- Lussault, M. (2007). *L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*. Paris: Seuil.
- MacCannell, D. (1976). *The Tourist. A New Theory of the Leisure Class*. New York: Schocken Books.
- Macintosh, D. & Hawes, M. (1992). The IOC and the World of Interdependence. *Olympika*, 1, pp. 29-45.
- Madesclaire, I. (1987). *Les métamorphoses de Chamonix, du village au centre urbain : identité locale et urbanisme*. Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris 8, Paris.
- Maennig, W. & Zimbalist, A. (Eds.). (2012). *International Handbook On The Economics Of Mega Sporting Events*. Camberley: Edward Elgar Publishing.
- Mancebo, F. (1999a). Barcelone et les Pyrénées, une histoire d'amour non dénuée d'intérêts : l'instrumentalisation des cultures pyrénéennes au service d'un pôle urbain. *Revue de géographie alpine*, 87(3), pp. 21-30.
- Mancebo, F. (1999b). *La Cerdagne et ses frontières : conflits et identités transfrontalières*. Canet: Llibres del Trabucaire.
- Mancebo, F. (2001). Discontinuités, lisières et territoires. Tentative de généralisation de la notion de frontière et de compréhension des dynamiques frontalières. *Sud-Ouest Européen*, 10, pp. 77-87.
- Mangan, J. A. & Dyreson, M. (Eds.). (2009). *Olympic Legacies: Intended and Unintended*. London: Routledge.
- Mao, P. (2003). *Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards*. Thèse de Doctorat, Université de Grenoble 1, Grenoble.
- Mao, P. (2006). *L'impact économique des sports de nature. Revue de littérature et mise en perspective des méthodes d'évaluation*. Rapport remis à ODIT France.
- Mao, P. (2007). La ressource territoriale d'un haut-lieu touristique. L'exemple de Chamonix Mont-Blanc. In H. Gumuchian & B. Pecqueur (Eds.), *La ressource territoriale* (pp. 66-79). Paris: Anthropos.
- Marchal, C. & Duchesne, A. (2006). Territoire de projet et destination touristique. Des notions à clarifier. *Cahier Espaces*, 91, pp. 30-35.
- Marsac, A. (2008). *Canoë-kayak, des torrents au stade d'eau vive. Sociologie des pratiques et ethnographie des apprentissages*. Thèse de Doctorat, Université de Paris 10, Paris.
- Marsac, A. (2009). Couple et expédition de montagne. Le modèle alpin au Canoë Club en 1942. In C. Ottogalli-Mazzacavallo & J. Saint-Martin (Eds.), *Femmes et hommes dans les sports de montagne* (pp. 315-331). Grenoble: Maison des Sciences de l'Homme des Alpes.
- Martin, B. S. & Uysal, M. (1990). An examination of the relationship between carrying capacity and the tourism lifecycle: Management and policy implications. *Journal of Environmental Management*, 31(4), pp. 327-333.
- Martos Fernández, P. (2000). Las estaciones de esquí y montaña españolas como centros turístico-deportivos. In J. P. Fuentes García & M. Macías García (Eds.), *Actas del I Congreso de la Asociación Española de Ciencias del Deporte* (Vol. 2, pp. 373-380). Cáceres: Servicio de Publicaciones de la Universidad de Extremadura.

- Martos Fernández, P. (2003). *El Sistema Turístico-Deportivo de las Estaciones de Esquí y Montaña Españolas*. Granada: Editorial universidad de Granada.
- Marx, D. M. & Goff, P. (2005). Clearing the air: The effect of experimenter race on target's test performance and subjective experience. *British Journal of Social Psychology*, 44(4), pp. 645-657.
- Maurice, A. (1987). *Le surfeur et le militant*. Paris: Autrement.
- Max, S. (2010). *Les effets des réputations d'infériorité intellectuelle sur les performances académiques : une menace de l'identité*. Thèse de Doctorat, Université de Grenoble, Grenoble.
- Mayhew, S. (2004). *A dictionary of geography*. Oxford: Oxford University Press.
- Mayoux, P. (1995). Ramond et la découverte des Pyrénées. In V. Berdoulay (Ed.), *Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs (XIX^e-début XX^e s.)* (pp. 20-31). Paris: CTHS.
- Mendras, H. (1988). *La seconde révolution française 1965-1984*. Paris: Gallimard.
- Merle, S. (2005). Saint-Etienne : l'image de marque d'une ville par le sport (clubs, grands équipements, manifestations). In P. Bouchet & C. Sobry (Eds.), *Management et marketing du sport : du local au global* (pp. 143-163). Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Merlin, P. (2007). *L'aménagement du territoire en France*. Paris: documentation Française.
- Mermet, G. (1985). *Francoscopie 1985*. Paris: Larousse.
- Mermet, G. (1993). *Francoscopie 1993*. Paris: Larousse.
- Mermet, G. (2009). *Francoscopie 2010*. Paris: Larousse.
- Mestre, M. (1996). *Histoire de l'alpinisme. Les Alpes*. Aix-en-Provence: Edisud.
- Mestre, M. (2000). Les alpinistes austro-allemands de la fin du XIX^e siècle : étude d'un déficit de notoriété. *STAPS*, 21(51), pp. 29-47.
- Mestre, M. & Tailland, M. (2002). *Alpinistes britanniques et austro-allemands dans les écrins (1850 - 1914)*. L'Argentière la Bessée: Éditions du Fournel.
- Meyzenq, C. (1984). A propos de la limite Alpes du Nord - Alpes du Sud. Limites, pays de marge et organisation spatiale en montagne, évolution des concepts. *Revue de géographie alpine*, 72(2-4), pp. 241-251.
- Midol, A. & Midol, N. (1987). Motricité et culture "fun". In *Sport et changement social* (pp. 101-113). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Midol, N. (1992). Paradoxes de la dissidence. In C. Genzling (Ed.), *Le corps surnaturel* (pp. 54-62). Paris: Autrement.
- Midol, N. (1993). Cultural Dissents and Technical Innovations in the "Whiz" Sports. *International Review for the Sociology of Sport*, 28(1), pp. 23-33.
- Midol, N. & Broyer, G. (1995). Towards an Anthropological Analysis of New Sport Cultures: The Case of Whiz Sports in France. *Sociology of Sport Journal*, 12(2), pp. 204-212.
- Milian, J. (2004). *Protection de la nature et développement territorial dans les Pyrénées*. Thèse Doctorat, Université de Toulouse 2, Toulouse.
- Milian, J. (2008). La notion d'acteur et la géographie : postures, démarches et pratiques. *Géodoc*, 55, pp. 5-15.
- Milian, J. & Benos, R. (2010). Quel patrimoine naturel pour construire l'action publique ? La « politique » des Grands Sites dans le massif du Canigou. 30, pp. 5-17.
- Milza, P., Jequier, F. & Tétart, P. (Eds.). (2004). *Le pouvoir des anneaux. Les Jeux Olympiques à la lumière de la politique 1896-2004*. Paris: Vuibert.
- Mintzberg, H. (1982). *Structure et dynamique des organisations*. Paris: Éditions d'Organisation.
- MIT. (2002). *Tourismes 1 : Lieux communs*. Paris: Belin.
- MIT. (2005). *Tourismes 2 : Moments de lieux*. Paris: Belin.
- Mitchell, D. (2000). *Cultural Geography: A Critical Introduction*. Oxford: Blackwell.
- Mobley, A. M. (2008). Sharing the dream: The opening ceremonies of Beijing. *Journal of Sport & Social Issues*, 32(4), pp. 327-332.
- Moles, A. & Rohmer, E. (1972). *Psychologie de l'espace*. Paris: Casterman.

- Monnin, É. (2008). Genèse et attribution des premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse. *revue européenne de management du sport*, 22, <http://www.acteursdusport.fr/197-publications.htm>.
- Montiel Molina, C. (2003). El turismo de interior en el desarrollo socioeconómico de las comarcas forestales de la Comunidad Valenciana. *Investigaciones geográficas*, 31, pp. 15-36.
- Morales, Y. (2003). Le ski pyrénéen vecteur d'identité régionale (1900-1940). In C. Desplat (Ed.), *L'homme du Midi. Sociabilités méridionales* (pp. 221-235). Paris: CTHS en ligne <http://cths.fr/ed/edition.php?id=593>.
- Morales, Y. (2007). *Une histoire culturelle des sports d'hiver. Le Jura français des origines aux années 1930*. Paris: L'Harmattan.
- Morata, F. (1995). L'Eurorégion et le réseau C-6 : l'émergence du suprarégionalisme en Europe du Sud ? *Pôle Sud*, 3(1), pp. 117-127.
- Moreux, C. & Touzaa, F. (1987). *Qu'est ce que l'innovation économique ? : le cas de la vallée d'Aure*. Numéro monographique de *Hégoa*, 9.
- Morin, E. (1994). De l'interdisciplinarité. In F. Kourilsky (Ed.), *L'interdisciplinarité* (pp. 21-29). Paris: CNRS Éditions.
- Moulaert, F. & Sekia, F. (2003). Territorial Innovation Models: A Critical Survey. *Regional Studies*, 37(3), pp. 289-302.
- Moullé, F. (2003). *Dynamiques transfrontalières et identités territoriales. L'exemple des Alpes de Savoie, de la Suisse Romande et du Val d'Aoste*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Mounet, J.-P. (2000). *Les activités sportives de nature en France : contraintes globales, flou organisationnel et stratégies d'acteurs*. Mémoire du diplôme d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Grenoble 1, Grenoble.
- Mounet, J.-P. & Chifflet, P. (1993). La réalisation d'un stade nautique intercommunal. Politiques sportives et stratégies fédérales. *STAPS*, 14(32), pp. 87-102.
- Mounet, J.-P. & Chifflet, P. (1996). Commercial Supply for River Water Sports. *International Review for the Sociology of Sport*, 31(3), pp. 233-256.
- Mouthino, L. & Curry, B. (1992). *Site selection analysis in tourism. Cahiers du tourisme C*, 174.
- Mucchielli, A. (2009). Monographie (méthode de la). In A. Mucchielli (Ed.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp. 152-151). Paris: Armand Colin.
- Mugnier, R. (1992). Les sports d'hiver à travers les Jeux olympiques de Chamonix Mont-Blanc en 1924. In *Jeux et sports dans l'histoire* (Vol. 2, pratiques sportives, pp. 311-319). Paris: CTHS.
- Muller, G. J.-L. (2005). *Management de projet*. Paris: AFNOR.
- Mur Sangrá, M. (1996). La problemática del medio rural: pluriactividad y papel de la mujer. Especial referencia a Aragón. *Revista de gestión pública y privada*, 1, pp. 189-206.
- Murphy, P. & Carmichael, B. A. (1991). Assessing the Tourism Benefits of an Open Access Sports Tournament: The 1989 BC Winter Games. *Journal of Travel Research*, 29(3), pp. 32-36.
- Nasser, D. (1996). Deporte y turismo activo: une reflexión sociológica. In *Actas del Congreso nacional de Turismo Rural y Turismo Activo, celebrado en Ávila del 31 de marzo al 2 de abril de 1995* (pp. 481-498). Valladolid: Junta de Castilla y León.
- Naville, R. (2001). *Les Jeux Olympiques d'hiver et les enjeux politiques 1894 - 1976*. Mémoire de Diplôme d'études approfondies, Université de Savoie, Chambéry.
- Noé, N. (1991). Politique sportive municipale : Une analyse des relations Municipalité - Associations. *STAPS*, 12(26), pp. 23-35.
- Noin, D. (Ed.). (1983). *Géographie sociale. Actes du Colloque de Lyon organisé les 14-16 octobre 1982*.
- Nordman, D. (1998). *Frontières de France : de l'espace au territoire : XVIe-XIXe siècle*. Paris: Gallimard.
- Obin, O. & Corneloup, J. (2010). Fabrique territoriale d'un évènementiel en sport de nature. In J. Corneloup & P. Mao (Eds.), *Créativité et innovation dans les loisirs sportifs de nature* (pp. 147-167). L'Argentière la Bessée: Éditions du Fournel.

- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif*. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.
- Ory, P. (1994). *La belle illusion : culture et politique sous le signe du Front populaire 1935-1938*. Paris: Plon.
- Ory, P. (2004). *L'histoire culturelle*. Paris: Presses universitaires de France.
- Paasi, A. (2011). A Border Theory : An Unattainable Dream or a Realistic Aim for Border Scholars? In D. Wastl-Walter (Ed.), *The Ashgate Research Companion to Border Studies* (pp. 11-31). Burlington: Ashgate.
- Pagès, C. (2004). *Vernet-les-Bains et la haute société touristique (1840-1940)*. Mémoire de Maîtrise, Université de Perpignan, Perpignan.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Palard, J. (1997). *L'Europe aux frontières : la coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France*. Paris: Presses universitaires de France.
- Pallièrre, J. (1991). *Les premiers Jeux d'hiver de 1924 : La grande bataille de Chamonix*. Chambéry: Éditions de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
- Parlebas, P. (1995). La mise en ordre sportive. In J.-P. Augustin & J.-P. Callède (Eds.), *Sport, relations sociales et action collective* (pp. 39-46). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Parlebas, P. (1999). *Jeux, sports et sociétés*. Paris: INSEP.
- Passavant, É. (2002). Comment devient-on leader européen du tourisme d'aventure ? Analyse des stratégies de l'agence Terres d'Aventure. In M. Raspaud (Ed.), *Le management du sport et l'Europe : les acteurs, entre concurrence et coopération. Actes du troisième congrès de la SFMS organisé à Ronchin les 9, 10 et 11 décembre 1999* (pp. 143-151).
- Passeron, J.-C. (1987). Attention aux excès de vitesse. Le "nouveau" comme concept sociologique. *Esprit*, 125, pp. 129-134.
- Pavé, F. (Ed.). (1994). *L'analyse stratégique : sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels. Colloque de Cerisy autour de Michel Crozier*. Paris: Seuil.
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement local*. Paris: Syros/ Alternatives Économiques.
- Penez, J. (2001). Le thermalisme et la montagne au XIX^e siècle. *Babel*, 5, pp. 29-52.
- Penez, J. (2004). *Histoire du thermalisme en France au XIX^e siècle*. Paris: Economica.
- Penin, N. (2004). « L'amour du risque » Modes d'engagements féminins dans les pratiques sportives à risques. *STAPS*, 25(66), pp. 195-207.
- Piaget, J. (1974). L'épistémologie des relations interdisciplinaires. *Internationales Jahrbuch für interdisziplinäre Forschung*, 1, pp. 154-172.
- Pigeassou, C. (1991a). Les activités physiques de pleine nature et le développement local : comment les illusions se transforment en réalité. In *Actes des deuxièmes assises des APPN* (pp. 124-132). Toulouse: Publication de l'université Toulouse 3.
- Pigeassou, C. (1991b). Sport et économie : l'émergence de nouveaux acteurs en France, les collectivités territoriales. In F. Landry, M. Landry & M. Yerlès (Eds.), *Sport... le troisième millénaire* (pp. 659-662). Québec: Presses de l'Université de Laval.
- Pigeassou, C. (1995). Le sport et les collectivités territoriales : de l'intervention sociale à la promotion locale. Politique ou stratégie ? L'exemple des conseils généraux. In J.-P. Augustin & J.-P. Callède (Eds.), *Sport, relations sociales et action collective* (pp. 379-388). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Pigeassou, C. (2004). Contribution to the definition of sport tourism. *Journal of Sport & Tourism*, 9(3), pp. 287-289.
- Pigeassou, C., Mazurek, H. & Carrié, C. (1990). Aspects géopolitiques des Jeux Méditerranéens. In B. Errais, D. Mathieu & J. Praicheux (Eds.), *Géopolitique du sport* (pp. 219-229). Besançon: Publication de l'université de Franche-Comté.

- Pitte, J.-R. (1997). Rubrique de recension (sur l'ouvrage de H. Clout, *After the Ruins. Restoring the Countryside of Northern France after the Great War*). *Géographie et Cultures*, 21, pp. 133-134.
- Pitte, J.-R. (Ed.). (1995). *Géographie historique et culturelle de l'Europe : hommage au Professeur Xavier de Planhol*. Paris: Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Planhol, X., de. (1994). *Géographie historique de la France*. Paris: Fayard.
- Plog, S. (1974). Why destination areas rise and fall in popularity. *Cornell Hotel and Restaurant Administration Quarterly*, 14(4), pp. 55-58.
- Pociello, C. (1979). Pratiques sportives et demandes sociales. *Travaux et Recherches en EPS*, 5, pp. 31-48.
- Pociello, C. (1980). Éléments pour la constitution d'une histoire sociale des pratiques sportives. *Travaux et Recherches en EPS*, 6, pp. 68-83.
- Pociello, C. (1981). "La force, l'énergie, la grâce et les réflexes". Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives. In C. Pociello (Ed.), *Sports et Société. Approche socio-culturelle des pratiques* (pp. 171-237). Paris: Vigot.
- Pociello, C. (1987a). Changements sportifs, changements sociaux. Contribution à l'étude de la diffusion des représentations collectives de l'aventure. In *Sport et changement social* (pp. 241-248). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Pociello, C. (1987b). Un nouvel esprit d'aventure. De l'écologie douce à l'écologie dure. *Esprit*, 125, pp. 95-105.
- Pociello, C. (1991). Sur quelques fonctions sociales de l'aventure : initiation, conjuration et ordalie juvéniles. *Société*, 34, pp. 367-378.
- Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives*. Paris: Presses universitaires de France.
- Pociello, C. (1998). Le projet de « Site d'Aventures Sportives » : une utopie mobilisatrice. *Les Annales de la recherche urbaine*, 79, pp. 69-77.
- Poirrier, P. (Ed.). (2008). *L'histoire culturelle : un "tournant mondial" dans l'historiographie ?* Dijon: Éditions universitaires de Dijon.
- Poli, P. (1995). *La coopération transfrontalière des collectivités locales françaises et la construction européenne : l'exemple de l'initiative communautaire INTERREG*. Mémoire de Diplôme d'études approfondies, Université Aix-Marseille 3, Aix-en-Provence.
- Popovic, M. (2009). "What's a cool you are" Snowboarding's Carving & Bonking into the 1998 Olympic Games. *Journal of Olympic History*, 17(1), pp. 5-20.
- Poujade, P. (2000). *Identité et solidarités dans les Pyrénées : essai sur les relations humaines (XVI^e - XIX^e siècle)*. Aspet: Pyréglyph.
- Poujade, P. (2008). *Une société marchande. Le commerce et ses acteurs dans les Pyrénées modernes*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.
- Poujol, O. (1994). L'invention du Massif Central. *Revue de géographie alpine*, 82(3), pp. 49-62.
- Praicheux, J. (1990). Pour une lecture géopolitique de la performance olympique. In B. Errais, D. Mathieu & J. Praicheux (Eds.), *Géopolitique du sport* (pp. 197-207). Besançon: Publication de l'université de Franche-Comté.
- Praicheux, J. (1991). "L'empire" Olympique. In F. Landry, M. Landry & M. Yerlès (Eds.), *Sport... le troisième millénaire* (pp. 587-598). Québec: Presses de l'Université de Laval.
- Praicheux, J. (1992). For a Geopolitical Analysis of Olympic Performance. *Sport Place*, 6(2), pp. 27-34.
- Praicheux, J. (1999). Une lecture géopolitique des Jeux Olympiques. *Géopolitique*, 66, pp. 94-98.
- Préau, P. (1982). Tourisme et urbanisation en montagne : le cas de la Savoie. *Revue de géographie alpine*, 70(1-2), pp. 137-151.
- Price, M. F., Moss, L. & Williams, P. W. (1997). Tourism and amenity migration. In B. Messerli & J. D. Ives (Eds.), *Mountains of the World* (pp. 249-280). New York: Parthenon.
- Pujadas, X. & Santacana i Torres, C. (1994). Le mythe des Jeux Populaires de Barcelones. In P. Arnaud (Ed.), *Les origines du sport ouvrier en Europe* (pp. 267-286). Paris: L'Harmattan.

- Pumain, D., Saint-Julien, T. & Ferras, R. (1990). *Géographie universelle* (Vol. France, Europe du Sud). Paris/Montpellier: Hachette/Reclus.
- Puyo, J.-Y. (2007). La géographie militaire française et les Pyrénées : "des cartes aux hommes" XVIII^e - XXI^e siècle. *Sud-Ouest Européen*, 23, pp. 29-44.
- Racine, J.-B. (1988). Préface à l'ouvrage de M. Chadefaud, *Aux origines du tourisme dans les pays de l'Adour. Du mythe à l'espace : un essai de géographie historique* (pp. III-V). Biarritz: J&D Éditions.
- Raffestin, C. (1986). Nature et culture du lieu touristique. *Méditerranée*, 58(3), pp. 11-17.
- Rambla Juan, P. (1998). Una introducción al turismo de interior. *Revista Millars*, 21, pp. 145-178.
- Raoulx, B. (2006). De l'espace-miroir à l'espace-écran : un effet médiatique ? In R. Séchet & V. Veschambre (Eds.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale* (pp. 149-172). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Raspaud, M. (1991). *Aventure sportive et société contemporaine*. Grenoble: Service de publication de l'université Joseph Fourier.
- Raspaud, M. (1998). La mise en spectacle de l'alpinisme. *Communications*, 67, pp. 165-178.
- Raspaud, M. (2001). La conception française de l'himalayisme. *Stadion*, 27, pp. 213-221.
- Raspaud, M. (2002). Himalayisme et usage de la technologie. In M. Baddeley (Ed.), *Sports extrêmes, sportifs de l'extrême* (pp. 93-101). Genève: Georg.
- Raspaud, M. (2006). Une brève histoire du Monviso (3841 m) jusqu'à ses premières ascensions. *Annali scientifici del massiccio del Monviso*, 1, pp. 6-16.
- Ravenel, L. (2004). Les sports de nature au sein des pratiques sportives : les problématiques de l'échelle nationale. *Revue européenne de management du sport*, 11, pp. 167-183.
- Rayssac, S. (2007). *Tourisme et devenir des territoires ruraux : jeux d'acteurs, discours et requalifications de la ruralité dans trois Pays du sud-ouest français*. Thèse de Doctorat, Université de Toulouse 2, Toulouse.
- Réau, B. (2011). *Les Français et les vacances*. Paris: CNRS Éditions.
- Réau, B. (Ed.). (2007). *Nouvelles (?) frontières du tourisme*. Numéro thématique de *Actes de la recherche en sciences sociales*, 170.
- Rech, Y., Mounet, J.-P. & Harvey, J. (2009). La démocratie participative à l'épreuve des faits. La place des pratiquants auto-organisés dans les sports de nature. In J.-P. Lemasson & P. Violier (Eds.), *Destinations et territoires* (Vol. 1. Coprésence à l'oeuvre, pp. 45-54). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Reisman, D. (2010). *Health tourism : social welfare through international trade*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Retaillé, D. (1997). *Le monde du géographe*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Reynaud, A. (1981). *Société, espace et justice*. Paris: Presses universitaires de France.
- Reynaud, A. (1990). Michel Chadefaud ou la nécessité de la géographie historique. In G. Di Méo & X. Piolle (Eds.), *Autour de l'œuvre de Michel Chadefaud* (pp. 185-191). *Hegoa*, numéro spécial.
- Reynaud, A. (1991). Compte-rendu de la thèse de Michel Chadefaud. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 79-80, pp. 9-19.
- Reynier, V. (1996). *Les pratiquants des stations de sports d'hiver : représentations sociales et comportements territoriaux*. Thèse de Doctorat, Université de Grenoble 1, Grenoble.
- Rice, S. A. (1926). Stereotypes: A Source of Error in Judging Human Character. *Journal of Personnel Research*, 5, pp. 267-276.
- Ricoeur, P. (2001). *Histoire et vérité*. Paris: Seuil.
- Riddington, G., Sinclair, C. & Milne, N. (2000). Modelling choice and switching behaviour between Scottish ski centres. *Applied Economics*, 32(8), pp. 1011-1018.
- Rieutort, L. (2006). Le Massif Central et les imaginaires de la moyenne montagne. *Cahiers du CERAMAC*, hors-série, pp. 5-14.
- Rinehart, R. E. (1998). Inside of the Outside: Pecking Orders Within Alternative Sport at ESPN's 1995 "The eXtreme Games". *Journal of Sport & Social Issues*, 22(4), pp. 398-415.

- Rinehart, R. E. & Sydnor, S. (Eds.). (2003). *To the Extreme. Alternative Sports, Inside and Out*. Albany: State University of New York Press.
- Riordan, J. (1984). The Workers' Olympics. In A. Tomlinson & G. Whannell (Eds.), *Five Ring Circus: money, power and politics at the Olympic Games* (pp. 98-112). London: Pluto Press.
- Rioux, J.-P. & Sirinelli, J.-F. (1997). *Pour une histoire culturelle*. Paris: Seuil.
- Rips, L. J., Shoben, E. J. & Smith, E. E. (1973). Semantic Distance and the Verification of Semantic Relations. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 12(1), pp. 1-20.
- Riquier, L. (2010). *Relations et interactions culturelles internationales : la politique culturelle du Comité international olympique (1980-2001)*. Thèse de Doctorat, Université de Paris 13, Paris.
- Ritchie, R. B. & Goeldner, C. R. (Eds.). (1994). *Travel, tourism and hospitality research: a handbook for managers and researchers*. New York: Wiley.
- Robène, L. & Léziart, Y. (Eds.). (2006). *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*. Paris: Chiron. 2 vols.
- Rochefort, R. (1990). 1980 -1990 Argent, stress, individualisme, uniformisation : 8 indicateurs pour repérer quelques changements de la décennie 80. *Consommation et Modes de vie CRÉDOC*, 54, pp. 1-6.
- Rodes, M. (1999). Élisée Reclus et Franz Schrader : deux hommes face à la nature. In *Actes des Rencontres Élisée Reclus organisées les 13 et 14 novembre 1998* (pp. 57-68). Sainte-Foy-la-Grande: Les Amis de Sainte-Foy-la-Grande.
- Rojek, C., Shaw, S. M. & Veal, A. J. (Eds.). (2006). *A Handbook of Leisure Studies*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Rooney, J. E. & Pillsbury, R. (1993). *Atlas of American Sport*. New York: Macmillan.
- Rosière, S. (2007). *Géographie politique et géopolitique*. Paris: Ellipses.
- Rosol, N. (2008). "Faites vos jeux !" Le temps d'un olympisme réservé aux femmes. In T. Terret (Ed.), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924* (Vol. 1, Les paris de la candidature et de l'organisation, pp. 321-339). Biarritz: Atlantica.
- Rougier, H., Wackermann, G. & Mottet, G. (2001). *Géographie des montagnes*. Paris: Ellipses.
- Roura-Pascual, N., Pons, P., Etienne, M. & Lambert, B. (2005). Transformation of a Rural Landscape in the Eastern Pyrenees Between 1953 and 2000. *Mountain Research and Development*, 25(3), pp. 252-261.
- Ruano-Borbalan, J.-C. (Ed.). (1999). *L'histoire aujourd'hui*. Auxerre: Sciences Humaines.
- Rubbers, B. & Petit, P. (Eds.). (sous presse). *Identité, culture et intimité. Les stéréotypes dans la vie quotidienne*. Numéro thématique de *Civilisations*. 61(2).
- Sacareau, I. (1997). *Porteurs de l'Himalaya : le trekking au Népal*. Paris: Belin.
- Sacareau, I. (2003). *La montagne. Une approche géographique*. Paris: Belin.
- Sacareau, I. & Vacher, L. (Eds.). (2001). *La mise en tourisme des lieux et des espaces, processus, périodisations et variations régionales*. La Rochelle: LET-OTÉLO Éditeur.
- Sahlins, P. (1989). *Boundaries : the making of France and Spain in the Pyrenees*. Berkeley: University of California Press.
- Salès-Wuillemin, E. (2006). *La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*. Paris: Dunod.
- Sánchez-Cuenca, I. (2001). *ETA contra el Estado : las estrategias del terrorismo*. Barcelona: Tusquets.
- Sanchez, A. (1976). *Marketing et espace touristique : le marché de la neige dans les Pyrénées*. Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Strasbourg 1, Strasbourg.
- Sanchez, A. (1992). Qu'est-ce que le tourisme d'aventure ? *Cahier Espaces*, 29, pp. 20-31.
- Sarrazin, H. (2004). *Élisée Reclus ou la passion du monde*. Paris: Éditions du Sextant.
- Saulé-Sorbé, H. (2000a). A la recherche du pyrénéisme. In A. Lévy (Ed.), *Dictionnaire des Pyrénées* (pp. 688-689). Toulouse: Privat.
- Saulé-Sorbé, H. (2000b). Les Pyrénées : marches et démarches de peintres. In V. Berdoulay (Ed.), *Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs (XIX^e-début XX^e s.)* (pp. 98-113). Paris: CTHS.

- Saulé-Sorbé, H. (2000c). "A quoi tient la beauté des montagnes" (Le pyrénéisme de Franz Schrader). *L'Alpe*, 7, pp. 75-81.
- Sauter, G. (Ed.). (1981). *L'approche culturelle en géographie*. Numéro thématique de *l'Espace Géographique*, 10(4).
- Savre, F. (2009a). Jacquie Phelan : pionnière du vélo tout terrain. In C. Ottogalli-Mazzacavallo & J. Saint-Martin (Eds.), *Femmes et hommes dans les sports de montagne* (pp. 333-344). Grenoble: Maison des Sciences de l'Homme des Alpes.
- Savre, F. (2009b). *La diffusion et l'institutionnalisation du mountain bike : des origines californiennes à la légitimation olympique (1970-1996)*. Thèse de Doctorat, Université de Lyon 1, Lyon.
- Savre, F., Saint-Martin, J. & Terret, T. (2007). Le Vélo Tout Terrain: une invention californienne des années 1970. In M. Lämmer, E. Mertin & T. Terret (Eds.), *New Aspects of Sport History* (pp. 233-240). Sankt Augustin: Academia Verlag.
- Savre, F., Saint-Martin, J. & Terret, T. (2009). An Odyssey Fulfilled: The Entry of Mountain Biking into the Olympic Games. *Olympika*, 18, pp. 121-136.
- Sayre, N. F. (2008). The Genesis, History, and Limits of Carrying Capacity. *Annals of the Association of American Geographers*, 98(1), pp. 120-134.
- Schmader, T. (2002). Gender Identification Moderates Stereotype Threat Effects on Women's Math Performance. *Journal of Experimental Social Psychology*, 38(2), pp. 194-201.
- Schneider, D. J. (2004). *The psychology of stereotyping*. New York: Guilford Press.
- Schumpeter, J. A. (1935). *Théorie de l'évolution économique*. Paris: Dalloz.
- Schut, P.-O. (2007a). *L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie*. Paris: L'Harmattan.
- Schut, P.-O. (2007b). Les limites de la sportivisation. Le cas de la spéléologie. In M. Lämmer, E. Mertin & T. Terret (Eds.), *New Aspects of Sport History* (pp. 241-248). Sankt Augustin: Academia Verlag.
- Sebastiani, J. (2004). *Les Jeux Olympiques d'hiver dans les villes alpines: évolution, modalités d'organisation et conséquences territoriales*. Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- Séchet, R. & Veschambre, V. (Eds.). (2006). *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Séguin, B. (2008). Un système de gestion de la marque olympique. *Revue européenne de management du sport*, 22, pp. 39-61, <http://www.acteursdusport.fr>.
- Sénécal, G. (2006). Entre structure et action : nouvelles perspectives en géographie. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(141), pp. 283-287.
- Sénécal, G. (Ed.). (2005). *Conflits, proximité, coopération*. Numéro thématique des *Cahiers de géographie du Québec*, 49(138).
- Senn, A. E. (1999). *Power, Politics, and the Olympic Games*. Champaign, IL: Human Kinetics.
- Sgard, A. (1997). *Paysages du Vercors : entre mémoire et identité*. Numéro monographique de la *Revue de géographie alpine*, hors-série.
- Sgard, A. (2001). L'invention d'un territoire, le Vercors. *L'Alpe*, hors-série, pp. 42-52.
- Sgard, A. (2011). *Le partage du paysage*. Mémoire du diplôme d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Grenoble, Grenoble.
- Shelby, B. & Heberlein, T. A. (1984). A conceptual framework for carrying capacity determination. *Leisure Sciences*, 6(4), pp. 433-451.
- Sibertin-Blanc, M. (Ed.). (2009). *Cultures et projets de territoire*. Numéro thématique de *Sud-Ouest européen*, 27.
- Simon, H. A. (1982). *Models of Bounded Rationality*. Cambridge: MIT Press. 2 vols.
- Simond, R. (1983). La Compagnie des guides de Chamonix et son organisation socio-professionnelle durant les premières années de son existence. In *La sociabilité des savoyards : Les associations socio-économiques en Savoie des origines à l'époque actuelles* (pp. 317-326). Chambéry: Éditions de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

- Simonneaux, J. (1999). *Acteurs, enjeux et régulation dans la dynamique du tourisme en espace rural*. Thèse de Doctorat, Université de Toulouse 2, Toulouse.
- Siomkos, G., Vasiliadis, C. & Lathiras, P. (2006). Measuring customer preferences in the winter sports market: The case of Greece. *Journal of Targeting, Measurement and Analysis for Marketing*, 14(2), pp. 129-140.
- Skorning, L. (1987). Die Entstehung der Spartakiaden und die Berliner Spartakiade 1931. *Körpererziehung*, 7, pp. 303-309.
- Smith, R. A. (1992). Beach resort evolution: Implications for planning. *Annals of Tourism Research*, 19(2), pp. 304-322.
- Smith, S. J., Pain, R. & Marston, S. (Eds.). (2010). *The SAGE handbook of social geographies*. Los Angeles: Sage.
- Sobry, C. (1987). Le retour d'Icare. *Esprit*, 125, pp. 106-109.
- Sobry, C. (2003). *Socioéconomie du sport : structures sportives et libéralisme économique*. Bruxelles: De Boeck.
- Sobry, C. (Ed.). (2004). *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Sol, M.-P. (2007). La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les "Pyrénées Catalanes". In O. Lazzarotti & P. Violier (Eds.), *Tourisme et patrimoine : Un moment du monde* (pp. 161-175). Angers: Presses de l'université d'Angers.
- Sorbé, J. (2008). *Les Pyrénées: Le développement de l'exploitation de l'or blanc*. Université de Pau et des Pays de l'Adour, document non publié.
- Sorre, M. (1913). *Les Pyrénées méditerranéennes*. Paris: Armand Colin.
- Soulé, B. (2006). « Sports à risque » et « sports extrêmes » : de quoi parle-t-on ? *Loisir et société*, 29(2), pp. 321-346.
- Soulé, B. & Corneloup, J. (2007). La conceptualisation en sociologie : influences paradigmatiques et implications méthodologiques. L'exemple de la notion de risque dans le sport. *Bulletin de méthodologie sociologique*, 93, pp. 28-54.
- Soulé, B. & Walk, S. (2007). Comment rester « alternatif » ? Sociologie des pratiquants sportifs en quête d'authenticité subculturelle. *Corps*, 2, pp. 67-72.
- Soulet, J.-F. (1981). Chapitre XII : La manne thermale et touristique. In J.-F. Le Nail & J.-F. Soulet (Eds.), *Bigorre & quatre vallées* (Vol. 2, pp. 473-506). Pau: Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion.
- Soulet, J.-F. (1987a). *Les Pyrénées au XIXe siècle* (Vol. 2, Une société en dissidence). Toulouse: Eché.
- Soulet, J.-F. (1987b). *Les Pyrénées au XIXe siècle* (Vol. 1, Organisation sociale et mentalités). Toulouse: Eché.
- Soulet, J.-F. (2009). *L'histoire immédiate : historiographie, sources et méthodes*. Paris: Armand Colin.
- Sourp, R., Vergnolle Mainar, C. & Cazenave-Piarrot, A. (2007). La représentation géographique des Pyrénées à travers quatre géographies universelles. In M. Pelletier (Ed.), *Géographie et cartographie historique : méthodes et résultats* (pp. 43-53). Paris: CTHS en ligne <http://cths.fr/ed/edition.php?id=4596>.
- Sousse, M. (2006). Les aides publiques des collectivités territoriales. *Revue des Affaires Européennes*, 15(3), pp. 467-482.
- Staszak, J.-F. (2000). Prophéties autoréalisatrices et géographie. *L'Espace Géographique*, 29(2), pp. 105-119.
- Staszak, J.-F. (2003a). Géographie culturelle. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie* (pp. 217-218). Paris: Belin.
- Staszak, J.-F. (2003b). Géographie historique. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie* (pp. 465-466). Paris: Belin.
- Staszak, J.-F. (2008). Qu'est-ce que l'exotisme ? *Le Globe*, 148, pp. 7-30.
- Stebbins, R. A. (1992). *Amateurs, Professionals and Serious Leisure*. Montreal: Mc Gill-Queen's University Press.

- Stebbins, R. A. (2006). *Serious Leisure: A Perspective for Our Time*. New Brunswick, NJ: Transaction Publishers.
- Steele, C. M. (1997). A threat in the air: How stereotypes shape intellectual identity and performance? *American Psychologist*, 52(6), pp. 613-629.
- Steele, C. M. & Aronson, J. (1995). Stereotype threat and the intellectual test performance of african americans. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69(5), pp. 797-811.
- Stephan, W. G. (1999). *Reducing prejudice and stereotyping in schools*. New York: Teachers College Press.
- Stocker, G. (1998). Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance. *Revue internationale des sciences sociales*, 155, pp. 19-29.
- Suchet, A. (2008). *Comment faire d'un événementiel sportif de nature un moyen de développement ? Et de quel développement ?* Communication orale au 31^{ème} Congrès international de géographie. UIG. Tunis, Tunisie, du 12 au 15 août.
- Suchet, A. (2009). De Louis Ramond de Carbonnières à la Pléiade des Pyrénées ou l'invention du pyrénéisme selon Henri Béraldi. *Babel*, 20, pp. 118-128.
- Suchet, A. (2010a). À propos des variantes émergentes du canyoning dans le sud de l'Europe et en Amérique du Nord. Nature contre wilderness (naturalité) et géographie des éthiques de pratique. *Géographie et Cultures*, 74-75, pp. 229-246.
- Suchet, A. (2010b). Bodies in Canyoneering: an Essay on socio-geographic Mapping. In B. M. Pirani & I. Varga (Eds.), *Acting Bodies and Social Networks* (pp. 349-358). Lanham, MD: University Press of America.
- Suchet, A. (2010c). Las motivaciones de las primeras ascensiones francesas en los pirineos españoles (finales del siglo XVIII y siglo XIX). *Revista Citius, Altius, Fortius*, 3(2), pp. 131-145.
- Suchet, A. (2010d). Le site touristique aménagé des Gorges de la Fou en Pyrénées françaises. *Téoros*, 29(2), pp. 44-54.
- Suchet, A. (2011a). La sportivisation des pratiques dites nouvelles. Contribution à une revue de la littérature française en sociologie du sport. *Aspects sociologiques*, 18(1), pp. 87-97.
- Suchet, A. (2011b). Sports d'aventure et tourisme au début de la construction européenne en Pyrénées. La coopération transfrontalière entre la France et l'Espagne durant les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. *Revue de géographie alpine*, 99(3), pp. <http://rga.revues.org/1488>.
- Suchet, A. & Félix-Faure, E. (2010). *Milieux fédéraux, associatifs et web-communautaire pratiquants les activités canyon : attentes, sécurité, formation*. Rapport à la FFCAM, FFS et FFME.
- Suchet, A. & Hellal, M. (2009). Gouvernance du tourisme en station et logiques d'aménagement des sites contre vulnérabilité ou résilience. *Cahiers Géographiques*, 6, pp. 29-39.
- Suchet, A. & Jorand, D. (2007). Les usagers des parcours naturels de canyoning et de la structure artificielle Canyoning Park (France) : une approche socio-culturelle. *Loisir et société*, 30(2), pp. 417-441.
- Suchet, A. & Jorand, D. (2008). Jeux d'hiver, Jeux d'été, Jeux de printemps... L'expérience des troisièmes jeux Olympiques. In C. Boli (Ed.), *Les jeux Olympiques. Fierté nationale et enjeu mondial* (pp. 173-178). Biarritz: Atlantica.
- Suchet, A. & Jorand, D. (2009). La fréquentation des sites naturels de canyoning : une approche socio-culturelle. *Karstologia*, 53, pp. 15-26.
- Suchet, A. & Jorand, D. (2012). Les relations franco-espagnoles dans la gouvernance locale des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. In M. Attali & N. Bazoge (Eds.), *Diriger le sport. Perspectives sur la gouvernance du sport du XX^e siècle à nos jours* (pp. 205-218). Paris: CNRS Éditions.
- Suchet, A., Jorand, D. & Raspaud, M. (2011). La professionnalisation des moniteurs de canyoning en France. Recherche à propos d'un processus en cours. In S. Piché, É. Boutroy, B. Vignal & C. Perrin (Eds.), *La recherche en sciences sociales du sport: quelle(s) utilité(s) ?* (pp. 251-270). Paris: L'Harmattan.
- Suchet, A., Jorand, D. & Tuppen, J. (2010). The History and Geography of a Forgotten Olympic Project: The Spring Games. *Sport in History*, 30(4), pp. 570-587.

- Suchet, A. & Raspaud, M. (2008a). L'institutionnalisation du canyoning par la Fédération française de spéléologie dans les années 1980. In L. Munoz (Ed.), *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIII^e au XX^e siècle* (Vol. 1, pp. 183-195). Paris: L'Harmattan.
- Suchet, A. & Raspaud, M. (2008b). La professionnalisation des moniteurs de spéléologie en France (1950-1992). *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, 45, pp. 51-76.
- Suchet, A. & Raspaud, M. (2010a). A case of local rejection of a heritage tourism policy: tourism and dynamics of change in Abondance, French Alps. *International Journal of Heritage Studies*, 16(6), pp. 449-463.
- Suchet, A. & Raspaud, M. (2010b). Le débat autour des premières compétitions de spéléologie en France (1980-1992). *European Studies in Sports History*, 3, pp. 97-119.
- Suchet, A. & Tuppen, J. (2009). Rudyard Kipling à Vernet-les-Bains dans le Massif du Canigou. Pyrénées françaises. *Babel*, 20, pp. 104-117.
- Sue, R. (1993). *Le loisir*. Paris: Presses universitaires de France.
- Symons, C. (2010). *The Gay Games. A history*. London: Routledge.
- Tailland, M. (2001). Ces gentlemen britanniques qui inventèrent l'alpinisme. *Babel*, 5, pp. 103-114.
- Tajfel, H. (1981). *Human Groups and Social Categories*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tchékémian, A. (2007). L'habitat entre ville et nature, de l'ère industrielle à nos jours. *Urbanissimo*, 98, pp. 16-26.
- Tena Piazuelo, V. (2008). La qualité dans la planification touristique en Espagne. In S. Clarimont & V. Vlès (Eds.), *Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques* (pp. 72-88). Paris: AFNOR.
- Terret, T. (1991). La causalité en question : ski de fond et Jeux Olympiques de Grenoble. *Stadion*, 17(2), pp. 230-244.
- Terret, T. (2002). *Les Jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*. Paris: L'Harmattan.
- Terret, T. (2003a). Les quatre enjeux des Jeux interalliés de 1919. *Les Cahiers de l'INSEP*, hors-série, pp. 121-137.
- Terret, T. (2007). *Histoire du sport*. Paris: Presses universitaires de France.
- Terret, T. (2008a). The Albertville Winter Olympics: Unexpected Legacies – Failed Expectations for Regional Economic Development. *International Journal of the History of Sport*, 25(14), pp. 2079-2097.
- Terret, T. (2008b). Prendre ses repères : la semaine internationale de sports d'hiver à Chamonix. In T. Terret (Ed.), *Les paris des Jeux Olympiques de 1924* (Vol. 1, Les paris de la candidature et de l'organisation, pp. 57-81). Biarritz: Atlantica.
- Terret, T. (Ed.). (2003b). *Éducation physique, sport et loisir 1970-2000*. Clermont-Ferrand: AFRAPS.
- Terret, T. (Ed.). (2008c). *Les paris des Jeux Olympiques de 1924*. Biarritz: Atlantica. 4 vols.
- Terret, T., Arnaud, P., Augustin, J.-P., Beunard, B., Bodis, J.-P., Brousse, M., et coll. (1996). Du sport aux sports. Plaidoyer pour une histoire comparée des sports. In T. Terret (Ed.), *Histoire des sports* (pp. 237-251). Paris: L'Harmattan.
- Terret, T. & Michon, B. (Eds.). (2004). *Pratiques sportives et identités locales*. Paris: L'Harmattan.
- Tetet, C. (1985). *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français : Les sports de montagne : L'alpinisme (1757-1975)*. Paris: INLF/ Klincksieck.
- Tetet, C. (1991). *Contribution au traitement lexicographique des vocabulaires spécialisés. Le concept de diffusion dans le traitement lexicographique du vocabulaire de l'alpinisme*. Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- Tetet, C. (1995). *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français : Les sports de montagne : L'alpinisme/escalade (1976-1989)*. Paris: INLF/ Klincksieck.
- Theiller, D. (1995). Les nouveaux loisirs sportifs de montagne : liens et lieux. In J.-P. Augustin & J.-P. Callède (Eds.), *Sport, relations sociales et action collective* (pp. 197-198). Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

- Theiller, D. (2007). Le loisir tout simplement... In J. Corneloup (Ed.), *Sciences sociales et loisirs sportifs de nature* (pp. 33-49). L'Argentière la Bessée: Éditions du Fournel.
- Theiller, D. & Audeguis, V. (2008). L'enjeu du développement durable des sports de nature estivaux dans la chaîne pyrénéenne. In O. Bessy (Ed.), *Sport, loisir, tourisme et développement durable des territoires* (pp. 89-99). Voiron: Presses universitaires du sport.
- Thomas, R. (1975). *La réussite sportive*. Paris: Presses universitaires de France.
- Thomas, R. (1993). *Sociologie du sport*. Paris: Presses universitaires de France.
- Tomlinson, A. (2005). Olympic survivals. In L. Allison (Ed.), *The Global Politics of Sport. The Role of Global Institutions in Sport* (pp. 46-62). London: Routledge.
- Touraine, A. (1973). *Production de la société*. Paris: Seuil.
- Touraine, A. (1994). La pensée 'stratégique' de Michel Crozier. In F. Pavé (Ed.), *L'analyse stratégique : sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels. Colloque de Cerisy autour de Michel Crozier* (pp. 163-169). Paris: Seuil.
- Towner, J. (1985). The Grand Tour : A Key Phase in the History of Tourism. *Annals of Tourism Research*, 12(3), pp. 297-333.
- Travaillot, Y. (1998). *Sociologie des pratiques d'entretien du corps*. Paris: Presses universitaires de France.
- Travaillot, Y. (2003). La forme, la transgression et l'aventure : nouvelles pratiques, nouveaux horizons. In T. Terret (Ed.), *Éducation physique, sport et loisir 1970-2000* (pp. 333-351). Clermont-Ferrand: AFRAPS.
- Travers, A. (2001). *Politique et représentations de la montagne sous Vichy 1940-1944*. Paris: L'Harmattan.
- Triet, M., Beyer, E. & Pretsch, P. (1989). *World Games 1989 Karlsruhe: Vom Spiel Zum Wettkampf Ausstellung Zur Geschichte Nichtolympischer Sportarten*. Karlsruhe: Badenia Verlag.
- Tuppen, J. (1988). *France under recession 1981-1986*. Albany: State University of New York Press.
- Tuppen, J. (1991a). *Chirac's France, 1986-88 : contemporary issues in French society*. London: Macmillan.
- Tuppen, J. (1991b). France: the changing character of a key industry. In A. Williams & G. Shaw (Eds.), *Tourism and economic development : Western European experiences* (pp. 191-206). New York: Wiley.
- Tuppen, J. (1999). L'État, la ville et le territoire : une irréductible spécificité française ? *Montagnes Méditerranéennes*, 9, pp. 67-69.
- Tuppen, J. (2000). The Restructuring of Winter Sports Resorts in the French Alps: Problems, Processes and Policies. *International Journal of Tourism Research*, 2(5), pp. 327-344.
- Tuppen, J. (2002). Recent Developments in Alpine Tourism: A Life-Cycle Approach. *Turyzm*, 12(2), pp. 79-93.
- Tuppen, J. & James, T. (1997). L'impact économique du tourisme. In R. Knafou (Ed.), *L'institut de Saint-Gervais : recherche-action dans la montagne touristique* (pp. 171-184). Paris: Belin.
- Twining-Ward, L. & Baum, T. (1998). Dilemmas facing mature island destinations: Cases from the Baltic. *Progress in Tourism and Hospitality Research*, 4(2), pp. 131-140.
- Urbain, J.-D. (2002). *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*. Paris: Payot.
- Vaccaro, I. & Beltrán, O. (2008). The New Pyrenees: Contemporary Conflicts around Patrimony, Resources and Urbanization. *Journal of the Society for the Anthropology of Europe*, 8(2), pp. 4-15.
- Vaccaro, I. & Beltrán, O. (2009). Livestock versus "wild beasts": the contradictions of the natural patrimonialization of the Pyrenees. *Geographical Review*, 99(4), pp. 499-516.
- Valéry, P. (1950). *Variété IV*. Paris: Gallimard.
- Vandaele, M. (1985). *Les différentes représentations du cycle de vie du produit : évolution des formes et des concepts*. Mémoire du diplôme, IAE de Lille, Lille.
- Vanier, M. (Ed.). (2009). *Territoires, territorialité, territorialisation*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

BIBLIOGRAPHIE

- Veitl, P. (1994). Raoul Blanchard : dire et faire les Alpes. *Revue de géographie alpine*, 82(3), pp. 81-94.
- Velasco-Graciet, H. (1998). *La frontière, le territoire et le lieu. Norme et transgression dans les Pyrénées Occidentales*. Thèse de Doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.
- Velasco-Graciet, H. (2006). La frontière, le douanier et le contrebandier. In *Pyrénées Frontières* (pp. 5-18). Pau: Editions du Pin à Crochets.
- Veyne, P. (1996). *Comment on écrit l'histoire ?* Paris: Seuil.
- Vigarelo, G. (1978). *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*. Paris: Delarge.
- Vigarelo, G. (1981). D'une nature... l'autre. Les paradoxes du nouveau retour. In C. Pociello (Ed.), *Sports et Société. Approche socio-culturelle des pratiques* (pp. 239-247). Paris: Vigot.
- Vigarelo, G. (1986). Les nouvelles pratiques sportives. In A. Wahl (Ed.), *Des jeux et des sports. Actes du Colloque de Metz, 26-28 septembre 1985* (pp. 319-322). Metz: CRHCEO.
- Vigneau, J.-P. (1978). *Du climat régional au climat local : l'exemple d'une vallée du moyen Conflent : Vernet-les-Bains, Corneilla-de-Conflent, Pyrénées Orientales*. Numéro monographique de *Géodoc*. 12.
- Vigor, A., Mean, M. & Tims, C. (Eds.). (2004). *After the Gold Rush. A sustainable Olympics for London*. London: Demos/Institute for Public Policy Research Publications.
- Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*. Paris: La Découverte.
- Violier, P. (2001). La mise en tourisme vue par les géographes. In I. Sacareau & L. Vacher (Eds.), *La mise en tourisme des lieux et des espaces, processus, périodisations et variations régionales* (pp. 15-22). La Rochelle: LET-OTÉLO Éditeur.
- Violier, P. (2008). *Tourisme et développement local. Expérience française*. Paris: Belin.
- Vitte, P. (1992). Moyennes montagnes européennes et tourisme. *Cahiers du CERAMAC*, 3, pp. 533-542.
- Vlès, V. (1996a). *Le projet de station touristique*. Bordeaux: Presses universitaires de Bordeaux.
- Vlès, V. (1996b). *Les stations touristiques*. Paris: Economica.
- Vlès, V. (2003). *Aménagement touristique : les embarras d'une décentralisation inachevée*. Numéro monographique de *Hégoa*.
- Vlès, V., Frochot, I. & Marcelpoil, E. (in press). Planning and organisation of the tourism sector in France. In C. Costa, E. Panyik & D. Buhalis (Eds.), *European Tourism Planning and Organisation Systems* (Vol. 2, National case studies). Clevedon: Channel View Publications.
- von Hippel, E. (1994). *The Sources of Innovation*. Oxford: Oxford University Press.
- Wackermann, G. (Ed.). (2005). *Dictionnaire de géographie*. Paris: Ellipses.
- Walton, G. M. & Cohen, G. L. (2003). Stereotype Lift. *Journal of Experimental Social Psychology*, 39(5), pp. 456-467.
- Wastl-Walter, D. (Ed.). (2011). *The Ashgate Research Companion to Border Studies*. Burlington: Ashgate.
- Watzlawick, P. (Ed.). (1988). *L'invention de la réalité : contributions au constructivisme*. Paris: Seuil.
- Weed, M. (2007). *Sport & Tourism: A Reader*. London: Routledge.
- Weed, M. (2008). Sports Tourism Consumption and Production. *Journal of Sport & Tourism*, 13(4), pp. 245-247.
- Werlen, B. (2003). Géographie culturelle et tournant culturel. *Géographie et Cultures*, 47, pp. 7-27.
- Wheaton, B. (Ed.). (2004). *Understanding lifestyle sports: consumption, identity and difference*. London: Routledge.
- Wheaton, B. & Beal, B. (2003). 'keeping It Real': Subcultural Media and the Discourses of Authenticity in Alternative Sport. *International Review for the Sociology of Sport*, 38(2), pp. 155-176.
- Williams, S. W. (1998). *Tourism Geography*. London: Routledge.
- Woodside, A. G. & Lysonski, S. (1989). A General Model of Traveler Destination Choice. *Journal of Travel Research*, 27(4), pp. 8-14.

- Wozniak, M. (2006). *L'architecture dans l'aventure des sports d'hiver : stations de Tarentaise, 1945-2000*. Chambéry: Éditions de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie/Facim.
- Yagüe Perales, R. M. (2002). Rural tourism in Spain. *Annals of Tourism Research*, 29(4), pp. 1101-1110.
- Yonnet, P. (1998). *Système des sports*. Paris: Gallimard.
- Young, D. C. (1996). *The Modern Olympics: A Struggle for Revival*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Zuanon, J.-P. (2003). La première ascension italienne au Monviso (août 1863), acte fondateur de l'alpinisme italien. *Babel*, 8, pp. 71-85.
- Zwahlen, R. & Bailly, A. (Eds.). (1996). *Frontières et territoire*. Numéro thématique de la revue *Le Globe*, 136.

Table des matières

Introduction générale

1. **Les Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme justification, délimitation et définition de l'objet d'étude.....**5
2. **Implications et questionnements géographiques.....**9
3. **Cadrage de recherche et problématique.....**15
4. **Méthodologie.....**23

Première partie : Tourisme, sport et montagne, géographie-historique d'une concurrence de territoires entre les Alpes et les Pyrénées (1741-1990)

- De la concurrence des stations à celle des territoires dans le champ du tourisme.....**31
- Le concept de diachronie d'un produit touristique.....**35

1. **Tourisme et sports de montagne: fabrication et conservation d'une hiérarchie des territoires en faveur des Alpes du Nord.....**42
 - 1.1. L'invention du mont Blanc et l'imposition de l'alpinisme comme pratique légitime en montagne.....42
 - 1.2. Le système Chamonix : Stratégie d'appropriation du mont Blanc, concentration de l'offre et constitution d'un capital symbolique de la destination.....45
 - 1.3. Le Club Alpin Français géographiquement presque neutre.....49
 - 1.4. Chamonix 1924 invente les Jeux Olympiques d'hiver.....53
 - 1.5. Le ski et autres sports d'hiver : une évolution de l'espace légitime de pratique.....60
 - 1.6. La diffusion d'un modèle par monopole de la formation à l'ENSA ou la reproduction des hiérarchies territoriales par une institution alpine.....64
 - 1.7. Les Trente Glorieuses ou le règne du ski alpin.....72
2. **Les Pyrénées en ce temps-là... Tourisme, pèlerinage et dynamiques sportives en Pyrénées.....**76

2.1.	Les Pyrénées grande destination privilégiée du climatisme et du thermalisme en France (années 1850-1930)	77
2.2.	Les stations de ski en Pyrénées : un aménagement par imitation du modèle alpin de tourisme en montagne.....	84
2.3.	Lourdes un matin de février 1858 ou l'invention d'un lieu de pèlerinage mondial en Pyrénées.....	89
2.4.	Le pyrénéisme : un mouvement d'ascensionnisme particulier mais resté dans l'ombre de l'hégémonie alpine.....	91
2.4.1.	<i>L'invention du pyrénéisme : ascensionnisme et motivations géographiques de Louis Ramond de Carbonnières à la Pléiade des Pyrénées.....</i>	<i>91</i>
2.4.2.	<i>Le pyrénéisme de difficulté, un second mouvement d'ascensionnisme identitaire en Pyrénéenne.....</i>	<i>98</i>
3.	Vers une possible redistribution des hiérarchies territoriales dans le champ du sport et du tourisme en France (années 1970-1990).....	106
3.1.	Surf, escalade, vol libre, canyoning, BMX, skateboard... Un renouvellement sportif et territorial des pratiques.....	106
3.2.	L'Espagne et la France : la possibilité d'une alliance stratégique pour le tourisme et les sports d'aventure en Pyrénées ?	118
 Bilan et conclusion de la première partie		
 Seconde partie : Étude du programme « Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme » (1988-1994)		
1.	L'aventure olympique des Pyrénées : archéologie d'un programme singulier.....	127
1.1.	...sur une idée de Jacques Marion.....	130
1.2.	Premiers niveaux d'invention : une alliance stratégique entre olympisme et nouvelles pratiques dans le champ sportif.....	138
1.3.	Second niveau d'invention : une fixation territoriale de cette alliance sportive en Pyrénées.....	143
1.4.	Du développement local au plan global, quel projet pour le territoire ?	148
1.5.	Une redéfinition en force du pyrénéisme	152
1.6.	D'un projet pour le territoire à l'ambition d'un nouveau projet de territoire pour les Pyrénées.....	155
2.	Les premières actions du programme <i>Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme</i>.....	162
2.1.	Parrainage et financement de compétitions sportives nationales en Pyrénées (France et Espagne).....	162
2.2.	Fédérations sportives et pratiquants face au programme <i>Pyrénées : Laboratoire de l'olympisme</i>	163
3.	Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993.....	173
 Gouvernance, organisation et acteurs..... 175		
3.1.	L'organisation des Jeux.....	178

3.1.1.	<i>D'un projet français à un montage transfrontalier pyrénéen.....</i>	179
3.1.2.	<i>L'implication des élus politiques, ou la naissance d'un rapport de force.....</i>	182
3.1.3.	<i>Les trois états du rapport de force ou « la valse du politique » dans l'organisation française.....</i>	186
3.1.4.	<i>Les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 : un « exemple » de coopération transfrontalière entre la France et l'Espagne au début de la construction européenne.....</i>	203
3.1.5.	<i>L'organisation espagnole des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.....</i>	209
3.2.	Attitude et stratégie du mouvement Olympique.....	211
3.2.1.	<i>Le mouvement olympique au tournant des années 1980 entre crise et mutation.....</i>	212
3.2.2.	<i>Un intérêt du mouvement Olympique pour les projets de Nouvelles Pyrénées au titre de laboratoire.....</i>	221
3.2.3.	<i>L'influence de l'origine géographique des acteurs du mouvement olympique : la résurgence d'un attachement territorial.....</i>	228
3.3.	« Welcome to the Pyrenean Adventure Games 1993 ».....	230
3.4.	Bilans.....	239
3.4.1.	<i>Bilan sportif.....</i>	239
3.4.2.	<i>Bilan économique, organisationnel et politique.....</i>	247
3.4.3.	<i>Bilan territorial : du constat de l'avortement du programme Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme à celui d'une difficulté récurrente des dynamiques de projet en Pyrénées.....</i>	252
4.	Épilogue.....	257
4.1.	<i>« Fin de l'histoire » et tentatives de relance.....</i>	257
4.2.	<i>La difficile reconversion des équipements.....</i>	258
4.3.	<i>Actualité du passé ou de la mémoire des Jeux Pyrénéens.....</i>	262

Discussion finale et conclusion générale : Acteurs, territoire(s), stéréotypes territoriaux et dynamiques de projet

1.	Discussion sur quatre facteurs possibles pour expliquer les difficultés en Pyrénées françaises.....	270
1.1.	<i>Un projet stratégique et organisé mais relativement imposé au(x) territoire(s) déjà existant(s) ?</i>	271
1.2.	<i>Des relations traditionnellement conflictuelles entre les acteurs du tourisme en Pyrénées.....</i>	273
1.3.	<i>Un espace faiblement urbanisé dépourvu d'axes majeurs et de polarités.....</i>	275
1.4.	<i>Les Pyrénées victimes d'un stéréotype territorial négatif.....</i>	278
	Vers une géographie cognitive, sociale et culturelle des stéréotypes.....	285
	Le phénomène de menace ou inversement d'effet ascenseur du stéréotype : les acteurs des Pyrénées victimes d'un effet de <i>territorial stereotype threat</i>.....	287
2.	Conclusion générale.....	291

Liste des sources

Bibliographie

Annexes

Annexes

Annexe 1 : Liste des entretiens semi-directifs réalisés avec des acteurs du projet *Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme*

Nom de la personne	Titre(s) ou fonctions relatives au sujet d'étude	Conditions et formats d'entretien
Carole Pellarrey	Concurrente commerciale à l'organisation des Jeux par l'AJPA, voyageuse indépendante locale.	Entretien enregistré et retranscrit
Alain Gelès	Directeur de cabinet du président du CNOF en 1993.	Entretien court enregistré et retranscrit
Maurice Duchêne	Directeur technique des Jeux Pyrénéens de l'Aventure. Vit actuellement principalement au Népal.	2 entretiens enregistrés et retranscrits + consultation documentaire.
Alain Buey, Jean-Luc Lacrampe	Respectivement correspondant départemental canyon de la FFS et spéléologue.	Entretien collectif exploratoire
Bernard Tourte	Champion de France de spéléologie 1992, participant aux compétitions 1993.	Entretien enregistré et retranscrit
Javier Bergua Sánchez	Mairie de Aínsa.	Entretien court enregistré et retranscrit puis traduit
Jean-Pierre Monteil	Consultant en tourisme.	Entretien partiellement retranscrit.
Jacques Marion	Créateur des Jeux et porteur du projet <i>Pyrénées : Laboratoire de l'Olympisme</i> . Directeur de Nouvelles Pyrénées.	4 entretiens enregistrés et retranscrits + consultation documentaire.
Maurice Dubarry	Coprésident des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en France.	Entretien enregistré et retranscrit
Pierre-Yves Dallas	Responsable de la sécurité des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.	Entretien enregistré et retranscrit
Bernard Lips	Président de la FFS au moment des Jeux 1993.	Entretien enregistré et retranscrit
Joël Thomine	Professeur de sport CREPS Vallon-Pont-D'arc. FFCK et FFME. Participant aux compétitions.	Entretien enregistré et retranscrit
Guy Quer	Responsable technique des épreuves à cordes.	Entretien enregistré et retranscrit
Brigitte Mauret	Stagiaire à l'organisation des Jeux puis chargée de mission au sein de Nouvelles Pyrénées.	Entretien enregistré et retranscrit
Souhaite conserver l'anonymat	Compétiteur français aux Jeux 1993 en BMX.	Entretien complémentaire.
Souhaite conserver l'anonymat	Membre actif de la FFME impliqué dans la compétition d'escalade des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en Espagne.	Entretien complémentaire.

Sandrine Valentie	Chargée des traductions avec l'Espagne au sein de Nouvelles Pyrénées.	Entretien enregistré et retranscrit
Patrick Bécheau	Moniteur de parapente, directeur d'une structure de vol libre, en désaccord avec l'organisation des Jeux Pyrénéens de l'Aventure.	Entretien téléphonique complémentaire
Michelle Laplagne	Vice-présidente de la FFVL en 1993, basée en Hautes-Pyrénées.	Entretien téléphonique complémentaire
Pierre Dollo	Comité départemental FFME. Organisateur de la compétition d'escalade des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en Espagne.	Entretien court enregistré et retranscrit + entretien téléphonique complémentaire 2011
Manolo Bara Alós	Peña Guara de Huesca.	Entretien court enregistré et retranscrit puis traduit
Lorenzo OTRAS Pont	Peña Guara de Huesca et différentes responsabilités sportives au cours des années 1990.	Entretien court enregistré et retranscrit puis traduit
Souhaite conserver l'anonymat	Cadre technique du CNOSF en activité au début des années 1990.	Entretien enregistré et retranscrit

Remarque 1 : un certain nombre de personnes, notamment parmi les élus politiques n'ont pas accepté d'être rencontré dans le cadre de cette recherche une fois le sujet de l'entretien annoncé.

Remarque 2 : Ne sont pas mentionnés dans cette liste les entretiens complémentaires plus ou moins informels lors des phases de terrain (commerçants locaux ayant suivi les Jeux ou participé bénévolement à l'organisation, habitants de la vallée d'Aure ou de Aínsa, personnes des municipalités concernées pour des renseignements...).

Annexe 2 : Liste des entretiens semi-directifs secondaires réalisés avec des acteurs du sport et du tourisme en Pyrénées

Nom de la personne	Titre(s) ou fonctions relatives au sujet d'étude	Conditions et format d'entretien
Éric Alexis	Conseiller technique national actuel de la FFS.	personne contact + deux entretiens complémentaires
Patrice de Bellefon	Guide de haute montagne, écrivain, initiateur du classement transfrontalier du Mont Perdu UNESCO patrimoine mondial de l'humanité, conseiller technique pour Petzl, puis entrepreneur équipementier (parapente et vêtements).	2 entretiens enregistrés et retranscrits + consultation documentaire.
Joseph Ribas	Écrivain pyrénéiste, érudition pyrénéenne, livres traduits en espagnol et vendus pour certains à plus de 10 000 exemplaires.	Entretien enregistré et retranscrit
Michel et Denise Soulier	Élus FFS au moment des compétitions puis Michel président-adjoint de la FFS.	Entretien collectif enregistré et retranscrit
Bernard Piart	Cadre technique FFS, préoccupé du canyoning.	Entretien enregistré et retranscrit
Jacques Salat	Directeur des services de la mairie de Saint-Lary-Soulan.	Entretien enregistré et retranscrit
Souhaite garder l'anonymat	Constructeur de structures artificielles d'escalade originaire de Pau et installé à Grenoble depuis peu.	Entretien enregistré et retranscrit
Souhaite garder l'anonymat	Directeur d'un office du tourisme en activité depuis les années 1990 dans les Hautes-Pyrénées (plusieurs changements de communes, principalement des stations de ski).	Entretien enregistré et retranscrit
Souhaite garder l'anonymat	Consultant-expert en tourisme, entretien 2008 (période d'activité entre 1980 et 2004).	Entretien enregistré et retranscrit
Patrick Gimat	Moniteur de canyoning et organisateur de séjours sportifs en Pyrénées. Acteur de l'activité canyoning.	Entretien enregistré et retranscrit
Souhaite garder l'anonymat	Ancien directeur de PNR ayant exercé dans plusieurs massifs français, entretien 2011.	Entretien enregistré et retranscrit
Souhaite garder l'anonymat	Ancien moniteur d'escalade, constructeur de modules de jeux pour enfants et organisateur d'événements sports de nature en Pyrénées-Atlantiques.	Entretien enregistré et retranscrit

Annexe 3 : guide général d'entretien¹

Thème A : Contenu du projet *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* et ambitions des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993

Quel était le projet de ce programme/de ces Jeux ? (le concept en vocabulaire professionnel)

Relance déclaratives² : objectifs, définition des Pyrénées, moyens...

Par rapport à la situation, quelle était la situation début 1990 ?

Relance déclaratives : pratiques sportives, mouvement olympique, relations franco-espagnoles [mais ne pas introduire Europe], la situation en Espagne...

Thème B : définition vécue et revendiquée des Pyrénées (et pour certains, contenu de leur projet de territoire).

Incursion biographique [à déplacer ou introduire très différemment selon les personnes]

Relance déclaratives : dates

Mais, quand vous parlez de Pyrénées, qu'est ce que vous entendez par la ?

Relance déclaratives : quelle image, quel périmètre...

Thème C : Acteurs et organisation

Au début, d'où est venu le projet ?

Quelle étaient toutes les personnes impliquées ?

Comment les Jeux étaient ils organisés ?

Relance déclaratives : moment par moment, au début, ensuite, en 1992, après, avant les Jeux, après les Jeux...

- Qui dirigeait le projet ?
- [si la personne défend la projet] Mais, qui n'était (plutôt) pas favorable à ce projet ?
- Stratégie des personnes citées
- Quelle était la structure de l'organisation ?

Quelle était votre position ?

Les entreprises externes dont vous avez parlé, peut on... [demander des précisions]

Thème D :

Plus largement, quelle est votre évaluation de la situation du tourisme en Pyrénées ?

Relance déclaratives : la gouvernance des projets en Pyrénées, par rapport à d'autres massifs, ce qui est typique...

D'après vous quelles sont les raisons de ces [reprendre le mot négatif de son propos, difficultés, problèmes, faiblesse...] ?

¹ Sur cette base, la composition des guides d'entretien était volontairement adaptée pour chacun des acteurs ou des groupes d'acteurs rencontrés.

² En méthodologie qualitative les spécialistes séparent les relances par réitération (en simple écho ou en reflet), les relances déclaratives (en interprétation ou en complémentations) et les relances interrogatives pour délibérer sur un point précis (en question modale ou en question référentielle).

Annexe 4 : Extraits de documents techniques, comptables et de projet

Extrait de : AJPA, *Fiches techniques des épreuves sportives*, dossier non publié, 1993.

Extrait de : Agence Dialogic, *Audit de communication Jeux Pyrénéens de l'Aventure*, Rapport non publié, Bruxelles, décembre 1992.

Extrait de : EXCO Fiduciaire/bureau de Tarbes, Rapport sur les comptes du 15 janvier 1992.

Extrait de : *Comptabilité des Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993*. AJPA-Espagne, sans date.

Extrait de : *Juegos Pirenaicos de la Aventura*, Gobierno de Aragón, Diputación Provincial de Huesca, 1993.

Ce travail propose une géographie-historique des dynamiques du tourisme en Pyrénées, au regard de la situation dans les Alpes et notamment dans les Alpes du Nord. À partir du postulat constructiviste, il s'agit de traiter comment les dynamiques de projet en Pyrénées imitent, concurrencent, ou se détachent du modèle alpin, c'est-à-dire interroger la présence d'un rapport de domination entre ces territoires socialement constitués. Conjointement, il s'agit d'apporter contribution à l'étude des rapports entre le mouvement Olympique et les nouvelles pratiques sportives développées à l'origine en opposition au sport moderne de compétition: surf, BMX, skateboard, escalade, vol libre, VTT, canyoning... une situation heuristique pour observer les liens géographiques, sociologiques et historiques entre tourisme, sport et loisir. - À la suite d'une première partie de thèse qui revisite la période 1741-1990 ; une seconde partie détaille le cas du programme transfrontalier *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* dont les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993 en France et en Espagne restent l'une des principales réalisations. Il s'agit d'étudier l'organisation, les acteurs et les implications politiques de ce programme. La discussion finale tente de comprendre notamment à partir du concept de stéréotype transposé en géographie, les difficultés des Pyrénées dans le champ du tourisme et contribue à une géographie cognitive à la fois culturelle et sociale. **Mots-clés:** Pyrénées, Alpes, concurrence, territoire, acteur, sport, Olympisme, tourisme, montagne, frontière.

**Actors, governance and project dynamics concerning territorial competition in tourism
A study based on the sporting programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* 1988-1994
and the Pyrenean Adventure Games 1993**

This thesis proposes an historical geographical study of tourism dynamics in the Pyrenees, taking account of the situation in the Alps, particularly in the Northern Alps. Based upon the constructivist postulate, this work studies how the dynamics of the project in the Pyrenees imitate, compete with, or differ from the Alpine model; that is to say, it examines the presence of a domination relationship between these socially formed territories. Furthermore, the thesis offers a contribution to the study of relationships between the Olympic movement and new sports such as surfing, BMX, skateboarding, climbing, paragliding, canyoning and mountain biking, all of which were originally developed in opposition to modern sports. This provides a heuristic approach to observing the geographical, sociological and historical relationships between tourism, sport and leisure. - Following the first part of the thesis that revisits the period 1741-1990, the second part details the case of the cross-border programme *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* in which the Pyrenean Adventure Games 1993, hosted by France and Spain, remain one of the main achievements. This part studies the organisation, the actors and the policy implications of this programme. The final discussion attempts to understand the difficulties of the Pyrenees in the field of tourism, particularly by using the concept of stereotype (adapted to geography) and contributes towards a cognitive geography which is both cultural and social. **Keywords:** Pyrenees, Alps, competition, territory, actor, sport, olympism, tourism, mountain, border.

**Actores, gobernanza y dinámicas de proyecto en la competencia de territorios en turismo
Estudio sobre el programa deportivo *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* 1988-1994
y los Juegos Pirenaicos de la Aventura 1993**

Este trabajo propone una geografía histórica de las dinámicas del turismo en los Pirineos con respecto a la situación en los Alpes y más precisamente en los Alpes del Norte. *A partir* del postulado constructivo, se trata de abordar como las dinámicas de proyecto en los pirineos imitan, compiten o se despegan del modelo alpino, es decir interrogar la presencia de una relación de dominación entre esos territorios socialmente constituidos. Adicionalmente, se trata de aportar una contribución al estudio de relaciones entre el movimiento Olímpico y las nuevas prácticas deportivas desarrolladas originalmente contrarias al deporte moderno (surf, BMX, skateboard, escalada, vuelo libre, VTT, canyoning...). Una situación eucarística para observar los lazos geográficos, sociológicos e históricos entre turismo, deporte y esparcimiento. - La primera parte de la tesis reestudia el periodo 1741-1990; una segunda parte detalla el caso del programa transfronterizo *Pyrénées: Laboratoire de l'Olympisme* donde los Juegos Pirenaicos de la Aventura 1993 en Francia y en España son una de las principales obras. Se trata de estudiar la organización, los actores y las implicaciones políticas de ese programa. La discusión final intenta comprender evidentemente *a partir* del concepto de estereotipo transpuesto en geografía las dificultades de los Pirineos en el campo del turismo y contribuye a una geografía cognitiva a la vez cultural y social. **Palabras clave:** Pirineos, Alpes, competencia, territorio, actor, deporte, olimpismo, turismo, montaña, frontera.